

LES TRENTE-QUATRE ÉTOILES

DE

L'UNION AMÉRICAINE

Bruxelles. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, impasse du Parc.

LES TRENTE-QUATRE ÉTOILES

DE

L'UNION AMÉRICAINE

PAR

louis XAVIER EYMA

HISTOIRE DES ÉTATS ET DES TERRITOIRES

TOME I

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 bis

BRUXELLES ET LEIPZIG
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC

1862

Reynaud Kih

I

Pas plus que mon précédent livre, la *République américaine*, dont il est le complément, l'ouvrage que je publie aujourd'hui n'a été conçu sous l'inspiration des déplorables événements qui se passent en Amérique. Le titre suffit à le prouver; et bien que ce titre semble un anachronisme, j'ai tenu à le conserver, moins comme une protestation, que comme l'expression d'un sincère regret. J'aurais voulu la perpétuité de l'Union, comme l'ont désirée ceux même qui l'ont brisée, mais à qui la force des événements a commandé d'accepter ce que la raison humaine a été impuissante à empêcher, dès que les exigences politiques, les antipathies d'intérêts, le salut social et le respect du droit eurent parlé.

Ceux qui, comme moi, aiment les institutions américaines pour l'honneur qu'elles font à l'humanité et pour les services qu'elles auront rendus à la liberté, se consoleront encore du résultat actuel, puisque ces institutions doivent survivre à la lutte qui se vide en ce moment entre le Nord et le Sud des anciens États-Unis.

Lors même que les nations disparaissent du théâtre du monde, vaincues par des nations rivales, dispersées par la mauvaise fortune, leur histoire reste encore, comme un exemple ou comme une leçon. A plus forte raison, l'histoire d'un pays qui se divise sans s'amoindrir, reste-t-elle commune aux membres de cette famille divisée. C'est à ce titre que les États déjà séparés ou prêts à se séparer de l'ancienne fédération retrouveront, même dans leur nouvelle condition, leur histoire dans celle de l'Union tout entière.

Depuis le moment où j'ai été conduit, dans les dernières pages de mon précédent ouvrage (1), à examiner le mouvement révolutionnaire qui se propageait en Amérique, les événements ont marché avec une singulière et déplorable rapidité, quoique lentement au gré de quelques-uns.

A l'heure où nous écrivions les lignes que nous rappelons, le mouvement était à son aurore,

(1) Voir l'Appendice à la fin du second volume de *la République Américaine*.

M. Lincoln venait d'être élu à la présidence de la Grande République et les séparatistes du Sud recrutaient des forces pour entreprendre la campagne qu'un plein succès paraît devoir couronner, au prix de flots de sang, de sacrifices énormes, et peut-être de la ruine momentanée du commerce, de l'industrie, de l'agriculture d'un des plus riches pays du monde.

Ce n'est pas sans de profonds et très légitimes regrets, que je me résous à constater ces conséquences d'une transformation politique aussi radicale que celle qui se prépare dans la condition sociale des Américains du Nord.

L'espoir que nous exprimions, alors, sur la conservation des liens de l'Union est dissipé.

Cet espoir n'était pas le résultat seulement d'un désir; il avait sa source dans l'ordre même et dans la nature des faits qui s'accomplissaient en Amérique. L'armée qui était sur pied était encore une armée de légistes et de commentateurs de la constitution.

On discutait les droits des États à se retirer de l'Union, et les droits de l'Union à les retenir, même par la force, dans les liens du pacte fédéral.

Sur ce terrain on paraissait devoir finir par s'entendre; mais la discussion en se prolongeant, a permis aux véritables causes de la désunion de se produire ouvertement, largement, dans toute leur

aigreur. Les chances de bon accord ont tout à coup disparu, et il a fallu en appeler à la force des armes, afin de décider du maintien intégral ou du partage de la république.

II

La séparation entre les deux républiques est accomplie de fait aujourd'hui. On avait compté sur la supériorité des forces du Nord, sur ses ressources financières, sur sa prépondérance morale, et aussi disons le mot, sur le concours des esclaves pour écraser promptement le Sud.

Après bien des hésitations de part et d'autre, après d'insignifiantes escarmouches accompagnées d'une mise en scène militaire qui a pu, un moment, paraître ridicule, faute d'apprécier les sentiments qui inspiraient ces louables hésitations, les deux armées en sont venues aux mains. La déroute de Manassas bientôt suivie de la défaite de Springfield, ont dérangé tous les calculs, toutes les prévisions, toutes les espérances qu'on fondait sur le Nord. Mal défendu

par ses officiers et par ses soldats déserteurs et insubordonnés, chargé d'une dépense d'un million de dollars par jour, s'obérant par des emprunts formidables, travaillé par le socialisme qui se réveille dans les villes où il sommeillait depuis la révolution de l'Indépendance, mal servi par un Congrès où les passions aveugles n'ont pas de contrepoids, conduit par un président faible, hésitant, le Nord doit succomber.

En tout cas, l'avantage jusqu'à présent est du côté du Sud, et il est important d'ajouter que les victoires du Nord n'eussent en rien modifié la situation.

Si l'Union doit jamais se reformer, ce sera à la condition, au contraire, que le Sud restera vainqueur. Le Nord n'a que des conditions inacceptables à dicter au Sud, le Sud n'a qu'à en appeler à la stricte observation de la Constitution pour justifier ses prétentions et pour mettre fin à la lutte.

Le Nord vaincu serait libre d'accepter ou de refuser la réconciliation, car le Sud n'a pas l'ambition de conquérir le Nord. Mais il n'en est pas de même de celui-ci. Le Nord veut contraindre le Sud à rentrer dans l'Union. La victoire des armes ne lui donnerait pas le résultat final qu'il poursuit; l'organisation et les mœurs politiques du pays ne permettent à personne de croire qu'on ramènera le Sud à résipiscence en mettant garnison dans ses villes; aux garnisons du Nord, le Sud aura toujours le droit constitutionnel

et légal d'opposer la force armée; l'état révolutionnaire serait donc permanent.

A première vue ceci peut paraître trop absolu aux yeux de ceux qui, ne connaissant pas le mécanisme constitutionnel des États-Unis, s'imaginent que la République américaine est un composé de provinces subordonnées à un gouvernement central; auquel cas on aurait eu raison d'appeler la levée de boucliers du Sud un acte de rébellion. Mais nous avons expliqué ailleurs (1), et plus d'une page des présents volumes l'expliquera encore, comment l'individualité de chaque État existe, et comment l'indépendance de chacun d'eux est définie nettement, non seulement dans la théorie, mais dans la pratique de la Constitution.

La dénomination même D'ÉTATS-UNIS, signifie la réunion ou l'association d'États dans un but d'intérêt commun, mais sans soumission de l'un à l'autre. Les mots ont, ici, leur valeur comme partout : l'appellation d'État implique l'indépendance, une constitution individuelle; c'est dans la langue politique l'expression unique pour définir cette force personnelle. L'Union de ces États entre eux entraînait dans l'intérêt de tous, l'observance de certaines lois, de certaines conditions propres à sauvegarder la sécurité commune. Les armes que la constitution

(1) Voir *la République Américaine*.

a données au pouvoir exécutif fédéral pour maintenir l'Union ne sont applicables qu'autant que des tentatives seraient faites pour fausser le pacte ; c'est ce que nous avons rappelé précédemment au moment où la Caroline du Sud, sujette à caution, avait donné le signal de la sécession.

Mais du moment que les griefs ont été articulés par une agglomération d'États ; du moment que ces États eurent démontré que le pacte était rompu à leur égard, il n'y avait plus apparence de rébellion ; il y avait volonté, manifestement exprimée de se retirer, pour des causes définies, d'une association où les intéressés ne se trouvaient plus sur le pied d'égalité.

La lutte se trouva naturellement portée sur le terrain des droits des États à se retirer de la confédération et sur les motifs réels de cette séparation.

La faute du président et de son parti fut de ne pas s'apercevoir de ce changement, et de persister aveuglément dans une résistance qui justifiait parfaitement les résolutions extrêmes et énergiques du Sud. Celui-ci laissa, habilement, le Nord se fourvoyer sur un terrain où il devait perdre tout son avantage.

III

Pour juger sainement, aujourd'hui, la question qui s'agite aux États-Unis, il faut se placer, avant tout, à un point de vue essentiellement américain et pénétrer au vif des intérêts opposés qui se trouvent en présence, irréconciliables désormais.

Si dès le premier jour, cependant, l'Europe très grandement engagée et beaucoup plus engagée qu'elle ne le crut, d'abord, dans ce conflit, avait, tout en maintenant la stricte neutralité qu'elle a observée, offert sa médiation bienveillante, à coup sûr on eût évité de faire couler tout le sang qui a déjà rougi le sol de l'Union, sans compter celui qui le rougira encore, avant que la querelle soit vidée. La voix de l'Angleterre et celle de la France eussent été écoutées en Amérique avec le respect qu'elles méritent, et la

paix fût sortie de ce généreux arbritage qu'il n'est peut-être pas trop tard pour tenter, en arrivant toutefois sur le terrain où a été transportée la question : le terrain de la séparation. Je n'ai nulle envie d'incriminer la conduite du gouvernement impérial dans cette circonstance. Et pour preuve, j'en appelle à un fait dont on a beaucoup parlé au début du conflit américain. Il s'agit d'une conversation échangée, à cette époque, entre M. Thouvenel, ministre des Affaires Étrangères et M. Faulkner, alors ministre des États-Unis à Paris. Les détails en ont été connus par les journaux américains qui ont publié les dépêches échangées à ce sujet entre M. Faulkner et son gouvernement.

Ce diplomate s'était rendu auprès de M. Thouvenel pour prier le gouvernement français « de suspendre la reconnaissance du démembrement des États-Unis jusqu'à l'arrivée du nouveau ministre accrédité par M. Lincoln près la cour de France. » M. Thouvenel avait répondu « que le gouvernement français n'agirait jamais avec précipitation dans de pareilles matières; qu'il croyait le maintien de l'Union dans son intégrité désirable pour le peuple du Nord et du Sud, aussi bien que pour les intérêts particuliers de la France. » « Mais tout en s'exprimant ainsi, ajoutait M. Faulkner, il me fit observer que la jurisprudence nouvelle des nations avait établi le droit des gouvernements de fait à être

reconnus, quand un cas particulier en fournissait l'occasion aux puissances étrangères. »

M. Thouvenel ayant demandé à son interlocuteur s'il pensait que le cabinet de Washington recourrait aux moyens de coercition pour faire rentrer les dissidents dans l'Union, M. Faulkner exprima l'opinion « que la force ne serait point employée; que bien que l'autorité fédérale eût d'incontestables droits à la maintenir, le respect pour le principe du *self government* et la souveraineté des États était si grand que la coercition ne serait pas tolérée. »

Cette conversation diplomatique, ajoutait-on alors, est mentionnée dans les instructions données au nouveau ministre des États-Unis à Paris, M. William Dayton, par le secrétaire d'État, qui se montre très satisfait de la déclaration de M. Thouvenel, « malgré les réserves concernant des principes généraux s'appliquant à des cas qu'il n'y a pas lieu de discuter quant à présent. » Mais à propos de l'opinion émise par M. Faulkner « qu'on n'aurait pas recours à la force pour soumettre les États séparés à l'autorité fédérale, et que la seule solution des difficultés serait trouvée dans telles modifications au pacte constitutionnel qui engageraient ces États à rentrer dans l'Union, ou dans une reconnaissance pacifique de leur droit à une souveraineté séparée, » le secrétaire d'État déclara « que le temps où ces questions pouvaient être plausibles était passé, » et il terminait en

disant à M. W. Dayton : « Vous ne pouvez être trop décidé, ni trop explicite en faisant connaître au gouvernement français qu'il n'existe pas, qu'il n'a jamais existé et qu'il n'existera à l'avenir aucune idée de souffrir qu'une dissolution de cette Union ait lieu de quelque manière que ce soit. »

La réponse de M. Thouvenel n'était que la confirmation du principe de politique internationale pratiqué par la France, le principe de non intervention ; mais il nous est permis de croire que les événements que l'on déplore aujourd'hui eussent été conjurés si, au lieu d'une intervention, directe ou indirecte, il eût été question d'une médiation franche et immédiate. Peut-être ne la pouvait-on pas solliciter; offerte, elle eût été acceptée.

Mais sans aucun doute la réserve du gouvernement français, comme celle du cabinet de Londres, était dictée par un respect très naturel pour l'opinion publique qui, dans les deux pays, se montrait antipathique à l'esclavage que l'on donnait pour cause unique au conflit naissant.

L'opinion publique était complétement égarée.

IV

Avec un peu plus de connaissances pratiques que l'on n'en possède généralement en France, sur l'Amérique, sur les intérêts qui divisent comme sur les intérêts qui ont si longtemps uni ces États ennemis aujourd'hui, on eût envisagé le conflit sous un autre jour que celui qui a si mal éclairé la question.

On a cru, ai-je dit, que ce conflit avait pour cause unique l'esclavage, et sous l'empire du sentiment très vif d'horreur qu'inspire en Europe cette institution, on a sympathisé, tout d'abord, avec le Nord; pensant que le mieux qu'on pût faire était de montrer une indifférence parfaite en cette occasion.

Cette expérience coûtera cher à l'Europe.

Si les sympathies et les antipathies jouent un grand rôle dans les sentiments et dans les jugements réci-

proques des peuples, les principes du droit, et les intérêts matériels si fort appréciés de notre temps, méritaient bien qu'on en tînt compte. On ne l'a pas fait; l'entraînement l'a emporté sur ce qu'on appelle en termes généraux la politique. C'est un malheur dont l'Europe commence à porter la peine.

Certainement la question de l'esclavage était bien pour quelque chose dans la regrettable détermination qui prive les États du Sud, de se retirer de l'Union, on ne peut le nier. Les États esclavagistes étaient autorisés à se tenir en défiance contre le parti qui venait de triompher dans l'élection de M. Lincoln; leurs efforts à combattre cette candidature, les menaces de sécession qui l'ont accompagnée, étaient des indices que la faiblesse coupable de M. Buchanan et l'incroyable silence de M. Lincoln ont fatalement encouragés.

Il était trop tard quand M. Lincoln a déclaré dans son discours d'inauguration que les États du Sud nourrissaient de fausses appréhensions en s'imaginant « que l'avénement d'une administration répu-
« blicaine mettrait en péril leurs biens, la paix et
« leur sécurité personnelle..... Je n'ai nul dessein,
« ajoutait-il, de m'immiscer soit directement, soit
« indirectement dans l'institution de l'esclavage là
« où elle existe..... Je ne crois avoir aucun droit
« légitime d'agir ainsi, et je n'y suis nullement
« enclin. »

Au moment où elle vint, cette déclaration manqua d'opportunité sinon de bonne foi, et la question de l'esclavage avait perdu déjà de sa violente signification des premières heures.

M. Lincoln ne faisait que respecter la constitution en parlant de la sorte. Ses adversaires avaient pu craindre le contraire; ils étaient, désormais rassurés. Les instructions du secrétaire de la guerre au général Butler de considérer les esclaves fugitifs comme une propriété, le soin qu'eut le commodore Prendergast, pendant le blocus de Norfolk, de réintégrer dans cette ville sept esclaves qui s'en étaient évadés, étaient autant de faits qui auraient pu et qui auraient dû satisfaire les défenseurs de l'esclavage.

Mais ce qui prouve d'une façon péremptoire que l'esclavage n'a joué qu'un rôle fort secondaire dans ce soulèvement du Sud contre le Nord, c'est que toutes les tentatives de réconciliation, toutes les propositions de compromis ont été repoussées par le Congrès et par les amis du président qui lui-même en est arrivé, par une aberration incroyable d'esprit, à sanctionner un bill d'émancipation des esclaves.

Entre une pareille mesure, s'il n'y a pas exagération dans son interprétation, et les déclarations solennelles du discours que nous avons rapportés plus haut, il existe une contradiction si grossière, que l'esprit se refuse à croire qu'un homme d'État qui s'arme de la lettre d'une constitution pour combattre

ses adversaires, viole outrageusement cette même constitution.

Ici ce n'est pas la cause de l'esclavage que je défends; c'est celle du bon sens, d'abord, et aussi celle du respect des lois.

C'est une mesure de guerre, dira-t-on, une mesure désespérée! Mais aucune loi de salut n'a jamais autorisé la violation d'une constitution pour le maintien de laquelle on combat! Jamais le bon sens n'admettra qu'on puisse violer une constitution au respect de laquelle on prétend rappeler des adversaires! M. Lincoln, en abolissant l'esclavage, reconnaît de fait la dislocation de l'Union, et délie les États du Sud de toute soumission au pacte fédéral; il entreprend purement et simplement la guerre contre une république qu'il tente de conquérir.

La lutte perd, dès lors, à supposer qu'elle en eût conservé encore la moindre trace, tout caractère de rébellion de la part du Sud.

Si dans la pensée de M. Lincoln, le bill d'émancipation des esclaves n'est qu'une arme de guerre contre des États révoltés, cette arme est immorale et barbare; — immorale parce qu'elle met la passion au dessus de la loi; — barbare, parce qu'il n'y a pas de nation civilisée qui soit disposée à encourager de son approbation la doctrine du pillage, de l'assassinat et de l'incendie. Or, l'affranchissement des esclaves, en temps normal, est une œuvre souhai-

table et belle; dans les circonstances présentes, déclarer libres les noirs contre la volonté de leurs maîtres, c'est soulever la guerre servile dans le Sud, et nul n'oserait dire que ce ne sera pas un crime abominable, un crime de lèse-civilisation que d'armer systématiquement de la torche et du poignard la main des nègres contre les blancs.

C'est un droit que n'a pas M. Lincoln, s'il garde encore l'espoir de rétablir l'Union.

Ce n'est pas davantage son droit, s'il considère désormais les États confédérés du Sud comme une nation étrangère.

Dans le premier cas, il outrage la morale.

Dans la seconde hypothèse, il manque aux plus simples notions du droit international.

V

La véritable cause de rupture entre le Nord et le Sud, celle qui a échappé un moment aux regards du public, est une question de prédominance, une prétention de suprématie de la part du Nord, un point de vue d'égoïsme qui annulait le but déclaré du pacte social des États-Unis, « d'établir la justice, « d'assurer la paix domestique, de pourvoir à la « défense commune, d'encourager la prospérité gé- « nérale et de garantir les bienfaits de la liberté. » M. Jefferson Davis, le président de la confédération du Sud, l'a bien fait remarquer dans le très habile discours qu'il a prononcé le jour de son installation au pouvoir (1).

(1) Voir ce document à la fin de l'ouvrage.

A propos de l'acquisition de la Louisiane, Jefferson écrivait le 12 août 1803 (1) : « On élève dans les « États de l'Est beaucoup d'objections contre cette « vaste extension de nos limites, et on propose « d'échanger la Louisiane ou une portion du moins « de cette contrée, contre les Florides..... » « Ces « fédéralistes voient déjà dans cette acquisition, la « formation d'une confédération nouvelle embras- « sant tous les affluents du Mississipi sur l'une et « sur l'autre rive, et la séparation des affluents « orientaux de l'Union actuelle. Une combinaison « semblable dépend de tant de circonstances impos- « sibles à prévoir, qu'il est difficile d'établir aucun « calcul sur des chances de cette nature. On a rare- « ment vu le voisinage produire entre deux nations « des sentiments d'affection; le résultat inverse est « peut-être une vérité universelle. Mais d'ailleurs, si « ces nations venaient à avoir un grand intérêt à se « séparer de nous, si leur bonheur en dépendait à un « point assez marqué pour les décider à s'exposer aux « inconvénients d'une pareille crise, pourquoi les « États de l'Atlantique redouteraient-ils cet événe- « ment? Mais nous, en particulier, qui les habitons « aujourd'hui, pourquoi prendrions-nous parti dans « une pareille question?... Les futurs habitants des « États de l'Atlantique et du Mississipi seront égale-

(1) Lettre à Breckenbridge · *Mémoires et correspondances de Jefferson.*

« ment nos enfants; nous leur laisserons des établis-
« sements distincts, mais limitrophes. Nous pensons
« que leur union est nécessaire à leur bonheur, et
« nous désirons qu'elle se maintienne. Les événe-
« ments peuvent en décider autrement; et s'ils croient
« un jour de leur intérêt de se séparer, pourquoi
« nous prononcerions-nous en faveur de nos descen-
« dants de l'Atlantique, plutôt qu'en faveur de nos
« descendants du Mississipi? Y a-t-il quelque diffé-
« rence entre les cadets et les aînés? Que Dieu les
« bénisse les uns et les autres, qu'il les maintienne
« unis, si c'est pour leur bien; mais qu'il les sépare,
« s'il doit en résulter pour eux plus d'avantage. »

On voit que les « fédéralistes » dont parlait Jefferson, avaient raison de prévoir que les États affluents du Mississipi formeraient tôt ou tard une confédération nouvelle, en même temps Jefferson avait raison de se résigner à voir ses États se séparer du reste de l'Union « si c'était leur avantage. »

Jefferson en s'exprimant ainsi, était conséquent avec les principes de la souveraineté des États, principes que sa large pratique de la démocratie avait su faire sortir de l'esprit de la constitution, qui sont restés en évidence, depuis lors, et qui triomphent finalement aujourd'hui. Jefferson, quoiqu'on ait cherché à insinuer le contraire, avait une grande lucidité en politique; son esprit fin et délié saisissait aisément toutes les conséquences de la condition

sociale que la démocratie venait de faire à son pays. Il savait bien que la liberté doit produire tous les fruits qu'elle porte en germe, qu'elle ne s'aliène pas, ne se subdivise point et que, comme la lumière ou le magnétisme, elle se communique sans rien perdre de sa force génératrice. En prévoyant la formation d'une confédération entre les États affluents du Mississipi, il leur reconnaissait le droit de ne sacrifier point leurs avantages individuels, et admettait *de plano*, des antipathies d'intérêts qui pouvaient rendre l'Union onéreuse à certains de ces États.

Ces antipathies d'intérêts sont nées entre le Nord et le Sud, à la longue, à mesure que chacun d'eux est entré plus avant dans l'accomplissement de sa mission, résultant de sa position géographique, de la nature de son sol, des conditions de son climat, de son organisation sociale, des mœurs de ses habitants.

Le Nord est devenu particulièrement manufacturier et industriel; le Sud est resté essentiellement agricole et producteur de matières premières. La tendance de l'un a toujours été de sauvegarder son industrie par des tarifs protecteurs et de jeter ses produits libres de droits sur les marchés du Sud en concurrence avec les produits européens chargés de droits dont le Sud supportait le poids. Celui-ci, au contraire, par cela même qu'il est producteur, avait un goût très net pour la plus large liberté du commerce, afin d'étendre ses marchés d'écoulement, de

pouvoir se procurer à moindre prix les objets dont il a besoin, et produire au meilleur marché possible.

Cet abîme économique entre les deux latitudes s'est ouvert à nu, dès le premier jour de la séparation. Pendant que la confédération du Sud se montrait nécessairement et naturellement libérale en matière de commerce, le Nord recourait immédiatement à l'établissement de tarifs onéreux. « Le nouveau « tarif, » disait à ce propos le *Moniteur français*, « aggrave toutes les taxes, soit directement, soit par « des combinaisons qui substituent le droit spécifique au droit *ad valorem*. Cette réforme rétrograde « a été fort mal accueillie en Angleterre, et elle ne « sera pas mieux goûtée en France... Si l'Union « n'est pas rétablie, le programme de la liberté des « échanges proclamé par le Sud ouvrira à notre « agriculture et à notre industrie une voie de relations fécondes et de larges compensations. »

C'était assez pour provoquer dans l'opinion publique un retour favorable à la nouvelle confédération. A une date plus récente (7 août), le Congrès de Washington a adopté de nouvelles mesures financières plus rigoureuses encore, marchant de jour en jour, sous l'empire des besoins du Trésor, dans la voie fatale où il est entré. Les droits sur la presque totalité des marchandises importées ont été augmentées. Ce contraste ne laisse pas que de produire une singulière impression qui n'est pas, certainement, à l'avan-

tage des États du Nord. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'au sein même de l'ancienne fédération il se rencontre des adversaires très passionnés de la politique du parti Lincoln, dans la classe des négociants, dans la presse, dans le Congrès, en dépit des censures, des accusations de trahison, des entraves plus ou moins ténébreuses opposées aux manifestations de l'opinion publique.

Une feuille de New-York, le *Journal of Commerce*, exprimait ces sentiments sur ce point en des termes trop vifs et trop clairs pour que je ne croie pas devoir citer ici ses propres expressions :

« La presse républicaine, dit ce journal, assure tous les jours que le gouvernement, en envoyant une force dans les États du Sud, a pour but de protéger dans ces États les citoyens restés fidèles à l'Union. Il n'y a probablement pas plus d'un dixième de la population de ces États qui voulût consentir à rentrer dans l'Union à d'autres conditions que la complète reconnaissance et la garantie de tous leurs droits....

« Un autre argument de ces journaux, c'est qu'ils prétendent que le Sud désire détruire notre gouvernement et nous priver de nos libertés. Le peuple du Sud n'a tenté et ne désire rien de pareil. Nous pouvons garder notre gouvernement tant qu'il nous plaira; mais il ne lui convient plus et il n'en veut pas pour lui... Est-il possible de rétablir l'Union par

la force? Mais qu'on suppose que l'armée du Nord réussisse à vaincre le peuple du Sud, la paix sera-t-elle rétablie de cette manière? L'histoire n'enseigne-t-elle pas qu'un peuple soumis par une force militaire ne peut jamais être considéré comme dévoué? Que deviendra la république, la grande citadelle de liberté érigée par nos ancêtres, et transmise avec orgueil à ses enfants, si nous employons un corps militaire pour faire observer la loi dans onze États. Il vaut mieux leur permettre de se retirer que de laisser notre gouvernement devenir un despotisme militaire, la forme de gouvernement la plus tyrannique qu'il soit possible d'imaginer. Si cette guerre continue, elle engendrera un esprit de haine entre les deux sections du pays. La guerre ne durera pas toujours; quand elle sera terminée, elle laissera après elle un gouvernement renversé, un peuple surchargé de taxes et mécontent, une dette nationale énorme, la cessation du commerce, la ruine des négociants. Ne vaudrait-il pas mieux reconnaître l'indépendance du Sud ou inviter les États révoltés à revenir à l'Union en leur promettant la reconnaissance de tous leurs droits? Voilà ce qu'il faut faire pour retrouver la paix et la prospérité. »

On a objecté que, jusqu'à présent, le Sud avait bien consenti à accepter cette situation inégale, qui n'est pas nouvelle dans l'existence de la République américaine.

Cela est vrai; mais il ne faut pas oublier que le Sud a été presque constamment le maître dans la conduite des affaires de l'Union, et qu'il n'avait pas à redouter d'empiétements injustes ni de pire état. Tant que l'un des deux grands partis politiques qui avaient des ramifications dans tous les États de l'Union, les démocrates et les anciens whigs, furent seuls à se disputer le pouvoir, l'équilibre ne pouvait pas être rompu. Les intérêts du Sud étaient garantis par une naturelle communauté d'intérêts avec le Nord; mais du jour où, avec M. Lincoln, le pouvoir a passé aux mains d'un parti sectioniste, antipathique et hostile au Sud où il n'avait aucune racine, le Sud a pu et a dû redouter toutes les calamités auxquelles il avait échappé. De ce jour, il n'y avait plus de sécurité pour le Sud dans la confédération; il s'en est retiré, entraînant dans sa cause non pas seulement les États à esclaves, mais tous ceux à qui il importe de ne pas subir la domination égoïste d'un groupe d'États sur le reste de l'Union.

On ne s'imagine guère une association où les intéressés ne jouissent ni des mêmes droits, ni des mêmes avantages, ni des mêmes sécurités.

VI

Le bilan des pertes de l'Europe par la continuation de la lutte est facile à établir : c'est, d'abord, la privation de la matière première qui est l'âme de l'industrie manufacturière, c'est à dire le coton ; c'est, déjà, le chômage dans les fabriques, la restriction apportée au commerce d'exportation ; c'est, en perspective, une crise commerciale en Amérique, peut-être une crise financière, dont les contrecoups rejailliront incontestablement sur l'Europe.

« A ne voir que les chiffres généraux, » disait à ce sujet le *Journal des Débats,* « le changement produit par la crise sécessionniste apparaît relativement faible. Dans le premier semestre de 1861, New-York a eu une importation de 519,3 millions de francs et une exportation de 349,3 millions : dans l'époque

correspondante de 1860, les chiffres avaient été de 588,6 et respectivement de 325,7 millions, il y aurait donc une diminution de 69,3 millions à l'importation et un accroissement de 23,6 millions de francs à l'exportation. On se tromperait cependant étrangement en prenant ces différences pour l'expression réelle de l'influence que la crise a produite sur les ventes et les achats de l'Union à l'étranger. C'est que la statistique commerciale de l'Amérique comprend non seulement les marchandises proprement dites, mais aussi le mouvement des *espèces* par lesquelles se soldent de part et d'autre les différences entre les marchandises achetées et les marchandises vendues. Or, c'est justement dans ce mouvement des espèces que la perturbation, effet de la crise, se manifeste de la façon la plus marquée.

« Dans le premier semestre de 1860, New-York n'avait reçu que 3,4 millions de francs en espèces, et elle avait payé à ses fournisseurs étrangers 107,9 millions; par contre, dans le premier semestre de 1861, New-York n'envoie à l'étranger que 16,2 millions, et s'en fait payer 129,5 millions en espèces. Cela revient à dire que forcée de « faire argent, » à tout prix, l'Amérique doit aujourd'hui se faire payer en espèces une grande partie des marchandises qu'elle fournit à l'Europe, et en retour desquelles elle pouvait jadis acquérir nos propres marchandises...

« Le trésor de Washington s'en ressent de la façon

la plus fâcheuse : le revenu douanier, qui avait été de 92 millions de francs dans le premier semestre de 1860, serait de 5,3 millions en 1861. »

Le même journal dit :

« Parmi les effets à prévoir de ce qui se passe en Amérique, il en est un qui, hélas! n'est pas seulement probable, car il est parfaitement certain, c'est qu'un débouché des plus vastes va être pour quelque temps ou dès à présent fermé à l'industrie de l'Europe.—La nation américaine consommait en grande quantité des produits de toute sorte de l'Europe ; maintenant que ses ressources sont dévorées par la guerre, la consommation va y diminuer dans une très forte proportion. C'est un grand malheur pour les ateliers de Lyon, de Reims, de Paris, d'Elbeuf, de Limoges, pour les vignobles de la Champagne et du Bordelais, comme pour les manufactures de Manchester, de Birmingham, de Bradford, pour celles de la Suisse, de la Belgique et du Zollverein.

« Un autre effet, dont il n'est pas absolument inopportun de se préoccuper, c'est que si la guerre civile, ajoutant à ses horreurs celles de la guerre servile, arrêtait la production du coton dans les États du Sud, ou si seulement le Nord, par un effort qui ne lui serait pas difficile, bloquait plus ou moins hermétiquement les ports des États cotonniers, la première des industries manufacturières de l'Europe manquerait de la matière première qui lui est indis-

pensable. Pour tous les États européens, ce serait une rude épreuve. Pour l'Angleterre, ce serait une calamité. Est-il interdit de penser que le gouvernement britannique, dans son souci pour l'existence des populations ouvrières, témoignerait énergiquement, en pareil cas, qu'il supporte impatiemment le blocus des ports du Sud, dans l'hypothèse où, le travail des noirs n'ayant pas été suspendu par des rébellions, le coton existerait réellement dans ces ports? N'y aurait-il pas de ce côté de terribles complications en perspective? »

A tous les points de vue, c'est donc un malheur que l'équilibre américain ait été brisé; mais ce qui est un bien plus grand malheur encore, c'est que la rupture de cet équilibre ne se soit pas faite sans effusion de sang, et sans que les intérêts du monde entier s'y trouvent compromis pour un temps plus ou moins long.

Quant aux conséquences morales que l'on en pourrait tirer, elles sont de nature diverse.

Les ennemis de la liberté et de la démocratie ont poussé des cris de triomphe à la nouvelle de cette lutte fratricide. Pour eux, c'était la preuve la plus évidente de l'impuissance de la démocratie à rien fonder de solide, de sérieux, de stable.

Les événements sont venus rabattre de leur insolente joie.

L'Union vivait depuis trois quarts de siècle à

l'abri d'une constitution, qui est la suprême expression de la liberté et de la démocratie, à laquelle le peuple américain a dû cette rare fortune de devenir le peuple le plus sympathique de la terre, et de réaliser en un petit nombre d'années, la plus grosse somme de progrès qu'aucune nation, dans sa plus longue existence, eût jamais encore réalisée.

Eh bien! au lendemain de la séparation, que fait la nouvelle confédération? Elle adopte purement et simplement l'ancienne constitution fédérale. « Nous avons changé nos relations politiques, mais non notre système de gouvernement, » dit M. Jefferson Davis dans son discours déjà cité. Et en effet, il n'y a eu de changé dans la constitution de 1787, que la reconnaissance explicite de la souveraineté individuelle des États; ce qui était dans l'esprit sinon dans la lettre de cette constitution; une durée de six ans au lieu de quatre aux fonctions du président, non rééligible après l'accomplissement de son mandat. Enfin la république cadette tout en reconnaissant l'esclavage, interdit la traite des noirs, et constate le droit de chaque État à maintenir ou à abolir chez lui l'esclavage, en sorte qu'il se peut faire que la confédération du Sud compte dans son sein des États libres.

Le système demeure intact; la confédération du Sud est toujours une république démocratique; sa foi dans l'œuvre passée est toujours aussi énergique,

et elle prouve bien que ce n'est pas uniquement pour sauver ou pour étendre une institution anti-humaine destinée à périr, de son propre aveu, qu'elle s'est séparée du Nord.

Les ennemis de la liberté et de la démocratie en seront pour leurs frais de réjouissance, et l'Amérique, au Nord comme au Sud, continuera la noble mission que Bancroft (1) lui attribue. « Les États-Unis d'Amérique, » dit cet éminent historien, « constituent une partie essentielle d'un grand système politique qui embrasse toutes les nations civilisées. A une époque où la puissance de l'opinion s'accroît rapidement, les États-Unis ont la préséance dans la pratique et dans la défense du droit d'égalité parmi les hommes. »

Rien, Dieu merci, ne sera changé à cet état de chose.

Quant à ceux qui se sont réjouis du conflit américain, au point de vue de la suppression de l'esclavage, et qui ont même prononcé ce vieux mot à effet : « Périsse l'Union, plutôt qu'un principe! » ils en seront, eux aussi, pour leurs frais d'espérance. Depuis trois quarts de siècle le Nord et le Sud vivaient dans les conditions où ils se trouvèrent au moment où la scission a été prononcée : c'est à dire avec des États à esclaves et des États sans esclaves, sans que les premiers se soient crus et sans que l'Europe les ait

(1) *Histoire des États-Unis.* Brux., 1862, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 6 vol. in-8°.

regardé comme souillés ni rabaissés par ce contact, et c'est au moment où une guerre éclate entre le Nord et le Sud qu'on semble s'apercevoir que cette souillure existait!

Je suis du parti des hommes qui condamnent l'esclavage, parce que l'esclavage est une institution qui doit disparaître, et parce qu'en général les hommes qui le condamnent ont l'âme généreuse et sont des amis de la liberté; mais précisément à cause de cela, je ne sais pas concilier cet amour de la liberté avec l'espérance qu'ils avaient de voir succomber sous une crise terrible le peuple le plus libéral et le plus démocratique de la terre.

Leurs vœux irréfléchis, ne se réaliseront pas. L'ancienne Union sera dissoute; mais le peuple américain ne périra pas. Il y aura deux républiques dans l'Amérique septentrionale, l'une sans esclaves, l'autre avec des esclaves, avec cette différence que le Nord aura de moins qu'auparavant une influence autorisée sur le Sud pour l'amener progressivement à abolir l'esclavage; ce à quoi le Sud était parfaitement résigné. Et heureusement, pour la satisfaction de ceux là mêmes qui souhaitaient la ruine d'une grande nation plutôt que l'abdication d'un principe, ni la liberté, ni la démocratie n'auront sombré dans cette grande tempête. On aura vu cet admirable spectacle d'un groupe d'États formés à l'école de la liberté, sortir de la famille, non pour répudier leur origine, mais

pour se reconstituer à l'abri de la liberté et de la démocratie.

M. Michel Chevalier, confiant comme nous, parce qu'il la connaît, dans la constitution sociale du peuple américain, s'exprimait ainsi, en 1835, à un moment où une de ces crises de dissolution qui ont été fréquentes en Amérique, menaçait l'Union. « Quels doivent être, disait-il, les caractères de cette révolution que l'on voit venir? A quelles institutions donnera-t-elle le jour? Qu'est-ce qui doit périr dans cette liquidation? Qu'est-ce qui doit grandir dans ces orages? Qu'est-ce qui doit s'y tremper pour résister à l'action des siècles? Je ne me sens pas le don de prophétie, et je n'essayerai pas de pénétrer le mystère des destinées du Nouveau Monde. Il y a cependant en moi une conviction : c'est qu'un peuple qui possède l'énergie et l'intelligence dont sont doués les Américains; un peuple qui a, comme ils l'ont, le génie du travail, qui, comme eux, combine la persévérance avec l'esprit de ressources; qui est essentiellement méthodique et rangé, et qui, à défaut de croyances bien vives, est du moins imbu jusqu'à la moelle des os d'habitudes religieuses, un tel peuple ne peut être né d'hier pour disparaître demain. La nation américaine, malgré des défauts originels, malgré les lacunes nombreuses qu'une croissance précipitée et une éducation superficielle ont laissée dans ses idées, ses coutumes et ses sentiments, est vraiment grande et

forte. Pour de telles nations, les plus violentes tempêtes sont de salutaires épreuves qui les fortifient, de solennels enseignements qui éclairent leur esprit, élèvent leur âme et affermissent leur moralité. »

L'événement donne raison à cette saine appréciation.

X. E.

15 Septembre 1861.

LIVRE PREMIER.

LIVRE PREMIER.

QUESTIONS DIVERSES.

CHAPITRE Ier.

LE DRAPEAU AMÉRICAIN.

Le titre de cet ouvrage est le drapeau américain lui-même.

On connaît ce drapeau. On sait que chacune des étoiles qu'il porte dans ses plis, représente l'un des États de la grande confédération républicaine de l'Amérique du Nord. Trente-quatre étoiles y brillent présentement (1). D'autres constellations attendent le moment, probablement très prochain, où elles se fixeront à ce firmament flottant aux quatre vents du monde.

Ce drapeau n'a pas toujours été aussi étoilé qu'il l'est aujourd'hui. Il n'a pas toujours eu, non plus la forme et les dispositions qui le caractérisent.

Jusque dans leur drapeau, cet emblême sacré, ce morceau du cœur de la nation, les Américains du Nord avaient montré

(1) A l'heure où j'écris ces lignes, le drapeau américain ne porte que 33 étoiles; l'apparition de la 34e est si imminente que je la devance, de bien peu d'heures peut-être, en la considérant comme éclose déjà au ciel américain.

leur esprit d'indépendance, oubliant le sentiment d'union qui a fait leur force.

Primitivement le drapeau américain était simplement composé des bandes longitudinales qu'on y remarque encore. Le nombre de ces bandes n'était réglé par aucune loi. Quelques États, suivant le caprice de chacun, en mettaient neuf à ce drapeau ; d'autres en élevèrent le nombre jusqu'à dix-huit.

Mais en 1814, lors de l'admission au rang d'État, du Territoire de l'Indiana, un représentant de New-York, M. Wendower proposa au Congrès de fixer le pavillon national d'une manière définitive. Ce ne fut que trois ans après, en 1817, que le comité nommé à cet effet, présenta son rapport, mais sans qu'aucune décision eût été prise. M. Wendower persistant dans son idée demanda au capitaine Reid du brick *général Amstrong,* le dessin d'un drapeau qui représentât l'accession. des nouveaux États, sans détruire le caractère du drapeau primitif. Le capitaine Reid proposa le pavillon actuel, en y réduisant les bandes à *treize*, figurant le nombre des États existant au moment de la conquête de l'indépendance, et en le constellant d'autant d'étoiles qu'il y avait, et qu'il aurait désormais, d'États dans la Confédération.

L'exergue symbolique de l'Union américaine : *E pluribus unum* se trouva, de la sorte, justifié. Ce modèle de drapeau conçu d'après une idée si simple et si ingénieuse à la fois, ne fut définitivement adopté, cependant, qu'en 1818. Le 13 avril de cette année, un drapeau confectionné par Mme Reid et par quelques dames de Washington-City, fut arboré solennellement sur le dôme du Capitole.

Ce drapeau en déployant ses treize bandes et les vingt étoiles dont il était alors constellé, développa aux yeux du peuple américain l'histoire de ses progrès gigantesques. Le temps a sanctionné l'orgueilleuse pensée qui se cachait, sous

les formes de la logique, dans les plis de ce symbole. En moins d'un siècle, le nombre des États de l'Union s'est élevé de treize à trente-quatre et sa population du chiffre de 4 millions a atteint celui de trente-trois millions d'âmes.

Les treize États primitifs que figurent les treize bandes du pavillon américain sont : Le MASSACHUSETTS, le RHODE-ISLAND, le NEW-HAMPSHIRE, le CONNECTICUT, le NEW-YORK, le NEW-JERSEY, la PENNSYLVANIE, le DELAWARE, le MARYLAND, la VIRGINIE, la CAROLINE DU NORD, la CAROLINE DU SUD, la GEORGIE.

Les trente-quatre étoiles du drapeau représentent, outre les treize États que je viens de citer : le MAINE, le VERMONT, le MICHIGAN, l'IOWA, la CALIFORNIE, l'OREGON, l'ALABAMA, la FLORIDE, la LOUISIANE, l'ARKANSAS, le MISSISSIPI, le MISSOURI, le TENNESSEE, le KENTUCKY, l'ILLINOIS, l'OHIO, l'INDIANA, le WISCONSIN, le TEXAS, le MINNESOTA et le KANSAS (1).

En dehors des États, il faut ajouter le District de Columbia, ou District fédéral.

Sept Territoires : Le WASHINGTON, l'UTAH, le NOUVEAU-MEXIQUE, le NEBRASKA, le MESSILLA, l'INDIAN, le DAKOTAH attendent leur tour ou se préparent à entrer plus ou moins prochainement dans l'Union à titre d'États.

Je ne parle ici, bien entendu, que des portions de pays qui se trouvent compris dans les limites actuelles de l'immense Confédération américaine, sans préjuger des conquêtes qu'elle médite en ce moment même et qui grossiront tout à coup, sinon le nombre des États, du moins celui des Territoires.

Je crois devoir rappeler quelles conditions, aux termes de la constitution fédérale, un Territoire doit remplir pour être élevé au rang d'État et faire partie de l'Union.

Tant que le nombre d'habitants mâles est au dessous de

(1) La 34e étoile, la plus prochaine, dans l'ordre régulier des faits.

5,000, le Territoire est en lisières. Des fonctionnaires nommés par le président des États-Unis administrent ce Territoire, et toutes mesures prises et promulguées par eux ont force de loi, sous l'approbation du Congrès.

Au delà du chiffre de 5,000 habitants mâles, le peuple d'un Territoire a le droit de faire ses lois qui sont soumises à l'approbation du gouverneur nommé par le Président, et à la sanction du Congrès. Ce ne sont plus des lisières, c'est la condition d'un mineur placé en tutelle.

Pour qu'un Territoire prétende au rang d'État, il faut que sa population s'élève à 40,000 âmes. Une fois ce chiffre constaté, et après un vote du Congrès, l'exercice de la tutelle cesse, le Territoire devient indépendant, maître et responsable de ses actes, et se donne une constitution, dans la limite des droits et obligations que la constitution fédérale lui impose à l'égard de l'Union.

Une étoile s'ajoute alors au drapeau américain, et on compte un membre de plus dans la grande famille des États.

On connaît peu, en général, comment étaient organisées les colonies anglaises qui, en se séparant de la mère-patrie, formèrent ce magnifique noyau primitif qu'on appela l'Union. Avant d'entrer, comme je me propose de le faire, dans l'étude détaillée de cette fondation des États primitifs, je crois utile de donner ici, un résumé succinct et en quelque sorte chronologique de l'existence de ces treize États.

Le Massachusetts, colonisé par une compagnie d'émigrants, en vertu d'un traité du 3 novembre 1620, obtint une première charte le 4 mars 1629, une seconde le 13 janvier 1630, une autre charte explicative le 20 août 1726, et enfin une quatrième le 7 octobre 1731. Le Massachusetts se donna une constitution le 2 mars 1780, et la révisa le 3 novembre 1820.

Le New-Hampshire, compris d'abord dans le territoire et

dans la charte du Massachusetts jusqu'en 1679, reçut à cette époque une charte spéciale et le droit de se gouverner lui-même, comme colonie indépendante. Le 5 janvier 1776, le New-Hampshire vota sa première constitution d'État, la modifia en 1784, puis en 1792.

Le Rhode-Island fut également une dépendance du Massachusetts jusqu'au 8 juillet 1662, époque à laquelle il reçut une charte particulière que cet État, même après son indépendance, conserva comme constitution jusqu'au mois de septembre 1842.

Le Connecticut a également conservé jusqu'en 1818 la charte primitive qui lui avait été accordée en 1742, époque à laquelle il avait cessé d'être une annexion de la colonie du Massachusetts.

Nous expliquerons plus loin les causes qui décidèrent les trois colonies du Rhode-Island, du Connecticut et du New-Hampshire à se détacher de la colonie-mère, le Massachusetts, et à s'affranchir, peut-on dire, de son joug.

Ces quatre États primitifs furent ce qu'on nomma la Nouvelle-Angleterre. Deux autres États, le Maine et le Vermont, formés des portions de territoires dépendant jadis de ces quatre colonies, s'y ajoutèrent ultérieurement.

L'État de New-York était compris ainsi que le New-Jersey dans une concession faite au duc d'York par lettres patentes de 1663, 1664 et 1674. Le New-York se donna en 1801 sa constitution d'État, qu'il modifia en 1821, puis en 1846.

Le New-Jersey ne fut séparé du New-York qu'en 1677 et à partir de 1702 il fut administré par la couronne d'Angleterre.

La Pennsylvanie reçut sa Charte constitutive le 28 février 1681, se donna sa constitution en 1776 et la modifia en 1790.

Le Delaware qui avait fait partie de la concession de la Pennsylvanie, quoiqu'ayant formé ensuite une colonie séparée, fut régie néanmoins jusqu'au moment de l'émancipation

par la Charte de celle-ci. Le Delaware fut un des premiers à se voter une constitution en 1776 et la renouvela en 1790.

Le Maryland reçut une Charte coloniale en 1632; le 14 août 1776 il vota sa constitution, qu'il amenda en 1795, en 1799, et enfin en 1812.

La Virginie qui fut le premier sol colonisé dans l'Amérique du Nord reçut sa première Charte en 1606; la seconde lui fut octroyée en 1609, la troisième en 1612. Elle vota sa constitution le 5 juillet 1776, et la modifia en 1830.

Pendant de longues années, la Caroline du Nord et celle du Sud ne formèrent qu'une seule et même colonie sous la dénomination de Caroline, en vertu de deux Chartes des 20 mars 1643 et 30 juin 1645. En 1729, la Caroline se divisa en Caroline du Nord qui vota en 1776 sa constitution amendée en 1835, et en Caroline du Sud qui modifia en 1778 et en 1790 la constitution qu'elle avait votée en 1776.

La Georgie, enfin, fut colonisée en 1732. Elle vota sa constitution d'État en 1777, la renouvela en 1795, et s'en donna une nouvelle en 1798.

Un fait particulier frappe dans cette succession de dates que je viens de grouper : ce sont les modifications que ces États apportèrent aux constitutions qu'ils se donnèrent après la proclamation de l'indépendance des colonies. Ces modifications ou ces renouvellements de constitution contrastent avec l'immuabilité de la constitution fédérale votée en 1789; ils sont le résultat des divers systèmes de politique qui ont plus ou moins gagné du terrain aux États-Unis. La doctrine victorieuse des droits des États, de leur indépendance isolée, a nécessairement modifié l'esprit primitif de ces constitutions qui tendaient à centraliser l'action commune (1). Au fur et à mesure qu'ils se sont

(1) Voyez la *République américaine*, où j'ai expliqué la lutte des deux doctrines.

fondés, les États nouveaux montraient une plus grande jalousie à maintenir ces droits particuliers des États, proclamés par Jefferson, et sur lesquels ils renchérissaient encore. Les anciens États, sous peine de compromettre l'unité, sinon l'Union, de l'esprit fédéral ont dû suivre ce mouvement; et on remarquera que pour beaucoup d'entre eux, les modifications subies par leurs constitutions concordent avec l'établissement d'États nouveaux, surtout dans l'Ouest.

Il faut tenir compte aussi de la précipitation avec laquelle les premières constitutions, conquête de l'indépendance, furent votées, et dans lesquelles il fut impossible de prévoir tout ce que la marche rapide du progrès et des événements devait y introduire plus tard.

CHAPITRE II.

ORIGINE ET PROGRÈS DE L'UNION.

Toutes les questions qui intéressent la vie des États, méritent d'être examinées ici, en présence de la croissance de l'Union que nous venons de voir dans son groupe primitif des treize États. Au nombre de ces questions, celle des budgets, des dépenses et des recettes communes, est une des plus curieuses à étudier de près.

Les dépenses publiques ont naturellement augmenté, depuis 1790, au fur et à mesure de l'accroissement de la population, du territoire et du développement du commerce et de l'industrie. Chose singulière dans un pays aussi pratique que les États-Unis, j'ai eu maintes fois l'occasion de constater que cet accroissement de dépenses était, aux yeux des partis, un argument dans les accusations qu'ils dirigent contre le gouvernement de l'Union. Il semble qu'on n'ait pas voulu tenir compte de cette augmentation résultant tout naturellement des causes qui ont fait la prospérité du pays. Quoi qu'il en soit, et tout en faisant bonne part à la justesse de certaines récriminations, je me bornerai à rappeler les

chiffres qui contiennent tout l'enseignement que je prétends mettre sous les yeux du lecteur.

En 1789, la moyenne des impôts par individu était de 48 cents (2 fr. 52 c.) pour une population de près de cinq millions d'habitants, et alors que cette population était d'environ quatre personnes par mille carré de la superficie totale du territoire de l'Union. Aujourd'hui que cette proportion est d'un peu plus de huit personnes par mille carré, la moyenne de l'impôt par individu est de 2 dollars 98 cents (15 fr. 64 c.).

Le budget fédéral qui n'était en 1789 que de 551,491 dollars 71 cents (2 millions 895,291 francs) s'élevait en 1859 à 41,374,695 dollars (206 millions 207,148 francs). En soixante-neuf ans, ce budget s'est donc accru de 204,311,857 francs. Si les dépenses ont augmenté dans des proportions aussi considérables, il faut bien reconnaître que les ressources ont suivi une progression égale, puisque l'année 1859 est la seule, depuis la fondation de l'Union qui ait présenté un déficit budgétaire.

Bien que la moyenne de l'impôt, ainsi que nous l'avons établi plus haut, ait sextuplé, ce qui n'est pas considérable à tout prendre, cet accroissement proportionnel n'eût pas suffi à couvrir l'énorme disproportion qui existe entre le chiffre du budget de 1789 et celui du budget de 1859. Ce n'est donc pas l'individu seul qui a contribué à cette augmentation des dépenses fédérales et qui, par conséquent, en a pâti. Il a fallu nécessairement que les sources de richesses se soient singulièrement développées. Il est facile de le comprendre d'ailleurs, quand on sait que les revenus fédéraux se composent uniquement des recettes de la douane, du produit de la vente des terres publiques, des droits de poste et de menus articles. Les douanes sont en tout cas, la source principale de ces revenus; le tableau des recettes fédérales pour

l'année 1859 montre dans quelle proportion cette branche de revenus est au dessus des autres, ainsi : la douane a produit 219,395,500 francs ; la vente des terres 18,447,000 francs, les articles divers 6,584,112 francs.

Voici un tableau qui représente d'une manière exacte l'accroissement progressif des dépenses fédérales depuis 1789 jusqu'au temps présent.

Ces dépenses ont été pour les années 1789 à 1792 de 18,987,465 fr. — 1792 à 1796 : 60,416,025 fr. — 1796 à 1800 : 106,691,755 fr. — 1800 à 1804 : 180,872,165 fr. — 1804 à 1808 : 119,636,220 fr. — 1808 à 1812 : 180,739,285 fr. — — 1812 à 1816 : (période de guerre avec l'Angleterre) 542,685, 430 fr. — 1816 à 1820 : 293,490,435 fr. — 1821 : 53,617,350 fr. — 1822 : 49,138,210 fr. Le total du budget des quatre années 1825 à 1828 s'est élevé à 246,566,065 fr., celui des dix années de 1849 à 1858 a été de 2,555,017,980 fr., soit une moyenne de 255 millions ; sauf qu'il faut tenir compte que le moins élevé de ces budgets, celui de 1850, a été de 192,125,260 fr. et que le plus élevé, celui de 1858, de 359,505,650 fr.

Les remarques suivantes ont été faites sur ces chiffres, toujours en vue de formuler des accusations contre telles ou telles administrations. Par exemple, en totalisant les trente-trois budgets annuels de 1789 à 1822 (1,511,274,340 fr.), on a trouvé que les cinq budgets de 1854 à 1858 soit 1,522,130,020 fr., ensemble avaient dépassé les premiers de 10,855,680 fr.

Quoi d'étonnant à cela? Il suffit pour expliquer ce formidable accroissement budgétaire, de se rendre compte du progrès matériel de l'Union. La meilleure preuve que l'un et l'autre élément devait marcher de pair, c'est que le Trésor américain a été tout à coup gorgé de ressources dont on ne trouvait pas l'emploi.

La crise financière de 1857, un gaspillage coupable, des déprédations administratives commises avec une impudence incroyable y mirent bon ordre, et plus de 300 millions disponibles dans le Trésor s'écoulèrent par des voies inconnues, et ce Trésor trop riche se trouva, ttout à coup, vide et en déficit.

Mais les sources de la richesse en ce pays sont si fécondes que la situation financière du gouvernement des États-Unis que l'on avait présentée comme gravement compromise par l'administration de M. Buchanan et par les événements qui se sont passés sous sa présidence, s'est tout à coup et considérablement améliorée. Les déficits prédits et prévus pour l'année financière 1860 ne se sont pas réalisés. L'équilibre entre les recettes et les dépenses paraît, au contraire, devoir se rétablir, et tout laisse voir que les désastres d'un moment seront vite réparés.

Si nous insistons ici, sur ces questions de détail, c'est qu'elles prouvent les forces vives de ce pays, et que nous y trouvons un argument pour établir les puissantes bases sur lesquelles est assise sa prospérité. Voici comment s'exprime sur ce sujet un important organe américain.

« Après deux années assez insignifiantes, une nouvelle impulsion est donnée aux affaires. Les fortes récoltes de coton et de grains ravivent le commerce qui languissait et les importations remontent au chiffre qu'elles avaient atteint avant 1857.

« Au mois de décembre dernier (1), le secrétaire du Trésor estimait approximativement le revenu de 1859-1860 à 69,063,298 dollars (dont 56 millions provenant de la Douane) et les dépenses à 73,139,147. Il devait donc y avoir à la fin de l'année fiscale, c'est à dire le 30 juin 1860, un déficit de

(1) Décembre 1859.

4,075,848 dollars. Un premier trimestre est presque terminé, et le chiffre des recettes permet d'espérer non seulement qu'il n'y aura pas de déficit à la fin de l'année, mais qu'il restera un excédant au Trésor.

« Nous venons de dire que les magnifiques récoltes de l'Ouest et du Sud avaient produit leur effet accoutumé sur le chiffre des importations. La valeur de celle-ci sera cette année, d'environ 390 millions de dollars. Le prélèvement des droits de douane sur ce total donnera 62,400,000 dollars et non plus 56 millions comme l'estimait M. Cobb; tandis que les dépenses qui, selon ce dernier, devaient s'élever à 73,139,147 dollars ne dépasseront pas 63,300,000 dollars, ce qui laissera au trésor, le 1er juillet 1860, un excédant d'environ 14 millions au lieu du déficit de 4 millions prévu et annoncé.

« La situation est très bonne, on le voit, mais la prospérité nous égare souvent et nous inspire de folles illusions. Les peuples, comme les individus, sont naturellement enclins à abuser de la richesse. Nous en avons plus d'une fois fait, aux États-Unis, la cruelle expérience, et les deux leçons que nous avons reçues ne nous ont pas encore corrigés. Après une série d'années d'abondance, il est rare qu'il ne survienne ici un désastre financier. Les banques et les compagnies industrielles doivent être prudentes et le commerce se rappeler qu'en exagérant les importations il cause sa propre ruine. Il est difficile sans doute de résister à l'entraînement que provoque l'excès des richesses, mais que le passé nous éclaire sur les dangers de l'avenir. Les grandes fortunes sont celles qui se dissipent le plus vite, parce qu'elles semblent inépuisables. De même les années les plus dangereuses pour les agriculteurs sont celles où leurs denrées commandent le prix le plus élevé, parce qu'ils oublient que celle qui suivra sera peut-être une année de

disette, et qu'ils contractent de lourdes dettes sur la foi des promesses du présent.

« L'année 1857-1858 fut marquée par une forte crise financière et le revenu de la douane tomba à 41,789,620 dollars. M. Buchanan venait de prendre en mains les rênes de l'administration et il se vit obligé d'avoir recours à l'emprunt pour subvenir aux besoins du gouvernement. L'équilibre s'est rétabli depuis, et le Trésor a pu racheter une partie de ses billets. Il est à peu près certain qu'à l'expiration du mandat du président actuel, l'administration aura payé tous les billets émis par le Trésor et que celui-ci léguera un excédant au successeur de M. Buchanan.

« La récolte du coton, nous le répétons, sera très belle, on l'estime à 4 millions de balles au moins. Une vaste superficie de terrains nouveaux a été mise en culture, de sorte que la production, même si le temps n'avait pas favorisé les planteurs, devait présenter un notable accroissement. Quant à la récolte des grains, elle sera d'environ deux cent millions de boisseaux, c'est la plus forte qu'auront faite jusqu'à ce moment les fermiers de l'Ouest. D'une autre part l'exploitation des mines aurifères de la Californie, de l'Oregon et du Kansas continue à donner des magnifiques résultats, de manière qu'il nous sera facile d'envoyer au dehors pour payer une partie de nos achats, environ 60 millions de dollars. »

Voilà, à coup sûr, des éléments de prospérité incontestables pour un grand gouvernement. Il faut bien le dire, on ne citera à côté des États-Unis, aucun pays possédant d'aussi puissants ressorts, et à qui il soit permis du jour au lendemain, de rétablir avec une telle rapidité, une position considérée comme gravement compromise.

Enfin je compléterai ces renseignements sur la situation financière des États-Unis en ajoutant que, en 1860, la dette

nationale permanente s'élevait à 225,779,885 fr. et la dette temporaire à 75,234,000 fr. soit au total 301,013,885 fr.

Pour avoir une idée du budget des dépenses des États-Unis, je résumerai le dernier rapport au Congrès du cabinet de Washington.

Commençons par la guerre. L'armée américaine comprend un total de 18,165 hommes, mais l'effectif n'a jamais dépassé 11,000 hommes. Si insignifiantes que soient ces forces au point de vue numérique, le gouvernement n'en est pas moins obligé de les répartir sur une étendue de trois millions de milles carrés où se trouvent 130 postes. On s'étonne comment avec d'aussi faibles moyens d'action on puisse protéger l'immense frontière des États-Unis.

« On dit que nous sommes en paix, s'écrie à ce propos « un journal américain, et pourtant il n'y a pas d'armée plus « activement occupée que la nôtre. Elle est toujours en « mouvement; elle est obligée de se multiplier pour sup- « pléer à l'insuffisance des régiments et couvrir les diffé- « rents points menacés par les Indiens. »

Le secrétaire de la guerre proposa de recruter parmi les jeunes gens de la frontière, qui sont tous d'excellents cavaliers et de très habiles tireurs, plusieurs régiments de carabiniers dont la période de service ne dépasserait pas six mois. En fixant l'enrôlement à ce court espace de temps, on est sûr de remplir promptement les cadres, car si les intrépides colons du désert refusent de prendre du service, c'est qu'ils ne veulent pas enchaîner leur liberté pendant cinq ans (1). Ils devront fournir leur équipement afin d'être prêts à entrer immédiatement en campagne. Quant à la discipline, on sait que ce n'est pas là une condition indispensable de

(1) Voir la *République américaine*, t. Ier. — On y trouvera des indications sur l'esprit de discipline et sur les idées des Américains à l'endroit de la durée des enrôlements.

succès dans la guerre des Indiens; la victoire, dans ces rencontres irrégulières, dépend du courage et de l'héroïsme de chaque combattant en particulier.

Le budget de la guerre s'est élevé pour l'année 1859 à 116,219,110 francs.

Celui de la marine s'est élevé à 73,663,050 fr., et cependant il a fallu faire face à l'expédition du Paraguay; en plus le secrétaire de la marine a annoncé que d'énergiques mesures ont été prises pour supprimer la traite des Africains. Depuis l'installation de l'administration actuelle, vingt navires à vapeur ont été ajoutés à la marine militaire, dont treize construits par ordre du gouvernement.

Cet accroissement des forces ne paraît pas, cependant, suffire, pour protéger efficacement le commerce américain qui se développe avec une si prodigieuse rapidité dans les deux Océans. « Cette insuffisance de canons, dit à ce sujet, un organe de la presse américaine, nous place souvent dans la nécessité de subir des affronts de la part de gouvernements éloignés et de laisser impunis des actes agressifs dont notre commerce et nos nationaux sont victimes. »

Même avec ces forces insuffisantes en apparence, il faut reconnaître que les États-Unis savent se faire respecter. On pourrait donc taxer d'exagération ces regrets du journal que je viens de citer, si l'on ne savait que, au fond, il y a une autre cause à ces plaintes, lesquelles ont leur origine dans la comparaison que les Américains du Nord sont admis à faire entre leurs forces navales et celles des puissances européennes qu'une série d'événements plus ou moins graves ont, depuis quelque temps, appelées à intervenir dans les affaires politiques de quelques-uns des États du Nouveau Monde. Cette intervention n'est pas tout à fait du goût des Américains; ils y trouvent matière à réclamations et, à coup

sûr, si la marine des États-Unis était plus puissante, la république américaine se sentirait plus forte à assurer la pratique des doctrines de Monroe (1). Le peuple américain ronge son frein de ne pouvoir empêcher ces empiétements de l'Europe en Amérique, mais le gouvernement a plus de sagesse que le peuple en se refusant les moyens d'obéir à l'entraînement de ces passions.

Il faut bien reconnaître, cependant, que ce n'est pas l'ambition toujours et encore moins l'esprit de contradiction aux doctrines et aux principes du droit international et du droit local, qui conduit les nations européennes à promener leurs drapeaux et leurs canons le long des côtes de l'Amérique, et les États-Unis à tolérer ce germe d'un empiétement, formidable dans l'avenir, à la doctrine si chère de Monroe. C'est la faiblesse politique des États américains avec lesquels l'Europe est obligée à des démêlés; c'est l'incroyable arrogance de quelques-uns; ce sont les infractions continuelles de quelques autres aux plus simples règles de la protection envers les étrangers; c'est la folie de ceux-ci, la décomposition morale de ceux-là, qui appellent et nécessitent, pour répéter nos propres expressions, l'intervention des puissances européennes à tour de rôle ou simultanément. Nous venons de dire et nous redisons que c'est là une nécessité fâcheuse et grosse d'orages et de complications.

L'habitude est une terrible enchanteresse.

En s'accoutumant à ces interventions fréquentes, à ces appels aux armes, à ces faciles victoires, à ces satisfactions promptement accordées, l'Europe qui verra de trop près ces misères, ces dissensions intérieures, ces décrépitudes, cette décadence chaque jour les gagnant comme une plaie incurable, l'Europe, disons-nous, finira par s'imaginer qu'il lui

(1) Voir au sujet de cette doctrine ce que j'en ai dit dans la *République américaine*.

est aisé de prendre pied dans ces États appauvris, d'y asseoir son influence.

Nous ne prétendons pas que les États-Unis aient à craindre cela demain; mais en politique aussi bien que dans le train de la vie ordinaire, l'habitude est une seconde nature. On se fait à un même chemin, on s'identifie aux mêmes personnes, on se trouve bien, puis mieux sous un toit hospitalier. De là des relations devenant impérieuses, des despotismes d'intérieur, de là aussi des tyrannies politiques, des exigences de nation à nation, des services à l'aide desquels on se déclare tout à coup créancier de l'indépendance d'un peuple.

Que deviendrait alors la doctrine de Monroe, ce palladium de la politique nationale des États-Unis? Nous ne la discutons pas ici; nous constatons un fait imminent, et qui a trouvé déjà plus d'une fois son application.

Nous ne croyons pas que ce puisse être impunément que, dans un court espace de temps, la France ait dû montrer son pavillon et ses vaisseaux de guerre dans Venezuella, pour obtenir non seulement des réparations, mais pour *dicter* une sorte de ligne de conduite au gouvernement de ce pays; — que l'Angleterre se croie obligée à surveiller de près le Nicaragua si sujet à caution et où elle a des intérêts engagés, et à demander peut-être au Paraguay des satisfactions—que la France, l'Angleterre et l'Espagne, et nous ne savons combien d'autres nations ont été prêtes à se liguer pour punir le Mexique des insolences et des extravagances d'un gouvernement odieux.

Nous en passons et des meilleurs. Nous ne citons que les faits actuels, car il n'est peut-être pas une des républiques de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, qui n'ait eu des comptes à rendre à quelque puissance européenne, sinon à toutes.

L'Europe ne montre pas de susceptibilités exagérées; elle protége ses nationaux, légalement, régulièrement, efficacement partout où ils sont lésés, partout où le drapeau sans canon ne suffit pas à les protéger. C'est de toute justice, et les États-Unis en font autant. Les causes de cette immixtion de l'Europe aux affaires du Nouveau-Monde, nous les avons dites plus haut.

Quelle conclusion tirer de là? Une conclusion très simple et qui est dans le fait même sur lequel nous appelons l'attention, à savoir: que l'Europe s'habitue journellement à intervenir en Amérique, et qu'il y a là matière à réflexion pour les États-Unis.

Encore une fois, telle est l'origine des plaintes formulées contre la faiblesse relative de la marine militaire américaine.

La question budgétaire, puisque nous la traitons en ce moment, nous conduit tout naturellement à signaler un des vices les plus grands qui règne dans le sein de l'administration des États-Unis : la corruption, à quoi nécessairement on fait remonter tous les désastres financiers.

Je craindrais que ma parole n'eut pas l'autorité nécessaire pour couvrir la gravité de certaines accusations qui ont fait récemment, grand scandale aux États-Unis. Je cède donc la place à un des organes les plus accrédités de l'Union, et qui passe pour être un des défenseurs les plus zélés, les plus désintéressés et en tout cas bien impartial, de la politique de M. Buchanan. Je me contente donc de rapporter :

« Comme ces incendies souterrains, dit le journal en question, qui, après avoir longtemps couvé le sol et étendu au loin leurs ravages, viennent à éclater sur tous les points à la fois, la corruption administrative après s'être infiltrée dans toutes les branches du service vient de se dévoiler au grand jour. Le secret, dont on avait cherché à couvrir les

vols les plus éhontés, les concussions les plus flagrantes, vient de s'échapper par une fissure et le voile déchiré laisse apercevoir toutes les turpitudes administratives dans leur hideuse nudité.

« Il y a trente ans, la découverte du premier fait de concussion bien caractérisé, occasionna dans tous le pays un cri unanime de réprobation. Mais depuis longtemps le sens moral s'était affaibli et les reproches, si souvent lancés par les partis les uns contre les autres, avaient fini par blaser le public sur ce genre de polémique. Cependant il faut dire que jusqu'alors les accusations n'avaient pas revêtu un caractère officiel, et la conscience publique semblait se contenter des dénégations de ceux qu'on accusait. Jusqu'à un certain point on pouvait croire que le mal était accidentel ou local et fermer les yeux sur sa gravité.

« Aujourd'hui le doute n'est plus permis. Des révélations soudaines, éclatant comme des bombes dans le camp de l'administration, viennent d'éclairer d'une lueur sinistre une véritable gangrène. Où s'arrêteront ces dénonciations, qui se suivent coup sur coup depuis quelques jours ? Il est impossible de le prévoir. Car les haines de parti ne s'arrêtent pas dans une pareille voie et ne calculent pas les conséquences.

« Depuis la dernière question présidentielle, on savait que des sommes considérables avaient été dépensées en Pennsylvanie pour assurer le vote de cet État aux démocrates, et l'on soupçonnait que cet argent avait dû être obtenu au moyen de quelque fraude commise au préjudice du Trésor. Un des membres de la chambre, M. Covode, se croyant sur la piste de la vérité, n'hésita pas dernièrement à formuler une accusation directe contre le Président des États-Unis.

« Le fait était si grave que beaucoup de gens opposés en politique à M. Buchanan se sont refusés à y ajouter foi et ont vu avec regret cette atteinte portée à l'honneur et à la

considération du premier magistrat de la république. A vrai dire l'enquête instituée par la chambre sur ce sujet n'avait encore produit que des résultats relativement peu importants. Personne n'ignorait l'existence des manœuvres révélées par les témoignages et ce qu'il y avait de plus grave était encore le refus fait par certains témoins de s'expliquer et de répondre aux questions qui leur étaient posées.

« Néanmoins on comprend toute la portée que doit avoir dans un pareil moment la découverte d'un déficit de près de deux cent mille dollars dans les comptes du bureau de poste de New-York. M. Isaac Fowler, le maître de poste, était dans cette ville un des agents politiques les plus actifs de l'administration. Il y a quelques jours à peine on comptait sur son zèle pour organiser à New-York une grande manifestation antiDouglas, lorsque mardi dernier un ordre de Washington ordonne son arrestation et le cabinet lui-même prend la peine d'annoncer à l'avance le chiffre du déficit.

« Il est permis de croire que cette irrégularité dans les comptes était connue depuis longtemps et que, pour éviter d'être compromise par une dénonciation qu'elle avait lieu de craindre, l'administration a pris les devants et a fait de M. Fowler, une victime expiatoire. Cette circonstance qu'il a jusqu'ici échappé aux recherches, indique peut-être qu'on tient à garder des ménagements envers lui, à moins que ce ne soit pour son propre compte que le marshall de New-York ait cru devoir laisser le temps à son ancien ami de s'échapper par une porte de derrière.

« Ce n'est pas la première fois que le marshall des États-Unis, serait soupçonné de connivence dans une évasion. La semaine dernière deux de ses députés ont été cassés par un juge pour avoir laissé sortir du port un bâtiment négrier moyennant une somme de 1,500 dollars, et dans l'opinion

générale leur chef n'était pas exempt de reproches dans cette transaction.

« Hier le télégraphe nous a appris que le même marshall a procédé à l'arrestation de MM. Brainard et Lawrence, accusés d'avoir commis des faux sur les titres de pension pour une somme qui se monte à la bagatelle de 500,000 dollars. Le commissaire des États-Unis a mis chacun des accusés sous caution de 75,000 dollars.

« New-York paraît être la grande Babylone des villes de l'Union. Les fraudes s'y font sur une large échelle, non seulement dans les affaires fédérales, mais aussi dans celles de l'État et de la ville. Le *Herald* donnait dernièrement le tarif exact pour acheter un représentant ou un alderman, et le coût des différentes concessions obtenues au détriment des intérêts publics. Aucun de ces messieurs n'a soufflé mot.

« Voici maintenant le Congrès saisi de la question du déficit de la poste, et il est probable que les accusés pour se venger rendront dénonciation pour dénonciation. D'un autre côté, l'hostilité sans merci que les démocrates de l'administration ont témoignée contre M. Douglas a exaspéré quelques-uns des amis de ce dernier et ils vont chercher à porter les derniers coups à leurs adversaires.

« Quant à nous, nous dirons, et tous les honnêtes gens seront de notre avis : il est temps que cela finisse, il est temps que ce système de corruption soit remplacé par l'honnêteté et la responsabilité. Qu'on mette à nu, une bonne fois, toutes les plaies du gouvernement fédéral et puisse-t-il en résulter une réforme radicale ! L'élection présidentielle, qui va avoir lieu cette année, fournit au pays l'occasion de se débarrasser des coteries qui ne savent que maintenir la discorde entre les États et mettre au pillage, pour se soutenir, les coffres du Trésor public. »

Mais voici qui est plus fort, s'il est possible. C'est au même

journal que nous laissons encore la parole, et cette fois, c'est M. Buchanan personnellement, le Président des États-Unis qui est en cause :

« Depuis les révélations du comité chargé de l'examen des comptes publics, les organes de l'opposition au Nord, c'est à dire les neuf dixièmes des journaux les plus répandus et les plus influents de cette partie de l'Union — se montrent envers M. Buchanan, comme homme et comme Président, d'une sévérité excessive et qui semblerait quelquefois dépasser les limites de la polémique ordinaire. Un de ces journaux vient de mettre au jour, entre autres pièces compromettantes pour l'administration, la lettre suivante.

« Philadelphie, 13 septembre 1858.

« Au Président,

« Je prends la liberté de vous suggérer l'importance de « donner à Merrick et Sons, si faire se peut sans préjudice « au service public, les contrats pour les machines du sloop « que l'on construit actuellement au chantier de marine. « Leur établissement est le seul du premier district qui « emploie un grand nombre d'ouvriers. Ces derniers sont « en ce moment au nombre de 390; il y en a 450 quand la « fabrique est en pleine opération.

« Les associés directeurs (M. Merrick et Sons, étant absents « pour cause de maladie) sont pleins d'énergie, ne négligent « rien afin de faire travailler leurs hommes durant cette « crise et sont, si je ne me trompe, les seuls vieux whigs « de quelque influence qui soient en faveur de la réélection « de M. Florence.

« L'expérience m'a déjà démontré la valeur de cette « influence; je suis convaincu qu'il est de l'intérêt du parti « démocrate de l'augmenter.

« J'espère que dans tous les cas le premier district sera « emporté, mais avec cette manufacture et tous les hommes « occupés deux semaines avant l'élection, je crois que le « résultat sera douteux.

« Je suis avec respect,
« W. C. PATTERSON. »

Le Président aurait, toujours suivant le même journal, transmis cette lettre au secrétaire de la marine après y avoir ajouté ces lignes :

« 15 septembre 1859.

« La lettre ci-incluse du colonel Patterson, de Philadel- « phie, est soumise à l'attention du ministre de la marine.

« J. B. »

Le journal auquel nous empruntons ce document affirme que MM. Merrick et Sons obtinrent le contrat bien qu'ils eussent demandé 4,000 d. de plus que le « Novelty Works » de New-York ; que cinq maisons responsables offrirent de fournir, moyennant 490,500 dollars, les machines des sept nouveaux sloops; que M. Toncey, ministre de la marine, repoussa ses offres et en accepta d'autres qui entraînèrent une dépense de 581,000 dollars, différence de 90,500 dollars, c'est à dire deux fois plus qu'il ne faudrait pour creuser l'embouchure du Mississipi.

« Nous n'ajouterons rien à ces révélations; nous ne mêlerons pas des sentiments de violence aux attaques très vives dont le Président est aujourd'hui le point de mire; mais si les accusations portées contre le premier magistrat de l'Union sont fondées, — si elles sont prouvées, — ce dont nous aimerions à douter pour l'honneur du grand parti qu'il

représente — il est temps que le peuple américain commence à s'occuper de la conduite de ceux qui le gouvernent, et nous croyons fermement que l'opinion publique en Amérique a tout à gagner à ce qu'on réveille sa sollicitude sur tant de points, que par habitude et par excès de confiance, elle avait laissé s'endormir. »

Revenons au chapitre de la force américaine, après avoir signalé ces misères qu'il était de notre devoir d'historien de ne laisser point dans l'ombre.

J'ai dit, en énumérant les sources diverses de la fortune des États-Unis, et on l'a pu voir, que l'exploitation des mines d'or de l'Amérique du Nord joue un grand rôle dans ce développement de la prospérité publique. Je crois donc devoir placer sous les yeux du lecteur quelques renseignements à cet égard.

Je négligerai de renouveler ici les discussions auxquelles a, tant de fois, donné lieu la profusion de l'or, comme signe monétaire, sur les marchés du monde, ne voulant que consigner ici des chiffres.

En 1803, les quantités d'or et d'argent circulant en Europe et en Amérique se répartissaient comme suit : Or, 8 milliards, 850 millions; argent, 15 millards 950 millions, soit dans les proportions de 35 pour cent d'or et 65 pour cent d'argent.

En 1848, après la découverte des gisements aurifères de la Californie et de l'Australie, les deux métaux se répartirent ainsi : Or, 14 milliards; argent, 15 milliards 950 millions, soit 41 pour cent d'or et 59 pour cent d'argent.

En 1858, les choses changèrent considérablement en raison de la fécondité des mines de Californie et d'Australie; la quantité d'or en circulation fut de 18 milliards 395 millions et celle de l'argent de 20 milliards 900 millions, soit 47 pour cent d'or et 53 pour cent d'argent.

Telle était le chiffre de la richesse monétaire des deux continents européen et américain en 1858. La progression incessante de l'or permet de supputer qu'en 1863, la balance entre les deux métaux sera égale. L'extrême Orient, c'est à dire l'Inde et la Chine, soutirant à l'Europe et à l'Amérique environ un demi milliard d'argent par an, et la production des mines d'or étant plus grande que celle des mines d'argent, il doit en résulter que dans un moment donné et très prochain, l'or sera la seule espèce monétaire courante dans les transactions commerciales de l'Europe et de l'Amérique.

Quelle est la part des États-Unis dans ce grand mouvement de l'or, au double point de vue de la consommation et de la production? On peut s'en rendre un compte exact par les chiffres suivants :

Dans son récent rapport annuel des opérations de la Monnaie de Philadelphie, le directeur de cet établissement constate qu'il y a été frappé depuis sa création 2,215,639,605 fr. d'or américain dont quatre vingt-quinze pour cent provenant de la Californie, soit 2,122,321,200 fr. Le surplus c'est à dire 93,318,405 ont été tirés des autres contrées aurifères des États-Unis, dans les proportions suivantes savoir :

De la Georgie, 33,544,550 fr. — De la Caroline du Nord, 43,645,470 fr. — De la Virginie, 7,552,000 fr. — De la Caroline du Sud, 6,239,280 fr. — De l'Alabama, 959,275 fr. — Du Tennessee, 424,400 fr. — De l'Oregon, 317,330 fr. — Du Nouveau Mexique, 241,985 fr. — De divers États 422,115 fr. soit : 93,318,405.

Le total de la monnaie d'or frappée aux États-Unis ayant été de 3,258,195,345 d., dont 2,215,639,605 d. venant des mines du pays, il en résulte que 1,042,555,840 sont provenus des mines étrangères, ce qui établit en faveur de la richesse minérale des États-Unis une proportion considérable.

CHAPITRE III.

L'OUEST ET LE NORD-OUEST DE L'UNION.

Comme on l'a pu voir les États primitifs de l'Union n'occupaient que les territoires du Nord-Est, de l'Est et du Sud du vaste continent de l'Amérique du Nord. Sauf dans l'extrême sud de ce continent où les colonisateurs anglais avaient rencontré deux puissances pour leur disputer le terrain, la France et l'Espagne, le reste de ce continent leur appartenait, et pourtant ils n'avaient pas deviné, ou entrevu ce fécond Nord-Ouest qui devait devenir la source de la prospérité agricole des États-Unis, et dont un écrivain américain disait encore dernièrement, malgré les prodigieuses richesses que cette contrée a déjà fournies « qu'elle était l'avenir de l'Union, » parce qu'elle réunit « tous les éléments de prospérité, de fortune, de force, et de grandeur du pays. » Jefferson écrivait en 1818, de sa retraite de Monticelle à propos des États de l'Ouest en plein enfantement alors :

« Le temps n'est pas éloigné, quoique ni vous ni moi ne devions le voir, où nous n'occuperons plus par rapport à

eux, qu'un rang secondaire (1). » Ce grand homme avait, comme toujours, prévu juste.

M. Michel Chevalier à l'autorité duquel j'aime à en appeler souvent, disait (en 1835) et pour avoir vu de près les choses et les faits en observateur pratique : « Cette portion des « États-Unis (l'ouest) qui n'était qu'une solitude quand fut « déclarée l'indépendance, et à laquelle personne ne son« geait quand on établissait la capitale à Washington, va se « trouver aux prochains recensements, la plus puissante « des trois sections territoriales de l'Union. Dans peu, à « elle seule, elle dépassera les deux autres ; elle aura « la majorité au Congrès ; elle gouvernera le Nouveau « Monde (2). »

Ce progrès rapide, plus encore cette domination imminente, presque réalisée déjà de l'Ouest, sont dûs à la navigation fluviale, à l'intronisation du Steamboat dans la vie américaine.

Que les premiers colonisateurs n'aient pas songé à pénétrer dans l'intérieur des pays, cela se conçoit. J'ai expliqué ce phénomène tout simple et très naturel dans un autre ouvrage et je demande à rapporter ici le passage où je l'ai constaté (3) :

« Il est aisé d'expliquer comment, dès l'abord, la vie dans « le Nouveau Monde s'est concentrée pour ainsi dire tout « entière sur les cours d'eau, et comment, malgré les dévelop« pements postérieurs des voies de communication et la con« quête à peu près complète des territoires intérieurs, les « populations européennes ont continué de montrer une « prédilection particulière à asseoir leurs grandes cités à « proximité des embouchures des rivières, des lacs, des

(1) Lettre à John Adams, 17 mai 1818.
(2) Michel Chevalier, *lettres sur l'Amérique du Nord*.
(3) *Scènes de mœurs et de voyages aux États-Unis*.

« côtes de la mer. Dans le principe, la question économique « que l'on pourrait exclusivement invoquer, aujourd'hui, à « l'appui de ce fait, n'était pas la seule qui dirigeât les fon- « dateurs des colonies. Avant tout, il y avait des considéra- « tions de facile possession, de guerre à éviter sur des sols « inconnus, inexplorés, de temps à épargner et de commu- « nications plus immédiates à créer avec les métropoles. Le « chiffre toujours restreint au début, des populations qui « formèrent par la suite le noyau de grands États, ne per- « mettait guère aux colons de s'égarer dans les terres où ils « eussent, en ce temps là, trouvé plus de ressources peut- « être; mais le voisinage des cours d'eau leur garantissait, « en raison de leur faiblesse, des moyens précieux de fuite « et de retraite. Ces traditions se sont conservées et conso- « lidées peu à peu par des considérations économiques de « premier ordre; elles ont assuré aux fleuves, aux lacs, à « tous les cours d'eau de l'Amérique du Nord un privilége « particulier de développement et de grandeur. »

Les prévisions de Jefferson et celles de M. Michel Chevalier se sont toutes réalisées en ce qui concerne le nord-ouest des États-Unis. Cette rapide prospérité est due à l'admirable condition climatérique de cette contrée située tout entière dans la zone tempérée entre le 38e et le 49e degré, zone qui comprend dans l'ancien continent, les plus riches pays : la France, l'Espagne, l'Italie, la Hongrie, la Turquie d'Europe, le nord de l'Afrique, où la végétation n'est contrariée, ni par l'excès du froid, ni par l'excès de la chaleur.

Cette température, si bienfaisante en général pour les récoltes est particulièrement favorisée dans le nord-ouest des États-Unis par la fraîcheur qui se dégage des grands lacs et des fleuves dont ces latitudes sont sillonnées.

A ces conditions atmosphériques qui ont une singulière

influence sur la fécondité du sol, il convient d'ajouter que l'existence des nombreux cours d'eau a été extrêmement favorable au développement du commerce et à l'établissement des usines; trois causes, ayant une même origine et qui expliquent le rapide accroissement de la population dans le nord-ouest de l'Union et le progrès des richesses.

Quel contraste avec le sol aride, montueux, à base granitique des États de la Nouvelle-Angleterre, et la nature riche, mais plus inégale des régions du Sud! Nous y insisterons en temps opportun.

Le Nord-Ouest comprend neuf États et Territoires qui sont l'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, le Michigan, le Wisconsin, l'Iowa, le Kansas, le Nebraska et le Minnesota. Ces neuf États et Territoires renferment un quart de la population des États-Unis, et produisent le tiers de la totalité de maïs et la moitié de la totalité de blé récoltés dans l'Amérique du Nord.

Quelques chiffres donneront une idée approximative de la fécondité de ce sol et des progrès de l'agriculture dans ces contrées. L'État de l'Ohio qui, en 1850, avait produit 59,078,695 boisseaux (mesure américaine) de maïs, en a produit 80 millions en 1858; pour l'Indiana le rapport a été de 53 millions à 60 millions de boisseaux; pour l'Illinois de 58 millions à 78 millions; pour le Michigan de 5 millions et demi à 10 millions; pour l'Iowa de 8 millions et demi à 20 millions.

« Les céréales feront un jour la fortune du Nord-Ouest, » écrivait récemment un économiste américain. Il aurait pu dire, ce nous semble, que le fait existait au lieu de se borner à le prédire.

Quoi qu'il en soit de cette grande fécondité du sol américain en céréales, le même publiciste dont je viens de citer l'opinion, n'a pas manqué d'accompagner ses prévisions de

quelques critiques que je dois rapporter, par un sentiment d'impartialité bien naturel. Il s'exprimait ainsi au mois de juin 1859 :

« La revue comme sous le nom de *Hunt's Merchant's Magazine* a publié dans son numéro de juin des statistiques de l'agriculture et du commerce où nous trouvons des renseignements fort importants. Il y a longtemps que l'on a dit et que l'on repète tous les jours que l'Amérique est le grenier de l'Europe. Elle l'a été jusqu'à un certain point pendant quelques années; elle le sera un jour, nous n'en doutons pas; mais nous ne croyons pas qu'à tout prendre elle mérite encore ce titre. Si nous produisons beaucoup nous consommons dans la même proportion; il n'est pas de pays où l'on vive avec moins d'économie qu'aux États-Unis, précisément parce que l'abondance est universelle. Nous n'exportons que ce qui nous est complétement inutile.

« La culture du blé a certes fait de grands progrès parmi nous, principalement dans les États du Nord-Ouest, mais les bras ne suffisent pas encore à la terre, et, si fertile que soit le sol, le chiffre de la production est toujours proportionné à celui des travailleurs. Voilà pourquoi des régions beaucoup moins favorables que l'Amérique, beaucoup moins vastes surtout, mais possédant une population plus nombreuse, produisent plus de grains que notre pays.

« La présente année fiscale (elle se terminera le 30 courant) (1) est, sous le rapport agricole, une des plus pauvres que nous ayons eues. Nous n'avons jamais exporté aussi peu de grains depuis 1849. Jusqu'à 1846, la plus forte quantité de céréales expédiées à l'étranger par les États-Unis fut de 11,198,365 boisseaux. En 1857, nous exportâmes 33,730,596 boisseaux, et en 1858, environ 26,487,041; cette année

(1) 30 juin 1859.

(nous parlons de l'année commençant le 30 juin 1858) l'exportation sera encore plus faible.

« En 1856, la Grande-Bretagne importa pour sa consommation 5,207,147 *quarters* de blé et de farine, dont 29,962 fournis par la France et 2,105,584 par les États-Unis. En 1858 sur 5,343,469 *quarters* de farine et de blé reçus en Angleterre, 1,283,465, provenaient de la France et 1,098,871 des États-Unis. On voit donc que nous avons perdu du terrain sur le marché anglais tandis que la France s'y est fait une large place. En 1856, celle-ci n'envoyait de l'autre côté du détroit qu'une quantité insignifiante de grain; deux ans plus tard, nous la voyons fournir à la Grande-Bretagne près du quart des céréales que le Royaume-Uni importe pour les besoins de la nation.

« Il faut voir ces chiffres dans les statistiques officielles pour y croire et ne pas persévérer dans des erreurs de jugement qu'accréditent les idées populaires. Qui eût cru, par exemple, que le territoire de la France, morcelé en tant de cultures, pût produire assez de grains, non seulement pour nourrir sa population, mais encore une partie de celle de l'Angleterre ? Qui eût dit aussi que les États-Unis dont les terres à grains offrent une superficie dix ou douze fois plus vaste que celle de la France tout entière, trouveraient en celle-ci un formidable rival sur le marché aux céréales de la Grande-Bretagne !

« Ce n'est pas le nombre des agriculteurs qui a augmenté en France, car la population de ce pays ne s'est accrue que très faiblement depuis quelques années, mais les terrains cultivés en blé sont maintenant considérables. L'augmentation de 1851 à 1856, a été de plus de 468,000 hectares, soit d'environ 1,169,000 acres. En estimant l'accroissement de production à trois *quarters* par acre nous trouvons un excédant de 3,507,000 *quarters* de grains.

« Il est évident que sous le triple rapport commercial, industriel et agricole, la France est à cette heure dans une situation extrêmement florissante. La crise monétaire de 1857 l'a à peine effleurée, grâce à l'excellente organisation de son système financier, aux minutieuses précautions prises par le gouvernement et à ses immenses ressources. Quant à sa richesse, l'emprunt des 500,000,000 a prouvé qu'elle n'était nullement illusoire. En six jours deux milliards trois cent millions ont été offerts au trésor. Nous entendons dire que le budget a doublé en France, c'est vrai, mais la fortune publique a doublé aussi, de sorte que l'impôt, réparti sur un capital plus considérable, n'est probablement pas plus lourd aujourd'hui qu'il ne l'était sous le règne de Louis-Philippe. Nous n'avons pas de chiffres sous les yeux, mais nous ne croyons pas nous tromper.

« Revenons à la question des grains. Les États-Unis ont un très grand intérêt à se placer à la tête des nations productrices, et nous espérons qu'ils donneront à leur agriculture un plus vaste développement. Les ressources du Nord-Ouest sont inépuisables, mais il faut savoir les féconder. Nos villes encombrées d'ouvriers sans ouvrage, d'hommes robustes qui vont de porte en porte, quêter un modeste emploi, de gens qui vivent d'aumône, et d'oisifs inutiles à eux-mêmes et à la société, pourraient fournir aux campagnes un nombreux contingent de laboureurs.

« On ne travaille pas seulement pour s'enrichir ou pour augmenter ses jouissances, mais pour remplir le vœu de la nature dont la première loi est le travail. Voilà pourquoi nous voyons presque toujours l'homme riche continuer à travailler et ne se reposer que dans la mort. On attribue cette persévérante activité au désir insensé d'accroître une fortune déjà considérable, et l'on ne se trompe peut-être pas, mais quel que soit le motif qui anime l'homme, la nature

n'en arrive pas moins à ses fins envers lui. Elle nous impose le travail, et riches et pauvres, nous travaillons, ceux-ci pour gagner péniblement leur pain, ceux-là pour accumuler des biens qui ajouteront un jour au bien-être général.

« Le Congrès a déjà beaucoup fait pour encourager l'agriculture ; cependant il pourrait, ce nous semble, offrir aux populations urbaines des avantages et des priviléges qui les décidassent à renoncer au séjour des villes pour aller exploiter le sol. C'est l'agriculture qui fait la véritable puissance et la véritable richesse des États, et si nous voulons devenir une grande nation, il faut que notre sol se couvre d'abondantes moissons. »

L'acre de terre dans le Nord-Ouest produit, en moyenne, un peu moins qu'en Anglererre où cette production est de vingt et un boisseaux de blé tandis qu'elle n'est que de seize dans l'Ohio; mais il importe d'ajouter que dans le Nord-Ouest des États Unis on s'abstient encore de l'usage de l'engrais et que le sol est abandonné, quant à présent, à sa fécondité naturelle.

Sous le rapport du mouvement des échanges commerciaux le Nord-Ouest a été magnifiquement doté par la nature. Il possède quatre lacs qui sont les plus vastes du monde entier; les lacs Erie, Huron, Michigan et Supérieur. Comme cours d'eau, il a des fleuves immenses dont il suffit de citer les noms : le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, le Saint-Pierre, le Kansas, l'Illinois, le Wabash, le Muskingum, grandes artères qui baignent des contrées fécondes et reçoivent des tributaires nombreux, tous tributaires eux-mêmes du gigantesque Mississipi (1).

Les lacs que je viens de citer sont de véritables mers

(1) Voir l'ouvrage *Scènes de mœurs et de voyages en Amérique.*

intérieures, comptant environ 1,200 milles de longueur et 6,000 milles de côtes parsemées de ports. Le lac Supérieur, par exemple, a 350 milles de longueur, 32,000 milles carrés de superficie, et 900 pieds de profondeur. Le lac Michigan a 330 milles de longueur, 24,000 milles carrés de surperficie et 1,000 pieds de profondeur. Le lac Huron 300 milles de longueur, 21,000 milles carrés de superficie et 1,000 pieds de profondeur; le lac Erie 240 milles de longueur 10,000 milles carrés de superficie et 90 pieds de profondeur.

Les eaux de ces fleuves descendent vers l'Océan en passant par le Saint-Laurent autre fleuve gigantesque; le parcours navigable jusqu'à l'Atlantique pour les navires de tout tonnage est de 1,700 milles.

Il ne faudra donc pas s'étonner, lorsque, plus tard nous raconterons comment s'improvisent dans le Nord-Ouest sur les rives de ces fleuves et de ces lacs, des villes telles que Buffalo, Chicago, Cleveland, Sandusky, Toledo, Detroit, Milwaukee, Keokuc, etc., et quelle est leur rapide prospérité qui tient du prodige.

En général les villes de l'intérieur, en Europe, atteignent rarement le même degré de développement, de grandeur et de richesse que les ports de mer ou les villes riveraines des grands fleuves.

Aux États-Unis il n'en est pas de même. Malgré son immense étendue, le territoire américain est coupé de tant de lacs et de tant de canaux que toutes les villes à peu près y peuvent être considérées comme des ports de mers ou du moins en font-elles l'office. Par exemple Saint-Louis, Cincinnati, Louisville, Saint-Paul et toutes les cités nouvelles du Nord-Ouest n'auraient certainement pas acquis l'importance où elles sont parvenues si rapidement, si fleuve et lacs ne les avaient pas mises en communication directe avec la mer.

Pour justifier ce fait on ne saurait prendre un meilleur exemple que Cincinnati, cette superbe cité de l'Ohio, à peine créée il y a vingt ans, et qui, quoiqu'éloignée de la mer, compte près de 300,000 habitants aujourd'hui (1). La vallée de l'Ohio que Cincinnati a été appelée à servir est d'une fertilité merveilleuse, et ses richesses minérales n'ont pas peu contribué, à elles seules, à donner à cette cité la prépondérance très légitime dont elle jouit dans cette zone de l'Union. L'année dernière le mouvement industriel de Cincinnati s'est traduit par un chiffre de 561,272,000 fr.

On construit naturellement beaucoup de navires sur les bords des lacs (2) qui représentent un chiffre commercial évalué présentement, à deux cent millions de dollars par an (un milliard cinquante millions de francs environ). Le mouvement commercial sur les fleuves qui offrent à la navigation des steamboats un parcours de 4,000 milles est évalué à plus de deux milliards de francs, ce qui porte à près de quatre milliards de francs le commerce annuel des États du Nord-Ouest.

Enfin, outre ses bateaux à vapeur, le Nord-Ouest possède un réseau de voies ferrées, de 9,210 milles, soit le tiers du réseau total des États-Unis. Les neuf États et Territoires de cette partie de l'Union ont, à eux seuls, un parcours de chemins égal à celui de la Grande-Bretagne.

Voilà pour le côté du développement matériel du Nord-Ouest.

Que si maintenant, nous abordons la question de l'influence politique de cette contrée, dans le mouvement général de l'Union, nous constaterons des résultats analogues et qui sont la conséquence de l'accroissement de la popula-

(1) Pour la population exacte de chaque ville ou de chaque État, voir le chapitre spécialement consacré à chacun des États.

(2) En 1858, on a construit, sur l'Ohio et le Mississipi, cent cinquante-neuf bateaux à vapeur.

tion et de l'accroissement des richesses commerciales et agricoles.

J'emprunte à ce sujet les lignes suivantes à un journal américain :

« En comparant, dit-il, le nombre de représentants que le Nord-Ouest enverra, en 1860, au Congrès, avec ceux qu'il y avait en 1840, on sera frappé d'un fait extrêmement grave : c'est que la puissance politique de même que la richesse matérielle appartiendra bientôt au territoire qui, à l'époque où fut adoptée la constitution fédérale, n'était qu'un vaste désert.

« Dans ces forêts où il y a un demi-siècle, erraient seuls les Indiens, sont groupés aujourd'hui sept florissants États qui possèdent une population double de celle des treize États primitifs et égale à celle de New-York et des six États de la Nouvelle-Angleterre.

« En 1840, le Nord-Ouest, n'avait que *trente-huit* voix électorales sur les *deux cent quatre-vingt-quatorze voix* réparties sur toute l'Union, soit *une* sur *huit*. Il dispose maintenant du quart des voix, et le recensement de 1860 augmentera de beaucoup cette proportion.

« Le Nord-Ouest a maintenant quatre voix électorales de plus que New-York et la Pennsylvanie réunis, et il n'en a que dix de moins que les six États de la Nouvelle-Angleterre joints au New-York; et il en a neuf de plus que tous les États baignés par l'Atlantique, depuis le cap May jusqu'à la Floride. Le recensement de 1860 ajoutera à la puissance politique du Nord-Ouest qui, si on fixe la proportion de la représentation au Congrès à un membre par cent vingt mille habitants, aura en 1864, dans les colléges électoraux un total de quatre-vingt-deux voix.

« Ces chiffres loin d'être exagérés seront au contraire, au dessous de la vérité très vraisemblablement. Nous ne serions

pas étonnés que le Nord-Ouest en 1864, comptât quatre-vingt-dix voix aux colléges électoraux; ce serait près du tiers de toutes les voix. Le Nord-Ouest aura, alors, huit millions d'habitants, c'est à dire près de la moitié de la population totale des États-Unis en 1840. Ils auront presqu'autant d'habitants que New-York, la Pennsylvanie et toute la Nouvelle-Angleterre qui, en se coalisant, ne pourront plus, comme autrefois, décider du sort d'une élection présidentielle ou s'assurer constamment la majorité dans le Congrès. »

C'est bien ainsi qu'avait calculé M. Michel Chevalier, dès l'année 1835, lorsqu'il disait dans le livre dont nous avons cité un passage : « L'Ouest gouvernera le Nouveau Monde. » Déjà trois hommes de l'Ouest sont arrivés à la présidence et incontestablement le courant populaire aux États-Unis est de ce côté.

« Il y a certainement lieu,» ajoute le journal américain que nous venons de citer, « de se féliciter, au point de vue national, de cette grandeur et de cette importance croissante du Nord-Ouest; la prospérité et la richesse de cette partie de l'Union augmenteront celle de la république tout entière. » Oui, à coup sûr; mais il y a un autre point de vue auquel il faut se placer pour se réjouir de cette subite fortune et de cette influence conquérante de l'Ouest : c'est qu'il sera nécessairement, un arbitre éclairé et impartial entre le Nord et le Sud divisés par tant d'intérêts opposés, pour calmer entre eux les aigres dissentiments qui semblent les menacer incessamment d'une scission.

Relié au Nord par les lacs, et au Sud par les fleuves qui sont comme des grandes routes communes, l'Ouest a un intérêt puissant à ce que le Nord et le Sud demeurent unis. Il sera comme le trait d'union naturel entre eux; et plus grande sera son influence sur les destinées politiques

des États-Unis, plus efficace sera son intervention dans les différends entre le Nord et le Sud.

Pour achever l'exposé de ces données générales sur les États-Unis, nous emprunterons quelques passages à un livre intéressant et riche en statistiques que vient de publier en Amérique M. John Jay.

D'après cet économiste, la superficie territoriale des États-Unis est de 2,956,166 milles carrés dont 786,002 sur le versant du Pacifique, 514,416 sur le versant de l'Atlantique; 112,640 dans la région des lacs du Nord, 325,537 dans la région du golfe du Mexique, 1,217,562 dans la vallée du Mississipi.

Les deux cinquièmes du territoire des États-Unis sont arrosés par le Mississipi et ses tributaires, et la zone du centre en comprend une moitié. Le versant occidental du continent connu sous le nom de région du Pacifique, comprend un quart de la superficie totale de l'Union; le versant oriental, ou région de l'Atlantique en comprend un sixième; la région des lacs un vingt-sixième et celle du golfe du Mexique, un neuvième.

Le bureau du *Coast-Survey* évalue à 12,609 milles la longueur totale des côtes des États-Unis, en les mesurant sur l'Atlantique, de Calais (baie de Pasamaquoddy), à Key-West, point extrême de la Floride; puis de Key-West à l'embouchure de Rio del Norte sur le golfe, en courant le long du Pacifique et en comptant dans les chiffres ci-dessus, les rives navigables des lacs qu'il faut évaluer à 33,069 milles de côtes, si l'on y fait entrer les rivages des fleuves et des rivières jusqu'au point où sont observés les effets de la marée.

Dans la région bornée à l'ouest par le Mississipi et à l'est par l'Atlantique le sol est généralement très fertile, ainsi qu'à l'ouest du Mississipi, jusqu'au quatre-vingt dix-huitième degré de longitude, à l'ouest duquel, c'est à dire des

Montagnes Rocheuses, jusqu'à une zone étroite qui longe le Pacifique, on ne rencontre que des déserts arides, impropres à toute culture.

Mais il ne faut pas s'inquiéter encore de l'insuccès probable des efforts humains pour fertiliser cette portion du territoire américain. Assez de terres riches, fécondes et généreuses restent à cultiver aux États-Unis dont un trentième seulement du sol est en culture, à cette heure; réparti entre les quarante États ou Territoires qui divisent l'Union (1).

Les États-Unis d'après M. J. Jay, comptent environ un million et demi de propriétés agricoles, fermes et plantations; le nombre d'acres cultivés est de plus de 113 millions, et les terrains non défrichés encore représentent un total qui s'élève à plus de 180,528,000 d'acres.

L'étendue moyenne des fermes est de 203 acres, représentant également une valeur moyenne de 2,258 dollars (près de 13,000 fr.), en y comprenant les instruments aratoires, machines, ustensiles de culture, etc.

Dans la Nouvelle-Angleterre, 26 acres sur 100 sont en culture; dans le Sud la proportion est de 16 sur cent; dans le nord-ouest, de 12 sur cent. Ces proportions inégales laissent tout l'avantage de l'avenir en faveur de l'ouest.

Les propriétés agricoles ont une étendue bien plus importante dans le Sud, que dans toutes les autres parties de l'Union; les plantations de cannes à sucre et de coton exigeant, en effet, des quantités de terres plus considérables. Mais la valeur de ces terres y est moindre que dans les États du centre notamment. Les chiffres suivants que nous empruntons encore à l'ouvrage de M. John Jay le démontrent péremptoirement.

(1) Ces quarante Etats et Territoires se subdivisent en seize cents comtés.

Ainsi au Texas, la valeur moyenne d'un acre de terre est de 7 fr. 41 c., en Californie de 7 fr. 51 c.; dans quelques États du sud, de 28 fr. 03 c.; dans le nord-ouest de 59 fr. 79 c.; dans la Nouvelle-Angleterre de 106 fr. 41 c.; dans les États du centre de 147 fr. 36 c.

Au dernier recensement décennal, dit M. John Jay, la Louisiane et la Caroline du Sud étaient les deux États qui renfermaient les plus vastes plantations. Sur 1,558 habitations, la Louisiane en comptait 206 de 1,000 à 10,000 acres d'étendue; sur 9,400 plantations, la Caroline du Sud en avait 1,400 de plus de 500 acres, 1,200 de plus de 1,000 acres, et 16 de plus de 10,000 acres.

La valeur totale des propriétés mobilières et immobilières, esclaves compris aux États-Unis, est de 36 milliards de francs environ.

CHAPITRE IV.

INFLUENCE POLITIQUE DU COTON.

La statistique joue un grand rôle aux États-Unis. Il est difficile qu'il en soit autrement dans un pays sans cesse en enfantement de progrès; dont l'essor est continu, qui du jour au lendemain, pour ainsi dire, change de face, se modifie. La statistique est forcément un côté de l'histoire de la grande République américaine; elle n'y est pas un simple jeu de chiffres et de calculs; elle a des pages qui résument toute la vie de ce pays; elle confirme au *verso* les faits annotés au *recto* du feuillet. Tout se résume et tout se découvre dans ces chiffres; aussi bien la politique que le commerce du peuple américain; aussi bien ses tendances sociales que le mouvement industriel qui le pousse en avant, et l'avenir des États-Unis s'explique par comparaison avec son passé, avec des chiffres autant qu'avec des mots, comme l'importance relative de certains des États et de certaines des villes de ce vaste pays. Tout se constate par calculs approximatifs.

C'est pourquoi, dans les premières pages de ce livre, le

lecteur trouvera autant de chiffres et de calculs que la nature du sujet lui-même nous contraint à y en mettre.

Les questions industrielles, commerciales et agricoles offrent donc un grand et réel intérêt aux États-Unis, plus que partout ailleurs, en se plaçant au point que nous venons d'indiquer; car la pondération des États dans la fédération américaine dépend, incontestablement, du plus ou moins de prospérité de certains groupes d'États.

La preuve de ce que nous avançons, pour nous tenir un moment dans un cercle d'idées générales, c'est que les États-Unis se font un puissant argument dans leurs relations avec les puissances européennes, du plus important de leurs produits agricoles, le coton. Le coton a été, en effet, élevé à la hauteur d'une politique. Il n'y a pas longtemps qu'un journal de New-York abordait cette question, « *de la production du coton dans ses rapports avec la politique internationale.* » Et ce journal était dans le vrai; écoutez-le plutôt.

« A la nouvelle de l'attentat de Harper's Ferry, la Grande-« Bretagne toute entière s'est émue, car c'est l'esclavage « que les abolitionistes attaquaient pour la première fois à « main armée, et sans l'esclavage l'Amérique du Nord ne « produirait pas de coton. Il y a là, on en conviendra, de « quoi inspirer de graves inquiétudes au gouvernement « anglais. Lorsqu'un pays dépend entièrement d'un autre « pour une denrée essentielle, il se trouve dans une posi-« tion fâcheuse d'où il doit, nécessairement, chercher à « sortir. »

La question touchait au vif les États-Unis; on verra plus loin jusqu'où peuvent aller les craintes sous ce rapport. Aussi croyons-nous devoir continuer à citer quelques passages du journal auquel nous avons emprunté les lignes qui précèdent.

« Le *Cotton Supply-Association* de Manchester, » dit le journal en question, « travaille avec ardeur à l'œuvre « d'affranchissement et le gouvernement l'y seconde éner- « giquement. Le but de l'association est d'encourager la « culture du coton dans l'Inde, aux Antilles et dans d'autres « parties du monde afin que l'Angleterre trouve à s'appro- « visionner ailleurs qu'aux États-Unis. Si elle réussissait à « obtenir de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique du Sud, la « moitié ou les deux tiers du coton qu'elle est obligée, « aujourd'hui, de nous acheter, elle aurait lieu de se réjouir, « car la suspension forcée de la culture du coton dans le « sud de l'Union, dans l'éventualité d'une invasion des abo- « litionistes, ou d'une interruption dans les relations com- « merciales en cas d'une guerre entre l'Amérique et l'Angle- « terre, plongerait dans la misère deux millions de sujets « de S. M. Britannique, employés dans les manufactures. « La quatorzième partie de la population du Royaume-Uni se « trouverait donc affamée et privée de toute espèce de res- « sources. »

Après avoir rappelé que le coton s'il est abondant aux États-Unis, plus qu'ailleurs, n'est pas un produit exclusivement réservé à ce sol, le journal que nous citons, ajoute :

« Un journal de Londres a dit que l'Angleterre était à la « merci des vicissitudes politiques ou des caprices de « l'Amérique, et nous partageons son opinion. Croit-on que « la Grande-Bretagne, si rogue envers d'autres puissances, « aurait condescendu aux ménagements qu'elle a montrés « à notre égard, si elle ne s'était pas rendu compte, exacte- « ment, de sa position vis-à-vis de nous? Depuis quarante « ans les intérêts matériels et politiques de l'Angleterre se « sont si bien confondus avec ceux de l'agriculture du Sud « de l'Union qu'ils en sont devenus inséparables.

« En 1858, les planteurs américains fournissaient la

« matière première à 2,210 fabriques anglaises réunissant « 28,010,727 métiers, que 97,132 machines mettaient en « mouvement. Ces machines représentaient une puissance « productive de 1,500,000 hommes. Les fabriques em-« ployaient, à cette date, 379,213 ouvriers dont chacun « était à la tête d'une famille plus ou moins nombreuse, « vivant du travail du chef. A quoi il faut ajouter le trans-« port maritime, les maisons recevant la matière brute, et « celles qui reçoivent les articles fabriqués, et tous les « intermédiaires; ce qui fait que l'existence de plusieurs « millions d'individus se rattache au seul commerce des « cotons. Que les échanges soient suspendus seulement « pendant un mois, que les fabriques soient fermées pen-« dant quelques semaines et la Grande-Bretagne sera bou-« leversée d'un bout à l'autre. »

Ce tableau est littéralement vrai et nous disions juste en insistant sur le côté politique de la question du coton qui fait des États-Unis un pays tout à fait à part dans l'ordre des relations de peuple à peuple.

Mais l'Angleterre n'est pas la seule nation qui soit si gravement engagée, politiquement parlant, dans la question du coton. Sur son propre territoire, l'Union américaine y trouve matière, non pas à désaccord, mais à argument dans cette lutte que de sanglants événements ont tout récemment ouverte entre l'esprit des États du Nord et certaines institutions du Sud, entre la propagande contre l'esclavage, pour parler plus net, et le maintien de l'esclavage.

Pour mieux faire comprendre toute la valeur de l'argument dont le coton est la base, je crois devoir dire, tout d'abord, quel rôle joue le coton commercialement parlant, aux États-Unis.

A une réunion récente de l'association des planteurs de la Georgie, un comité nommé à cet effet, a lu un mémoire

très intéressant sur l'importance du coton considéré dans ses rapports avec l'industrie et le commerce du monde. Le comité en question a présenté l'historique complet de la précieuse denrée qui est aujourd'hui la fortune de tant d'États. Il n'a rien négligé, rien oublié, et on assiste, en lisant ce rapport, à l'origine, au développement et au progrès d'une culture « qui n'a jamais eu sa pareille, et dont « l'influence sur les destinées politiques des peuples a été dé-« montrée jusqu'à l'évidence depuis près d'un demi siècle. »

M. Marcy, à l'époque où il remplissait les fonctions de secrétaire d'État, aux États-Unis, eut à donner à la Chambre des représentants quelques renseignements sur la culture du coton aux États-Unis. Il estima la moyenne annuelle de la récolte à 100 millions de dollars (500 millions de francs). C'est ce chiffre qu'a adopté le comité georgien comme base de ses calculs. Le coton produit dans l'Union représente donc une valeur de 100 millions de dollars; celui récolté annuellement dans d'autres pays est évalué à 33 millions de dollars (165 millions de francs), soit donc pour la production générale un total de 133 millions de dollars (ou 665 millions de francs).

Supposons maintenant, avec le comité, que le coton retenu pour leurs besoins par les pays producteurs représentent une valeur de 33 millions de dollars. Cette évaluation, d'après toutes les statistiques, est la plus exacte et celle qui se rapproche le plus de la vérité. Il reste donc pour 100 millions de dollars de coton, qui devient un article de commerce et que les producteurs exportent. Or, comme toute exportation détermine une importation, pour une valeur égale au moins, les 100 millions de dollars de marchandises importées jointe aux 100 millions de coton exportés constituent tout d'abord une opération de 200 millions de dollars (ou 1 milliard de francs).

Mais si l'on s'arrêtait là, le calcul serait incomplet et ne donnerait que la moitié du chiffre réel. Le coton est envoyé à l'état de matière brute dans les pays de fabrique qui le filent et le tissent, ce qui en augmente considérablement la valeur. Cette sur-valeur est estimée par le comité à six fois la valeur première, et c'est là une évaluation très modérée. Le coton brut acheté au prix de 1,000 dollars en vaut au moins 6,000 quand il a été transformé en belles et bonnes étoffes.

Les fabriques ne tissent pas seulement pour l'usage du pays où elles sont situées; il résulte des tableaux d'exportation que plus d'un sixième du coton brut reçu par les manufactures est expédié à l'étranger sous forme de produits de fabrique. Voilà donc un nouvel aliment fourni au commerce. Ce sixième réexporté a acquis par la main-d'œuvre une valeur d'au moins 100 millions de dollars, laquelle, sollicitant à son tour un montant égal d'importations, ajoute 200 millions de dollars au moins aux échanges commerciaux.

Ces 200 millions, joints aux 100 millions d'importation de la matière brute et aux 100 millions d'importation de marchandises fabriquées, comme échange rémunérateur, font un total de 400 millions de dollars (ou 2 milliards de francs). On voit que le coton joue un rôle important dans les échanges et qu'il contribue puissamment à l'activité commerciale.

Il y aurait bien d'autres considérations à faire valoir; mais le comité n'a pas jugé nécessaire de pousser plus loin ses investigations. Le coton a des rapports si nombreux avec l'industrie, qu'il figure partout dans le commerce des peuples comme élément essentiel et les unit par les liens puissants de l'intérêt et de la solidarité. Le commerce a plus de valeur politique que les plus solennels traités, et il a

plus d'une fois prévenu des luttes que les conventions diplomatiques n'eussent certainement pas conjurées.

L'Angleterre et les États-Unis, depuis 1815, ont été à plusieurs reprises sur le point de rompre; mais ils ont toujours reculé devant les désastres qui fonderaient sur eux à la suite d'une guerre. Les conseils de la prudence ont prévalu parce que l'intérêt des deux peuples leur commandait de faire de mutuelles concessions pour éviter la dernière et suprême ressource des armes qui leur serait funeste. Le commerce, en effet, accomplit dans les siècles modernes un rôle civilisateur et mérite, à ce point de vue, les encouragements de tous les gouvernements progressifs.

Le lecteur saisira aisément dans les détails qui précèdent les deux points que nous tenions essentiellement à faire ressortir : l'accroissement considérable de la consommation du coton par les manufactures européennes, l'immense mouvement commercial auquel cette matière première donne lieu, et finalement l'influence considérable qu'elle exerce sur les relations politiques de l'Angleterre et des États-Unis, bien que la proportion prise pour la Grande-Bretagne dans le total général des exportations de l'Union ait sensiblement diminué depuis quelques années; mais la part proportionnelle dans laquelle entre encore l'Angleterre suffit à expliquer comment les deux pays les plus disposés à se jalouser, s'entendent et s'entendront pendant longtemps, à merveille.

CHAPITRE V.

DE L'ESCLAVAGE ET DE SON MAINTIEN DANS LE SUD.

Le sanglant dénouement de la révolte tentée en Virginie, en 1859, par John Brown, a été le signal des aigres dissentiments qui ont divisé le Nord et le Sud. « Dans tout conflit, il y a des victimes, » disait à ce propos, un journal du Sud, « et Dieu sait que dans ce pays nous attachons assez peu de prix à la vie humaine, pour ne déplorer que cela. » Que fallait-il donc déplorer encore, d'après ce journal? L'anéantissement du peu de confiance que le Sud conservait encore dans la « loyauté du Nord. »

Le journal que nous venons de citer s'appuie bien, pendant un moment, sur des considérations politiques d'une réelle valeur pour regretter ce résultat, mais on le verra changer de ton, bientôt, pour invoquer dans son plaidoyer contre le Nord, le grand argument du Sud : l'argument du coton.

La partie des considérations politiques et sociales mérite qu'on la cite d'abord.

« Jusqu'au jour funeste, où quelques fanatiques ont eu

« l'audace de porter la guerre civile en Virginie, il n'y avait « eu entre les États libres et les États à esclaves qu'un « échange de récriminations et de provocations. On s'ac- « cusait bien réciproquement; on se jetait bien des défis à « distance; on menaçait même de scinder l'Union à la « moindre atteinte portée aux droits constitutionnels des « citoyens; mais des paroles aux actes il y avait loin « encore!... Le coup de main de John Brown, après avoir « frappé de stupeur les États à esclaves, a changé en haine « les sentiments fraternels qu'ils conservaient encore pour « le Nord. Et chose lamentable! la défiance au lieu de « s'effacer augmente, et l'exécution du chef des séditieux « au lieu d'apaiser les craintes, les a, au contraire, accrues « considérablement. »

En effet, l'enthousiasme abolitioniste est allé jusqu'à dresser des autels à John Brown, jusqu'à inscrire son nom sur les tables de marbre de l'histoire, à côté des champions et des héros de l'indépendance; de là l'indignation du Sud, aux yeux de qui ces sympathies du Nord pour John Brown ont été, à la fois, une injure et une menace.

« Nous ne sommes donc pas étonnés, » continue le journal en question, « de l'attitude comminatoire que celui-ci (le « Sud), semble vouloir prendre. La Virginie tout entière est « sous les armes, et le même esprit belliqueux se manifeste « dans les divers États à esclaves. On dirait que l'ennemi « est à nos portes. Les gouvernements, dans leurs messages « annuels, poussent successivement le cri d'alarme, et les « législateurs votent des subsides pour la défense du pays. « Si le Sud arme, ce n'est pas pour attaquer, c'est pour se « défendre. Le Nord, par ses perpétuellles agressions, « nous a placés dans une position si fâcheuse que nous « sommes contraints de prévoir le cas où il nous obligerait à « opposer la force à la force, la violence à la violence. Les

CHAPITRE V.

DE L'ESCLAVAGE ET DE SON MAINTIEN DANS LE SUD.

Le sanglant dénouement de la révolte tentée en Virginie, en 1859, par John Brown, a été le signal des aigres dissentiments qui ont divisé le Nord et le Sud. « Dans tout conflit, il y a des victimes, » disait à ce propos, un journal du Sud, « et Dieu sait que dans ce pays nous attachons assez peu de prix à la vie humaine, pour ne déplorer que cela. » Que fallait-il donc déplorer encore, d'après ce journal? L'anéantissement du peu de confiance que le Sud conservait encore dans la « loyauté du Nord. »

Le journal que nous venons de citer s'appuie bien, pendant un moment, sur des considérations politiques d'une réelle valeur pour regretter ce résultat, mais on le verra changer de ton, bientôt, pour invoquer dans son plaidoyer contre le Nord, le grand argument du Sud : l'argument du coton.

La partie des considérations politiques et sociales mérite qu'on la cite d'abord.

« Jusqu'au jour funeste, où quelques fanatiques ont eu

« puritains du Massachusetts et du Connecticut allaient eux-« mêmes acheter dans les comptoirs d'Afrique. Nous subis-« sons la situation qu'ils nous ont faite et dont ils ont l'im-« pudence aujourd'hui de nous rendre responsables.

« Le travail forcé a jeté de si profondes racines dans nos « mœurs, il est si étroitement lié à nos intérêts les plus « chers, qu'il serait impossible de l'abolir sans causer à la « fois la ruine des blancs et le malheur des nègres. Si les « abolitionistes ont un but, ce doit être sans doute un but « de philanthropie. Eh bien! au lieu de faire de l'agitation « à distance et de jeter le trouble et la perturbation dans « le pays, qu'ils viennent parmi nous, non pour exciter nos « esclaves à la rébellion, mais pour étudier l'institution du « travail forcé et s'assurer si les récits monstrueux qu'on « leur a faits sont fondés.

« Il ne s'agit pas de savoir si l'esclavage est en principe « légitime ou non, mais bien, en admettant avec les aboli-« tionistes qu'il ne le soit pas, s'il est juste, prudent et « humain de l'éteindre dans le sang et sous les ruines, « comme auraient voulu le faire John Brown et ses com-« plices. En se plaçant à ce point de vue, qui nous semble « également éloigné du fanatisme abolitioniste et de l'admi-« ration quand même du travail forcé, les champions « sincères et convaincus de l'émancipation ne sauraient « manquer d'arriver, aux mêmes conclusions que les « citoyens du Sud. Ils seront obligés de reconnaître avec « nous que l'esclavage est un fait qui échappe à la discus-« sion et qu'il faut respecter.

« Nos adversaires veulent-ils bouleverser de fond en « comble la société? Sous prétexte de replacer les Africains « dans leur condition naturelle, veulent-ils appeler sur leurs « têtes les plus épouvantables catastrophes? Si tel est leur « but, qu'ils le déclarent franchement, car nous saurons

« alors, que blancs ou noirs, nous avons en eux d'irréconciliables ennemis.

« Mais s'ils croient sincèrement, au contraire, obéir à une inspiration philanthropique, qu'ils cherchent au moins à s'entourer de lumières et qu'ils réfléchissent mûrement avant de prendre vis-à-vis de nous une attitude d'hostilité qui compromet non seulement l'existence de l'Union, mais le repos et le bonheur du pays. Sans leur malheureuse intervention dans nos affaires, plusieurs États à qui le travail forcé n'est pas indispensable, n'auraient plus d'esclaves à cette heure; ils les ont conservés pour n'avoir point l'air de céder à la menace et à la violence.

« Les Africains libres n'ont pas non plus à se louer de l'amitié des abolitionistes. Les perpétuelles agressions de ces derniers ont causé au Sud une si vive irritation et une si grande défiance, qu'il a cru devoir prendre envers les affranchis des précautions exagérées. Il a d'abord entouré d'entraves l'émancipation, de sorte qu'il est fort difficile maintenant à l'esclave d'obtenir sa liberté. En second lieu, la population de couleur libre lui est devenue suspecte et il la soumet à une surveillance qui, dans certains États, équivaut à une véritable tyrannie.

« Sur qui doit peser la responsabilité de ce regrettable état de choses? Évidemment sur les prétendus amis des Africains dans le Nord. Ils forcent le Sud à déployer une rigueur qui répugne à sa conscience, qui révolte ses sentiments de justice et d'humanité, mais qu'il croit indispensable à sa propre sûreté. La législature de la Caroline du Sud a été saisie d'un projet de loi portant que ceux des Africains libres qui, dans les délais qui leur sont accordés, ne quitteront pas l'État, seront arrêtés et vendus comme esclaves. Ce serait là une loi odieuse, inique et cruelle, et nous espérons, pour l'honneur du nom améri-

« cain, que cette mesure draconienne, digne des siècles
« de barbarie, ne sera pas votée par les Chambres caro-
« liniennes.

« Protégeons-nous, que chaque État interdise, s'il le croit
« nécessaire à sa sûreté, l'entrée de son territoire aux Afri-
« cains libres des autres États; mais ne nous faisons pas
« despotes, nous qui sommes si fiers de notre qualité de
« citoyens libres et indépendants; n'accablons pas une
« population innocente qui jusqu'à présent ne nous a donné
« que des preuves d'attachement et de fidélité. Que la peur
« ne nous rende pas cruels.

« Quoi qu'il en soit, il est clair, comme nous le disons plus
« haut, que l'hypocrite amitié des abolitionistes a été plus
« funeste que favorable aux Africains, esclaves ou libres. »

Voyons maintenant l'autre argument; l'argument commercial, après l'argument de la force. Ici, encore, je cède la parole à l'œuvre écrite par une plume du Sud.

« Le danger qui menace l'Union a éveillé la sollicitude des
« citoyens dévoués au pays, dans le Nord comme dans le
« Sud, dans l'Est comme dans l'Ouest. De toutes parts on fait
« appel au patriotisme du peuple, et on le prie d'abjurer des
« ressentiments et des haines qui compromettent l'existence
« de la république. Il y a des factieux dans tous les partis,
« mais dans tous les partis aussi, même parmi les républi-
« cains noirs, on compte des esprits éclairés qui savent
« apprécier les bienfaits de l'Union et qui sont prêts à tous
« les sacrifices pour la défendre contre les criminelles ten-
« tatives de nos iconoclastes politiques.

« Il ne suffit pas cependant de parler d'honneur, de
« noblesse civique, de dévouement et de patriotisme à des
« hommes qui ont presque entièrement oublié la significa-
« tion de ces mots.

« Il faut aussi faire la part des passions qui les aveuglent, et

« l'on sait que le meilleur moyen de combattre une passion est « de lui en opposer une autre. Nous ne nous bornerons donc « pas à rappeler à ceux qui demandent à grands cris la dis- « solution de l'Union qu'ils sont citoyens d'un même pays ; « nous leur démontrerons aussi que la grandeur, la prospé- « rité et la richesse de ce pays dépendent de la fidélité des « États au pacte fédéral.

« Or, la richesse et la prospérité d'un pays font celles des « populations qui l'habitent. Les Américains veulent-ils con- « tinuer à jouir des bienfaits qui leur ont assuré collective- « ment et individuellement, parmi les nations du monde, « une si haute position commerciale et industrielle? Qu'ils « restent unis et qu'ils se gardent de porter atteinte à « l'œuvre glorieuse de leurs pères.

« Le secrétaire du Trésor soumettra son rapport au Con- « grès, dès que la Chambre aura réussi à se constituer, et « on y trouvera des chiffres qui donneront sans doute à « réfléchir aux plus fervents champions de la désunion. Le « mouvement commercial, durant l'année fiscale qui a expiré « le 30 juin dernier (1), a été extrêmement satisfaisant. « Mais pour en tirer un utile enseignement nous devons « analyser ce mouvement et en décomposer les éléments. « Le journal officiel de Washington nous aidera dans ce « travail.

« Les États-Unis ont exporté, du 1er juillet 1858 au « 30 juin 1859, des produits et du numéraire pour une « valeur de 335,894,385 dollars (1 milliard 763 millions « 445,521 fr.) à laquelle il faut ajouter un peu plus de vingt « millions de piastres en marchandises étrangères que nous « avons exportées, ce qui porte le total des expéditions à « plus de 356,000,000 dollars (2 milliards 670 millions de

(1) 30 juin 1859.

« francs et à 18,000,000 dollars (936 millions de francs),
« l'excédant des exportations sur les importations.

« L'exportation des produits américains seuls, non com-
« pris le numéraire, a été de 278,392,080 dollars (1 mil-
« liard, 462 millions, 664,020 fr.) La part qui dans ce chiffre
« revient *exclusivement* aux États libres est de 5,281,091 dol-
« lars dont 4,462,974 représentent la valeur des pêcheries,
« 653,536 dollars celle des houilles et 164,581 dollars celle
« de la glace.

« Les exportations provenant indistinctement des États
« libres et des États à esclaves, se sont élevées à 84,417,493
« dollars (443 millions 191,838 francs.).

« Les États à esclaves à *eux seuls*, ont exporté 188,693,496
« dollars de produits (990 millions 640,854 fr.). Dans ce total
« le coton figure pour 161,434,923 dollars.

« Nous trouvons donc en récapitulant les chiffres ci-des-
« sus que les exportations de l'Union se divisent ainsi :

« États libres *exclusivement* : 5,281,091 dollars ; États libres
« et à esclaves *indistinctement* : 84,417,493 dollars ; États à
« esclaves *exclusivement* : 188,693,496 dollars.

« Qu'en pensent les États libres ? Croient-ils que le Sud
« ne soit d'aucune valeur commerciale dans l'union et qu'ils
« pourraient aisément s'en passer ? Sa richesse leur est-
« elle inutile ? Ne reçoivent-ils rien de son immense for-
« tune ? Continueront-ils à le persécuter et perpétueront-ils
« une agitation qui peut le pousser, d'un moment à l'autre, à
« rompre toute alliance politique avec le Nord et à se con-
« stituer en république distincte ?

« Si les républicains noirs manquent de patriotisme, ils
« sont en revanche extrêmement sensibles à tout ce qui
« touche de loin ou de près à leurs intérêts matériels. C'est
« à eux de décider si le concours industriel et commercial
« du Sud leur est utile et nécessaire. S'ils veulent s'assurer

« la continuation de ce concours, qu'ils renoncent à leurs « criminelles entreprises et qu'ils respectent au moins le « repos des États à esclaves. »

Ce n'étaient là que les prémisses d'une mesure extrême que les États du Sud étaient résolus à prendre. Commencer par établir leur supériorité commerciale et productrice sur les États du Nord était un acte d'habileté, c'était ouvrir la voie pour arriver à cette conclusion : Qu'il fallait se coaliser et prendre le Nord par la famine, sans déplacer les gibets dressés et tout prêts pour les imitateurs de John Brown.

Les États à esclaves déclarèrent que si la guerre, même la guerre de propagande contre l'esclavage, ne cessait pas, ils rompraient toutes relations avec leurs frères du Nord.

Le Nord nous doit sa fortune, disent les États du Sud ; ce qu'il fabrique, c'est nous qui l'achetons ; c'est chez nous qu'il écoule les produits de ses mines, de ses manufactures, de ses usines. Le Sud n'est pas l'unique marché d'écoulement pour le Nord, mais c'est incontestablement le plus important et le plus sûr qu'il ait à sa disposition.

« Eh ! bien, » s'écrie un organe des États à esclaves, « que « le Nord perde ce florissant marché, et sa ruine est inévi- « table. Il dépend de nous de le supprimer complétement « dès que nous le voudrons. Nous pouvons à la rigueur nous « passer de ce que nous envoient les fabricants des États « libres. Le jour où nous suspendrons nos commandes à « New-York, Philadelphie et Boston, les fanatiques des « États libres seront obligés de capituler. Déjà plusieurs « maisons du Sud ont rompu avec les manufactures du Nord « et s'approvisionnent dans celles qui existent parmi nous. « Cet exemple sera suivi, nous l'espérons, par d'autres com- « merçants, et l'abstention deviendra assez générale pour « que les fabricants qui font à nos dépens du républicanisme « noir, en ressentent les effets. »

Les États à esclaves ne se méprennent ni sur la portée de leur argumentation, ni sur le résultat qu'ils sont en droit d'en espérer; si l'on peut appeler un argument, cette guerre pacifique de l'abstention contre une guerre sociale à main armée. Ils savent que le but visé sera atteint. « Nous n'amè-
« nerons les abolitionistes à composition, disait l'organe
« que nous citions plus haut, qu'en attaquant leur bourse et
« en leur prouvant qu'une association avec nous leur est
« indispensable non seulement au point de vue politique,
« mais encore au point de vue commercial, industriel et
« financier. Si, parce que les ancêtres mêmes des répu-
« blicains noirs, les Puritains de la Nouvelle Angleterre, ont
« établi parmi nous l'esclavage, nous sommes, aujourd'hui,
« aux yeux de leurs descendants, des réprouvés avec qui
« une alliance politique devient un opprobre, qu'ils renon-
« cent pieusement aux bénéfices humains de cette mon-
« strueuse alliance. Notre or, gagné par la sueur que nos
« esclaves mêlent à la nôtre, doit leur brûler la main.
« Cessons donc par humanité de le leur envoyer et de les
« rendre de la sorte solidaires de nos turpitudes et de notre
« ignominie. »

Dans ce dernier trait, il y a du vrai. L'esclavage dans le Sud est une institution qui vient en droite ligne du Nord. Ce n'est pas une raison, puisque le Nord a cru devoir l'abolir, qu'il se perpétue dans le Sud; mais on l'y a rendu inextricable de longtemps.

L'esclavage n'est pas pour la plupart des États où il est en vigueur, une institution plus ou moins avantageuse à conserver. Je puis même affirmer, qu'en principe, l'esclavage est réprouvé par ceux qui le pratiquent avec le plus de sévérité apparente; mais il a pris les proportions de deux questions d'un ordre très élevé : c'est en effet une question d'économie politique d'une part, d'autre part c'est une ques-

tion de salut social pour huit ou dix millions de citoyens américains.

Qu'il me soit permis de rappeler ici, à ce propos, quelques lignes que j'écrivais en 1857, en tête d'un ouvrage où j'ai essayé d'esquisser les mœurs de l'esclavage (1).

« Il (l'esclavage) n'existe plus dans les colonies anglaises ni dans les colonies françaises; ébranlé dans les possessions espagnoles où il est à la veille peut-être de disparaître (2), il a été aboli par une moitié des républiques de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Quant aux États qui le maintiennent encore, ils le défendent en désespérés, derrière des remparts battus en brèche par l'opinion publique, par les accidents des révolutions qui, à des époques quasi périodiques, secouent quelques-uns de ces pays, comme on secoue un arbre pour en faire tomber les feuilles mortes ou les fruits trop mûrs. Ces derniers défenseurs de l'esclavage semblent résolus, par exemple, à brûler jusqu'à leur suprême cartouche avant que de se rendre. Ce n'est point par métaphore que je m'exprime ainsi, car il est certain, aujourd'hui que c'est plutôt une affaire de coups de fusil que de raisonnement.

« Sur ce sujet on a écrit des livres de toutes sortes : romans, brochures, pamphlets, réquisitoires où la passion, les sophismes, le sacrilége, la calomnie, l'ignorance, ont toujours tenu la plus large place; où la vérité, pour ou contre, a été reléguée en de si petits coins, qu'on l'aperçoit à peine.

« La bonne foi a manqué aux défenseurs entêtés comme aux antagonistes de l'esclavage.

« Ces mensonges en partie double ont été incontestable-

(1) Les *Peaux noires*, scènes et mœurs de l'esclavage.

(2) Malgré la persistance avec laquelle la traite des noirs se perpétue au profit exclusif des colonies espagnoles et du Brésil.

nt la principale cause à laquelle il faut attribuer la lente olution de l'esclavage. Et, en ce moment même encore, croisades qui se prêchent dans l'Amérique du Nord contre cette institution, les assauts énergiques que lui donne l'armée des pamphlétaires, des romanciers, des polémistes, des législateurs, des journalistes, des sectes religieuses et des associations négrophiles, sont autant de maladresses, de calomnies, d'injustices, d'hypocrisies qui enveniment la question, prolongent la lutte, la rendent plus redoutable et, finalement, ajournent la solution totale du problème.

« On aura beau vouloir résister à l'entraînement, l'esclavage est une institution condamnée par la civilisation et par l'humanité. C'est un mot à rayer du dictionnaire de la langue des sociétés modernes. Malheureusement ce qui reste de l'esclavage ne disparaîtra que devant les coups de fusil de la révolte, de la guerre civile ou des révolutions. C'est une affaire de temps et d'accident; la plume et la pensée n'ont plus rien à y voir, plus rien à y faire. »

Les événements qui se sont produits depuis cette époque ont prouvé que j'avais prévu juste en 1857.

J'ai dit que le maintien de l'esclavage avait pris dans les États du Sud les proportions d'une double question d'économie politique et de salut public. La première de ces questions résumée en ce mot de M. Michel Chevalier « que l'esclavage est la base de la constitution sociale des États du Sud, » à cause de l'immense étendue des propriétés territoriales, étendue qu'exige la nature des cultures adoptées dans ces États. Le morcellement des terres y étant inconnu et impossible, et le système des fermes ou du colonage impraticable, et l'ouvrier agricole proprement dit, n'existant pas aux États-Unis où le sentiment de l'indépendance se double d'un amour effréné de la propriété, l'esclave seul peut se

plier à être un serviteur dans toute l'acception du mot, comme sa nature seule peut résister aux épreuves du rude climat sous lequel il accomplit son labeur.

Le problème de l'abolition de l'esclavage dans le Sud est donc comprimé dans un cercle vicieux : l'esclavage condamné en principe, est indispensable à la culture et partant à la prospérité du Sud, prospérité et richesse agricole dont profite le Nord.

En second lieu, du moment que l'on admet le maintien de l'esclavage, il y va, en effet, de la stabilité des États et de la sécurité des citoyens que nul souffle révolutionnaire ne détruise cette soumission où l'esclave est tenu. S'il relève la tête, s'il secoue ses chaînes, ce n'est que pour frapper ses maîtres, faire couler le sang et éclairer le pays des sinistres lueurs de l'incendie.

Moi, qui réprouve l'esclavage, je me demande si, dans cette alternative où sont placés les États à esclaves, il faut répéter le fameux mot qui eut tant de retentissement : « Périssent ces États plutôt qu'un principe. »

S'il est une atténuation possible au maintien de l'esclavage, c'est l'obligation où se trouveront tous les hommes qui ont vu fonctionner sous leurs yeux cette regrettable institution de penser, comme M. Michel Chevalier, aussi abolitioniste que quiconque, « que si aux États-Unis, les esclaves « sont dégradés moralement et intellectuellement, ils sont « traités avec humanité sous le rapport matériel. Les « esclaves ici, » ajoute le même écrivain, « sont moins sur- « chargés de travail, mieux nourris et mieux soignés que la « plupart des paysans d'Europe (1). »

M. Michel Chevalier dit encore : « On s'étonne de ce que « l'esclave et l'homme de couleur libre soient, dans le Sud de

(1) *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

« l'Union, soumis à une législation beaucoup plus rigou-
« reuse que dans les colonies qui dépendent d'une monar-
« chie absolue, comme l'île de Cuba (1), et de ce qu'il soit,
« par exemple, défendu, sous peine d'amende et de réclu-
« sion, d'apprendre à lire et à écrire à l'un ou à l'autre (2).
« Le contraire serait bien plus surprenant. Si, dans un
« pays où la liberté est illimitée pour les blancs, vous
« avez une fois reconnu l'esclavage, vous ne parviendrez
« à le maintenir que par une législation de fer; vous serez
« obligé de mettre le noir dans l'impossibilité de lire,
« car s'il pouvait lire vos constitutions et vos déclarations
« des droits qui commencent par ces mots : « *Tous les*
« *hommes sont de droit naturel libres et indépendants,* » com-
« ment ne serait-il pas en conspiration permanente contre
« vous? »

M. Michel Chevalier qui a des inspirations de philosophe pratique, à côté de ses profondes connaissances d'économiste, a expliqué dans un autre passage du même ouvrage, cette pensée d'asservissement obligé où l'esclavage doit être maintenu.

« L'affranchissement du noir, » dit-il, « comprend ici
« deux moyens : l'un matériel, c'est à dire la manumission
« du maître; celui-ci serait facile si l'on offrait aux proprié-
« taires une indemnité suffisante (3), et le pays serait assez
« riche pour y subvenir; l'autre, tout moral, consistant
« dans la connaissance réelle des droits du noir, dans son

(1) A Cuba les esclaves sont traités au contraire avec une dureté, qu'on ne connaît pas aux États-Unis. Cette observation ne détruit pas la portée du raisonnement de l'auteur que je cite.

(2) Ces pénalités n'existent plus. On trouve aux États-Unis, dans le Sud, des établissements très nombreux d'instruction pour les hommes de couleur libres, et même dans beaucoup de familles, on donne l'instruction élémentaire aux jeunes esclaves.

(3) C'est là une erreur. Les conditions d'exploitation que j'ai expliquées plus haut et qui ne rendent l'industrie agricole possible qu'avec des bras noirs, dans certains États du Sud ne permettraient même pas aux maîtres d'accepter cette indemnité.

(*Notes de l'auteur.*)

« admission graduée aux priviléges personnels du blanc,
« rencontrera d'insurmontables obstacles au Nord, comme
« au Sud, et soulèvera peut-être plus de répugnances au
« Nord qu'au Sud.

« Le principal obstacle à l'affranchissement des noirs est
« aussi de l'ordre moral en ce qui concerne l'esclave. Pour
« qu'il puisse être admis à la liberté, il faut qu'il soit initié
« à la dignité et aux devoirs de l'homme, qu'il travaille pour
« payer son tribut à la société et pour maintenir honorable-
« ment son existence et celle des siens, qu'il se plie à obéir
« autrement que par la menace du fouet. Il faut qu'il porte
« en lui les sentiments constitutifs de la personnalité, et
« avant tout, celui de la famille; il faut qu'il veuille et sache
« être fils, époux et père. Il n'y a de droits imprescriptibles à
« la liberté que pour qui est en mesure d'en jouir avec profit
« pour la société et pour lui-même. L'esclavage, si odieux
« qu'il puisse être, est cependant une forme d'ordre social;
« il doit être conservé là où toute autre forme meilleure
« serait impossible; il doit disparaître là où l'inférieur est
« venu pour une plus favorable condition. »

Tel n'est pas le cas en Amérique pour la race noire qui n'a pas, comme dit plus loin M. Michel Chevalier, « le désir « d'être non seulement plus heureuse mais meilleure. » Elle n'a pas ce désir, parce qu'on ne le lui a pas inculqué; on ne le lui a pas inculqué, parce que l'esclave dans les latitudes du Sud ne représente pas uniquement l'idée de propriété, mais aussi l'idée du développement industriel de tout un pays, et qu'il importe dans ce cas de perpétuer son abaissement. On ne possède pas un esclave pour le plaisir de posséder un homme sur qui on a, sinon le droit absolu de vie et de mort, du moins le droit de douceur et de cruauté, mais parce que dans cet homme on possède un agent des forces générales, un instrument de travail et de fortune. Telle est l'idée qui

domine, je me crois autorisé à l'affirmer, dans l'esprit des propriétaires d'esclaves.

Est-ce juste, est-ce injuste, moral ou religieux, honnête ou répugnant? je n'hésiterais pas à me prononcer, à coup sûr; mais j'ajoute : tel que cela est, c'est fatalement logique.

Un écrivain français qui a étudié quelquefois avec fruit et bonheur les institutions et les mœurs américaines, M. Tocqueville, n'a pas manqué d'examiner de près ce terrible problème de l'esclavage, aussi gros de périls que d'embarras. Son esprit si lucide et si net quand il s'agissait d'aborder le côté philosophique et pratique en même temps des questions, s'est dégagé de tous préjugés européens pour aborder l'étude des faits qui se rattachent à cette position antinaturelle, d'apparence, entre l'homme blanc et l'homme noir, entre le maître et l'esclave.

« Il faut discerner, » dit-il (1), « deux choses avec soin : « l'esclavage en lui-même et ses suites. Les maux immé« diats produits par l'esclavage étaient à peu près les mêmes « chez les anciens qu'ils le sont chez les modernes, mais les « suites de ces maux étaient différentes. Chez les anciens, « l'esclave appartenait à la même race que son maître, et « souvent il lui était supérieur en éducation et en lumières. « La liberté seule les séparait; la liberté étant donnée, ils se « confondaient aisément.... L'affranchi ressemblait si fort « aux hommes d'origine libre, qu'il devenait bientôt impos« sible de le distinguer au milieu d'eux.

« Ce qu'il y avait de plus difficile chez les anciens était de « modifier la loi; chez les modernes c'est de changer les « mœurs, et, pour nous, la difficulté réelle commence où « l'antiquité la voyait finir. Ceci vient de ce que chez les

(1) *De la Démocratie en Amérique*, t. II.

« modernes le fait immatériel et fugitif de l'esclavage se
« combine de la manière la plus funeste avec le fait maté-
« riel et permanent de la différence de race. Le souvenir de
« l'esclavage déshonore la race, et la race perpétue le sou-
« venir de l'esclavage.... L'esclave moderne ne diffère pas
« seulement du maître par la liberté, mais encore par l'ori-
« gine. Vous pouvez rendre le nègre libre, mais vous ne
« sauriez faire qu'il ne soit pas vis-à-vis de l'Européen dans
« la position d'un étranger....

« Les modernes, après avoir aboli l'esclavage ont donc
« encore à détruire trois préjugés bien plus insaisissables
« et plus tenaces que lui : le préjugé du maître, le préjugé
« de race, et enfin le préjugé du blanc.

« Jusqu'ici partout où les blancs ont été les plus puissants,
« ils ont tenu les nègres dans l'avilissement ou dans l'escla-
« vage. Partout où les nègres ont été les plus forts, ils ont
« détruit les blancs; c'est le seul compte qui se soit jamais
« ouvert entre les deux races. »

Enfin pour rentrer dans un ordre de faits plus matériellement en rapport avec le point spécial du sujet que nous traitons en ce moment, empruntons à M. Tocqueville cette dernière et brève citation :

« Si je considère les États-Unis de nos jours, je vois bien que,
« dans certaine partie du pays, la barrière légale qui sépare
« les deux races tend à s'abaisser, non celle des mœurs;
« j'aperçois l'esclavage qui recule ; le préjugé qu'il a fait
« naître est immobile... Le préjugé de race me paraît plus
« fort dans les États qui ont aboli l'esclavage que dans ceux
« où l'esclavage existe encore, et nulle part il ne se montre
« aussi intolérant que dans les États où la servitude a tou-
« jours été inconnue. »

Au moment de la déclaration de l'indépendance, tous les États, au nombre de treize, possédaient des esclaves sur

leur territoire. La Pennsylvanie fut le premier État qui songea à abolir l'esclavage et prit les mesures pour arriver progressivement à ce résultat. Le Massachusetts suivit bientôt cet exemple, qu'imitèrent tous les États situés au nord du Potomac, sauf le Delaware et le Maryland.

Il n'est pas sans intérêt pour expliquer la nature des récriminations du Sud contre le Nord dans la guerre de propagande et de résistance en matière d'esclavage, il n'est pas sans intérêt, dis-je, de rappeler que les mesures adoptées par les États du nord pour l'abolition de l'esclavage se bornèrent à déclarer que tout nègre à naître serait libre *à l'âge de cinq ans*. Il n'est pas moins curieux peut-être d'ajouter que la plupart des États qui ont aboli l'esclavage sur leur sol ne l'ont fait qu'après avoir vendu leurs esclaves aux États voisins le plus au sud, et c'est ainsi que, aujourd'hui, l'esclavage est particulièrement florissant dans cette partie de l'Union (1).

Quel est l'avenir de l'esclavage aux États-Unis? et le nombre des États où il a pris racines dans le sol, s'augmentera-t-il? Telle est la question à laquelle je répondrai tout à l'heure, en la résumant d'après les interprétations constitutionnelles de la loi, et les résolutions congressionnelles les plus récentes (2). On aura ainsi la mesure de l'esprit public en Amérique sur ce problème formidable.

En attendant, je vais mettre sous les yeux des lecteurs, à titre de renseignement et d'étude de mœurs transatlantiques en cette question, le raisonnement d'une revue américaine sur le maintien et le progrès de l'esclavage dans certains États du Sud. Je prévois facilement que le langage que je vais rapporter ici soulèvera bien des indignations;

(1) En 1790 on comptait aux États-Unis, 660,000 esclaves, aujourd'hui le nombre des noirs s'élève à 4 millions 004,970.

(2) Voir l'*Appendice* à la fin du tome II de cet ouvrage.

mais en ce qui me concerne, je ne suis responsable que du crime de traduire.

Après avoir nettement déclaré que « il en sera de la question de l'esclavage comme de toutes les autres questions qui, après avoir fourni une ample pâture aux théories creuses, se résolvent tout à coup et pratiquement par la seule force des événements, » l'organe que nous avons sous les yeux ajoute : « L'esclavage continuera à exister là où il est nécessaire, et « il s'éteindra, naturellement, là, où il n'est pas indispen- « sable. » Or la revue dont il s'agit le trouve indispensable plus particulièrement dans certaines parties du Sud, où elle prévoit qu'il se concentrera dans un temps rapproché, et c'est encore le coton, ce suprême agent politique et social des États-Unis, qui tranchera la question. Voici en quels termes cette solution est formulée :

« Il ne dépend pas de nous d'élargir ou de retrécir la « sphère du travail forcé, parce que dans un pays essen- « tiellement commercial, les esclaves, considérés comme « biens négociables, comme marchandise, si l'on veut, « sont soumis aux règles ordinaires des échanges. Ils « afflueront sur le marché où ils commandent le prix le « plus élevé et où ils sont le plus en demande, et se reti- « reront des autres. Or si la demande se maintient sur ce « marché, par suite de circonstances générales, il est évi- « dent que le travail libre finira par remplacer définitive- « ment celui des esclaves dans la région abandonnée par « les Africains.

« Voyons ce qui se passe en ce moment parmi nous. Le « prix des esclaves a doublé depuis quelques années à la « Nouvelle Orléans, qui est le grand marché du Sud. Un « jeune et robuste nègre de champ vaut plus de deux mille « piastres (plus de 10,000 fr.). Il rapporte à l'encan de deux « mille deux cents à deux mille cinq cents piastres : c'est là

« aujourd'hui la moyenne de sa valeur. Il y a douze ans « cette moyenne était de mille piastres.

« Avec un peu de réflexion il est facile de se rendre « compte de cette augmentation dans le prix des esclaves. « Elle est, en effet, proportionnelle à l'accroissement de « production de cette denrée agricole que nous n'obtenons « que par les Africains. Si, à mesure que la production du « coton augmente, nous pouvions multiplier le nombre des « travailleurs par l'importation, leur valeur ne varierait pas « beaucoup. Mais la traite est abolie, tandis que les fabri- « ques d'Europe et d'Amérique consomment une quantité « de coton sans cesse croissante.

« Il en résulte deux choses : d'abord que le prix des « esclaves, dont le nombre ne répond plus aux besoins de « l'agriculture, monte rapidement, et en second lieu que le « coton dont la production coûte ainsi plus cher au plan- « teur, se maintient en hausse malgré l'accroissement con- « tinuel de la production. Une autre conséquence, décou- « lant des deux premières, c'est que les esclaves que ren- « ferme l'Union, sont conduits par leur maître au marché où « ils en trouvent un prix élevé, ce qui tend à l'extinction « graduelle de l'élément africain dans certains États du Sud.

« Venons aux chiffres. En 1840, les États-Unis exportèrent « à l'étranger 743,900,000 livres de coton pour lesquelles « ils reçurent 63,870,307 dollars (335 millions 319,111 fr.), « c'est à dire moins de 9 sous à la livre (1). Dix ans plus « tard, en 1850, l'exportation fut de 635,380,000 livres qui « rapportèrent la somme de 74,984,606 dollars (393 mil- « lions 669,181 fr.), soit une moyenne de 11 sous la livre. « En 1859, la partie de la récolte vendue à l'étranger a pro- « duit 161,434,933 dollars (847 millions, 533,398 fr.), c'est

(1) Le sou ou cent américain vaut un peu plus de 5 centimes.

« à dire plus du double de ce qu'avait rapporté la récolte de
« 1850. On calcule que cette année nos planteurs feront
« plus de 180,000,000 dollars (945 millions de francs), c'est
« à dire qu'ils auront récolté trois fois plus de coton qu'il y
« a dix ans.

« La consommation a également augmenté aux États-Unis.
« En 1848 les fabriques américaines achetèrent 606,000
« balles de coton; elles mirent en œuvre en 1852, 680,000
« balles, et 770,000 en 1856. Cette année (1860), notre con-
« sommation excédera probablement un million de balles.
« Et en dépit de cet accroissement de consommation, les
« prix, comme nous le disons plus haut, se sont maintenus
« en hausse, le middling Uplands, par exemple, s'étant
« élevé de 8 à 9 cents, en moyenne, à 11 et 12 cents la
« livre. Aussi de nouvelles plantations ont-elles été créées
« sur tous les points, dans la région où croît le coton, et
« les esclaves, indispensables à l'exploitation des terres,
« ont-ils été en grande demande. C'est ce qui explique que
« de mille piastres ils soient montés à deux mille et deux
« mille cinq cents.

« Si l'accroissement dans la production du coton était le
« résultat de certaines circonstances passagères, il n'aurait
« aucune influence permanente sur la question de l'escla-
« vage. Mais il en est autrement, car la demande de coton
« ne peut qu'augmenter. Or, les cinq sixièmes de ce pré-
« cieux produit proviennent d'une zone territoriale de
« l'Amérique du Nord, resserrée entre le trentième et le
« trente cinquième degré de latitude. L'autre sixième
« est fourni par le Brésil, l'Égypte, l'Inde, les Antilles,
« l'Afrique, etc., où néanmoins, malgré les plus énergiques
« efforts des gouvernements français et anglais, il a été
« impossible de récolter assez de coton pour employer les
« filateurs de Manchester au delà de quelques semaines.

« Tout le coton, produit maintenant hors de l'Union, ne « dépasse pas la quantité récoltée dans un seul de nos États « cotonniers, et encore pour en tirer parti, faut-il y ajouter « du coton américain.

« Il est évident, d'une autre part, que la demande pour les « étoffes de coton ne fera qu'augmenter, car rien jusqu'à « présent ne supplée ce produit de l'agriculture américaine. « De 1840 à 1852, la consommation des étoffes de coton a « doublé en Europe, et elle a également doublé aux États- « Unis de 1840 à 1860. De septembre 1859 à janvier 1860, « nous avons exporté en France, plus de coton que nous « n'en envoyions dans ce pays, pendant toute une année, « avant 1850. Indépendamment de ce surcroît de consom- « mation en Europe et en Amérique, nous avons à approvi- « sionner de nouveaux marchés tels que le Japon, l'Aus- « tralie, les établissements de Frazer-River, ainsi que « certaines provinces de l'Inde et de l'Afrique ouvertes « récemment au commerce.

« Il n'est donc pas probable, on le voit, que le prix des « esclaves diminue, puisque d'une part la traite des noirs « est abolie, et que, de l'autre, nous sommes à peu près « seuls à produire le coton nécessaire au monde. Comme « nous ne récoltons ce produit que dans une région bornée « par le 30e et le 35e degré de latitude, il est clair que c'est « sur ce point que se concentreront les travailleurs afri- « cains. Ces derniers nous sont déjà envoyés en grand « nombre des États au Sud où ne se récolte pas le coton et « où, n'étant pas absolument nécessaires, ils sont loin de « valoir ce qu'ils valent ici. Le Missouri, le Kentucky, le « Tennessee, la Virginie, le Maryland, le Delaware et la « Caroline du Nord s'empressent de nous expédier leurs « nègres à cause du haut prix qu'ils commandent dans les « régions cotonnières.

« Cette émigration ne faiblira pas, car les fabriques mul-
« tipliant leurs demandes, nous sommes obligés de multi-
« plier de notre côté les plantations et de rassembler de
« toutes parts des travailleurs noirs, les seuls qui puissent
« cultiver nos champs de coton avec succès. Depuis deux
« ans, on dirait à voir les cargaisons de nègres qui nous
« arrivent de certains États à esclaves, que ceux-ci ne
« peuvent guère plus renfermer d'Africains.

« L'immigration continuera tant que le coton sera en
« demande, et nous venons de voir que, malgré tous nos
« efforts, nous n'en fournissons pas assez au commerce. Il
« arrivera donc un jour que les États que nous nommons
« plus haut et qui trouvant ici à doubler et tripler le prix
« de leurs nègres, nous les envoient par légions, seront de
« fait, quoiqu'appartenant au Sud, des États libres. On a
« observé, en effet, dans les États où le travail des nègres
« n'est pas rigoureusement nécessaire, que pour chaque
« esclave qui meurt ou qui part il se présente deux blancs
« qui sollicitent son remplacement dans la répartition du
« travail.

« La conclusion à tirer de l'état actuel des choses, c'est
« que l'esclavage n'existera un jour que nominalement dans
« plusieurs États du Sud et qu'il sera borné à la région
« cotonnière. Tous les efforts de nos hommes d'État ne
« sauraient prévenir ce résultat. Il faut nous y résigner
« d'avance tout en opposant une énergique résistance aux
« envahissements des États du Nord. »

C'est là ce que la revue américaine dont je viens de citer l'article qui précède appelle une *solution pratique* de la question de l'esclavage.

Ainsi donc, selon les prévisions du Sud, les quatre millions d'esclaves répartis, en ce moment, entre les divers États dont le sol est souillé de l'institution de l'esclavage,

sont destinés à se concentrer, un jour, dans la région contonnière.

Alors, pourquoi ces prévisions, logiques avec les conditions climatériques et les conditions de culture que nous avons expliquées précédemment, le sont-elles si peu avec la lutte ardemment ouverte, aujourd'hui, entre les partisans et les non partisans de l'introduction de l'esclavage dans les Territoires nouveaux au moment où ils prennent rang dans la famille des États?

Si l'esclavage doit se concentrer, et en effet, je le répète, cela est plus que probable, dans un cercle encore plus restreint que celui où il existe présentement, à quoi bon torturer et pressurer la Constitution, pour en tirer des interprétations qui doivent permettre ou interdire l'esclavage dans les États nouveaux.

C'est là un autre ordre d'idées où le coton n'est plus pour rien, qui depuis trois ans est le sujet de longues, profondes et savantes discussions, oiseuses malgré leur profondeur et leur éclat et qui divise le parti politique partisan lui-même de l'esclavage.

L'esclavage doit-il être protégé, comme une propriété garantie par la Constitution, sur les Territoires encore administrés par le Congrès, ou bien les citoyens habitant ces Territoires ont-ils le droit d'exclure les esclaves de leur sol?

Le Sénat de Washington a pris récemment une résolution qui a la prétention de fixer la doctrine à cet égard.

L'esclave étant considéré comme une propriété dont la Constitution garantît la possession, les habitants de l'Union ont le droit de transporter leurs esclaves dans tout Territoire soumis au Congrès. Mais si, au moment de la transformation du Territoire en État, celui-ci n'admet pas par sa Constitution l'institution de l'esclavage, l'esclavage en sera naturellement banni.

Ce n'était point ce que voulaient les abolitionistes. Ils soutenaient que la constitution interdisant à l'avenir la traite et l'introduction de l'esclavage dans les États libres, devait proscrire les esclaves des Territoires administrés par le Congrès, c'est à dire placés en tutelle sous cette constitution elle-même.

Cette doctrine opposait incontestablement une digue au débordement de l'esclavage, et entamait l'institution.

La portion avancée du parti démocratique qui, tout en respectant l'existence de l'esclavage là où il existe, voudrait l'amoindrir dans l'avenir, demandait que les colons des Territoires fussent libres d'admettre sur leur sol ou d'en rejeter les esclaves au vote de la majorité. Ce principe a été vivement combattu, et par ceux qui voulaient une interprétation plus radicale de la constitution, c'est à dire les républicains noirs, et par ceux qui avaient intérêt à propager l'institution de l'esclavage. La doctrine qu'on a appelé le *squatter's sovereignty* n'a pas triomphé, et désormais, ou du moins jusqu'à nouvel ordre, la conclusion de ce long débat est que dans les nouveaux États à créer, l'esclavage sera établi quand la majorité des citoyens appartiendra au Sud, et en sera proscrit quand cette majorité appartiendra au Nord.

Si cette doctrine est fermement maintenue, il y a peu de chance que l'esclavage envahisse les nouveaux États, par cette raison que le Sud émigre peu, tandis que les déserts et les champs des Territoires sont généralement peuplés par les citoyens du Nord, forte race, d'un caractère aventureux, et plus énergique que les enfants du Sud.

La question de la candidature présidentielle qui vient d'être, dans la sphère politique des États-Unis, l'occasion d'un conflit étrangement curieux en ce moment, a roulé tout entière sur cette division des opinions relatives à l'esclavage.

Le parti démocratique que l'on croyait le plus uni aux États-Unis s'est tout à coup scindé sur cette interprétation de l'organisation future des Territoires sous le rapport de l'esclavage. Je résume ces dissidences par les citations suivantes empruntées à la presse américaine :

« Il s'agit, dit un journal du Sud, de savoir si le principe de la souveraineté populaire s'appliquera aux colons des Territoires comme aux citoyens des États. M. Douglas et un grand nombre de démocrates du nord soutiennent cette doctrine. Ils font valoir la généralité de la maxime, et en vertu du principe que chacun est maître chez soi, ils laissent aux législatures des Territoires le droit de statuer sur leurs institutions civiles et domestiques.

« Cette opinion est combattue par les républicains noirs et par les démocrates du Sud. Les premiers prétendent qu'un Territoire appartenant aux États-Unis et n'étant pas encore admis comme État, n'a pas droit à cette souveraineté indépendante et qu'il est constamment sous la tutelle du pouvoir fédéral. Ainsi le gouverneur et les officiers sont nommés par le président, et la législature n'est qu'une institution locale tolérée et dont les actes législatifs ne peuvent avoir d'autorité que dans la mesure autorisée par le Congrès. Ce dernier peut donc statuer, non seulement par l'acte qui constitue le Territoire mais aussi par des actes subséquents sur les institutions civiles ou criminelles qui doivent régir les colons. C'est en vertu de ce droit que les républicains voudraient faire des lois pour abolir la polygamie dans l'Utah et l'esclavage dans d'autres Territoires.

« Si le parti de l'administration avait eu la majorité dans la Chambre, un grand nombre de ses membres n'auraient pas été éloignés d'employer cette arme de l'intervention congressionnelle pour favoriser leurs vues et appuyer l'extension de l'esclavage. Mais certains d'être battus de ce

côté, ils ont dû chercher un autre moyen et voici ce qu'ils opposent aux opinions que nous venons d'indiquer :

« Les Territoires sont la propriété commune de tous les États ; à ce titre ils doivent être ouverts aux citoyens de toutes les parties de l'Union qui ont le droit de venir s'y établir et d'y transporter leurs propriétés. Or les esclaves sont une propriété reconnue par la Constitution des États-Unis, et l'institution, si elle a été répudiée par un grand nombre d'États, existait dans presque tous lors de la formation de l'Union et existe encore dans quinze États. Il ne peut donc appartenir au Congrès de détruire dans une partie quelconque du Territoire de la république l'exercice d'un droit garanti par la Constitution et la loi commune d'une moitié des États. Toute atteinte portée à la faculté de conduire et de posséder des esclaves dans les Territoires est donc une violation de la Constitution. Ceux des démocrates du Sud, qui sont en faveur de l'intervention du Congrès, ne la réclament que pour protéger les propriétaires d'esclaves, et ils font ce raisonnement que si les Chambres ne peuvent amoindrir les droits des citoyens, elles peuvent prendre des mesures pour les sauvegarder. Tout Territoire, ajoutent-ils, qui a le nombre d'habitants requis par la loi pour former un État a le droit de se choisir une Constitution. C'est dans cette circonstance que doit s'exercer le premier acte de la souveraineté des colons. Ils peuvent adopter ou rejeter telle ou telle institution, et le vœu de la majorité sera obligatoire pour tous. Si l'esclavage est rejeté, les propriétaires d'esclaves devront se conformer à cette décision, ainsi qu'il arrive dans un État à esclaves qui change sa Constitution. Mais si, avant le moment de cette épreuve décisive, la possession des esclaves est interdite, soit par le Congrès, soit par la législature, ne voit-on pas que c'est fermer aux citoyens du Sud l'accès de la propriété commune, c'est à dire

que les Territoires n'appartiendront qu'aux gens du Nord qui seuls auront le droit d'y venir former une communauté nouvelle et de s'y choisir une Constitution. Car les propriétaires d'esclaves qui désireront y émigrer ne peuvent y venir sans leurs propriétés et attendre plusieurs années, les bras croisés, que le moment soit venu de signer un pacte social.

« Les démocrates anti-Douglas, veulent donc que chacun soit libre d'amener ses esclaves dans les Territoires et dans le cas où la législature locale n'établirait aucune protection sur ce genre de propriété, ils demandent que cette protection soit accordée par le Congrès ou que les juges des États-Unis lui assurent le bénéfice de la loi commune comme à tout autre genre de propriété. La jurisprudence de la cour suprême des États-Unis dans l'affaire Dred Scott est invoquée par eux comme consacrant les véritables principes du droit et de l'équité. »

Ainsi se résument les trois opinions principales, sur cette question si controversée. L'élection de M. Lincoln ne l'a point éclaircie ; longtemps encore elle restera à ce point de dispute théorique que nul raisonnement, nulle interprétation plus ou moins rigoureuse de la Constitution, de la part d'aucun parti quel qu'il soit, ne parviendra à résoudre.

J'ai dit qu'elle était la seule solution possible à ce terrible problème : une révolution à coups de fusil. Des fous généreux comme John Brown la tenteront, mais ils expieront sur le gibet leur dévouement ; aucun parti en masse n'osera entreprendre, en Amérique, cette propagande de sang et de feu ; le Nord n'osera jamais marcher en armes contre le Sud ; la question se débattra donc longtemps encore, éternellement peut-être, dans les sphères de la discussion théorique, toutes les fois que les besoins de la politique l'exigeront, mais la solution même que j'admets ne se réalisera que le jour où l'initiative de la révolution viendra de la race noire,

et elle n'a de chance de se produire que quand les esclaves se trouveront agglomérés sur un seul point, dans cette région cotonnière dont parlait la revue américaine que je citais plus haut. Alors la lutte serait circonscrite à deux ou trois États à esclaves, tandis qu'aujourd'hui quinze États ni plus ni moins sur les trente-quatre Étoiles de l'Union, sont intéressés à défendre l'institution de l'esclavage, et qu'ils ont pour cela des armes, des gibets, et quinze voix unanimes dans les scrutins au service de tout candidat qui se fera le champion de l'esclavage.

Le projet de séparation même à moitiè accompli déjà, ne sera pas encore une solution à la question de l'esclavage.

CHAPITRE VI.

LE SUD PEUT-IL DEVENIR INDUSTRIEL?

Il ne faut pas se méprendre à l'excès sur l'efficacité de la guerre de commerce et d'industrie que le Sud ferait au Nord, guerre dont j'ai exposé plus haut, les éléments. Pas plus que le Nord ne répugnera à s'approvisionner de matières premières sur les marchés du Sud, malgré la tache noire de ces matières, le Sud ne persistera dans sa rupture de relations avec le Nord. L'esprit essentiellement commercial des Américains leur fera d'un côté comme de l'autre, passer par dessus ces barrières de prohibition mutuelle et d'antagonisme. Tant que le Sud, malgré ses rancunes contre le Nord trouvera à s'y approvisionner à meilleur compte que partout ailleurs d'objets manufacturés, il les puisera dans les fabriques du Nord à qui il importera fort peu que le coton soit cultivé par des bras esclaves ou par des bras libres, pourvu que leurs usines soit amplement alimentées.

Or, présentement, et quelqu'efforts intelligents que le Sud ait déjà tentés et tente encore dans ce sens, il n'atteindra pas de bien longtemps, s'il y atteint jamais, au développe-

ment industriel des États du Nord. La nature a marqué son rôle à chacune des régions de ce grand Tout. En refusant aux États septentrionaux un sol fécond et facile à cultiver, elle les a condamnés à devenir des centres manufacturiers; comme il est logique que la région du sud soit essentiellement productive. Tant d'activité, tant de génie, tant de forces intellectuelles, tant de mépris des obstacles, joints aux prodigalités de la Providence, envers ces pays, ne peuvent pas avoir été un don destiné à s'amoindrir dans les limites étroites d'une seule région. A chaque frontière que le Nord voudrait s'assigner ou que le Sud serait tenté d'imposer à son expansion, l'un ou l'autre rencontre un fleuve gigantesque, ou un lac puissant qui les entraine à se rapprocher, à se fondre en une vaste communauté d'intérêts. L'Union des États s'accomplirait matériellement et géographiquement, si l'élan moral qui les a liés les uns aux autres n'avait déjà opéré cette noble fusion.

Pour démontrer l'inutilité et l'impossibilité de cette lutte de commerce et d'industrie entre le Nord et le Sud, il suffit de faire passer sous les yeux du lecteur des chiffres qui révèlent la force de chacun d'eux. D'après le recensement général de 1850, la valeur des produits de fabrique de chaque État de l'Union se répartissait comme suit :

Alabama, 13,776,599 fr. — Arkansas, 2,689,540 fr. — Californie, 64,312,610 fr. — Connecticut, 235,572,925 fr. — Delaware, 23,246,480 fr.—District de Colombia, 13,451,290 fr. Floride, 3,341,675 fr. — Georgie, 35,410,375 fr. — Illinois, 82,671,360 fr.—Indiana, 93,627,115 fr.—Iowa, 17,758,915 fr. — Kentucky, 108,551,060 fr. — Louisiane, 33,897,085 fr. — Maine, 123,305,285 fr. — Maryland, 165,219,460 fr. — Massachusetts, 788,719,970 fr. — Michigan, 55,845,010 fr. — Mississipi, 14,560,340 fr. —Missouri, 121,622,090 fr.— New Hampshire, 215,822,515 fr. — New-Jersey, 199,256,280 fr.

— New-York, 1,187,986,245 fr. — Caroline du Nord, 45,555,250 fr. — Ohio, 313,461,395. fr. — Pennsylvanie, 775,224,550 fr. — Rhode Island, 110,588,440 fr. — Caroline du Sud, 35,227,385 fr. — Tennessee, 48,628,040 fr. — Texas, 5,842,690 fr. — Vermont, 42,854,600 fr. — Virginie, 148,012,535 fr. — Wisconsin, 41,465,340 fr. — Minnesota, 291,500 fr. — Nouveau Mexique, 1,245,050 fr. — Oregon, 11,183,200 fr. — Utah, 1,456,100 fr.

La première place dans cette nomenclature de production industrielle appartient à New-York; vient ensuite le Massachusetts, puis la Pennsylvanie, c'est à dire trois États libres; la Virginie qui marche à la tête des États à esclaves est inférieure au New-York, au Massachusetts, à la Pennsylvanie, au Connecticut, au New-Hampshire, tous États libres. Le recensement décennal de 1860 accusera en faveur de ceux-ci une supériorité bien autrement importante, car pendant les dix années qui viennent de s'écouler, si des efforts couronnés de succès ont été tentés dans la voie industrielle au Sud, les États plus particulièrement manufacturiers au Nord du Potomac, ont progressé d'une manière extraordinaire.

La lutte industrielle entre le Nord et le Sud est donc impossible. Ce n'est point par l'abstention de relations avec leurs antagonistes que les États à esclaves arrêteront la propagande des abolitionistes; ils ne seraient pas les bons marchands de cette guerre, étant incapables de la pousser à outrance. Or, toute guerre qu'on ne peut pousser aux dernières limites est une guerre inutile à entreprendre; et toutes les batailles sont à l'avance perdues.

Au Nord, comme au Sud, on n'a pas tardé à s'apercevoir des dangers et des préjudices matériels, sans compter les préjudices moraux qui résulteraient d'une scission.

Simultanément, dans l'une et dans l'autre latitude, on est

revenu promptement à des sentiments plus sensés. J'en ai la preuve dans les renseignements suivants publiés par un journal de la Louisiane :

« Les conservateurs du Nord, dit ce journal, viennent enfin de prendre une attitude qui les honore et qui rassurera les amis de l'Union. Leur inaction, dans les circonstances critiques où est placé le pays, nous étonnait, et nous ne savions comment nous expliquer leur étrange apathie. Étaient-ils décidés à laisser faire les abolitionistes et à leur permettre de fouler aux pieds la Constitution? Nous commencions à le croire et à désespérer du salut de la république, lorsque les patriotes des États libres sont tout à coup sortis de leur torpeur. La coalition des bons citoyens contre les agitateurs y est maintenant organisée et nous sommes dès ce moment sans crainte sur l'avenir.

« Les unionistes sont partout à l'œuvre; partout ils se réunissent pour protester contre les coupables manœuvres des républicains noirs et opposer une barrière aux envahissements de ce triste parti. Le Sud aurait tort de croire qu'il n'a que des adversaires et des ennemis dans les États libres; il y possède aussi des amis prêts à lui venir en aide et à le défendre contre les criminelles entreprises de la malveillance. Il rencontre cet appui et ces sympathies parmi ceux même qui condamnent l'esclavage. On peut, en effet, réprouver moralement le travail forcé sans pour cela devenir abolitioniste.

« Webster n'avait certes aucune admiration pour l'esclavage, il regrettait vivement que les États-Unis renfermassent des Africains, mais il avait un profond respect pour les institutions et les droits constitutionnels du Sud. On ne l'a jamais entendu élever la voix au Congrès contre les possesseurs d'esclaves, en qui il a toujours vu des compatriotes et des frères. C'est que l'illustre citoyen du Massachusetts avait

le culte de la patrie, et que la patrie pour lui s'étendait du Maine au golfe du Mexique.

« Les manifestations qui commencent à se produire dans le Nord sont extrêmement encourageantes. Un grand meeting unioniste a eu lieu à Philadelphie. Une foule énorme convoquée dans le but de « protester contre le fanatisme « des abolitionistes et contre les traîtres qui cherchent à « détruire l'Union » encombrait Jayne's Hall et a fait éclater un enthousiasme extraordinaire. Les citoyens les plus éminents de la Pennsylvanie étaient là et plusieurs ont harangué l'assemblée avec une éloquence entraînante.

« C'est à l'heure du péril que se réveille le patriotisme, et celui des Pennsylvaniens n'a été ni moins sincère, ni moins ardent qu'aux beaux jours de la république. Il a été voté à l'unamité des résolutions exprimant de vives sympathies pour la Virginie, approuvant la conduite énergique des autorités de cet État, et flétrissant l'attentat de Harper's Ferry. L'une d'elles déclare que la fidélité à l'Union consiste dans l'accomplissement de tous les devoirs imposés par la Constitution et les lois du Congrès, et que conséquemment le Nord est tenu de rendre à leurs maîtres les esclaves fugitifs. Les autres résolutions sont tout aussi sages et tout aussi patriotiques.

« Les amis de l'Union ont tenu également un grand meeting à Boston, le 8 de ce mois, et les mêmes sentiments de dévouement à la Constitution y ont été exprimés par les orateurs. A New-York un meeting préparatoire a eu lieu, à Lafarge House, et des mesures y ont été prises pour convoquer une grande assemblée qui devra exprimer les sympathies que les citoyens de l'État impérial éprouvent à l'endroit du Sud, dans la crise actuelle. Trois mille personnes ont répondu à l'appel.

« Ces manifestations ont une haute signification. Les

États libres commencent à comprendre le danger qui menace l'Union, et ils paraissent fort disposés à se détourner de la voie funeste qu'ils ont suivie jusqu'à présent. Les républicains noirs ont applaudi à l'attentat de Hasper's Ferry; mais les conservateurs de tous les partis flétrissent maintenant l'acte des meurtriers et n'hésitent pas, au sein même des populations qui sont le plus opposées à l'esclavage, à signaler au mépris des honnêtes gens les champions et les admirateurs de John Brown.

« L'intelligence n'est certes pas ce qui manque à nos concitoyens du Nord, mais elle avait été obscurcie par d'audacieux mensonges et par la calomnie mise au service des haines de parti. Le cri de réprobation qui s'est élevé dans le Sud, après la triste affaire de Harper's Ferry, a éclairé l'opinion dans le Nord. Les meetings que convoquent les amis de l'Union achèveront sans doute d'ouvrir les yeux aux hommes égarés qui ont été jusqu'ici nos adversaires. »

Les dangers de la désunion, je le répète, ont vivement frappé les esprits clairvoyants et raisonnables. Ces dangers, même au point de vue du maintien de l'esclavage me paraissent parfaitement exposés dans la lettre suivante d'un honorable citoyen d'un État du Sud, « sur les deux grandes « questions du jour, le maintien de l'Union et la candida« ture présidentielle. »

« Je ne veux pas animer le débat, dit l'auteur de cette lettre, et je n'apporte aucun argument nouveau dans la discussion; j'essaierai au contraire de la circonscrire. La question réduite à sa plus simple expression et débarrassée de cette logomachie dont on l'embrouille, frappera plus vivement les bons esprits et sera mieux comprise. Je pense que tout citoyen et ami de son pays et jaloux de sa grandeur, ne doit pas rester indifférent aux efforts tentés pour compromettre

sa tranquillité intérieure, et par conséquent le libre développement de sa prospérité.

« Je suis avant tout partisan de l'Union, car je la crois indispensable au maintien des institutions du Sud. La désunion dont parlent quelques insensés, et que provoquerait inévitablement une candidature présidentielle purement sectioniste de la part du Sud, réduirait à rien la puissance américaine. Elle nous livrerait sans défense à l'influence européenne; si même elle ne nous condamnait pas à la honte d'implorer un protectorat étranger. Qui sait même si la nature de nos produits n'éveillerait pas la convoitise de quelque grande puissance industrielle.....? Mais en dehors de ces puissantes considérations il ne faut pas perdre de vue que, si nos institutions ne sont pas attaquées plus violemment pas les abolitionistes de tous pays, c'est parce que nous faisons partie d'une nation puissante et respectée. Les liens de l'Union une fois rompus, les haines se donneraient un libre cours au Nord et ailleurs, et alors Dieu sait ce qu'il résulterait d'un conflit inévitable entre les deux tronçons du Tout grandiose contre lequel s'ameutent tant d'inepties.

« A-t-on réfléchi aux graves questions qui naîtraient de cette désunion — la divison de la dette — la répartition de la marine militaire et des propriétés de la nation — et surtout la question de la navigation du Mississipi, la plus difficile de toutes?

« Mais à supposer même que la dissolution de l'Union s'opérât pacifiquement, sans guerre civile et servile, le Sud n'aurait plus sa loi sur les esclaves fugitifs consacrée par la cour suprême des États-Unis, pour protéger et garantir sa propriété; et nous savons tous que des sociétés d'abolitionistes s'établiraient sur nos frontières pour activer et protéger l'évasion des esclaves.

« La désunion ne serait permise que dans deux cas : une

attaque directe du Nord contre l'esclavage là où il existe, ou sa prohibition absolue des Territoires par un acte du Congrès.

« Quelques mots rapides sur les deux doctrines en présence. L'une repose sur la souveraineté directe des habitants du Territoire, c'est celle de M. Douglas. L'autre donne au Congrès le droit d'intervention, c'est celle des délégués scissionnaires. Vous voyez que je pose la question en termes généraux, je ne veux pas vous infliger l'ennui d'une plus longue exposition.

« Le plus vif, le plus intime désir de tout bon citoyen, qu'il soit du Nord ou du Sud, c'est de voir cesser cette agitation dangereuse qui a créé des antagonismes menaçants, et que de prétendus politiques activent de tout leur pouvoir dans un but d'ambition personnelle. Or, en admettant la doctrine de l'intervention du Congrès dans l'organisation des Territoires, on éternise cette agitation qui se renouvellera plus violente autant de fois qu'il se formera de nouveaux Territoires. N'avons-nous pas à cet égard l'expérience du passé !

« Si maintenant je considère la question au point de vue des institutions et des intérêts du Sud, je me demande si nos intérêts et nos institutions ne trouvent pas plus de garantie dans le droit laissé à la législature d'un Territoire de régler ses institutions domestiques, qu'en abandonnant ce même droit au Congrès qui compte une majorité de républicains noirs ennemis de nos institutions ?

« Autrefois, sans doute, il n'en était pas ainsi : d'abord le parti des Républicains noirs — sorti tout armé de l'agitation et qui a grandi avec elle — n'était pas organisé comme il l'est aujourd'hui ; ensuite il y avait équilibre entre les forces des deux grandes sections de l'Union. On pouvait donc sans danger laisser le pouvoir au Congrès. Cette situation expli-

que l'apparence de contradiction qu'on signale chez quelques hommes liés à la politique et les justifie aux yeux des gens impartiaux.

« Cet équilibre rompu et la balance penchant du côté du Nord, quelle est pour le Sud la meilleure politique à suivre, et pour laquelle des deux doctrines doit-il se décider? Celle de la souveraineté populaire, si brillamment exposée par M. Douglas, laisse au Sud le champ libre. Les Territoires lui sont ouverts, comme ils le sont au libre travail, et la décision de la cour suprême des États-Unis lui garantit la propriété de ses esclaves dans le cas où, lors de l'organisation provisoire, la majorité se prononcerait contre lui.

« Et qu'on le remarque bien, car ceci est important, décisif : l'intervention du Congrès que demandent les adversaires de M. Douglas — à supposer même que cette intervention fut favorable au Sud, ce qui n'est pas admissible, dans l'état actuel de la force des partis — cesse dès que le Territoire devient État. Par leur constitution les citoyens décident en dernier ressort de la nature de leurs institutions domestiques. Ce n'est donc qu'une question de temps. Il est peu probable, en effet, que, durant la période qui sépare l'organisation provisoire de l'organisation définitive, la majorité puisse se modifier au point de passer du noir au blanc ou du blanc au noir.

« Au fond, les deux doctrines varient peu quant au résultat définitif, et celle de M. Douglas, qui sauve le parti démocrate d'une rupture fatale à l'Union, et qui, en outre a le mérite d'être conforme au principe de la souveraineté populaire, base de notre édifice constitutionnel, met fin à l'agitation en l'éteignant à son foyer, le Congrès. Sans doute nous serons privés de ces harangues interminables, et sans cesse répétées qui remplissent les sections du Congrès, mais la tribune américaine y gagnera en autorité et la nation en

moralité et en tranquillité. Nos orateurs se tairont ou passeront à des discussions plus profitables au bien général.

« Une dernière observation :

« Sous l'empire de nos institutions, toutes les fois qu'il s'élève un conflit violent et difficile à apaiser, ne convient-il pas de remonter à la source d'où découle tout pouvoir, et d'en demander la solution à la souveraineté populaire?

« C'est là, en résumé, la doctrine de M. Douglas. Et remarquez qu'elle ne porte nulle atteinte au principe de la souveraineté des États : elle le consacre au contraire d'une manière plus absolue en l'étendant jusqu'aux Territoires.

« Oserai-je, en terminant, invoquer à l'appui de ma conclusion, l'autorité d'un grand patriote qui eut sur les destinées de son pays la plus salutaire influence?

« Jefferson écrivait en 1787 :

« Voici quelle est mon idée générale : faire de nous une
« seule nation sur toutes les questions de politique exté-
« rieure, et des nations séparées sur toutes les questions
« purement domestiques. »

« Est-ce assez clair? »

Je vais en appeler à une bien grande autorité pour présenter les conséquences d'une scission entre les états de l'Union, à l'autorité d'Alexandre Hamilton, l'auteur du *Fédéraliste*, et un des pères de la République américaine. Certes les considérations morales et matérielles que fait valoir cet homme d'État (1) à l'appui de son opinion sont de nature à être présentes toujours à l'esprit du peuple américain, et devraient suffire à prévenir tout danger d'une séparation.

« La guerre, dit Hamilton, entre les États, dans les premiers temps de leur séparation, serait signalée par des

(1) Voir dans la *République américaine*, les titres d'Hamilton à l'admiration publique.

malheurs bien plus désastreux que ceux qui existent communément dans les pays régulièrement organisés sous le rapport militaire. Les armées disciplinées toujours sur pied, sur le continent européen, bien qu'elles soient menaçantes pour la liberté et pour l'économie ont, néanmoins eu ce singulier avantage de rendre impraticables les conquêtes soudaines, et de prévenir ces rapides désastres qui étaient les conséquences de la guerre avant leur organisation. L'art des fortifications a contribué aux mêmes résultats. Les nations de l'Europe sont contenues entre des chaînes de places fortifiées, qui les garantissent mutuellement de l'invasion..... Autrefois une armée d'invasion pouvait pénétrer au cœur d'un pays aussi vite que la nouvelle de son approche pouvait être connue; mais aujourd'hui un nombre comparativement restreint de troupes bien disciplinées, se bornant à la défensive, à l'aide de fortifications, est en état d'arrêter et finalement de déjouer les plans d'une armée plus considérable. L'histoire de la guerre dans cet âge du monde, n'est plus l'histoire de peuples subjugués et d'empires détruits, mais de villes prises et reprises, de batailles qui ne décident rien, de retraites plus avantageuses que des victoires, de grands efforts suivis de minces résultats.

« Dans ce pays la scène changerait du tout au tout. La jalousie qu'inspireraient les établissements militaires en rendrait la création aussi longue que possible. L'absence de fortifications, en laissant les frontières d'un État ouvertes à un autre État, faciliterait les invasions. Les États populeux envahiraient sans scrupules leurs voisins plus faibles. Les conquêtes seraient faites aussi facilement qu'il serait difficile de les empêcher. La guerre serait donc désastreuse et capricieuse. Le brigandage et la dévastation en seraient le lot habituel. Les calamités particulières seraient le trait principal de ces événements, et caractériseraient nos exploits.

« Ce tableau n'est pas exagéré; la sécurité contre les dangers extérieurs est le plus puissant agent de la conduite d'un peuple. L'ardent amour de la liberté lui-même, n'empêchera pas, après un certain laps de temps, la violation de ces règles. Les brutalités contre la vie et les propriétés, qui sont les incidents ordinaires de la guerre, les efforts continuels et les alarmes qui existent dans un perpétuel état de danger, forceront les nations les plus attachées à la liberté, d'adopter dans l'intérêt de leur repos et de leur sécurité des institutions tendant à réunir leurs droits civils et politiques. Pour mieux asseoir leur sécurité, elles consentent peu à peu à risquer d'être moins libres. Les institutions qui menacent particulièrement de ce résultat, sont les armées permanentes et les apanages qui sont inhérents à tous établissements militaires..... Les armées permanentes seraient la conséquence immédiate d'une dissolution de la fédération. Des guerres fréquentes et les craintes continuelles qui exigent un état de précaution incessante, produiraient infailliblement ce résultat. Les plus faibles États y recourraient immédiatement pour se placer sur un pied d'égalité avec leurs puissants voisins. Ils s'efforceront de suppléer l'infériorité de la population par un système de défense régulière, de troupes disciplinées et de fortifications. Ils seront obligés, en même temps, de fortifier le pouvoir exécutif, ce qui serait un acheminement naturel vers la forme monarchique. Il est dans l'essence de la guerre de fortifier le pouvoir exécutif au détriment des pouvoirs législatifs. L'adoption de ces mesures donnerait à ces États une supériorité incontestable sur leurs voisins. De petits États, des États moins puissants de leur nature, sous des gouvernements forts, et avec l'aide d'armées disciplinées ont souvent triomphé de plus grands États ou d'États plus naturellement puissants, privés de ces avantages. Ni l'orgueil, ni le besoin

de sécurité des États importants, ne leur permettraient pas de subir longtemps cette mortifiante et dangereuse supériorité. Immédiatement ils se mettront en mesure de recourir aux mêmes moyens pour reconquérir leur prééminence. Ainsi verrions-nous, avant peu de temps, s'établir dans chaque partie de ce pays, les mêmes instruments de despotisme qui ont été la honte du Vieux Monde. Les choses se passeraient ainsi tout naturellement. Il n'y a là aucune vague supposition déduite de quelque défaut d'une constitution, dont la puissance tout entière réside dans les mains du peuple ou de ses représentants ; ce sont des conclusions pratiques, tirées de la marche naturelle et nécessaire des affaires humaines.....

« Si nous sommes assez raisonnables pour conserver l'Union, nous jouirons pour bien des années, des avantages égaux à ceux d'un pays insulaire. L'Europe est à une grande distance de nous. Ses colonies placées dans notre voisinage continueront à être trop disproportionnées en forces pour nous inspirer aucune crainte. Une forte organisation militaire ne saurait être, dans cet état de choses, nécessaire à notre sécurité. Mais si nous venions à briser nos liens d'union, et que nous restassions séparés, en deux ou trois confédérations, nous serions, avant peu, dans la même condition que les puissances européennes. Nos libertés succomberaient dans l'organisation de nos moyens de défense contre l'ambition et la jalousie des uns envers les autres.

« Ce ne sont point là des considérations superficielles ou futiles, mais solides et puissantes. Elles méritent la considération la plus sérieuse de tout homme honnête et prudent à quelque parti qu'il appartienne. »

Ainsi s'exprimait l'illustre Hamilton dans un moment où il combattait en un livre devenu célèbre à juste titre, les élé-

ments de dissolution qu'il redoutait de voir introduire dans la Constitution.

Ces causes de désunion que Hamilton craignait et cherchait à prévenir à l'époque où il combattait pour la liberté avec la plume après avoir vaillamment combattu pour elle avec l'épée, ne sont plus les mêmes qu'aujourd'hui ; mais les fatales conséquences de cette désunion prévues par ce grand homme d'État qui fut un grand écrivain et un grand soldat en même temps, seront infailliblement les mêmes.

Comment dans les discordes qui s'élèvent aujourd'hui, entre le Nord et le Sud, n'a-t-on pas évoqué cet enseignement d'Hamilton ? Quoi qu'il en soit, le sentiment qui domine dans les masses aux États-Unis est celui du dénouement funeste dont Hamilton a prédit toutes les fatales conséquences. Le salut de l'Union est là, bien autant que dans les considérations d'intérêt matériel.

CHAPITRE VII.

L'ÉMIGRATION.

Pour que les États du Sud prissent réellement le grand développement industriel qu'ils ambitionnent, il faudrait que l'émigration leur apportât un plus large contingent de population. Or il n'en est rien.

Différentes causes semblent s'y opposer.

La cause capitale est l'antipathie profonde que ressentent les émigrants à se mêler aux esclaves; l'antipathie de race est augmentée de la répugnance à une assimilation même apparente entre les deux classes d'ouvriers. En second lieu, la division des propriétés dans le Sud ne permettant guère le morcellement des terres, concentre forcément l'agriculture entre quelques mains puissantes, et l'émigrant se soucie peu en Amérique de travailler pour le compte d'autrui; il ne s'y résigne qu'à la dernière extrémité, ou pour entrer en matière si j'osais dire.

La troisième cause est l'inclémence du climat de la plupart des États du Sud; et enfin l'intolérance politique, dans ces dernières années, a arrêté l'essor de l'émigration au Sud

et en a détourné le courant en faveur des États de l'Ouest. Cette dernière cause est très importante à étudier, et nous l'aborderons dans toute sa vérité.

Les États du Sud sont donc destinés à rester à peu près stationnaires pendant de longues années, quant au chiffre de la population. Ils conserveront et développeront leur puissance agricole et leur force commerciale, entre les mêmes mains; mais ils n'y ajouteront pas de sitôt la prépondérance industrielle, laquelle ne s'acquiert que par le concours d'ouvriers d'une aptitude spéciale. Cette classe d'ouvriers ne se recrutera point parmi les esclaves, parce que l'esclave produira toujours plus comme ouvrier agricole que comme ouvrier industriel. Ce serait donc une mauvaise spéculation que de le détourner de sa voie actuelle; et d'ailleurs si le métier enlevait le nègre à la charrue, il ne resterait plus sous des latitudes énervantes ou mortifères, où le travail des champs est comme interdit aux blancs, de bras pour l'agriculture.

De longtemps donc, le Sud quoi qu'il fasse, sera le tributaire des États du Nord pour ses approvisionnements en objets manufacturés, comme ceux-ci seront les tributaires du Sud pour les matières premières. Ce sont des liens d'intérêt qui domineront bien d'autres considérations, avant que le Nord et le Sud n'en viennent à cette séparation, tant de fois prévue, tant de fois prédite et toujours ajournée.

L'absence d'un courant d'émigration très prononcé vers le Sud est donc un obstacle, quant à présent, à son développement industriel, et lui laisse sa spécialité commerciale et agricole.

Il y a, certes, de l'occupation pour les bras des émigrants dans les régions méridionales de l'Amérique du Nord; mais cette occupation est tout à fait transitoire, et les travaux sont rudes. Aussi dès que l'émigrant y a amassé un pécule,

il émigre vers d'autres latitudes plus clémentes et plus riches en espérances, où il réalise enfin son rêve d'indépendance.

Le Sud n'est donc pour l'émigrant qu'une terre d'attente; sa terre promise est l'Ouest, quand il a un capital devant lui, et la Nouvelle Angleterre quand il ne possède que des bras industrieux.

Le noyau de cette émigration de passage est formé, en grande majorité, d'Irlandais. Aujourd'hui la population irlandaise aux États-Unis en comptant la première génération issue des émigrants est à peu près égale en nombre aux habitants de l'Irlande. « Les envois d'argent sur les banques de ce pays, dit une statistique locale que j'ai sous les yeux, sont considérables, et expliquent comment tous ces affamés peuvent payer leur passage et venir rejoindre leurs compatriotes sur la terre promise des dollars. »

« On aurait tort de s'effrayer, ajoute un journal américain, de cet accroissement d'une population étrangère relativement peu civilisée, et aux dehors rudes et sauvages. Car ces émigrants sont nos meilleurs travailleurs, et la base sur laquelle s'appuient notre commerce et notre industrie. Un grand nombre succombent victimes du climat ou des excès du travail; mais ils laissent sur notre sol une génération nouvelle qui, élevée dans nos écoles, s'identifie avec la nation adoptive de leurs parents et s'attache à nos institutions. »

Cette manière d'envisager l'émigration à laquelle les États-Unis doivent, en effet, leur rapide développement dans la voie commerciale et industrielle, dans la voie matérielle pour tout dire, sinon dans la voie morale, est le baume aux blessures que lui ont faites les doctrines du parti Know-Nothing qui a arrêté complétement, pendant ces derniers temps, le courant de l'émigration vers le Sud.

Le développement régulier de la population aux États-Unis depuis soixante-dix ans permet d'en évaleur avec une certaine exactitude le chiffre pour le prochain recensement. Nous allons emprunter au *Times* de New-York, quelques faits et quelques hypothèses qui ne sont pas dépourvues d'intérêt.

Pour évaluer approximativement la population des différents États, avant l'opération du recensement, il faut tenir compte et de l'émigration étrangère et de la migration intérieure. Pour ce qui est de l'émigration, nous savons exactement le nombre d'étrangers arrivés dans l'Union depuis dix ans. Il est vrai que la mortalité diminue ce nombre, mais les tableaux mortuaires sont là pour éclairer les statistiques.

La migration, d'une autre part, n'est pas aussi incertaine qu'on pourrait le supposer. Le grand courant de la migration se porte vers l'Ouest et surtout vers le Nord-Ouest. Indépendamment de ces sources d'information il y a eu dans plusieurs États un recensement en 1855. Cette opération a eu lieu, dans le courant, de cette dernière année, au Massachusetts, à New-York, dans la Georgie, dans la Floride, dans l'Alabama, dans la Louisiane, dans l'Illinois, dans l'Iowa, et dans le Wisconsin; et, en 1854, dans l'Arkansas.

Dans les États que nous venons de nommer, il n'est pas difficile d'établir le chiffre actuel de la population. Dans d'autres on connaît exactement le nombre des esclaves, parce que soumis à l'impôt il faut que le gouvernement local en fasse le démembrement. En basant un calcul sur ces données on obtient pour chaque État un chiffre un peu plus élevé qu'il ne le serait en se fondant sur le total général d'accroissement.

De 1850 à 1860, il est arrivé aux États-Unis un million d'émigrants de plus qu'il n'en était venu de 1840 à 1850. De ce million, nous déduisons trois cent mille qui ont succombé

pendant la décade. Reste, en 1860, sept cent cinquante mille individus, comme excédant de l'émigration sur la période de 1850 à 1860, et qu'il faut ajouter au total de 1850 pour arriver à un résultat exact. Le tableau suivant de la population est basé sur les calculs précédents :

États.	Personnes libres.	Esclaves.	Moyenne.
—	—	—	—
Alabama	500,000	420,000	920,000
Arkansas. . . .	205,000	75,000	280,000
Californie . . .	300,000	—	300,000
Connecticut . . .	410,000	—	410,000
Delaware. . . .	98,000	2,500	100,000
Floride	70,000	68,000	138,000
Georgie	580,000	420,000	1,000,000
Illinois	1,750,000	—	1,750,000
Indiana	1,500,000	—	1,500,000
Iowa	700,000	—	700,000
Kentucky	760,000	240,000	1,200,000
Louisiane. . . .	350,000	300,000	650,000
Maine	700,000	—	700,000
Maryland	560,000	90,000	650,000
Massachusetts . .	1,260,000	—	1,260,000
Michigan	800,000	—	800,000
Minnesota . . .	300,000	—	300,000
Mississipi. . . .	375,000	425,000	800,000
Missouri	910,000	90,000	1,000,000
[illegible] re. .	350,000	—	350,000
[illegible]	600,000	—	600,000
[illegible]	3,750,000	—	3,750,000
Caroline du Nord .	625,000	325,000	950,000
A reporter . .	17,453,000	2,455,500	20,108,000

États.	Personnes libres.	Esclaves.	Moyenne.
—	—	—	—
Report . . .	17,453,000	2,455,500	20,108,000
Ohio	2,500,000	—	2,500,000
Pennsylvanie. . .	2,900,000	—	2,900,000
Rhode Island. . .	180,000	—	180,000
Caroline du Sud. .	300,000	420,000	720,000
Tennessee. . . .	950,000	300,000	1,250,000
Texas	510,000	210,000	720,000
Vermont	330,000	—	330,000
Virginie.	1,130,000	520,000	1,650,000
Wisconsin. . . .	700,000	—	700,000
Oregon	60,000	—	60,000
Nouveau Mexique .	80,000	—	80,000
Kansas	120,000	—	120,000
Nebraska	50,000	—	50,000
Washington . . .	30,000	—	30,000
Utah.	50,000	—	50,000
Dahcota.	6,000	—	6,000
District de Columbia	50,000	2,000	52,000
Total	27,399,000	3,907,500	31,506,000

Les gens de couleur sont compris dans la colonne des personnes libres; ils forment une population d'environ un demi-million d'âmes.

L'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, le Texas et l'Arkansas renferment peut-être plus d'esclaves qu'il n'en figure à leur nom dans le tableau précédent. Le total des esclaves est d'environ quatre millions.

Voilà donc approximativement dans quelle proportion se répartira, d'après le prochain recensement, les diverses classes de la population aux États-Unis; blancs 27 millions;

esclaves 4 millions; personnes de couleur libres, un demi-million (1).

En comparant ces chiffres avec ceux des divers recensements, depuis 1790, on verra que la population blanche s'accroît bien plus rapidement que la population de couleur. La proportion est de 37 pour cent pour la première et de 26 pour cent seulement pour la seconde. On serait d'abord porté à attribuer cette différence à l'émigration étrangère qui n'amène que des blancs dans l'Union; mais il n'en est rien. — L'accroissement, indépendamment de l'émigration, est plus considérable du côté de l'élément blanc que du côté de l'élément africain.

Voyons, maintenant, comment se répartit la population au point de vue représentatif. On sait que dans ce cas on compte dans chaque État les trois cinquièmes des esclaves :

Alabama, 752,000. — Arkansas, 250,000. — Californie, 800,000. — Connecticut, 410,000. — Delaware, 97,500. — Floride, 110,800. — Georgie, 832,000. — Illinois, 1,750,000. — Indiana, 1,500,000. — Iowa, 700,000. — Kentucky, 904,000. — Louisiane, 530,000. — Maine, 700,000. — Maryland, 614,000. — Massachusetts, 1,260,000. — Michigan, 800,000. — Minnesota, 300,000. — Mississipi, 630,000. — Missouri, 964,000. — New-Hampshire, 350,000. — New-Jersey, 600,000. — New-York, 3,750,000. — Caroline du Nord, 820,000. — Ohio, 2,500,000. — Pennsylvanie, 2,900,000. — Rhode Island, 180,000. — Caroline du Sud, 552,000. — Tennessee, 1,130,000. — Texas, 642,000. — Virginie, 1,442,000. — Wisconsin, 700,000. — Oregon, 60,000. — Vermont, 330,000.

En vertu de la loi de recensement de 1850, la chambre des

(1) D'après le recensement de 1860 qui nous arrive pendant la correction des épreuves de ce volume, la population aux États-Unis se répartit comme suit : population libre, 27,648,643; population esclave, 3,999,853; total, 31,648,496.

représentants se compose de 233 membres. Le chiffre de la population représentative doit donc être divisé par ce nombre pour arriver à la base de chaque État. Si le nombre des représentants ne s'élève pas à 233, un représentant additionnel est attribué à chacun des États ayant les fractions les plus fortes. — L'application de la règle ci-dessus nous donne pour la base générale de la représentation, le nombre 124,000, et nous voyons alors que les représentants se répartissent ainsi : — Alabama, 6, Arkansas, 2, Californie, 2, Connecticut, 3, Delaware, 1, Floride, 1, Georgie, 7, Illinois, 14, Indiana 13, Iowa, 6, Kentucky, 7, Louisiane, 4, Maine, 6, Maryland, 6, Massachusetts, 10, Minnesota, 2, Michigan, 6, Missouri, 8, Mississipi, 5, New-Jersey, 5, New-Hampshire, 3, Caroline du Nord, 7, New-York, 30, Ohio, 20, Pennsylvanie, 23, Rhode Island 1, Caroline du Sud 4, Tennessee, 9, Texas, 5, Virginie, 11, Vermont, 2, Wisconsin, 5 Oregon, 1, — total 233.

L'Alabama perdra donc 1 représentant, le Connecticut, 1, la Georgie, 1, le Kentucky, 3, le Massachusetts, 1, la Caroline du Nord, 1, New-York, 3, l'Ohio, 1, la Pennsylvanie, 2, le Rhode Island, 1, la Caroline du Sud, 2, le Tennessee, 1, la Virginie, 2, et le Vermont, 1. D'une autre part, l'Illinois gagnera 5 représentants, l'Indiana, 1, l'Iowa, 4, le Michigan, 2, le Missouri, 1, le Texas, 3, le Wisconsin, 2. Il n'y aura pas de changement dans l'Arkansas, la Californie, le Delaware, la Floride, la Louisiane, le Maine, le Maryland, le Minnesota, le Mississipi, le New-Jersey, le New-Hampshire et l'Oregon.

Les anciens et les grands États perdent relativement ou positivement du terrain. Le Sud perd beaucoup plus que le Nord. Le Nord-Ouest seul est en progrès. Les États à esclaves perdent 11 représentants et en gagnent 4, ce qui laisse un perte positive de 7. Les États libres en gagnent 14

et en perdent 10, ce qui leur donne un gain positif de 4, avec quatre sénateurs pour le Minnesota et l'Oregon. Le Kansas et le Nébraska qui seront bientôt admis dans l'Union, ajouteront au gain du Nord-Ouest 2 représentants et 4 sénateurs.

La puissance, on le voit, se dirige vers l'ouest, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

LIVRE DEUXIÈME.

FONDATION.

CHAPITRE VIII.

DÉCOUVERTES ET PREMIÈRES COLONISATIONS EN AMÉRIQUE.

Quatre peuples se sont partagés et disputés les découvertes et la colonisation de l'Amérique du Nord, comme leur rivalité s'est rencontrée sur le reste de ce vaste continent : ce sont les Anglais, les Espagnols, les Français et les Hollandais.

Chacun d'eux, selon son tempérament, a montré une préférence marquée pour telle ou telle latitude de cette portion de l'Amérique, et y a laissé des traces de son caractère.

Les Hollandais et les Anglais ont choisi le Nord, les Français et les Espagnols le Sud.

Ce sont là les résultats de l'entière occupation du continent américain. Mais avant d'écrire en détail l'histoire de chacun des États qui ont formé la Grande République, je crois devoir donner un aperçu et un résumé des diverses tentatives d'établissements qui ont été faites sur le continent américain.

Quatre ans après la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb, c'est à dire en 1796, Jean Cabot et son

fils Sébastien, natifs de Venise et établis en Angleterre, reçurent de Henri VII commission de découvrir et d'explorer tous les pays de l'Amérique dont aucune nation chrétienne n'aurait encore pris possession. Cette commission datée du 5 mars 1496 est le plus ancien document historique qui existe sur l'Amérique.

Jean et Sébastien Cabot partirent d'Angleterre en mai 1497; le mois suivant, ils découvrirent Terre-Neuve, qu'ils appelèrent *Prima Vista*. Continuant leur route au Nord, ils découvrirent le continent américain, à la côte du Labrador par 55°.

En 1498, Sébastien aborda le Labrador par 58° et, piquant au Sud, il découvrit les côtes des États-Unis, qu'il longea jusqu'au Maryland.

Ces découvertes ne furent suivies d'aucun établissement.

A propos de Cabot, un juge compétent en matière de navigation, M. Page, aujourd'hui officier général dans l'armée navale française s'exprime ainsi (1) :

« Les Anglais qui aspirent à la domination universelle des mers et qui prétendent avoir sur toutes les nations une supériorité incontestable dans les diverses branches de la marine, ont voulu opposer le nom de Cabot à celui de Colomb, comme son rival de gloire dans la découverte du Nouveau Monde. » Le même auteur ajoute que l'on n'a sur les expéditions de Jean et de Sébastien Cabot « que de vagues notions; » quelques-unes mêmes de ces expéditions sont dit-il « imaginaires. »

Il paraît probable, d'ailleurs que Jean Cabot mourut en mer, pendant son premier voyage et que le commandement revint à son fils, car la relation en est faite au nom de ce dernier.

(1) *Dictionnaire de la Conversation*, article Cabot.

« Avides de toutes les espèces de gloire, » dit un historien américain (1), « les Français tournèrent aussi leurs regards vers le Nouveau Monde. Ce fut sous le règne chevaleresque de François Ier qu'ils firent la première tentative dans le dessein de fonder une colonie en Amérique. Un baron de Lévy, s'étant mis à la tête de quelques aventuriers (2), s'établit dans une petite île située sous le 42e degré de latitude nord, qui est maintenant connue sous le nom de Sable Island, et qui fait partie de la province de la Nouvelle Écosse. Cette entreprise n'eut pas des suites heureuses, et le baron, après avoir perdu plusieurs de ses compagnons qui moururent de froid, retourna en France avec ceux qui avaient survécu à l'inclémence de l'atmosphère et aux fatigues de ce long voyage. »

En 1524, François Ier envoya un italien de Florence, Jean Verrazani, en découverte. Verrazani aborda le continent à la latitude de la Caroline du Nord. Il remonta la côte et stationna une quinzaine de jours dans « un beau port » que l'on suppose être Newport dans le Rhode Island, et là il trouva un peuple, « les meilleurs gens qu'on puisse imaginer. » Il parcourut la partie N.-E. de la Nouvelle Angleterre, aborda la Nouvelle Écosse et rentra en France où il écrivit une narration de son expédition.

Verrazani fit plusieurs autres voyages, dans l'un desquels il périt, sans avoir rien accompli d'utile pour la France, comme établissement.

Jacques Cartier fut le fondateur en Amérique de l'immense empire que la France y posséda. Après un voyage de vingt jours (1534) il aborda au cap de Bonavista, à la pointe orientale de Terre Neuve. Il doubla d'abord la partie N.-E. de

(1) Charles Gayarré, *Histoire de la Louisiane.*
(2) En 1515.

l'extrémité de cette île, où il rencontra des tempêtes et des mers de glace, mit le cap au S.-O. et découvrit le jour de Saint-Laurent, le magnifique golfe auquel il donna le nom du saint.

En 1535, Cartier entreprit un second voyage, entra dans le golfe St-Laurent, remonta la rivière qu'il baptisa du même nom et jeta l'ancre devant une île où les vignes étaient si abondantes qu'il l'appela l'île de Bacchus — c'est aujourd'hui l'île d'Orléans. Il poursuivit son voyage d'ascension jusqu'à l'île Hochelega, à laquelle il donna le nom Mont Réal et au pays qu'il avait découvert celui de Nouvelle France, que l'on nomma aussi Canada (1).

La France avait, dès ce moment, un établissement dans le Nouveau Monde. La vice-royauté en fut octroyée par le roi de France à François de la Roque, seigneur de Robertval, qui emmena avec lui Jacques Cartier en qualité de capitaine général. Le personnel de l'expédition était composé de prisonniers graciés. Robertval après un séjour d'une année en Amérique, découragé de l'insuccès de son entreprise, abdiqua sa vice-royauté et rentra en France.

On ne trouve plus, jusqu'en 1562, trace d'aucune nouvelle tentative de colonisation faite en Amérique par les Français. A cette époque, l'amiral de Coligni voulut fonder une colonie de protestants dans le sud de l'Amérique. Jean Ribaut, chargé de la conduite de l'expédition, aborda dans la Floride. Cet établissement deux fois tenté ne réussit point.

Nous ne retrouverons les Français dans l'Amérique du Nord que beaucoup plus tard.

(1) « Peu de temps auparavant, » raconte M. Gayarré, « un navire espagnol avait naufragé dans ces parages et quelques matelots avaient échappé à la fureur des vagues. Dès qu'ils virent arriver les navires de Cartier, ils accoururent sur le rivage. Les Français leur ayant demandé le nom du pays dans lequel ils se trouvaient, l'un de ces malheureux qui étaient pressé par la faim et qui crut qu'on lui demandait s'il y avait quelque chose à manger, répondit : *Aca nada* (il n'y a rien ici). Les Français comprirent que cette terre s'appelait *Canada* et ce nom lui est resté. »

A l'époque dont je viens d'indiquer rapidement quelques traits, l'Espagne ne fut pas en arrière des autres nations dans les tentatives sans issue dont le continent de l'Amérique du Nord fut le théâtre.

Un gentilhomme du nom de Juan Ponce de Léon, qui avait fait partie des expéditions de Christophe Colomb, s'était imaginé, selon une fable assez généralement répandue à cette époque, qu'il existait dans l'archipel de Bahama, une île nommée Bimirni où se trouvait une fontaine dont les eaux avaient le merveilleux pouvoir de donner une éternelle jeunesse. Séduit par cette fiction, Ponce de Léon partit de Porto-Rico dont il avait été gouverneur, avec deux navires, à la recherche de la miraculeuse fontaine. Battu par la tempête, il fut jeté sur la côte occidentale de la Floride qu'il baptisa ainsi à cause de l'abondance et de la beauté des fleurs qui couvraient le sol de cette contrée (1) dont il prit possession en 1515 au nom du roi d'Espagne. Mais Ponce de Léon fut obligé de s'enfuir, devant les Indiens qui le battirent en plusieurs rencontres. Il parvint à s'échapper avec six de ses compagnons d'infortune et alla mourir à Cuba des suites de ses blessures.

La Caroline du Sud qui avait été primitivement comprise dans la Floride, fut peu de temps après, en 1520, visitée par Vasquez de Ayllon que les Indiens chassèrent également du pays.

En 1528, un autre Espagnol, l'aventurier Nervaez, tenta de conquérir la Floride. Il y vint avec une armée de 300 hommes dont quatre ou cinq seulement parvinrent à s'échapper; tout le reste avait été massacré. En 1539, Ferdinand de Soto, un des compagnons de Pizarre, le cruel conquérant du Pérou, obtint commission de Charles-Quint de s'établir dans la Floride. Il aborda à Espiritu-Santo avec

(1) D'autres chroniqueurs prétendent que Ponce de Léon donna le nom de Floride à ce pays à cause qu'il y aborda le jour de Pâques Fleuries.

600 soldats, une armée plus nombreuse et mieux équipée que celle avec laquelle Cortez avait conquis le Mexique. De Soto espérait trouver de l'or. Désabusé par les Naturels, il poursuivit néanmoins cette chimère, et marcha toujours de l'avant, traversa les Alleghanys, puis se dirigea de nouveau vers le sud et aborda à Mobile, où il eut de rudes combats à soutenir contre les indigènes. A Pensacola il trouva des bâtiments de Cuba qui venaient ravitailler son armée. Trop fier pour renoncer à ses rêves et à ses illusions, il poursuivit sa course, découvrit l'embouchure du Mississipi qu'il remonta jusqu'à la rivière Rouge. Là il mourut de fièvre presque subitement. Ses compagnons lui donnèrent pour cercueil un tronc de chêne où ils enfermèrent son corps et pour sépulture les eaux du Mississipi. L'officier qui lui succéda se hâta de diriger les débris de son armée au bas du fleuve et de là ils repartirent pour Cuba.

Dans cette expédition, comme dans deux autres qui la suivirent à quelques années de là, le sang de l'Espagne arrosa, sans profit, le sol de l'Amérique.

Mais voici venir le moment où l'Amérique du Nord ne va plus être seulement un objet de curiosité, ni le but de la convoitise de quelques fous et de quelques ambitieux. Des tentatives plus raisonnables de colonisation vont être faites. Le succès ne répond pas toujours à ces tentatives, d'abord, mais elles affectent d'autres sentiments chez les aventuriers, et un esprit de suite qui avait manqué jusqu'alors.

Avant d'entrer dans le récit de cette seconde période de l'histoire du continent américain, nous demandons au lecteur de nous permettre, par une citation empruntée à un de nos propres ouvrages (1), de caractériser ces phases diverses de la conquête du Nouveau Monde.

(1) *Le Roi des Tropiques*, chronique du Nouveau Monde.

Nous nous exprimions comme suit dans l'ouvrage que nous rappelons ici :

« On peut diviser en quatre classes bien distinctes les hommes qui, après la découverte de l'Amérique, se précipitèrent sur les routes du Nouveau Monde, avec des idées et des préoccupations naturellement très diverses.

« D'abord, les navigateurs, explorateurs ardents de la science, jaloux seulement de compléter l'œuvre de Christophe Colomb, et désintéressés aux résultats matériels. Puis les écumeurs de mer, à qui s'ouvraient des grands chemins d'une nouvelle sorte, où ils détroussaient les passants, leur demandant la bourse ou la vie, le canon au sabord. Troisièmement, les missionnaires de l'Évangile qui trouvaient dans des peuples nouveaux une ample moisson d'âmes à recueillir, et de nombreux bataillons à ramener sous la bannière du Christ. Enfin, les fondateurs de colonies.

« Ces derniers furent incontestablement des ambitieux de forte trempe, des pourvoyeurs de l'avenir, qui rêvaient de royautés et d'empires. Ils pensaient bien un peu à leurs intérêts, ceux-là, mais à la vanité de leurs rêves pompeux, se mêlait l'orgueilleuse satisfaction d'ajouter quelques fleurons à la couronne de leur pays. Ce fut, en effet, une joie immense et réelle pour quelques-uns d'entre eux que de voir flotter le drapeau de la patrie en des contrées ou le vent n'avait encore agité que les cimes séculaires des arbres.

« Après quatre siècles de possession de ces pays, le vieux monde a centuplé ses richesses par leur exploitation et par les relations qu'il y a établies; la vapeur en a fait des faubourgs de l'Europe; la civilisation a jeté des racines profondes dans ces îles et dans ces continents où nos lois commandent, où nos arts fleurissent, où la religion chrétienne exerce facilement ses bienfaisants pouvoirs. Nos gouvernements y trouvent de glorieux emplois civils et militaires à

donner en récompense des services rendus, et pourtant l'on semble oublier, aujourd'hui, au prix de quelles luttes ont été conquises ces possessions, au prix de quels combats, de combien de misères et de larmes, de combien de sang versé !

« Ah ! les hommes ne sont pas seuls ingrats ! L'histoire a été autant et plus ingrate que les hommes ! Car elle a laissé enseveli dans l'indifférence de la postérité bien des courages, bien des énergies, bien des sacrifices, et Dieu sait ce qu'il en a été dépensé dans ces difficiles temps de l'enfantement moral et chrétien du Nouveau Monde.

« Quelques noms ont surnagé, il est vrai, épaves d'un naufrage consommé sur les rochers de l'ingratitude. Mais les épaves ne représentent jamais que la menue monnaie des richesses enfouies pour toujours dans les gouffres sans fond de la mer.

« Peut-être y a-t-il une raison, une excuse même à cette indifférence, quoiqu'elle repose sur une erreur et sur un préjugé.

« En effet, on mesure assez généralement l'homme à la dimension du théâtre où il joue son rôle. On le grandit et on le rapetisse aux proportions de ce cadre. Et c'est ainsi qu'on arrive à se demander pourquoi l'histoire se préoccuperait d'un héros dont la vie s'est agitée sur les rivages d'une petite île de vingt lieues de circonférence, perdue entre deux lames de l'Océan.

« Est-ce juste de raisonner de la sorte ?

« Non ! car tel coin de terre que les nations de l'Europe défendraient aujourd'hui pouce par pouce, qu'elles protégent de leurs meilleurs vaisseaux, de leurs canons, et de leurs troupes ; où flotte fièrement leur pavillon, ce mince coin de terre, dis-je, un homme l'a conquis sur la nature, d'abord, puis sur des ennemis mille fois plus nombreux que la poi-

gnée d'aventuriers qu'il conduisait si bravement. Il l'a conquis et défendu, ce coin de terre, fécond héritage aujourd'hui, en versant son sang généreusement, en faisant preuve de cent fois plus de courage, d'audace, d'énergie, d'intelligence, de génie même, que n'en déploie souvent un général d'armées nombreuses pour gagner de grandes et immortelles batailles, ou un souverain à la tête de ses États pour les sauver où les agrandir.

« C'est par le prestige de ses forces, centuplées pour suppléer l'impuissance du nombre et l'impuissance des moyens, que cet homme parvenait, avec cent ou deux cents malheureux, souvent malades ou à moitié morts de faim, à accomplir des actes d'héroïsme.

« Il avait pour le soutenir dans ses entreprises folles parfois, et dans ses rêves d'ambition sublime, un levier puissant : la foi dans son œuvre présente et dans son œuvre future. Ce n'était pas, comme on l'a cru à tort, le seul désir du gain qui le guidait toujours ; ce n'était pas la nécessité du moment et l'espérance du mieux qui l'excitaient à ne plus reculer. C'était, je le répète, la foi dans son entreprise.

« La découverte du Nouveau Monde a été, pour quelques-uns de ces hommes, une occasion de reprendre dans le classement des légitimes ambitions humaines, la place où l'organisation des sociétés d'alors, ne leur permettait pas d'aspirer.

« A un certain degré ils furent à la politique de l'avenir, ce que furent à la religion les intrépides missionnaires de l'Évangile qui les ont accompagnés ou suivis. La même foi les soutenait les uns et les autres.

« Quelques juges sévères critiqueront peut-être les caprices, l'esprit essentiellement aventureux et les âpres passions de ces fondateurs de colonies... Ils sont complétement justifiés, je crois, par cette considération que s'ils

n'avaient pas été façonnés de la sorte, ils eussent manqué le but de leur vie.

« Il y avait une affinité providentielle entre leur caractère et la tâche qu'ils devaient accomplir.

« Le Nouveau Monde, avec ses dramatiques et sanglantes épopées, exigeait de tels hommes, comme il fallait à de tels hommes un pareil terrain pour se révéler.

« Ce n'est donc pas sur le seul coin de pays où leur génie a trouvé de l'emploi qu'il faut mesurer certains de ces héros oubliés, inconnus ou plutôt méconnus. C'est à l'étendue de ces mers, de ces continents, de ces fleuves, de ces forêts dont la grandeur et la majesté frappent d'étonnement les voyageurs modernes qu'il est juste et raisonnable de juger ces fondateurs d'États, allant à deux ou trois mille lieues de la patrie la continuer et la compléter, sinon au point qu'on ait pu dire de tous les empires du vieux continent ce qu'on a dit plus tard de l'empire de Philippe II « que le soleil ne s'y cou« chait pas, » mais assez pour que sur les deux faces de la médaille du globe, le nom, les mœurs, l'honneur et le drapeau des grandes nations civilisées se trouvassent représentés.

« La bulle papale du 12 mai 1493 avait réglé le partage du Nouveau Monde de telle façon qu'elle encouragea fatalement les brigandages des aventuriers vulgaires, en doublant le mérite et la valeur des aventuriers d'un ordre supérieur qui osèrent la braver pour s'en aller tenter des projets de conquêtes solides et durables.

« Cette bulle d'Alexandre VI avait donné tout le Nouveau Monde aux rois d'Espagne, « îles et terres fermes, découvertes « et à découvrir, » avec défense, sous peine d'excommunication, et à toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles pussent être, « quand même rois ou empereurs, » d'y aller ou d'y trafiquer, « sans la permission des rois « catholiques. »

« Les Espagnols en vertu de cette étrange donation, et prétendant à être les seuls légitimes possesseurs et maîtres du Nouveau Monde, déclarèrent vouloir traiter « comme « corsaires » tous ceux qui seraient rencontrés entre les deux tropiques.

« Mais les richesses du Nouveau Monde avaient excité trop de convoitises en Europe pour que l'on y tint grand compte de la bulle du pape, et les navires espagnols furent traqués de tous côtés par les *forbans*.

. . . .

« Pour en finir avec cette bulle d'Alexandre VI, peu à peu elle tomba si fort en discrédit, en ce qui concernait du moins les pays où les Espagnols ne s'étaient point établis de fait, que le cardinal de Richelieu, par exemple, envoya officiellement des secours aux colonisateurs français.... »

Les premières expéditions dans le Nouveau Monde eurent d'abord, ce caractère particulier de n'être que des expéditions de découverte. L'immortel Christophe Colomb ne songeait pas à créer des établissements en ce pays qu'il découvrit; Colomb s'imaginait avoir tout simplement ouvert de nouvelles voies à la circulation du commerce. « Il mourut, » dit W. Irving (1), « dans l'ignorance de la véritable grandeur de sa découverte. Jusqu'à son dernier soupir il était dans la conviction d'avoir ouvert une nouvelle route aux vieux agents d'un opulent commerce, et d'avoir découvert quelqu'une des parties extrêmes de l'Orient. Il supposait qu'Hispaniola était l'ancien Ophir qu'avaient visité les vaisseaux de Salomon, que Cuba et la Terre Ferme, étaient des parties éloignées de l'Asie. Quelles visions de gloire eussent ébloui son esprit, s'il avait pu savoir qu'il avait véritablement découvert un nouveau continent, égal à tout l'ancien monde en magnificence

(1) *Histoire de Christophe Colomb.*

et séparé par deux vastes océans de toute terre connue jusqu'alors à l'homme civilisé! »

Les Cabot, Verrazani, Cartier et tant d'autres n'allèrent qu'à la découverte de pays nouveaux sur la trace de Colomb. Les secondes expéditions ne furent que d'infructueuses tentatives où les seules passions du gain, le plus souvent, poussèrent de hardis aventuriers. L'heure de la période des fondations solides, n'avait pas encore sonné, surtout pour cette portion du Nouveau Monde qui nous occupe ici : le continent nord américain.

Après les divers essais d'établissements que nous avons signalés, la première expérience sérieuse fut faite par sir Walter Raleigh.

« Les Anglais qui donnèrent naissance aux établissements de l'Amérique septentrionale, » dit Mazzei (1), « furent de simples aventuriers qui en firent l'entreprise à leurs frais et risques; en sorte que le pays dont ils devinrent propriétaires soit qu'ils l'eussent acheté des habitants appelés communément indiens ou sauvages, soit qu'ils l'eussent conquis sur eux, dut leur appartenir en toute souveraineté, sans avoir besoin du consentement d'autrui. Mais le chevalier Walter Raleigh, chef de la première entreprise, apparemment pour prévenir les prétentions que l'Angleterre pourrait élever par la suite contre ses droits ou ceux de ses successeurs, fit ses conventions avec la reine Élisabeth et obtint d'elle une charte le 25 mars 1584.

« Cette charte, continue l'historien que nous citons, assura au chevalier Raleigh et à ses successeurs à perpétuité la souveraineté du pays dont il prendrait possession, avec faculté pleine et entière de former un corps législatif et d'établir un gouvernement semblable, autant que possible, au

(1) *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis*, t. Ier.

gouvernement anglais, et le pays devait être uni à l'Angleterre, par les nœuds d'une alliance et d'une amitié parfaites. Telles sont les propres expressions de la charte. Assurément, elle n'annonce ni la qualité de souverains, d'un côté, ni celle de sujets de l'autre. »

Mazzei insiste sur ce point pour justifier le droit qu'eurent plus tard les Américains du Nord de s'affranchir de la métropole, en faisant remarquer que dès le principe, il y eut une distinction politique qui ne manqua jamais de s'établir entre les États fondés en Amérique et l'Angleterre.

Raleigh donna le nom de *Virginie* « à cause de la répugnance que la reine avait pour le mariage, » à tout le pays situé entre le 25[e] degré de latitude Nord et le golfe de Saint-Laurent. Il nous suffit ici de dire que les essais de Raleigh furent infructueux. Mais il est certain qu'il avait fait faire un pas immense aux projets que l'Angleterre nourrissaient sur ces contrées lointaines.

CHAPITRE IX.

LE PREMIER ÉTABLISSEMENT PERMANENT.

C'est de l'année 1607 que date l'ère du premier établissement permanent créé par des Européens dans l'Amérique du Nord. Ce fut en 1607, en effet, qu'une colonie venant d'Angleterre et composée de 115 individus arriva en Virginie, et fonda la ville de Jamestown sur la rivière James. La ville et la rivière avaient reçu leur nom de Jacques Ier, roi d'Angleterre.

L'année précédente (1606), le 10 avril, Jacques Ier, avait concédé à deux compagnies : l'une dite Compagnie de Londres, et l'autre, Compagnie de Plymouth, les terres situées dans l'Amérique du Nord entre les 34e et 45e degrés de latitude nord, du cap Fear à Halifax. La partie méridionale de cet immense territoire fut appelée Virginie du Sud, et était le lot de la compagnie de Londres ; la partie septentrionale, concédée à la compagnie de Plymouth, fut appelée Virginie du Nord.

La première s'étendait entre le 34e et le 38e degré, la seconde entre le 38e et le 45e. Pour éviter toute collision

entre les deux compagnies rivales, il avait été prescrit qu'entre leurs limites réciproques, il existerait un territoire vague de trois degrés.

La compagnie de Londres qui était composée de nobles, de gentilshommes, de négociants, s'occupa immédiatement de prendre possession des terres qui lui étaient concédées. « L'expédition, » dit M. P. Lorain (1), « se trouva prête à mettre à la voile le 19 décembre 1606. Elle se composait de trois petits vaisseaux : le plus grand jaugeait à peine cent tonneaux. Elle comptait parmi les chefs le capitaine Gosnold, qui avait parcouru avec succès la côte de la Nouvelle Angleterre (2)... Le capitaine Smith... G. Percy, frère du duc de Northumberland; Ed. Wingfield, marchand de Londres, et un ministre anglais, Robert Hunt. Le reste de la troupe ne paraît pas avoir été choisi avec intelligence : sur cent cinquante émigrants (3), il n'y avait que douze ouvriers, très peu d'artisans (4) : ils allaient dans un pays sauvage, où ils ne devaient pas trouver une maison prête, et ils emmenaient avec eux quatre charpentiers seulement : en revanche ils possédaient quarante-huit gentlemen. Dans tout cela, pas une famille : c'était une imprévoyance d'assez mauvais augure. »

Le capitaine Christophe Newport commandait l'expédition. Un gouvernement de la colonie avait été constitué, avant le départ d'Angleterre; il se composait d'un conseil de sept membres et d'un président. Les noms des personnes composant ce conseil furent tenus secrets jusqu'à l'arrivée, c'étaient: B. Gosnold, John Smith, Edward Wingfield, président, Christophe Newport, John Ratcliffe, John Martin, George Kendal.

(1) *Origine et fondations des États-Unis;* excellent ouvrage, revu par M. Guizot.
(2) Cette contrée n'avait pas encore reçu le nom de Nouvelle Angleterre.
(3) D'autres autorités disent cent quinze.
(4) On comptait parmi ces émigrants beaucoup trop d'orfèvres surtout. Les préoccupations de l'or dominaient toujours les esprits.

Dès avant l'arrivée, John Smith dont la vie aventureuse et romanesque trahissait une ambition extraordinaire, inspira des inquiétudes à ses compagnons. Il fut emprisonné et mis aux fers à bord, sous prétexte qu'il voulait se faire proclamer roi de Virginie. Rendu à la liberté, et après avoir longtemps sollicité un jugement qu'il obtint, enfin, pour être lavé de ces accusations, il fut par son énergie, son courage et son audace, le véritable fondateur de la colonie (1), comme il avait été, en Angleterre, le plus ardent instigateur de l'expédition.

Ce fut le hasard, ou plutôt une providentielle tempête qui conduisit la colonie au point où elle s'établit. L'intention de la compagnie était de débarquer à Roanoke où Walter Raleigh avait fait ses premiers essais de colonisation infructueuse. Cette tempête poussa les navires dans la baie de la Chesapeake; ils remontèrent jusqu'à cinquante milles de distance, la rivière Powhatan à laquelle fut donné le nom de rivière James, comme aux deux caps qui ferment l'entrée de la baie, les noms de cap Henri et de cap Charles.

Les maladies, la famine, les attaques incessantes de la part des Indiens eurent bientôt décimé la colonie, sans compter la mauvaise administration intérieure. La Virginie, aujourd'hui un si puissant État, doit son salut à Smith.

Les hommes d'un ordre supérieur, appelés à jouer à l'égard des peuples le rôle de sauveur providentiel, ne peuvent pas avoir les mêmes destinées que le commun. Il leur faut subir de longues épreuves, qui, d'ailleurs, fortifient leur cœur, bronzent leur intelligence, et leur apprennent le dur métier de la patience et de la confiance en leur propre valeur. C'est pourquoi il est toujours permis de bien augurer d'un homme qui doué d'une âme fière, d'une forte intelligence, se montre

(1) Burk, *Histoire de la Virginie.*

tout d'abord soumis, humble, résigné aux accès de haine et d'envie qu'il ameute autour de lui. Un tel homme doit inspirer évidemment de la foi aux timides, de la crainte aux ambitieux vulgaires. Le succès lui est toujours assuré; et quand son heure sera venue, les timides lui tendront les bras, les ambitieux courberont le genou devant lui.

Il s'en voit des exemples dans la vie familière, dans les entreprises où le salut d'une communauté repose sur un seul homme, dans les phases politiques des grandes sociétés. Washington, dans certaines limites, fut un de ces hommes en son temps; Garibaldi est de ceux-là aujourd'hui.

Le capitaine John Smith se trouva dans la catégorie de ces persécutés d'un jour qui savent, le lendemain, prendre une glorieuse revanche.

Tout concourait à arrêter l'essor de la Virginie à son origine. Les malheurs qui fondaient sur elle étaient le résultat de sa déplorable organisation. « La compagnie qui faisait les fonds de l'entreprise, » dit M. P. Lorain, « ne considérait les émigrants que comme des instruments de sa fortune : ce n'étaient point des colons à vrai dire, c'étaient des manœuvres ou des commis au compte d'une maison de commerce. »

John Smith, dont ce n'est pas le lieu de raconter la vie extraordinaire, descendait d'une honorable famille du Lincolnshire. D'un esprit vif, aventurier par tempérament, il avait traversé d'incroyables fortunes sur terre et sur mer. Il s'était fait, à l'âge de vingt-six ans, une réputation immense de bravoure et d'audace qui avait tenté les auteurs du projet de colonisation en Virginie.

Il avait acquis au contact des hommes de toutes les sortes qu'il avait été appelé à fréquenter, dans sa vie aventureuse, une expérience solide. La vigueur de sa constitution, dit un de ses biographes, en le préservant de toute maladie, lui avait ménagé une énergie peu commune, une ténacité extra-

ordinaire dans les idées. Il était de plus très religieux. Ce sentiment développé en lui à un degré supérieur, se conciliait parfaitement avec toutes ses facultés, raffermissait sa confiance, atténuait et rectifiait ses vices en donnant à son caractère une dignité qui imposait. En tous points, il était bien l'homme qu'il fallait pour des situations désespérées.

On comprend qu'il ait inspiré de la jalousie aux ambitieux vulgaires en la compagnie desquels il se trouvait; comme il est aisé de s'expliquer qu'il ait su vaincre les obstacles qu'on lui opposait.

Le plus grand mal dont souffrait la colonie naissante était l'immoralité des colons. « Même parmi les chefs, » disait Hunt, le ministre qui les avait accompagnés, « il y en a qui ne valent guère mieux que des athées. » Un second envoi d'hommes qui suivit de près la première expédition, n'apporta pas de meilleurs éléments à la colonisation. « C'était, » dit M. P. Lorain, « des vagabonds du grand monde ou des orfèvres ruinés qui tournaient tous les efforts de leurs compagnons vers la découverte de quelques grains d'or. On ne parlait plus à Jamestown que de déterrer de l'or, de laver de l'or, de raffiner de l'or, de changer de l'or. »

Christophe Newport lui-même crut avoir fait une fortune immense en emportant dans les flancs de son navire un chargement d'une terre « qu'il croyait remplie d'or. »

Déjà Smith, indigné de l'insuccès d'une entreprise sur laquelle il avait fondé de légitimes espérances, avait pris d'assaut pour ainsi dire le commandement de la colonie à peine née et agonisante déjà, décrétant les lois les plus sévères, fixant le nombre d'heures de travail, le genre d'occupations de chacun, menant enfin son monde militairement et despotiquement. Au départ de Newport, il écrivit aux chefs de la compagnie de Londres : « Pour Dieu, quand le vaisseau reviendra, envoyez-moi trente ouvriers; des charpentiers ou

des laboureurs, ou des jardiniers, ou des pêcheurs, ou des forgerons, ou des bûcherons, bien outillés, plutôt qu'un million de gens comme ceux que nous avons ici. » On ne tint aucun compte de ces demandes si justes et si pressantes, et on lui envoya une nouvelle cargaison de mauvais sujets, embarqués pour les soustraire aux suites de quelque périlleuse affaire : des banqueroutiers, des gentlemen ruinés dans leur honneur et dans leur fortune, des libertins et des débauchés (1). »

« Pendant quelque temps, » dit de son côté Mazzei, « la compagnie s'était contentée d'envoyer en Virginie des administrateurs et quantité de misérables engagés à son service. Si elle eut continué sur le même pied, il ne s'y serait peut-être jamais établi de colonie. Les spéculateurs s'étaient formés une fausse idée de ce pays. Au lieu de l'envisager comme un asile très avantageux pour y jouir de la liberté, ils s'imaginaient pouvoir en tirer de grandes richesses (2). »

Dès que Smith eut pris les rênes du gouvernement de la colonie, après avoir placé sous la férule d'un despotisme en quelque sorte légal les affaires intérieures, son premier soin fut de s'occuper d'établir de bonnes relations avec les Indiens. Escorté de quelques hommes il s'enfonça dans les forêts, allant affronter des dangers sur la gravité desquels il ne se méprenait pas. Il fut assez heureux pour réussir dans cette mission et s'assurer des secours de la part des Indiens (3).

Après bien des luttes et bien des efforts qui furent, grâce à l'énergie de Smith, couronnés de succès, ce héros dont on ne saurait trop admirer l'audace et le courage, malade, usé de fatigues, dangereusement blessé d'ailleurs, fut obligé de quitter la colonie et de retourner en Angleterre.

(1) P. Lorain.
(2) Mazzei : *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis.*
(3) J'ai raconté dans le volume intitulé les *Peaux Rouges*, scènes de la vie des Indiens, un épisode de cette influence conquise par Smith sur les Indiens.

« Pour prix de ses services, » dit M. P. Lorain, « il emportait dans son pays des plaies douloureuses et l'ingratitude des entrepreneurs de la colonie. Ses sacrifices, ses dangers, son zèle ne reçurent pas en récompense un pouce de terre, ni la maison seulement qu'il avait bâtie lui-même, ni le champ qu'il avait semé de ses mains, rien enfin que la conscience d'avoir fait le bien, et plus tard l'admiration de l'Amérique. Il fut réellement le père de la Virginie, le vrai chef de tribu qui implanta la race saxonne sur les premières frontières des États-Unis (1). »

Une fois Smith parti, le désordre se remit dans la colonie. Six mois après, de 490 colons bien armés, bien équipés, bien approvisionnés qu'il avait laissés, il n'en restait plus que 60 découragés, malades, ruinés, résolus à fuir cette terre d'épreuves, et déjà en chemin pour aller s'embarquer et gagner Terre-Neuve.

Au bas du fleuve, ils rencontrèrent trois vaisseaux qui venaient à leur secours. Cette nouvelle expédition était commandée par lord Delaware nommé gouverneur et capitaine général de la Virginie et qui, grâce à l'éclat de son nom et à l'honorabilité de son caractère, avait pu réunir un personnel d'émigrants mieux composé que de vauriens et de bandits. Ce n'était pas sans peine que lord Delaware avait pu composer ce personnel de sa colonie de gens honnêtes. La Virginie était conspuée dans l'opinion publique en Angleterre, et les bateleurs sur leurs tréteaux en faisaient l'objet de leurs lazzis.

Jusqu'alors, les intéressés de la compagnie avaient conservé la propriété absolue des terres, et les colons n'étaient que des mercenaires à leurs gages. Ils sentirent la nécessité de changer de système. Pour encourager les émigrants

(1) *Origine et fondation des États-Unis.*

on leur loua moyennant une faible redevance, ou on leur vendit à bas prix des terres.

Ce changement de système, dit Mazzei, fit prendre à beaucoup de partisans de la liberté, la résolution d'aller s'y établir (en Virginie), et les principes arbitraires de Jacques Ier ne contribuèrent pas peu à les déterminer. » En 1619, selon le même écrivain, « onze vaisseaux y apportèrent mille deux cent seize personnes, tant hommes que femmes et enfants, qui s'établirent sur les bords des fleuves James et York. » Nous lisons en outre dans l'ouvrage de M. P. Lorain le passage suivant qui se rapporte à la même époque : « La Virginie ne fut plus autant un objet de mépris dans le peuple. Les femmes même qui, jusque-là, avaient répugné à passer dans ce pays, se montrèrent moins rebelles aux vœux exprimés par la colonie. » Nous trouvons dans une feuille de chargement de navire un article « de quatre-vingt-dix personnes agréables, jeunes et pures qui séduites par l'état plus prospère du pays et sûres d'un gracieux accueil s'embarquent volontairement. Elles furent transportées aux frais de la corporation, et mariées en arrivant, aux fermiers de la compagnie, ou à d'autres colons capables de soutenir un ménage (1). » L'année suivante, « soixante jeunes filles de vertueuse éducation, jeunes, belles et munies d'excellente éducation, » allèrent se joindre aux premières pour achever de moraliser et de policer cette colonie, vouée d'abord au débordement.

Mais la nouvelle constitution politique de cette petite société ne contribua pas peu à lui ouvrir ces nouvelles voies du progrès moral. « Une société de nobles, de chevaliers et de marchands, » dit Mazzei, « qui n'avaient en vue que l'appât du gain, ne pouvait gouverner d'une manière satisfaisante

(1) P. Lorain, *Origine et fondation des États-Unis.*

pour ceux que l'amour seul de la liberté avait fait émigrer. Ils se regardaient comme les maîtres du pays, et ne reconnaissaient aucun frein. Les émigrants commencèrent donc, dès qu'ils se virent en assez grand nombre, à s'assembler et à délibérer. Le résultat de leurs conférences fut de nommer des représentants pour défendre leurs droits. » Au mois de juin 1619, la première assemblée coloniale de la Virginie se réunit à Jamestown. La colonie fut véritablement fondée à ce moment, et c'est à l'amour, au besoin et à l'exercice de la liberté qu'on dût ce grand résultat. L'administration constituée se composa d'un gouverneur, de douze conseillers et d'un corps législatif, appelé assemblée générale, à qui seule appartenait de faire des lois que le gouverneur pouvait sanctionner ou rejeter. L'essence de ce gouvernement était évidemment démocratique et marquait une tendance à l'affranchissement de tout contrôle de la compagnie de Londres. Cet affranchissement devint réel du moment que les colons résolurent d'acheter des terres directement des naturels du pays, et en ne reconnaissant bientôt plus d'autre souveraineté que celle du roi Jacques Ier, avec confirmation des droits et privilèges du gouvernement local qu'ils s'étaient donné (1).

Jacques Ier devint roi de Virginie comme il l'était d'Angleterre, sans que l'un de ces pays dépendit en aucune manière de l'autre. Ces liens entre les colons de la Virginie et la couronne d'Angleterre se resserrèrent si fortement que Charles Ier s'opposa énergiquement aux intentions du Parlement de rétablir la charte de la compagnie, et après l'exécu-

(1) L'Assemblée générale était en Virginie ce qu'est le Parlement dans la Grande-Bretagne, et en droit la colonie ne dépendait pas plus de l'Angleterre que le Hanovre n'en dépend actuellement. Toutes les lois étaient rendues au nom du roi et de l'Assemblée de la colonie, avec la formule suivante : *Il est ordonné par sa très excellente majesté le roi, et du consentement de l'Assemblée générale*, etc.

tion capitale de ce malheureux monarque, la Virginie proclama pour chef son fils aîné. Cromwell fut obligé d'envoyer une escadre de vingt vaisseaux pour réduire la colonie rebelle. Il s'ensuivit un acte de capitulation dont les principaux articles sont curieux à consigner parce qu'ils témoignent du fier esprit d'indépendance qui régnait déjà parmi les Virginiens appelés à jouer plus tard, un si grand rôle dans le mouvement révolutionnaire et dans la lutte de l'affranchissement. Voici quelques-uns des articles de l'acte de capitulation :

« La Virginie et ses habitants seront sous la dépendance de la république d'Angleterre, non comme pays de conquête, mais comme tout pays qui se rend volontairement, et ils jouiront des mêmes privilèges et franchises que le peuple libre d'Angleterre.

« L'assemblée générale s'assemblera comme auparavant et dirigera les affaires de la colonie.

« La Virginie aura la possession et jouissance de l'étendue de territoire marquée par les anciennes limites et spécifiée dans les chartes des rois précédents.

« Les habitants de la Virginie auront partout et avec toutes les nations la même liberté de commerce que les Anglais.

« La Virginie sera exempte de taxes, droits, impositions de toute espèce; et l'on ne pourra sans le consentement de l'assemblée générale, la grever d'aucune charge, y construire des forts ou châteaux, ni enfin y tenir des troupes sur pied. »

Ces précédents expliquent comment en 1659, les Virginiens proclamèrent à l'unanimité Charles II, alors refugié en Hollande, roi d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande et de Virginie. « Cet acte de souveraineté mérite attention, » dit Mazzei ; « Charles II fut donc roi en Virginie, quelque temps avant qu'il fut assuré d'être rétabli sur le trône d'Angleterre. »

CHAPITRE X.

LES PÈLERINS.

La pente naturelle de notre récit nous entraînerait à compléter ici l'histoire de l'État de la Virginie qui fut, en date, le premier établissement un peu considérable qui se constitua sur les rivages de l'Atlantique, et sur ce continent américain appelé plus tard à de si hautes destinées. Mais il est un point essentiel que nous tenons à établir ici, c'est le peu d'influence qu'exercèrent sur l'esprit de la race anglo-saxonne transportée en Amérique, ces premiers colonisateurs de la Virginie, aussi bien que les Français et les Espagnols qui avaient tenté les infructueux essais que nous avons racontés. Il en fut de même des Suédois, des Finlandais et des Hollandais qui, dès 1603, notamment ces derniers, avaient fondé des établissements assez importants dans la partie du pays qui forme maintenant une portion considérable de l'État de New-York, ceux de New-Jersey et de Delaware. Ils avaient donné à cette contrée le nom de Nouvelle-Belgique et celui de Nouvelle-Amsterdam à la ville qui est aujourd'hui New-York.

Nous nous bornons ici à constater ces faits pour revenir à l'idée que nous émettions plus haut : qu'aucun de ces groupes de colonisateurs, stables ou passagers, ni Anglo-Virginiens, ni Français, ni Espagnols, ni Hollandais, n'a imprimé un cachet unitaire à l'Amérique, bien que chacun d'eux ait laissé son empreinte qui tend à s'effacer chaque jour, dans la latitude où il a exercé sa domination.

Les premiers colonisateurs de la Virginie méridionale y étaient venus dans des conditions d'infériorité morale incontestable ; ils n'avaient rien dans le caractère qui put imposer un cachet indélébile à tout un peuple. En se rappelant quels hommes accompagnaient le valeureux Smith, on ne peut se défendre d'applaudir à ces paroles de Bancroft (1) : « Dieu ne voulut pas que le nouvel état dût sa formation à de semblables éléments, que de tels hommes fussent les pères de cette race, née sur le sol américain, qui devait un jour assurer la liberté américaine par son éloquence et la défendre par leur valeur. »

A l'époque où les Virginiens commencèrent de constituer une société stable et honnête, en jetant en Amérique les fondements de la liberté, une autre race d'hommes posait le pied sur le sol de l'Amérique : race austère, intègre, morale, et à qui revient l'honneur d'avoir fait une société toute entière à son image. « Les peuples se ressentent toujours de leur origine, » a dit M. de Tocqueville (2), précisément en parlant de celui qui nous occupe. Le peuple américain d'aujourd'hui, en effet, malgré la grande confusion des races qui ont coopéré à son accroissement, se ressent et tend à se ressentir chaque jour davantage, de l'esprit qui animait cette poignée d'hommes connus sous le nom de *Pilgrims-Fathers*. Ce n'étaient plus des aventuriers avides de faire fortune, ni des

(1) *Histoire des États-Unis*, trad. par Mlle Gatti de Gamond, t. I, p. 151.
(2) *De la Démocratie en Amérique*.

ambitieux déclassés rêvant la puissance avec la richesse, mais des proscrits que les rigueurs des lois religieuses poussèrent à chercher un abri où ils pussent pratiquer en paix leur foi.

A ce point de vue, l'honneur de l'idée revient à Coligni qui avait songé 60 ans plus tôt à créer aux protestants une patrie d'exil dans le Nouveau Monde. Mais, comme on l'a vu, il fut mal secondé dans ce noble dessein.

Les pèlerins étaient cent, et tout s'effaça devant eux; ils furent les maîtres de l'Amérique du jour où ils posèrent le pied sur les rivages de l'Atlantique. Ils appartenaient à la secte des puritains. Voici quelques traits de leur histoire; elle est simple et dramatique :

« Qui sait, lit-on dans les vieilles chroniques de ces premiers fondateurs des colonies américaines, si la Providence, en faisant apparaître tout à coup un monde nouveau, n'avait pas préparé ce refuge à l'affliction des âmes qui se sentaient vaincues dans le vieux monde? »

Les hommes dont nous nous occupons présentement étaient de ceux qui ayant été vaincus dans le vieux monde, cherchèrent un refuge dans le nouveau. Ils appartenaient à cette secte des puritains qui avaient refusé de se soumettre aux trente-neuf articles de foi de l'Église anglicane, aux cérémonies et aux rites consignés dans le livre de *Common Prayer*. Ils étaient les martyrs de cette liberté religieuse qui passa par le despotisme avant de s'établir en Angleterre. L'excommunication, les amendes, l'emprisonnement étaient la récompense de leur entêtement dans la foi qu'ils avaient embrassée; ils étaient l'aliment le plus habituel de cette *haute cour ecclésiastique* de 1584, digne pendant de l'Inquisition (1).

(1) L'interrogatoire infligé aux personnes suspectes se composait d'une série de questions « si curieusement rédigées et pleines de détails minutieux, disait lord Burleigh, que je ne crois pas que l'inquisition espagnole usât de tant de détours pour s'emparer de sa proie. »

Les puritains avait été déclarés par Jacques Ier ne mériter que la corde (1), la bouche royale n'avait pas hésité à dire en plein parlement que c'était là « une secte qui ne saurait être supportée dans tout gouvernement régulier. » Dans une lettre particulière, Jacques Ier disait : « J'aimerais mieux vivre en ermite dans une forêt plutôt que de régner sur un peuple pareil à cette meute de puritains qui dirige la chambre basse. » Philippe II avait dit des paroles équivalentes pour justifier les tortures de l'Inquisition. « Plutôt ne pas régner que de régner sur un peuple d'hérétiques. » Enfin le roi d'Angleterre dans ses instructions à son fils s'exprimait ainsi : « Prenez garde, mon fils, aux puritains, la vraie peste de l'Église et de l'État. Je déclare devant Dieu, que jamais vous ne trouverez ni *highland*, ni frontière infestée de brigands plus ingrats, plus bas, plus menteurs, plus parjures que ces fanatiques. »

De telles expressions dans la bouche d'un roi donnent la mesure des persécutions auxquelles la secte des puritains était en proie. Les pasteurs traqués comme des bêtes fauves, chassés du presbytère se réfugiaient sous le toit hospitalier des brebis du troupeau, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Vers 1606 leur situation était devenue si intolérable (2) qu'ils résolurent de quitter l'Angleterre et de se retirer dans les Pays-Bas où, depuis l'établissement de la religion réformée en 1573, la liberté de conscience avait été proclamée.

L'histoire n'a pas de caprices; mais elle a de curieux enseignements et offre d'instructifs retours.

(1) « Il faudra bien que j'en aie raison, disait ce monarque, ou je leur ferai quitter le pays si je ne fais pis..... Si l'un d'eux bouge ou ne montre pas d'obéissance, c'est un homme pendu. »

(2) Afin de tromper la police royale et épiscopale, ils changeaient de place tous les dimanches pour l'exercice de leur culte; mais ils étaient traqués de toute part; on les arrêtait, on les jetait en prison, on occupait ou on surveillait leurs maisons jour et nuit. — P. Lorain, ouvrage déjà cité.

Cette terre de Hollande hospitalière aux Anglais proscrits, ne faisait que payer à ceux-ci un tribut de reconnaissance pour l'hospitalité que, quelques années auparavant, l'Angleterre tolérante alors, avait offerte aux martyrs religieux des Pays-Bas gémissant sous le despotisme de Philippe II et de l'Inquisition.

Un moment, le bruit se répandit dans les Pays-Bas que l'Espagne aidée par la France allait commencer l'œuvre de destruction des libertés nationales et le massacre des hérétiques. L'entrevue de Catherine de Médicis et du duc d'Albe à Bayonne avait donné créance à ces bruits.

« Au milieu de la panique générale causée par ces rumeurs, » dit l'illustre historien de Philippe II, « les plus timides et les plus prudents, principalement les habitants des ports de mer, s'apprêtaient à fuir ces maux, par l'émigration. Ils cherchèrent un asile dans les États protestants et surtout en Angleterre, où il n'émigra pas moins de trente mille personnes au rapport d'un contemporain. Protégés par le sceptre d'Élisabeth, ils peuplaient Londres, Sandwich, et la rusée souveraine leur assigna encore pour résidence la ville maritime de Norwich. C'est ainsi que l'industrie flamande fut transplantée sur le sol anglais; dès lors les relations commerciales entre les deux nations changèrent de nature (1). »

Ce que l'Angleterre avait fait pour les habitants des Pays-Bas, les Pays-Bas le firent pour les enfants proscrits de l'Angleterre. La liberté de conscience avait trouvé, à deux époques différentes, un asile que la liberté est toujours assurée de trouver quelque part.

Mais si l'Inquisition et Philippe ne purent pas retenir ou n'essayèrent pas de retenir les malheureux qui fuyaient

(1) Prescott. *Histoire du règne de Philippe II*, t. II, page 220 de la traduction belge de MM. G. Renson et P. Ithier.

devant leurs tortures et devant leurs menaces, il n'en fut pas de même en Angleterre. Ces hommes qu'on éprouvait par toutes sortes de douleurs, on ne les voulait point laisser sortir du pays. Il semble qu'on tenait à faire d'eux des martyrs.

En effet, le despotisme, quelque forme qu'il revête, aime à posséder sa proie et ses victimes à portée de sa main et de ses échafauds; il faut, pour qu'il vive et dure, une pâture à ses appétits incessants. Le projet de fuite que les puritains avaient résolu fut une nouvelle forme sous laquelle s'engagea la lutte contre le pouvoir royal et se continuèrent les persécutions.

Les puritains sous la conduite du pasteur John Robinson, furent obligés de gagner des marins à prix d'argent. Trois fois ils tentèrent de s'embarquer sans pouvoir y parvenir. La peur changeait en traîtres ceux qui s'offraient à les servir.

Les âmes de ces hommes se trempaient fortement, on le peut croire, à ces rudes épreuves qui en faisaient « des semences comme il les faut pour les grands peuples, » selon l'expression de P. Lorain.

Quelques-uns d'entre eux ont laissé des pages magnifiques de simplicité sur ce nouveau martyre qu'ils traversèrent avec un héroïque courage, en prenant pour devise ces mots, tout pleins de résignation : « Dieu le veut! » Je reproduirai quelques passages de cette épopée de la résignation; en tout temps elle est digne d'exciter l'admiration. L'auteur de l'origine et fondation des États-Unis résume ainsi un de ces épisodes de la fuite des puritains :

« Les voici prêts au départ. Une compagnie nombreuse s'est entendue pour le frêt d'un navire qui doit les prendre à Boston, dans le comté de Lincoln (1). Le jour est fixé.

(1) Ils étaient plus particulièrement groupés dans les comtés de Nottingham, de Lincoln et d'York.

Le lieu d'embarquement est convenu. Après de grandes dépenses, une longue attente et bien des peines, ils voient enfin paraître le navire, non pas au jour dit, mais pendant la nuit suivante. Et puis, quand il les a chargés à bord, eux et leurs biens, le patron les abandonne aux officiers de police auxquels il les avait vendus auparavant. Ceux-ci les transbordent dans des bateaux plats, où ils les pillent et les dépouillent, les fouillant jusqu'à la chemise pour trouver leur argent,' sans respecter davantage la modestie des femmes. Après cela ils les emmènent à la ville, en spectacle à la multitude ébahie qui accourt de tous côtés pour les voir passer.

« Ils sortent des mains de ces *harpye chair*, sans argent, sans livres, sans effets : on leur a tout volé. Les magistrats qui les reçoivent ne savent qu'en faire, mais commencent toujours par les emprisonner. Au fond du cœur ils les plaignent, mais cette pitié ne peut leur être d'aucun secours : on ne les relâchera pas avant un ordre du conseil, et cet ordre n'arrive qu'un mois après. Alors on en retient sept pour aller aux assises, et on renvoie les autres au lieu de leur départ. »

J'emprunterai encore à Cotton Mather qui fut l'un des historiens et l'une des victimes de cette religion de rigueurs, le récit de ces tentatives d'émigration. Les malheureux puritains, après le dénouement que nous venons de rapporter, s'ajournèrent au printemps suivant pour renouveler leur projet.

« En effet, dit Cotton Mather, quelques-uns de ceux-là et d'autres firent au printemps suivant (1608) une nouvelle tentative pour s'embarquer ailleurs. Le hasard voulut qu'ils eurent connaissance, à Hull, d'un Hollandais qui avait un vaisseau en chargement pour la Zélande. Ils firent marché avec lui, et le mirent dans leur confidence, espérant trouver

en lui plus de loyauté qu'ils n'en avaient trouvé dans leurs compatriotes. « Ne craignez rien, leur dit-il, vous pouvez « compter sur moi. » Il avait convenu de les prendre entre Grisby et Hull, dans un grand commun à bonne distance des bourgs voisins. Alors, vers le temps fixé, les femmes et les enfants, avec les bagages furent envoyés là sur une petite barque qu'ils avaient louée exprès dans ce dessein; les hommes devaient aller à pied les rejoindre.

« Mais il se trouva qu'ils y étaient arrivés un jour avant la venue du navire. La mer étant mauvaise et les femmes bien malades, elles obtinrent des mariniers qu'on les descendit, à marée basse, dans une petite crique, tout près de là. Le lendemain matin, voici le vaisseau qui vient les prendre; mais elles étaient dans un tel état qu'elles ne purent bouger avant midi. Cependant le patron voyant comment allaient les choses, envoie les barques pour amener les hommes qu'il apèrcevait au rivage. Mais il n'en avait pas recueilli à bord un plein bateau qu'au moment de recommencer, il aperçut de loin une grande troupe de gens à pied et à cheval avec des fusils, des haches et d'autres armes, car le pays était ameuté pour les prendre. Le Hollandais voyant cela se mit à jurer à la mode de son pays, et, ayant bon vent, leva l'ancre hissa ses voiles et gagna le large.

« Jugez du désespoir des pauvres hommes qui étaient à bord, à la vue de leurs femmes et de leurs enfants qu'on allait prendre, et qu'ils abandonnaient là, sans secours, n'ayant eux-mêmes pour tout bien que la chemise qu'ils avaient sur le dos, quelques sous dans leurs poches, leurs effets étant restés dans la barque amarrée au rivage. Que de larmes coulèrent de leurs yeux! Ils auraient donné bien des choses pour être encore à terre. Regrets inutiles! Il n'y a plus de remède; il faut partir le cœur bien gros.

« Voilà qu'en mer ils ont à endurer pendant plus de qua-

torze jours une tempête affreuse avant d'entrer au port, et la moitié du temps sans voir ni étoiles, ni lune, ni soleil, poussés sur la côte de Norwége. Les marins eux-mêmes désespèrent souvent de leur salut, et une fois entre autres, ils se mirent à crier et à pleurer, semblables à des gens qui vont mourir, comme si le vaisseau avait sombré déjà sous la vague, et eux aussi, sans espérance! Mais pendant que l'eau leur entrait par les oreilles et montait jusqu'à leurs lèvres, pendant que les matelots criaient : « Nous enfonçons! nous enfonçons! eux, les pèlerins criaient aussi, mais avec foi : « Non, Seigneur, tu peux toujours nous sauver, tu peux encore nous sauver, Seigneur. » Ils avaient bien raison, car le navire remonte et les marins reprennent courage. Non seulement ils furent sauvés, mais, lorsque la violence de la tempête eut commencé à s'apaiser, le Seigneur remplit leurs âmes de ces consolations puissantes que tout le monde ne peut pas comprendre, et il finit par les faire entrer au port désiré. Là ils trouvent le peuple en foule, sur le rivage, admirant leur délivrance, car l'orage terrible auquel ils venaient d'échapper avait causé bien du mal, comme les amis du patron vinrent lui en faire le récit au milieu de leurs félicitations.

« Retournons maintenant aux autres que nous avons laissés sur le rivage. Les hommes qui se voyaient dans le plus grand danger, se hâtèrent de s'échapper avant l'arrivée de la troupe, sauf quelques-uns d'entre eux seulement qui restèrent pour assister les femmes. C'était grand' pitié de voir les femmes dans cet abandon. Que de pleurs! que de cris de tous côtés! Les unes parce qu'elles se voient enlever leurs maris sur le vaisseau, les autres parce qu'elles ne savent que devenir, elles et leurs enfants; d'autres fondent en larmes en les voyant, ces pauvres petits, pendus à leurs cous, pleurant de peur et tremblants de froid. Cependant, on les saisit, on les

entraîne de çà et de là, d'une justice de paix à une autre. Car emprisonner tant de femmes avec leurs enfants innocents, sans autre cause sinon qu'elles voulaient s'en aller avec leurs maris, c'était aussi trop déraisonnable et trop criant. Après cela, les renvoyer chez elles, ce n'était pas plus facile; car elles disaient (hélas! et c'était vrai) qu'elles n'avaient plus de chez elles : n'avaient-ils pas vendu ou aliéné leurs maisons et leurs biens? Bref, après les avoir bien tracassées et menées de Caïphe à Pilate, on trouva bien heureux de s'en débarrasser à tout prix, car on en était bien ennuyé. Cela n'empêcha pas que les pauvres créatures n'endurassent bien de la misère avant de recouvrer la liberté. »

Après bien des épreuves dont celles que nous venons de raconter ne sont pas les moindres, les puritains se trouvèrent tous réunis à Amsterdam, où ils plantèrent d'abord leurs tentes; ensuite ils émigrèrent à Leyde toujours sous la conduite de leur pasteur Robinson. « Rien ne coûta à leur courage, » dit un de leurs historiens, « pour faire vivre leur pauvre tribu qu'ils savaient faire respecter par leur conduite. Quelques uns se firent ouvriers. L'un d'eux qui exerça plus tard une grande influence parmi ses coreligionnaires, Bradford, après avoir sacrifié une fortune assez considérable en Angleterre, se mit à Leyde, au service d'un Français qui lui apprit en même temps à fabriquer la soie. »

Je ne dois pas négliger de rapporter quelques traits du séjour des pèlerins (1) en Hollande; on y sent les germes de cette domination qu'ils exercèrent et qu'ils avaient acquis le droit d'exercer sur les premiers colonisateurs de la Nouvelle Angleterre. Et d'abord, comme le fait remarquer un historien, « c'est un des traits caractéristiques de cette petite église qu'avec des croyances fondées sur le libre examen et qui sem-

(1) Ils avaient pris le titre de pèlerins dès leur fuite d'Angleterre, comme pour marquer qu'ils étaient résolus à toutes les émigrations que le sort leur réservait.

blaient appeler la discussion sur toutes choses, on ne trouverait nulle part une discipline plus absolue, un accord plus fraternel pour l'administration de leur république, ni une obéissance plus filiale à toutes les directions temporelles ou spirituelles de leur pasteur. » Les autorités du pays citaient les membres de cette petite colonie d'exilés en exemple aux réfugiés des autres nations. En 1619, les magistrats de Leyde disaient aux Vallons de leur cité : « Voilà près de douze ans que ces Anglais sont venus vivre parmi nous ; et nous n'avons eu encore ni procès ni accusation portés devant nous contre aucun d'eux ; tandis que vous, vos disputes et vos querelles sont continuelles. » Aussi toutes les fois qu'ils avaient besoin d'argent, ajoute P. Lorain, « ils en trouvaient sans difficulté dans toutes les bourses, parce que les Hollandais avaient appris par l'expérience combien ils étaient scrupuleux dans l'accomplissement de leur parole ; et comme on les voyait laborieux et diligents dans leurs divers états, c'étaient eux qu'on employait de préférence à tous autres, à cause de leur honnêteté et de leur activité. »

Ce ne fut ni caprice, ni ingratitude, ni passion des richesses qui poussèrent les pèlerins à vouloir abandonner la Hollande où ils avaient trouvé une hospitalité de douze ans, pour aller planter leurs tentes ailleurs. Ils n'avaient choisi la Hollande que comme un abri, une terre de liberté où ils pouvaient prier Dieu à leur façon ; mais ils avaient été bientôt frappés des dangers que ce pays offrait à la conservation de leurs dogmes. « Ils avaient sous les yeux un dévergondage de religion vraiment affligeant, et, pour couronnement du labeur de la semaine, un dimanche de folle joie ou de travail mercenaire. Ce n'était pas pour ce résultat qu'ils avaient supporté tant de maux, accepté tant de privations et de sacrifices. Pourquoi lutter sans espérance contre la sentence de condamnation qui semblait frapper toutes les autres églises de l'Europe ?

Ne valait-il pas mieux reprendre l'Évangile oublié sur le vieux continent, et le porter triomphant dans cet autre monde où Dieu les appelait? »

En outre ils sentaient leur nationalité se perdre dans le flot du peuple étranger au milieu duquel ils vivaient; ces procrits, ces enfants maudits de l'Angleterre, rejetés par elle avaient conservé l'amour de la patrie! « Comment, disaient-ils, oublier que c'est de ses mamelles (l'église d'Angleterre) que nous avons exprimé la grâce. Comment irions-nous, aujourd'hui, rejeter avec dégoût ce lait dont elle nous a nourris enfants? Loin de là, nous bénissons Dieu de nous l'avoir donnée, pour mère et pour nourrice; nous nous réjouirons toujours de son bonheur et nous prendrons une part sincère à ses afflictions, tant qu'il nous restera un souffle de vie (1)! » Ils voulaient donc rester Auglais, vivre sous le pavillon anglais. En Hollande cela ne leur était pas possible. Ce pèlerinage vers le Nouveau Monde, ne les effraya point; c'était, d'ailleurs, une des conditions de leur vie que cette existence nomade. Ils se fortifièrent dans leur résolution avec ces paroles : « Toute la terre est le jardin du seigneur. »

Les Hollandais leur offrirent d'aller s'établir sur les bords de l'Hudson où ils avaient fondé déjà deux ou trois villes florissantes; ils préfèrent obtenir du roi Jacques I[er] l'autorisation de se rendre en Virginie, et sollicitèrent de la compagnie de Londres la concession d'une étendue de pays où ils pussent vivre séparément. « La demande, » dit Mazzei (2), « fut accueillie, et plusieurs des principaux membres de la compagnie supplièrent Jacques I[er] de leur accorder l'entière liberté de religion; mais ce roi casuite la refusa. Douglas (vol. 1[er]) dit qu'il y consentit; mais il se trompe, sa conscience

(1) Requête au roi, par les pèlerins.
(2) *Recherches historiques et politiques sur les États-Unis*, t. I[er].

lui permit seulement de promettre qu'il ne les chagrinerait point. » C'est tout ce qu'ils purent obtenir. Après deux ans d'hésitation, ils se décidèrent à accepter cet effort de la conscience royale comme garantie de leur établissement futur en Amérique.

Les puritains s'embarquèrent au nombre de cent, le 6 septembre 1620, à Plymouth, sur un petit navire de 120 tonneaux, le *Mayflower*. Le 9 novembre, après une traversée des plus pénibles, ils arrivèrent au cap Cod. Ces courageux émigrants se réunirent sur le pont du navire pour rendre grâces à Dieu; puis ils signèrent un acte solennel, « peut-être unique dans le monde, » et dont voici le texte :

« Au nom de Dieu, ainsi soit-il. Nous soussignés, les fidèles sujets de notre redouté souverain maître, le roi Jacques, roi par la grâce de Dieu, d'Angleterre, d'Écosse, de France, d'Irlande, défenseur de la foi, etc.

« Ayant entrepris pour la gloire de Dieu, la propagation de la foi chrétienne, pour l'honneur de notre roi et de notre pays, un voyage afin de fonder la première colonie dans les contrées septentrionales de la Virginie, faisons, par le présent acte, solennellement et mutuellement, en présence de Dieu et de nous tous, un pacte pour nous constituer ensemble en une société politique et civile à cette fin d'obtenir notre meilleure administration et conservation et l'accomplissement de notre but, comme aussi pour porter, exécuter, établir en temps nécessaire, selon la justice et l'équité, les lois, ordonnances, actes, constitutions et autorités qui seront jugés les plus convenables et les plus propres au bien général de la colonie : leur promettant, comme il est dû, toute soumission et pleine obéissance.

« En foi de quoi nous avons signé ci-dessous nos noms;

« Au cap Cod, le 11 novembre, l'année du règne de notre souverain maître, le roi Jacques, sur l'Angleterre, la France

et l'Irlande la dix-huitième, sur l'Écosse la vingt-quatrième, l'an du Seigneur 1620. »

Suivent les signatures au nombre de quarante ; les trois premières étaient celles de Carver, Bradford et Winslow. En vertu de l'acte qui précède, Carver fut élu gouverneur pour un an.

Quelle que soit notre confiance dans l'autorité de Mazzei, nous admettons difficilement l'opinion, dont il n'indique pas la source, sur les motifs qui déterminèrent les émigrants du *Mayflower* à signer l'acte que nous venons de rapporter. « Tandis qu'ils faisaient route, rapporte Mazzei, on entendit dire à plusieurs qui probablement n'étaient pas bien disposés, qu'aussitôt qu'on serait arrivé à terre, tout le monde serait égal, et que chacun pourrait faire tout ce qui lui plairait. Cela détermina les plus prudents, afin de prévenir les funestes effets de l'anarchie, dont on était menacé, à préparer l'acte pour qu'on le confirmât avant de descendre à terre. »

Les habitudes de discipline, l'union qui n'avait jamais cessé d'exister entre les puritains, semblent rendre inadmissibles de pareilles hypothèses.

L'aspect des côtes du pays qu'ils eurent en vue pour la première fois ne séduisit pas les pèlerins ; ils se dirigèrent vers l'embouchure de l'Hudson, et après un mois d'exploration, ils se décidèrent à prendre terre sur un rivage abrité par des collines boisées, où la végétation leur parut moins aride et les eaux assez profondes pour leur assurer un bon port. Ils donnèrent le nom de New-Plymouth au lieu où ils touchèrent terre, en souvenir du port où ils s'étaient embarqués en Angleterre.

C'était le 20 décembre.

Cette date est, dans la Nouvelle Angleterre, une date sacrée que les fils des puritains célèbrent avec une certaine pompe mélangée de prières et de discours publics.

Le nom du navire qui porta les pèlerins en Amérique y est vénéré, non moins que le rocher qui est à l'entrée de New-Plymouth et sur lequel ils débarquèrent. Je dois dire que, hors de la Nouvelle Angleterre, cette religion du souvenir est à peu près ignorée; on affecte même de n'y prendre point garde.

Conformément à l'acte que les *Pilgrims-Fathers* avaient signé sur le *Mayflower*, ils s'organisèrent immédiatement, divisés en dix-neuf familles. En moins de huit jours, ils avaient improvisé des cabanes qui leur servirent d'abri, et le 31 décembre, ils célébraient l'office divin dans un temple bâti comme par un enchantement.

Deux mois après, ils avaient signé avec le plus puissant chef indien du pays, Massassoit, un traité d'alliance et de paix qui dura cinquante ans.

Ici, nous ne pouvons nous défendre de citer quelques passages d'un livre où nous avons rencontré des pages émues et d'un sentiment élevé sur ce chaos des premiers établissements des Européens dans l'Amérique du Nord. Ce livre est celui auquel nous avons eu recours déjà plusieurs fois dans le cours de ce récit, tant il résume avec conscience et exactitude cette période de la fondation de la puissance européenne en Amérique. Voici donc comment l'auteur de l'*Origine et fondation des États-Unis*, s'exprime au sujet des pèlerins :

« Prendre possession du pays par de vaines formalités, dresser en courant sur un rivage ignoré une croix de bois ou de pierre, y suspendre l'écusson de son roi ou de son souverain, et puis s'en retourner, au risque de ne plus retrouver au bout de quelques années, si l'on y revient, que la place où l'on avait débarqué, c'est donner à sa patrie un royaume bien précaire et des titres bien contestables. Laisser-là quelques sentinelles abandonnées comme des témoins

vivants des droits de leur nation, c'est les livrer à l'intempérie des saisons, aux horreurs de la faim, à la férocité des sauvages et des écumeurs de mer plus féroces que les sauvages. Si l'on y dépose quelques vagabonds, quelques échappés des prisons et des galères pour fonder une nouvelle France, il est bien à craindre qu'au lieu de recommencer la Rome antique, ces Romulus du Nouveau Monde, après avoir consommé leurs vivres n'égorgent leurs chefs et ne désertent sur un radeau, en attendant que l'occasion d'un vaisseau mal gardé ou mal défendu les mette à même de reprendre l'océan, comme pirates, leur ancienne profession.

« Sera-ce donc là tout le fruit de cette miraculeuse découverte? Est-il vrai que des mers, jusque-là inaccessibles, auront en vain ouvert à l'audace des hommes un chemin désormais facile vers un monde nouveau? Que des terres vierges, presqu'inhabitées dans leur immensité, appelleront en vain pour les féconder l'industrie des peuples civilisés du Vieux Continent, et que tout se bornera à l'humble bénéfice de quelques pêcheurs de morue sur le banc de Terre Neuve? Dieu n'a pas coutume d'ouvrir à l'intelligence humaine un si vaste horizon pour un si mince bienfait.

« Il est dans l'histoire de l'humanité des époques puissantes où l'esprit de l'homme se sent à l'étroit dans les limites sociales où sa vie est renfermée et s'agite en tous sens pour les dépasser. Dans cette fermentation des idées et des désirs, dans ce trouble en apparence sans but, que de souffrances, que de luttes intestines, avant que la force victorieuse s'impose et règne!

« Et tout ne finit pas là. La résignation à la force est la lassitude des peuples qui n'ont plus de vertu; quand ils ont usé tous les principes et perdu toute confiance en eux-mêmes, quand le patriotisme se glace, quand la foi politique

et religieuse s'éteint, c'est le temps de la tyrannie; l'indifférence se prête à tout.

« Mais lorsque au fond des crises civiles qui exercent la jeunesse d'un grand peuple, subsistent des croyances vigoureuses qui s'adressent à l'éternel avenir, elles ne se rendent pas sitôt; si l'oppression d'un moment atteint alors l'homme dans ses libertés les plus chères, il ne consentira point à les laisser périr. Il saura au besoin consommer le plus difficile effort, accepter les plus douloureux déchirements, et fuir comme les Grecs de Phocée, emportant sur ses vaisseaux, ses dieux et son avenir. Il retourne le proverbe et dit : « Où est le bonheur là est la patrie. »

C'est le résumé éloquent et bien senti de la vie des pèlerins, et du but de leurs aspirations vers le Nouveau Monde.

Deux traits caractéristiques qui laissèrent une indestructible empreinte de la domination des pèlerins sur la société américaine, se manifestèrent dès leur établissement dans le Nouveau Monde, à savoir :

L'inflexible austérité, je devrais dire le despotisme des pratiques religieuses;

Et l'esprit qui a présidé à la constitution sociale des États-Unis, c'est à dire l'esprit communal.

La première colonie sérieuse des Anglais en Amérique, fut en effet, une commune de dix-neuf familles, comme on l'a vu. Les dissidences qui, un peu plus tard, comme nous le dirons, amenèrent une scission parmi les colons, eurent pour résultat de transporter la même forme de constitution sociale à quelques lieues plus loin. Et lorsque ces colonies éparpillées furent réunies sous la même main d'un même gouverneur, et qu'elles sentirent elles-mêmes le besoin de se rapprocher dans un intérêt commun, ce sentiment de l'indépendance individuelle, continua de subsister.

Le principe de l'Union générale telle qu'elle a existé depuis lors, ne l'entama point.

La religion base essentielle et but principal de la constitution des pèlerins en société civile, a conservé également toute sa rigidité primitive, notamment dans la Nouvelle Angleterre. Certaines lois écrites, en ce temps, ont pu être abolies, après la conquête de l'Indépendence; mais l'esprit qui les avait dictées restá intact. Et même ce ne fut qu'en 1832 que dans le Massachusetts, l'Église et l'État, jusqu'alors confondus, furent séparés.

A vrai dire, et ils ne s'en cachaient pas, les puritains ne songeaient pas à fonder la liberté sur le sol de l'Amérique; ils y venaient chercher la liberté pour eux, sans s'inquiéter d'en assurer le profit aux autres. Loin de là, car afin de sauvegarder leur petite société de tout trouble et de tout mélange, ils se montrèrent intolérants et inexorables, jusqu'à proscrire de leur sol sous peine de mort, les Juifs et les Quakers, a-t-on dit; nous verrons plus loin ce qu'il en faut croire exactement. En attendant, rappelons ce passage de l'illustre historien des États-Unis, George Brancroft : « Le maintien de leur unité religieuse paraissait, dit-il, essentielle aux colonisateurs pour leur résistance aux tentatives d'oppression des Anglais. Et pourquoi, disaient-ils n'insisterions-nous pas sur cette union? Nous sommes venus aux extrémités du monde pour vivre de notre vie à nous; pourquoi offririons-nous un asile à ceux en qui nous ne pouvons avoir aucune confiance? On ne peut appeler cela persécution. Nous avons été chassés au désert, est-ce injustice de notre part d'exclure nos oppresseurs, et ceux qui se font leurs alliés, du lieu qui doit nous protéger de leur intolérance? »

Leur religion était leur vie, s'écrie encore le même écrivain qui leur en fait un titre d'honneur. « Les historiens, dit-il, se sont plu à vanter les faits, les actes de courage et la gloire

de la chevalerie. Le puritanisme a plus fait encore pour le genre humain. S'il a été criminel par son intolérance de secte, la chevalerie a eu tous les vices dissolus. » De là chez Brancroft un parallèle ingénieux, entre la chevalerie et le puritanisme, tout à l'avantage de ce dernier et qui se termine par ce trait : « Les institutions de la chevalerie ont été renversées par l'influence sans cesse croissante, l'intelligence et la richesse des classes industrieuses; les puritains ralliant à eux ces classes, ont implanté dans leur cœur, les immortels principes de la liberté démocratique. »

Si les puritains ne fondèrent pas en Amérique la liberté dans le sens absolu du mot, ils y fondèrent la démocratie dans le sens le plus pratique. « Inégalement riches, observe M. Michel Chevalier, ils vivaient de la même vie. » L'égalité a été leur essence; aussi la Nouvelle Angleterre fut-elle et est-elle restée le foyer de la vraie démocratie américaine. Et si les populations des colonies du Nord prirent une part si active et si glorieuse au mouvement révolutionnaire de l'Indépendance, ça été plutôt par haine contre leurs anciens persécuteurs religieux que par amour pour la liberté.

Cette intolérance des puritains éloigna d'eux l'émigration européenne, mais ils s'en souciaient médiocrement. Ils avaient cherché, ils avaient trouvé une terre où ils fussent libres de pratiquer leur religion, ils y avaient fondé, du premier coup, sans tâtonnements, une société solidement établie. Les portes en furent ouvertes à toute personne qui voulait accepter les règles et les lois, à la fois libres et despotiques de cette société. Maintenant encore, les étrangers montrent une répugnance presqu'invincible à se mêler aux Yankees sur leur propre sol. Ceux-ci s'en préoccupent peu. Cette unité qu'ils avaient affichée jadis comme base de leur état social, ils y tiennent encore aujourd'hui. On peut donc dire que les États de la Nouvelle Angleterre se sont peuplés par

eux-mêmes, par la reproduction naturelle et par l'affinité des mœurs et des pratiques religieuses. Mais en revanche si l'on n'a pas voulu venir à eux, ils sont allés volontiers porter le secours de leur intelligence très grande, de leur industrie très active et de leurs capitaux aux populations nouvelles. C'est là un trait essentiel de leur caractère. Partout où ils se sont montrés, c'est à dire sur la surface entière du sol des États-Unis, ils ont imposé leurs mœurs à peine modifiées encore après deux cent cinquante ans, et le cachet indélébile de leur individualité.

L'intolérance religieuse des puritains ne fut pas la seule cause qui d'abord éloigna d'eux les émigrants : le pays où ils s'étaient installés n'était pas attrayant.

Dans les premières années, l'émigration fut presque nulle. Il y eut plusieurs établissements et de différents côtés, mais il n'y en eut aucun de considérable jusqu'en 1628. Cette année des membres du Parlement ayant été envoyés à la Tour de Londres et dans d'autres prisons, pour avoir dans leurs débats parlé librement contre les abus de l'église anglicane, les sectes anti-épiscopales perdirent tout espoir de réforme dans cette église. Il y eut un grand nombre de personnes qui résolurent d'aller servir Dieu en Amérique, surtout les puritains (1). « Ferdinand Gorges rapporte (2) qu'en peu de temps le concours des émigrants s'accrut au point que le roi défendit par ordonnance à toute personne de partir sans permission. » Le même historien ajoute : « Ainsi ce que j'avais prédit longtemps auparavant, lorsqu'à peine je pouvais trouver avec de l'argent, quelqu'un qui voulut y rester, finit par s'accomplir. »

Le sol de la Nouvelle Angleterre est peu fertile, inégal, froid, montueux; l'agriculture y exige beaucoup de soins et

(1) Mazzei, *Recherches historiques*, etc.
(2) *Histoire de la Nouvelle Angleterre.*

de capitaux. Pour triompher de ces difficultés et de ces obstacles il fallait l'énergie, l'obstination et la volonté du type d'hommes que les puritains introduisirent en Amérique. Ce climat d'ailleurs correspondait à celui de l'Angleterre, quoique plus rigoureux. Mais les pèlerins affectèrent un enthousiasme peut-être exagéré pour leur nouvelle patrie. Il n'est pas d'éloges dont il ne l'ait comblée; on y sent presque, que l'on nous pardonne l'expression, de la vanterie. S'ils éprouvèrent du déboire à se trouver aux prises avec une nature peu généreuse, ils se gardèrent de le laisser voir. Forts de leur foi religieuse, ils lui demandèrent le courage nécessaire pour traverser les épreuves du début qui ajoutèrent à l'esprit et à la sauvagerie de leur caractère.

Les Indiens frappés de ce côté sombre et rigide des mœurs et de l'esprit de leurs nouveaux alliés, leur donnèrent le surnom de Y-a-no-Kees (hommes taciturnes), d'où leur est venue l'appellation de Yankees, applicable aux seuls Américains de la Nouvelle Angleterre et dont ils se glorifient.

Avant que la colonie des *Pilgrims-Fathers* se fut accrue, de nouveaux émigrants s'étaient établis dans leur voisinage en évitant de se mêler à eux, et même après s'en être séparés. C'est ainsi que se constituèrent le New-Hampshire en 1623; le Connecticut en 1633, le Rhode-Island en 1636 et le Maine en 1639. Les *Pilgrims-Fathers* ne se préoccupèrent nullement de cet éloignement qu'ils inspiraient; car ils voyaient les nouveaux colons subir, involontairement, l'influence de leurs principes et en faire les bases de leurs associations. Cette influence plus ou moins latente, mais positive des puritains, se montra dans toute son étendue et acquit une force bien plus grande lorsque en 1643, les diverses colonies de la Nouvelle Angleterre reçurent une charte qui les fusionna sans les rendre solidaires, sous la dénomination de « *Colonies unies de la Nouvelle Angleterre.* » C'était le

germe de la grande union républicaine des États, qui sortit de la conquête de l'Indépendance. Jusqu'à la forme actuelle de l'association politique de l'Amérique du Nord, tout devait donc venir des puritains.

Il me reste à dire encore quelques mots qui expliqueront complétement au lecteur les causes de la haute autorité que les puritains de Plymouth ont exercée sur le reste de l'Union.

Aux prises avec un sol ingrat, ou tout au moins difficile à exploiter, les *Pilgrims-Fathers* et les émigrants qui se joignirent à eux, par la suite, pour achever de peupler la Nouvelle Angleterre, durent déployer tout ce que le ciel peut départir de ressources, d'énergie et de génie aux hommes, pour vaincre les obstacles qu'ils rencontraient à chacun de leurs pas. Ils devinrent par nécessité les hommes les plus industrieux qu'on puisse rencontrer. Ils s'étaient formés à la rude école de la persécution, de la lutte et de l'isolement.

Quand la hache des pionniers a commencé dans l'Ouest et dans le Sud à abattre les arbres des forêts, ce fut l'homme de la Nouvelle Angleterre, l'Yankee, que l'on vit accourir dans ces solitudes à peine défrichées. Il y apporta un esprit éprouvé et essentiellement pratique, une patience inflexible, une sobriété rare, un affranchissement entier de toutes passions. Mais avec son industrie féconde en ressources, il imposa ses mœurs et son austérité. Le souvenir de sa première mission ne l'abandonna point. Le pionnier fut toujours doublé d'un puritain, marchant sa pioche dans une main, et sa bible dans l'autre. Il consentait bien à tracer des routes, à bâtir des villes, à construire des navires, à fonder des banques, à enseigner l'art de faire fortune et celui de garder cette fortune, mais à la condition qu'on écouterait sa prédication évangélique.

L'Yankee, en un mot, pour conquérir les âmes et former les nouveaux peuples à peu près à son image, a touché la corde sensible des intérêts; il y a réussi.

C'est la preuve de la force de son esprit, et cet esprit, aujourd'hui, plane sur l'Amérique entière.

Le sol de la Nouvelle Angleterre, si lent à se peupler est loin encore de l'être par rapport à son étendue et en comparaison des autres parties de l'Union. J'en ait dit les causes morales et physiques. En 1701, les 66,000 milles carrés qui forment le territoire de la Nouvelle Angleterre ne comptait que 120,000 habitants; aujourd'hui ils en comptent 3 millions 128,642, soit le dixième de la population totale des États-Unis (1). Nonobstant cette proportion relativement restreinte dans le chiffre de ses habitants, la Nouvelle Angleterre occupe la tête de l'Union, moralement parlant; on a vu l'autorité qu'elle exerce sur le reste des États, et le profit qu'elle en sait tirer.

Il est certain que si le caractère des puritains s'est un peu modifié au frottement des populations et des races diverses auxquelles il s'est mêlé, en émigrant au Sud et à l'Ouest, dans la Nouvelle Angleterre il est resté ce qu'il était aux premiers temps. On s'y croirait en l'an 1620, au jour du débarquement à New Plymouth.

(1) Recensement de 1860.

CHAPITRE XI.

LA VIRGINIE.

Les deux établissements anglais de la Nouvelle Angleterre et de la Virginie se développèrent simultanément, mais dans un esprit tout à fait opposé. D'un côté la rigidité de mœurs que nous avons essayé de dépeindre, de l'autre un laisser aller qui se ressentait de l'origine de la colonie. Ici le pur esprit de la démocratie, là l'orgueil aristocratique uni au plus vif sentiment de l'indépendance. Mais démocrates et aristocrates, ou pour mieux dire parlementaires et royalistes faisant souche nouvelle sur le sol de l'Amérique, se rencontrèrent un jour sur le même terrain révolutionnaire, pour ne former plus qu'un seul et même peuple (1).

Nous avons suffisamment indiqué l'esprit dominateur des puritains et l'influence qu'il exerça sur le reste de l'Amérique. Nous croyons devoir, en laissant à la Nouvelle Angleterre le rang qui lui appartient dans le mouvement général américain, faire bénéficier la Virginie de sa priorité de date, dans ce tableau de la Grande République des États-Unis.

(1) Voir notre ouvrage la *République Américaine*.

Le théâtre où s'est accompli le récent drame de Harper's Ferry est un des plus beaux pays du monde et une des plus intéressantes parties des États-Unis.

Le lecteur connaît déjà le passé de la Virginie et la période de sa fondation.

Cette contrée a été véritablement favorisée du ciel. Tout y sourit aux regards, tout y parle à l'imagination et à l'esprit. Le ciel y est d'une admirable pureté, l'atmosphère d'une transparence exceptionnelle, le sol d'une fécondité merveilleuse. On a pu dire avec raison de la Virginie que « c'était le meilleur pays du monde pour les pauvres. » Ce qui le prouve c'est que les Virginiens émigrent rarement vers les territoires nouveaux qui tentent toujours les Américains des autres États. La Virginie a pour ses enfants tous les charmes, toutes les séductions d'une patrie, et aussi les souvenirs et les traditions qui y enchaînent. Il n'est pas jusqu'aux nègres nés sur le sol, qui ne le regrettent dans les émigrations forcées auxquelles les condamne leur condition. Il existe un recueil de chansons populaires intitulé le *Carillon des Noirs*, où l'on trouve sans cesse ce refrain : « *Oh carry me back to old Virginny* — Ramenez-moi dans la vieille Virginie. »

Ils tiennent à ce sol; et les esclaves dont la Virginie se débarrasse en les renvoyant dans les États plus au Sud ont un caractère particulier de mélancolie que l'on ne rencontre pas chez les nègres des autres contrées. Partout ailleurs, hors de la Virginie, ils se trouvent dépaysés. Ce sont des hommes robustes, en général, bien constitués, sains, faciles à conduire, conséquemment fort recherchés et fort appréciés. Aussi sur toutes ces horribles boutiques d'esclaves où dans le Sud on tient débit de cette marchandise humaine comme de wiskey et de porc salé, lit-on toujours cette enseigne alléchante et parfois menteuse : *Beaux nègres de la Virginie à vendre!* C'est une recommandation et une *montre* excellente.

Le nègre de la Virginie a sur les autres esclaves la même supériorité que le blanc de cette partie de l'Amérique sur sa propre race. Le Virginien est, en effet, un type tout à fait à part : éminemment sociable, d'un esprit vif, d'une intelligence très ouverte. Les qualités sont nombreuses chez lui et inspirent la sympathie; il est généreux, chevaleresque, policé, Athénien dans l'acception élégante du mot, surtout le Virginien qui s'éloigne des frontières de l'Ouest. L'esclave s'est approprié à ce contact des mœurs qui sont une tradition locale.

La Virginie s'est ressentie naturellement du caractère des deux hommes éminents, Walter Raleigh et John Smith, qui ont présidé à sa colonisation. Le cachet que ces deux hommes d'élite ont imprimé au pays s'est conservé. « Les traits chevaleresques et généreux qui distinguent le caractère virginien, » dit M. Michel Chevalier, « proviennent en partie des souvenirs que l'exemple et les leçons de Smith laissèrent dans le cœur de ses compagnons d'aventures. »

Cette observation est parfaitement juste (1).

L'abbé Raynal dont l'ouvrage sur l'Amérique est un tissu d'erreurs et un modèle d'ignorance autant que de parti pris passionné, n'a guère écrit que quelques pages exactes sur la Virginie. Mazzei, qui s'est imposé la lourde tâche de redresser une à une toutes les erreurs de l'abbé Raynal, reconnaît avec bonne foi qu'il a touché juste en dépeignant le caractère des Virginiens. « Je finirai, » dit-il (2), « par un passage si différent des autres qu'il fait regretter aux amis de la vérité que l'auteur (Raynal) n'ait pas toujours puisé dans la même source. »

(1) J'ai raconté en partie l'histoire de cet homme extraordinaire dans mon ouvrage intitulé : *Les Peaux Rouges, scènes de la vie des Indiens.* Je la compléterai plus tard.
(2) *Recherches historiques et politiques*, t. III.

Mazzei qui était Virginien s'y connaissait; voici ce passage de l'abbé Raynal auquel il fait allusion :

« Des hommes qui préfèrent la tranquillité de la vie champêtre au tumultueux séjour des cités, devraient être naturellement économes et laborieux : il n'en fut jamais ainsi dans la Virginie. Toujours ses habitants mirent beaucoup de recherches dans l'ameublement de leurs maisons. Toujours ils se plurent à recevoir souvent leurs voisins et les recevoir avec ostentation. Toujours ils aimèrent à étaler le plus grand luxe aux yeux des navigateurs anglais que les affaires conduisaient dans leurs plantations. Toujours, ils se livrèrent à cette molesse, à cette incurie si ordinaire aux régions où l'esclavage est établi. Aussi les engagements de la province furent-ils habituellement très considérables. Au commencement des troubles, on les croyait de vingt-cinq millions de livres (1). Cette somme prodigieuse appartenait aux négociants de la Grande Bretagne pour des noirs ou pour d'autres objets qu'ils avaient fournis. La confiance de ces hardis prêteurs était spécialement fondée sur une loi injuste qui assurait leur payement de préférence à toutes les autres dettes, même antérieurement contractées. »

Mazzei complète ces observations par les lignes suivantes.

« L'incurie, l'indolence et le luxe, » dit-il, « ont été certainement le fléau de ce pays : le mal existe encore, il ne laisse pas même d'être considérable, quoique diminué. Parmi les différentes causes auxquelles il doit sa naissance, il faut compter surtout l'esclavage, comme le dit l'auteur, et l'attention particulière que prenait le gouvernement anglais pour empêcher que les habitants ne se mêlassent beaucoup de l'administration des affaires publiques. Maintenant la jeu-

(1) « Il serait à désirer qu'ils n'eussent pas excédé de beaucoup cette somme. »
(*Note de Mazzei.*)

nesse (1) a pour aiguillon les emplois de tous les départements et la considération de ses propres concitoyens.

« La facilité que donne la bonté du sol de relever ses affaires, contribue beaucoup à la négligence. L'occupation des femmes s'étendant sur tout ce qui regarde l'intérieur de la maison, elles ont tout sous les yeux, et l'amour-propre lui-même, soutenu par une ambition louable, les rend actives et soigneuses. Un de leurs premiers soins est de bien recevoir les étrangers, en sorte qu'ils soient contents et qu'ils se félicitent de l'accueil qu'on leur a fait. De là vient qu'elles ne sont que trop portées à seconder leurs maris dans les dépenses de la table, où les plats sont si multipliés que les assiettes ne peuvent y trouver leur place. Les hommes obligés d'avoir des intendants pour leurs terres, auxquelles il serait impossible de veiller toujours en personne, finissent insensiblement par leur en abandonner tout le soin, et peu à peu la mollesse et la négligence amènent une léthargie si profonde, que le mouvement ne peut plus renaître sans une forte secousse, qui bientôt est suivie de l'activité la plus énergique. »

Dans une autre partie de son ouvrage, le même écrivain s'exprime comme suit, au sujet des habitudes hospitalières des Virginiens :

« Lorsqu'on voit une famille se ruiner, on peut assurer, presque toujours, que cela vient d'un excès d'hospitalité. A la vérité, dans le temps que les troupes de nos alliés (les Français) furent en Virginie, la destruction des meubles et le manque pour ainsi dire absolu d'objets de luxe firent que beaucoup de personnes, et surtout les femmes, rougissaient de recevoir des étrangers dans leurs maisons. Je ne prétends pas en avouant ce fait, chercher à le justifier. Un

(1) L'ouvrage de Mazzei a été écrit après l'affranchissement des colonies.

de mes amis, M. David Mead, frère des deux colonels de ce nom, dont les meubles avaient prodigieusement souffert, tâcha de guérir ses voisins de cette fausse honte, ou de cet orgueil, comme on voudra l'appeler, en leur adressant ces paroles : « Souffrirons-nous qu'un pays si renommé pour « son hospitalité perde sa réputation précisément lorsque « nous y avons nos amis? Si nous n'avons point de chaises, « prenons des troncs d'arbres, scions-les et faisons-en des « tabourets; si nous ne pouvons pas leur présenter des « choses recherchées, ils verront au moins que nous leur « offrons tout ce que nous avons. »

Peut-être ne s'apercevrait-on guère, à la façon dont le récent drame de Harper's Ferry a été conduit, de cette aménité et de cette supériorité de cœur des Virginiens. Loin de moi d'excuser les tortures infligées à Brown! Mais le contraste entre cette générosité proverbiale et des faits qui prouveraient le contraire doit se chercher dans l'événement qui a donné lieu au mouvement de Harper's Ferry et au procès de Charleston.

Toutes les vertus, toutes les qualités cèdent dans les États du Sud, aux impérieuses exigences de la question de l'esclavage. Le lecteur a pu s'en convaincre par quelques passages du livre Ier de cet ouvrage. On s'étonne parfois dans le Sud des États-Unis, de voir la transformation subite qui s'opère dans le caractère d'un homme du moment que vous le mettez aux prises avec la redoutable solution de l'affranchissement des nègres. A cette question se rattachent tant d'autres questions de premier ordre au point de vue des institutions sociales de ces États!

A tort ou à raison, peu importe, je ne l'apprécie pas ici, mais le fait existe, l'esclavage est une institution légale aux États-Unis, et il n'y a que deux moyens de l'abolir : l'affranchissement volontaire — et alors la fortune des particuliers

est en jeu ; — ou la révolte à main armée — et alors l'ordre social est menacé ; il y a péril quotidien.

La Virginie sait par expérience à quoi s'en tenir sur ce dernier point, car en 1831, elle a été le théâtre d'une insurrection d'esclaves sous la conduite d'un des leurs nommé Nat-Turner. Cinquante-cinq blancs furent alors égorgés sans merci, sans distinction d'âge ni de sexe. Les Virginiens comme tous les propriétaires de nègres des autres États, deviennent donc intraitables sous le double rapport de l'intérêt personnel et de la sécurité publique, dès que s'agite le problème devenu terrible de l'émancipation des noirs.

Jefferson, le plus éminent à coup sûr parmi les hommes illustres des États-Unis, Jefferson, enfant de la Virginie, disait avec une prévision que les événements confirment pleinement : « Si l'on attend que la force des choses amène la nécessité de l'affranchissement, la nature humaine frémit à l'aspect des maux qui se préparent. » Cette réflexion était bien placé au bout de la plume d'un homme qui avait beaucoup fait pour arrêter le progrès de l'esclavage dans la Virginie, où on n'en trouve aucune trace avant 1650, c'est à dire quarante-trois ans avant la fondation de la colonie. « Un bâtiment hollandais, » dit Jefferson dans ses mémoires, « y apporta les premiers esclaves, après quoi les Anglais commencèrent à faire ce commerce, et ils continuèrent jusqu'à la guerre de la révolution. Cet événement suspendit *ipso facto* l'importation pendant toute sa durée, et les soucis de la guerre ayant constamment occupé la législature, ce n'est qu'en l'année 1778 que l'on prit sur ce sujet une mesure définitive. Je présentai à cette époque un bill pour prohiber toute importation ultérieure. Il fut adopté sans opposition et arrêta ainsi l'accroissement du mal par l'importation, laissant aux efforts à venir le soin de l'abolir entièrement. »

Loin de tendre à diminuer, le nombre des esclaves se

multiplia considérablement, et dans la Virginie tout particulièrement. Ainsi, en 1790, il y avait dans l'Union 697,697 esclaves, dont 292,627 en Virginie; en 1800, la Virginie comptait 346,968 esclaves, sur 896,849 dans l'ensemble de la population noire; en 1810, la population esclave de la Virginie atteignait le chiffre de 392,518 individus; en 1820, celui de 425,153; en 1830, celui de 469,757; en 1840, elle s'abaissa à 448,987; en 1850, elle s'éleva de nouveau au chiffre de 472,528. Nous espérions que le recensement décennal de 1860 accuserait une diminution notable par suite du nombreux écoulement d'esclaves qui a lieu depuis quelques années vers les États du Sud, notamment vers la Louisiane. Le nombre en a, au contraire, augmenté de 23,298.

La Virginie tend, néanmoins, à faire disparaître l'esclavage de son sol; elle procède à ce grand acte en se débarrassant de la race noire par la vente. Quand les propriétaires ne posséderont plus d'esclaves, on décrétera l'abolition de l'esclavage. C'est ainsi qu'ont agi la plupart des États du Nord. L'intérêt particulier est sauvegardé de la sorte, et l'institution disparaîtra par l'extinction.

J'ai insisté d'une manière assez détaillée, dans le livre Ier de cet ouvrage sur l'état de la question de l'esclavage dans l'Amérique du Nord, pour n'avoir pas besoin d'y insister désormais.

J'ai dit plus haut que la nature avait beaucoup fait pour ce beau pays de la Virginie sous tous les rapports. Elle a eu, aussi, l'avantage de subir, dès sa fondation, l'influence d'hommes exceptionnels qui ont laissé sur son sol des traditions de génie et d'élévation de cœur : les générations suivantes s'en sont ressenties.

La Virginie a eu la gloire de fournir plusieurs présidents illustres à l'Amérique du Nord : Washington, Jefferson, Madison, Monroe. Outre ces quatre hommes éminents, dont

deux surtout ont marqué d'une façon si glorieuse dans l'histoire des États-Unis, Washington et Jefferson, un grand nombre d'hommes d'État distingués en Amérique sont nés en Virginie, notamment les Randolph, Henry Lee, Francis Lee, Braxton et quelques autres.

Au moment où éclata le mouvement révolutionnaire qui amena l'indépendance des colonies, la Virginie était la plus riche, la plus puissante des provinces, et la plus avancée, tant sous le rapport intellectuel qu'au point de vue des idées libérales qui y germaient depuis longtemps.

Les Virginiens eurent, on peut le dire, la plus grande part dans le triomphe des colonies contre leur métropole; car, pendant que Washington commandait l'armée, Jefferson rédigeait la proclamation de l'indépendance. Enfin, si la Virginie s'est trouvée véritablement à la tête du mouvement révolutionnaire, c'est sur son sol que l'indépendance de l'Amérique du Nord s'est consommée par la défaite de Cornwallis à Yorktown, fait qui mit fin à la guerre.

De tout ce passé, la Virginie est fière, comme elle l'est de son admirable ciel, de la fertilité de son sol, de ses forêts majestueuses, de ses nombreuses rivières qui fécondent le pays, de ses produits minéraux : or, cuivre, fer, charbon; de ses sites admirables, de ses eaux thermales qui sont le rendez-vous, chaque année, d'une population considérable.

La Virginie était le plus vaste des anciens États de l'Union. Sa superficie est de 72,000 milles carrés. Sa population actuelle est de près de 2 millions d'habitants.

A l'est, la Virginie a ouverture sur la mer par la magnifique baie de la Chesapeake, surnommée *la Reine des Eaux*. Au nord et au nord-est elle confine le Maryland, le district de Columbia où est Washington, la capitale fédérale et la Pennsylvanie, cette ruche industrielle de l'Union; à l'ouest,

elle est baignée par l'Ohio (*la belle Rivière*), sur lequel est assise une de ses plus florissantes villes, Wheeling, qui retient au passage une large part de l'immense commerce de ces contrées; elle touche par un point au Kentucky. Enfin, au sud, la Virginie est bornée par le Tennessee et la Caroline du Nord; c'est à dire qu'autour d'elle la Virginie n'a que des États riches, florissants, fort développés, avec lesquels la mettent en communication de nombreux cours d'eau sillonnés de bateaux à vapeur et de voies ferrées qui se multiplient chaque jour.

Deux chaînes de montagnes, les Alleghany et le Blue Ridge (montagnes Bleues), traversent parallèlement la Virginie du sud au nord, et contribuent naturellement à donner à ce pays le magnifique aspect qui le caractérise tout particulièrement. Un touriste a le moyen de faire en Virginie d'amples moissons de souvenirs, d'émotions et de peupler sa mémoire des paysages les plus pittoresques, les plus grandioses et les plus variés.

Un des plus beaux, parmi ces spectacles de la nature, est celui qu'offre la jonction des deux grands cours d'eau, le Potomac et le Shenandoah. Des hauteurs du Blue Ridge on les voit courir l'un vers l'autre, se dérobant par instant aux regards pour reparaître à quelques milles plus loin, le Shenandoah longeant les pieds de la montagne sur un parcours assez long. L'horizon de verdure qui se développe aux yeux, de ce point culminant, est une des scènes les plus saisissantes qu'on puisse imaginer.

Harper's Ferry, le théâtre du drame qui a si vivement ému l'opinion publique, est précisément construit dans cette magnifique position, au centre, par conséquent, d'un admirable pays et au confluent des deux rivières qui forment en cet endroit comme un immense bassin. Les rives opposées sont jointes par un pont de 800 pieds de long.

Deux lignes de chemins de fer, celle de Winchester et du Potomac railroad et celle du Baltimore et Ohio railroad, s'y viennent raccorder ainsi que le canal de l'Ohio et de la Chesapeake. Harper's Ferry est nécessairement le centre d'un mouvement commercial très important. La population industrieuse de cette ville ne s'élève pas au delà de 8 à 10,000 âmes; c'est là, d'ailleurs, le chiffre moyen de la population des nombreuses villes disséminées dans l'État.

Harper's Ferry est en outre le siége d'un arsenal appartenant aux États-Unis, qui y emploie environ 900 ouvriers. On évalue à 100,000 le nombre des armes à feu emmagasinées dans cet arsenal. En disant que l'arsenal de Harper's Ferry appartient aux États-Unis, j'explique tout naturellement l'intervention du gouvernement fédéral dans les mesures de répression qui ont été prises contre Brown, au moment où il s'était emparé de l'armory de Harper's Ferry. Si cet arsenal eut appartenu à l'État de la Virginie, le gouvernement de Washington n'eut pas envoyé un seul soldat à Harper's Ferry.

C'était donc une propriété *fédérale* que le gouvernement fédéral protégeait et défendait. Ce n'est donc pas au secours de l'esclavage ni au secours de la Virginie que le gouvernement de Washington-City a envoyé ses troupes. Pour quelque cause que l'on se fût emparé de l'armory de Harper's Ferry, le devoir du président des États-Unis était de protéger un établissement fédéral dont il est responsable vis-à-vis de la communauté des États. Quel que soit le dénouement de la victoire que l'intervention des troupes fédérales a contribué à assurer aux milices virginiennes, le gouvernement de Washington doit être innocenté des scènes terribles qui se sont déroulées devant le jury de Charleston.

J'ai tenu à bien expliquer ce point où commencent, où s'arrêtent les droits d'immixtion du président dans les affaires des États, et qui, dans ce cas, comme dans bien d'autres cas

analogues, est la cause de confusions continuelles dans l'appréciation des actes du gouvernement américain proprement dit.

Harper's Ferry était donc, par la position que je viens d'indiquer, un centre d'opérations admirablement choisi par Brown pour l'exécution de ses plans. Il touche jusqu'aux frontières du Maryland; deux fleuves, deux grandes voies ferrées, un canal de jonction, la mer à peu de distance offraient à Brown des moyens de salut, de fuite ou de succès.

Richmond, la capitale de la Virginie, est une ville charmante et qui sera très belle si elle s'achève jamais dans le périmètre énorme que lui avaient assigné des prévisions, qui ne se sont pas réalisées jusqu'à ce jour. La population de Richmond ne dépasse pas 36,000 habitants; je dirai, tout à l'heure, la cause de cette lenteur dans le progrès de la population en Virginie. La ville est bâtie sur une série de collines au bord de la rivière James, qui la met en communication avec la baie de Chesapeake. Son Capitole est d'un gigantesque effet, et par un de ces jours de ciel bleu et d'atmosphère limpide, qui sont si fréquents en Virginie, ce Capitole se montre aux regards dans une majesté imposante. Richmond est un marché important de farine et de tabac. Ces deux productions du sol de la Virginie n'ont pas besoin que nous en fassions l'éloge ici.

La seconde ville de la Virginie par la population, la première, certainement, par son rôle commercial, est Wheeling, situé sur la rive gauche de l'Ohio, à l'extrême nord-ouest de l'État, à une centaine de milles au dessous de Pittsburg, le centre industriel le plus considérable de la Pennsylvanie et qui se sert de l'Ohio pour expédier dans l'Ouest ses nombreux produits. Ce Pittsburg, que l'on a surnommé le « Birmingham des États-Unis, » élevé sur l'emplacement d'un ancien fort français, le fort Duquesne, est placé au confluent de

deux rivières, l'Alleghany et le Monongahela, dont le mariage des eaux produit le puissant Ohio. Pittsburg en est la tête et le premier fournisseur. On chiffre à des millions de dollars par an l'aliment commercial et industriel expédié de cette ville; le nombre de steamboats qui aboutissent à Pittsburg et en partent, desservant l'Ohio, le Mississipi, le Missouri et leurs affluents, s'évalue à cinq mille environ, effectuant chacun, en moyenne, trois voyages mensuels d'aller et retour. On peut juger d'après cela quelle fortune est réservée aux villes qui se trouvent placées sur l'Ohio (1).

Wheeling est la première station importante en descendant la rivière de Pittsburg. Trois lignes de chemins de fer y aboutissent et répandent dans l'intérieur de l'État les produits que reçoit et ceux que fabrique Wheeling, qui a des manufactures considérables de glaces, des forges, des fonderies; dans le voisinage de la ville se trouvent des mines de charbon très riches, et qui semblent continuer les veines des magnifiques gisements houillers de la Pennsylvanie. Outre les trois lignes de voies ferrées qui mettent Wheeling en communication avec toutes les villes de l'État et du reste de l'Union, outre les steamboats de l'Ohio, Wheeling a des services réguliers de bateaux avec toutes les rivières de l'intérieur. La population de Wheeling est de 20 à 22,000 âmes. L'avenir commercial et industriel de la Virginie est là.

Trois autres villes de cet État méritent d'être citées pour l'importance de leur commerce, savoir :

Petersburg, sur la rive méridionale de l'Appomatox, à 22 milles de Richmond, un des principaux marchés de tabacs des États-Unis;

Fredericksburg, sur le Rappahannoek, au passage de la grande ligne de chemin ferré, entre Washington et Wilming-

(1) Voir dans le livre Ier les passages relatifs au développement des États de l'Ouest.

ton (Caroline du Nord). Fredericksburg est un dépôt considérable de blés et de tabacs;

Lynchburg, sur la rivière James, à 120 milles à l'ouest de Richmond, est la troisième ville que je veux citer. Le commerce de Lynchburg est le plus considérable après celui de Wheeling, grâce aux facilités que lui donnent de nombreux canaux et les voies ferrées qui mettent ce point en communication directe avec la mer et les villes des États de l'Ouest.

Non loin de Lynchburg se trouve le *Natural Bridge* (pont naturel), qui est une des magnificences de ce pays. C'est, avec la chute du Niagara, ce que j'ai vu de plus imposant et de plus saisissant comme œuvre de la nature. Ce *Natural Bridge* est une immense arche formée par un rocher calcaire qui s'étend au dessus d'un cours d'eau appelé le Cedar Creek. L'aspect de ce pont, auquel des rochers gigantesques tapissés d'arbres géants servent de parapets, est solennel. On le traverse sur une longueur de 95 pieds, comme entre deux allées plantureuses : le passant ne voit pas l'abîme de 200 pieds qui s'ouvre sous ses pas, et l'entrée de cette arche immense, large de 80 pieds environ, est même fermée aux regards par d'énormes blocs de végétation.

Dans le comté de Westmoreland, auquel appartiennent Harper's Ferry et Charleston, illustrés désormais par les sanglants épisodes que chacun sait, on voit les ruines de la maison où Washington vint au monde. On y lit, sur une simple pierre, l'inscription : « *Ici est né le* 11 (22) *février* 1732, *Georges Washington.* »

A huit milles plus haut en remontant le Potomac et un peu avant d'arriver à Alexandrie, se trouve le Mount-Vernon, la célèbre et splendide retraite où le « Père de l'Amérique » a rendu le dernier soupir. Le patriotisme américain a eu grand'peine à fournir les fonds nécessaires pour racheter

cette demeure et en faire un monument national. En Amérique, comme partout, hélas ! le peuple a quelquefois la mémoire courte.

La ville d'Alexandrie, qui touche presqu'à Washington-City, a fait partie, pendant quarante-six ans, du district fédéral. Ce n'est qu'en 1846, et après de bien patientes réclamations, qu'un acte du Congrès l'a restituée à l'État de Virginie. Située sur le Potomac, Alexandrie est en communication avec la Chesapeake par un canal. Le port est assez beau et assez profond pour donner accès aux plus grands navires. Alexandrie est une ville de 16,000 âmes.

Entre Richmond et Alexandrie on rencontre Charlottesville, la ville de prédilection de Jefferson où celui-ci a fondé l'université célèbre de la Virginie. A quelques milles de Charlottesville est le Monticello, qui a été à Jefferson ce que le Mount-Vernon a été à Washington : une glorieuse retraite où le premier est venu demander à l'étude et aux jouissances intellectuelles le repos des affaires publiques. Jefferson n'a guère plus quitté Monticello du jour où il est descendu du fauteuil présidentiel des États-Unis, qu'il a illustré par huit années de pouvoir. Toute la correspondance si curieuse de Jefferson et ses mémoires sont datés de Monticello, dont il avait fait, au temps de sa prospérité, un musée et une bibliothèque. Des œuvres d'art, dont quelques chefs-d'œuvre, et des livres nombreux et de choix, étaient les plus beaux et presque les seuls ornements de Monticello.

La dernière ville importante de la Virginie dont il me reste à parler est Norfolk, à l'extrême sud-est de l'État, sur la Chesapeake, du côté nord de la rivière Élisabeth. Norfolk, qui compte une population de 14 à 15,000 âmes, est un des principaux arsenaux maritimes des États-Unis. Le port est vaste, sûr, d'un accès facile. Des lignes régulières de bateaux à vapeur entretiennent des communications directes entre

Norfolk et tous les ports du littoral américain sur l'océan Atlantique.

A quelque distance de Norfolk on rencontre le célèbre *Dismal swamp* (marais funèbre), qui s'étend comme un cloaque immonde sur une longueur de plus de mille milles. C'est un immense réceptacle de fanges et de détritus de toutes les sortes, un repaire de bêtes venimeuses et de ces terribles serpents à tête de cuivre, si nombreux et si dangereux en Virginie. Ce désert, dont nul n'ose sonder les abîmes et les mystères, a au centre un magnifique lac vert qui nage au dessus de ce cloaque comme une corbeille d'émeraudes; on le nomme le *Drummond's lake*. Une ballade de Thomas Moore, l'a illustré. Nul lieu n'est plus propice aux enfantements de l'imagination et ne prête davantage au fantastique. Le beau lac vert console à peine, cependant, du spectacle désolant du *Dismal swamp*.

On a pu remarquer que, malgré la grande richesse de la Virginie, le développement de son agriculture, l'essor incessant de son commerce, la salubrité et la magnificence de son climat, malgré tous les éléments de prospérité, enfin, accumulés dans cet État, aucune des villes de la Virginie n'a suivi la marche ascendante et si rapide de quelques autres cités de l'Union. J'ai dit, à propos de Richmond, qu'il y a une cause à cela. Cette cause est dans la répartition générale du bien-être sur l'État tout entier, dont pas un coin de terre n'est resté inculte et inhabité. Tandis que dans presque toutes les autres parties de l'Amérique du Nord, deux ou trois villes ont pris un essor colossal et ont absorbé le mouvement, en Virginie, au contraire, une sorte de niveau s'est étendu partout.

Dans aucun des autres États, même parmi les plus prospères, on ne trouvera autant de villes d'un développement, même secondaire, qu'en Virginie, et ce fait est d'autant plus

remarquable que le territoire de la Virginie est un des plus vastes de l'Union.

Les villes les plus anciennes sont restées à peu près stationnaires ou ont progressé lentement, non pas qu'elles perdissent de leur importance, mais parce qu'il en surgissait de nouvelles qui prenaient leur part de ce développement général. Le jour où l'esclavage aura disparu de la Virginie et que l'émigration européenne, pour qui l'esclavage est un repoussoir, prendra sur une vaste échelle le chemin de ce beau et fécond pays, la Virginie deviendra par sa population, par son commerce, par son industrie, par sa navigation, le plus puissant État de l'Union, car il a tous les germes de cette suprématie poussés à un point tout particulier.

LIVRE TROISIÈME.

LES ÉTATS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

CHAPITRE XII.

LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Des treize États qui ont formé le groupe de la confédération américaine, il en est quatre qui ont enfanté, on peut le dire, les États-Unis, ce sont le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode-Island, le New-Hampshire.

Ces États composèrent la Nouvelle Angleterre, appellation qui fut officiellement donnée par la charte royale de 1620 octroyant au duc de Lenox et à la compagnie de la colonisation qu'il avait fondée, à cette partie de l'Amérique du Nord située entre le 38e et le 45e degré de latitude. C'est encore par ce nom que l'on désigne généralement aujourd'hui les quatre États en question, ainsi que le Vermont et le Maine, constitués plus tard avec des territoires qui en furent détachés. On se souvient que la Nouvelle Angleterre avait été primitivement appelée et était restée longtemps connue sous le nom de Virginie septentrionale.

J'ai dit plus haut (au livre IIe) quels hommes avaient colonisé la Nouvelle Angleterre et dans quelles conditions ils y étaient venus.

Dès leur arrivée, les colons trouvèrent que ce pays méritait bien son nom de Nouvelle Angleterre, par analogie avec la vieille Angleterre, surtout avec les comtés de Kent et d'Essex. Winslow disait, après trois années d'expérience et de séjour en cette contrée, qu'il n'y avait aucune différence à faire entre elle et la vieille Angleterre sous le rapport climatérique. « Il y a des personnes, ajoute-t-il, qui prétendent que notre plantation (1), étant au 42e degré de latitude, doit nécessairement être beaucoup plus chaude. Je confesse que je ne puis donner de raison du contraire ; mais l'expérience est là pour nous apprendre que si la chaleur y est plus forte, c'est si peu de chose qu'il faut pour s'en apercevoir une sensibilité plus délicate que la mienne. » L'air y était si salubre et si sain que Higginson écrivait : « Une gorgée d'air de ce pays vaut mieux qu'une pleine rasade d'ale anglaise. » L'eau, abondante dans la Nouvelle Angleterre, y fut trouvée excellente par les Pèlerins, d'accord en cela avec les premiers navigateurs qui abordèrent à cette côte. Bradford, dans son journal, s'exprime ainsi : « Sur les dix heures, nous entrâmes dans une profonde vallée, pleine de buissons, de myrtes sauvages et d'une herbe longue, au travers de laquelle nous suivîmes de petits sentiers : nous y vîmes un daim, et nous trouvâmes des sources d'une eau fraîche qui nous fit grande joie ; nous nous assîmes et nous nous mîmes à boire notre premier verre d'eau de New-England, qui nous parut aussi délicieux que jamais autre liqueur dans toute notre vie (2). »

(1) Dans les premiers temps, les colonies furent souvent appelées *plantations*. On les trouve presque toujours désignées sous ce nom dans les auteurs de l'époque.

(2) Bradford était du nombre de ceux qui étaient descendus à terre pour explorer le pays avant le débarquement des passagers du *Mayflower*.

Les forêts n'étaient nullement impraticables ; les Indiens les parcouraient en tous sens. Afin de ménager leurs chasses et aussi de pouvoir surveiller les mouvements de leurs ennemis, ils mettaient le feu deux fois l'an aux broussailles, comme l'usage s'en est perpétué parmi eux. « Les arbres, dit Morton, croissaient çà et là librement, comme dans nos parcs, pour l'agrément et la beauté du paysage. »

Le sol parut aux Pèlerins merveilleusement propre à recevoir les semences d'Europe que l'on ne tarda pas à lui faire produire. A l'imitation des Indiens, ils fumèrent leurs terres avec un poisson qu'ils pêchaient en abondance dans les rivières, et qui n'était autre que l'alose (1).

La seule production qu'ils trouvèrent en abondance dans la Nouvelle Angleterre, fut le maïs qui est resté l'une des cultures les plus abondantes des États-Unis. Nous avons vu qu'il est devenu une des sources de la richesse agricole des États de l'ouest.

Un journal du sud a publié récemment sur le maïs un article que je crois devoir reproduire ici :

« Le maïs, dit ce journal, est un produit bien humble en apparence, le plus humble de tous ceux que récoltent nos planteurs et nos fermiers, et c'est pourtant celui qui joue le plus grand rôle dans l'agriculture américaine. Il se cultive en effet dans presque toutes les latitudes ; il s'est naturalisé dans l'extrême nord comme dans l'extrême sud, il croît au milieu des brumes des contrées septentrionales comme sous le ciel ardent des régions intertropicales.

« Nous faisons grand bruit de notre coton et de notre sucre, mais ces deux produits ne sont récoltés que dans une

(1) « Il y a un poisson, l'alose, qui remonte les rivières au printemps pour frayer dans « les lacs. On le prend alors, en une si grande abondance dans toutes les rivières qui sont « terminées par un lac, que les habitants en fument leurs terres. Vous verriez dans une « commune cent acres à la fois préparés de cette manière. Il faut environ mille aloses par « acre. Cette préparation en triple le produit. » Morton. *New English Chanaan.*

zone très étroite. La récolte de maïs pour 1859, est estimée à neuf cent millions de boisseaux, ce qui, en fixant le prix à une moyenne de 40 *cents* donnera un revenu de 360,000,000 de dollars (1,800 millions de francs), c'est le double de ce que nous rapporte le coton!

« Le maïs est en outre appelé à occuper bientôt une place importante dans les denrées destinées à l'alimentation publique. L'ouest s'en nourrit presque exclusivement, réservant ses blés pour l'exportation, et ne redoutant de la sorte, aucune disette, car la récolte de maïs, qui peut être plus ou moins considérable, selon la saison, est toujours sûre.

Le maïs forme la base d'un immense commerce. Les fermiers de l'ouest s'en servent pour engraisser le bétail et ils en retirent aussi, par la fermentation, des liqueurs qui trouvent un énorme débit aux États-Unis. L'année dernière, 700,000 porcs ont été abattus dans l'Ohio et exportés sous forme de jambons plats, côtes, épaules, viandes salées, etc. Pour les engraisser il avait fallu huit millions de boisseaux de maïs. Grâce à cette nourriture substantielle, on obtient du porc non seulement les parties destinées à l'alimentation, mais la graisse, l'huile de graisse pour l'éclairage, les matières grasses avec lesquelles se fabriquent les bougies, etc.

« Dix autres millions de boissons ont servi à faire du whiskey. Deux ou trois millions ont été livrés au bétail. L'excédant de la récolte de maïs a donc été transformé en chairs, graisse et liqueurs, et il y a eu triple profit pour le fermier, le marchand et le fabricant. On estime à vingt millions de piastres (100 millions de francs) les opérations commerciales de Cincinnati qui reposent uniquement sur le maïs dans son état primitif et ses transformations.

« La récolte de cette année (1860), quoique abondante, ne sera pas plus considérable que celle de 1857. La production

du maïs augmente rapidement dans les États qu'arrose l'Ohio, et principalement dans ceux de l'Ohio, de l'Indiana et de l'Illinois. Plus de moitié de la superficie de ces trois États convient admirablement à la culture du maïs. Les récoltes varient naturellement selon la saison ; la plus considérable que l'Ohio ait encore faite est celle de 1855, qui s'est élevé à 87,587,434 boisseaux.

« De 1850 à 1855, le nombre d'acres de terrains plantés en maïs a augmenté de 50 pour cent. Lorsque le printemps est pluvieux, la plantation est moins considérable, mais quelle que soit l'inclémence de la saison, on est toujours sûr, comme nous l'avons dit plus haut, d'une récolte ordinaire. La plus mauvaise année de l'Ohio a été une année de cinquante millions de boisseaux. Cette année, malgré une malencontreuse gelée qui est venue surprendre la végétation, le 4 juin, l'Ohio récoltera environ 80 millions de boisseaux. Le rendement total de la vallée de l'Ohio, sera plus que satisfaisant. L'Illinois produira environ 75 millions de boisseaux, l'Indiana 65 millions, et le Kentucky 65 millions. Puis on estime à 60 millions de boisseaux la récolte du Missouri et à un chiffre égal celle du Tennessee. Total, 405 millions de boisseaux pour six États.

« De ces 400 millions de boisseaux, deux cent millions seront en partie expédiés en nature dans le reste de l'Union et à l'étranger, et en partie employés à engraisser le porc et le bétail. L'exportation du grain et celle des articles dont le maïs aura été la base, en acceptant les prix de New-York, produira cent cinquante millions de piastres, non compris le bénéfice résultant du transport sur les lacs, les fleuves et les chemins de fer.

« La vallée de l'Ohio semble avoir été destinée à la culture du maïs. Ici, dans l'extrême Sud, le climat nous permet de faire deux récoltes, mais ce n'est pour nous qu'une partie

accessoire. Le jour viendra où l'Ouest enverra à l'Europe plus de maïs que de blé et où l'usage de la première de ces denrées comme aliment se répandra dans tout l'Ancien Monde. Le blé est trop incertain. La population augmente d'ailleurs rapidement sur tous les points et les villes se multiplient. Les denrées formant la base de la consommation ordinaire sont déjà cotées dans les capitales de l'Europe à un prix trois ou quatre fois plus considérable que celui qu'elles commandaient il y a 25 ans. Il faut donc trouver un nouvel aliment, et il n'y en a pas de plus sain, de plus agréable et de moins coûteux que le maïs. »

Presque tous les fruits d'Angleterre se trouvaient sur ce sol de la Nouvelle Angleterre; des bois de toute sorte, notamment un qui fut longtemps une des principales sources du commerce, le sassafras. La pêche était abondante sur la côte où abordèrent les pèlerins, et ils en tirèrent grand profit dès les premiers temps de leur installation. Était-ce ruse ou pressentiment chez eux lorsque dans leur pétition au roi Jacques Ier pour obtenir l'autorisation de partir par l'Amérique, les exilés de Leyde déclarèrent qu'ils désiraient y passer pour y exercer l'industrie de la pêche (1)? Mais ce qui paraît détruire cette assertion, c'est que, en présence de la quantité de poissons dont la mer qui baignait leurs côtes était pourvue, ils manquaient d'instruments de pêche. « Notre baie et ses criques, dit Bradford dans son *Journal*, étaient bien remplies de poissons, mais il nous aurait fallu de fortes seines ou d'autres filets, et comme nous n'en avions pas, ils trompaient tous nos efforts et nous échappaient. » Pour des gens qui s'en allaient, au dire du roi Jacques, exercer l'in-

(1) « Lorsque, avant leur départ de Leyde, les pèlerins avaient fait solliciter du roi « Jacques une autorisation d'établissement dans la Virginie : — Quel genre d'industrie « comptent-ils exercer ? demanda-t-il. — La pêche, répondit-on. — C'est bien, dit-il, c'est « une industrie honnête : c'est aussi celle des premiers apôtres. »

P. Lorain. — *Origine et fondation des États-Unis.*

dustrie des apôtres, « c'était une singulière distraction, observe judicieusement P. Lorain, d'avoir oublié des nasses et même des hameçons. »

La chasse n'était pas moins abondante que la pêche dans la Nouvelle Angleterre; le gibier ailé et la bête fauve n'y manquaient pas. Bradford disait donc avec raison : « Nous avons tout à souhait. » Trois ans après l'arrivée des pèlerins dans leur nouvelle patrie, c'est à dire en 1623, Winslow dans une adresse aux émigrants d'Angleterre, s'exprimait ainsi : « J'ai entendu des gens se plaindre des grands récits que l'on avait faits de la Nouvelle Angleterre, et en se voyant obligés ici de boire de l'eau et de se passer de bien des choses, ils s'en retournaient volontiers maintenant, la bouche pleine de mauvais propos. Comment peut-il y avoir des gens assez simples pour s'imaginer que les fontaines allaient distiller pour eux du vin ou de la bière, ou que les rivières et les bois seraient des étaux de boucherie et des poissonneries toutes faites, où ils n'auraient qu'à tendre la main pour emporter le poisson ou la viande? Si tu ne sais pas t'en priver, travaille donc pour t'en procurer; si tu ne veux pas t'en donner la peine et que tu n'aies aucun droit d'y employer les autres, reste où tu es; car un cœur fier et une dent dédaigneuse, avec une bourse de gueux et une main de fainéant, ne feront pas ici de bonnes affaires. »

Les pèlerins eurent intérêt lors de leur établissement dans la Nouvelle Angleterre à faire alliance avec les Indiens qu'ils trouvèrent possesseurs du sol. Ce fut, cependant une chance heureuse pour eux, que quelque temps avant leur arrivée en Amérique, une épidémie eut ravagé les tribus. Il est présumable que si les Indiens eussent été, à ce moment là, dans toute leur prospérité et dans toute leur puissance, la race blanche eût rencontré plus de difficultés qu'elle n'en a trouvées à occuper le pays. Trois ans déjà avant l'arrivée des pèle-

rins, les Massachusetts avaient été réduits de trente mille combattants à trois cents.

« En passant le long de la côte, en 1619, dit le capitaine Dermer, cité par l'auteur de l'*Origine et fondation des États-Unis*, j'y trouvais d'anciennes plantations naguère bien peuplées, vides aujourd'hui d'habitants. » Morton raconte que dans certains villages, « où il y avait bon nombre de gens, il n'en est resté qu'un vivant pour raconter le sort des autres, dont les os et les crânes répandus dans leurs habitations parlent assez d'eux-mêmes. » Bradford, à la suite d'une excursion sur le territoire de la tribu de Nauset, a dit : « Le sol est bon sur les deux rives, et en grande partie défriché. Il y avait là des milliers d'hommes qui sont morts, dans une grande épidémie, il y a peu de temps, et c'était grande pitié de voir tant de bonnes terres et si bien situées, sans personne pour les cultiver. » Dans une autre excursion à Patuxet, le même Bradford rencontra un Indien qui lui apprit que depuis quatre ans environ les habitants de ces lieux avaient été emportés par une grande maladie extraordinaire. « Nous n'en trouvâmes pas un, ajoute Bradford, en sorte qu'il n'y a personne pour nous en disputer de droit ni de fait la possession. »

L'auteur de l'*Origine et fondation des États-Unis* dit avec raison que « cette coïncidence funeste pour la race indienne fut heureuse pour la sécurité des blancs qui vinrent s'établir dans le pays. » Des terres immenses, au moins défrichées déjà, étaient comme tombées en déshérence, et là où, selon la remarque de Bradford, « quelques tribus avaient survécu, elles avaient perdu leur force, leur courage et jusqu'à leur avenir, car la peste avait surtout frappé les jeunes gens et les garçons, l'espérance de leur race. »

On comprend aisément que les Indiens aient fait bon accueil aux Pèlerins ; « quoiqu'à notre arrivée, raconte l'un

d'eux, nous fussions en bien petit nombre, et encore beaucoup de malades parmi nous, qu'il en soit morts plusieurs par le froid et l'humidité, car c'était en plein hiver, et nous n'avions ni toit ni abri, au point que pas six d'entre nous fussent valides. Quoiqu'ils vinssent par centaines nous visiter, avec leurs rois et leurs sachems, et qu'en une heure ils eussent pu se défaire de nous, cependant ils étaient sous le coup d'une telle impression de terreur que jamais ils ne nous ont fait la moindre insulte en parole ou en action. » Et pourtant ces peuplades de la Nouvelle Angleterre « étaient auparavant de vrais lions : pour nous ils n'ont été que des agneaux si doux, si soumis, si fidèles, qu'on peut dire avec vérité qu'il y a beaucoup de chrétiens qui ne sont ni si bons ni si sincères. »

Cet abandon du sol par ses possesseurs primitifs rend donc invraisemblables les accusations de spoliations violentes dont on a poursuivi les pèlerins. Mazzei les réfute par un mot très juste : « Comment pouvait-il entrer, dit-il, dans l'idée d'une poignée de gens d'enlever à tant de nations un territoire immense. » De son côté, Hutchinson s'exprime ainsi : « Les premiers émigrants qui se fixèrent dans le territoire du Massachusetts et Plymouth, loin d'agir de la sorte, se firent au contraire un devoir de payer aux naturels du pays, le prix que ceux-ci leur demandèrent pour toutes les terres qui n'étaient pas habitées ou abandonnées ou à l'abri de réclamations (1). »

En tous cas, les premières relations des pèlerins avec les Indiens furent extrêmement prudentes et les nouveaux arrivés évitèrent tout ce qui pouvait mal disposer leurs alliés. Mazzei rapporte que ce ne fut qu'en 1650 que les habitants de la Nouvelle Angleterre commencèrent à parler de reli-

(1) Hutchinson, *Histoire de la Nouvelle Angleterre.*

gion aux Sauvages : « Le soin de leurs propres affaires les ayant plus occupés jusque là que le salut de l'âme des Sauvages. » Quand ils les entretinrent de la damnation éternelle et de l'impossibilité de se sauver sans le baptême, les Sauvages leur demandèrent comment ils avaient pu être vingt-six ans sans leur en parler, si la chose était d'une si grande importance. »

Il est facilement admissible que si les pèlerins chez qui la pensée religieuse dominait fortement n'osèrent pas effaroucher l'esprit des Sauvages en entreprenant leur conversion, ils durent se garder de les mal disposer par des usurpations de terres.

Les premières relations des blancs et des Indiens furent donc tout à fait amicales, par nécessité, et par un sentiment réciproque de peur sous lequel on cherchait, des deux côtés, à dissimuler sa faiblesse. C'est là le secret de cet accueil hospitalier de la part des Indiens dont quelques écrivains ont pris acte pour accuser ensuite les Européens d'avoir été constamment les agresseurs et pis encore, les corrupteurs de cette race (1).

La lutte fut terrible, plus tard, entre les Indiens et les Européens, au point qu'il fallait que l'une des deux races disparut devant l'autre. Est-il chrétien de souhaiter que ce fut la race blanche?

Il est rare que de nos jours encore, il ne se rencontre pas, même en Amérique, quelques écrivains zélés pour critiquer la conduite des blancs vis-à-vis des Indiens et pour plaindre ceux-ci. Il n'y a pas un an encore qu'un important organe de publicité aux États-Unis publiait l'article suivant où se résument toutes les récriminations dont la politique des Américains a été l'objet quand il s'est agi des Indiens.

(1) Voir notre ouvrage intitulé les *Peaux Rouges*.

« Parmi les rapports que présentent, à l'ouverture de chaque session du Congrès, les différents membres du cabinet, aucun n'offre plus d'intérêt que celui du secrétaire de l'intérieur. Il y est longuement question de la situation matérielle du pays, de son agriculture, de son commerce, de son industrie, et enfin de nos relations avec les tribus indiennes qui errent encore dans le territoire de l'Union.

« Ces malheureux sauvages, jadis si nombreux et si redoutables, ont droit à toute notre sollicitude. Chassés de forêts en forêts, reculant sans cesse devant le flot de la civilisation, obligés de s'expatrier et de livrer leurs terres aux Américains, ils sont devenus les parias du nouveau continent. Il existe sans doute des conventions entre eux et nous, mais elles ne sont pas toujours fidèlement observées, et les agents fédéraux chargés de les protéger sont parfois les premiers à les exploiter.

« Qu'avons-nous fait jusqu'à présent pour améliorer le sort des Indiens, pour augmenter leur bien-être et adoucir leur position? Peu de chose vraiment. Nous les avons médiocrement rétribués pour les vastes régions que nous les avons contraints de nous céder, et les compensations que nous leur avons offertes en retour du mal que nous leur avons fait sont presque insignifiantes. Nous sommes peut-être à blâmer, mais il nous était bien difficile de ne pas être injustes à l'égard des indigènes. Lorsque la civilisation et la barbarie se trouvent en présence, l'une ou l'autre doit rester victorieuse, car leur alliance est impossible. La civilisation a souvent succombé dans cette lutte formidable; mais en Amérique son triomphe était inévitable. Jeune, ardente, vigoureuse, pleine de séve et de vitalité, fortifiée par les épreuves, soutenue par la foi autant que par un légitime orgueil, guidée par des esprits éminents, elle avait sur la barbarie trop d'avantages pour que celle-ci ne fut pas vain-

cue. Elle a commencé par tendre au sauvage une main amie, mais seulement pour l'acquit de sa conscience, et les fiers indigènes l'ayant refusée, elle leur a déclaré une guerre implacable dont nous connaissons les résultats.

« Où sont aujourd'hui les premiers maîtres du sol américain? Relégués dans de lointains territoires, refoulés dans les vallées dont la solitude est troublée par le passage de nos caravanes! Ils sont obligés de nous respecter et de feindre pour nous une amitié qu'ils n'ont pas. De temps en temps retentissent dans les vastes déserts de l'Ouest, des coups de carabine et de revolver : ce sont nos dragons qui chargent les sauvages et qui les poursuivent jusque dans leurs retraites. Ce n'est pas que les sauvages ne méritent ce châtiment; nos troupes ne les attaquent que pour venger les meurtres qu'ils ont commis : mais ces fréquents combats éclaircissent les rangs des Indiens, augmentent leur faiblesse, les démoralisent et les habituent à considérer les blancs comme leurs ennemis naturels. Ils sont alors disposés à violer les traités, à assassiner les voyageurs et à piller les établissements isolés. Chaque attentat provoquant de nouvelles représailles, il est facile de prévoir le prochain et complet anéantissement des tribus.

« Pourrions-nous les traiter mieux que nous le faisons? Il nous semble que oui. Si les Indiens se livrent au vol et au meurtre, c'est qu'il leur devient de jour en jour plus difficile de vivre du produit de leur chasse. Nous avons abattu les forêts les plus giboyeuses pour construire des villages. Menacés sans cesse par la famine dans les bois que nous leur avons laissés, mais qu'environnent déjà nos établissements et où s'aventurent même nos pionniers, ils périraient s'ils n'avaient pour vivre la ressource des troupeaux que les émigrants américains traînent à leur suite et qu'ils enlèvent. Il faut bien que les sauvages vivent un peu à nos

dépens, puisque nous les avons placés dans la triste alternative de voler ou de mourir de faim.

« Nous doutons que les blancs, si humains et si philanthropes qu'on les suppose, eussent jamais à civiliser les Indiens, mais ils auraient pu montrer plus de bienveillance et plus de pitié à ces derniers. L'exemple des quakers de la Pennsylvanie le prouve surabondamment. C'est la seule colonie américaine qui, à une époque, ne souffrit pas des incursions des sauvages. Pourquoi? Parce que Penn avait été leur ami, les avait traités en frère, s'était assis avec confiance à leurs bivouacs, et avait respecté leurs droits. Longtemps après sa mort, les Indiens ne prononçaient encore son nom qu'avec respect, sur les bords des grands fleuves et des lacs d'Amérique, au fond des plus lointaines contrées où sa réputation avait pénétré. Si son exemple avait trouvé plus d'imitateurs, nos guerres avec les sauvages seraient moins nombreuses et moins sanglantes; peut-être même aurions-nous trouvé en eux de fidèles alliés.

« La position des tribus est, à cette heure, plus précaire qu'elle ne l'a jamais été. Elles sont en guerre avec les Américains sur plusieurs points de notre territoire et elles ne sont contenues que par la crainte du châtiment. Le gouvernement pourrait, si nous ne nous trompons, adopter à leur égard une politique plus humaine, et nous ne doutons pas que le rapport du secrétaire de l'intérieur ne renferme à ce sujet de sages suggestions. »

Le plus formidable argument que l'on puisse invoquer contre les Indiens est leur résistance aux idées de civilisation auxquelles on a tenté de les initier par toutes les voies possibles.

Une seule tribu, après deux cent cinquante ans de contact avec la race européenne, a compris et pratiqué glorieusement la civilisation. Cette tribu est celle des Cherokees, for-

-mée en nation et occupant en vertu d'un traité conclu avec les États-Unis, il y a vingt-cinq ans, un vaste territoire à l'ouest du Mississipi. Cette région, divisée en neuf districts ou comtés, est située dans le voisinage immédiat de la route que suivent les caravanes qui, du nord-ouest, se dirigent vers le sud ou le sud-ouest, et par conséquent entre la vallée du Mississipi et le Pacifique. Les Cherokees ont adopté en grande partie les mœurs des blancs; ils ont un gouvernement américain; ils cultivent le sol, exploitent diverses industries et bâtissent des villages; à la fois agriculteurs et chasseurs, ils ont appris depuis longtemps, cependant, que la charrue nourrit plus sûrement que la carabine.

La nation des Cherokees est complétement indépendante des États-Unis, quoique placée sous leur protectorat. Elle a pour chef le célèbre John Ross, sauvage vénérable qui a rendu d'éminents services à ses frères des bois, et que ses vertus, ses talents, son caractère honorable et sa rare aptitude politique signalent à l'admiration des blancs. Il parle et écrit parfaitement l'anglais qui est, d'ailleurs, la langue officielle de la nation.

Le pouvoir exécutif, parmi les Cherokees, est confié à un chef ou président, élu pour quatre ans; le pouvoir législatif est exercé par deux chambres appelées, l'une le conseil national, et l'autre le comité national.

La capitale du pays des Cherokees se nomme Tahlequah; c'est dans cette ville ou plutôt dans ce village que siégent, tous les ans, le conseil et le comité. L'organisation judiciaire de la nation comprend une cour suprême, des cours de district et des cours de circuit. L'instruction publique n'a pas été oubliée; chaque district a son école. Les professeurs sont, autant que possible, choisis parmi les Cherokees eux-mêmes.

John Ross, depuis la création de l'État, exerce les fonc-

tions de chef ou de président. A propos du message annuel qu'il a transmis aux chambres en 1859, un journal américain s'exprimait ainsi : « C'est un document remarquablement écrit et que beaucoup de nos gouverneurs et présidents pourraient prendre pour modèle, à cause de sa concision. John Ross félicite ses administrés sur les bienfaits qui leur ont été prodigués ; ils ont un gouvernement paternel et ils habitent un pays salubre et fertile. S'ils ne sont pas plus heureux, c'est que beaucoup préfèrent l'oisiveté au travail, et que l'usage des boissons alcooliques s'est répandu parmi eux. L'ivresse provoque des querelles et est la cause de presque tous les crimes qui se commettent au sein de la nation.

« Le chef indien aurait pu ajouter que, sous ce rapport, les blancs de l'Union sont encore au dessous des Cherokees, et que si ceux-ci se tuent, sous l'empire de l'ivresse, il arrive très souvent aux premiers de s'entr'égorger de sangfroid. Nous sommes certainement, sous ce rapport, un peu plus sauvages que les concitoyens de Ross. »

C'est la seule conquête, si remarquable qu'elle soit, que la civilisation ait faite sur la race indienne ; et peut-être ne tient-elle qu'à l'influence d'un seul homme. Qui sait si la mort de John Ross ne serait pas le signal d'une nouvelle chute des Cherokees dans l'abîme où sont restées enfouies toutes les autres tribus sauvages de l'Amérique.

CHAPITRE XIII.

LE MASSACHUSETTS.

La colonie de Massachusetts fut la première en date dans la fondation que firent les proscrits de l'intolérance religieuse. C'est donc à elle que se rapportent tous les faits que nous avons racontés jusqu'à présent, concernant les établissements de la Nouvelle Angleterre. Mais l'histoire des six États qui composent cette région des États-Unis est tellement uniforme, et ces six États ont des liens tellement intimes, qu'en beaucoup de points il nous est difficile de les séparer pendant la première période de leur existence.

Les lois des premiers émigrants furent conformes à l'austérité de leur religion et de leurs mœurs. Plusieurs de ces lois étaient même rigoureuses à l'excès. C'est à ces excès de rigueur que l'on doit la fondation presque simultanée du Rhode Island et du Connecticut.

Les persécutions que les puritains avaient souffertes en Angleterre, au lieu de produire chez eux la modération, allumèrent dans leur cœur le désir de la vengeance. Je l'ai dit précédemment, ils vinrent chercher en Amérique la liberté pour eux, et ne la fondèrent point pour autrui.

Les persécutions religieuses d'Europe et l'esprit d'extravagance qui y régna pendant quelque temps multiplièrent à l'infini les sectes. La Nouvelle Angleterre devint comme la terre promise où les proscrits et les rêveurs avaient tourné leurs regards. Pour conserver l'union et même l'uniformité de leur religion, les puritains mirent en vigueur des lois d'une sévérité inflexible, notamment contre ceux « qui troubleraient le repos des églises, qui insulteraient les magistrats, qui s'opposeraient au baptême des enfants, ou le condamneraient et qui sortiraient des églises pendant la cérémonie. »

On a beaucoup accusé les puritains de cruautés contre les Quakers notamment. Mazzei, dans son zèle à réfuter l'abbé Raynal, cite un passage de cet auteur ainsi conçu : « Les Quakers (pour s'être comportés d'une manière édifiante) furent emprisonnés, fouettés, et bannis. La fière simplicité de ces nouveaux enthousiastes qui bénissaient le ciel et les hommes au milieu des tourments et de l'ignominie; inspira de la vénération pour leurs personnes, fit aimer leurs sentiments et multiplia leurs prosélytes. Ce succès aigrit leurs persécuteurs, et les porta aux extrémités les plus sanguinaires. »

Douglas, à l'autorité de qui Mazzei en appelle, justifie les rigueurs dont les Quakers furent l'objet par les excès qu'ils commirent dans la colonie du Massachusetts. Au lieu de cette conduite douce et paisible que leur prête l'abbé Reynal, « ils allaient criant comme des forcénés dans les assemblés, troublant les jugements des causes et interrompant le culte divin, insultant les juges dans les tribunaux, les ministres qui prêchaient dans les églises et le peuple qui les écoutait. » Les observations des magistrats ne furent d'aucun effet auprès d'eux, on fut obligé de les exiler en les menaçant de la peine de mort s'ils revenaient. Les Quakers ne revinrent pas moins et « se

comportèrent encore plus mal qu'auparavant. Plusieurs poussèrent l'impudence jusqu'au point de se présenter nus dans les églises, menaçant de l'enfer tous ceux qui s'y trouvaient rassemblés. »

« On en pendit quelques-uns, il est vrai, ajoute Mazzei, et la rigueur ne saurait être excusée, puisqu'on eut dû les enfermer tous dans l'hôpital des fous, et les rappeler à la raison par des saignées et par une diète rigoureuse. »

Nous devons ajouter que les Quakers bannis du Massachusetts ne le furent pas de toute la Nouvelle Angleterre, car ils trouvèrent asile, et cela devait être, dans les colonies dissidentes du Rhode Island et du Connecticut. « Il est certain, dit à ce sujet Mazzei, que jamais dans Rhode Island, les Quakers ne furent persécutés, comme il est certain qu'ils allaient dans Massachusetts, emportés uniquement par la fureur de vouloir faire des prosélytes, puisque, s'ils avaient désiré le repos, ils auraient préféré Rhode Island. »

Mazzei raconte une anecdote qui enlève toute créance possible aux récits de l'abbé Raynal.

« Je finirai, dit-il, par deux mots au sujet du conte de Polly Baker que M. l'abbé Raynal rapporte comme une histoire véritable.

« Des lois trop sévères, dit l'abbé Raynal subsistent tou-
« jours dans ces contrées. On jugera de ce rigorisme par
« le discours que tint il n'y a pas longtemps devant les ma-
« gistrats une fille convaincue d'avoir produit pour la cin-
« quième fois, un fruit illégitime. Ce discours produisit dans
« la Nouvelle Angleterre une révolution étonnante dans les
« esprits. Le tribunal la dispensa de l'amende ou du châti-
« ment; et, pour comble de triomphe, un de ses juges
« l'épousa : tant la voix et la raison est au dessus du pres-
« tige d'une éloquence étudiée. Mais le préjugé public a
« repris son ascendant. »

« J'ai dit, continue Mazzei, que cette histoire n'était qu'un conte. Voici ma preuve :

« Vers la fin de 1777, ou au commencement de 1778, M. l'abbé Raynal étant allé un soir rendre visite au docteur Franklin, trouva chez lui M. Deane.

« — Nous parlions précisément de votre ouvrage lui dit M. Deane, et nous disions que vous aviez été mal servi par ceux qui vous ont fourni des instructions sur ce qui regarde l'Amérique et surtout mon pays. — Comme M. l'abbé Raynal ne voulait pas en convenir, M. Deane lui a cité plusieurs passages dans lesquels il n'y a pas un mot de vrai. Enfin on vint à parler de l'anecdote de Polly Baker. Ce sujet occasionna le débat le plus sérieux, parce que M. l'abbé Raynal soutenait avoir tiré ce fait d'un mémoire authentique. Le docteur Franklin, après avoir pris plaisir pendant quelque temps à écouter cette contestation, rompit le silence et s'adressant à M. l'abbé Raynal :

« — M. l'abbé, lui dit-il, je vais vous mettre au fait. Lorsque j'étais jeune et que j'imprimais la gazette, il m'est arrivé quelquefois, manquant de matériaux pour remplir ma feuille, de m'amuser à faire des contes, et celui de Polly Baker est de ce nombre. — Ma foi, repartit M. l'abbé Raynal, quittant le ton de la dispute, j'aime mieux avoir mis dans mon ouvrage, vos contes, que les vérités de bien d'autres. »

Combien de traits de l'histoire n'ont pas de source plus authentique !

Quoi qu'il en soit des exagérations que nous avons dû signaler, il n'en est pas moins exact de dire que les lois de la première colonie de la Nouvelle Angleterre furent assez sévères pour expliquer les répugnances des émigrants à s'y porter et pour justifier les scissions dont nous verrons plus loin les résultats.

La colonie de New-Plymouth, nom que conservera quelque

temps l'établissement des pèlerins avant de prendre celui de Massachusetts, ne fit pas de rapides progrès dans les premières années. En 1624 elle ne comptait pas plus de cent quatre-vingts habitants. En 1630 il y régna une famine si grande que « quantité de gens périrent, dit un historien, des maladies qui ont coutume de se manifester lorsque les aliments sont rares, inusités ou de mauvaise qualité. » Hutchinson rapporte « qu'un habitant, qui allait chez le gouverneur pour lui faire des plaintes, retourna sur ses pas, ayant appris que dans la maison même du gouverneur on avait mis au four le dernier pain (1). »

L'esprit d'émigration se ralentit un peu à la suite de ces calamités, mais pour reprendre bientôt avec plus d'ardeur. Le gouvernement anglais était jaloux de la prospérité de ses colonies et surtout de leur résolution de ne point se laisser administrer par la métropole. Quelques habitants du Massachusetts en revenant en Angleterre, mécontents de leur tentative d'émigration, non seulement se plaignirent de l'intolérance religieuse des colonisateurs, mais ajoutèrent que le rite anglais avait été complétement proscrit du sein des colonies. D'autres griefs joints à ceux-là ne laissèrent plus de doute à l'Angleterre sur le parti pris des colons de s'affranchir de l'autorité de la Couronne. Le roi, fort irrité de cet état de choses, résolut de soumettre les colonies au double point de vue politique et religieux; il nomma le célèbre archevêque Laud, président d'un conseil ayant pleins pouvoirs pour réglementer et gouverner les colonies (1634).

Quelques membres de la compagnie de Plymouth, dans le

(1) Un autre chroniqueur de ces premiers âges de la colonie, Hubbart, cite parmi les victimes qui succombèrent aux calamités de cette année, Milady Arabella Johnson, fille du comte de Lincoln, dont il raconte la mort touchante. Son mari, homme très considéré, ne pouvant supporter la douleur que lui causa cette perte, ne lui survécut que deux mois.

but apparent de faire leur cour au roi, rendirent les patentes dont ils avaient été investis (1); mais leur dessein réel était de faire étendre ces concessions en exerçant des répétitions sur les colons, et de profiter des travaux que ceux-ci avaient faits en Amérique.

La cour du Banc, sous prétexte « de réduire ces révoltés, » décréta d'accusation les membres de la corporation de la colonie du Massachusetts, et les condamna à venir subir leur procès. Vaine formalité restée sans effet! La cour alla plus loin, alors, et déclara que les colons avaient forfait à leur charte.

En même temps l'émigration se multipliant dans des proportions considérables, grâce aux persécutions de l'archevêque Laud, on fut obligé de publier une loi qui défendait à tout individu au dessus du rang de domestique de se rendre en Amérique. Une pareille défense fut sans résultat, et plus de trois mille personnes émigrèrent en la seule année 1638. L'exemple donné par leurs frères d'Amérique alluma l'esprit d'opposition parmi les puritains en Écosse. Des émeutes éclatèrent de toutes parts. Laud, renvoyé du pouvoir, fut arrêté et emprisonné. Charles se trouvait aux prises avec une sanglante guerre civile.

Le puritanisme étant victorieux en Angleterre, l'émigration s'arrêta. L'esprit nouveau qui animait les colons se révéla alors dans toute sa force et sous un jour qui éclaire singulièrement les faits ultérieurs. Une grande assemblée religieuse ayant lieu à Westminster, les ministres de l'Église américaine y furent convoqués. Les plus influents et les plus célèbres d'entre eux, Cotton, Hooker, Davenwort, refusèrent de se rendre à l'appel qui leur était adressé. « L'Angle-

(1) Notamment sir Ferdinand Gorges et le capitaine Nelson dont nous aurons occasion de parler plus loin.

terre, disaient-ils, n'était plus leur patrie; la nouvelle patrie pour laquelle ils avaient souffert tant de maux leur était bien plus chère. »

Le germe de la future révolution était dans ces paroles.

Vers 1640 on comptait déjà quatre-vingt-dix-huit bâtiments ayant transporté dans la Nouvelle Angleterre 21,200 personnes.

Cette recrudescence dans l'émigration correspond à la fondation des nouveaux établissements voisins de New-Plymouth et aux bénéfices que l'on trouvait dans l'industrie de la pêche. « Déjà, dit Hutchinson, le pays fournissait plus de vivres que les colons n'en avaient besoin; ils en envoyaient beaucoup aux îles et recevaient leur payement en productions des dites îles, de même qu'en or et en argent; ils faisaient passer en Angleterre une partie des retours pour payer les manufactures auxquelles ils étaient obligés de recourir continuellement. »

A quelque distance de Plymouth, leur point d'attérissage, les pèlerins fondèrent peu de temps après une seconde ville, Salem, sur la côte, à 16 milles environ au nord de Boston, dont la fondation date de 1630. Salem et Plymouth sont donc les deux plus anciennes villes du Massachusetts et de la Nouvelle Angleterre.

New-Plymouth est située sur la baie de ce nom, à 37 milles au sud-est de Boston. De l'antique ville il ne reste plus rien. Plymouth a un aspect tout moderne. On y a construit un très bel édifice à l'honneur des pèlerins (Pilgrim's Hall); la chaise du gouverneur John Carver, l'épée du capitaine Standish et diverses autres reliques du temps y sont conservées. On y voit également une grande toile représentant le débarquement des pèlerins. En 1774 on a transporté dans le centre de la ville le rocher sur lequel les passagers du *Mayflower* ont débarqué. C'est dans la salle des pèlerins que

se célèbre tous les ans l'anniversaire de l'arrivée des pères de la Nouvelle Angleterre. La population de Plymouth n'est que de 6 à 7,000 âmes. On y compte plusieurs manufactures; mais l'industrie principale est la pêche et le cabotage.

Salem, à 16 milles au nord de Boston, a été fondé peu de temps après l'arrivée des pèlerins à Plymouth. La position de la ville lui assura un prompt développement. Pendant de longues années, Salem a été un port important. Son principal commerce se faisait avec les Indes Orientales. Aujourd'hui le port de Salem est un peu négligé comme port d'échange; mais les bâtiments pêcheurs y sont très nombreux. La population de Salem est de 21,000 âmes à peu près. C'est une des villes des États-Unis où l'on compte le plus d'établissements littéraires.

Charlestown, qui a été l'œuf d'où est sortie la grande et riche cité de Boston, est situé à un mille de cette dernière au confluent des rivières Charles et Mystic. Deux ponts réunissent les deux villes. Charlestown fait en quelque sorte partie intégrante de Boston. C'est une ville bien bâtie, florissante, un beau port de mer qui compte 22 à 23,000 habitants. Près de Charlestown se trouve la colline de Bunker (Bunker's Hill) qui marque dans la guerre de l'indépendance américaine. Les Anglais occupaient Boston que l'armée continentale bloquait par terre, sous les ordres du général Ward, avant la nomination de Washington.

Depuis l'échauffourée de Lexington, aucun engagement n'avait eu lieu entre les Anglais et les Américains. Dans la nuit du 16 juin 1775 un détachement de 1,000 Américains sous les ordres du colonel Prescott (1) fut chargé de s'emparer des collines de Bunker qui dominent la ville et d'y établir un retranchement d'où on pourrait inquiéter faci-

(1) Le grand-père de l'illustre historien.

lement les assiégés et hâter le dénouement d'un siége déjà long et qui devait encore se prolonger. L'affaire fut bien menée. A leur réveil les Anglais aperçurent les travaux entrepris et exécutés, pendant la nuit, par les assiégeants; ils lancèrent 4,000 hommes conduits par Howe et Pigot à l'attaque du retranchement. Les Américains se défendirent avec un admirable courage. « Il faudra, s'écria le colonel Warren en parlant des Anglais, qu'ils nous voient dans le blanc des yeux. » C'est ce qui eut lieu en effet. Les Américains excellents tireurs et ayant pour eux l'avantage de la position, fusillaient l'ennemi presqu'à coup sûr. Force fut d'attaquer à la baïonnette, et les Américains après une opiniâtre défense, furent obligés d'abandonner les retranchements. Les Anglais laissèrent sur le champ de bataille plus de 1,000 hommes.

L'affaire de Burker's Hill fit honneur aux troupes rebelles. Une colonne en perpétue le souvenir. La première pierre de ce monument fut posée en grande pompe par le général Lafayette le 17 juin 1825, et il fut achevé en 1842. Webster, le célèbre orateur américain, prononça à cette occasion un des plus beaux discours qui soit sorti de ses puissantes lèvres.

Les États-Unis possèdent au pied de Bunker's Hill et sur une étendue de 70 à 80 acres, des chantiers de constructions.

Boston est une des plus grandes, des plus riches et des plus puissantes cités de l'Union. Le nom primitif de Boston était Shawmut; puis on l'appela Tremountain (la ville aux trois collines); le nom actuel lui fut donné ensuite par ses fondateurs en l'honneur de leur ministre Cotton qui avait résidé longtemps à Boston en Angleterre. Boston fut fondée en 1630; la ville bâtie sur une péninsule à l'entrée de la baie de Massachusetts, est presqu'entièrement enveloppée à l'est

par les eaux du port et à l'ouest et au nord par la rivière Charles.

Les trois collines qui marquaient jadis la péninsule sont aujourd'hui couvertes d'édifices et de maisons, et ces trois collines divisent Boston en trois parties ; la vieille ville, la ville du sud, la ville du nord. Ces trois membres de la même cité sont joints ensemble par des ferry-boats ou par des ponts. La ville de l'est est bâtie sur l'île de Noddle. C'est sur la colline où se trouve aujourd'hui la ville du sud que Washington dressa en 1775 les batteries dont la menaçante position décida les Anglais à abandonner Boston.

Le port, un des plus vastes et un des plus commodes du monde, peut contenir jusqu'à cinq cents navires du plus fort tonnage, amarrés à quai. L'entrée du port défendue par les forts Indépendance et Warren, est très étroite; deux navires ont de la peine à y manœuvrer. La baie est parsemée d'îles élevées qui mettent le port à l'abri des vents et sur lesquelles on peut élever des fortifications. Boston est non seulement le centre commercial de toute la Nouvelle Angleterre, mais elle a des relations avec l'Univers entier ; elle absorbe un cinquième environ du commerce des États-Unis et un huitième du tonnage. De nombreuses lignes de steamers, la mettent en relation avec tous les grands ports de l'Union et directement avec Liverpool.

Les premières mesures d'opposition, au début de la querelle entre les colonies et la Grande-Bretagne eurent Boston pour théâtre. C'est dans ses rues que se fit la procession carnavalesque qui tournait en ridicule l'acte du timbre. Pendant qu'à New-York et à Philadelphie les navires anglais qui arrivaient chargés de thés étaient obligés de repartir sur le refus des habitants de consommer leur cargaison ; pendant qu'à Charlestown on emmagasinait les caisses de thé les laissant se détériorer, à Boston on alla plus loin : une bande

d'individus déguisés en Indiens envahit les bâtiments et jeta par dessus bord tous les chargements.

Les habitants de la Nouvelle Angleterre prirent exemple sur les Bostoniens et furent dans le principe, d'ardents promoteurs de la révolution. Ils ont supporté avec héroïsme presque toutes les charges de la guerre, surtout au début, et, cependant, on ne peut dire que leur patriotisme soit fort exalté; c'est même un reproche qu'on leur adresse volontiers.

Nous avons représenté la race anglo-saxonne de la Nouvelle Angleterre comme ayant été l'arbitre des mœurs en Amérique. L'Yankee est resté le type colonisateur par excellence; nulle part on ne trouve d'hommes plus sobres, plus austères, moins accessibles aux passions, plus féconds en ressources, meilleurs marins. Fidèles à leur destinée qui semble les condamner à un pèlerinage éternel, ils ne reculent devant aucune émigration, aucun exil. On les retrouve partout, et partout ils savent faire fortune et garder leur fortune. Ils ont, sous ce rapport, un grand point de ressemblance avec la race israélite.

L'esprit du Bostonien est particulièrement manufacturier, plutôt que commerçant. C'est à lui que l'on doit la création et le développement rapide de l'industrie aux États-Unis. En 1812, les habitants de Boston et du Massachusetts étaient opposés à la guerre contre l'Angleterre. C'est surtout de ce moment que leur patriotisme fut suspecté. Ils soutenaient qu'il y avait un moyen plus sûr que la guerre de battre l'Angleterre, c'était de s'affranchir du tribut des importations manufacturières de la Grande-Bretagne. Ils se mirent donc à l'œuvre, et après dix ans de tâtonnements, obtinrent de magnifiques résultats.

La population de Boston est de 170,000 âmes. Les établissements littéraires y sont très nombreux, et c'est là

une ville où leurs parents n'auraient personne pour les surveiller ou les aider de sages conseils. Il est de fait pourtant que jusqu'à ce jour, à part un petit nombre d'exceptions qui confirment la règle plutôt qu'elles ne la détruisent, cet état de choses n'a pas eu à Lowell d'effets fâcheux (1). »

Le Massachusetts est un des États où le nombre des villes est le plus considérable. Le développement industriel qui a pris un essor rapide a tantôt changé, tantôt doublé l'importance de ces villes.

Deux ports de mer Newbedford et Nantucket, l'un sur le bras de Buzzard, le second au nord de l'île de Nantucket sont les deux plus grands ports de la pêche à la baleine. Nantucket contient en outre de grandes fabriques de chaussures. Newbedford est une des plus anciennes villes du Massachusetts et proportion gardée, la plus riche peut-être; sa population est de 20,000 âmes.

Toutes les villes maritimes telles que Newburyport, Lynn, Gloucester, Marblehead, Fall-River, ou aboutissant à la mer par les rivières, comme Taunton, sont principalement occupées de l'industrie de la pêche à la morue et au maquereau ou au commerce de cabotage. Ces villes contiennent également de nombreuses fabriques de chaussures, de cotonnade, de machines, etc. Marblehead est un beau et grand port, accessible aux plus forts navires.

Worcester est une des cités de l'intérieur les plus importantes; le commerce y est considérable; manufactures de coton, de laine, de tapis, d'armes à feu, de locomotives, etc.

A Springfield le gouvernement fédéral possède un arsenal et une fabrique d'armes.

Je terminerai cette énumération des principales villes du

(1) Voir aussi mon ouvrage intitulé : *les Femmes du Nouveau Monde.*

Massachusetts, en signalant Lexington qui est la première date de la guerre de l'indépendance. Le 18 avril 1775, le général Gage qui commandait les troupes anglaises, dans le Massachusetts, ayant appris que les Américains avaient réuni des approvisionnements militaires à Concord, à une vingtaine de milles de Boston, expédia un détachement de 800 hommes, sous les ordres du colonel Smith et du major Pitcairn, pour s'en emparer. En arrivant à cinq milles de Concord, à la petite ville de Lexington, les Anglais y rencontrèrent quelques milices faisant l'exercice, et à qui le major Pitcairn donna l'ordre de se disperser. Un coup de fusil partit, sans qu'on ait pu savoir si c'était du côté des Anglais ou du côté des milices. Il s'ensuivit un combat qui fut le premier acte militaire de la révolution américaine.

Le coup de fusil de Lexington a donc dans la vie de la grande république, l'importance d'une date mémorable, et la petite ville de Lexington en a acquis une célébrité égale à celle du rocher de Plymouth. A celui-ci revient l'honneur d'avoir été le berceau de la société américaine, à l'autre la gloire d'avoir ouvert l'ère de la liberté.

CHAPITRE XIV.

LE RHODE ISLAND.

Le Rhode Island est le plus petit des États de l'Union; sa superficie n'est que de 1,225 milles carrés. Il est littéralement enclavé dans le Connecticut et le Massachusetts. Le sol du Rhode Island est généralement plat, sauf vers le Nord-Ouest où il est montueux et couvert de rochers. La végétation est médiocre, mais les îles de la baie de Narragansett et qui dépendent de cet État sont d'une grande fertilité. Aussi le Rhode Island est-il plutôt commercial et industriel. C'est là qu'a été fondée la première manufacture de coton aux États-Unis, avant que l'industrie y prit l'essor que nous avons constaté dans le Massachusetts.

Le Rhode Island doit son origine à la colonie de Massachusetts, où l'intolérance religieuse était devenue si insupportable que la scission s'introduisit parmi les habitants.

En 1635, un ministre de l'église de Salem, Roger Williams, « fort bon homme, » disent les historiens, fut excommunié au sujet de « ses principes antinomiens, familistiques, brownistes, et autres sentant également le fanatisme. » Il fut

banni par le pouvoir législatif de la colonie de Massachusetts, « comme pertubateur de la paix de l'église et de la communauté. » Son crime était d'avoir proclamé ce principe : « Que le magistrat civil est tenu d'accorder une protection à toutes les sectes chrétiennes (1). »

Il ajoutait que « le magistrat ne doit juger les actions de l'homme qu'autant qu'elles affectent son semblable ; que l'homme n'est responsable de ses pensées et de ses actions qu'envers Dieu, l'unique législateur ; et que le seul tribunal dont l'homme soit justifiable, est sa conscience. »

L'esprit des pères pèlerins fut étrangement troublé par ces doctrines nouvelles. Williams fut acclamé à Salem où il était pasteur. L'assemblée générale de la colonie le rappela à Plymouth où on le garda à vue et en quelque sorte en chartre privée pendant deux ans ; il retourna ensuite à Salem où le peuple le rappelait et où il fut accueilli avec enthousiasme.

Le gouvernement de Plymouth pour punir la ville de Salem de ce qu'il considérait comme une offense, lui retira une concession de terre qu'on venait de lui faire. Williams protesta contre cette injustice ; le gouvernement persista dans sa mesure, et mit la ville de Salem hors la loi jusqu'à nouvel ordre. Williams devint, alors, l'objet des plus vives attaques, même de la part de sa femme ; mais il déclara qu'il était prêt à payer, fût-ce au prix de sa vie, son attachement à ses principes. Traduit devant une cour ou synode, il fut décrété d'exil.

Comme l'hiver approchait, Williams obtint l'autorisation de rester à Salem, jusqu'au printemps. Les sévérités qui venaient de le frapper réveillèrent les enthousiasmes en sa faveur, et ce peuple qui ne devait plus l'entendre accourait

(1) Bancroft, *Histoire des États-Unis*.

en foule à ses prédictions. Les autorités s'alarmèrent de ces manifestations; l'ordre arriva à Salem d'arrêter Williams, pour le transporter en Angleterre; mais il avait eu le temps de prendre la fuite.

Il erra à travers les solitudes de ces déserts, exposé, au froid, à la faim et à la soif, et ayant pour tout abri pendant les nuits orageuses, le tronc d'un arbre. Williams alla s'établir, d'abord, à Seaconk où il avait obtenu une concession de terres des Indiens. Mais les magistrats de Plymouth l'obligèrent à quitter Seaconk, sous prétexte que ce territoire, inculte encore, était dans les limites de leur colonie. Winslow, alors gouverneur du Massachusetts, excellent homme et que le sort de Williams affligeait, en lui signifiant cet ordre, « lui conseilla de se diriger du côté de Narragansett, « où il fut bien reçu par le Sachem Canonicus qui ne voulut pas lui vendre, mais lui donna, en un lieu nommé Mooshawsuc des terres assez considérables pour lui et ceux de ses amis qui l'avaient accompagné.

Williams baptisa du nom de Providence la colonie qu'il fonda. Conséquent avec les principes qui lui avaient attiré son exil, il proclama la liberté de conscience dans la nouvelle colonie; ce qui fournit l'occasion à Mazzei de dire avec raison que si les Quakers, qui persistèrent à vouloir envahir le Massachusetts, « n'avaient désiré que le repos, ils auraient préféré Rhode Island où ils ne furent jamais persécutés (1). » Williams eut la gloire, dit Bancroft, d'avoir le premier

(1) « Il faut observer de plus qu'ils (les quakers) ne furent pas persécutés dans toute la « Nouvelle Angleterre. Hutchinson rapporte, t. I, page 526, une lettre du 13 octobre 1657, « écrite par le gouvernement de Rhode Island, en réponse à la cour générale de Massa- « chusetts, dans laquelle il blâme la conduite des quakers sans cependant vouloir les exiler; « le gouvernement dit qu'il soumettra l'affaire au mois de mars à l'examen de l'assemblée « générale. Il est certain que jamais dans Rhode Island les quakers ne furent persécutés « comme il est certain qu'ils allaient en Massachusetts, emportés uniquement par la « fureur de vouloir faire des prosélytes, puisque s'ils avaient désiré le repos, ils auraient « préféré Rhode Island. » — Mazzei, t. III. *Recherches historiques sur les États-Unis.*

admis la tolérance et l'égalité de toutes les religions dans la même communauté politique, point important dans une société, comme celle de la Nouvelle Angleterre où, nous l'avons précédemment expliqué, l'État et l'église sont restés si longtemps confondus.

Roger Williams avait l'instinct colonisateur. Les leçons de l'expérience lui avaient profité; non seulement il comprit l'immense avantage qu'il pouvait tirer de la tolérance du côté des races civilisées, mais il s'attacha à captiver les Indiens en les instruisant, en les moralisant en gagnant leur amitié. Il apprit leur langue, voyagea et résida parmi eux, et mérita la confiance de leurs chefs. Il acquit même une si grande influence sur ceux-ci qu'il eut la générosité d'en user « pour préserver de leurs attaques la colonie qui l'avait mis hors la loi et exilé au désert (1). »

La ville de Providence dont Williams fut le fondateur est, aujourd'hui, la capitale de l'État de Rhode Island (2), est bâtie sur les deux rives de la rivière Providence à 35 milles de la mer. C'est une ville de 45 à 50,000 âmes, riche par son commerce et son industrie. La moyenne des produits de ses manufactures s'élève à 18 millions de dollars annuellement (90 millions de francs). On y fabrique des machines à vapeur, et de la bijouterie. De nombreuses lignes de fer et un canal (le Blackstone) aboutissent à Providence. Il y existe un vieux collége fondé en 1766 par Brown qui lui a légué son nom; ce collége a une certaine célébrité aux États-Unis sous le titre de *Brown University*. A l'est de la ville de Providence coule la petite rivière de Seaconk, frontière commune de Rhode Island et de Massachusetts. Deux ponts sur cette rivière mettent en communication la ville de Seaconk d'où

(1) Bancroft.

(2) Le nom indien de Rhode Island était Aquetneck. Son nom anglais lui vient d'une vague ressemblance avec l'ancienne île de Rhode.

les colons du Massachusetts chassèrent Roger Williams et la ville de Providence qu'il fonda à quelques pas plus loin comme un défi à l'intolérance de ses anciens compagnons.

La colonie de Providence avait prospéré sous l'intelligente activité de son créateur. Les persécutions qui continuaient dans le Massachusetts avaient aidé à son développement. En effet, deux ans après son installation à Providence, Williams vit arriver un homme de sa trempe, Coddington en compagnie de dix-sept autres proscrits. Williams leur conseilla d'acheter des terres aux Indiens et de s'installer dans l'île d'Aquetneck, (aujourd'hui l'île de Rhode), au nord de laquelle ils fondèrent un établissement sous le nom de Newport, dans une situation charmante, des plus salubres et dont la douceur du climat a valu à ce pays le surnom de l'Éden de l'Amérique. La ville d'aujourd'hui bâtie en amphithéâtre est d'un aspect pittoresque comme toutes les cités construites dans les mêmes conditions. La pente, de la mer au sommet de la ville, n'a rien d'abrupte et la circulation y est fort aisée. Newport est une résidence particulièrement recherchée pendant la saison d'été. La population est d'environ 15,000 habitants. Le port est défendu par trois forts. La marine de Newport est employée presque exclusivement à la pêche de la baleine et au cabotage de la côte ; l'industrie manufacturière y a pris un assez grand développement depuis quelques années.

La colonie de Newport ou de l'île de Rhode (qui donna son nom à l'État tout entier) avait prospéré sous l'administration de Coddington comme sous la conduite de Roger Williams, celle de Providence. Les mêmes principes appliqués dans les deux établissements avaient contribué à cette rapide fortune. Les habitants de Newport avaient élu Coddington pour magistrat, en même temps que ceux de Providence (1640) constituaient également un gouvernement

composé d'un gouverneur, d'un sous-gouverneur et de quatre assistants.

En 1642, une autre bande de proscrits avaient acheté des Indiens des terres en un lieu nommé Schowamet au fond de la baie de Narragansett au sud de Providence et s'y étaient établis en donnant à cette nouvelle colonie le nom de Warwick, en l'honneur du comte de Warwick qui possédait dans ce pays d'immenses concessions de terres sur lesquelles il n'avait jamais réclamé ses droits.

Les colons de Warwick s'étant incorporés à ceux de Providence, Roger Williams se rendit en Angleterre (en 1643) et, par l'entremise du comte de Warwick, alors gouverneur et amiral pour le Parlement de toutes les *plantations anglaises*, obtint une charte dont les termes sont bons à rapporter.

Cette charte disposait « que les plantations incorporées de Providence sur le golfe de Narragansett dans la Nouvelle Angleterre, pourraient se donner telle forme de gouvernement que la pluralité des hommes libres jugeraient convenable à leurs intérêts, et faire les lois qu'ils croiraient les meilleures pour eux, et aussi conformes à celles de l'Angleterre que la nature et les conditions du pays le permettraient (1). »

C'était un premier pas vers l'union qui fut définitive entre les diverses colonies formant l'État actuel de Rhode Island par l'octroi d'une charte qu'elles obtinrent de Charles II en 1662. Elles prirent alors la dénomination de colonie de Rhode Island et Plantation (2) de Providence. Cette charte plusieurs fois violée par les souverains, reconquise par les

(1) Williams s'adressa au comte de Warwick parce que au début de la guerre entre le roi et le parlement pour lequel tenaient les colonies de la Nouvelle Angleterre, par esprit de religion, tandis que la Virginie et le Maryland tenaient pour le parti du roi.

(2) Nous rappelons ici qu'on a souvent donné, dans les premiers temps, le nom de Plantation aux colonies.

colons, confisquée en 1686 par un gouverneur nommé Andros (1) rendue aux colons par Guillaume d'Orange trois ans après, est restée jusqu'en 1842, le code politique de l'État; ce n'est qu'à cette récente date que le Rhode Island s'est donné une constitution conforme à celle des autres États de l'Union.

Rhode Island contient outre Providence et Newport que j'ai cités plus haut, une autre ville importante, Bristol dont le commerce maritime est très considérable; et plusieurs centres manufacturiers qui sont plutôt des villages que des villes, tel que Pawtucket, sur la rivière de ce nom (2) et placé à cheval dans le Rhode Island et dans le Massachusetts, Slatersville, Woonsocket, Pawtuxet.

La population totale du Rhode Island ne dépasse pas 150,000 âmes dont 15,000 étrangers, presque tous Irlandais. Le système de l'enseignement public est très développé dans le Rhode Island; on évalue à 30,000 le nombre des enfants qui suivent les écoles, et on ne compte guère dans l'État plus de 3,000 personnes ne sachant ni lire ni écrire. De tous les États de l'Union, c'est celui où les fonctionnaires sont le moins rétribués; par exemple le traitement annuel du gouverneur ne s'élève qu'à 400 dollars (2,000 fr.).

C'est ici l'occasion d'expliquer d'une manière aussi succincte que possible l'organisation et la forme des gouvernements des colonies avant la révolution de l'indépendance.

Ces gouvernements étaient un composé de monarchie, d'aristocratie et de démocratie, à l'exception de ceux de la Pennsylvanie et de celui du Delaware qui n'avaient rien d'aristocratique, et qui tous deux avaient le même gouverneur pris toujours dans la famille de Penn propriétaire de

(1) Nous verrons plus loin en nous occupant du Connecticut, l'histoire du gouverneur Andros.

(2) On l'appelle communément la rivière Blackstone.

l'une et de l'autre de ces colonies. Le choix de ce gouverneur et de celui du Maryland par les héritiers de lord Baltimore devait être sanctionné par le roi qui ne refusait jamais son approbation.

Les gouvernements du Connecticut et du Rhode Island étaient élus par le peuple. Le roi nommait directement les gouverneurs de toutes les autres colonies ; ils représentaient la monarchie au sein de cette société. Le corps aristocratique était choisi par le roi, excepté encore dans la Nouvelle Angleterre ; le peuple en avait l'élection dans les gouvernements de Rhode Island et de Connecticut. Partout, le corps démocratique était élu par le peuple.

Les colonies de Connecticut et de Rhode Island étaient presqu'indépendantes même avant la révolution, puisque le roi n'avait pas seulement le droit de voter sur leurs lois. La charte de Massachusetts était originairement conforme à celle du Connecticut ; mais Charles II la déclara nulle en 1684. La colonie continua de l'appliquer jusqu'en 1686. A cette époque, Jacques II la lui retira et la colonie fut soumise au bon plaisir royal pendant le court règne de Jacques. Nous verrons plus loin comment, à ce moment même, le Connecticut sauva sa charte.

Un trait particulier en tout temps au caractère du peuple anglais a été l'attachement qu'il a montré aux lois et le respect avec lequel il entend qu'elles soient observées et par ceux qui les appliquent et par ceux qui y sont soumis. A ses yeux une loi est un contrat mutuel.

Il en fut de même à l'égard des chartes dont les colonies de la Nouvelle Angleterre revendiquèrent l'esprit, la lettre et l'origine tout à la fois pour définir nettement leurs droits et les conditions de leur existence. Elles se montrèrent donc très jalouses de les conserver et d'en maintenir la stricte exécution. C'est ainsi qu'elles ne manquèrent pas d'en

appeler à l'origine de ces chartes pour légitimer leur opposition aux mesures parlementaires qui eurent pour conséquence le divorce de ces colonies d'avec la mère-patrie.

Les rapports entre l'Amérique du Nord et la Grande Bretagne ont été clairement expliqués par un écrivain qui s'est attaché à commenter l'esprit des chartes primitives.

Et, d'abord, selon lui, les établissements anglais dans l'Amérique du Nord ont été entrepris aux frais des particuliers. C'est ce que prouve l'histoire de chacun d'eux, et c'est ce qui ressort du texte même d'une résolution de la Chambre des communes, dans laquelle il est bien permis, en effet, de trouver l'aveu d'une absence totale de coopération de la part de l'État : « Attendu, » dit cette résolution, « que par la « grâce du Tout-Puissant, les plantations de la Nouvelle « Angleterre ont eu un bon et heureux succès, sans qu'il « en ait rien coûté à l'État (1). »

Les colonies se targuaient donc de n'avoir rien de commun avec la nation anglaise, et les chartes leur venaient directement des souverains (2).

A ce propos, Mazzei, qui se montre très jaloux de ces prérogatives primordiales des colons, s'exprime ainsi :

« Sans examiner combien était peu fondée la prétention des rois d'Angleterre pour le droit de souveraineté en Amérique, sans approfondir non plus les raisons politiques qui engagèrent les fondateurs des colonies à accepter leurs chartes ; il faut convenir que ceux-ci les reconnurent pour souverains aussitôt qu'ils eurent accepté ces chartes, et que les deux parties se furent obligées réciproquement en vertu

(1) *Papiers d'État du Massachusetts.*

(2) Il faut bien excepter cependant la charte de Rhode Island obtenue du parlement par le comte de Warvick ; il est vrai que la charte d'incorporation définitive des diverses colonies qui composèrent cette province émane ultérieurement de Charles II, et que ce fut Guillaume III qui la restitua de son propre mouvement.

des clauses qu'elles renfermaient. Ce fut donc avec les rois et non avec la nation que les colonies contractèrent; l'Angleterre n'a jamais eu le droit de faire des lois pour elles. Chacune adoptait séparément les lois parlementaires qui lui plaisaient, comme elle aurait pu adopter celles du Coran, pourvu qu'elles n'eussent pas été contraires aux lois d'Angleterre, ce qui était une des clauses renfermées dans les chartes. L'erreur presque généralement naturalisée en Europe que l'Angleterre fonda les colonies et qu'elle y avait droit de souveraineté, peut être provenue de différentes causes. L'Angleterre satisfaisait son amour-propre en laissant subsister cette erreur et à la faveur du monopole du commerce, elle éloignait la correspondance entre les colonies et les autres nations de l'Europe; avant la révolution, celles-ci ne croyaient pas les colonies assez intéressantes pour approfondir leur histoire. »

Ces chartes, je l'ai dit, furent fréquemment violées par les rois; les colonies firent à ce sujet des remontrances plus ou moins écoutées. Quelque restrictions que l'on introduisit dans ces chartes en les restituant, jamais on n'en fit disparaître les clauses qui démontraient le plus clairement: « que les colonies n'avaient de relations qu'avec les rois, et que la nation n'avait pas le moindre droit sur elles. »

Cela était si vrai que l'un des derniers gouverneurs royaux du Massachusetts, voyant approcher l'orage qui menaçait la Grande-Bretagne, dit dans ses rapports imprimés en Angleterre que les chartes impliquent « une aliénation des domaines de la Grande-Bretagne et sont en substance des actes et démembrement de l'empire britannique, et produiront leur effet comme tels, si l'on n'a pas le soin de prendre les devants. »

Je citerai ici encore un passage emprunté à Mazzei, et

duquel les droits des colonies à prétendre être indépendants des parlements anglais ressortent nettement :

« On a vu, dit-il (1), que quand la Virginie se rendit aux armes de Cromwell en 1651, il fut convenu qu'elle continuerait de jouir de la liberté du commerce avec toutes les nations. Néanmoins Charles ne la distingua point des autres colonies. Si la capitulation faite avec Cromwell entre dans le nombre des actes déclarés nuls, de quel œil envisagera-t-on la prétention du parlement qui se fondait sur ce qu'il était entré aux droits du roi? Jamais, assurément, les rois n'ont eu le droit de soumettre les colonies au parlement d'Angleterre, pas plus qu'à tout autre corps législatif de l'Europe.

« En vertu de la loi du plus fort, on exerça partout le droit de régler le commerce, et quelques colonies persuadées enfin que c'était, comme le prétendaient les ministres de la Grande-Bretagne, un parti de convenance réciproque, y consentirent. Mais quand même toutes auraient reçu ce pacte, qu'est-ce que cela prouverait? Le parlement aurait-il acquis par là le droit de souveraineté? Si, par crainte, ou croyant faire un échange, je vous laisse prendre une partie de mes vêtements, acquerrez-vous pour cela un droit légal sur le reste et sur tout ce que je possède au monde? N'est-il pas au contraire de toute justice que je vous reprenne ce que vous m'avez enlevé par force, ou par supercherie, aussitôt que les circonstances me le permettront? Cette vérité n'a pas besoin d'être prouvée.

« Tant que les prétentions injustes ne portaient que sur des objets particuliers, on protestait, on disputait, mais on aimait mieux souffrir que d'en venir à une rupture. Il est difficile de prévoir ce qui fût arrivé, si les ministres anglais

(1) Voir au II[e] livre.

avaient continué d'avancer pas à pas. L'heureuse étoile des colonies a voulu que l'obstination l'emportât sur la politique. Ils déclarèrent ouvertement qu'ils avaient le droit de nous soumettre à toutes leurs lois. Alors il ne nous resta plus que l'alternative ou de nous séparer de la Grande-Bretagne ou de gémir sous l'esclavage le plus honteux et le plus terrible! »

Quelques historiens ont prétendu que le plan des ministres de la Grande-Bretagne était de forcer les colonies à se soulever, afin d'avoir un prétexte pour leur enlever leurs chartes et les traiter ensuite en pays conquis. Ce plan, s'il est jamais entré dans l'esprit des ministres de Georges eut été bien téméraire sinon empreint de folie. Ce qui a pu donner créance à cette opinion, c'est l'aveu fait en plein conseil par un membre du cabinet, lord Hilsborough, « que les colonies étaient trop puissantes et qu'il était temps de les contenir. » Le jeu était trop dangereux et le risque trop grand de la part de l'Angleterre pour qu'une pareille conspiration ait germé dans la tête des ministres.

Nous ne reviendrons pas ici sur des faits que nous avons longuement racontés dans un autre ouvrage (1), mais nous avons voulu établir seulement que si, dès leur fondation, les colonies anglaises ont eu réellement une existence indépendante, cette indépendance a été presque continuellement, jusqu'au moment de l'affranchissement définitif, inquiétée par des empiétements et traversé par des épreuves terribles. C'est ce que des faits contemporains de ceux que nous venons de raconter, démontreront encore.

(1) Voyez la *République Américaine*, t. I.

CHAPITRE XV.

LE CONNECTICUT.

L'État du Connecticut (terre de granit) est le plus méridional des États de la Nouvelle Angleterre. Il est borné au Nord par le Massachusetts, à l'Est par le Rhode Island, à l'Ouest, par le New-York, au Sud il s'ouvre sur l'Océan en face de Long Island.

Le Connecticut est réputé pour la moralité de ses habitants, et il est véritablement puritain dans la plus sévère acception du mot. Les institutions littéraires y sont nombreuses et très renommées en Amérique. Dans aucun État peut-être on ne fait autant de sacrifices que dans le Connecticut pour l'instruction des masses. Les fonds consacrés à ce noble usage permettent d'ouvrir des écoles gratuites à près de 100,000 personnes, ce qui est considérable quand on sait que la population du Connecticut n'atteint pas 500,000 habitants. Sa superficie totale est de 4,764 milles carrés.

Le sol est entrecoupé de plaines et de collines; dans quelques parties il est très montagneux. Le climat est sain; les terres sont bonnes particulièrement dans les vallées qui

avoisinent la rivière Connecticut. On y récolte des céréales; mais la plupart des fermes sont converties en jardins potagers; le laitage est abondant et on y fabrique du cidre en grande quantité. Comme tous les États de la Nouvelle Angleterre, le Connecticut a tourné ses forces vers l'industrie et l'on y compte, aujourd'hui, nombre de manufactures de coton et de laine, des fabriques d'horlogerie commune, de coutellerie, de carrosserie. Le Connecticut a fait des échanges assez importants avec les Indes Occidentales, mais sa marine tend, chaque jour, à se localiser, et avant peu elle sera uniquement employée au commerce du cabotage.

Les habitants du Connecticut sont de hardis pionniers. Aucun État n'a fourni autant de défricheurs aux territoires de l'Ouest; partout où on les rencontre, les émigrants du Connecticut se font remarquer par la hardiesse, l'énergie et la patience de leur esprit. Ces précieuses qualités sont de tradition chez eux; l'histoire de la fondation du Connecticut est une série de luttes et de désastres où les premiers colons ont appris et implanté dans leur contrée les vertus qui font, à cette heure, leur force.

Comme le Rhode Island, le Connecticut a été enfanté par le Massachusetts. Deux colonies primitives, le New-Haven et le Hartfort, ont été l'œuf de l'État actuel.

Avant de devenir une colonie séparée et indépendante, le territoire du Connecticut avait été fort disputé par les Anglais de la Nouvelle Angleterre et par les Hollandais, les uns et les autres revendiquant le droit et l'honneur d'y avoir, les premiers, pris pied. On peut, à peu près certainement, avancer que l'entrée des deux nations sur le territoire du Connecticut fut simultanée.

En 1631, Wahquimicut, chef d'une tribu d'Indiens campés sur les bords de la Connecticut vint à Plymouth et à Boston, pour engager les gouverneurs de chacune de ces colonies

à envoyer des émigrants pour fonder un établissement sur la rivière, représentant le pays comme très fertile.

Le gouverneur de Boston traita très bien le Sachem, mais ne tint pas compte de ses offres. Winslow gouverneur, de Plymouth, en jugea autrement; il fit un voyage en personne au Connecticut, découvrit la rivière et les terres avoisinantes et s'assura de l'exactitude des rapports du chef indien.

Ce ne fut qu'à deux années de là cependant, que les habitants de Plymouth songèrent à se rendre au Connecticut avec l'intention de s'y établir. Les Hollandais alors en possession du territoire de New-York, ayant eu connaissance de ce projet, songèrent à s'y opposer. Ils expédièrent un petit détachement de troupes qui bâtit un fort armé de deux canons au lieu où est maintenant Hartfort.

Les Anglais furent grandement étonnés; n'étant pas en forces, ils ne tentèrent pas de s'opposer à l'injonction des Hollandais qui leur interdirent de passer outre : Holmes qui commandait l'expédition anglaise usa de ruse. Il déclara n'avoir pas d'autre mission que de remonter la rivière pour la reconnaître, sans projet déterminé. Holmes s'établit sur la rive gauche de la Connecticut, où il se fortifia si bien que les Hollandais au nombre de soixante-et-dix ayant tenté de les déloger ne purent y parvenir.

La voie était ouverte désormais de ce côté; mais avant qu'un établissement durable se fondât dans le Connecticut, les hardis pionniers qui entreprirent ces courses eurent de rudes épreuves à subir.

Au mois d'octobre 1635, une soixantaine d'habitants du Massachusetts tentèrent par terre une pointe sur la rivière Connecticut. Un immense désert s'ouvrait devant eux; ils accomplirent le voyage à travers des marais infects, rencontrant des forêts épaisses et des rivières qu'ils avaient grand peine à traverser. Ils mirent plus de deux mois à

faire ce voyage et arrivèrent en décembre sur les bords de la rivière Connecticut qu'ils trouvèrent entièrement gelée.

« N'ayant pu emporter avec eux, dit Robbins (1), beaucoup de provisions à travers les sentiers des déserts, ils les placèrent à bord de plusieurs petits bâtiments qui furent détournés de leur route et n'arrivèrent pas. Plusieurs de ces bâtiments furent jetés à la côte par la violence des tempêtes. Deux chaloupes, chargées de ces marchandises et se rendant de Boston à la Connecticut, se perdirent corps et biens. Au mois de novembre, un petit bâtiment ayant à bord six des habitants du Connecticut et s'en retournant à Boston, fit naufrage dans la baie de Manamet. Les hommes purent gagner le rivage; mais après avoir erré pendant dix jours au milieu d'une neige profonde, ils arrivèrent à Plymouth sans avoir rencontré un être humain, et à moitié morts de froid et de fatigue. »

Les malheureux colons des bords de la Connecticut, en proie à une horrible famine, fous de désespoir, résolurent de reprendre le chemin des déserts et de regagner le Massachusetts. Plusieurs d'entre eux trouvèrent la mort dans la neige, le reste fut sauvé par les Indiens.

Dans cette même année 1635, John Winthrop, fils du gouverneur du Massachusetts, arriva d'Angleterre avec une commission de gouverneur du Connecticut, pour les lords Say et Seal et le lord Brook à qui le conseil de Plymouth, avait vendu ces territoires.

A son arrivée à Boston, John Winthrop envoya une barque de soixante tonnes pour prendre possession de la Connecticut et y bâtir un fort, qu'il appella Saybrook, nom qui est resté à cette petite ville. — Peu de jours après un bâtiment

(1) Robbins, *Les Pères de la Nouvelle Angleterre.*

hollandais vint pour prendre possession du même point; mais les Anglais qui avaient eu le temps de se fortifier firent bonne résistance, et gardèrent le pays. Avant que l'on connut la commission dont Winthrop était porteur, les deux ministres dissidents du Massachusetts, les révérends Thomas Hooker et Stone avaient quitté Dorchester et Watertown pour aller à la tête de quelques colons s'établir dans ce territoire du Connecticut, qui semblait, malgré les souffrances et les misères des premiers explorateurs, avoir tous les attraits d'une terre promise.

La nouvelle compagnie d'émigrants n'ayant d'autre guide qu'une boussole, se mit en route pour les bords de la Connecticut. Ces malheureux au nombre de soixante, femmes et enfants compris, entreprirent le voyage à pied, à travers les déserts, vivant du lait des vaches qu'ils avaient amenées avec eux. Ce voyage dura quinze jours. Ils s'établirent à Hartford et fondèrent une église dont Hooker et Stone devinrent les chefs.

Les premiers moments furent pénibles; mais grâce à leur volonté énergique, ces hommes que la foi soutenait bien plus que l'ambition, puisqu'ils quittaient un état social où ils jouissaient du bien-être pour affronter des périls sans nombre, ces hommes, dis-je, vainquirent tous les obstacles et fondèrent à leur tour une société, un État, une Église. Ils créèrent en quelques années, plusieurs villes : Hartford, Watersfield, Windsor, Sprinfield. Comme dans le Rhode-Island, la prospérité de cette colonie naissante fut aidée par les persécutions religieuses qui ne se ralentissaient pas à Boston et à Plymouth.

Les pionniers de Hartford n'eurent pas à lutter seulement contre les embarras et les difficultés inhérents à la fondation d'une colonie; ils furent obligés aussi de se défendre contre les Indiens. La plus célèbre des guerres qu'ils soutinrent

contre les naturels, fut celle dite des Pequods qui assassinèrent plusieurs habitants et emmenèrent prisonnières deux jeunes filles. Les colons formèrent un détachement de quatre-vingt-dix hommes, commandés par le capitaine Mason et marchèrent contre le village indien le Mystic, aujourd'hui la ville de Stonington. Le capitaine Mason surprit l'ennemi, mit le feu au village; six cents Indiens, dans ce combat inégal, restèrent sur le champ de bataille. Les Anglais avaient payé cher cette victoire : ils perdirent deux hommes et soixante autres furent mis hors de combat. Heureusement deux cents hommes du Massachusetts et de Plymouth vinrent au secours des colons, et les Pequods, après plusieurs combats, firent leur soumission et signèrent un traité de paix.

Pendant que la colonie de Hartford se développait, deux chefs des Puritains, qui jouissaient d'une grande notoriété en Angleterre, Théophile Eaton et John Davenport, furent condamnés à l'exil. Ils passèrent d'abord en Hollande où ils se réunirent à un de leurs coréligionnaires, Hopkins, puis ils se rendirent en Amérique, et arrivèrent à Boston en 1637. La colonie de Massachusetts fit des démarches pour les retenir dans son sein; mais ils avaient eu le temps de constater ce que l'esprit d'intolérance et de persécution avait déjà produit dans cette petite société. Eaton, Davenport et Hopkins préférèrent fonder un établissement distinct dont ils seraient les chefs. Ils explorèrent les côtes du Connecticut, et firent choix du point où s'élève la ville de New-Haven (1). « Le 18 avril 1637, ils y célébrèrent leur premier sabbat, sous un large chêne à l'ombre duquel M. Davenport prêcha (2). »

Les deux colonies de Hartford et de New-Haven se déve-

(1) Le nom indien de ce lieu était Quinnapiak.
(2) Robbins, *Les Pères de la Nouvelle Angleterre*.

loppèrent simultanément, mais parfaitement distinctes l'une de l'autre. Celle d'Hartford fut la première qui se donna une Constitution (1639).

« Cette Constitution, dit un historien, fut fort admirée, et pendant près d'un siècle et demi, ne subit que d'insignifiantes modifications. »

L'année suivante, la colonie de New-Haven suivit l'exemple de Hartford et prouva l'excellence de cette Constitution tant admirée en calquant la sienne sur elle. Eaton fut élu gouverneur de New-Haven; son mandat lui fut continué pendant dix-sept ans consécutifs; il ne cessa qu'à la mort de ce chef vénéré (1657). Les historiens de cette époque s'accordent à reconnaître qu'aucune des colonies de la Nouvelle Angleterre ne se distingua autant que celle de New-Haven pour le bon ordre et la tranquillité intérieure. Ses principaux citoyens étaient des hommes remarquables par la sagesse de leur esprit et par leur intégrité; ils administrèrent la communauté avec une telle prudence qu'elle fut à l'abri de toutes divisions intestines et de toute attaque de la part des Indiens. Quelques pertes que les colons subirent au début de leur établissement, et notamment le naufrage d'un bâtiment chargé d'une riche cargaison, les découragèrent des entreprises commerciales; leurs soins se tournèrent, alors, du côté de l'agriculture.

Les deux colonies se gouvernèrent séparément jusqu'en 1662, époque à laquelle, en recevant de Charles II une charte commune, elles furent réunies sous le nom commun de colonie du Connecticut.

Les habitants du Connecticut se sont montrés reconnaissants envers les deux villes qui ont été leur berceau, en les élevant toutes les deux au rang de capitale; le siége du gouvernement est tantôt à New-Haven, tantôt à Hartford.

Hartford est situé sur la rivière du Connecticut à cinquante milles de l'embouchure; les deux rives du fleuve sont jointes à Hartford par un pont de mille pieds de long. Hartford est, selon l'expression américaine, « une ville substantielle; » on y compte de nombreuses et importantes fabriques de voitures pour chemins de fer, de machines, d'armes à feu. Les rues sont irrégulières et les maisons bâties sans plan uniforme. A l'époque où Jacques II retira au Massachusetts sa charte, sir Edmond Andros, ancien gouverneur de New-York et alors gouverneur de la Nouvelle Angleterre, s'imagina de vouloir en faire autant envers les autres colonies. Un soir que l'on discutait cette question dans le conseil à Hartford, un des assistants eut l'idée d'éteindre les lumières, et d'emporter la charte qu'il cacha dans le tronc d'un chêne d'où on la retira au moment où Guillaume restitua leurs chartes aux colonies. Le chêne qui servit d'abri à ce pacte colonial est dans un parfait état de conservation. Quant au manuscrit de cette charte sauvé par une ruse, il existe encore et on le voit dans le bureau du secrétaire d'État du Connecticut.

New-Haven est une des plus jolies villes des États-Unis; située au fond d'une petite baie ouvrant en face du Long Island, elle est divisée en deux parties, la ville ancienne et la ville nouvelle. Les rues sont larges, bien aérées et d'une régularité parfaite. New-Haven est entourée de collines à pentes douces; deux de ces collines se dressent à une élévation de trois cents pieds. A deux milles de la ville on voit un énorme rocher de quatre cents pieds de haut; au sommet se trouve une caverne au fond de laquelle se cachèrent et vécurent pendant trois ans deux des juges de Charles Ier qui avaient été obligés de fuir l'Angleterre comme régicides. New-Haven possède le fameux collége de Yale, un des établissements scientifiques et littéraires les plus considérables

et les plus renommés des États-Unis. C'est une des villes qui a le plus souffert pendant la guerre de l'indépendance; en 1779, elle a été dévastée par Tryon, le plus implacable des chefs anglais, à cette époque (1). New-Haven est une ville très industrielle : on y compte plusieurs fabriques d'armes à feu, de chaussures, de papier, de tapis.

Entre New-Haven et Hartford on rencontre deux villes manufacturières de premier ordre : Wallingford et Meriden.

Le Connecticut possède un excellent port à l'embouchure de la Tamise, New-London, dont la marine est particulièrement consacrée à la pêche de la baleine qui emploie plus de soixante navires et un capital de dix millions de francs au moins. Les navires étrangers fréquentent peu New-London. La ville est défendue par les deux forts Trumbull et Griswold. Ce dernier fut pris en 1781 par le traître Arnold après une vigoureuse résistance; la garnison tout entière fut massacrée. Une colonne commémorative a été élevée en souvenir de cette héroïque défense.

On compte plusieurs autres ports de second ordre dans le Conneticut; la pêche et le commerce de cabotage, sont leur principale industrie; ainsi : Middletown sur la rivière de Connecticut, Stonington, Bridgeport, Fairfield.

Une des villes les plus pittoresques du Connecticut, Norwich est située à la jonction de deux petites rivières, le Yantic et le Shetucket dont le mariage des eaux forme la Tamise. La ville est bâtie sur le versant d'une colline; au pied roulent, profondément encaissées entre de hauts rochers, les eaux des deux petites rivières qui se précipitent comme une double cataracte dans un profond bassin. On raconte que du haut de ces rochers une partie de la tribu indienne

(1) Voir l'épisode de la trahison d'Arnold dans l'ouvrage la *République Américaine*.

des Mohegans, se précipita dans le fleuve pour échapper à la captivité. Norwich avec ses maisons uniformément blanches, superposées en quelque sorte, présente le spectacle d'un charmant amphithéâtre, de la base au sommet de la colline sur laquelle est bâtie la ville.

CHAPITRE XVI.

LE NEW-HAMPSHIRE.

Le New-Hampshire eut, si je puis le dire, deux origines et deux dates de fondation ; l'une qui remonte à l'année 1623, l'autre à l'année 1635. Le territoire actuel du New-Hampshire fut, d'abord, une concession directe ; mais il était réservé à l'intolérance religieuse dont la colonie de la Baie, comme on appelait aussi la colonie du Massachusetts, se rendit coupable, de profiter au développement du New-Hampshire.

Nous avons vu précédemment que les pèlerins en venant s'établir en Amérique y avaient apporté avec eux la pleine possession des priviléges octroyés à la compagnie de Plymouth. Mais dans le grand conseil de Plymouth, titre qui avait été donné à la compagnie des concessionnaires primitifs, se trouvaient deux hommes d'une grande ambition : sir Ferdinand Gorges, président, et le capitaine Mason, secrétaire de ladite compagnie.

Sir Ferdinand Gorges avait été officier dans la marine sous le règne d'Élisabeth et compagnon de sir Walter Raleigh. C'était, ai-je dit, un homme d'une grande ambition. Il rêvait de devenir prince ou souverain de quelque vaste

territoire dans le Nouveau Monde. C'est à ses actives démarches que l'on devait la constitution du grand conseil de Plymouth. Soit qu'il ne fût pas bien fixé sur l'étendue de la concession faite aux pèlerins, soit qu'il n'espérât pas grand'-chose de la colonisation de ceux-ci, toujours est-il qu'en 1621, à peine après l'arrivée des pionniers de la Nouvelle Angleterre à leur destination, il obtint par l'entremise de Mason, la concession de « toutes les terres situées entre la rivière de Naumkeag (ou Salem) au sud du cap Anne jusqu'à l'embouchure de la Merrimac, » (c'est à dire toute la portion du Massachusetts formant la comté actuel d'Essex) « ainsi que tout le pays situé entre les deux rivières et toutes les îles à trois milles de la côte. » Le pays compris dans cette concession reçut le nom de *Mariana.*

L'année suivante, Mason et Gorges obtinrent du grand conseil une autre concession, celle « de toutes les terres entre les rivières Merrimac et Kennebec, jusqu'aux grands lacs et à la rivière du Canada. » Le territoire compris dans cette concession devait recevoir le nom de *Lacaonia.* Cette concession comprenait l'état actuel du New-Hampshire et quelques portions des colonies adjacentes. En vertu de l'acte dont il s'agit, une centaine d'émigrants partirent d'Angleterre, et fondèrent sur la Piscataqua deux établissements; l'un à l'embouchure de cette rivière, qu'ils nommèrent Little Harbor, l'autre un peu plus haut sur les bords de la même rivière. Ce second établissement nommé primitivement Cocheco, est aujourd'hui la petite ville de Douvres.

Cette charte de concession sur l'authenticité de laquelle on n'est pas parfaitement d'accord, fut renouvelée à Mason en 1629 par Charles I[er] qui y ajouta « le droit de gouverner et de concéder des honneurs. » En 1639, Ferdinand Gorges, fut confirmé dans ces mêmes droits accordés antérieurement à Mason, sur le même pays.

Il y avait déjà double emploi, dans la concession, on peut ajouter qu'il y eut triple emploi (1). En effet, en vertu des droits dont ils avaient été investis par la compagnie de Plymouth, sur ces mêmes territoires, les colons de Massachusetts achetèrent des Indiens, en 1629, tout le territoire du New-Hampshire, conformément aux règles qu'ils avaient adoptées d'acquérir les terres, afin d'éviter les réclamations, les accusations d'usurpation et les guerres qui pouvaient en résulter (2).

L'acquisition fut faite par John Wheelwright, qui devint le véritable fondateur de New-Hampshire, Augustin Story, Thomas Wight, Guillaume Wentworth et Thomas Levet. Le contrat qui fut appelé « contrat Wheelwright » était si précis et si authentique qu'il y avait été stipulé « un droit de pêche et de chasse réservé aux Indiens, et l'engagement pris par les acquéreurs de payer à ceux-ci un tribut annuel d'un habit de drap, et de fonder sur les terres vendues une colonie dans l'espace de dix ans. »

De la double concession faite d'une part à Mason, de l'autre à Gorges, et de l'acquisition régulière du territoire par Wheelwright et consorts, il résulta des procès « qui durèrent environ un siècle entre les acquéreurs, leurs héritiers et successeurs et les héritiers et successeurs de Gorges et de Mason (3). » Mais il ne paraît pas douteux, d'après la majorité des historiens, que la concession faite à Mason est postérieure à l'acquisition par Wheelwright.

Déjà en 1635, la veuve de Mason redoutant les lenteurs d'un tel procès avait consenti à une transaction ; mais ce ne

(1) Ce qui a pu faire ces confusions, selon la remarque d'un historien, dans les concessions octroyées de Londres par le grand conseil de Plymouth, c'est l'ignorance des membres de ce conseil sur la position géographique des terres dont ils disposaient à leur gré.

(2) On avait apporté dans la rédaction de ces contrats les formes les plus solennelles, dit Mazzei.

(3) Mazzei, *Recherches historiques et politiques*.

fut qu'en 1741 que la dispute se termina par l'engagement que prirent les propriétaires des terres, héritiers de Wheelwright et consorts, d'indemniser les héritiers de Gorges et de Mason (1).

L'acquisition faite par Wheelwright et ses associés était demeurée sans effet, et le délai stipulé dans l'acte de vente pour l'établissement d'une colonie était près d'expirer.

C'était en 1638, l'époque où les persécutions religieuses avaient pris dans le Massachusetts le caractère le plus violent. Déjà les persécutés avaient fondé les colonies du Connecticut et du Rhode Island.

Une femme nommée Anne Hutchinson s'était rendue célèbre à Boston par son enthousiasme religieux et avait attiré sur elle les sévérités des puritains. Soit que son sexe inspirât un sentiment naturel d'indulgence, soit réellement que les colons du Massachusetts commençassent à s'inquiéter des résultats produits déjà par leurs persécutions, on se montra, d'abord, disposé à tolérer les doctrines dissidentes que souleva Anne Hutchinson.

Le gouverneur Vane déclara que, vraies ou fausses, Anne avait le droit de prêcher ses doctrines ; si elles sont fondées sur la vérité, disait-il, tant mieux, elles seront un foyer de lumières ; si fausses, elles s'anéantiront d'elles-mêmes. Rare exemple de tolérance et de sain esprit de liberté dans une société où le despotisme religieux était la règle ! Le célèbre ministre Cotton émit un avis conforme à l'opinion du gouverneur. Mais Anne Hutchinson conquit bientôt une si grande popularité, elle se fit tant de prosélytes que les

(1) Les historiens du New-Hampshire, et entre autres Belknap, racontent que la famille Mason, qui avait toujours été en grande faveur auprès des Stuarts, n'obtint du temps de Cromwell que ce qui parut juste et équitable aux habitants de la colonie ; mais que quand les Stuarts furent rétablis sur le trône, les Mason prirent leur revanche et exercèrent sur les colons toutes sortes d'extorsions et d'injustices contre lesquelles l'assemblée coloniale était impuissante.

ministres réunis en synode déclarèrent que les doctrines nouvelles étaient non seulement fausses, mais dangereuses, en ce qu'elles tendaient à séparer l'État de l'Église.

Le synode condamna à l'unanimité les doctrines d'Anne, mit celle-ci hors la loi et prononça contre elle et ses partisans la peine du bannissement.

Les proscriptions antérieures avaient déjà, ai-je dit plus haut, porté ses fruits sur les territoires voisins. Roger Williams avait fondé le Connecticut, Coddington la colonie de New-Haven.

La Providence ne serait pas la Providence si elle n'avait pas des compensations infinies à offrir dans ce bas monde. Le despotisme peut trôner sur un coin de la terre; mais toujours la liberté fleurit à quelques pas de lui, sur une autre terre. Il faut bien que les victimes du despotisme trouvent quelque part l'hospitalité. Les nouveaux proscrits de Massachusetts se refugièrent partie dans le Connecticut, partie à New-Haven. Anne s'était dirigée sur cette dernière colonie; elle y séjourna quelque temps, puis passa dans le New-York où elle trouva la mort dans le massacre et l'incendie du village qu'elle habitait, par une troupe d'Indiens.

Ce Wheelwright que nous avons vu précédemment acquérir les terres de l'État de New-Hampshire, était le beau-frère d'Anne Hutchinson, et un des plus zélés partisans de ses doctrines. La proscription dont sa belle-sœur fut victime l'atteignit nécessairement. Le délai, ai-je dit, qui avait fixé à dix ans l'établissement d'une colonie sur les territoires acquis, allait expirer. Wheelwright résolut de tirer parti de cette propriété. Il réunit autour de lui une poignée de proscrits, et alla s'établir dans le New-Hampshire, où ils fondèrent Exeter dans la vallée de Picastaqua, entre la rivière de ce nom et la Merrimac.

Exeter et les trois autres établissements qui furent bientôt

créés, se constituèrent en corps politiques qui se gouvernèrent séparément : mais ils se sentirent si faibles qu'ils sollicitèrent et obtinrent d'être incorporés dans la colonie du Massachusetts (1).

Le New-Hampshire a une superficie de près de 5,000 milles carrés et sa population est de 320,000 âmes environ. C'est une belle contrée, richement coupée de lacs et sillonnée de nombreux cours d'eau, entre autres la Merrimac, la rivière Connecticut qui lui sert de frontière occidentale, commune avec l'État du Vermont, et la Piscataqua.

On a surnommé le New-Hampshire la Suisse américaine, à cause de la beauté et de la variété de ses paysages. J'ai dit que cet État était coupé de nombreux lacs; les principaux sont le Squam qui a dix milles de long sur trois de large, il est dentelé de petites baies et sur ses eaux s'élèvent une vingtaine d'îles charmantes; le Winnipiseogée, le plus important de tous, qui a vingt-trois milles de longueur. Ce lac est dans une situation magnifique, entouré de hautes montagnes au pied desquelles s'élèvent plusieurs villes assez importantes, Meredich, Gilford, New-Durham. A distance on aperçoit les sommets des montagnes Rouges. On compte trois cent soixante îles disséminées sur le lac Winnipiseogée.

Le New-Hampshire n'a qu'une étendue de côtes très resserrée entre les limites nord du Massachusetts et les limites sud du Maine; cette étendue de côtes qui n'est que de dix-huit milles, s'ouvre sur l'océan entre l'embouchure de la Piscataqua au Nord et celle de la Merrimac au Sud. Aussi

(1) En 1679, Charles II avait ordonné la séparation du New-Hampshire et du Massachusetts, avec l'intention de faire de la première de ces provinces, une province soumise à son autorité royale, avec un président et un conseil nommés par la couronne. Le peuple du New-Hampshire résista avec énergie à cette atteinte portée à sa constitution, et déclara qu'il ne reconnaîtrait aucune loi qui n'aurait pas été faite par ses assemblées élues par le peuple.

dans l'État ne compte-t-on qu'un seul port de mer, Portsmouth sur la Piscataqua à trois milles de la mer. Les États-Unis y ont un chantier de constructions très renommé. Portsmouth est, d'ailleurs, un fort beau port, accessible aux grands navires; c'est le seul point véritablement commerçant du New-Hampshire dont le caractère, par sa disposition topographique, est agricole et manufacturier. Des voies ferrées mettent Portsmouth en communication avec toutes les villes de la Nouvelle Angleterre et du Canada. Sa population, depuis bien des années, ne dépasse guère dix mille âmes.

Dans les environs de la mer le sol du New-Hampshire est plat; mais à mesure que l'on gagne le centre de l'État, ce sol s'enfle et le pays devient très montueux. Les montagnes Blanches, dont la hauteur est évaluée à 6,300 pieds anglais, s'élèvent vers l'extrémité nord de l'État et dans le voisinage du Maine. Ces montagnes doivent leur nom aux neiges qui les recouvrent pendant dix mois de l'année; une série de mamelons portant les noms des grands hommes de l'Amérique : Washington, Adams, Jefferson, Franklin, Monroe, forme la chaîne des montagnes Blanches dont l'aspect est véritablement imposant; on les aperçoit à une très grande distance en mer.

La capitale du New-Hampshire est Concord, petite ville assez jolie, bâtie sur les bords de la Merrimac. De l'ancienne ville fondée au temps des proscriptions du Massachusetts, il ne reste plus guère de traces; mais Concord a des souvenirs de la révolution dont elle s'enorgueillit.

Le New-Hampshire compte quelques villes manufacturières d'une certaine importance, Douvre (l'ancien Cochees), Somersworth, New-Market, Exeter, Nashua, Manchester.

Le New-Hampshire, comme tous les États de la Nouvelle Angleterre, a joué un rôle important dans la guerre de la révolution.

CHAPITRE XVII.

LE MAINE ET LE VERMONT.

L'histoire de l'État du Maine est toute moderne en tant qu'État distinct dans la Confédération américaine.

Ce n'est qu'en 1820 que le Maine a été érigé en État; jusqu'à cette époque il avait été un district du Massachusetts. En outre, par suite d'une fausse interprétation du traité de 1783, près d'un tiers de ce vaste territoire qui confine au Canada, était réclamé par l'Angleterre. En 1842, un traité fixa les frontières des États-Unis et fit rentrer ce territoire en la possession de l'Union qui obtint la libre navigation du fleuve Saint-Jean.

Le Maine est un des États les plus vastes de la Confédération. Sa superficie est de 35,000 milles carrés, soit plus que la moitié de toute la Nouvelle Angleterre. La population totale de l'État est de 620,000 habitants.

Le Maine a un développement de côtes magnifique sur l'Atlantique, depuis l'embouchure de la Piscataqua sa fron-

tière maritime avec le New-Hampshire, jusqu'à la baie de Passamaquoddy à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix qui sépare le Maine du Nouveau-Brunswick, province anglaise. Ces côtes d'une étendue imposante sont entrecoupées de baies magnifiques dont les principales, en remontant du S.-E. au N.-E. sont la baie de Saco entre les caps Porpoise et Élizabeth, les baies de Casco et de Quohog entre les caps Élisabeth et Small Point, la baie de Muscengus entre la rivière Kennebec et la pointe Saint-George; la baie de Penobscot à l'embouchure du vaste fleuve de ce nom; la baie de Frenchmans; la baie de Narragaugus; celle de Pleasant River, d'Englismans, de Machias et enfin à l'extrême N.-E. celle de Passamaquoddy.

Quelques-unes de ces baies sont très vastes, très profondément enfoncées dans les terres, recevant de nombreux cours d'eau. Une chaîne d'îles dont quelques-unes ont une réelle importance se développent le long de ces côtes à qui elles servent d'abri.

L'État du Maine se trouve être naturellement un État maritime. L'industrie de la pêche y est fort développée, et plusieurs de ses ports sont réputés pour leurs constructions maritimes, notamment Bath sur la rivière Kennebec à douze milles de la mer. Bath est un des plus vastes chantiers de construction du monde entier; sa population qui est de dix mille âmes environ est presque tout entière engagée dans cette industrie.

Le sol du Maine est très varié; il n'est pas partout également fertile, mais certaines portions sont très riches en pâturages; aussi y élève-t-on beaucoup de bestiaux dont l'exportation est une des branches de la richesse de cet État. Le sol est peu propre au labour, à quelques districts près. Le commerce de la glace est une des industries les plus actives du Maine. On en exporte des quantités considérables,

pour des millions de dollars chaque année. Le Maine fournit de la glace à l'univers entier ; ses navires chargés de cette sorte de cargaison pénètrent jusque dans les Indes.

J'ai dit que l'histoire de la fondation du Maine est confondue dans celle des colonies primitives de la Nouvelle Angleterre, et notamment du Massachusetts à qui son territoire appartint longtemps par suite de l'acquisition faite, en 1677, aux héritiers de sir Ferdinand Gorges qui en avaient été déclarés par les tribunaux de Londres légitimes propriétaires. C'est à partir de cette époque que le Maine avait fait partie de la province du Massachusetts.

La colonisation du Maine remonte au temps des dissensions religieuses qui ont enfanté les autres colonies autour du Massachusetts : la première occupation des terres du Maine date de l'année 1632, où fut fondée la ville de Falmouth, aujourd'hui Portland. Ce dernier nom lui fut donné en 1786. Portland situé sur la baie de Casco est la ville la plus importante de l'État, quoiqu'elle n'en soit pas la capitale.

Cet honneur appartient à Augusta sur la Kennebec à cinquante milles de l'embouchure. La navigation sur la Kennebec n'est praticable qu'à de petits bâtiments, dans le voisinage d'Augusta qui est un port fluvial plutôt que maritime. A un mille au dessus de la ville, on a établi un système d'endiguement destiné à faciliter, dans la partie supérieure de la rivière, la navigation de petits bâtiments à vapeur desservant les villes riveraines. La chute d'eau résultant de cet endiguement a été employée comme puissance motrice, et a permis de construire dans le voisinage d'importantes manufactures. La population d'Augusta ne dépasse guère une douzaine de mille âmes.

Portland a pris un développement commercial très considérable depuis qu'il est devenu le point d'attache d'une ligne de steamers avec Liverpool. Portland bombardé et

ravagé en 1775 par les Anglais en a rappelé de ce grand désastre. La ville est bien bâtie, jolie, élégante. Ses relations très suivies avec les principales cités de l'Union et avec tout le Canada y attirent une population flottante assez considérable; le chiffre de sa population fixe est de près de 30,000 âmes. En outre, Portland est devenu un centre manufacturier important. Le port est d'un accès facile quoiqu'il soit fermé par un groupe d'îles et d'îlots qui sont là comme des sentinelles avancées. Deux de ces îles sont garnies chacune d'un fort, sur l'une est le fort Preble, sur l'autre le fort Scammel. La rade est magnifique semée d'environ trois cents petites îles qui en rendent la vue charmante et pittoresque.

On compte encore dans le Maine quelques ports de mer assez importants où la double industrie des pêches et des constructions navales est très importante : par exemple, Bangor sur la Penobscot à soixante milles de la mer. Le fleuve est très large à Bangor et y donne accès, à la haute marée, à de forts bâtiments. Bangor a pris, depuis quelques années un grand développement; c'était, il y a trente ans, une toute petite ville qui a, aujourd'hui, près de vingt mille âmes. Bangor s'est développé au détriment de ports plus rapprochés, cependant, de la mer et placés comme lui sur le même fleuve, tels que Francfort et Bucksport, à un endroit où le fleuve fait un grand coude et se développe en une immense mer; on y sent déjà le voisinage de la baie.

Sur l'île Moose, dans la baie de Passamaquoddy se trouve la ville de d'Eastport, un des plus beaux ports de l'État, et qui fait un commerce considérable avec la côte et les provinces anglaises. Eastport est un vaste dépôt de pêcherie et un des beaux chantiers de construction de la Nouvelle Angleterre. Eastport communique avec la terre ferme au moyen de ponts et de Ferry-Boats.

Dans cette même région se trouve le lac de Moosehead, un des plus grands des États-Unis ; il a de quarante-cinq à cinquante milles de longueur et douze milles de large. Deux grandes îles, l'île Deer et l'île Sugar coupent le Moosehead dans le milieu duquel s'élève le mont Kenes dont l'aspect grandiose ajoute au pittoresque spectacle de ce beau lac.

Le Maine, un des plus vastes États de l'Union, attend encore tout le développement qui ne lui est réservé que dans un avenir très éloigné. J'ai dit les causes qui ont retardé le progrès de la population dans la Nouvelle Angleterre. Ces causes subsistent et subsisteront longtemps encore ; quant à présent, les anciens États qui n'ont pas atteint, je ne dirai pas leur apogée, mais un degré de prospérité déjà large, et qui ne possèdent pas certains éléments d'attraction seront obligés d'attendre que les États de l'Ouest qui absorbent, en ce moment, toute l'activité en Amérique, soient arrivés à leur plein développement, et ils y marchent rapidement.

La plupart des observations que j'ai faites ici à propos du Maine sont applicables au Vermont, le sixième des États de la Nouvelle Angleterre et qui a, sur tous les autres, le désavantage de n'avoir aucune ouverture sur la mer. D'autres États, notamment ceux de l'Ouest, sont dans le même cas, et ce ne serait pas là une cause absolue de décadence, l'exemple des États que je cite est là pour prouver le contraire.

Mais il faut tenir compte de la fertilité extraordinaire des États de l'Ouest et du Nord-Ouest, de leur position intermédiaire, des nombreux et puissants cours d'eau qui les mettent en communication avec le sud, et de l'importance de leurs relations avec les régions riches et essentiellement commerçantes qui ont d'immenses débouchés sur l'océan.

Le Vermont communique avec la mer par deux voies, le

lac Champlain et le canal (1) de ce nom qui lui ouvrent des débouchés sur Albany dans l'État de New-York et sur Montréal dans le Canada; mais ce ne sont pas là des points d'arrivage assez importants par eux-mêmes pour aider à la fortune d'un pays qui se fait leur tributaire.

Il s'en faut, cependant, que le Vermont soit un État pauvre; le sol est fertile; l'agriculture et l'élève des bestiaux y sont développés sur un grand pied. Le Vermont est particulièrement réputé pour ses laitages.

Le Vermont est enclavé dans le New-York à l'ouest, le Canada au nord, le New-Hampshire à l'est, et le Massachusetts au sud.

Le Vermont n'a pas plus de huit milles carrés de superficie et sa population ne dépasse pas 300,000 âmes. La nature du sol qui est couvert de montagnes, y a arrêté l'essor de la population, et dès le principe la colonisation a été entravée sur ce territoire dont les premiers habitants furent des Français venus du Canada, mais qui ne firent qu'y toucher pied.

Les véritables défricheurs du Vermont ont été les Anglais; la date de leur établissement ne remonte pas au delà de l'année 1725 et le premier fort qu'ils y construisirent s'appelait le fort Dummer. Pendant de longues années le territoire du Vermont a fait partie de l'État de New-York, du Canada, du New-Hampshire. Son histoire primitive, comme celle du Maine est comprise dans l'histoire des autres colonies auxquelles il a appartenu.

Le Vermont est coupé dans toute sa longueur du nord au sud et en deux parts à peu près égales par la chaîne des montagnes vertes (Green Mountains) qui lui ont donné son nom.

(1) Le canal Champlain qui joint le grand canal Érie a 64 milles de longueur; le canal Érie, de son côté, n'en a pas moins de 300.

J'ai raconté dans un autre ouvrage (1) les exploits des habitants du Vermont au début de la guerre de l'Indépendance. Sous le nom de *Green Mountains Boys*, ils avaient formé une petite armée redoutable conduite par un valeureux chef, Ethan Allen, qui joua un rôle si grand et si poétique.

Les *Green Mountains Boys* formaient une population tout à fait à part, indépendante, indisciplinée même, qui avait refusé d'accepter la juridiction de la province de New-York et vivait dans un état à demi sauvage au milieu des montagnes.

Le chef, on peut dire le souverain de cette petite république, était ce fameux Éthan Allen qui, de concert avec Benedict Arnold, ouvrit la guerre de la révolution par des prouesses et de merveilleuses actions d'éclat sur le lac Champlain.

Les *Green Mountains Boys* ont laissé dans l'histoire du Vermont une marque originale, un renom légendaire, grâce à leur vaillant chef qui est, incontestablement, une des grandes physionomies de l'histoire américaine (2).

La portion du territoire où les Green Mountains Boys étaient campés a été définitivement distrait de l'État de New-York et forme aujourd'hui une partie de l'État du Vermont.

Au sujet des discussions auxquelles donnèrent lieu les limites des États entre eux et la possession de telles ou telles portions de territoires, Mazzei a publié les notes suivantes dans lesquelles sont expliquées les causes de la revendication par l'État de New-York d'une partie du Vermont :

« J'ai dit, écrit Mazzei (3), en parlant des premiers établis-
« sements des colonies, que le duc d'York étant devenu
« propriétaire de la Nouvelle Belgique (4), par donation de
« son frère Charles II, tâcha d'en étendre les limites autant

(1) La *République Américaine*, t. I.
(2) Voir Washington Irving.
(3) *Recherches historiques* (*Vie de Washington*); t. 3. Chap. II. *De la prétendue discorde au sujet du partage des Etats.*
(4) Nom donné à l'État de New-York par les Hollandais. (Voir plus loin.)

lac Champlain et le canal (1) de ce nom qui lui ouvrent des débouchés sur Albany dans l'État de New-York et sur Montréal dans le Canada; mais ce ne sont pas là des points d'arrivage assez importants par eux-mêmes pour aider à la fortune d'un pays qui se fait leur tributaire.

Il s'en faut, cependant, que le Vermont soit un État pauvre; le sol est fertile; l'agriculture et l'élève des bestiaux y sont développés sur un grand pied. Le Vermont est particulièrement réputé pour ses laitages.

Le Vermont est enclavé dans le New-York à l'ouest, le Canada au nord, le New-Hampshire à l'est, et le Massachusetts au sud.

Le Vermont n'a pas plus de huit milles carrés de superficie et sa population ne dépasse pas 300,000 âmes. La nature du sol qui est couvert de montagnes, y a arrêté l'essor de la population, et dès le principe la colonisation a été entravée sur ce territoire dont les premiers habitants furent des Français venus du Canada, mais qui ne firent qu'y toucher pied.

Les véritables défricheurs du Vermont ont été les Anglais; la date de leur établissement ne remonte pas au delà de l'année 1725 et le premier fort qu'ils y construisirent s'appelait le fort Dummer. Pendant de longues années le territoire du Vermont a fait partie de l'État de New-York, du Canada, du New-Hampshire. Son histoire primitive, comme celle du Maine est comprise dans l'histoire des autres colonies auxquelles il a appartenu.

Le Vermont est coupé dans toute sa longueur du nord au sud et en deux parts à peu près égales par la chaîne des montagnes vertes (Green Mountains) qui lui ont donné son nom.

(1) Le canal Champlain qui joint le grand canal Érie a 64 milles de longueur; le canal Érie, de son côté, n'en a pas moins de 300.

de Vermont quelques droits à deux autres États, le Massachusetts et le New-Hampshire. Cela pourrait contribuer à déterminer celui de New-York à en reconnaître l'indépendance, dans le cas où il ne se déterminerait point par des motifs plus louables, et personne ne doute de l'influence de ces motifs (1). »

Le lac Champlain dont j'ai parlé plus haut est situé sur les confins du Vermont et de l'État de New-York. Son étendue est de cent quarante milles dans la direction du nord au sud, et sa longueur varie d'un demi mille au minimum à quatorze milles au maximum. Dans sa partie la plus étroite, c'est à dire de Whitehall jusqu'à Owell, c'est à dire en remontant du sud au nord, le lac ressemble plutôt à une rivière. A partir d'Owell il va s'élargissant jusqu'à Burlington où il atteint sa plus grande largeur. A son extrémité nord il reçoit les eaux du Sorel ou rivière Richelieu, navigable pour les grands bâtiments jusqu'à Saint-Jean, c'est à dire sur une longueur de vingt milles. Là la navigation est arrêtée par les chutes de Chambly. A son centre le lac présente un spectacle magnifique. De délicieux paysages bordent ses rives; à l'est se dessinent les cimes des montagnes vertes; à l'ouest les pics élevés de la chaîne des Adirondacks. De nombreuses rivières se viennent jeter dans le lac Champlain; quelques-unes ont des chutes d'une grande beauté. Plusieurs îles flottent en bouquets de verdure sur les eaux du lac; l'une d'elles, la *Grande île* est divisée en deux parties que l'on nomme le Nord Hero et le Sud Hero. Le lac Champlain a été mis en communication avec l'Hudson par le canal Champlain et avec le Saint-Laurent par le canal de Chambly. Il n'était pas possible de ne pas utiliser au profit des deux États qu'il confine,

(1) A l'époque où Mazzei publia son ouvrage, la querelle n'était pas encore vidée et le Vermont n'avait point été reconnu État indépendant.

un si magnifique réservoir d'eau. La navigation sur le lac Champlain est donc considérable; cette navigation est surtout profitable au Vermont.

La moitié des villes qui le bordent appartient à l'État de New-York, l'autre moitié au Vermont. Le lac Champlain a joué un grand rôle dans la guerre de l'indépendance. Les deux places qui défendaient l'entrée du Canada, le fort de Ticonderoga et Crown-Point et qui furent enlevés dans la même nuit par un hardi coup de main d'Allen à la tête de ses *Green Mountains Boys* et par son lieutenant Seth Warner, sont situées sur le lac Champlain.

Le fort Ticonderoga aujourd'hui en ruines fut construit par les Français en 1756. Établi sur une petite péninsule à une élévation de soixante et dix pieds au dessus du niveau du lac, protégé de trois côtés par les eaux et du quatrième par des travaux avancés, ce fort était considéré comme imprenable. Il fut pris, cependant, en 1775 (1) par Éthan Allen et Benedict Arnold qui firent prisonnière la garnison anglaise. Vigoureusement défendu en 1758 par les Français contre une attaque du général Abercrombie, qui y perdit deux mille hommes, il fut abandonné l'année suivante et resta en la possession des Anglais jusqu'au coup de main des *Green Mountains Boys*.

Non loin de Ticonderoga, à dix-huit milles dans le nord, se trouve la forteresse de Crown-Point sur le côté occidental du lac Champlain. Crown-Point est également en ruines aujourd'hui. Cette forteresse avait été, comme Ticonderoga, construite par les Français, en 1751 et s'appelait alors le fort Saint-Frédéric. Les Français le laissèrent au pouvoir du général Amherst en 1759. Enlevée par le lieutenant d'Allen, Seth Warner, en 1775, il fut repris l'année suivante par les

(1) Voir la *République Américaine*.

Anglais qui le rendirent en 1777 après la défaite du général Burgoyne à Saratoga. Tout le pays qui entoure Crown-Point est magnifique.

La principale ville du Vermont, Burlington, est située sur le lac Champlain au point de sa plus grande largeur; c'est, par sa situation, une des plus jolies villes des États-Unis; bâtie au fond d'une baie et gardée par deux promontoires, Burlington a soutenu un vif combat contre la flotte anglaise sur le lac pendant la guerre de 1812. Du point culminant de la ville, le spectacle est splendide : le lac se déroule aux regards avec sa multitude de petites baies, d'îles charmantes, de villes et de villages qui lui font une ceinture animée et pittoresque, de bâtiments à l'ancre et de voiles errantes; les chutes de la rivière Winooski ou Onion, au loin d'un côté les sommets gigantesques des montagnes Vertes, de l'autre les collines de la chaîne d'Adirondack.

Burlington eut mérité d'être la capitale du Vermont, si, aux États-Unis, il n'était de principe presque général de ne point s'attacher pour ce choix à la beauté, et à la richesse d'une cité. Il est, au contraire, de règle à peu près exclusive de faire siéger le gouvernement de l'État dans la ville la plus centrale. C'est ainsi que Montpellier, petite ville de trois mille âmes au plus et située dans l'intérieur des terres sur la rivière Onion, est devenu la capitale du Vermont.

LIVRE QUATRIÈME.

LES ÉTATS DU CENTRE.

CHAPITRE XVIII.

LE NEW-YORK.

Jared Sparks a beau dire dans la rigide simplicité de son style que le caractère particulier de l'histoire des États-Unis est de pouvoir en appeler « aux témoignages de la « vérité et non plus aux aveugles oracles de la fable et aux « légendes de la tradition, » l'histoire de la fondation et des premiers temps de l'État de New-York offre l'exemple d'une confusion aussi grande que s'il s'agissait de l'histoire d'un peuple dont l'origine se perd dans les brouillards de l'antiquité la plus reculée. Cette histoire n'a pourtant guère que deux siècles et demi.

La société historique de New-York à l'intelligence et à l'activité de laquelle je dois rendre hommage en passant, a fait de merveilleux efforts pour réunir des documents authentiques sur la période de la fondation de l'État; mais ces très louables efforts n'ont donné que des résultats peu probants. Un homme distingué dans la double carrière des lettres et de

la politique, Gulian Verplanck a reproché amèrement à un écrivain illustre des États-Unis, Washington Irving, d'avoir aiguisé sa verve sur l'origine confuse des premiers âges de la colonie (1). L'histoire burlesque ou plutôt spirituellement grotesque que Washington Irving a écrite de New-York est la preuve, selon moi, de la confusion de cette origine. Certes, si l'écrivain dont je parle avait pu rencontrer des documents ou des traditions authentiques, il eut préféré, avec le sentiment historique dont il était doué, tracer de son pays une histoire sérieuse que le public demandait, plutôt que d'écrire ce chef-d'œuvre de fiction humoristique qu'il a laissé couler de sa plume élégante (2).

Les mémoires qui restent sur cette période de l'histoire des États-Unis ont été écrits longtemps après et, dit Mazzei, « par des personnes peu instruites et peut-être pas assez impartiales. » L'examen de quelques-uns de ces vagues documents attribue à des Suédois et à des Finlandais, la première occupation des territoires qui s'étendaient entre la Nouvelle Angleterre et la Virginie, c'est à dire les États actuels de New-York, de New-Jersey, du Delaware, de la Pennsylvanie et du Maryland. Ces Suédois ne s'étaient établis, cependant, que dans le voisinage de la baie de Delaware.

D'autres documents prétendent que dès l'année 1618, c'est à dire cinq ans après l'occupation du territoire de New-York par les Hollandais, il y avait déjà dans le voisinage de l'Hudson assez d'Anglais établis dans le pays pour que des querelles fréquentes s'élevassent entre eux et les Hollandais, la victoire restant tantôt aux uns, tantôt aux autres. Sur les

(1) « Il est pénible de voir un esprit aussi admirable dans son ingénieuse sagacité pour le beau, que dans sa vivacité à peindre les ridicules, dépenser les richesses de son imagination sur un sujet ingrat. » Verplanck; adresse à la Société historique de New-York, en 1818.

(2) Ce livre d'Irving est intitulé : *Histoire de New-York*, par Diedrich Knickerboker.

réclamations du roi Jacques I[er], la république des Pays-Bas aurait répondu qu'elle était étrangère à cette colonisation et que c'était l'affaire particulière d'une compagnie d'Amsterdam. Ces mêmes documents ajoutent qu'en cette année 1618, Samuel Argol, gouverneur de la Virginie, détruisit la colonie hollandaise et la soumit à l'Angleterre, qui donna à ce territoire le nom de Nouvelle Albion et y nomma un gouverneur. La seule condescendance que l'Angleterre montra, paraît-il, aux Hollandais après avoir soumis leur colonie, fut de les autoriser à laisser relâcher sur la côte ceux de leurs navires se rendant au Brésil, « pour s'y rafraîchir et prendre du bois. »

D'autres chroniques assurent que les Hollandais s'établirent sans difficulté dans le pays, qu'ils y avaient formé, dès l'année 1623, un gouvernement colonial parfaitement régulier. Mazzei adopte cette version comme très probable, en se fondant sur ce que, en ce temps, les émigrants anglais avaient les colonies de la Nouvelle Angleterre et celle de la Virginie qui leur offraient un refuge tout naturel, sans qu'ils songeassent à créer de nouveaux établissements (1). On peut dire qu'ils n'en avaient ni les désirs, ni les moyens.

Un historien grave et dont le nom fait autorité dans la science, Bancroft (2), a trouvé un moyen terme, si j'osais dire, de concilier toutes ces versions contradictoires ; et c'est son récit simple, grandiose, poétique et lumineux à la fois,

(1) « Quelques autres écrivains prétendent que les Hollandais s'y établirent effectivement, « et y nommèrent un gouverneur avec le titre de directeur général de la Nouvelle Belgique, même dès l'année 1623. Cela n'est pas dénué de fondement, parceque dans ce temps « les émigrants anglais allaient en Virginie et dans la Nouvelle Angleterre. Les Hollandais, « par le moyen des vaisseaux qu'ils envoyaient au Brésil et qui touchaient à cette côte, « en passant, comme on en était convenu, pouvaient, fort aisément, s'y établir; et Jacques I[er] « n'était pas disposé à faire l'essai de ses forces hors de son pays. La vanité, la prérogative « royale et la théologie l'occupaient entièrement. » Mazzei, *Recherches historiques.*

(2) *Histoire des États-Unis.*

qui a servi de base pour mettre un peu de bon sens, si j'osais dire, dans ce chaos.

En 1609, le 20 mars, Henri Hudson, anglais de naissance, mais alors au service de la compagnie hollandaise des Indes, avait fait voile de Texel, dans le but de trouver un passage aux Indes par le N.-O.

Il faut remarquer, en passant, que toutes les découvertes importantes qui ont été faites en Amérique sont dues au hasard et ont été provoquées par la recherche d'un passage aux Indes. C'était là la préoccupation dominante chez les navigateurs du XIV[e] au XVI[e] siècle.

Hudson, parvenu sur les côtes de Terre-Neuve, les longea, puis courut au sud vers la baie de la Chesapeake et le golfe de Delaware. Il remonta ensuite vers le nord et découvrit le grand fleuve auquel il donna son nom et que l'on appelle indistinctement, aujourd'hui, l'Hudson et la rivière du Nord.

Les Hollandais crurent devoir prendre possession du pays, en s'appuyant sur la découverte qu'avait faite Henri Hudson, et en 1613 une compagnie de marchands hollandais y expédia une colonie qui s'établit sur l'île Manhattan, aujourd'hui l'île de New-York, formée par les deux rivières de l'est et du nord. Un des capitaines de l'expédition, Adrien Blok, entreprit, peu de temps après, un voyage sur la rivière de l'Est, et releva la position de Long-Island (l'île longue). C'est à lui qu'on doit la découverte de la rivière Connecticut, à supposer qu'il n'en faille pas laisser l'honneur aux Anglais, qui l'ont réclamé comme on se le rappelle (1).

L'année suivante, les aventuriers hollandais remontèrent l'Hudson et construisirent sur une petite île au dessous d'Albany, un fort qu'ils appelèrent fort Orange. Ils l'aban-

(1) Voir plus haut.

donnèrent bientôt pour s'établir au lieu même où est aujourd'hui Albany.

Le gouvernement anglais informé de ces faits, nia les titres des Hollandais à l'occupation des territoires sur lesquels ceux-ci s'étaient établis. Il se pouvait que le fleuve eût été découvert par Hudson; mais s'il était au service de la Hollande, à ce moment, ce navigateur était sujet anglais, et sa découverte appartenait à l'Angleterre par cette raison : raison bien spécieuse, on en conviendra, et dont les Hollandais ne tinrent aucun compte, non plus que de la sommation qui leur fut faite, la même année de leur installation sur les rives de l'Hudson, par les colons de la Virginie, d'avoir à reconnaître la souveraineté de l'Angleterre. Les habitants de la Virginie avaient assez à faire chez eux pour s'inquiéter de l'exécution ou de la non-exécution des promesses que leur firent les Hollandais.

La Hollande étant à cette époque en proie à des troubles intérieurs, un grand nombre de familles émigrèrent en Amérique. Des habitations s'élevèrent bientôt autour du fort Manhattan, qui fut appelé Nouvelle Amsterdam (1), et le pays Nouvelle Belgique (2). Pierre Minuets en fut le premier gouverneur.

En 1627, des relations amicales s'étaient établies entre les habitants de la Nouvelle Belgique et les colons de New-Plymouth.

En 1629, une nouvelle compagnie se forma en Hollande, sous le nom de « *Collége des Dix-Neuf.* » Cette compagnie décréta que tout individu qui conduirait dans la Nouvelle Belgique cinquante familles deviendrait le seigneur du pays où il s'établirait, avec droit absolu de propriété sur les terres

(1) Aujourd'hui la ville de New-York.

(2) La Nouvelle Belgique comprenait tout le territoire situé entre le cap Cod et le cap May.

qu'il coloniserait, jusqu'à une distance de huit milles de chaque côté de celle des rivières sur laquelle il s'établirait.

De Vries amena de Hollande une colonie qui s'établit à Levistown, près de la Delaware, et y construisit le fort Nassau. Des dissentiments ayant éclaté dans le sein de la compagnie en Hollande, Pierre Minuets abandonna le gouvernement de la colonie à Walter Van Twiller, et devint le chef d'une colonie de Suédois.

Le gouverneur Keift, qui avait succédé à Van Twiller, ayant, sans motif, fait massacrer cruellement une tribu d'Indiens Mohawks, ceux-ci firent une levée de boucliers, mirent le feu aux établissements hollandais qui chassèrent leur gouverneur et appelèrent à leur tête un capitaine anglais nommé Underhill, qui avait été, comme tant d'autres, banni du Massachusetts. Keift, exécré des colons, repartit pour la Hollande et périt dans un naufrage. Stuyvesant, qui lui avait succédé, fit la paix avec les Indiens, mais eut quelques démêlés avec la colonie anglaise d'Hartford, au sujet des prétentions des Hollandais sur le territoire du Connecticut. Nous avons raconté ces faits précédemment.

Les établissements hollandais dans le Nouveau Monde paraissaient devoir être contestés par tous leurs voisins, jusqu'à ce que la Hollande dût être définitivement effacée comme nation de la carte de l'Amérique du Nord.

En 1655, les Hollandais avaient bâti le fort Casimir sur l'emplacement de New-Castle, dans le territoire de Delaware. Les Suédois, considérant cet établissement comme une usurpation sur leur territoire, en chassèrent les Hollandais. Stuyvesant partit de New-Amsterdam, à la tête de six cents hommes, remonta la Delaware, « attaqua et battit les Suédois (1). » La Nouvelle Suède disparut pour ne plus repa-

(1) Smith, *Histoire de New-York*. — D'autres historiens donnent une version diffé-

raître ; mais le gouverneur hollandais eut l'habileté de reconnaître et de proclamer les droits et les propriétés des Suédois, qui se fondirent volontiers dans la colonie hollandaise.

Le développement et l'essor des établissements hollandais furent leur ruine. Ces établissements s'étaient, en effet, accrus par l'émigration directe d'Europe et par l'émigration des opprimés et des mécontents des colonies de la Nouvelle Angleterre. Le peuple de la Nouvelle Belgique, se sentant fort en nombre, demanda une constitution et un gouvernement populaire, à l'exemple des colonies anglaises. Stuyvesant, qui avait ses raisons pour préférer les pouvoirs absolus dont il était investi, accueillit fort mal ces prétentions et dispersa l'assemblée qui avait été élue dans le but de les formuler.

Le refus et les procédés despotiques de Stuyvesant furent le commencement de la décadence des colonies hollandaises dans l'Amérique du Nord.

Tel fut le sort, d'ailleurs, de tous les établissements qui se fondèrent sans un but marqué à l'avance ; tous avortèrent successivement. Si les colonies de la Nouvelle Angleterre réussirent dès leur début et sans tâtonnements, c'est que leurs fondateurs n'avaient pas perdu de vue les deux éléments essentiels pour le développement des sociétés, c'est à dire : la liberté et un gouvernement, l'un solidaire de l'autre. Toute société livrée à l'anarchie, au bon plaisir, à l'ambition individuelle, porte avec elle des germes de dissolution. Aucun despote ne peut s'imposer sans une forme de gouvernement où la liberté soit au moins apparente ou rudimentaire ;

rente. Selon eux, les Suédois de la Delaware, simples cultivateurs, et inaptes à se défendre, recherchèrent la protection des Hollandais qui étaient plus riches et plus nombreux ; et, au dire de ces historiens, Jean Kizeing, gouverneur des Suédois, fit, en 1655, une cession formelle du pays à Pierre Stuyvesant.

aucune forme de gouvernement n'est durable si la liberté n'en fait la base. « Le plus fort, a dit J. J. Rousseau, n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. »

Quoi qu'il en soit, pour revenir à notre sujet, si la liberté éprouva un rude échec dans les colonies hollandaises, elle faisait de si grands progrès dans les colonies anglaises qu'à la fin elle devait déborder sur les premières. A ces éléments intérieurs de discorde vinrent se joindre les attaques de la part des Indiens. La Nouvelle Belgique, hors d'état de se défendre, demanda des secours à la mère-patrie qui se déclara incompétente, tout abandon de droits et de pouvoirs ayant été fait entre les mains « *des Dix-Neuf* (1). »

C'était l'arrêt de mort de ces colonies. Ceci se passait en 1664.

Le moment était opportun pour l'Angleterre d'achever leur ruine, en tant que nationalité. Charles II ayant concédé à son frère Jacques, alors duc d'York et d'Albany, tout le territoire situé des rives de la Connecticut à celles de la Delaware, le duc envoya une flotte sous les ordres de sir Robert Nichols pour prendre possession du pays.

Sir Robert Nichols arriva devant New-Amsterdam et ordonna à Stuyvesant de quitter la place. Celui-ci voulut défendre son poste; mais il fut puni par où les despotes doivent toujours périr. Le peuple à qui Nichols avait fait savoir qu'il serait gouverné par les lois anglaises, préféra la liberté au despotisme et refusa obéissance à Stuyvesant obligé de capituler et de se rendre. Nichols entra dans New-Amsterdam, en prit possession au nom de son maître et donna à la ville le nom de Nouvelle-York, en même temps

(1) Ne serait-ce pas là l'explication de la réponse attribuée par certaines chroniques, dont nous avons rapporté plus haut le texte, au gouvernement des Pays-Bas à propos des remontrances de l'Angleterre ?

que sir George Carteret qui s'emparait du fort Orange sur l'Hudson le débaptisait pour l'appeler Albany (1664).

Par suite d'occupations antérieures, tout le littoral sur l'océan Atlantique, depuis l'Acadie jusqu'à la Floride, appartenait, désormais, aux Anglais.

Nichols, gouverna la colonie avec une habileté prudente, sans qu'aucuns priviléges n'aient été accordés au peuple.

En 1673 la guerre ayant éclaté entre l'Angleterre et la Hollande, celle-ci tenta immédiatement de reconquérir ses possessions en Amérique. Une flotte se présenta devant New-York qui se rendit sans résistance. Le pays ne resta pas longtemps aux mains de ses anciens possesseurs; en 1674, à la conclusion de la paix, New-York fut rendue aux Anglais. Jacques, s'empressa de faire renouveller sa concession et envoya pour gouverner New-York ce triste sir Edmond Andros qui ne recueillit que déboires et honte de ses déplorables campagnes contre les libertés et les chartes des provinces de la Nouvelle Angleterre (1).

Le gouvernement de sir Edmond Andros qui dura huit ans fut fatal à la colonie de New-York; dès qu'il fut parti (1682), la colonie prit un essor extraordinaire sous l'administration paternelle et intelligente du colonel Dongan.

Une fois de plus, la preuve fut acquise que la liberté était l'élément le plus fécondant d'un monde qui semblait ne pouvoir vivre et grandir que sous l'action de la liberté. Ce fut sous l'administration de Dongan que la colonie de New-York reçut enfin, une constitution démocratique. La première assemblée populaire eut lieu à New-York en 1683. Après soixante et dix ans d'attente.

Mais cette charte après laquelle les citoyens de la province de New-York avaient si longtemps aspiré leur fut retirée par

(1) Voir plus haut.

le bon plaisir de Jacques II au moment de son accession au trône. Non seulement il refusa de confirmer les priviléges qu'il avait promis au peuple étant duc d'York, mais il fit dissoudre les assemblées, supprima les presses, et destitua les fonctionnaires provinciaux élus par le peuple pour donner leurs emplois à ses favoris.

Nous avons raconté dans d'autres pages de cet ouvrage les luttes qui s'établirent dans la Nouvelle-Angleterre entre la mère-patrie et les colonies à propos du retrait par la couronne des chartes et priviléges.

Le même détachement se manifesta à New-York ainsi que dans les autres colonies pour l'Angleterre, et un violent parti d'opposition s'y était formé.

Aux premières nouvelles de la révolution qui se préparait en Angleterre en faveur de Guillaume et de Marie, ce parti « des désaffectionnés, » comme on l'appelait, se montra très ardent à prononcer la déchéance de Jacques II, au risque de devancer le dénouement que préparait le parlement à Londres.

Un capitaine de la milice coloniale, nommé Jacob Leisler, homme de peu de capacité, mais très estimé du peuple se mit à la tête du mouvement. Leisler, s'il manquait des qualités nécessaires à un chef de parti, trouva dans son gendre Jacob Milborne, esprit tout à fait supérieur, un appui et un conseil. Leisler fut le bras et Milborne l'intelligence de cette révolution d'outre-mer. Pendant que l'un s'emparait du fort de New-York et proclamait Guillaume et Marie, l'autre se rendait maître d'Albany; le gouverneur royal de la colonie fut obligé de s'embarquer et Leisler prit les rênes de l'administration (1688).

Un fait à peu près identique s'était passé, dans la Virginie, à l'avénement de Cromwell au protectorat, et on se souvient également que Charles II avait été proclamé roi en Virginie

avant sa restauration en Angleterre. De pareils faits prouvent clairement l'esprit d'indépendance qui travaillait les colonies et le sentiment de confiance, exagérée à cette époque, qu'elles avaient dans leurs forces. Si plus tard, au moment de la séparation définitive des provinces de la mère-patrie, le gouvernement anglais s'était souvenu opportunément de ces incidents de l'histoire des colonies, il se fût peut-être montré plus prudent dans sa conduite.

Les colonies avaient, en effet, prouvé de quoi elles étaient capables en matière d'insoumission et d'indépendance. Cromwell avait été obligé de conquérir la Virginie par le déploiement d'une flotte, et il avait traité avec la colonie sur le pied de puissance à puissance. De tels événements ne s'accomplissent pas impunément et laissent toujours des traces profondes dans un peuple. La liberté s'ajourne, mais on ne la détruit pas.

Néanmoins les rois d'Angleterre, même ceux qui avaient à se féliciter des ovations dont ils étaient l'objet en Amérique, ne pouvaient voir d'un œil entièrement tranquille, les colonies s'essayer dans ce jeu de l'indépendance et de la force. Guillaume lui-même ne fut que médiocrement satisfait des procédés révolutionnaires de Leisler et de Milborne; c'était implicitement engager l'avenir.

Guillaume, d'ailleurs, tout en restituant aux colonies leurs chartes usurpées avait fait des réserves en faveur de la couronne. Il s'empressa d'envoyer un nouveau gouverneur à New-York. Ce gouverneur, Henry Sloughter, refusa de transiger avec Leisler qu'il fit arrêter et emprisonner ainsi que Milborne et les principaux chefs du mouvement.

Leisler et Milborne payèrent de la potence leur trop prompt dévouement au nouveau roi d'Angleterre.

Sloughter hésitait, cependant, à faire exécuter Leisler et Milborne, tant il craignait de mécontenter le peuple. Mais

les ennemis de ces deux infortunés, offrirent au gouverneur un somptueux festin, et profitant d'un moment où il était ivre, ils lui présentèrent à signer l'ordre d'exécution de Leisler et Milborne; avant que Sloughter eut recouvré sa raison, Leisler et Milborne avaient été pendus.

Un tel gouverneur qui non content d'être chargé d'une mission de répression, était, en outre, capable de laisser accomplir de si odieuses trahisons, ne pouvait ni assurer le bonheur du peuple, ni aider au développement de la colonie. Il fut heureusement remplacé par le colonel Fletcher, bon soldat et habile administrateur. L'ère de prospérité qui devait plus tard porter si haut l'État de New-York, commença, de ce moment, de poindre à l'horizon.

L'État de New-York, tel qu'il nous est parvenu dans sa prospérité prodigieuse qui l'a placé à la tête de l'Union, comprend une superficie de 47,000 milles carrés et une population de quatre millions d'âmes. Il est borné au nord et au nord-ouest par le Canada, à l'ouest par les deux grands lacs Ontario et Erie, au sud par la Pennsylvanie, au sud-est il confine le New-Jersey et ouvre sur l'océan Atlantique; le Vermont et le Connecticut le limitent à l'est.

L'État de New-York se résume, au point de vue de son immense développement matériel et moral, dans la ville de New-York. Cette opinion généralement répandue, n'est pas tout à fait exacte. Si la ville de New-York représente, en effet, le germe de toutes les grandeurs matérielles, dont le dernier mot n'est pas encore dit, et auxquelles peut prétendre une cité, il faut reconnaître que l'État tout entier a participé à cet essor extraordinaire. D'un bout à l'autre de ce puissant État, l'activité est la même, règne le même esprit et les huit ou dix villes importantes, dont trois ou quatre de premier ordre, qui couvrent son sol ont participé

à la fortune prodigieuse de New-York devenu le centre de ce rayonnement superlatif.

Il y a à cela des raisons qu'il suffit de signaler pour qu'on les comprenne aisément.

J'ai dit que l'État de New-York était le premier des États de l'Union, et qu'il tenait la tête du grand mouvement qui a assuré la fortune des États-Unis. Ce rôle a appartenu quelque temps à la Pennsylvanie que l'on avait surnommée *Key-Stone-State*, la clef de voûte de l'édifice fédéral. Cette suprématie que le New-York a enlevée à la Pennsylvanie et que le Massachusetts avait longtemps possédée, est le résultat d'une situation géographique et surtout de la situation de la ville capitale de chacun d'eux. Dès que l'esprit de défrichement et d'expansion se fut emparé des Américains, dès qu'ils eurent reconnu la nécessité matérielle de relier les États du Nord-Est et les nouveaux États du Sud, de manière à souder entre eux ces anneaux de la chaîne fédérale, un grand rôle était réservé aux États du centre.

Ces États étaient dans des conditions inégales pour prétendre à ce rôle providentiel. Ils sont, dans la division géographique de l'Union au nombre de quatre: le New-York, le New-Jersey, la Pennsylvanie et le Delaware. Ce dernier est à peine un peu plus étendu en superficie que le Rhode Island, le plus petit de tous les États de l'Union et sa population n'atteint guère au delà de cent dix mille âmes aujourd'hui. Quant au New-Jersey, c'est un État pauvre et sans chance de prospérité bien grande dans l'avenir. La lutte se réduisait donc tout naturellement entre le New-York et la Pennsylvanie, ce dernier avait des titres à cette suprématie par son rapide essor, et par la supériorité de rang que semblait devoir lui assigner l'honneur d'avoir été longtemps l'État où siégea le gouvernement fédéral.

La question fut tranchée, je le répète, par la situation

géographique des trois capitales : Boston, New-York, Philadelphie et de Baltimore, car un moment l'État du Maryland prétendit, lui aussi, à ce rôle de régulateur et de centralisateur.

« Il y a, dit M. Michel Chevalier (1), sur le littoral de « l'Atlantique quatre métropoles qui se sont longtemps dis- « puté la suprématie : ce sont Boston, New-York, Philadel- « phie et Baltimore. Toutes les quatre ambitionnaient le « privilége du commerce avec les jeunes États qui s'élèvent « sur les fertiles domaines de l'Ouest. Elles ont lutté « avec des succès divers, et toujours avec une rare intelli- « gence. Mais elles n'étaient pas également partagées en « avantages naturels. Boston est trop au nord ; il n'a pas de « fleuve qui lui permette d'étendre les bras au loin vers « l'Ouest ; il est cerné de tous côtés par un sol montagneux, « à travers lequel toute communication rapide est difficile, « tout travail dispendieux. Philadelphie et Baltimore sont « bloqués par la glace à peu près tous les hivers ; et cet « inconvénient suffit pour compenser, au détriment de Bal- « timore, sa plus grande proximité de l'Ohio, sa latitude « plus centrale, la beauté de sa baie (2) longue de cent lieues « et bordée d'affluents innombrables : la Susquéhannah, le « Potomac, le Paterxent, le Rappahanock, etc. Philadelphie « est une ville mal posée ; Penn fut séduit par la beauté du « Shuylkill et de la Delaware. »

Penn s'était mépris sur l'importance de cette dernière, trompé par l'aspect de son embouchure qui lui donna les apparences d'un grand fleuve, et il s'en faut qu'il en soit ainsi. La place véritable de Philadelphie, pour lui assurer les avantages d'une ville maritime eût été sur les bords de la Susquéhannah à quelques milles au dessus de l'embouchure,

(1) Michel Chevalier : *Lettres sur l'Amérique du Nord*
(2) La baie de la Chesapeake.

avant son arrivée à la Chesapeake, et sur le territoire du Maryland.

Dans ces conditions, ajoute M. Michel Chevalier, Philadelphie « eut pu longtemps soutenir la lutte contre New-York. »

« New-York, dit le même écrivain, voilà la reine du litto-« ral! Cette ville occupe une île allongée entourée par deux « fleuves (la rivière du Nord et la rivière de l'Est) (1), où des « navires de tout tonnage et en nombre infini peuvent venir « à quai. Son port est à l'abri des gelées, excepté dans les « hivers exceptionnels. Il est accessible par tous les vents « aux petits navires; sauf par les vents de nord-ouest, il est « toujours ouvert aux bâtiments les plus forts (2). New-York « a surtout l'inappréciable bonheur d'être assise sur un « fleuve pour qui un cataclysme merveilleux et unique a « creusé, au travers des montagnes primitives, un lit unifor-« mément profond, sans écueils, sans rapides, à peu près « sans pente, qui coupe en ligne droite la masse la plus « solide des Alleghanies. La marée faible comme elle l'est « sur ces côtes (3) remonte sur l'Hudson jusqu'à Troy, à « soixante-trois lieues de l'embouchure. Telle est la beauté « du lit de ce fleuve, que l'on arme ses baleiniers à Poug-« keepsie et à Hudson qui sont, l'un à trente, l'autre à qua-« rante-cinq lieues au dessus de New-York, et que, sauf « quelques courtes époques d'étiage, des goëlettes tirant « trois mètres d'eau, peuvent, par toute heure de la marée, « remonter à Albany et à Troy. »

Voilà certes des avantages physiques qui étaient bien faits pour assurer à la ville de New-York une supériorité contre laquelle n'ont pu lutter ses rivales.

(1) La rivière de l'Est est plutôt un bras de mer entre la terre ferme et la Longue-Ile.
(2) On y supplée en ce cas par les remorqueurs.
(3) Sur toute la côte de l'Atlantique, depuis New-York jusqu'à la Floride, la marée n'est que de 1 mètre 50 c. à 2 mètres.

D'autres avantages d'un ordre important, généralisèrent cet esprit d'accroissement et de domination morale qui fut le lot de l'État de New-York. Ces avantages ont résidé dans l'origine des populations qui l'ont défriché et habité. Les populations, jusqu'au moment du grand mélange produit par l'émigration moderne, avaient conservé le calme calculateur des Hollandais, la solidité pratique de la race saxonne, la sagacité et la fièvre d'entreprise qui caractérisèrent si bien les puritains de la Nouvelle Angleterre, dès leur arrivée dans le Nouveau Monde. « Cette race croisée s'entend admirablement selon la remarque de M. Michel Chevalier, à utiliser tout ce que la nature a fait pour sa ville. »

Il en a été ainsi du moins, avant que les éléments divers qu'apporta l'émigration pussent influer sur cet esprit originel de l'État de New-York; mais ce caractère primitif avait eu le temps de s'imposer et de laisser des empreintes profondes et inaltérables dans le pays. Le courant formidable de l'émigration le traversa sans pouvoir le renverser, et obéit à la pente qui lui était comme imposée.

Le trait principal du caractère de l'État de New-York et grâce auquel il a réalisé ce progrès général qui a atteint les moindres communes, a été une tendance irrésistible à la centralisation administrative ou plutôt à l'uniformité administrative sur tout le territoire. Cette tendance a valu au New-York la qualification d'État-Empire (*Empire-State*) et à la ville de New-York, celle de *ville impériale* qu'on leur donna, d'abord, en manière de blâme et qui leur est restée presque comme un titre de grandeur. « Quoiqu'il (l'État de « New-York) soit le plus proche voisin des six États de « la Nouvelle Angleterre, quoiqu'il touche à trois d'entre « eux (1) et qu'il soit devenu la résidence de beaucoup de

(1) Le Vermont, le Massachusetts et le Connecticut qui le confinent au nord-est.

« leurs enfants, a su s'affranchir de l'esprit de morcellement « extrême (1) qui distingue les Yankees, ou, pour mieux « dire, il a su le contrebalancer par un développement pro- « portionnel de l'esprit d'unité. »

L'État de New-York a centralisé les écoles publiques, obligeant chaque commune à voter un budget d'enseignement pour avoir le droit de participer aux subventions de l'État et aux subventions des particuliers; il a centralisé les grands travaux d'utilité publique, les voies de circulation, les canaux, etc., et maintenant encore, il existe des hommes et des organes influents qui prêchent, chaque jour, la concentration des banques sous forme d'une fusion ou d'une garantie de solidarité.

Malgré l'opposition, peut-être salutaire pour en arrêter l'excès, l'esprit de centralisation a assuré à l'État de New-York cet immense développement, cette immense fortune qui l'ont placé à la tête de l'Union. « Rien n'a autant con- « tribué, fait remarquer M. Michel Chevalier, a attirer à « l'État de New-York sa réputation impériale, que l'énergie « qu'il déploie (2) pour canaliser son territoire. Toutes les « ressources de l'État y furent consacrées; toutes les volon- « tés de ses citoyens, réunies en faisceau, convergèrent « pendant huit ans vers l'accomplissement de cette grande « œuvre. » Ce système de canaux qui n'a pas arrêté l'essor des chemins de fer a induit l'État en des dépenses considérables dont il tire aujourd'hui un profit incalculable. Le plus important de ces canaux, le canal Erie qui traverse l'État dans toute sa largeur de l'E. à l'O., sur une étendue de cent cinquante lieues, partant d'Albany et de Troy à la tête de la navigation de l'Hudson et allant se jeter dans le lac Erie.

(1) Il s'agit du morcellement administratif.
(2) M. Michel Chevalier écrivait ces lignes en 1835.

C'est le grand tronc du système des canaux qui tous sont des rameaux du canal Erie.

L'esprit centralisateur dont New-York a donné l'exemple, blessait les principes politiques du parti démocrate américain qui l'a combattu vivement sur le sol New-Yorkais lui-même, malgré l'éloquence des résultats acquis. Ce parti essentiellement jaloux des prérogatives et des droits isolés des États, redoutait que de New-York, l'esprit centralisateur ne passât au gouvernement fédéral, et ne faussât peu à peu la Constitution. La concentration des travaux publics entre les mains du pouvoir fédéral, devait provoquer, dans la pensée des démocrates, la tentation de centraliser les libertés et de mettre tous les États sous ce niveau vers lequel penchait Washington et que Jefferson a si glorieusement combattu (1).

L'opposition que les grandes mesures d'uniformité administrative soulevèrent à New-York n'était donc pas irréfléchie et n'impliquait pas l'absence de patriotisme; elle reposait sur un principe légitime, et c'est pour cela que j'ai dit, plus haut, qu'elle avait été salutaire.

Je ne puis me défendre de citer ici un passage du livre de M. Michel Chevalier qui résume une grande question de morale politique en même temps qu'une grande question économique :

« L'État de New-York, dit-il, comptait en 1817, lorsqu'il
« commença son grand canal, 1,250,000 habitants, disséminés sur une surface qui est à peu près le quart de celle
« de la France. Pendant que de graves publicistes discu-
« taient en Europe s'il était convenable qu'un gouvernement
« se fît entrepreneur de travaux publics, et que les gouver-
« nements les plus puissants prêtaient scrupuleusement

(1) Voir *la République Américaine*, t. I.

« l'oreille au débat, afin de savoir s'ils avaient le droit « d'enrichir les peuples par des travaux créateurs, eux qui « n'avaient jamais douté qu'ils n'eussent celui de dépenser « des milliards d'argent et des millions d'hommes à dévaster « l'Europe, les modestes autorités de cet empire en minia- « ture résolvaient la question sans se douter qu'elle pût « embarrasser ailleurs d'aussi grands potentats. L'État de « New-York s'est fait entrepreneur de travaux publics et s'en « est bien trouvé. Après les avoir exécutés, il les a exploités « pour son compte, et s'en est trouvé mieux encore. »

Si la ville de New-York n'absorbe pas absolument, comme je l'ai dit, tout le mouvement moral et matériel de l'État, elle le résume, du moins, d'une façon brillante. New-York est devenue comme le régulateur commercial et financier des États-Unis; elle est le type du progrès réalisé. En même temps que l'admiration et l'étonnement, New-York n'a pas manqué de soulever des jalousies. Les prétentions auxquelles nous avons dit, qu'avaient aspirées trois autres des grands États de l'Union d'imposer le mouvement général aux États-Unis, se sont renouvelées maintes fois, New-York a été le but de rivalités commerciales activement déployées. On a tenté, en plusieurs occasions que l'on espérait favorables, de déplacer le mouvement commercial de certains centres, sous prétexte qu'ils absorbaient toutes les forces vives d'un pays, et avec cette pensée généreuse, mais fausse en économie politique, que la répartition égale de la richesse publique est le criterium de la prospérité.

Tous les grands ports de l'Union ont essayé de tenir tête à New-York, et y ont succombé. Nous en avons trouvé de récentes preuves dans l'antagonisme que ne cesse de montrer contre New-York les organes des villes qui prétendent, sans y pouvoir atteindre, à cette suprématie commerciale dont elle a le monopole.

La salutaire rivalité qui règne entre les principales villes commerciales de l'Union et du Canada a couvert le territoire américain de canaux et de chemins de fer et a imprimé aux échanges une impulsion extraordinaire. La ville de New-York maintient sa supériorité, mais les grandes cités qui l'entourent continuent à faire de prodigieux efforts pour la suivre sinon pour la dépasser dans la voie où elle s'est jetée avec tant d'ardeur. New-York possède un admirable réseau de voies de communication, et c'est là ce qui lui assure la suprématie commerciale. Les produits de l'étranger y sont apportés pour être répartis ensuite sur les différents points du territoire. « Qu'on ne croie pas cependant, disait récemment à ce propos un journal de la Nouvelle Orléans, que la métropole de l'Union n'ait pas à déployer d'énergiques efforts pour conserver la haute position qu'elle a conquise. »

A peine le canal de l'Erie était-il terminé que les États voisins décrétèrent l'exécution de travaux analogues. Mais ils n'avaient pas, comme New-York, l'avantage du terrain, et leurs canaux, insuffisants et incomplets, n'auront jamais l'importance de celui de l'Erie. Le Canada seul a réussi à créer une voie artificielle qui lui donne accès jusqu'au centre du continent.

Les rivaux de New-York, éclairés par une coûteuse expérience, n'ont pas tardé à renoncer aux canaux pour construire des chemins de fer, et la lutte a recommencé plus vive et plus ardente que jamais. New-York, plus riche que ses voisins, les a de nouveau vaincus : son système de railways a été combiné de manière à la mettre en rapport avec tous les grands marchés de l'Ouest et du Sud-Est.

Inutile de dire que dans cette course au clocher entre les grandes villes de commerce de l'Amérique, des millions ont été engloutis. Le Canada seul a dépensé quatre-vingt-seize

millions de piastres pour attirer sur le Saint-Laurent ceux des produits du Sud qui sont destinés au marché de la Grande-Bretagne. C'est à peu près ce qu'ont coûté à New-York le canal de l'Érie, le central railway et le chemin de fer de l'Érie. Boston, entreprenant de son côté de vastes travaux pour neutraliser en partie les effets de la formidable concurrence du Canada et de New-York, n'en a pas été quitte pour moins de quarante millions de piastres. La Pennsylvanie est parvenue à grands frais à ouvrir, par le trajet le plus court, une communication entre l'océan et les eaux navigables de l'ouest. Elle a décrété aussi l'établissement d'un railway entre Philadelphie et le meilleur port du lac Érie. Lorsque ce chemin sera terminé, elle aura dépensé, pour suivre New-York à une petite distance, environ cent vingt millions de piastres.

« Cette dernière ville est obligée maintenant, reprend le journal en question, de compter avec Philadelphie qui lui a déjà enlevé une partie du commerce de l'intérieur. Les Pennsylvaniens, fiers de leurs succès, multiplient leurs railways et ont l'espérance de faire un jour de Philadelphie l'égale de New-York. Ils se font sans doute illusion, mais leurs louables efforts tendront au moins à conserver à Philadelphie le second rang. »

Baltimore relié à l'ouest et au sud fait cause commune avec Philadelphie. Ces deux villes reçoivent de l'ouest une énorme quantité de denrées. Richmond, d'une autre part, possède des chemins de fer qui le mettent en communication avec tout le réseau du sud dont les mailles se resserrent tous les jours. Il aura bientôt une voie ferrée qui le reliera directement à l'Ohio. Charleston et Savannah touchent pour ainsi dire à la vallée du Mississipi, grâce aux railways qui de l'océan rayonnent vers le grand fleuve. De la Nouvelle-Orléans et de Mobile partent deux grandes voies qui vont aboutir à l'Ohio.

Il n'est pas un seul de ces chemins qui n'ait été construit pour soustraire en partie le Sud à la suprématie absolue de New-York. Ils ont dans leur ensemble coûté environ quatre cent millions de piastres. « Il est incontestable, dit avec une certaine amertume le journal de la Nouvelle Orléans, que sans les énergiques efforts des grandes villes commerciales de l'Union, elles ne seraient encore que les humbles vassales de New-York. Néanmoins leur affranchissement est loin d'être complet. »

La concurrence du Canada est la plus menaçante pour New-York. Son réseau de chemins de fer a été combiné avec une admirable habileté. Aujourd'hui, en partant d'un point quelconque de l'Europe et en s'embarquant sur les steamers anglo-canadiens, on peut se rendre directement, par de vastes lignes de chemins de fer, dans les villes du nord et de l'ouest des États-Unis. Pendant l'été les steamers de la ligne font des traversées régulières entre Liverpool et Québec, et pendant l'hiver, entre Liverpool et Portland. Le tarif du fret a été combiné de manière que les négociants de Liverpool peuvent, dans beaucoup de cas, envoyer des marchandises à Cincinnati à un taux inférieur à celui payé pour le transport de ces mêmes marchandises de New-York à Cincinnati. Cette modicité extraordinaire du fret assure au Canada un commerce considérable. Il est vrai que les profits des canaux et des chemins de fer canadiens sont nuls, mais qu'importe, du moment qu'ils enlèvent ou croient enlever à New-York une partie de son commerce!

« Nous nous félicitons, s'écrie avec joie le journal dont il s'agit, des rudes atteintes portées à la suzeraineté commerciale de New-York. Dans ce pays de liberté presque illimitée, la centralisation des affaires aurait ses dangers, comme la centralisation de la puissance politique. New-York restera toujours, selon toute probabilité, la

première ville de l'Union; mais la Nouvelle Angleterre, l'Ouest et le Sud doivent s'appliquer incessamment à s'affranchir de sa domination. »

A côté de ces tentatives de rivalité et de ces joies mal dissimulées des ambitieux organes du Sud, il suffit d'opposer des chiffres, et les regrets que laissent percer ces mêmes journaux en constatant des vérités que leur arrache l'appel à l'histoire. L'un d'eux s'exprime ainsi dans un article qui, aux renseignements que nous avons déjà donnés, en ajoute de nouveaux :

« Il y a longtemps que l'on a prévu que New-York aurait le monopole du commerce étranger de l'Union. Cette tendance, manifeste tout d'abord, n'a fait que s'accroître, et aujourd'hui les chiffres accusés par la douane ne sauraient laisser de doute sur un fait dont s'alarment à bon droit Baltimore, Philadelphie et Boston. Il suffit de jeter les yeux sur les journaux de New-York, pour comprendre combien cette ville l'emporte sur les autres en puissance commerciale. On y trouve des dépêches indiquant le mouvement des importations et des exportations, par semaine, dans tous les ports des États-Unis. Mis en regard de celui de la cité impériale, les chiffres transmis par le télégraphe sont d'une extrême insignifiance.

« Il y a vingt ans, Philadelphie et Baltimore essayaient encore de rivaliser avec New-York, et pensaient, en déployant beaucoup d'énergie, pouvoir marcher sur les traces du colosse. Cette espérance n'a pas tardé à s'évanouir, et les villes que nous venons de nommer se résignent maintenant à leur infériorité. Par exemple, du 16 au 22 octobre dernier (1859), les importations de New-York se sont élevées à 1,076,747 doll. et ses exportations à 2,580,092 doll. Pendant la même semaine, Philadelphie n'a reçu que 138,340 dollars de marchandises et n'en a expédié que pour

une valeur de 82,800, tandis que les importations de Baltimore se sont bornées à 49,783 dollars et ses exportations à 324,080 dollars.

« Le *Herald* dit avec raison qu'un seul steamer, tel que le *Vanderbilt* ou le *Kanguroo* suffirait au commerce étranger de Baltimore et de Philadelphie, en faisant un voyage par mois, et il ajoute que plusieurs fois, dans le courant de l'été dernier, il est arrivé à New-York des steamers ayant chacun un chargement dont la valeur égalait celle des importations de Philadelphie et de Baltimore, pendant trois mois, en prenant pour base les chiffres rapportés plus haut. Quant aux exportations, deux ou trois steamers, indépendamment des navires à voiles, emportent chacun de New-York, toutes les semaines, autant de marchandises qu'en exportent ensemble, pendant tout un mois, les métropoles du Maryland et de la Pennsylvanie.

« L'ancienne importance commerciale de celles-ci décroît tous les jours, non pas absolument, mais au point de vue de la concurrence qu'elles faisaient autrefois à New-York. Le jour viendra où Boston et Baltimore n'auront plus de commerce étranger. C'est en vain que ces villes essaient de lutter contre un état de choses qui s'explique fort aisément et qui résulte d'une loi naturelle. Tous les canaux que l'on creuse et tous les chemins de fer que l'on construit dans la Pennsylvanie et le Maryland n'y rappelleront pas le commerce qui les déserte pour New-York.

« Les Pennsylvaniens, après avoir creusé un immense canal, ont pensé qu'ils auraient le monopole du commerce de l'Ouest en raliant Philadelphie à Chicago par un colossal railway. Eh bien, la voie est construite, les trains circulent, et les denrées de l'Illinois continuent à être expédiées sur le marché de New-York. Baltimore, d'une autre part, s'est mis en rapport, par une ligne ferrée, avec l'Ohio et les États

voisins. Qu'en est-il résulté jusqu'à ce moment? Aucun avantage. Le chemin de fer du Grand Tronc sur lequel les Anglais comptaient pour supplanter New-York et assurer la suprématie commerciale de Montréal et de Portland, n'a pas produit plus d'effet.

« Il faut que les voisins de la cité impériale en prennent leur parti. Quoi qu'ils fassent, ils seront toujours les tributaires et les vassaux de celle-ci. Les trésors qu'ils ont engloutis dans d'immenses travaux resteront en grande partie improductifs. Nous ne voulons pas dire que les railways qu'ils ont construits à grands frais ne leur sont pas utiles, que les canaux qu'ils ont creusés n'ont pas ajouté à la valeur des terrains riverains; mais nous affirmons que, malgré tous leurs efforts, ils sont restés dans le même état d'infériorité vis-à-vis de New-York.

« Pourquoi? Parce que New-York est un marché unique aux États-Unis et qu'il offre des avantages que l'on ne trouve sur aucun autre. Le fermier de l'Ouest y enverra ses grains et l'industriel ses viandes salées, parce qu'ils savent qu'à New-York ils trouveront cent acheteurs contre un à Philadelphie et à Baltimore, et que s'ils trouvent à vendre dans ces deux dernières villes pour la valeur d'une piastre, ils vendront dans la première pour la valeur de cent piastres. C'est là pour tout vendeur, et conséquemment pour le commerce, une considération majeure qui l'emportera sur toute autre.

« D'une autre part, pourquoi ces mêmes fermiers et ces mêmes industriels, après avoir vendu leurs denrées à New-York, iraient-ils acheter leurs marchandises sèches à Philadelphie ou à Baltimore? A New-York, en effet, il arrive, en quinze jours, autant de marchandises étrangères qu'en un an dans l'une ou l'autre de ces dernières villes. Or, on sait que plus un article abonde sur une place, moins il coûte. On

trouvera donc toujours à faire à New-York des marchés plus avantageux que dans les autres ports de l'Union.

« Boston, Baltimore et Philadephie ne recevront bientôt plus qu'un très faible contingent de marchandises étrangères. Mais, en revanche, elles deviendront des villes manufacturières, car, comme le fait observer avec raison un journal de New-York, les terrains dans cette dernière ville et les campagnes voisines commandent un prix si élevé que les fabricants trouveront plus d'avantages à construire leurs usines dans les États voisins. Philadelphie peut donc encore devenir le Birmingham ou le Manchester des États-Unis, et Baltimore se transformer en un vaste atelier. Ces deux villes, au lieu de déchoir, verront augmenter leur prospérité, seulement elles entreront dans une voie nouvelle et cesseront de disputer à New-York la palme du commerce. »

On ne peut rendre un plus éclatant hommage à New-York. Cette domination de la ville *impériale* que les autres villes subissent en Amérique, lui ont valu d'être accusée de toutes les catastrophes qui ont, périodiquement troublé la sérénité toujours agitée de l'Union. C'est ainsi que l'on a attribué à New-York l'origine des crises commerciales, et notamment celle de 1857, qui ont arrêté, sans le compromettre jamais, le mouvement progressionnel des États-Unis. C'est là une injustice.

Ces crises ont une autre source qu'il n'est pas sans intérêt d'indiquer. Elles ont été expliquées avec beaucoup de talent, d'autorité et de précision par une revue américaine, l'*American Merchant*, et nous croyons devoir puiser à ce remarquable travail quelques utiles indications :

La principale cause de ces crises paraît être dans les spéculations considérables auxquelles donnent lieu les terres aux États-Unis, où, contrairement à ce qui se passe dans les

autres pays, la propriété territoriale est l'objet de continuelles fluctuations.

Dans le vieux monde, en effet, la terre est, de toutes les propriétés, celle qui change de mains le moins souvent; la valeur des terres est sujette, par conséquent, à moins de variations. Il est même extrêmement rare que, dans les contrées où l'agriculture est très développée, la terre devienne une valeur de marché. Les propriétés se transmettent par héritage, et les partages de successions eux-mêmes fournissent, en général, peu d'occasions de vente. En tous cas, le nouveau propriétaire d'une terre la garde longtemps avant que de songer à en tirer un bénéfice. En outre, comme l'achat et la vente des propriétés territoriales sont l'objet d'un contrat direct entre les parties, elles ne peuvent pas, de fait, devenir une valeur de jeu et de spéculation.

En Amérique, au contraire, les terres sont un objet de spéculation établie sur une très vaste échelle. Les terres placées dans les déserts n'ont qu'une valeur tout à fait nominale et pour ainsi dire fictive. Elles sont achetées, de première main, à des prix insignifiants qui, d'un jour à l'autre, peuvent décupler et même centupler. Il suffit qu'un courant d'émigration se porte de ce côté, que l'on y ouvre des chemins, que l'on y élève des fabriques, en un mot, que tout le cortége des progrès qui accompagnent habituellement l'émigration, se montre tout à coup dans ce désert de la veille.

Il est bien entendu, bien constant et de règle générale, que l'acheteur, en Amérique, n'achète point ses terres avec le désir de les garder et de les faire fructifier entre ses propres mains. Il est conduit à cette opération par cette pensée très pratique d'ailleurs que, de jour en jour, d'année en année, ces terres gagnent de la valeur, à mesure que la cognée de l'émigrant fait tomber le rideau d'arbres qui

sépare encore le désert de la civilisation, s'avançant à grands pas. En outre, ce propriétaire qui n'est en réalité qu'un spéculateur, n'estime jamais la valeur de ses terres à un prix moyen; il est entraîné par l'exemple, par des précédents, par des faits quelquefois tout récents, à les évaluer au plus haut prix. Il suppute le chiffre de sa fortune d'après ces probabilités, d'après ces espérances, et il trouve pour l'encourager dans de telles illusions des avances de fonds qui ruinent cent de ces spéculateurs avant d'en enrichir deux.

C'est de cette façon que des sommes considérables sont enfouies stérilement et sans profit pour personne dans des spéculations dont la réalisation n'a pas de termes marqués.

L'exemple du bonheur de quelques-uns a entraîné et continue à entraîner, malgré de cruelles déceptions, une masse énorme de capitaux à se jeter dans ce gouffre.

Dans un pays où l'épargne est inconnue aux classes laborieuses dont l'ambition est d'arriver, sur la foi d'un passé un peu loin déjà, à la fortune, et promptement, les économies des ouvriers sont, généralement, l'aliment qui va entretenir cette fièvre de spéculation. Les titres d'obligations sur le trésor et sur les chemins de fer tentent beaucoup moins les petits capitaux en Amérique, que ces étendues considérables de terres achetées à bon marché, qui demeurent improductives pendant des années, et qui finalement passent en d'autres mains, sans bénéfice, il s'en faut, pour l'acquéreur primitif, au moment même où, peut-être, il allait pouvoir jouir de ses sacrifices.

La seconde cause à laquelle il conviendrait d'attribuer les désastres de 1857, est, selon l'*American Merchant*, le grand développement qu'avait pris en Amérique la spéculation sur les chemins de fer. Une opinion généralement accréditée aujourd'hui au delà de l'Atlantique, est que les chemins de

fer sont destinés, dans un temps très rapproché, à ne laisser que des pertes sèches aux porteurs d'actions. Ce résultat prévu vient de ce que, en Amérique plus que partout ailleurs, les chemins de fer ont été un objet de spéculation avant que d'être un objet d'utilité publique; spéculation qui favorisait celle des terres, en même temps que celle-ci encourageait l'autre. Leur combinaison a donc détourné une grande quantité de capitaux improductifs, capitaux qui se puisaient dans les banques, que l'on enlevait par conséquent à la circulation, et qui ont fait faute au moment où des besoins pressants en exigeaient la présence dans les canaux du crédit public.

A ces deux causes principales qui résument deux vices fondamentaux dans la vie commerciale des Américains du Nord, l'*American Merchant* en ajoute d'autres que nous ne devons pas omettre de signaler : les mines qui ont absorbé, elles aussi, des masses considérables de capitaux, pour ne donner aucun résultat; les compagnies de navigation à vapeur que la vanité nationale a fait établir sur des bases plus larges que profondes, et qui n'ont produit, en fin de compte, que des déceptions. Pour tout cela, autant de capitaux détournés de leur voie productive. Et dès que les embarras financiers sont survenus, la disette d'argent a forcé le crédit à se restreindre; de là à une crise il n'y avait qu'un pas. « Ce qui est arrivé arrivera encore, » ajoute la revue américaine.

Nous partageons sur beaucoup de points l'opinion de l'*American Merchant*: mais sur beaucoup d'autres, économiquement parlant, nous différons avec lui de manière de voir. Certes, nous croyons que c'est un grand mal dont on porte tôt ou tard la peine, que de faire dévier les capitaux d'une voie productive pour les jeter dans des opérations restant sans résultats avantageux pour le crédit public.

Mais il faut prendre garde, en évitant l'extrême, de tomber dans l'exagération. En effet, s'il ne s'était pas trouvé de capitaux aventureux pour spéculer sur les terres, les forêts de l'Amérique du Nord eussent été moins promptement défrichées. S'il ne s'était pas rencontré non plus des capitaux pleins d'illusions pour alimenter la spéculation sur les chemins de fer, les immenses distances qui séparent les points extrêmes de ce vaste pays eussent été longtemps encore fermées aux voyageurs et aux émigrants, et les échanges de produits ne s'opéreraient pas sur une si prodigieuse échelle. Enfin, nous admettons bien que, en plusieurs cas, le crédit public ait été sérieusement affecté aux États-Unis par ces débauches de spéculation, mais on ne saurait contester que de ces dilapidations de capitaux sont sortis les éléments qui ont servi à rétablir plus vite le crédit et à panser plus promptement les blessures du commerce.

En adoptant d'une manière absolue les tendances de l'article de l'*American Merchant*, on arriverait à une conclusion étroite et fatale au développement de tous les éléments sur lesquels s'appuie la prospérité d'un pays.

Il faut, en matière de progrès, aussi bien dans la sphère matérielle que dans la sphère morale, donner une part à l'aventure et compter sur des morts et des blessés, comme on fait à la guerre. On gagne une bataille et on prend une ville en passant sur des cadavres ; on arrive à la prospérité publique en sacrifiant momentanément une part de fortune.

La population de New-York (ville) est aujourd'hui de six cent mille âmes au moins ; mais on peut évaluer à cent mille âmes de plus la population flottante. Depuis le commencement du siècle cette population s'est décuplée et en quelques années la ville s'est développée sur une échelle prodigieuse. Toute l'Amérique et toute l'Europe se résument dans cette riche cité. Les relations commerciales de New-York

s'étendent au monde entier, il ne se passe pas de jour qu'il n'entre dans le port, en outre d'un nombre considérable de navires à voiles, deux ou trois batiments à vapeur. New-York a deux ports, dont le plus vaste a vingt-cinq milles de circonférence et les plus grands bâtiments de guerre y ont un facile accès. Cette ville, la plus agréable à habiter de l'Union pour les étrangers, a toutes les apparences d'une riche cité : de vastes monuments dont le plus remarquable est l'ancien Hôtel de Ville *(City-House)*. Les institutions littéraires et scientifiques s'y développent à l'aise, malgré l'entraînement commercial qui est la fièvre de cette cité. Sous le rapport pittoresque et comme étude de mœurs, New-York offre matière à descriptions et à surprises. C'est la ville des États-Unis où s'accumulent le plus de passions de toutes sortes, le plus de crimes, le plus de vices.

Avec ce parti pris local de faire de New-York la première cité du monde, chacun se sent porté à favoriser tout ce qui doit hâter ce résultat. Sous le rapport commercial, New-York est déjà parvenue à conquérir le second rang; on ne connaît que Liverpool qui lui dispute la suprématie. Pour le reste c'est affaire de temps, et nul doute que New-York ne parvienne à son but, car tous les éléments se combinent pour lui assurer le succès qu'elle ambitionne.

Je ne voudrais pas sortir du sujet principal de cet ouvrage en énumérant ici tous les côtés grandioses de cette ville; je renvoie mes lecteurs aux autres livres que j'ai publiés sur l'Amérique du Nord. Mais je puis par quelques traits rapides donner une idée de la richesse de New-York et du mouvement qui y règne :

Voici, par exemple, quelques chiffres empruntés à son budget local : New-York dépense annuellement pour ses établissements de charité 15 millions de dollars; pour l'éclairage et l'entretien de ses rues 4 millions; pour sa

police 5 millions ; 2 millions 1/2 pour les salaires ; 7 millions pour les écoles publiques. On évalue à près de 16 millions les recettes effectuées annuellement par les théâtres et établissements de plaisir si nombreux dans la ville (1).

Au dernier recensement municipal opéré pour établir les impôts, les propriétés immobilières de New-York ont été évaluées à près de deux milliards de francs, et les propriétés mobilières à 880 millions, faisant un ensemble de près de trois milliards.

New-York correspond avec tous les points de l'Union, soit par la navigation à vapeur, soit par des chemins de fer, soit par les canaux qui, sillonnant l'État dans tous les sens, rayonnent vers les grands cours d'eau de l'ouest, du nord et du sud. On compte à New-York une vingtaine de lignes de steamers réguliers sur Liverpool, Southampton, le Havre, Anvers, Brême, Hambourg, la Californie, la Havane, et tous les ports américains de l'Atlantique. Les voies ferrées directes ou d'embranchement, ouvrent à New-York 52 lignes de circulation dans toutes les directions de l'Union.

Sont-ce là des preuves d'une richesse prodigieuse, en même temps que les éléments d'un avenir encore plus brillant ? Les chiffres répondent du présent et de l'avenir.

L'histoire contemporaine de New-York est dans son accroissement commercial, dans le mouvement progressif de sa population, dans l'agrandissement quotidien de la ville. Pendant la guerre de l'indépendance, New-York a joué un rôle important. Elle a été le point de mire des deux armées, comme point de stratégie, et comme ville dont la possession pouvait décider du sort de la lutte. C'était comme une capitale dont le siége était renouvelé tantôt par les patriotes américains, tantôt par l'armée anglaise. Peu de

(1) Il s'agit de millions de dollars.

cités, par conséquent, ont autant souffert pendant cette guerre.

La ville importante la plus voisine de New-York est Brooklyn, sur le côté opposé de la rivière de l'Est. On peut même considérer Brooklyn comme une annexe de New-York; la fortune de cette ville a marché de pair avec celle de New-York. La rapidité du fleuve à cet endroit, et les besoins d'une navigation incessante ont seuls empêché qu'on ne reliât les deux cités par des ponts; mais on y a suppléé par des *ferry-boats* que l'on peut considérer comme des ponts mouvants. Trois quarts de mille au plus séparent les deux localités. Les développements de Brooklyn ont été aussi rapides et aussi merveilleux que ceux d'aucune ville des États-Unis. En 1810, sa population était de 4,000 âmes; en 1820 elle avait doublé déjà; en 1830 elle était de 15,000 âmes, en 1840 de 36,000; en 1850 de près de 100,000; elle dépasse présentement 250,000 âmes.

Brooklyn s'est développé, sous tous les rapports, dans une proportion égale au chiffre croissant de sa population; cette cité a des chantiers de constructions navales magnifiques sur la baie de Wallabout; le gouvernement fédéral y possède un arsenal maritime remarquablement beau, et une école de marins connue sous le nom de *Naval Lyceum*.

Pendant la guerre de l'indépendance, Brooklyn qui n'était qu'un village a été le théâtre d'événements très intéressants. L'armée américaine y campait avant la bataille de Flatbush, le 27 août 1776, et l'on y voit encore les ruines de leurs fortifications, notamment du fort Greene. Près de l'arsenal actuel, à Wallabout, était le fameux ponton à bord duquel les Anglais avaient entassé les prisonniers américains (1); 11,500 de ces malheureux privés d'air, de nourriture, d'eau,

(1) Voir la *République Américaine*.

de soins médicaux furent les victimes de la cruauté et de la barbarie de leurs ennemis. Enterrés sur le rivage, le sable sans cesse labouré par les flots laissa, en se retirant, leurs ossements à découvert. En 1808, le gouvernement américain les réunit dans treize sarcophages aux noms des treize États primitifs et les plaça dans un monument érigé en leur honneur et qui se trouve près de l'arsenal.

Albany dont nous avons raconté précédemment l'origine et la fondation est la capitale politique de l'État de New-York. Cette ville qui a conservé son caractère primitif, est située sur la rive occidentale de l'Hudson à 145 milles au nord de New-York. Sa population ne s'est pas, relativement, beaucoup accrue; en 1810 elle était de 10,000 âmes, en 1840 de 33,000 et présentement elle atteint le chiffre de 55,000 environ. Albany est construite en amphithéâtre, sur le versant d'une magnifique colline dont le sommet est à deux ou trois cents pieds au dessus du niveau des eaux du fleuve. Cette cité commande la tête de la navigation du grand fleuve qui la met en communication directe avec New-York par des bateaux à vapeur d'une rare magnificence, en outre, d'un chemin de fer. Comme ville de commerce, Albany occupe un rang important; sa jonction avec les lacs Érie, Champlain, Ontario, au moyen des canaux dont j'ai parlé plus haut, lui assure un transit considérable; elle est en fait l'entrepôt des échanges commerciaux avec le nord de la vallée du Mississipi et les grands lacs. Les deux tiers au moins de l'émigration en route vers l'Ouest traversent Albany qui compte de nombreuses manufactures, notamment des fabriques de machines à vapeur et de voitures pour chemins de fer.

A quelques milles plus haut qu'Albany et bâtie sur les deux rives de l'Hudson, se trouve la ville de Troy, le grand atelier de fer de l'État, et un de ses plus importants centres

de commerce et de manufactures. Troy est aussi un point de convergence d'un nombre considérable de lignes ferrées qui la mettent en relations avec les principales villes de l'État et du reste de l'Union : New-York, Niagara, Saratoga, Whitehall, Montreal, etc., etc. La population de Troy est d'environ 40,000 âmes. Malgré sa richesse relative et la prospérité incontestable de son industrie manufacturière, Troy subit le sort de toutes les villes de passage ; les flots de population qui la traversent n'y laissent qu'un dépôt qui s'accumule lentement.

Nous ne voudrions pas énumérer ici une à une toutes les villes de l'État de New-York ; nous en rappellerons les principales : Shenectady, Rochester, Syracuse, Utica, Lockport, Newbury, Hudson, Poughkeepsie, Buffalo, etc., etc.

Cette dernière était, il y a vingt ans, un village; c'est aujourd'hui une riche et florissante cité qui doit son développement à sa position sur le lac Erie dont elle est la ville la plus occidentale. Buffalo est le point d'intercession de la navigation des lacs Erie, Michigan, Huron. Il n'y a de position égale à la sienne par rapport à l'importance commerciale que celle de Chicago sur le lac Michigan. Son mouvement commercial est immense; on estime que le chiffre annuel du tonnage des bâtiments, entrées et sorties comprises, dépasse de beaucoup à Buffalo, aujourd'hui, le chiffre du tonnage de tous les ports des États-Unis, il y a vingt-cinq ans. La population de Buffalo s'est élevée de 4,000 à 100,000 habitants en moins d'un quart de siècle.

En raison de la proximité du Canada et de New-York et des rapides communications qu'ont ouvertes constamment entre eux, les fleuves et les lacs, il est peu de villes de l'État de New-York qui n'ait été le théâtre de quelque grand événement pendant la guerre de la révolution. Tous ces fleuves, tous ces lacs, toutes les cités qui les

bordent ont marqué dans l'histoire de cette longue et féconde lutte.

Nous avons assez longuement étudié ailleurs ces grandes pages de l'histoire des États-Unis pour ne pas nous borner à y renvoyer le lecteur.

CHAPITRE XIX.

LE NEW-JERSEY ET LE DELAWARE.

L'histoire des premiers temps du New-Jersey est confondue dans celle de New-York. On se souvient que la concession octroyée au duc d'York s'étendait de l'Hudson à la Delaware. Le territoire du New-Jersey comme celui du Delaware se trouvaient compris dans cette vaste concession.

Lorsqu'en 1664 le colonel Nichols et George Carteret eurent conquis sur les Hollandais la colonie qu'ils avaient fondée dans la contrée dont l'État de New-York faisait également partie, le duc d'York donna à lord Berkeley et à sir George Carteret qui en devint gouverneur, la portion de territoire qui forme aujourd'hui le New-Jersey et qui reçut ce nom en souvenir de ce que sir George Carteret avait été le gouverneur de l'île de Jersey en Angleterre.

Ce territoire est compris entre le 39ᵉ et le 41ᵉ degré de latitude et le 2ᵉ et 3ᵉ degré de longitude E.; il est borné à l'O. par la Pensylvanie et le fleuve Delawarre, au N. et au N.-E. par le New-York dont le sépare l'Hudson; à l'E. par l'océan Atlantique et au S. par la baie de Delaware.

Avant que la concession dont nous venons de parler fût connue en Amérique et au moment même où elle avait lieu, trois habitants de Long-Island avaient acheté des Indiens une portion de territoire sur lequel ils fondèrent la ville d'Élizabethtown à l'embouchure de l'Hudson et à deux milles environ de Staten-Island. Cette prise de possession devint plus tard un sujet de litige entre les fondateurs et les concessionnaires privilégiés. Mais dès l'année 1665, en donnant une constitution à la nouvelle colonie, Barkeley et George Carteret élevèrent Élizabethtown au rang de capitale. C'est aujourd'hui une petite ville encore de 4,000 âmes au plus.

Ce rang de capitale ne resta pas à Élisabethtown ; il appartient aujourd'hui à Trenton dont le nom est resté glorieux en Amérique. Ce nom rappelle, en effet, un des actes les plus brillants de la vie militaire de Washington ; c'est à cette victoire qu'il dut de reconquérir sa popularité que des échecs antérieurs et sa malheureuse campagne dans le New-York avaient singulièrement compromise.

Le premier établissement fondé dans le New-Jersey est antérieur même à la fondation de la colonie hollandaise. Il remonte à l'année 1624 où des Danois avaient fondé une petite ville qu'ils appelèrent Bergen. Les Suédois et les Finlandais que nous avons vus maîtres de ce territoire jusqu'au moment où Stuyvesant les soumit, n'étaient même venus qu'après les Danois que l'on peut considérer, dès lors, comme les premiers défricheurs du New-Jersey.

Berkeley avait rétrocédé sa part de droit sur le New-Jersey. Ce nouvel acquéreur, Edward Billinge, criblé de dettes fut obligé de faire abandon de sa propriété à ses créanciers, et de ce nombre se trouvait le célèbre Guillaume Penn que nous verrons bientôt apparaître sur la scène du Nouveau Monde.

Carteret et Penn reconnurent bientôt les inconvénients de

cette communauté de propriété et prirent la résolution de se diviser le territoire de la colonie, en Jersey orientale et Jersey occidentale ; la première revint à Carteret, la seconde à Penn. De là le nom de *Les Jerseys* que l'on a souvent donné à l'État actuel qui a repris sa dénomination primitive avec son unité, lorsque Penn eût acquis la partie orientale appartenant à Carteret.

En 1692 à la suite de dissentiments intérieurs, le New-Jersey fut cédé à la Couronne par ses propriétaires et réuni à la province de New-York de laquelle il dépendit jusqu'en 1719.

Quoique New-Jersey ait une étendue de côtes assez importante du cap May au Sandy-Hook, il ne se trouve sur ces côtes dangereuses et presqu'inabordables, aucun port. « On « n'y trouverait pas, dit Mazzei (1), un seul endroit capable « de recevoir un vaisseau de médiocre grandeur. L'opinion « générale est que l'industrie humaine ne pourra jamais y « faire un bon port. *Egg-Harbour*, le seul petit havre qui soit « sur toute cette longue côte, ne saurait convenir qu'à des « bâtiments fort petits; encore l'entrée, de même que la « sortie, en est-elle dangereuse et difficile. » Plus loin le même écrivain dit : « Le port d'Amboi sur le fleuve Rari- « tan, le meilleur de tout l'État, n'a pas plus de huit à neuf « pieds d'eau à mer haute. »

Mazzei en s'exprimant ainsi relève quelques-unes des nombreuses erreurs dont s'est rendu coupable l'abbé de Raynal en parlant de l'Amérique. « Dans six pages, dit-il, « que l'auteur emploie à parler de la Nouvelle Jersey, il « fait assez voir qu'il n'a nulle connaissance du pays. » Et en effet, l'abbé Raynal avait vanté l'excellence des côtes de la Nouvelle Jersey, et « le port d'Amboi, sa capitale,

(1) *Recherches historiques*, t. III.

« disait-il, est assez bon. » On vient de voir ce qu'il en est en réalité.

Malgré les autres assertions de l'abbé Raynal et les avantages agricoles dont il a généreusement doté le New-Jersey, cet État est resté pauvre et sans avenir, croyons-nous. L'industrie manufacturière qui y a été introduite avec succès dans ces derniers temps, et dont l'importance des cours d'eau intérieurs favorise singulièrement le développement, est sa véritable branche de fortune.

Les principales villes du New-Jersey ne doivent leur prospérité, aujourd'hui, qu'à l'industrie. Trenton, Camden, Jersey-City, Newark, Paterson, sont à la tête de ce mouvement manufacturier. Cette dernière, placée dans le voisinage des puissantes chutes du Passaic qui tombent d'une hauteur de plus de soixante et dix pieds, a absorbé en quelque sorte toute la richesse manufacturière de l'État. De création nouvelle, Paterson a vu promptement sa population grandir; elle est aujourd'hui de vingt mille âmes.

Camden, ville également manufacturière est située sur la Delaware et fait face à Philadelphie, comme Jersey-City est en face de New-York sur l'Hudson. Ce voisinage des deux grandes cités a été naturellement favorable aux deux villes du New-Jersey qui sont devenues le point de départ et le point d'arrivée du chemin de fer entre New-York et Philadelphie. Le développement industriel de Camden s'en est ressenti. Dans ces dernières années Camden a vu sa population presque se doubler. Jersey-City est depuis longtemps la ville commerciale la plus importante de l'État; ses relations avec New-York sont de toutes les minutes et c'est là que les steamers de la ligne anglaise entre New-York et Liverpool stationnent, ce qui n'a pas peu contribué à donner à Jersey-City une importance réelle qu'elle n'avait pas. Newark qui est presque un faubourg de Jersey-City, s'est

également ressenti avantageusement de ce voisinage. Newark est la plus grande ville de l'État, quoique le chiffre de sa population soit encore inférieur à celui du Jersey-City, elle est bâtie sur les bords du Passaic.

Si peu favorisé que s'est trouvé être l'État de New-Jersey sous le rapport maritime, au point de ne pas posséder un seul port sur l'océan, comme nous l'avons dit, avec un sol inégal et quelquefois difficile à cultiver, nullement attrayant pour l'émigration, il a fallu de grands efforts d'énergie de la part des habitants pour lutter contre cette infériorité. L'industrie ayant besoin avant tout de voies de transport, on a creusé des canaux de navigation dans l'État; le passage de la grande ligne de Jersey-City à Camden, ou pour mieux dire de New-York, à Philadelphie laquelle parcourt le New-Jersey dans toute sa longueur, a jeté des éléments de prospérité dans cet État.

Nous ne voudrions pas affirmer que le génie américain ne vaincra pas tout à fait l'infériorité relative qui a pesé sur le New-Jersey, pendant longtemps. Il n'entre pas dans les destinées des États-Unis d'avoir un seul coin de terre sur leur sol, condamné à l'ostracisme.

Comme le New-Jersey, le Delaware est un rameau détaché de la grande concession faite au duc d'York, et ce petit État a longtemps fait partie de la Pennsylvanie et du New-York.

Au moment de la prise de possession du vaste territoire à la conquête duquel marcha Nichols, le Delaware était occupé par les Hollandais ; l'expédition qui s'en rendit maître, au nom du duc d'York, était conduite par sir Robert Carr. Le 1er octobre 1664, le territoire se soumit et fut placé sous l'autorité du gouverneur de New-York.

Le Delaware avait été défriché en 1627 par des Suédois et des Finlandais qui, encouragés par Gustave-Adolphe, avaient émigré en Amérique. Ils abordèrent au Cap Henlopen ; en

raison de sa beauté ils appelèrent ce lieu le Paradis, *Paradise Point ;* ils avaient nommé le Delaware le fleuve suédois.

Les Hollandais contestèrent aux Suédois la possession du territoire qu'ils occupaient, sans que le gouvernement suédois intervînt pour assurer à ses émigrants leurs terres. Il était arrivé souvent, en effet, que certaines nations de l'Europe, et la France fut de ce nombre, s'imaginèrent, à cette époque, qu'il suffisait aux exilés volontaires qui s'échappaient de leur sein, de poser le pied sur le sol du Nouveau Monde pour l'avoir conquis et jouir paisiblement de leur conquête. Ces nations égoïstes ou imprévoyantes ne virent pas que ce continent, si immense qu'il fut, seraient l'objet de continuelles compétitions, et un champ de formidables luttes, morales et physiques.

La plupart des émigrés qui allèrent demander fortune au Nouveau Monde ou y créer une société nouvelle, furent évidemment sacrifiés à une ambition aveugle et devinrent les victimes de la légèreté et de l'ignorance des gouvernements européens.

On s'explique ainsi comment dans les colonies du Nouveau Monde, l'indifférence, quand ce ne fut pas la désaffection envers la mère-patrie, devint le sentiment dominant. Les émigrés étaient ou des martyrs que des rigueurs injustes chassaient d'Europe, ou des hommes que l'impéritie et l'oubli abandonnaient à leur propre sort, qui n'était pas toujours heureux, il s'en faut.

Les émigrés du Nouveau Monde se sont donc aisément et de prime-saut pour ainsi dire considérés, comme détachés de la mère-patrie ; ils sont devenus peu à peu, d'instinct ou par la force des choses, indifférents à leur nationalité primitive, se créant une nationalité et une patrie sur le sol où ils souffraient, où ils luttaient, où ils triomphaient par leur propre énergie.

On a vu les Anglais qui, certes, avaient moins à se plaindre de cet oubli de la patrie européenne, montrer en maintes occasions un parti pris d'indépendance et de personnalité qui laissait à peine subsister les liens antérieurs d'union avec la Grande-Bretagne. Les puritains avaient même déclaré, en une circonstance solennelle, que leur patrie n'était plus l'Angleterre, mais l'Amérique.

On ne saurait donc reprocher aux aventuriers qui, sur la foi d'une protection dont l'effet leur manqua, s'étaient établis en Amérique, de s'être à l'occasion rangés volontiers sous un drapeau autre que leur drapeau national. Il n'y eut pas crime moral dans leur fait, il y eut pour les faibles nécessité et besoin naturel de sécurité. Ainsi fut-il de la colonie suédoise des rives de la Delaware; ces colons abandonnés à eux-mêmes, impuissants à défendre leur drapeau, acceptèrent la conquête des Hollandais; ils devinrent et restèrent hollandais jusqu'à la conquête de 1664 par la flotte de Nichols.

En 1682, le duc d'York céda ou vendit à Penn, la ville de New-Castle et « douze milles de pays à l'entour. » Peu de temps après il abandonna la totalité du territoire.

CHAPITRE XX.

LA PENNSYLVANIE.

Aucun des États du centre n'a été plus propre que la Pennsylvanie à jouer le rôle de médiateur dans l'Union. De là vient le surnom de *key stone* (clef de voûte) qu'on lui a donné. Par sa richesse commerciale, industrielle, agricole, par ses traditions politiques et administratives, par l'étendue de son territoire, le chiffre de sa population, l'importance de ses villes, la Pennsylvanie a paru tout naturellement destinée à ce rôle qui a été plus apparent que réel.

Dès l'époque de sa constitution en colonie anglaise, cet État, aujourd'hui l'un des plus puissants de l'Union, grâce à l'ambition et au génie de son fondateur, a marqué d'une manière toute spéciale dans l'histoire de l'Amérique du Nord. Ce ne fut ni la morgue et la raideur des puritains de la Nouvelle Angleterre, ni la licence batailleuse des Virginiens, mais une certaine dose de liberté politique et surtout religieuse, tempérée par l'esprit de discipline administrative, qui présida à l'établissement de ce petit peuple.

Le gouvernement de la Pennsylvanie naissante participa

des deux extrêmes où étaient tombés les premiers fondateurs de colonies en Amérique. En même temps que des règles sévères et des droits presque despotiques, Guillaume Penn introduisit dans le pacte social qu'il soumit à l'acceptation de ses coémigrants, cette clause de garantie, que : « quiconque reconnaît un Dieu tout puissant ne doit point être inquiété dans ses principes de religion en matière de foi ou de culte, ni forcé d'entretenir ou de fréquenter aucun ministre. »

Quelques juges sévères de Penn ont pu traiter d'hypocrisie cette latitude laissée par lui à ses « futurs sujets ; » mais on ne peut nier que comme colonisateur, n'ayant d'autre but que celui de réussir dans une entreprise où son ambition et sa fortune se trouvaient en jeu, le calcul était au moins habile. La Pennsylvanie eut cet avantage que les quakers n'étant soufferts ni dans la Nouvelle Angleterre, sauf le Rhode Island, ni en Virginie, à peine dans le Maryland et dans le New-York, elle fut préférée par les émigrants de toutes les religions et surtout par les quakers. « Or, dit Mazzei à l'appui de ce fait, il y avait parmi les quakers beaucoup de personnes opulentes, et comme leur conduite est pleine de sagesse quant à l'attention aux affaires et à l'économie, leur exemple toujours bon à cet égard, fut infiniment utile dans l'enfance de la colonie et l'on continue encore d'en ressentir les effets. »

De tous les éléments excellents auxquels sont dus l'établissement et le développement de la Pennsylvanie, à travers même les troubles qui agitèrent la colonie, la tolérance religieuse seule ne s'est pas perpétuée. La Pennsylvanie, aujourd'hui, ne le cède que bien peu à la Nouvelle Angleterre sous le rapport de l'oppression religieuse.

Ce n'est pas pour la première fois qu'après avoir fait de la liberté un piège à prendre les peuples, ceux qui se sont

servis d'elle pour satisfaire leur ambition, l'ont confisquée à leur profit. Penn donna cet exemple à la colonie qu'il gouverna; l'empreinte de sa trahison envers ses coreligionnaires est restée sur le pays et s'est perpétuée comme une tradition de l'esprit public. Le despotisme se substituant à la liberté promise, l'intolérance à la tolérance, étaient choses naturelles.

Guillaume Penn a moins profité que le pays qu'il baptisa de son nom, de ces pièges toujours avantageux à ceux qui les tendent.

La Pennsylvanie est aujourd'hui un État de trois millions d'habitants, répandus sur une superficie de 46,000 milles carrés. Il est traversé entre autres par cinq cours d'eau de premier ordre : la Delaware, la Susquehannah, le Shuylkill, l'Alleghany et la Monongahela. La jonction de ces deux dernières rivières courant l'une du nord au sud et l'autre du sud au nord forme l'un des plus puissants et des plus riches fleuves de l'Amérique du Nord, l'Ohio qui, après avoir baigné six États va se jeter dans ce géant des eaux qu'on nomme le Mississipi. On s'explique tout de suite la coopération d'un pareil fleuve au développement de la fortune d'un pays. La ville pennsylvanienne qui se trouve à la tête de l'Ohio, Pittsburg, est nécessairement un des centres industriels les plus actifs de l'Union. J'aurai occasion d'y revenir.

Les principales richesses de la Pennsylvanie sont en minéraux. Les premiers colons ont eu, comme les émigrants de tous les temps l'auront, en quelque pays que ce soit, la prétention de découvrir de l'or en Pennsylvanie. Dans la charte de concession octroyée par Charles II, en 1681, à Guillaume Penn, il est stipulé que la Couronne se réserve la moitié du produit des mines d'or et d'argent, plus « deux peaux de daim. »

Au lieu de l'or et de l'argent que les premiers colons ne

trouvèrent pas dans les entrailles du sol de la Pennsylvanie, les modernes citoyens de cet État y ont découvert des richesses houillères qui suffisent à la consommation de la moitié des États de l'Union, et des mines de plomb, de cuivre et de fer abondantes. On évalue à environ sept cents myriamètres carrés la superficie des gisements houillers bitumineux de la Pennsylvanie, et à trente-deux myriamètres carrés les gisements d'anthracite. La production houillère de la Pennsylvanie, en 1851, a été évaluée à près de vingt millions de dollars ou cent millions de francs. Un jour quelqu'un proposa à un des hommes les plus puissamment riches des États-Unis, un Français nommé Girard, habitant de la Pennsylvanie, un projet de société pour la découverte de mines d'or. Girard qui possédait des bassins houillers considérables, répondit en souriant : — Je crois peu à l'existence des mines d'or; il y a des mines que j'estime plus que celles-là : ce sont les mines de cuivre, et bien au dessus de ces dernières, je place encore les mines de charbon, qui sont les vraies mines d'or.

Mieux qu'aucun des autres États de l'Union et qu'aucune des autres contrées du Nouveau Monde où l'or a abondé, la Pennsylvanie, avec ses seuls gisements houillers attira dans son sein et rapidement une population qui s'aggloméra dans ses principaux centres.

Pendant les premiers temps, ce fut à l'organisation administrative et à la tolérance religieuse que furent dus ces résultats.

Le nombre immédiatement considérable des premiers émigrants amoindrit les obstacles de la colonisation. Plus le pays, favorisé d'ailleurs par un climat sain et par un sol fécond à sa surface et dans ses profondeurs, plus le pays, dis-je, voyait ses richesses se développer, plus le chiffre de sa population s'accroissait et plus le travail aidait à sa pro-

digieuse prospérité. C'est ainsi que l'amour de la liberté et de l'indépendance, d'abord, puis une facile satisfaction des gains et des bénéfices à tirer de leur labeur, y appelèrent successivement des millions d'habitants.

Une fois constituée, la Pennsylvanie avec la conscience de sa force et sentant l'immense avantage que lui donnait sa proximité de ces États de l'Ouest si pleins d'avenir, n'hésita devant aucun sacrifice pour multiplier ses communications commerciales et assurer son développement industriel. Les canaux, les chemins de fer en se succédant s'entr'aidèrent dans cette œuvre de progrès.

M. Michel Chevalier constata qu'en 1834, la Pennsylvanie était de tous les États, celui dont la dette était la plus forte, car elle s'élevait à 109 millions de francs dont une crise financière centuplait le poids à ce moment-là (1).

Mais la Pennsylvanie se releva de cet état de gêne que lui créèrent ses sacrifices utiles et la crise qui avait pesé sur le pays tout entier. Elle possède aujourd'hui un magnifique réseau de chemins de fer et de canaux qui, en se ramifiant au canal dit de Pennsylvanie, rayonnent sur toutes les principales rivières de l'État (2). Canaux, chemins de fer ont été construits pour faciliter dans toutes les directions

(1) Voici ce que M. Michel Chevalier écrivait (*Lettres sur l'Amérique du Nord*), le 5 janvier 1834 :

« L'État de Pennsylvanie est de tous, celui qui souffre le plus de la crise financière, parce que c'est de tous celui qui a la plus forte dette (20 millions 1/2 de dollars, 109 millions de francs), et qu'il est obligé d'emprunter encore, soit pour achever ses canaux, soit pour payer l'intérêt de ce qu'il a emprunté déjà. Imaginez la situation d'un État de 1,500,000 âmes, chargé d'une dette énorme de 109 000,000, dont les dépenses ordinaires sont de moins de 3,000,000, mais qui a maintenant à trouver 5,000,000 pour servir les intérêts échus ; qui a en outre besoin de se procurer pour la campagne prochaine plus de 13,000,000, sous peine de voir dépérir de superbes ouvrages exécutés à grands frais (289 1/2 lieues de canaux et de chemins de fer) et qui ne sait plus à qui s'adresser.. Pour comble de malheur les capitalistes qui avaient souscrit l'an passé un emprunt de 16,000,000 applicable aux travaux publics, ne peuvent plus, par suite de la crise, remplir leurs engagements.

(2) Le *Pennsylvania Canal* qui s'embranche sur la rivière Alleghany, à quelques milles au-dessus de Pittsburg, traverse l'État de l'ouest au sud-est et va rejoindre la Susquehanna. Son étendue est de 276 milles. Neuf autres canaux se combinent avec ce canal principal.

de l'Union, l'immense exportation de la houille et des fers de la Pennsylvanie.

La Pennsylvanie est enclavée entre le New-York au N., le New-Jersey à l'E.; le Delaware, et le Maryland au S.-E.; la Virginie au S.-O. et l'Ohio à l'O. A son extrémité N.-O. la Pennsylvanie touche au lac Erie sur lequel elle possède un des plus beaux ports de lac de l'Amérique, la ville d'Erie, et à son extrémité S.-E., elle communique avec la baie de Delaware par Philadelphie qui est à cent milles environ de la mer.

L'État actuel de la Pennsylvanie ne représente pas exactement le territoire primitivement concédé à Guillaume Penn. Ce que nous avons dit précédemment du Jersey, du Delaware et du Maryland, démontre l'incertitude du concessionnaire sur l'étendue de sa colonie et quelles étaient ses vues ambitieuses.

Guillaume Penn, fils de l'illustre amiral de ce nom était né à Londres le 16 octobre 1644. Dès sa jeunesse il montra des goûts d'indépendance poussée jusqu'à la rébellion. Il se fit chasser de l'université d'Oxford pour avoir refusé d'endosser l'habit ecclésiastique et pour avoir suivi avec trop d'assiduité les prédications du quaker Loe. Pour le distraire des idées dont il paraissait trop enthousiaste, son père l'envoya à Paris et dans les Pays-Bas; mais ces voyages n'eurent aucune influence sur lui. Guillaume Penn revint en Angleterre plus imbu que jamais des principes de sa nouvelle religion. Apprenant que Loe était en Irlande, il alla l'y rejoindre, se fit définitivement quaker, et entreprit contre l'autorité temporelle, une croisade qui lui valut d'être emprisonné d'abord, puis expulsé d'Irlande.

Guillaume débutait dans la vie par le côté qui fait la force des hommes de courage, la persécution. C'était de bon augure pour l'avenir. Sa position fut aggravée par le refus de son père de le recevoir et d'intervenir en sa faveur.

Comme conséquence de l'abolition de l'autorité temporelle, Guillaume Penn s'entêta à prêcher la tolérance religieuse, jetant ainsi, sans s'en douter encore, les bases de son système futur de colonisation. Il était loin d'en avoir fini avec la persécution. En 1668, il fut emprisonné pour un ouvrage intitulé : *The Sandy fundation shaken* (les fondements de sable sont écroulés). Il composa, pendant sa captivité deux autres livres, l'un *no crown no cross* (pas de couronne, pas de croix), l'autre, *Innocency with open face* (l'innocence avec son visage ouvert), lui valut d'être rendu à la liberté.

A peine les portes de sa prison lui furent-elles ouvertes, que Penn recommença ses prédications à Dublin où il obtint un immense succès. Mais il ne jouit pas longtemps de ses triomphes et de sa liberté. Ayant refusé de se découvrir devant le lord-maire de Dublin, Guillaume fut mis en prison, et subit un procès qui se termina par un acquittement. Mais il allait être de nouveau jeté en prison faute de pouvoir payer les frais du procès, une somme énorme, que l'amiral Penn, cette fois, acquitta secrètement.

Guillaume s'éloigna d'Angleterre et passa en Allemagne et en Hollande, en compagnie de Fox et de Robert Barclay. A Amsterdam il eut un grand succès; il n'en fut pas de même en Allemagne, malgré la protection de la palatine Élizabeth, petite fille de Jacques 1er. Grâce à l'entremise de cette princesse, il se réconcilia avec son père qui lui assura un revenu de 1,500 livres sterling (37,500 fr.) le jour de son mariage et lui fit cadeau en outre, sans pressentir l'usage qu'en ferait son fils, d'une créance de 16,000 livres sterling (400,000 francs) sur le gouvernement.

Ni son nouvel état, ni la tendresse qu'il montra, dans les premiers temps, à sa jeune femme, ne purent décider Guillaume Penn à renoncer à ses propagandes religieuses.

Le Parlement ne pouvait se montrer indulgent pour une secte qui réclamait la liberté du culte. Penn subit de nouveau procès sur procès, emprisonnements sur emprisonnements. A la fin, ces persécutions le fatiguèrent. Son tempérament lui interdisait le repos et la retraite : il était ardent aux entreprises hardies, le danger ne l'effrayait point, les aventures le tentaient. Il résolut d'aller dépenser cette exubérance d'esprit dans des pays lointains, et de passer en Amérique où il comptait bien n'avoir plus à redouter ni procès, ni emprisonnements pour ses opinions religieuses.

Penn offrit au gouvernement qui accepta, d'échanger sa créance de 16,000 livres contre une concession de terre en Amérique. En 1681, Charles II lui accorda tout le territoire actuel du Delaware, du New-Jersey et de la Pennsylvanie. Aux termes de l'acte de concession, le pays concédé devait s'appeler du nom du chef de cette grande entreprise. Toutes les lois qui régiraient la colonie devaient être conformes à celles d'Angleterre, et « non contraires à la prérogative royale, » sous peine de nullité. Les terres appartenant déjà aux chrétiens établis dans le pays devaient leur être conservées ; aucune taxe, aucune imposition ne pouvait être appliquée sans le consentement de la colonie.

Les conditions de cession stipulées dans cet acte étaient conservatrices des droits de la Couronne, en même temps qu'elles assuraient l'indépendance de la nouvelle colonie ; elles servirent de bases à la convention que rédigea Penn, le 25 avril 1682, et qui fut signée par lui et les émigrants associés à son entreprise. Cette convention connue sous le nom de « Charte de Guillaume Penn, » était une véritable constitution, rehaussée du caractère d'indélébilité, et qui établissait les droits civils et politiques des colons.

La dernière clause de la charte stipulait « qu'aucun article de ladite charte ne pourrait être changé sans le consente-

ment du gouverneur et des six septièmes des hommmes libres (1), réunis en assemblée générale. »

Mazzei, un des juges les plus sévères de Penn, car il est sévère jusqu'à la passion, laisse entrevoir que cette clause lui avait été imposée par ceux qui, le connaissant de mauvaise foi, avaient toutes raisons de se défier de lui. L'opinion de la généralité des biographes de Guillaume Penn et des historiens de la colonie nous autorise à n'accepter qu'avec une extrême réserve cette accusation. Mazzei se récrie, par exemple, sur l'étendue des termes de la concession octroyée à Penn, au moment juste où la Couronne jalouse et inquiète du développement des colonies songeait à retirer à celles-ci leurs chartes. « Mais cet étonnement cesse, dit-il, quand on sait que Penn, confident du duc d'York avait persuadé à ce prince que le moyen de rétablir la religion catholique, était de proclamer la tolérance et de l'essayer sur une petite échelle. » Le conseil n'était pas mauvais, en tout cas; pas plus qu'il ne fut maladroit de sa part de se montrer libéral « dans l'unique but de se faire des prosélytes. »

Peut-être bien n'est-il pas téméraire de penser avec Mazzei, que Guillaume Penn, au moment où il avait résolu de se rendre en Amérique, était avant tout un ambitieux prêt à bien des sacrifices de conscience et d'opinion. Mais son passé aventureux et remuant, ses gouts d'indépendance, les rudes épreuves qu'il traversa pour l'attachement à ses idées, ses talents incontestables sont des titres à l'indulgence en sa faveur, comme les résultats acquis et dont l'Amérique se peut glorifier aujourd'hui, sont pour lui un droit à l'admiration et au respect de la postérité.

Au moment où Guillaume Penn entreprit son œuvre de

(1) « Est considéré comme libre quiconque paie la taxe au gouvernement. » (*Charte de Guillaume Penn.*)

colonisation, il n'était préoccupé du triomphe d'aucune secte religieuse; il n'était ni martyr ni proscrit pour une cause quelconque. Guillaume Penn était tout simplement fatigué d'une lutte stérile qui lui avait coûté la désaffection de son père, plusieurs années de prison, des amendes considérables, le bannissement; il ne faut plus voir en lui qu'un ambitieux de fortune et de pouvoir, qui revêt toutes les formes de la politique pour arriver victorieusement à son but. Il n'est donc pas nécessaire de rechercher, comme l'a fait Mazzei, si les sentiments religieux de Penn étaient plus ou moins sincères (1). Quant à l'étendue de sa concession, il ne faut pas perdre de vue, ce semble, que la Couronne d'Angleterre qui octroyait gratuitement des concessions de pays à des compagnies, vendit à Penn le morceau de royaume qu'on lui tailla en Amérique, contre une créance de seize mille livres sterling.

La preuve, enfin, que Guillaume Penn ne songeait pas aux intérêts d'une secte religieuse dont il ne se souciait plus, au fond, que médiocrement sans doute, c'est qu'il compta au nombre des recrues qu'il engagea pour sa colonie non pas seulement des quakers, mais tous ceux que les persécutions pour cause de religion décidèrent à se joindre à lui.

Guillaume Penn, dont les immenses talents ne sauraient être contestés, possédait toutes les qualités qui assurent à un homme appelé au rôle qu'il joua, l'influence et la domination sur les autres hommes : l'autorité de la parole, la mesure du commandement, le don de la persuasion et de la séduction. Il est bien peint sous ce dernier rapport, dans le passage suivant où à propos d'un de ses discours, l'auteur

(1) « Quelques-uns, dit cet historien, l'ont cru Quaker, d'autres jésuite. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa conduite fut complétement jésuitique, et qu'elle ne ressemble à celle des Quakers que par les points où les quakers ressemblent aux jésuites. »

des *Recherches historiques sur la constitution de la Pennsylvanie*, dit : « Il débute comme un homme dont la conscience est timorée ; il continue en homme qui raisonne et en bon politique, offrant des conditions plausibles à tous, afin de séduire quelques-uns de ses auditeurs. » Quand il eut occasion de traiter avec les Indiens, il exerça sur eux comme sur ses compatriotes civilisés, le charme de sa parole. Mazzei lui-même reconnaît qu'il séduisit les Indiens « par son langage mielleux; » ils écoutaient « ses paroles comme celles d'un ange, » et le surnommèrent « Onas, » un nom qui participait de la divinité et de l'humanité.

Tel était l'homme qui venait d'assumer la lourde responsabilité de créer et de gouverner un peuple, contrairement à la doctrine qu'il avait émise dans ses écrits : « Qu'avant tout gouvernement il y a un peuple. » Sans être ni aussi sévère que Mazzei pour Guillaume Penn, ni aussi enthousiaste que l'illustre historien des États-Unis, George Bancroft, nous croyons que la tâche qu'il avait entreprise et et qu'il conduisit à glorieuse fin, implique un homme d'une trempe d'esprit supérieur. Je ne crois pas comme Bancroft (1) que Penn n'ait vu, dans son établissement en Amérique, qu'une « mission divine » à accomplir; je pense avoir ramené, sans la rabaisser, cette entreprise au niveau pratique où il convient de la ramener.

Au surplus, l'étude du caractère de Penn et la conduite de toute sa vie justifient le portrait que Bancroft trace de cet homme éminent, doué d'une grandeur extraordinaire d'esprit, d'une conception vaste, remarquable par l'universalité de son savoir, connaissant bien les hommes, familier avec les littératures et les gouvernements; parlant plusieurs langues, connaissant bien les formes et les combinai-

(1) Bancroft, *Histoire des États-Unis*; Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie.

sons politiques de la France, de l'Angleterre, de la Hollande, des principales villes libres de l'Allemagne, et pourtant ne cherchant les sources de la sagesse que dans sa propre âme. Humain naturellement et, à cause de ses propres souffrances, bien vu de la famille royale d'Angleterre; vivant dans l'intimité de Sunderland et de Sydney; lié avec les Russell, les Halifax, les Shaftesbury, les Buckingham; comme membre de la Société royale de Londres, placé sur le même pied que Newton et les illustrations de l'époque; estimant plus les élans d'un esprit libre que les calculs des savants, et prisant plus haut la sincérité d'un berger du Nottingham que la raide autorité des écoles et la prétendue sagesse des philosophes.

Tel est à grands traits, le portrait moral que Bancroft trace de Guillaume Penn. C'est assez pour indiquer que son œuvre de colonisation, simplement spéculative comme nous le croyons, ou divine comme l'affirme Bancroft, était en bonnes mains, et que les gens qui vinrent à lui pour s'associer à son émigration étaient fondés à avoir confiance en sa parole, comme ils l'avaient en ses capacités.

Le contrat passé entre Penn et ses colons fut signé à Londres, avant le départ pour l'Amérique. Deux navires chargés d'émigrants et d'instruments de toutes sortes, firent voile au mois de septembre 1682. Guillaume Penn débarqua le 28 octobre de cette année à New-Castle, sur les bords de la Delaware. Il y fut bien reçu par les Hollandais et les Suédois qui, au nombre de 3,000 environ, avaient fondé des établissements sur ce territoire (1), ainsi qu'à Chester, ville voisine qui s'appelait alors Upland.

A peine débarqué, Penn songea à mettre à exécution les vastes projets qu'il avait conçus, et entr'autres, de tracer le

(1) Voir plus haut les pages relatives à la colonisation des États de New-York, du Jersey, du Delaware, par les émigrants suédois.

plan de Philadelphie, et, ajoute Mazzei : « de changer à son avantage les articles dont on était convenu, » dans la charte signée avant le départ. Les faits semblaient donner cette fois raison à l'opinion de Mazzei dont nous nous défions assez souvent : « Penn ayant éprouvé, dit-il, la force de « son crédit et de son art de persuader, avait à peine mis « pied à terre, qu'il forma le dessein d'unir la province « avec le territoire, et de substituer une autre forme de « gouvernement à la première. Car comme elle avait pro- « duit son effet, en faisant émigrer beaucoup de monde, « il désirait alors en substituer une plus favorable à ses « propres intérêts. »

En effet, dès 1683, Penn proposa une nouvelle charte, qu'il parvint à faire adopter.

Bien que les nouveaux articles de cette charte dussent être nécessairement favorables aux intérêts de Penn, il n'est pas présumable, cependant, qu'ils eussent rencontré de l'opposition de la part des colons, ni excité aucuns soupçons chez eux, car un des premiers soins de Penn avait été de réunir l'assemblée des hommes libres à Newcastle « où, rapporte un historien, cinquante-neuf lois civiles et criminelles furent votées en trois jours. »

C'est du fond d'une retraite où il s'était retiré sur les bords de la Delaware, en un lieu nommé Pennburg qu'il traça le plan de Philadelphie, d'accord avec un de ses compagnons nommé Holmes.

J'ai déjà rapporté plus haut l'opinion de M. Michel Chevalier sur les inconvénients de la ville de Philadelphie, comme position commerciale. « Penn, dit cet éminent économiste, fut séduit par la beauté du Shuylkill et de la Delaware. Il lui sembla qu'une ville bâtie dans la plaine d'une lieue de large, qui s'étend entre leurs eaux, y développerait admirablement la régularité de ses rues; qu'elle serait pourvue de

magasins aux abords faciles, où des milliers de bâtiments pourraient à la fois charger et décharger. Il oublia d'assurer à sa ville un vaste bassin hydrographique, capable de consommer les produits qu'elle eût tirés du dehors, et de lui expédier en retour les fruits de sa culture. Il ne fit pas reconnaître la Delaware qu'il prit pour un grand fleuve, et qui ne l'est malheureusement pas. S'il eût fondé la ville de l'*amour fraternel* aux bords de la Susquehannah, elle eût pu longtemps soutenir la lutte contre New-York. »

Penn ne s'inquiétait pas de savoir s'il surgirait, dans l'avenir, des villes rivales de Philadelphie; son opinion très ferme à ce moment-là était que nulle ville ne serait capable de lutter avec la sienne. Son projet était gigantesque comme tous les projets qu'il concevait.

Si vaste que fut le rêve de Penn à cette époque, l'illustre créateur de la ville de la *fraternité* serait émerveillé aujourd'hui des progrès qu'elle a faits. Philadelphie, en effet, est une des plus grandes cités de l'Union. Sa population, d'après le recensement de 1860, est de près de 600,000 âmes. L'étendue de la ville est de neuf milles carrés. Les rues sont spacieuses, les constructions élégantes, quelques-unes de celles-ci ont même un aspect de magnificence incontestable.

Comme centre commercial, Philadelphie rivalise avec New-York, la Nouvelle Orléans et Boston. Mais sous le rapport du mouvement maritime, elle n'arrive qu'au quatrième rang; en revanche, comme centre d'industrie, Philadelphie occupe le premier rang. On y compte des ateliers de toutes les sortes : machines à vapeur, forges et fonderies puissantes, manufactures de coton, de laine, de tapis, de chaussures; chantiers de construction pour les bâtiments de guerre.

Douze lignes de chemins de fer partant de Philadelphie

mettent cette ville en communication directe avec tous les points de l'Union.

L'emplacement de Philadelphie qui lui a été incontestablement défavorable comme centre maritime, n'a pas nui à son développement commercial et industriel. Ce phénomène est dû à la position géographique de la Pennsylvanie comme État du centre, position dont j'ai déjà fait remarquer l'importance.

Philadelphie en échappant à la brillante destinée de New-York, a conservé une physionomie à part, un caractère plus original encore peut-être que Boston. L'élément religieux militant domine dans cette grande cité silencieuse, déserte, bigote et intolérante. S'il faut en croire certaines révélations exagérées sans doute, Philadelphie cache sous sa froide rigueur, tous les vices et toutes les impuretés que d'autres villes des États-Unis affichent avec une franchise qui tient de l'effronterie.

Quoi qu'il en soit, ces traditions de *decorum*, fussent-elles le masque de l'hypocrisie, entretiennent aujourd'hui, dans la population philadelphienne, le sentiment de l'étude, le goût des sciences et des lettres et sous ce rapport Philadelphie est la digne rivale de Boston.

Philadelphie est donc en même temps qu'un centre commercial et industriel, un grand centre littéraire. Les établissements d'instruction et de littérature y sont nombreux et célèbres dans l'Amérique entière.

Si la tradition de cette culture intellectuelle remonte à Penn, on ne saurait méconnaître qu'une part de l'honneur en revient à Franklin dont la gloire immortelle rejaillit sur la ville qu'il adopta pour patrie (1), qu'il illustra et où l'on voyait, il y a quelques années encore la maison sur laquelle

1. Franklin était né à Boston.

fut placé le premier paratonnerre et celle où Franklin entra pour travailler comme ouvrier imprimeur (1).

L'esprit de Penn et celui de Franklin ont inspiré les citoyens de Philadelphie, quand ceux-ci résolurent d'organiser en Pennsylvanie, un système général d'éducation publique qui avait manqué jusqu'en 1834. On compte aujourd'hui dans l'État de huit à dix mille écoles publiques, une vingtaine de colléges et une université.

Philadelphie a joué un rôle important et glorieux dans la révolution américaine. « Si Boston, dit J. J. Ampère (2), fut témoin des premiers combats livrés pour l'Indépendance, c'est à Philadelphie que s'assembla le premier Congrès, un an avant que la lutte n'éclatât, ce congrès qui faisait dire à lord Chatam : « Quelqu'admiration que m'inspirent les États « libres de l'antiquité, je suis forcé de reconnaître que pour « la solidité du raisonnement, la pénétration de l'esprit, la « sagesse de la conduite, l'assemblée américaine ne le cède « à aucune de celles dont les hommes ont gardé la mé- « moire, » ce congrès dans lequel Christophe Gadsden répondait en Romain à ceux qui exprimaient la crainte que les Anglais pussent facilement détruire les villes maritimes de l'Amérique septentrionale : « Monsieur le président, nos « villes maritimes sont faites de bois et de briques. Si elles « sont détruites, nous avons de l'argile et des forêts pour

(1) On trouve également à Philadelphie la tombe de l'immortel philosophe. Sur une modeste pierre on lit l'épitaphe suivante composée par Franklin lui-même :

Cy git le corps de Benjamin Franklin, imprimeur.
Semblable à la couverture d'un vieux livre
Dont la table des matières a été arrachée,
Les caractères effacés et la dorure ternie,
Il est la pâture des vers.
Néanmoins l'ouvrage même ne sera pas perdu,
Car il reparaîtra sous un autre format,
Dans une nouvelle édition,
Corrigé et purifié par l'Auteur.

(2) *Promenade en Amérique*, t. I.

« les rebâtir; mais si les libertés de notre pays sont anéan-
« ties, où trouverons-nous des matériaux pour les refaire? » C'est à Philadelphie que s'assembla aussi le second congrès, qui choisit Washington pour commandant en chef et proclama l'indépendance. On montre encore aujourd'hui la salle où se fit cette déclaration et le texte original de ce glorieux manifeste signé par les fondateurs de la liberté américaine. »

Trois États de l'Union ont eu ce privilége de marquer d'une façon toute spéciale dans cette lutte où tous prirent une part égale. Dans la Pennsylvanie, l'indépendance fut proclamée; dans le Massachusetts se livrèrent les premiers combats, et c'est sur le sol de la Virginie que la guerre se termina.

Le lecteur trouvera dans notre livre, la *République Américaine,* l'historique des événements qui ont eu pour théâtre particulier la ville de Philadelphie et l'État de la Pennsylvanie. Nous ne les répéterons pas ici.

Je reviens à l'époque de l'enfantement de la Pennsylvanie, auquel ne manquèrent pas les épreuves. Il ne faut pas toujours accuser les gouvernements d'être les provocateurs des discordes qui s'élèvent entre eux et leurs peuples. Il est maintes fois arrivé que ceux-ci, ne définissant pas exactement les limites de leurs droits, ou considérant comme lettre morte tels articles de leurs engagements ou pactes avec les chefs d'États ou de communautés, ont tenté d'en refuser l'exécution quand la revendication en a été faite.

C'est ce qui est arrivé à Penn peu de temps après la prise de possession de son territoire; ainsi s'expliquent les modifications qu'il a été amené à introduire dans sa charte coloniale et qui lui ont valu une partie des accusations dont Mazzei a chargé son administration et sa mémoire; de même que les précautions qu'il a dû prendre pour assurer ses

droits, en y mettant toute la douceur possible, ont fait dire à un de ses biographes qu'il « unissait la ruse du serpent à l'innocence de la tourterelle. »

Les premiers dissentiments entre Penn et les colons s'élevèrent à propos des impôts. Guillaume Penn, on s'en souvient, avait échangé une assez forte créance que lui devait le trésor de la Couronne contre le territoire de la colonie dont il devint le propriétaire à un titre bien autrement légitime et bien autrement onéreux que les divers concessionnaires de territoires en Amérique, particuliers ou associés en compagnies. Penn entreprit de vendre ses terres aux colons; c'était sa propriété qu'il vendait, il exerçait purement et simplement un droit très légitime. On voulut bien ne pas le lui contester; mais ce qu'on se mit en tête de lui contester, ce fut le droit, comme gouverneur de la colonie, de frapper d'un impôt ces mêmes terres qu'il avait vendues. Toute sa vie administrative se passa à lutter de la sorte contre son peuple, et à réclamer des droits qu'on lui disputait. Faut-il s'étonner qu'il ait tenté tant de fois de changer le système de son gouvernement? Ces changements sont marqués, en tous cas, par trois chartes différentes qu'il octroya et retira tour à tour.

Penn sentait sa supériorité sur tous les autres chefs de colonies, comme il sentait également sa puissance. Son autorité était quasi-royale en ce petit empire taillé dans le désert et en pleines forêts. En outre il se savait appuyé par l'amitié du duc d'York, et il osait plus que personne. Avide de gloire dans sa jeunesse, remuant par tempéramment, actif par nécessité, homme de génie, quoi qu'on ait dit, et poussé dans la prospérité de sa création à prendre une revanche de son passé de persécutions et de tortures, il fut ambitieux. C'est naturel. L'ambition a été le fruit que porta son caractère; le succès devait allumer en son cœur cette

grande flamme qu'avaient non pas éteinte, mais comprimée les épreuves de sa vie.

Cette ambition, dit un de ses juges, « fut insatiable. » Non content de l'étendue de terres qu'il avait payées de ses deniers à la couronne d'Angleterre, Penn demanda et obtint, par l'entremise du duc d'York, la réunion à la Pennsylvanie de la Nouvellé Belgique qui comprenait, ainsi qu'on l'a vu antérieurement, une partie de l'État de New-York, le New-Jersey et le Delaware.

Cette cession était difficile à régler sous le rapport des limites, la couronne d'Angleterre étant fort embarrassée de définir les limites exactes d'aucune des concessions qu'elle avait consenties en Amérique. Dans toutes les colonies il y avait à la fois empiétements et contestations réciproques. Penn eut à soutenir des réclamations très vives de la part de lord Baltimore, gouverneur du Maryland. Selon quelques-uns des biographes de Penn, ce fut dans le but de plaider contre lord Baltimore auprès du duc d'York qui venait de monter au trône sous le nom de Jacques II, qu'il partit pour l'Angleterre. D'autres prétendent qu'il allait défendre la cause de ses coréligionnaires persécutés par le Parlement. Enfin il en est qui avancent que Penn n'avait d'autre intérêt, en s'éloignant de la colonie, que de s'affranchir du souci et des embarras de son despotisme dont il légua l'exercice à ses lieutenants, trouvant plus commode de dicter de loin des ordres tyranniques ou vexatoires dont la menace d'une destitution lui assurait l'exécution (1).

Si la Pennsylvanie échappa à quelques-uns des maux et à quelques-unes des épreuves qui compromirent la fondation et le développement de plusieurs des établissements dans l'Amérique du Nord, on ne peut pas dire qu'elle fût absolu-

(1) Voir : Mazzei. *Recherches historiques.* — Clarkson : *Memoirs of the private and public life of William Penn.* — *Biographia of William Penn,* by H. Dixon.

ment, selon le préjugé populaire, un État modèle. L'exemple qu'elle montra fut d'avoir triomphé de ces discordes; et il faut en faire honneur à l'énergie, aux talents de Penn, à tous les défauts qu'on lui reprocha et qui furent des qualités gouvernementales de premier ordre.

A la chute de Jacques, Guillaume confisqua la charte de la Pennsylvanie. Il y a divergence d'opinions sur les causes qui provoquèrent cet acte rigoureux de la part du nouveau souverain de l'Angleterre. On peut croire qu'il enveloppa la Pennsylvanie dans la mesure générale de confiscation qu'il appliqua à toutes les colonies. Cependant la condition particulière dans laquelle Penn était propriétaire, condition que nous avons déjà rappelée, aurait pu le mettre à l'abri. Aussi quelques historiens prétendent que Penn étant accusé d'entretenir des relations avec les Stuarts et de conspirer leur retour, le gouvernement de Guillaume exigea de lui une caution qu'il ne put fournir, et que la colonie confisquée (1693) fut cette caution.

Mazzei toujours égaré par sa haine contre Penn, déclare « qu'on ne sait pour quelle raison la colonie lui fut rendue. » La raison est que Penn fut innocenté du crime de conspiration, et c'est alors qu'il recouvra ses propriétés (en 1696).

Penn retourna en Amérique. Son absence et surtout la confiscation dont il fut frappé pendant trois ans, avaient singulièrement nui à ses intérêts et surtout à son autorité. Sa seule ressource de salut fut d'obtenir le rétablissement de la charte de 1683, celle qui lui attribuait le moins de pouvoir.

Cette dernière période de l'administration de Penn ne fut qu'une succession de déboires pour lui. Avec l'autorité confisquée, avait disparu le prestige, et avec le prestige, la fortune. Penn avait toujours eu des goûts dispendieux, des

habitudes de grand seigneur qui s'étaient développées avec sa puissance. Ses besoins d'argent devinrent immenses, impérieux ; on alla jusqu'à l'accuser d'employer la violence et de recourir à des extorsions pour satisfaire aux exigences de son luxe.

Toujours est-il qu'il se trouva tout à coup si fort obéré, et dans des embarras tels, qu'il fut obligé de céder ses propriétés de l'Amérique à ses créanciers. Penn se retira en Angleterre où il vécut dans la plus grande retraite, malgré les efforts que fit la reine Anne pour le rappeler sur la scène de la politique, et mourut d'une attaque d'apoplexie, au moment où il négociait avec la Couronne la cession de ses droits sur la Pennsylvanie.

Le rapide développement de Philadelphie peut donner la mesure de la prospérité de l'État de la Pennsylvanie dont l'histoire après avoir été toute politique, pendant la période révolutionnaire, devint tout industrielle, une fois l'indépendance conquise.

Les richesses du sol, l'importance des cours d'eau, la rapide extension des voies de communication aidèrent à la fortune commerciale de la Pennsylvanie dont quelques-unes des villes, simples stations d'abord, ont pris un rapide accroissement. Deux de ces villes ont, avec Philadelphie, une notoriété considérable, c'est Pittsburg et Erié.

Les sources où l'on puise les renseignements historiques en Amérique sont très limitées; elles sont les mêmes, à peu de chose près. Les monuments qui parlent à l'imagination des hommes ou qui commandent leur attention, sont rares. Les faits ne se perdent pas dans la nuit des temps et dans les ténèbres de la controverse; ils sont présents à toutes les mémoires. Il n'est pas nécessaire toujours de remonter bien loin pour déchiffrer l'histoire de certaines villes : on la peut demander à la génération qui l'habite, et, quelquefois celle-ci

la tient en droite ligne de la génération précédente. Au delà, cette histoire erre sans liens et sans passé avec les tribus dispersées des Indiens. C'est l'affaire pour ainsi dire des mystères de la création.

La ville de Pittsburg dont la richesse, aujourd'hui, est une des plus fabuleuses de l'Union, date d'hier. Ses chroniques antérieures sont brèves; quelques lignes les résument. Ces lignes, nous les empruntons à M. Michel Chevalier qui a parfaitement résumé les progrès de cette cité :

« Il y a soixante-seize ans, jour pour jour, écrivait M. Michel Chevalier, en 1834, qu'une poignée de Français évacuait tristement (1) un fort situé à la pointe d'une terre, là où l'Alleghani et le Monongahela, confondant leurs eaux, forment l'Ohio. Les Français, avec leurs fidèles alliés les Indiens, avaient fait une vigoureuse résistance; ils avaient vaincu l'expédition de 1754, et contraint Washington, alors lieutenant colonel des milices virginiennes, à rendre le fort *Nécessité*. Ils avaient détruit l'armée du présomptueux Braddock, et répandu dans les colonies anglaises une terreur dont le souvenir ne s'est point effacé encore. Mais la destinée de la France était alors dans les mains de celui de ses rois qui sera jugé le plus sévèrement au tribunal de l'histoire. Sous le règne de ce prince débauché et égoïste, la France, sacrifiée à des intérêts de ruelle, humiliée au dedans, ne pouvait triompher au dehors. Les Français furent donc réduits à abandonner le fort Duquesne. »

J'ai raconté longuement et en détail dans le premier volume de la *République américaine*, cette journée néfaste pour la France et qui fit un si grand honneur au courage de Washington. Je ne répéterai donc pas ici ce récit.

« M. Michel Chevalier continue ainsi : « Ce jour-là, le

(1) L'évacuation de ce fort eut lieu le 24 novembre 1758. (Voir plus haut.)

24 novembre 1758, fut anéanti un des plans les plus magnifiques qui aient jamais été conçus.

« La France était alors en possession du Canada et de la Louisiane. Nous étions maîtres alors des deux plus beaux fleuves, des deux bassins les plus vastes et les plus riches de l'Amérique septentrionale, celui du Saint-Laurent et celui du Mississipi. Entre ces deux bassins, la nature n'a point élevé de séparation ; si bien que dans la saison des grandes eaux, l'on peut, du lac Michigan passer dans le lit de l'Illinois, et continuer ensuite sans obstacle jusqu'aux bouches du Mississipi.

« Le plan de nos héroïques *pionniers*, prêtres, marins et soldats, avait été de former dans cette vallée à double issue un empire de la Nouvelle-France. Il est hors de doute que cette idée ait arrêté l'attention de Louis XIV, et elle avait reçu un commencement d'exécution par l'établissement d'une chaîne de postes, dont les sites avaient été admirablement choisis. »

La prise du fort Duquesne fut suivie de la conquête du Canada et du honteux traité de 1763 par lequel la France céda le Saint-Laurent et la rive gauche du Mississipi et à l'Espagne la rive droite de ce grand fleuve. Le fort Duquesne est aujourd'hui Pittsburg. Je dirai avec M. Michel Chevalier : « J'y ai pieusement cherché quelques débris de la forteresse « française, mais en vain. Il n'y a plus sur l'Ohio une « pierre, une brique attestant que la France y ait été sou- « veraine. »

Pittsburg est aujourd'hui une ville essentiellement pacifique, et surtout industrielle. Son nom lui vient de celui qui avait été donné au fort Duquesne, débaptisé après son évacuation et appelé fort Pitt en l'honneur du comte Chatam. Jusqu'après la révolution de l'indépendance, Pittsburg ne fut qu'un poste militaire. En 1775, on n'y comptait que trente

maisons. Aujourd'hui Pittsburg est le centre d'un district qui se compose, dans un périmètre de cinq milles, d'une douzaine de petites localités toutes reliées à Pittsburg par des ponts, des canaux, des voies de fer. On considère tout le district comme formant une seule et même ville dont la population s'élève à plus de 200,000 âmes. Quelle rapide fortune en moins de vingt ans! En moins de vingt ans, dis-je, car la vie industrielle de Pittsburg commença en 1801, par l'établissement d'un chantier de construction d'où, en trois ans, on mit à l'eau six goëlettes! Déjà en 1834, M. Michel Chevalier disait : « Pittsburg sera un jour le Birmingham de l'Amérique. » Le surnom lui en a été donné, en l'empruntant à l'une des petites localités qui entourent cette fournaise industrielle. Pittsburg qui, en 1834, était moins peuplé que Birmingham (la population de cette dernière ville est de 142,000 âmes et celle de Pittsburg ne s'élevait alors qu'à 30,000 habitants), compte aujourd'hui 150,000 âmes sur les 200,000 qui forment la population totale du district.

A quoi tient la fortune de cette ville qui, dès son entrée dans le mouvement industriel, se plaça au rang de première ville manufacturière des États-Unis? A sa situation géographique, et au singulier et rapide développement des contrées nouvellement écloses à la civilisation qu'elle fut appelée à desservir.

Pittsburg, je l'ai dit, est bâti sur une langue de terre à l'embouchure de deux rivières dont le mariage des eaux forme un autre fleuve puissant, l'Ohio, qui, après avoir sur son parcours reçu un grand nombre de tributaires, va se jeter dans un autre fleuve plus puissant encore, le Mississipi. Admirable position, sur la frontière de l'ouest. Il semble que Pittsburg ait subi le prodigieux élan créateur de ces États nouveaux, tout en le favorisant. « Pittsburg, dit M. Michel Chevalier, est assis au centre d'une formation

houillère fort étendue et d'une exploitation facile. Le pays qui s'étend à l'est de Pittsburg, fournit beaucoup de fonte qui y vient se convertir en fer malléable ou se mouler sous forme de machines, d'appareils et d'outils de toute espèce. Pittsburg a donc sous la main le charbon et le fer, c'est à dire la force et le levier avec lequel la force exerce sa faculté génératrice. Le débouché des fabriques de Pittsburg est plus illimité encore que leurs approvisionnements. »

Ces fabriques sont au nombre de plus de mille, elles emploient environ 450 machines à vapeur, et une population de 30,000 ouvriers; fabriques de machines, de glaces et verreries, forges, fonderies, distilleries, etc. Toutes les industries qui peuvent alimenter les grands et incessants besoins de l'Ouest, occupent le périmètre du district de Pittsburg, constamment enveloppé dans un nuage d'épaisse fumée. Tout le bassin du Mississipi avec ses vallées latérales est ouvert aux produits de Pittsburg; « il est, comme dit encore M. Michel Chevalier, soit directement, soit indirectement, c'est à dire par l'intermédiaire des cités plus centrales de Cincinnati et de Louisville, l'entrepôt naturel entre le haut et le bas pays, entre le nord et le sud. » Il est à plus forte raison le magasin général de l'ouest. Des canaux, notamment celui de Pittsburg à Erie (136 milles) et le grand canal Pennsylvania de Pittsburg à Columbus (236 milles), des bateaux à vapeur se rendant directement à la Nouvelle Orléans, et desservant toutes les stations de l'Ohio et du Mississipi sur un parcours de 1,700 milles, dix lignes de chemins de fer, se dirigeant dans tous les sens, tels sont les moyens de communication que Pittsburg a à sa disposition pour répandre sur la surface entière de l'Union ses immenses produits.

Pittsburg a tenu toutes les espérances qu'on avait fondées sur son avenir; il les dépassera encore. Pittsburg a effacé à coup sûr Philadelphie en importance. La *ville de la frater-*

nité a compris l'avantage que l'État pourrait tirer de cette redoutable rivale, et loin de travailler par jalousie à arrêter cet élan prodigieux, elle y a aidé. Philadelphie, en reconnaissant pour elle l'impossibilité de devenir la première ville maritime de l'Union, comme l'ambition de Penn l'avait rêvé, se résigna à laisser une autre ville de l'État prendre cette suprématie industrielle, et elle en profita en se mettant directement en communication avec Pittsburg par une ligne de canaux et de chemins de fer longue de cent cinquante huit lieues. « L'État de Pennsylvanie, dit l'éminent écrivain que j'ai déjà si souvent cité, n'a rien épargné pour assurer à Pittsburg et pour développer tous les avantages résultant de sa position. Il a fait de Pittsburg un des pivots du système de communications qu'il a entamé avec tant d'audace et poursuivi avec tant de persévérance. »

Ce n'était pas assez pour la Pennsylvanie d'avoir pris une si forte position commerciale aux frontières de l'Ouest, par le développement de Pittsburg, elle a voulu s'assurer également les relations du N.-O., en créant un port sur le lac Érie dont une partie des eaux baigne un coin de son territoire, entre les États de New-York et de l'Ohio qui partagent également avec le Michigan le bénéfice de ce grand réservoir navigable pour les plus grands navires. Ce lac est dans l'ordre où on le rencontre en descendant du Nord, le quatrième des cinq grands lacs qui confinent le Canada et les États-Unis.

La ville d'Érie s'est donc élevée par enchantement sur les bords du lac dont elle porte le nom, et elle est aujourd'hui un des centres de commerce les plus importants de l'Union. Au surplus, les États-Unis ont eu ce triple avantage qui a singulièrement favorisé le développement de leur prospérité, c'est de pouvoir créer des ports de mer sur le littoral, des ports de fleuve à la tête et aux confluents des grandes

rivières et des ports de lac. Reliés entre eux par un admirable système de voies ferrées et de canaux, ports de mer, de fleuve et de lac se sont prêté une mutuelle assistance pour aider à leur rapide développement.

Comme toutes les villes élevées sur les rives des lacs, Érie a pris un rapide essor. Des chemins de fer et des canaux lui ont ouvert des communications avec l'Est et avec l'Ouest des États-Unis.

La capitale politique de la Pennsylvanie est Harrisburg, située sur la rive orientale de la Susquehannah à 98 milles Ouest de Philadelphie. Contrairement au peu d'importance commerciale qu'ont, en général, les capitales aux États-Unis, Harrisburg est une des rares villes de ce rang et de ce caractère qui ont atteint un degré de prospérité commerciale et industrielle que l'on puisse remarquer. Cette bonne fortune lui vient non seulement de sa position sur un fleuve, beaucoup sont dans ce cas, mais de ce que le grand canal Pennsylvania traverse la ville d'Harrisburg qui se trouve de la sorte en communication directe avec Pittsburg et Philadelphie, avec l'Ouest et avec la mer. Plusieurs lignes de chemins de fer se croisent à Harrisburg. C'était assez pour y créer le goût de l'industrie et du commerce. Harrisburg possède plusieurs fabriques de fer, de poteries et de brosseries. Sa population ne s'élève pas au delà de 10,000 âmes.

Toutes les villes qui ont eu la fortune de devenir le point de concentration du système des lignes ferrées ou des canaux en Amérique, n'ont pas tardé à prendre un rapide essor, et ç'a été là une cause si évidente de prospérité, que les Américains n'ont jamais hésité, avec cet élan qui les caractérise, à fonder des villes dans de pareilles conditions, et ils n'ont jamais eu à s'en repentir. Éaston, une des cités les plus prospères et les plus riches de la Pennsylvanie, est précisément dans ce cas. Située sur une pointe de terre, au

confluent de deux rivières, le Lehigh et le Bushkill, avec la Delaware, station de raccordement pour sept ou huit lignes de chemins de fer et pour trois canaux, la ville d'Éaston s'est trouvée tout naturellement avoir de grandes avenues ouvertes sur les lacs et sur la mer, et sur les régions houillères de l'Ouest. Éaston est nécessairement une cité industrielle de premier ordre dans l'État.

Après Lancaster, une des plus anciennes villes de l'État, qui a été pendant longtemps une des plus importantes de l'Union, nous citerons comme principaux centres de commerce et d'industrie dans la Pennsylvanie, Allentown, Blairsville, Carbondale, un des marchés de charbon les plus actifs de l'Union; Carlisle, Columbia, Mauch-Chunk, au centre d'un des bassins houillers les plus importants de la Pennsylvanie; (on évalue à plus d'un million de tonnes les quantités de charbon qui passent par Mauch-Chunh); Reading, une des cinq ou six principales villes commerciales de l'État, sa population ne s'élève pas à moins de 20,000 âmes; Scranton, Warren, Williamsport.

Toutes ces villes de la Pennsylvanie dont je viens de faire l'énumération, ont ce cachet particulier d'être des villes créées pour satisfaire aux exigences du commerce et de l'industrie.

« L'énergique application au travail qui est, dit M. Michel Chevalier, commune à tous les âges et à toutes les classes, » but de la vie chez l'Américain, a favorisé considérablement l'émigration intérieure. On aurait pu concevoir que les grandes cités du littoral de la mer eussent absorbé les populations; mais celles-ci ont été poussées vers l'intérieur par le besoin et le goût de la fortune. Les établissements nouveaux sur les lieux mêmes des exploitations agricoles ou industrielles, ont non seulement aidé au développement de celles-ci, mais encore au développement général des États.

La nécessité de relier entre eux ces points disséminés, tous producteurs et consommateurs en même temps, ont hâté considérablement la création des voies de communication.

Des États isolés, ce besoin fécond de relations s'est étendu à toute l'Union, et c'est ainsi que l'Amérique du Nord a pu donner au monde cet exemple d'une croissance si rapide, qui, d'un pays enfant, a fait tout à coup un pays mûr pour toutes les grandes conceptions morales et matérielles.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.

LIVRE TROISIÈME.

LES ÉTATS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

LIVRE QUATRIÈME.

LES ÉTATS DU CENTRE.

LES TRENTE-QUATRE ÉTOILES

DE

L'UNION AMÉRICAINE



LES TRENTE-QUATRE ÉTOILES

DE

L'UNION AMÉRICAINE

ŒUVRES DE XAVIER EYMA :

Les Peaux Noires. — *Scènes de la vie des Esclaves* . . . . 1 vol.
Les Peaux Rouges. — *Scènes et mœurs de la vie des Indiens*. . . . . 1 »
Les Femmes du Nouveau Monde . . . . 1 »
Le Roi des Tropiques. — *Fondation des colonies* . . . . 1 »
Le Trône d'Argent. — *Scènes de la vie américaine* . . . . 1 »
Aventuriers et Corsaires. — *Scènes de l'Histoire des colonies* . . . . . 1 »
Les Deux Amériques. — Mœurs et politique . . . . 1 »
Scènes de Mœurs et de Voyages aux États-Unis . . . . 1 »
La Vie dans le Nouveau Monde. . . . . 1 »
Excentricités américaines . . . . 1 »
La République Américaine. — Ses institutions. — Ses hommes . . . . 2 »

Une Idylle sanglante. — *Naples en 1798* . . . . 1 vol.
Mlle Topaze. . . . . 1 »
Le panier de marrons . . . . 1 »
Les Trois perles. . . . . 1 »

SOUS PRESSE.

Fantômes et Légendes du Nouveau-Monde.

Brux. — Typ. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, rue Royale, 3, imp. du Parc.

LES TRENTE-QUATRE ÉTOILES

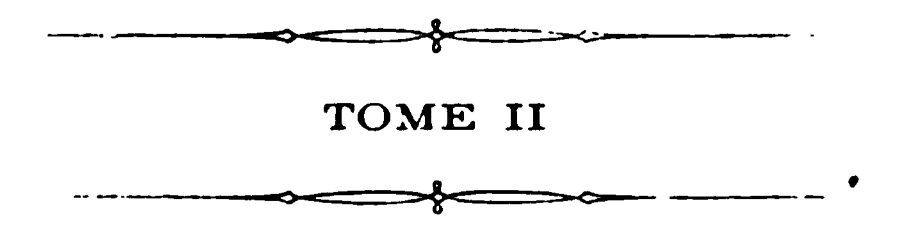
DE

L'UNION AMÉRICAINE

PAR

XAVIER EYMA

HISTOIRE DES ÉTATS ET DES TERRITOIRES



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 *bis*

BRUXELLES ET LEIPZIG
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
RUE ROYALE, 3. IMPASSE DU PARC

1862

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

UN COIN DU SUD.

CHAPITRE XXI.

LE MARYLAND. — LE DISTRICT DE COLUMBIA.

I

Le Maryland est l'un des États les plus florissants de l'Union sous le rapport de l'agriculture. Quoique compris dans le groupe des États du Sud, c'est à dire de ceux où l'esclavage a de fortes racines, le Maryland est dans des conditions de culture qui lui permettraient parfaitement de se passer du travail servile; le lecteur doit se rappeler que, d'accord avec quelques-uns des défenseurs de l'esclavage, nous avons particulièrement attribué le maintien de cette institution dans le Sud aux exigences de l'agriculture. Tandis que dans certaines régions de cette latitude, le noir seul est apte aux rudes travaux de la terre, le climat du Maryland est hospitalier aux émigrants, et son sol n'exige aucun labeur pénible. Les deux principales de ses productions sont le tabac et les céréales. On y trouve, en outre, de belles mines

de fer et de charbon. Le Maryland n'a donc conservé l'esclavage que par tradition et par économie, si nous osions dire, ou pour parler plus nettement, le Maryland se débarrasse de ses esclaves par le procédé très lent, mais très lucratif qu'ont employé quelques autres États : en les vendant aux propriétaires de la Louisiane, de l'Alabama, des Carolines. Avant peu le Maryland n'aura plus d'esclaves; déjà le nombre en a décru considérablement, et il décroit d'année en année. De tous les États du Sud, c'est celui où on en compte le moins, en raison de la population libre, soit 35,000 esclaves contre 600,000 libres; tandis que, dans la Floride, le nombre des esclaves était, d'après le récensement décennal de 1860, de 65,000 sur une population de 82,000 âmes; dans le Texas de 185,000 sur 415,000 âmes; dans l'Arkansas de 109,000 sur 332,000 âmes. La disparition de l'esclavage du Maryland est un fait prévu et nécessaire; ce qui modifierait singulièrement, on le peut croire, la position de cet État dans la Confédération esclavagiste du Sud, si cette Confédération venait à se constituer définitivement.

L'étendue territoriale du Maryland est de 9,356 milles carrés. Il est borné au nord par la Pennsylvanie; au Sud et à l'Ouest par la Virginie sur la frontière Nord de laquelle il se prolonge, et le long du fleuve Potomac qui les sépare, en une étroite langue de terre qui s'arrête aux pieds des monts Alleghami. A l'Est, l'État du Delaware le sépare de la baie de ce nom, moins une étendue de côtes assez médiocre, d'ailleurs, qui au Sud du Delaware s'ouvre directement sur l'Atlantique.

La configuration topographique du Maryland est des plus irrégulières. La baie de la Chesapeake le coupe en deux parties inégales, sur toute sa profondeur, depuis l'océan jusqu'à l'embouchure de la Susquehannah qui forme sur la frontière commune du Maryland et de la Pennsylvanie, comme

la tête de ce magnifique réservoir d'eau (1). Le Maryland est donc divisé en territoire oriental, adossé au Delaware, et en territoire occidental, celui qui confine la Virginie. Tous deux sont, nécessairement, riverains de la Chesapeake.

Ces territoires sont inégalement partagés sous le rapport de la richesse du sol. La partie occidentale a été la plus favorisée ; c'est là, si l'on peut dire, qu'est véritablement le Maryland ; ses principales villes, et son grand port de Baltimore qui occupe un si haut rang dans la fortune maritime et commerciale des États-Unis, sont sur le territoire occidental.

Le Maryland, malgré les phases heureuses de ses débuts comme colonie, portait dans son organisation même les germes des guerres intestines, des querelles religieuses, des convoitises auxquelles il fut en proie. Son origine, que nous allons raconter, avait ouvert les voies à tous ces maux, bien qu'il semblât que sa libérale constitution dût l'en préserver.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer combien la Couronne d'Angleterre avait procédé en aveugle dans les concessions de territoires qu'elle fit en Amérique. Non seulement les limites des concessions étaient mal définies, mais encore les mêmes priviléges ou des priviléges à peu près identiques étaient accordés à deux et quelquefois à trois personnes qui se disputaient, ensuite, des droits rivaux.

En ce qui concerne le Maryland, les germes de discorde qui le divisèrent et ensanglantèrent plus tard son sol, eurent pour point de départ, l'autorisation donnée en 1631 par Charles Ier à William Clayborn, « de trafiquer dans celles des « portions de l'Amérique qui n'avaient pas encore été con« cédées. » Le territoire du Maryland se trouvait dans ce cas, et Clayborn qui vint, en vertu de sa concession, s'éta-

(1) Cette baie, que les Américains ont surnommée « la Reine des Eaux, » à 190 milles de longueur, de son ouverture sur la mer à l'embouchure de la Susquehannah.

blir avec une petite colonie sur l'île de Kent située dans la Chesapeake, considérait, non sans raison, le Maryland qui fut, la même année, donné à lord Baltimore, comme une de ces portions de l'Amérique sur lesquelles il avait des droits.

Lord Baltimore avait été, en 1619 secrétaire d'État, poste qu'il résigna, en 1624, en se convertissant au catholicisme, ce qui ne l'empêcha pas d'être créé baron de Baltimore, l'année suivante, et de demeurer membre du conseil privé. Pendant son passage au ministère, il avait été institué, par lettre patente, propriétaire de la partie S.-E de Terre-Neuve qu'il avait nommée province d'Avalon. Lord Baltimore avait les instincts colonisateurs, instincts qui lui coûtèrent fort cher d'ailleurs. Deux fois il avait visité la possession de Terre-Neuve, et y avait dépensé 25,000 liv. st. (625,000 fr.) pour aider à son développement ; mais il fut obligé bientôt d'y renoncer à la suite d'incessantes contestations avec les Français.

L'orage des persécutions religieuses avait recommencé de gronder en Angleterre. Lord Baltimore prévoyant des jours néfastes à traverser pour les catholiques, songea à leur assurer un asile dans ce Nouveau Monde, qui fût à la fois l'abri, le refuge, la consolation et l'espoir de toutes les sectes, de toutes les dissidences, de toutes les opinions, de toutes les infortunes. Tour à tour, et quelquefois simultanément, protestants et catholiques ont tourné leurs regards et porté leurs pas proscrits vers l'Amérique ; les luttes politiques, comme les luttes religieuses du vieux continent, y ont jeté, dans tous les temps, leurs victimes d'aujourd'hui et leurs vainqueurs du lendemain qui se sont parfois retrouvés sur cet immense espace, associés, sans l'avoir voulu, à la même œuvre.

Lord Baltimore, dans un de ses voyages à Terre-Neuve, avait poussé jusqu'en Virginie. Il avait remarqué que les

habitants de cette riche province n'avaient fondé aucun établissement au delà du Potomac, dans la partie septentrionale de ce fleuve. Soit, en effet, esprit de prévoyance pour ses coreligionnaires, soit ambition de colonisateur que l'insuccès n'avait pas découragé, lord Baltimore sollicita de Charles I[er], par l'entremise de la reine Henriette-Marie, fille d'Henri IV de France, la concession des terres qu'il avait convoitées, lesquelles s'étendaient au nord du Potomac des rives de ce fleuve au 40[e] degré de latitude (1). Cette concession empiétait sur les droits antérieurs de la Virginie, comme celle qui fut faite plus tard à Guillaume Penn empiéta à son tour sur les possessions de lord Baltimore. Ce fut en l'honneur de la reine que celui-ci s'engagea à donner à ce territoire le nom de Maryland (terre de Marie).

Mais lord Baltimore mourut subitement à l'âge de cinquante ans, avant que sa demande de concession eût été sanctionnée par le roi qui la transporta sur la tête de Cécil Calvert, second lord Baltimore, fils aîné du défunt. Cette patente porte la date du 10 juin 1632. Dans cette charte, dit Mazzei (2), « les limites du territoire, suivant les connais« sances superficielles qu'on avait de la géographie de ce « pays là, et la négligence alors si ordinaire, furent spéci« fiées de manière que l'on vit éclore, après un long espace « de temps, des procès interminables entre les héritiers de « Baltimore et la famille Penn. » Ces procès ne trouvèrent guère de fin, qu'à la révolution qui régla définitivement les prétentions des titulaires.

Les Virginiens, en tout cas, étaient fondés à réclamer, non seulement au point de vue du droit matériel, contre

(1) Le Potomac, que les Indiens appelaient Cohongurolon ou rivière des Cygnes, prend sa source dans les monts Alleghany, et après une course de 400 milles, se jette dans la Chesapeak.

(2) *Recherches historiques et politiques sur les Etats-Unis.*

cette usurpation, mais encore sous le rapport moral. Zélés protestants, ils voyaient d'un œil peu favorable cette invasion de catholiques dans une contrée limithrophe à la leur et sur leurs propres terres. La conversion de lord Baltimore ne lui avait naturellement pas attiré les sympathies des Virginiens. Il s'en était aperçu au froid accueil qui lui avait été fait en Virginie, lors de son voyage dans cette colonie.

L'héritier de lord Baltimore nomma son frère Léonard Calvert, gouverneur du Maryland. Celui-ci partit de Southampton le 22 novembre 1632, et après diverses relâches dans les Antilles, toucha à Comfort, à la pointe méridionale de la Virginie; il remonta ensuite la baie de la Chesapeake vers le nord, entra dans les eaux du Potomac, et vint jeter l'ancre devant une petite île nommée Saint-Clément. Léonard Calvert, au bruit de l'artillerie, dressa une croix sur cette île dont il prit possession « au nom du sauveur du monde et du roi d'Angleterre. » Il eut une entrevue immédiatement avec le *wérowance* ou prince de la tribu indienne qui occupait le pays, et lui demanda s'il consentait qu'on y fît un établissement. Le *wérowance* lui répondit : — « je ne te demanderai pas de partir; mais je ne te demanderai pas non plus de rester; agis à ta guise. »

Cet accueil ne parut pas à Calvert assez sympathique pour qu'il pût compter beaucoup sur l'amitié de ces Indiens. De l'absence de sympathie à des actes hostiles, il pouvait n'y avoir pas loin, — c'était une question d'occasion. Le chef de l'expédition quitta, après quelques jours, cette terre à peine hospitalière, et se mit en quête d'un lieu plus propice pour y établir sa colonie. Calvert, en explorant le Potomac, découvrit sur la rive nord, à douze milles environ de son embouchure, un petit cours d'eau sur les bords duquel se dressait un village indien appartenant à la tribu des Yamaco. Ceux-ci se montrèrent de meilleure composition que les premiers,

consentirent à vendre leurs terres aux nouveaux venus, terres déjà défrichées et en pleine culture, et à s'éloigner même du pays. Calvert donna au village Yamaco le nom de Sainte-Marie, et à la rivière, celui de Saint-Georges.

La colonie naissante du Maryland se composait de deux cents personnes appartenant presque toutes à des familles catholiques distinguées, et dont quelques-unes ont fait souche dans le pays.

Lord Baltimore avait hérité des goûts colonisateurs, de la générosité et de l'esprit libéral de son père. Il ne voulut pas se rapeler que celui-ci avait été mal accueilli des protestants de la Virginie, peut-être jugea-t-il prudent de ne pas indisposer ces puissants voisins, et bien que le Maryland fût ostensiblement fondé en vue d'assurer un refuge aux catholiques persécutés, lord Baltimore ne voulut pas qu'aucune religion en fût exclue. L'expérience avait démontré combien l'esprit d'intolérance religieuse avait été fatal dans les autres provinces. Il n'y eut pas, si je puis m'exprimer ainsi, de religion d'État dans le Maryland, bien que le catholicisme y dominât.

Lord Baltimore fit ce qu'avait fait son père pour sa colonie de Terre Neuve, mais avec plus de succès ; en deux années, il dépensa libéralement 40,000 livres sterling (un million de francs) de sa fortune particulière pour hâter les progrès du Maryland. « Comme il était riche et dévot, dit à ce pro« pos Mazzei, il est probable qu'il exerça ses libéralités « en faveur de ceux de sa religion qui réclamaient son « secours. » Les colons du Maryland se montrèrent reconnaissants de ces sacrifices qui n'étaient pas dans les habitudes des propriétaires de colonies. Comme témoignage de leur gratitude, ils votèrent à lord Baltimore « un subside, tel que le leur permettait la pauvre situation de la colonie. »

Le pays où s'établit Léonard Calvert qui avait les pleins pou-

voirs de son frère, était un pays agréable, sur la partie occidentale, sol fécond, climat sain, position admirable. Grâce aux sacrifices pécuniaires de son fondateur, à la richesse des terres dont ils prirent possession en pleine moisson, les colons n'eurent pas à souffrir les épreuves de début que traversèrent, à leur naissance, les autres établissements. L'esprit libéral de la constitution qui proclama, comme je l'ai dit, une liberté absolue de religion, attira immédiatement beaucoup d'émigrants dans le Maryland. Les Virginiens eux-mêmes oublièrent leurs premières rancunes et prêtèrent aide et assistance aux nouveaux colons. Le spectacle du succès porte à l'indulgence et à la tolérance ceux là qui n'y ont que de médiocres dispositions.

« La population, dit Mazzei, fit des progrès rapides en « Maryland, par de bonnes raisons. La Virginie fournit des « vivres aux nouveaux émigrants, jusqu'à ce qu'ils pussent « retirer de leur sol la quantité qui leur était nécessaire. « Les frontières du côté des Indiens étaient fort étroites; de « sorte qu'il ne fut pas difficile aux habitants du Maryland « de se maintenir en paix avec eux. Les établissements des « autres nations Européennes ne laissaient pas d'être éloi- « gnés, à l'exception d'une petite colonie de Suédois qui « occupaient des terres sur le golfe de Delaware, et dont le « nombre était trop peu considérable pour qu'il leur fût pos- « sible de troubler leurs voisins. La religion chrétienne, « sans exception d'aucune secte, y jouissait de la liberté de « conscience. Les catholiques n'y pouvaient être persécutés, « le propriétaire et la plus grande partie des habitants étant « de cette religion. D'un autre côté, la nature des circon- « stances ne permettait pas à ceux-ci d'être intolérants. »

Tout était donc pour le mieux, jusqu'à la modération de la dîme royale exigée par la Couronne d'Angleterre. La forme et l'importance de ces redevances varièrent beaucoup; tantôt

c'était une participation immédiate aux produits agricoles, tantôt un prélèvement sur les découvertes, rares il est vrai, de mines d'or et d'argent. Charles Ier avait été généreux au delà de toute expression envers lord Baltimore, en ne stipulant pour toute redevance dans sa charte de concession, que l'obligation d'envoyer tous les ans en Angleterre, deux flèches d'Indiens, « tant que la demande en serait faite. »

Achevons de peindre cette éclosion prospère du Maryland, en disant que la constitution octroyée aux habitants fut la plus large de toutes les chartes données aux colons de l'Amérique du Nord. Entre autres priviléges, il était stipulé dans celle du Maryland que les habitants pouvaient porter des lois, « sous la réserve que le gouvernement du roi pût les révoquer. » Aucune colonie n'avait joui d'un tel privilége. Tant de liberté politique, pour laquelle les Anglo-Américains se sont toujours montrés si jaloux, ne contribua pas peu, avec la tolérance religieuse et les avantages matériels dont on gratifia la colonie dès sa formation, à assurer à celle-ci le rapide développement que nous avons déjà constaté. A tous les points de vue, ce développement se manifesta comme une conséquence de l'esprit libéral qui inspira les fondateurs du Maryland. Les idées constitutionnelles prirent vite racine dans la province. Peu de temps après la fondation de la colonie, les hommes libres réunis en assemblée avaient voté un grand nombre de lois. En 1639 déjà, ils trouvèrent urgent de créer une chambre composée moitié de représentants choisis par le peuple et moitié de membres désignés, directement par le propriétaire, c'est à dire lord Baltimore. Cette chambre qui renfermait dans son sein les éléments de deux chambres, fut, par la force des choses, divisée bientôt en chambre haute et en chambre basse, la première nommée par le propriétaire, la seconde élue au suffrage du peuple.

Ces goûts précoces d'organisation dans une société nais-

sante et composée d'éléments opposés, étaient une garantie incontestable d'avenir. Rien ne doit donc étonner dans le rapide progrès de la colonie du Maryland, jusqu'au moment où cette prospérité même lui attira les premiers revers qui la désolèrent.

On se souvient de la concession que le roi d'Angleterre avait faite à William Clayborne peu de temps avant celle dont fut investi le premier lord Baltimore.

Cette concession, dans les termes que nous avons rappelés, impliquaient pour Clayborne des droits sur le territoire, alors non occupé, du Maryland. Jaloux de la domination de lord Baltimore sous laquelle il refusa de se ranger, Clayborne que l'on surnomma à juste titre le mauvais génie du Maryland, entreprit de ruiner la colonie. Par ses relations commerciales avec les Naturels, sur qui il exerçait une grande influence, il poussa ceux-ci à prendre les armes, et en 1645 il passa dans le Maryland, y fomenta une révolution et força Calvert à se réfugier en Virginie. L'année suivante Calvert rentra en possession de son gouvernement, mais pour lutter contre les embarras beaucoup plus graves que lui suscita le puritanisme, alors triomphant en Angleterre. En 1652, Calvert succomba de nouveau aux intrigues de William Clayborne, fut obligé de prendre la fuite et laissa les catholiques, fondateurs de cette riche colonie, en proie aux plus odieuses persécutions.

A la restauration des Stuarts (1660), Charles II rendit à lord Baltimore tous ses droits sur le Maryland; mais cette restitution était en quelque sorte illusoire, du moins c'est ainsi que pensait le fils de lord Baltimore qui se trouva fort empêché d'une succession que lui disputaient à la fois l'esprit de révolte dans le pays et les restrictions imposées par la couronne d'Angleterre à l'exercice des anciens priviléges. L'avénement au trône d'un roi catholique (Jacques II),

ne modifia pas la situation du Maryland. Toutes les colonies de l'Amérique venaient de traverser une période de luttes et d'épreuves suscitées par le despotisme de Guillaume, qui prétendit les ramener sous son sceptre en confisquant toutes les chartes. Nous avons raconté précédemment, et nous ne rappellerons pas ici les événements qui furent la conséquence de cet acte antipolitique.

Cependant Guillaume rendit à lord Baltimore la propriété du Maryland, mais en mettant pour condition que la colonie aurait « un gouverneur protestant. » Lord Baltimore qui vivait comme avait vécu son père, à Londres, affranchi du souci d'administrer sa colonie, se contentant d'en toucher le revenu, comme un landlord le prix de ses fermages, lord Baltimore, dis-je, accéda à la condition que lui imposa le roi d'Angleterre; condition qui, d'ailleurs, ne fut jamais exécutée, car le gouvernement du Maryland demeura jusqu'à la révolution entre les mains d'un membre de la famille Baltimore.

II

Il est remarquable qu'aucune grande ville actuelle dans le Maryland ne date de la fondation de la colonie. Dans tous les États on trouve les traces des premiers défrichements et des premiers essais d'établissement des émigrants. Il est rare que le point de débarquement n'ait pas eu le caractère d'un provisoire, l'aspect d'un campement. L'expérience eut bientôt corrigé cette erreur excusable; presque aussitôt après leur installation et après avoir pris connaissance du pays, les émigrants ont jeté sur un point favorable les germes de quelques-unes des grandes cités d'aujourd'hui. Il n'en fut pas de même dans le Maryland.

La ville de Baltimore, un des plus beaux ports des États-Unis, ne fut fondée qu'en 1729, c'est à dire près d'un siècle

après l'installation des concessionnaires sur le territoire du Maryland. En 1765, Baltimore ne comptait encore qu'une cinquantaine de maisons, et ce ne fut qu'en 1797 que cette cité prit le rang de ville; sa population actuelle est de 300,000 habilants. Baltimore est assis sur la rivière Patapsco, à 14 milles de la Chesapeake. Le port, vaste et sûr, est divisé en trois parties; sa largeur varie de un quart à un demi mille, et la profondeur des eaux de 15 à 22 pieds anglais. Les navires de fort tonnage sont obligés de mouiller en dehors du port, qui est défendu par le fort Mac-Henry, situé à quelque distance de la ville. Baltimore fut vigoureusement attaqué en 1814 par le général Ross, qui, perdit la vie dans cette expédition demeurée sans succès. Un monument a été consacré au souvenir de cette défense, très glorieuse pour les Américains. Baltimore, d'ailleurs, a le culte des grandes actions qui ont illustré l'histoire des États-Unis; chaque page de cette histoire est écrite dans ses rues en colonnes de granit ou de marbre; aussi a-t-on, en Amérique, surnommé Baltimore « *monumental city,* » la ville aux monuments. Parmi ces monuments, les deux seuls vraiment remarquables, sont la cathédrale catholique et la statue de Washington, statue colossale de seize pieds de hauteur placée sur une colonne en marbre blanc de 180 pieds. La cathédrale et la statue de Washington se dressent au point culminant de la belle colline sur la crête et le versant de laquelle est bâtie la ville.

Comme cité principale de la première colonie catholique fondée dans l'Amérique du Nord, Baltimore eut l'honneur, en 1789, d'être la première ville des États-Unis qui ait été érigée en siége épiscopal; de même que ce fut dans son sein que se réunit, en 1831, l'unique concile catholique qui ait été encore tenu dans le Nouveau Monde. Il se composait de six évêques et de onze théologiens.

Comme ville commerciale, Baltimore occupe un rang considérable dans l'Union américaine; ses relations sont incessantes avec tous les grands centres de l'Ouest, du Sud et du Nord, par des chemins de fer, des canaux et une navigation à vapeur qui prend, chaque jour, des proportions de plus en plus importantes. En un an, on a lancé des chantiers de Baltimore, soixante navires d'une capacité totale de 18,817 tonneaux; ce port possédait en 1855, date des dernières statistiques officielles, un matériel naval de 183,000 tonneaux, dont 16,340 applicables à la navigation à vapeur.

La situation de Baltimore en a fait l'entrepôt naturel des produits d'une partie de la Pennsylvanie, aussi bien que de ceux du Maryland lui-même, et Philadelphie comme port de mer, a beaucoup souffert du voisinage de Baltimore, dont l'accès par la Chesapeake est beaucoup plus facile que celui de Philadelphie au fond de la baie de Delaware et au haut de la rivière de ce nom. Nous avons expliqué, en parlant de Philadelphie, les causes qui ont contribué à l'infériorité du port.

Baltimore est le premier marché de farines des États-Unis. En 1855, il a expédié à l'étranger 482,000 barils de froment. Le tabac joue un grand rôle dans la culture du Maryland et dans le commerce de Baltimore. Les plus belles plantations de tabac se trouvent dans la partie occidentale de l'État, celle qui avoisine la Virginie renommée également pour cette culture. Baltimore reçoit annuellement 70,000 boucauts de tabac (1); il en a expédié en 1855, 36,392 boucauts évalués à 2,468,000 dollars (14 millions de francs). Le mouvement total du commerce de Baltimore est de 350 millions.

Une des plus anciennes villes du Maryland, est le Hâvre tout à fait au fond de la Chesapeake, sur la rive occidentale

(1) Le boucaut pèse 800 livres du pays.

de la Susquehannah et à son embouchure. Le commerce de cette petite ville est considérable et d'une importance peu en rapport avec le chiffre de sa population, laquelle ne s'élève pas au dessus de 2,000 habitants. Mais sa position à cheval sur deux États, au confluent d'un grand fleuve et de plusieurs cours d'eau, et formant l'une des deux ouvertures immédiates de la riche Pennsylvanie sur la mer, fait de cette petite ville un entrepôt du commerce de cette région. Le Hâvre a été en 1814 dévasté par les Anglais, dont la flotte a porté le ravage dans la baie de la Chesapeake.

La capitale du Maryland est Annapolis, sur la Severn à deux milles de la Chesapeake. Malgré sa situation en apparence avantageuse, cette ville a tout le caractère des villes capitales aux États-Unis; le commerce y est relativement peu important. Au point de vue maritime, ce commerce est entièrement absorbé par Baltimore. La population d'Annapolis atteint à peine 5,000 habitants. Les États-Unis y ont établi leur école de marine. Pendant la révolution, le Congrès a siégé quelque temps à Annapolis. Il y siégeait en 1783, alors que Washington, voyant enfin, sa patrie libre et indépendante, vint remettre noblement entre les mains du pouvoir populaire, le commandement dont il avait été investi. C'est là un glorieux souvenir pour Annapolis.

Le grand secret de la puissance commerciale des Américains et de la fortune des États, consiste dans l'intelligent parti qu'ils ont su tirer de la position géographique de certaines localités, en fortifiant leurs villes les unes par les autres au moyen de canaux et de chemins de fer, et en favorisant la création de ces villes sur tous les points où un intérêt agricole, industriel ou commercial, rendait leur existence utile. C'est ainsi que, dans un but tout à fait de spéculation commune, a été créé Cumberland, devenu le centre de la région minière des Alleghani, sur la frontière de la Pennsyl-

vanie. Cumberland a acquis ainsi et promptement, grâce aux voies de communication, une importance considérable. Sa population est d'environ 10,000 âmes.

Les principales villes manufacturières du Maryland sont Frederick-city, Hagerstown et Williamsport. Dans sa partie orientale, le Maryland ne compte guère que des places de second ordre, en tête desquelles nous citerons cependant Easton et Cambridge sur la Chesapeake.

Il ne faut pas s'étonner de la supériorité de la partie occidentale du Maryland sur l'autre : la première est enclavée, dans sa plus grande étendue, entre une baie profonde et majestueuse et un magnifique fleuve qui lui sert de frontière en même temps qu'à la Virginie, et dans sa partie nord où elle s'évase considérablement, la région occidentale du Maryland confine la Pennsylvanie et encore la Virginie. La contrée orientale est, au contraire, fort resserrée, ouvrant d'un côté, il est vrai, sur la Chesapeake, mais masquée presque entièrement de l'autre par le petit et assez pauvre État du Delaware. L'étendue de côtes qui lui reste sur l'océan, au Sud du Delaware, est minime et peu accessible aux grands navires. Aucun port n'y a pu être créé, l'inutilité en ayant été démontrée.

III

Il n'est pas possible de séparer l'histoire, très brève d'ailleurs, du district fédéral, ou district de Columbia, de celle du Maryland.

Ce district où se trouve la ville de Washington, siége du gouvernement fédéral, est indépendant, administrativement, comme tous les États de l'Union. Jusqu'en 1846, le district fédéral a été formé de deux territoires cédés ou vendus en 1790 aux États-Unis par le Maryland et par la Virginie, à

la condition que chacun d'eux serait administré selon les lois de l'État duquel il avait été détaché.

Aucune autre considération que la position géographique du district de Columbia qui représentait le centre de l'Union à cette époque, ne décida du choix de ces deux territoires pour en former une communauté à part où le gouvernement se trouvait complétement isolé et indépendant.

Il entre dans les combinaisons politiques des Américains de n'accorder qu'une médiocre importance à la capitale de l'Union, aussi bien qu'à celle de chacun des États particuliers; le siége gouvernemental est toujours, autant que possible, central et dans une ville de second ou de troisième ordre, quelquefois une bourgade. L'étendue du district fédéral, telle qu'on l'avait fixée en 1790, n'ajoutait aucun lustre à la cité de Washington, et ne pouvait être qu'un embarras administratif; aussi, en 1846, le Congrès rendit à la Virginie la portion de territoire qu'elle avait cédé et qui comprenait le comté d'Alexandrie et limita le district fédéral à la seule portion des terres vendues par les propriétaires du Maryland, et sur lesquelles avait été bâtie la ville de Washington. Ce territoire de 100 milles carrés est aujourd'hui divisé de nouveau en deux comtés, celui de Washington et celui de Georgetown.

Washington-city, fondée en 1791 par le grand homme dont elle porte le nom, est située sur le Potomac à 110 milles de l'embouchure de ce fleuve. Elle fut achevée et reçut en 1800 le Congrès qui, à cette époque, siégeait à Philadelphie, dans le local où avait été proclamée l'indépendance des colonies, quatorze ans auparavant. Ce fut Jefferson, élu président en 1800, qui inaugura le nouveau Capitole. Or la présence du Congrès implique dans une ville la présence de toutes les autorités fédérales, le président, les membres de son cabinet, la Cour suprême des États-Unis et les ministres étrangers.

Washington-city est donc le séjour officiel de tous les hauts fonctionnaires de l'ordre politique, militaire et judiciaire.

La ville fédérale est dans une position des plus charmantes, appuyée sur la rive gauche du Potomac et sur la rive droite de l'Anacostia, par le 38e degré 52 minutes latitude nord; une ceinture de collines boisées enveloppe Washington dont la salubrité est exceptionnelle en Amérique. Le plan de la ville avait été confié, d'abord, à un ingénieur français, M. L'Enfant, mais par suite de désaccords avec les commissaires américains, notre compatriote dut donner sa démission, et c'est le nom d'un Américain, M. Ellicot, qui a signé ce beau et gigantesque travail.

La capitale de l'Union a été surnommée « la ville des espaces. » Surnom bien mérité, car on y trouve des *avenues* ou boulevards mesurant en largeur de 139 à 160 pieds, des rues de 70 à 100 pieds, et dans ces rues et dans ces avenues inachevées et destinées à n'être jamais terminées peut-être, il existe entre les maisons et entre les édifices des solutions de continuité qu'il faudra des siècles pour combler.

Malgré les efforts et les prétentions des Américains à cet égard, Washington-City ne sera jamais un centre de commerce ni un centre industriel, tant qu'elle sera une ville politique et officielle; conséquemment la population ne réalisera pas les rêves qu'on avait formés en donnant à cette cité l'étendue d'une capitale de premier ordre. Le périmètre de Washington est en effet, de 14 milles en circonférence, et le chiffre de sa population ne dépasse pas 45,000 âmes. Sauf, pendant la durée de la session du Congrès, lequel se réunit chaque année le 1er lundi de décembre, Washington paraît un vaste désert.

Le Capitole, siége du Congrès, et dans lequel sont concentrés plusieurs des grands services de l'Union, est un vaste édifice d'une masse imposante. Le général anglais Ross,

après la défaite des troupes fédérales à Bladensburg, en 1814, est entré à Washington et a incendié le Capitole; mais les Américains ont restauré cet édifice et se sont attachés à y déployer un luxe décoratif dont l'effet n'a pas toujours répondu à leurs louables intentions. Quoi qu'il en soit, le Capitole tel qu'il est, est un véritable monument.

De nombreuses tentatives ont été faites, mais sans succès, pour déplacer le siége fédéral. Les événements qui se passent, en ce moment, s'ils arrivent au résultat regrettable que poursuit le parti de la désunion, modifieraient vraisemblablement ce sentiment de religieuse tradition, qui a fait respecter la destination première de la ville de Washington.

Le district de Columbia renferme une autre ville assez importante, Georgetown, également sur le Potomac, au point où le fleuve devient navigable. L'industrie, depuis quelques années, a paru prendre quelque essor à Georgetown. Les causes qui en ont interdit le développement à Washington, n'existent pas pour Georgetown où elle pourrait, les circonstances aidant, trouver de l'aliment.

La population totale du District de Columbia est de 75,000 âmes dont 4,000 esclaves environ.

CHAPITRE XXII.

LES DEUX CAROLINES. — LA GEORGIE.

I

La classification territoriale que j'ai dû adopter pour écrire l'histoire des États de l'Union, pour être logique au point de vue de l'ensemble de mon travail, ne laisse pas que de m'entraîner à des répétitions de dates et de faits, quelque soin que je mette à n'y point laisser pénétrer la confusion.

C'est ainsi que je me trouve obligé de parler des deux Carolines et de la Georgie après la Pennsylvanie, bien que la fondation de ces trois premiers États ait précédé de quelques années celle de la colonie de Guillaume Penn. Mazzei a été conduit, comme je le suis, à interrompre cette succession naturelle des dates, par un autre motif que moi, mais dont je suis bien obligé, également, de tenir compte :

« Quoique le premier établissement du pays qui forme « actuellement les deux Carolines et la Georgie, dit Mazzei, « ait précédé de quelques années celui de Pennsylvanie, « on a dû n'en parler qu'après, vu que la division de la

« Caroline en deux provinces est postérieure de quarante-« six ans, et la fondation de la Georgie de cinquante. »

Je dirai encore avec le même historien, que la clarté et la justice veulent « que l'on parle de ces trois colonies ensemble et sans interruption. » Il s'agit, bien entendu, des deux Carolines et de la Georgie qui, pendant nombre d'années, n'ont formé qu'un tout sur une immense étendue de territoire. De même que pendant assez longtemps, au début de la colonisation de l'Amérique, on a désigné sous le nom unique de Virginie d'abord, puis de Virginie septentrionale et de Virginie méridionale, toutes les terres qui s'étendaient du cap Charles au cap Cod, c'est à dire du 36e au 42e degré, de même on a, bien longtemps, appelé du nom général de Caroline, tout le territoire qui fit l'objet de la concession du 24 mars 1663, et qui s'étendait du 30e au 36e degré. Ce territoire comprenait les trois États qui nous occupent : la Caroline du Nord, la Caroline du Sud et la Georgie.

Bien avant cette époque même, on appelait tout ce pays : la Floride, en y comprenant l'État auquel ce doux nom est resté et qui confine la Georgie.

La charte de concession de la Caroline porte, ai-je dit, la date du 24 mars 1663; les titulaires auxquels Charles II accorda ce privilége, étaient au nombre de huit, savoir : lord Clarendon l'historien, lord Ashley, le comte de Shaftesbury, le général Monk, depuis duc d'Albemarle, lord Craven, lord Berkeley, les chevaliers Georges Carteret, et Jean Colleton.

Est-il bien exact de dire, comme l'a prétendu un historien, que ces concessionnaires tous riches d'ailleurs, et occupant en Angleterre de hautes positions, les uns par leurs travaux scientifiques, les autres par leurs services envers la Couronne, n'eussent d'autre mobile que de tenter sur ce sol lointain une expérience politique, et qu'il n'entrait nullement

dans leurs desseins de fonder des colonies d'où ils pussent tirer de nouvelles richesses? Il est difficile de le croire.

Le pays fut appelé Caroline, par ordre et en l'honneur du roi Charles II, disent quelques écrivains.

L'historien Hewit prétend que ce territoire détaché de la Floride, avait reçu le nom de Caroline, cent ans auparavant des Français qui, en 1562, y voulurent fonder un établissement sous le patronage de l'amiral Coligni. L'histoire de cette colonisation française dans la Caroline, est toute une épopée d'aventures et d'épreuves glorieuses et misérables dont je raconte ailleurs (1) les détails, mais qu'il est indispensable de résumer ici.

II

Jean Ribaut, de Dieppe, marin d'une grande expérience, partit de France le 15 février 1562, avec un bâtiment et une petite colonie de protestants. Il était bien avéré que l'amiral Coligni avait voulu ménager en Amérique un refuge à ses coreligionnaires, comme nous avons vu, dans le chapitre précédent, que lord Baltimore avait ménagé dans le Maryland une retraite aux catholiques.

Ribaut aborda les côtes de la Floride par le 30e degré de latitude; il longea ses côtes en remontant vers le nord, et débarqua à la rivière Saint-Mathieu, prit possession du territoire au nom du roi de France, Charles IX, après s'être mis en bonnes relations avec les Indiens « qui l'accueillirent fort bien, dit l'historien Hewit, dès qu'il leur eut fait entendre qu'il était ennemi des Espagnols. » Ribaut avait considéré le pays où il s'occupa d'établir sa colonie, comme une dépendance méridionale de la Nouvelle France, tandis

(1) Voir notre ouvrage intitulé : *Fantômes, légendes et chroniques du Nouveau Monde*.

que les Espagnols le tenaient pour le prolongement septentrional de la Floride. Le premier basait son droit sur ce que les Espagnols n'avaient fondé aucun établissement dans ce pays, tandis que ceux-ci pouvaient invoquer les hardies expéditions, sans résultat fécond, il est vrai, de Ponce de Léon, de Ayllon, de Pamphilo de Narvaez, de don Velasquez, de Soto, qui explorèrent ces pays en y laissant de mauvais souvenirs (1).

Ribaut parcourut ce vaste territoire en y semant partout le germe de la France, baptisant toutes les rivières des noms de nos grands fleuves. Il laissa la colonie, sinon en voie de prospérité, du moins en voie d'enfantement et repartit pour l'Europe, après avoir confié le commandement à un capitaine du nom d'Albert. Les colons assassinèrent celui-ci, et s'embarquèrent sur un mauvais navire que les Indiens les aidèrent à construire, et après avoir essuyé toutes les misères imaginables rentrèrent à Dieppe.

Un peu avant l'arrivée de ces débris de la première expédition, une seconde flottille huguenote avait quitté le Hâvre, sous le commandement de René de Laudonnière, en avril 1564, avec mission d'aller consolider l'œuvre ébauchée par Ribaut. Laudonnière ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs. Les colons enclins à la paresse vécurent, d'abord, des secours que leur fournirent les Indiens; puis, quand ceux-ci refusèrent de payer le tribut qu'on leur avait injustement imposé, les colons français obligèrent Laudonnière, sous menace de mort, à entreprendre une expédition contre Cuba. Cette expédition couronnée de succès, au début, se termina par un massacre des troupes de Laudonnière qui rallia sa colonie avec un seul de ses navires et vingt-six hommes échappés au désastre.

(1) Voir plus loin le chapitre relatif à la Floride.

L'Espagne catholique ne pouvait supporter, même victorieuse, sans exiger un sévère chatiment, de tel actes de piraterie de la part de ces hérétiques, fagots propres à allumer les buchers de l'Inquisition. La cour de France accueillit les plaintes de l'Espagne, et envoya de nouveau Ribaut en Amérique pour remplacer Laudonnière. Ce n'était pas assez pour l'Espagne. En même temps que Ribaut quittait Dieppe, une flotte espagnole partait de Cadix, commandée par le célèbre Don Pedro Melendez, un des plus illustres capitaines de son temps.

L'astucieux Philippe II altéré de sang hérétique, avait voilé d'une mission d'exploration sur les côtes de la Floride, les ordres sanguinaires donnés à Melendez. A la tête de onze navires, il se présenta devant la colonie française où Ribaut venait à peine d'arriver avec quatre navires seulement, incapables de résister. Melendez somma les hérétiques de se retirer en déclarant qu'il ne leur serait fait aucun quartier. Puis il leva l'ancre, alla prendre position à terre plus loin, se fortifia, et attaqua les Français qui, malgré leur courage, furent vaincus.

L'impitoyable exécuteur des hautes œuvres de Philippe II fit pendre tous les prisonniers, et aux branches des arbres qui leur servirent de potence, il plaça cet écriteau : « *Pendus non comme Français, mais comme hérétiques* (1). »

Cet acte infâme fut couronné par un *Te Deum*.

La nouvelle de ce lâche attentat souleva l'indignation en France. Mais les Huguenots étaient en mauvaise odeur de sainteté à la cour. Coligni en défaveur et impuissant à venger ses frères, était lui-même menacé déjà. Un gentilhomme de Mont-de-Marsan, Dominique de Gourgue, vieux soldat trempé dans les guerres d'Italie, et ardent protestant, entre-

(1) Voir Solis de las Meras, Charlevoix, etc., etc.

prit de faire ce que la cour de France n'osait pas tenter contre les assassins de la Caroline.

Il vendit tous ses biens, décida quelques-uns de ses amis à embrasser la même cause que lui, arma trois navires, embarqua cent cinquante soldats, quatre-vingts marins, fit voile de Bordeaux en 1567, et après une longue et périlleuse traversée, débarqua sur les côtes de la Caroline. L'heure de la vengeance avait sonné. De Gourgue livra aux Espagnols un furieux combat, mit le feu à leurs forts, et à son tour pendit les prisonniers avec cette inscription : « *Pendus non comme Espagnols, mais comme assassins.* »

Tout fier de son succès, de Gourgue repartit pour la France, et vint demander au roi l'autorisation et les moyens de coloniser les pays sur le sol desquels il avait vengé le sang français. Mais l'Espagne avait adressé des protestations à la France et exigé un châtiment contre de Gourgue. Celui-ci fut obligé de prendre la fuite, et se réfugia en Angleterre, puis de là en Portugal où don Antonio le choisit pour commander la flotte qu'il venait d'armer contre l'Espagne. De Gourgue affaibli par l'âge, mourut en montant sur le pont de son vaisseau.

La possession morale de la Caroline était restée aux Espagnols, ou si l'on aime mieux les droits de ceux-ci sur ce territoire étaient demeurés inattaqués, bien qu'ils n'y eussent fondé aucun établissement qui constatât ces droits. C'est donc avec raison qu'un historien a dit que l'Angleterre, en concédant la Caroline à lord Clarendon, au duc d'Albermale et consorts, avait disposé d'un territoire qui appartenait à l'Espagne.

Quoi qu'il en soit, les protestants français eux-mêmes n'oublièrent pas le chemin de cette terre hospitalière, lorsque de nouvelles persécutions religieuses obligèrent un demi million d'honnêtes gens à s'expatrier.

III

Il ne paraît pas que l'Espagne ait réclamé contre la concession dont Charles II avait gratifié ses favoris, ou du moins on ne trouve pas de trace de ces réclamations. L'ambition des concessionnaires avait grandi, avant même qu'ils eussent tiré parti de la portion de territoire qui leur avait été octroyé. En 1667, en effet, nous voyons Charles II étendre la concession au delà du 36e degré et jusqu'au Pacifique, sur une profondeur de pays que trois siècles de prospérité et de progrès ont à peine pu défricher et peupler encore.

Les premiers moments de la compagnie furent difficiles; les colons manquaient. Cependant on trouva sur le territoire deux établissements déjà existants; l'un près du détroit d'Albermale, à l'embouchure de la Roanoke (Caroline du Nord), et qui avait été fondé par des Virginiens. C'était une sorte de terre libre, indépendante, où les persécutés de toutes les colonies pour cause de religion ou de politique, étaient venus chercher un refuge. L'autre établissement avait été fondé sur la rivière Clarendon, près du Cap Fear (Caroline du Sud) par des aventuriers qui avaient abandonné la Nouvelle Angleterre. Là aussi l'indépendance politique et religieuse la plus absolue était la règle de cette poignée d'hommes. Mais peu satisfaits du pays, un grand nombre d'entre eux avaient émigré.

Vers le même temps, quelques planteurs des Antilles, notamment de la Barbade, étaient venus s'établir dans le voisinage de cette seconde colonie à moitié abandonnée déjà, et avaient acheté des Naturels les terres sur lesquelles ils s'établirent près de la rivière Fear. Au moment de la prise de possession de la Caroline par les nouveaux concessionnaires, ces colons demandèrent et obtinrent la confirmation de leur

acquisition, et le droit de continuer à se gouverner eux-mêmes. Cette petite colonie comptait une population d'un millier d'âmes environ.

Il y a des faits dont il faut rechercher l'origine dès les premiers âges de toute société. Les Carolines ont toujours été réputées en Amérique pour leur esprit d'indépendance, poussée jusqu'à l'insubordination. Toute manifestation qui a eu le caractère d'une opposition a trouvé les Caroliniens prêts à s'y associer. Il ne faut donc pas s'étonner de les voir aujourd'hui à la tête du mouvement séparatiste; ce n'est pas pour la première fois qu'ils ont tenté ou qu'ils ont menacé de briser les liens de la fédération.

Ce sentiment de l'indépendance absolue est, dans les Carolines, un fruit du terroir. Ainsi que nous venons de le dire, les deux premiers établissements qui se fondèrent au nord et au sud de ce pays, le furent par des hommes qui cherchaient la liberté individuelle et l'absence de lois, même dans une société où la liberté politique était le droit commun. Les Carolines furent donc, dès leur origine, un foyer d'indépendance alimenté par un esprit d'opposition très décidé. Les colons d'Albermale, de Clarendon River et de Fear River ne prirent aucun souci des termes de la charte de concession sous laquelle ils étaient obligés de se ranger. Cette charte était très libérale d'ailleurs; si elle nommait les huit associés, maîtres et propriétaires absolus du pays, avec tout droit de juridiction, priviléges royaux et autres, elle déclarait qu'aucune loi ne « pourrait être faite que du consentement des hommes libres, » et en tout cas subordonnait l'autorité des concessionnaires « à celle que le roi s'était réservée tant pour lui que pour ses héritiers et successeurs sur tout le pays. » Le poids de l'autorité royale inquiétait peu les colons; ils redoutaient davantage le despotisme des gouverneurs immédiats. Leur premier soin, comme nous

avons vu, fut de faire reconnaître leurs droits de propriété que l'on se garda de contester.

Mais quand fut proclamée dans la Caroline la constitution que le célèbre Locke fut chargé de rédiger et qui est le plus curieux monument de la rêverie d'un philosophe, ces Caroliniens, épris d'indépendance, d'égalité et de démocratie, se montrèrent rebelles et force fut d'abroger une constitution qui n'eut, pendant une vingtaine d'années, que l'ombre d'une existence. C'était déjà trop. Quand on vint parler aux défricheurs de la Caroline de la création de trois ordres de noblesse, ces gens qui avaient trempé de leurs sueurs des terres dont ils réclamaient la propriété à titre de premiers occupants, ces rudes colons qui habitaient pour la plupart des cabanes ébauchées au fond des bois et qui se sentaient libres comme l'air, ne pouvaient prétendre à faire partie de cette noblesse enfantée par l'imagination du philosophe, mais ils se refusaient à être considérés comme des serfs. On peut dire que cette constitution de Locke régna à côté des Caroliniens et non sur les Caroliniens.

Il est utile en même temps que curieux de reproduire, sinon le texte de cette volumineuse constitution, du moins l'analyse de quelques-uns des principaux articles. Ils suffiront à démontrer jusqu'à quel point d'aberration peut atteindre un grand génie et en même temps à justifier l'opposition des colons à s'y soumettre.

On a voulu excuser Locke en prétendant que les concessionnaires de la Caroline lui avaient fourni les éléments de cette constitution et que Locke n'avait été que le rédacteur de cet acte. « S'il en est ainsi, dit à ce sujet et avec raison Mazzei, Locke aurait dû plutôt, ce me semble, ne pas accepter une pareille commission que de compromettre sa propre réputation... On est porté à croire que l'architecte n'y aurait pas employé tant de temps, ni mis tant de travail, si l'illusion

ne lui avait pas laissé croire que les fondements en fussent stables et justes. »

On s'imagine difficilement que du fond de son cabinet, un homme se décide sérieusement à décréter d'un trait de plume, l'organisation territoriale, politique, administrative, sociale d'un vaste désert de cinq cents milles d'étendue de côtes et de six cents milles de profondeur, couvert encore de forêts impénétrables, à peine ouvert aux pas hésitants des hommes civilisés. C'est pourtant là ce qu'osa tenter le génie de Locke.

Aux termes de sa constitution, le pays devait être divisé en autant de seigneuries et baronies qu'il y avait de propriétaires concessionnaires, c'est à dire huit. Il y avait une noblesse héréditaire consistant en un landgrave et deux caciques auxquels les huit baronies appartenaient, quatre au landgrave, deux à chacun des caciques. Le plus ancien des propriétaires était palatin, et chacun des sept autres présidait une cour suprême et ils se partageaient entre eux les offices « de grand connétable, grand amiral, chancelier, juge suprême, grand chambellan, premier majordome et trésorier. »

Tout cela a presque l'air d'un carnaval, en raison du milieu où l'on s'imagine ces personnages. Mais je continue :

Si le palatin va à l'armée, le grand connétable est obligé de lui céder le commandement. Les seigneuries et baronies devaient être pour toujours indivisibles, et inaliénables après l'année 1700. Si l'un des huit propriétaires mourait sans héritiers, les sept autres devaient élever à cette qualité un landgrave succédant aux seigneuries du défunt, et ses baronies passaient à son plus proche héritier.

Je n'insisterai pas plus longtemps sur cet acte ridicule; j'ajouterai seulement que pour comble d'imprévoyance politique, l'auteur de la constitution déclarait « la religion anglicane la seule orthodoxe ; » ce fut là une des causes des troubles qui agitèrent et ensanglantèrent la colonie.

IV

Le premier gouverneur de ce désert que l'on cherchait à organiser en oligarchie, fut William Sayle, qui partit d'Angleterre avec un nombreux personnel d'émigrants, et le plan d'une grande ville dont il avait choisi l'emplacement lors d'un premier voyage dans ces parages. Cette ville devait recevoir, reçut et conserva, en l'honneur du roi, le nom de Charlestown ou, comme on dit et écrit aujourd'hui, Charleston.

La ville et le port actuels ne se trouvent pas sur l'emplacement où furent d'abord jetées, en 1670, les fondations de l'*Old Charlestown* (le vieux Charlestown), comme disent les Américains. Ce fut dix ans plus tard, c'est à dire en 1680, que le successeur de William Sayle transporta la ville à la pointe de terre formée par l'embouchure des deux fleuves, Ashley et Cooper, dont les eaux confondues forment une baie fort belle mais malheureusement fermée par une barre qui ne laisse, à haute mer, le passage qu'aux bâtiments calant au maximum seize pieds.

Charleston est à sept milles de la mer, défendu par les trois forts Pinkney, Johnson et Moultrie, les deux premiers érigés sur des îlots à deux et quatre milles de la ville, et le troisième dans l'île de Sullivan, à six milles. Ce dernier doit son nom au brave colonel Moultrie qui, en 1776, avec une garnison de 400 hommes, fit dans l'île de Sullivan une héroïque défense contre une escadre anglaise. C'est un des beaux faits d'armes de la guerre de l'Indépendance.

Après l'évacuation de Boston par l'armée anglaise, le général Clinton se dirigea sur le Sud et tenta de s'emparer de Charleston. Le fort Sullivan, comme avant-garde de la position, essuya tout le feu. Outre les 400 hommes de troupes,

le fort était défendu par vingt-six pièces de canon et neuf obusiers. Les forces anglaises, sous les ordres de l'amiral Parker, se composaient de deux bâtiments de 50 canons, de quatre frégates de 28, de plusieurs petits navires ayant à bord 3,000 hommes de débarquement. Le sort de Charleston dépendait de la résistance plus ou moins heureuse de Moultrie. Le combat dura dix heures et les Anglais furent obligés de se retirer avec des pertes considérables et de nombreuses avaries. Pendant cette lutte inégale, la hampe du drapeau américain fut coupée par un boulet, et le drapeau tomba en dehors des défenses. De Charleston on regardait cet incident comme la fin du combat. Un sergent, nommé Jasper, s'aperçut de la disparition du drapeau, s'élança par une des embrasures des fortifications, le releva et, debout sur les remparts, il le tint à la main jusqu'à ce qu'on eût hissé un autre drapeau. On a conservé le souvenir de cette héroïque action en donnant le nom de Jasper à un comté dans le Georgie.

Le colonel Moultrie, dont la victoire délivra pour deux ans et demi le Sud des calamités de la guerre, fut nommé major général, et c'est dans ce grade qu'il servait comme commandant en second sous les ordres du général Lincoln, lors de la prise de Charleston par sir Henri Clinton, en 1780. Moultrie, Anglais de naissance, avait émigré très jeune dans la Caroline du Sud. Il avait servi avec distinction et bravoure dans les guerres contre les Indiens. Au moment de la révolution, il était membre du Congrès provincial et colonel du 2e régiment de la Caroline du Sud. Après la cessation de la guerre, il fut élu plusieurs fois gouverneur de l'État et mourut à Charleston, en 1805.

La Caroline du Sud fut un des théâtres les plus sanglants et les plus glorieux de la guerre de l'Indépendance. Ce fut le 2 avril 1780, que sir Henri Clinton, comme s'il avait eu à cœur de venger la défaite éprouvée quatre ans auparavant devant

le fort Moultrie, marcha sur Charleston. Les Anglais étaient maîtres, à ce moment, de la Georgie tout entière ; le patriotisme américain s'éteignait, la cause de l'Indépendance semblait presque désespérée. Le général Lincoln, grâce à la mollesse de ses troupes, ne put arrêter la marche de l'ennemi, et, après la défaite du général Huger, à Monk, toute retraite lui fut coupée. Aussi dix-neuf jours de siége suffirent pour mettre la ville dans la nécessité de capituler à des conditions désastreuses : 5,000 hommes de troupes, sept généraux, 400 pièces d'artillerie et quatre bâtiments de guerre furent le prix de la victoire des Anglais. La prise de Charleston décida de la possession de la Caroline du Sud tout entière.

Ce désastre fut pour les femmes de la Caroline l'occasion de montrer un grand patriotisme. Elles refusèrent d'assister à aucune des fêtes données par les vainqueurs. Elles encourageaient qui leurs frères, qui leurs fils, qui leurs maris à se relever de leur honteux accablement. « Préférez la prison à l'infamie, et la mort à la servitude ; » telles étaient les paroles avec lesquelles elles relevaient les courages abattus. Cet éclair de patriotisme fut un exemple qui gagna toute l'Amérique, et c'est alors qu'on vit les dames américaines, ayant Mme Washington à leur tête, former une association pour confectionner des habits aux soldats. Charleston ne fut évacué par les Anglais qu'en 1782, au mois de mai.

Charleston est le plus grand port de l'Atlantique, au sud du Potomac, et, comme mouvement maritime, il occupe le sixième rang en Amérique, après New-York, Boston, Philadelphie, New-Orléans, Baltimore. Son commerce comprend trois articles principaux d'exportation : le riz, le coton et les bois de construction. Depuis que les chemins de fer ont établi des communications régulières et directes entre les côtes de l'Atlantique et l'Ouest, les céréales, dont le grand port

d'exportation est Baltimore, commencent à affluer, cependant, à Charleston. Ses relations par la vapeur sont quotidiennes avec New-York, Boston, New-Orléans, la Havane et avec toute l'Amérique par les bâtiments à voiles, caboteurs et longs courriers.

La population actuelle de Charleston est de 70,000 âmes environ, dont près de la moitié est une population esclave. Pour un port si favorablement situé, pour une ville dont le climat est très sain, on s'étonne que le progrès de la population y ait été si lent et si peu en rapport avec le mouvement analogue de beaucoup d'autres localités de l'Union, moins bien partagées que Charleston. Faut-il attribuer ce fait à l'existence de l'esclavage comme l'ont fait remarquer quelques écrivains? C'est là une cause probable et qui se peut constater, d'ailleurs, dans tous les États du Sud; mais ce n'est pas l'unique cause.

Dès sa fondation, Charleston a eu à lutter contre une sorte de répugnance de la part des émigrants. Les premiers qui arrivèrent avec William Sayre, furent, dit Mazzei, « très découragés. » Ils ne trouvèrent, en débarquant, ajoute le même écrivain, « que de vastes plaines incultes et presque couvertes d'eaux stagnantes. Leurs notions d'agriculture dans un climat si différent de celui qu'ils avaient laissé, s'opposaient aux progrès de la nature au lieu de la seconder; et les Indiens leur faisaient souvent des visites imprévues en les harcelant de leurs flèches, ce qui était assez juste, parce qu'il paraît que les propriétaires ne songeaient pas même à acheter leurs terres. »

Pour quelque cause que ce soit, il est certain que les progrès de Charleston, comme ceux de la Caroline, furent très lents. Voici des chiffres qui le constatent : En 1731, c'est à dire cinquante ans après la fondation de la ville, Charleston ne comptait encore que six cents feux; en 1783, la popula-

tion ne s'élevait qu'à 10,000 habitants, à 18,700 en 1800; à 24,700 en 1810; à 29,260 en 1840; à 43,000 en 1850.

Que l'esclavage soit un obstacle au développemeut de la population, aujourd'hui, le fait est possible; mais il faut chercher d'autres causes en remontant aux époques antérieures. La principale est, à coup sûr, l'application de l'absurde constitution de Locke, qui entrava les efforts tentés par les uns, et même les déplorables moyens autorisés et encouragés par le gouvernement anglais pour attirer les émigrants dans ce pays.

Parmi ces moyens réprouvables, je citerai les faveurs accordées à la piraterie. J'emprunte à ce sujet les lignes suivantes à Mazzei : « Charles II, dit-il, fit chevalier Henri « Morgan de Galles, fameux écumeur de mer qui avait pillé « Porto-Bello et Panama. L'exemple du roi contribua beau- « coup à ce que les pirates fussent bien reçus, tant dans ses « domaines d'Europe que dans quelques parties de l'Amé- « rique. La Caroline était le lieu le plus avantageux pour les « pirates, à cause du voisinage des possessions espagnoles. « Prodiguant l'argent qu'ils acquéraient avec tant de faci- « lité, ils vinrent à bout, sans peine, de trouver accès chez « des gens qui retiraient fort peu de leurs terres mal cul- « tivées. Cela donna lieu à un trafic infâme. Les propriétaires « n'avaient encore fait aucun traité avec les Indiens; consé- « quemment les guerres, ou plutôt les escarmouches entre « eux et les habitants de la Caroline étaient fort fréquentes. « Les pirates achetaient les prisonniers indiens et les reven- « daient dans les îles. Cet abominable trafic dura longtemps « et l'on eut beaucoup de peine à l'abolir entièrement. » Le goût de la traite des noirs et la pratique de l'esclavage sont restés inoculés en Caroline.

Les passions religieuses d'un côté; de l'autre, les mauvaises dispositions de la population contre les propriétaires,

empêchèrent même la visite des pirates et l'aisance qu'ils répandaient dans le pays, de profiter à la colonie. Deux événements qui se produisirent presque simultanément, vinrent au secours de la Caroline, et y apportèrent de nouveaux éléments de force et de vie; je veux parler du despotisme de Jacques II et de la révocation de l'édit de Nantes. Les persécutions chassèrent de France et d'Angleterre, un nombre considérable de familles respectables qui vinrent chercher asile en Amérique.

L'histoire de cette émigration française, mérite d'être consignée ici, parce qu'elle a laissé de profondes traces sur le sol du Nouveau Monde.

Dès 1662, Jean Toulon, médecin français, demanda à la cour du Massachusetts, pour lui et d'autres protestants français, l'autorisation de s'établir dans la Nouvelle Angleterre. Cette autorisation lui fut immédiatement accordée; de plus des terres furent données aux huguenots, près de la ville maintenant si paisible de Worcester. D'autres huguenots, arrivèrent en 1684-85; mais les meurtrières attaques des Indiens obligèrent les Français à abandonner cet établissement et à se réfugier à Boston, en 1696. Mme Sigourney, l'illustre poète américain, qui elle-même porte un nom huguenot, en visitant le lieu sacré, a écrit ces beaux vers :

> Say, did thy germ e'er drink the fostering dew
> Of beauteous Languedoc? Didst thou unfold, etc. (1).

C'est une frappante allusion aux roses et aux arbustes qui croissent en cet endroit. A Boston, les huguenots érigèrent une église dont furent pasteurs MM. Daillé et Lawrie.

En 1689, M. Pell et sa femme vendirent à Jacob Leisler

(1) Ton germe a-t-il bu la fécondante rosée
Du beau Languedoc? As-tu dévoilé, etc.

huit mille acres du domaine de Pelham, pour les huguenots exilés. Les concessionnaires et leurs héritiers devaient payer *un veau gras tous les 24 juin, chaque année et à toujours*, s'ils en étaient requis. Le payement devait avoir lieu à la fête de saint Jean-Baptiste. En 1690, Leisler distribua ces terres aux protestants français bannis. Ils nommèrent Nouvelle Rochelle leur colonie où ils étaient venus d'Angleterre, sur des navires de cette nation.

Ces hommes fidèles à leurs principes religieux élevèrent bientôt une église, en 1692-93. David Bonrepos qui avait accompagné les huguenots dans leur fuite, en fut le premier pasteur. Il prêcha aussi pour les protestants français de Staten Island. Daniel Bondet, qui lui succéda comme ministre, suivit les huguenots à Boston. D'abord les prières furent dites en français; puis, tous les trois dimanches, on observa la liturgie anglaise; enfin, en 1709, toute la congrégation se conforma au rite anglais. A Boston, il fut alloué, à M. Bondet un salaire annuel de 25 livres sterling, salaire qui lui fut continué à la Nouvelle Rochelle, et qui fut prélevé sur le revenu public.

En 1709, cette congrégation adressa une pétition à la société de propagande évangélique dans les pays étrangers, demandant un grand nombre de livres de prières en langue française et un maître d'école anglais. La pétition était signée d'Isaac Guyon, Louis Guyon, Antoine Lispenau, Pierre Valleau, etc., noms bien connus parmi les descendants des huguenots. Les livres leur furent envoyés, — cent petits livres de prières en français, et vingt de plus gros format. En 1714. M. Bondet fit venir une bible anglaise avec des livres de prières dans la même langue. Il mourut en 1772, et eut pour successeur M. Stouppe, auquel fut alloué un salaire annuel de 50 liv. st. Cet excellent homme devint impopulaire parmi les fidèles de la vieille église française, ayant

déclaré que son église et celle de Rome « se ressemblaient comme deux poissons. » Il constate dans un rapport, à la date de 1756, qu'il a baptisé six nègres adultes et sept enfants de la même race. Il raconte aussi que douze familles s'établirent d'abord à la Nouvelle Rochelle, et que tel fut le berceau de ce beau et pittoresque village.

M. Stouppe fut le dernier ministre huguenot de la Nouvelle Rochelle. Moine franciscain, il devint supérieur du couvent des Récollets de Montréal ; mais, dégoûté de la vie monastique, il quitta le Canada, se retira à la Nouvelle-Rochelle, et, en 1747, se joignit à l'Église d'Angleterre.

Il est presque inutile d'ajouter que la résidence de famille des Jay, est voisine de la Nouvelle Rochelle. Ils vinrent de la Guienne. John Jay fut envoyé au Congrès au commencement de la guerre de la Révolution. Comme Henry Lawrens, autre huguenot, il eut l'honneur de représenter la jeune République à la cour de Louis XVI. Il fut aussi l'un des quatre commissaires qui signèrent, à Versailles, en 1782, les articles par lesquels fut reconnue l'indépendance américaine.

Staten Island, dans la magnifique baie de New-York, fut la résidence favorite des premiers huguenots. On devrait la nommer Ile des huguenots. Une église française y fut élevée. Plusieurs d'entre les émigrants étaient des Vaudois, qui, grâce à la reine Anne, trouvèrent là un refuge paisible. Quelques protestants français occupent encore, à Staten Island, les fermes et habitations où vécurent leurs pieux ancêtres, il y a plus d'un siècle et demi. Disosway, Fontaine, La Tourette, Guyon, Macereau, Séguin, Bedel, etc., sont des noms qui ne sont pas éteints. Channing Moore, évêque de la Virginie, fut, pendant de longues années, recteur de l'église épiscopale de l'Ile, et s'unit par le mariage à la vieille famille huguenote des Bedel. Le célèbre Dr Bedel, de

Philadelphie, avait la même origine, et était né à Staten Island.

En 1690, Guillaume III envoya dans la province de Virginie une troupe de huguenots qui l'avaient suivi de Hollande en Angleterre. Ils s'établirent sur le James River, au dessus de Richmond, et appelèrent leur colonie Manakin Town, du nom d'une troupe indienne. En 1690, leur nombre s'augmenta de trois cents familles, et l'année suivante il leur en vint cent autres du Canada. Philippe de Richebourg fut longtemps leur directeur spirituel; il emmena ensuite une partie de son troupeau vers les bords du Trent, dans la Caroline du Nord. Mais, inquiétés par les Indiens, ces émigrants gagnèrent la Caroline du Sud et y demeurèrent. Dès 1666, les Législatures du Maryland et de la Virginie accordèrent la naturalisation aux protestants français de ces provinces. En 1697, le même privilége politique fut étendu à ces réfugiés dans les deux Carolines, et en 1703, aux immigrants de New-York.

La Caroline du Sud fut appelée « le Foyer des huguenots, » en raison de ce qu'elle était devenue leur principale retraite dans le Nouveau Monde. Il y vint un millier au moins d'émigrants des seuls ports de Hollande. Ces expéditions partirent de Rotterdam et touchèrent en Angleterre. Isaac Masieg faisait partie de l'une d'elles. Ancien marchand de Rhé, il s'établit à Charleston, et y amassa une grande fortune qu'il consacra à sa patrie adoptive. En 1687, les Lords commissaires de Jacques II, envoyèrent 600 émigrants français et anglais dans la Caroline.

Jean Pierre Pury, de Neufchâtel, émigra en Caroline, en 1723, avec 375 familles protestantes de Suisse. Le gouvernement anglais donna libéralement à cette compagnie quarante mille acres de terre et 4 liv. par chaque adulte. En 1764, 212 exilés volontaires augmentèrent encore la colonie. Pilbert, leur pasteur, vint avec eux de France. Ils

appelèrent leur colonie Nouveau Bordeaux, en souvenir de là capitale de la Guienne, leur ancienne demeure. En 1792, la Caroline du Sud ne comptait pas moins de 16,000 protestants étrangers, français pour la plupart. Un écrivain a dit en parlant d'eux : « Ils vivent comme une tribu, comme une famille. Chacun se fait une loi d'assister son compatriote dans le besoin, et de veiller sur sa fortune et sa réputation comme sur les siennes propres. »

Dans la glorieuse lutte pour la liberté, les réfugiés français secondèrent avec zèle la cause de l'affranchissement. La Caroline du Sud fut la première à adopter une constitution indépendante, à la nouvelle de la bataille de Lexington; et Henry Lawrens présida la Convention qui fit ce pas important. Dans la milice et les troupes régulières de la province figurèrent nombre de descendants illustres des huguenots, tels que Francis Marion, Pierre Bosquet, Samuel Légaré, aïeul de F. Légaré, secrétaire d'État des États-Unis, en 1842, et Henry Peronneau.

C'est un fait digne de remarque, que trois d'entre les sept présidents qui guidèrent les délibérations du Congrès continental, furent descendants de protestants français : — Henri Lawrens, John Jay et Élias Boudinot. Ces deux derniers furent aussi les premiers présidents de l'*American Bible Society*.

V

Les premières années du séjour des huguenots français en Caroline, fournirent l'exemple de ce double fait d'un accueil sympathique et d'une réaction très vive qui se manifesta en actes d'une criante injustice, inspirés par les passions religieuses. C'est ainsi qu'on voulut leur contester la validité de leurs acquisitions de terres, et ne point recon-

naître la légitimité des mariages contractés par un autre rite religieux que celui des anglicans, à ce point, rapporte l'historien Hewit que plusieurs Français qui « ne pouvaient souffrir l'insolence des anglicans, ni supporter la crainte que leurs enfants ne fussent un jour déclarés bâtards et exclus de la succession paternelle, s'en allèrent dans la Pennsylvanie. »

Les désordres de toutes sortes avaient été si grands en Caroline, que plusieurs gouverneurs avaient successivement donné leur démission ou avaient été chassés par des émeutes. Le pouvoir des « propriétaires » pesait au peuple qui, en 1719, résolut de s'en délivrer définitivement. « Il y avait alors pour gouverneur, dit Hewit, un sieur Robert Johnson, homme de beaucoup de mérite et considéré des habitants en raison de ses qualités. L'assemblée lui fit signifier la résolution que le peuple avait prise de se délivrer du gouvernement arbitraire et oppressif des propriétaires et lui fit témoigner en même temps son désir de l'avoir pour gouverneur, pourvu qu'il ne reconnut d'autre supérieur que le roi. » Sur le refus de Johnson d'obtempérer à cette invitation, l'assemblée élut pour gouverneur provisoire, Jacques Moore et délégua un agent chargé d'aller défendre les droits de la colonie auprès de Georges Ier. »

Le roi fit justice aux plaintes des colons, nomma un gouverneur, le général Nicolson, et sépara la Caroline en deux provinces, qui prirent les désignations qu'elles ont conservées de Caroline du Nord et Caroline du Sud. Cette charte de réorganisation fut rendue en 1728.

Charleston resta la métropole de la province du Sud, et l'établissement créé sur le Roanoke devint le chef-lieu de la Caroline du Nord.

Quatre ans plus tard, en 1732, on détacha de la Caroline du Sud un vaste territoire dont on forma la colonie de la

Georgie; nous dirons plus loin sur quelles bases se fonda cette nouvelle province.

Au moment de la séparation de la Caroline en trois provinces, la population totale de cette vaste colonie, après soixante-six années d'efforts, de luttes, n'atteignait pas 20,000 âmes.

L'étendue territoriale de la Caroline du Nord est de 50,000 milles carrés. Cet État est borné au nord par la Virginie dont il est séparé par une ligne droite, au sud par la Caroline du Sud et la Georgie, à l'est par l'océan Atlantique, et à l'ouest par le Tennessee. Sa population libre est de 680,000 âmes dont 328,000 esclaves. Relativement à son étendue, la Caroline du Nord est peu peuplée. Sur une étendue de plus de 60,000 milles le long des côtes, le sol est plat, sablonneux, coupé de marais et couvert d'immenses forêts de pins. Dans l'intérieur le pays est plus varié; on y rencontre de belles chaînes de collines qui vont s'exhaussant à mesure que l'on approche des frontières de l'Ouest, où elles forment les plus hautes montagnes des États sur l'Atlantique. Je citerai particulièrement la Montagne Noire dont l'élévation est de 6,476 pieds anglais au dessus du niveau de la mer.

Les forêts de pins qui couvrent les terres basses, sur le littoral de l'État, donnent en abondance des essences qui sont une des branches de commerce les plus importantes de la Caroline du Nord qui fournit en outre à l'exportation du riz, du coton, du tabac, indépendamment de ses produits miniers, tels que l'or (1), le fer et le cuivre. Le commerce de cet État est peu étendu, faute de bons ports, et il est obligé pour l'écoulement de ses produits, d'avoir recours aux États voisins.

La plus importante ville de la Caroline du Nord est Wil-

(1) J'ai indiqué, dans le premier volume de cet ouvrage, le chiffre de la production annuelle de l'or dans la Caroline du Nord.

mington, port situé sur la rivière Fear à 34 milles de la mer. La population de Wilmington est d'environ 15,000 âmes. Ses relations commerciales assez actives avec les États du Nord et du Centre s'étendent jusqu'aux Indes Occidentales qui s'approvisionnent à Wilmington de grandes quantités de riz dont la qualité dans la Caroline jouit d'une réputation universelle. La rivière Fear, le plus grand cours d'eau de cet État, après le Roanoke, a une étendue de 350 milles et court du nord-est au sud pour se jeter dans la mer au cap Fear qui, avec le cap Lookout et le cap Hatter forment trois angles très saillants sur les côtes atlantiques de la Caroline.

Cet État, pauvre en résumé, malgré ses mines d'or, et peu susceptible de grands développements dans l'avenir, ne contient guère que des villes d'une médiocre importance : Raleigh, capitale de l'État, à quelques milles de la rive occidentale de la Neuse. La population de Raleigh s'élève à 4,500 âmes, et ne s'élevera jamais guère au dessus de ce chiffre. Un incendie a détruit, en 1831, la maison d'État de Raleigh, dans laquelle se trouvait une très belle statue de Washington, par Casanova. Fayette, ville sur la rivière Fear, au point où celle-ci devient navigable ; Newbern, à la jonction de deux cours d'eau, la Trent et la Neuse ; Salem, Salisbury. Toutes ces petites villes comptent à peine de 1,500 à 3,000 habitants. Charlotte, bâtie dans la région aurifère de la Caroline, renferme l'un des cinq établissements de monnaie des États-Unis.

Les Caroliniens ont tenté tout récemment de lutter contre l'infériorité de leur État, en cherchant des points où ils pouvaient fonder de nouvelles villes et de nouveaux ports susceptibles de développer le mouvement commercial. Vains efforts ; il faut le craindre. Quoi qu'il en soit, nous devons signaler Beaufort, à l'embouchure de la rivière Newport sur la baie de Raleigh, au cap Lookout. On fonde de grandes espérances

sur la position de Beaufort ainsi que sur celle de Goldsboro, ville fondée en 1841 sur la Neuse et qui est le point de jonction de trois lignes de fer.

De tels efforts sont louables; mais un pays qui n'a qu'une agriculture médiocre, des produits minéraux secondaires, des ports de rivière accessibles à de petits bâtiments et des ports de mer dangereux, est un pays fatalement condamné à un rôle sans importance, à côté d'autres États grandissant avec une rapidité qui tient du prodige.

La Caroline du Sud a suivi ce progrès dans des proportions moindres que beaucoup des États de l'Union, nous avons dit les causes originelles de cette lenteur dans la voie ascensionnelle; mais relativement à la Georgie et à la Caroline du Nord, la Caroline du Sud a marché d'un pas plus assuré. Cette supériorité doit être attribuée, sans hésitation à l'existence d'un port aussi important que Charleston, à des côtes maritimes d'un accès plus hospitalier, à des fleuves dont le cours est infiniment plus favorable à la navigation.

La Caroline du Sud a la forme d'un triangle dont le sommet s'appuie sur l'extrémité septentrionale de la Georgie et la base sur l'océan Atlantique du 32e au 34e degré latitude Nord. Le vaste territoire de la Georgie double en superficie que celui de la Caroline du Sud, borne celle-ci à l'ouest et au sud; a pour limite à l'est l'océan, et au nord la Caroline du Nord. La superficie totale de la Caroline du Sud est de 33,000 milles carrés : la population est de 715,000 habitants dont 400,000 esclaves.

Comme la Caroline du Nord, la Caroline méridionale produit du coton et du riz; et en plus que l'autre, des céréales et du tabac. Le commerce de la Caroline du Sud est considérable, grâce à de beaux chemins de fer et à des fleuves abondants, parmi lesquels nous citerons la Savannah, à la frontière de la Georgie, le Congaree, l'Ashley et le Cooper qui

enveloppent Charleston, le grand Pedee, le Waccamaw, Wateree, etc., etc., presque tous accessibles à une certaine distance, à des bâtiments de fort tonnage. Des villes importantes s'élèvent sur le parcours et à l'embouchure de ces fleuves : sur le Wateree Camden, Hamburg sur la Savannah et qu'un chemin de fer de 136 milles relie directement avec Charleston ; Georgetown sur la baie de Winyaw, à l'embouchure du grand Pedee. Ce sont autant de centres commerciaux d'une réelle importance, mais dont aucun n'a pu encore et ne saurait l'emporter sur Charleston.

La Caroline du Sud, ai-je dit déjà, a été un des théâtres les plus actifs de la guerre de l'indépendance ; les batailles de Cowpens, de King's Mountain, et celle d'Eutaw Springs qui décida de la conquête de l'Amérique par les Américains, tiennent une grande place dans les annales des États-Unis, sans compter la belle défense du fort Moultrie et le siége malheureux de Charleston.

Columbia, la capitale de la Caroline du Sud, est une jolie ville de 7 à 8,000 habitants, à la jonction de deux cours d'eau, le Broad et le Saluda. C'est à Columbia qu'en 1831 éclata la manifestation séparatiste de la Caroline du Sud, à propos de l'établissement d'un tarif protecteur en faveur des États industriels du Nord. « La patriotique éloquence de M. Webster, dit M. Michel Chevalier (1) ; la modération de M. Clay, ses prodiges de stratégie parlementaire ; les efforts de M. Livingston, alors secrétaire d'État ; la conduite en même temps ferme et conciliante du président (2), qui, pour la première fois, écrivait sans colère un défi audacieux, et l'attitude calme des États du Nord, prévinrent alors une dislocation générale. » Le mal était grave, en effet, car la

(1) *Lettres sur l'Amérique du Nord*, t. Ier.
(2) Voir dans le 2e volume de notre ouvrage *la République Américaine*, le chapitre consacré au général Jackson.

Virginie menaçait de prendre fait et cause pour la Caroline, dont le gouverneur avait appelé 12,000 hommes de milice sous les armes et pris les mesures nécessaires pour se procurer tous les approvisionnements de guerre.

Le président Jackson déclara, dans une remarquable proclamation que le droit que s'arrogeait un État d'annuler les lois du Congrès, était incompatible avec l'existence de l'Union. En terminant, il disait que la loi serait exécutée, car la désunion par les armes « était une trahison. » Le patriotisme et la raison finirent par l'emporter chez les Caroliniens et la paix se rétablit.

Les idées de séparation réveillées par l'élection de M. Lincoln, ont de nouveau pris naissance en 1860 dans la Caroline du Sud, comme en 1832. Le levain des discordes avait couvé dans cet État, de tout temps; à son origine, comme au moment de la *nullification* et comme présentement. Soit que l'Union se reconstitue, soit que la grande république américaine se scinde en deux parties, la Caroline du Sud devra inspirer, désormais, de légitimes méfiances à cause de son penchant à la révolte. C'est un État dangereux et qui le sera dans toute fédération, où chacun porte la peine et la responsabilité de ses vices originels.

VI

Peu après, la division en deux provinces du territoire longtemps désigné sous le nom général de Caroline, on détacha de la province méridionale un vaste lot de terre pour en former une troisième colonie à qui l'on donna le nom de Georgie en l'honneur du roi, et, au moment de la révolution, cette colonie était l'un des treize États, et le plus au sud de tous, qui furent le premier noyau de la confédération. Bornée au nord par le Tennessee et la Caroline du

Nord, au sud par la Floride, à l'est par la Caroline du Sud et l'océan Atlantique et à l'ouest par l'Alabama, la Georgie a une superficie de 62,000 milles carrés, et une population de 1,082,857 habitants sur lesquels 467,000 esclaves environ.

La charte de l'établissement de la Georgie en colonie séparée porte la date du 9 juin 1732. La concession en fut faite à une compagnie de vingt et une personnes qui s'étaient associées dans le but de faire de ce pays un asile pour les malheureux. L'Amérique avait servi de retraite à tous les affligés et à tous les martyrs, en religion et en politique; il lui restait à conquérir la couronne de la charité.

Les concessionnaires de la Georgie constituèrent entre eux un fonds qui s'accrut des libéralités de personnes charitables de beaucoup de points de l'Europe.

John Ogletorpe, l'un des vingt et un fondateurs de la nouvelle colonie fut le premier qui passa en Georgie avec 116 indigents que la compagnie avait amplement pourvus. Mais à Charleston où ce convoi d'émigrants débarqua, d'abord, les habitants s'empressèrent de leur donner des vivres, et du bétail, en sorte qu'en arrivant sur les rives de la Savannah où Ogletorpe les conduisit, ces pauvres gens avaient déjà goûté les bienfaits et les encouragements de leur nouvelle condition. Ogletorpe s'établit sur les rives de la Savannah où il fonda la ville de ce nom.

Ce campement de pauvres est devenu une des plus riches cités du Sud, et un des ports les plus renommés pour l'exportation du coton qui est la principale culture de la Georgie. Depuis quelques années notamment, Savannah a considérablement prospéré et son commerce a doublé d'importance, grâce à ses communications par voies ferrées avec l'intérieur et ses relations maritimes avec tous les ports du littoral. Savannah, est à 18 milles de la mer. Sa population est

aujourd'hui de plus de 30,000 âmes. Je l'ai dit précédemment, la Georgie a été cruellement éprouvée pendant la guerre de l'Indépendance, et Savannah fut prise par les Anglais en 1778.

La première émigration, conduite par Ogleporte, fut bientôt suivie d'un autre convoi d'environ six cents pauvres Suisses, emmenés en Georgie par Pierre Pury, leur compatriote. Les fondateurs de la Georgie étaient tous des gens opulents qu'aucune vue intéressée n'avait poussés à entreprendre leur œuvre de colonisation. Le gouvernement anglais voulut encourager cette tentative et mit à la disposition de la société 36,000 livres sterling au dire de Hewit. Ce concours pécuniaire du parlement fut un acte tout de bienveillance et de bienfaisance et ne constitua à la couronne d'Angleterre aucun titre sur la Georgie. Les meilleures intentions ne suffisent pas à fonder un bon gouvernement. On en eut la preuve dans le triste résultat des efforts tentés par les généreux fondateurs de la Georgie. « Des maux occasionnés, dit Mazzei, par des réglements faits dans l'idée seule d'opérer le bien, » forcèrent un grand nombre de familles à quitter le pays. Elles n'eurent qu'à passer le fleuve pour se trouver dans la Caroline, sous un gouvernement plus régulier, par conséquent plus intelligemment protecteur. Ces familles, composées d'une industrieuse population d'Écosse et d'Allemagne, furent bien accueillies par les habitants de la Caroline. Cette émigration intérieure menaçait de dépeupler la Georgie. Les dignes fondateurs de la colonie, « convaincus par l'expérience que les secours ne servent nullement à rendre les hommes heureux, si on ne leur laisse le choix des moyens pour le devenir, » abandonnèrent la tutelle de la colonie et rendirent, en 1752, au gouvernement anglais, la charte qui leur avait été concédée. L'administration de la Georgie fut mise alors sur le même pied que les autres colonies.

La Georgie est un grand État agricole; outre le coton, elle produit des céréales, des essences. On y exploite de riches mines d'or, de fer et de cuivre dans la partie septentrionale, où l'on cultive également le tabac, comme la canne à sucre dans la région méridionale. Ces différents produits du sol constituent des éléments d'un commerce d'exportation important en Georgie; les chemins de fer et les rivières entretiennent une activité considérable. Parmi les principaux cours d'eau qui traversent la Georgie, je citerai la Savannah, qui la sépare de la Caroline du Sud, et dont l'embouchure est commune aux deux États; le Chattshochu, qui coule du nord au sud sur la frontière de l'Alabama; la Ste-Marie, dont les rives baignent en même temps la Floride. Cinq de ces cours d'eau aboutissent à l'océan, sur l'étendue des côtes de la Georgie : la Savannah, l'Ogechu, l'Alatamaha, la Satilla et la Ste-Marie, tous navigables et pénétrant jusque dans le cœur du pays.

Après Savannah, la ville la plus importante de la Georgie est Augusta, sur la Savannah, à 230 milles de l'embouchure du fleuve, navigable encore à ce point. Augusta, dont la population s'élève à 20,000 âmes, est l'entrepôt commercial de l'intérieur. Sa communication directe avec Savannah par le fleuve et la centralisation de quatre lignes de chemins de fer lui ont assuré une prépondérance remarquable sur toutes les autres villes de l'État, dont la vie et l'activité se résument dans ces deux villes.

La Georgie s'est laissée entraîner dans la manifestation séparatiste du Sud.

CHAPITRE XXIII.

PROGRÈS DES PREMIÈRES COLONIES.

Un historien, dont nous avons souvent cité le nom, Mazzei, à propos des origines des treize États primitifs de l'Union, a tiré des faits, que nous avons énumérés dans cette histoire, des conclusions qui ne m'ont pas préoccupé lorsque j'ai entrepris de l'écrire, mais sur lesquelles il n'est pas sans intérêt peut-être de revenir.

« Il n'en faut pas davantage, écrit Mazzei, pour donner une idée des établissements des treize colonies, du caractère de leur peuple et de leurs rapports avec la Grande Bretagne, en sorte que maintenant il sera facile de bien saisir la véritable cause de la révolution. »

Ces divers points, notamment le dernier, ont été, croyons-nous, suffisamment élucidés par les faits que nous avons consignés dans ce récit. Néanmoins Mazzei y a insisté dans quelques chapitres spéciaux que nous pensons devoir résumer.

En ce qui concerne le droit qu'ont eu les colonies de se séparer violemment et révolutionnairement de la métropole,

Mazzei, qui aurait pu se contenter de renvoyer le lecteur à l'acte d'indépendance où se trouvent accumulés tous les griefs des colons, s'exprime ainsi, pour expliquer leurs rapports avec les rois de la Grande Bretagne, et les prétentions du parlement :

« On a vu, dit-il, que les établissements des colonies furent faits aux frais des particuliers : chacune le prouve clairement par son histoire. Quant aux colonies de la Nouvelle Angleterre on en trouve le témoignage suivant dans une résolution de la Chambre des communes, que le secrétaire adressa au gouverneur de Massachusetts : « Attendu, y « est-il dit, que par la grâce du Tout-Puissant, les planta- « tions de la Nouvelle Angleterre ont eu un bon et heureux « succès, sans qu'il en ait rien coûté à cet État (la Grande « Bretagne) (1). » Enfin, la nation ne se mêla des affaires des colonies que fort tard, lorsqu'elle vit la certitude d'en tirer des avantages, après que les défenses furent faites et les difficultés surmontées. »

L'auteur conclut de là, et d'autres faits, que les prétentions des rois au droit de souveraineté en Amérique étaient mal fondées, tandis que ceux-ci avaient, au contraire, implicitement reconnu cette souveraineté aux concessionnaires des territoires ; et que les uns en octroyant, les autres en acceptant les chartes, « s'obligèrent réciproquement en vertu des clauses qu'elles (les chartes) renfermaient. »

Mazzei est donc parfaitement autorisé à ajouter que : « ce fut avec les rois et non avec la nation que les colonies contractèrent. L'Angleterre n'a jamais eu le droit de faire des lois pour elles. Chacune adoptait séparément les lois parlementaires qui lui plaisaient, comme elle aurait pu adopter celles

(1) *Wheraes the plantations in New England have, by the blessing of the Almight, had good and prosperous success, without any public charge to this state.*

du Coran, pourvu qu'elles n'eussent pas été contraires aux lois d'Angleterre, ce qui était une des clauses renfermées dans, les chartes. »

Que les rois suivant leurs besoins ou leurs caprices aient souvent violé leurs conventions avec ses colonies, c'est ce dont le lecteur a pu se convaincre; mais les colonies en se bornant à des remontrances et quelquefois à des manifestations locales, « ne reconnurent jamais le droit arbitraire, quoique tantôt par faiblesse, tantôt pour éviter des discussions, elles se soient laissées dominer. »

Le point de départ de la révolution remonte à l'an 1650, où le Parlement « fit un acte pour défendre aux colonies le commerce avec les autres nations. » C'était le début de l'empiétement qui devait aboutir à la loi sur le timbre et aux impôts votés par le parlement. On sait quel fut le dénouement de ces mesures injustes et arbitraires.

La révolution de 1776 est donc non seulement une victoire éclatante, mais un acte légal d'opposition que justifie le passé des treize colonies tel que nous l'avons raconté.

Sous le rapport du caractère et de l'honorabilité des fondateurs des colonies, Mazzei, en vue surtout de contredire les trop nombreuses erreurs de l'abbé Raynal, s'exprime ainsi :

« Les motifs qui déterminèrent la plupart d'entre eux (les fondateurs) à quitter l'Europe, et la conduite qu'ils tinrent constamment en Amérique, ont suffisamment instruit le lecteur pour rendre superflues toutes les réflexions que je pourrais faire sur ce point. Il est aisé de concevoir quels sentiments ils ont dû transmettre à leur postérité. »

L'abbé Raynal a été un des écrivains qui ont le plus contribué à répandre en Europe les renseignements les plus faux sur les premiers temps de l'histoire des colonies américaines. Il n'est pas le seul malheureusement. Entre autres

erreurs, une des plus flagrantes que l'on trouve dans l'abbé Raynal, est celle-ci : que ces colonies furent peuplées par des malfaiteurs que l'on y transportait d'Angleterre. « Si cela était, s'écrie Mazzei, leurs descendants n'en seraient que plus estimables, à moins qu'on ne voulut attribuer au climat ou au sol, la vertu d'améliorer les hommes. » Faits et lois en mains, ces assertions sont frappées d'erreur. En 1666 et 1670, les lois décidèrent en effet, que seraient transportés aux colonies « ceux qui seraient convaincus d'avoir commis des actes de brigandage dans le comté de Northumberland (1); » plus, ceux qui seraient convaincus « d'avoir volé pendant la nuit les toiles tendues en pleine campagne pour les faire blanchir, ou d'avoir soustrait les effets royaux qui leur auraient été confiés; » et enfin ceux qui, « pendant la nuit mettraient le feu à des tas de grains ou de blé, ou qui assommeraient des bestiaux. » Avant 1717, dit l'autorité que nous invoquons en ce moment, il était constaté que personne n'avait été transporté aux colonies pour les délits ci-dessus. Cette même année 1717, on avait permis aux juges, comme adoucissement aux lois criminelles, de commuer, en certains cas, la peine de mort en celle du transport aux colonies.

« A cette époque, écrit Mazzei (1717), la population des colonies était d'environ huit cent mille âmes. Il n'est pas probable qu'on y ait jamais transporté plus de cent condamnés par an. Quelques-uns, d'ailleurs, s'en retournaient en Angleterre, lorsque leur temps était fini, et c'était pour la plupart des vagabonds qui ne pouvaient se résoudre à travailler. D'autres, que la misère plutôt que le penchant naturel avait porté à commettre quelque bassesse, se trou-

(1) Le comté de Northumberland est limitrophe des frontières d'Écosse. A cette époque, les anciennes animosités subsistaient entre les deux nations, et les dommages fréquents dont les habitants du Northumberland étaient victimes de la part de leurs voisins, donnèrent lieu à cette loi.

vant dans un pays où le travail est fort bien payé, devenaient de bons sujets. »

Il est faux de dire que les tribunaux anglais rendaient aux colonies le service de leur envoyer des criminels, attendu que leur transport coûtait au gouvernement deux livres sterling par personne. Loin que les colonies fussent empressées à rechercher ces émigrants flétris, beaucoup ne voulurent même pas les recevoir. A ce propos, Mazzei rapporte la curieuse anecdote suivante :

« A New-York, vers l'année 1766, on en arrêta un (condamné) qui avait été débarqué furtivement. On lui fit son procès, et il fut condamné à *être transporté à la Vieille Angleterre*. En conséquence, il fut mis à bord d'un bâtiment et renvoyé. Dès qu'il eut mis pied à terre, ayant été pris, emprisonné et conduit devant le tribunal, le juge lui demanda pourquoi il était revenu. — « J'ai été transporté, » répondit-il. — « Mais ne saviez-vous pas que la loi condamne « à la potence celui qui revient avant le temps? » — « Je le « savais, mylord. » — « Pourquoi donc êtes-vous revenu? » — « Mylord, parce que j'ai été transporté. » Le juge, qui ne s'imaginait pas qu'on pût être condamné au transport d'Amérique en Angleterre, ne comprenait pas ce que cet homme lui disait. L'équivoque occasionna entre le prétendu coupable et le juge un dialogue fort curieux qui attira l'attention de tous les spectateurs. Enfin, lorsque le juge lui eut fait entendre qu'il serait pendu, il tira de sa poche la copie authentique de la sentence du tribunal de New-York dont la lecture excita une hilarité générale, et l'on finit par mettre l'homme en liberté. »

Au surplus le gouvernement anglais cessa bientôt d'appliquer la loi de la déportation des malfaiteurs aux colonies, comme mesure « tendant à discréditer les colons, à donner une idée affreuse d'un pays où l'on envoyait les hommes pour

les punir et conséquemment à décourager l'émigration. » C'était ainsi que la Chambre des lords s'était opposée à une résolution de la Chambre des communes qui avait voté l'emploi des criminels dans les arsenaux, par ce motif que cela « tendait naturellement à discréditer les arsenaux. »

II

Avant de clore ce chapitre rétrospectif, je consignerai ici quelques considérations sur la situation morale et matérielle des treize colonies ou États qui ont fondé la grande république américaine et lui ont imprimé leur caractère particulier.

Pendant la période des vingt-cinq années qui précédèrent la révolution, il s'était produit des changements notables dans les mœurs de ce petit peuple de trois millions d'âmes répandu sur une si vaste étendue de territoire. Dans chacun de ces États fonctionnait un gouvernement régulier; avec l'accroissement du bien-être, la diffusion des lumières et une tendance à l'assimilation des caractères s'étaient manifestées. Les relations avec l'Europe étaient très fréquentes; la guerre soutenue contre la France et les sanglantes luttes avec les Indiens avaient nécessité une union plus intime entre les treize colonies. Il sembla que ces diverses guerres où les colons déployèrent une grande énergie, avaient été faites exprès pour les aguerrir aux épreuves que leur ménageait la révolution.

L'esprit religieux lui-même avait perdu de son fanatisme qui produisit de si grands maux dans quelques-unes des colonies. Le puritanisme de la Nouvelle Angleterre s'était radouci de ses rigueurs primitives; à ce point que, pendant la révolution, il y eut un débordement d'irréligion qui des camps avait gagné même les masses. « Certes, dit le Dr Ram-

say, sous le rapport politique, littéraire et militaire la révolution fit faire un grand pas aux États-Unis; mais leur caractère moral est inférieur à ce qu'il était. » Il n'y a pas d'exagération dans ce jugement de Ramsay qui écrivait les faits sous les yeux. Les ordres du jour de Washington s'élevaient contre l'immoralité, les désordres religieux et les habitudes impies qui avaient pris naissance dans son armée.

A un point de vue, quelques historiens américains ont pu blâmer ces changements profonds dans les mœurs religieuses de cette époque; mais ils étaient la conséquence du nouvel état de choses aux colonies, et si le rigorisme des premiers temps eût persisté, les États-Unis fussent restés dans l'esclavage parlementaire qu'ils ont secoué. Ce sont là de ces maux secondaires que les peuples peuvent endurer pour marcher vers des conquêtes qui les absolvent de certains vices.

Sous le rapport commercial et industriel, les treize colonies avaient fait avant l'explosion révolutionnaire de rapides progrès. De 1756 à 1771, la moyenne annuelle des importations de la Grande-Bretagne avait été de 2 millions et demi sterling par an; de 1771 à 1773 cette moyenne s'était élevée à 3 millions; tandis que les exportations des colonies pour la mère-patrie avait été d'une valeur annuelle de 4 millions sterling. En 1769 le nombre de navires employé à cet intercourse était de mille environ. En 1775, les grandes pêcheries avaient pris un tel développement dans les colonies qu'elles employaient 1,450 bâtiments de toutes dimensions. Naturellement, pendant la révolution, le commerce des États-Unis fut complétement suspendu, non seulement avec la Grande-Bretagne, mais avec le reste du monde. Dès que la République fut constituée, il y eut une récrudescence d'importations, et en 1784, celles d'Angleterre seulement s'élevaient à 18 millions de dollars. L'Amérique avait, dès cette époque, commencé à étendre ses relations jusqu'en Chine.

La première expédition commerciale pour ces lointaines contrées était partie de New-York le 22 février 1784, et en 1789 les Américains comptaient quinze navires à Canton.

L'agriculture s'était développée dans des proportions égales à celles du commerce pendant la période qui précéda la révolution, pour s'arrêter au moment de la crise, et reprendre avec une remarquable énergie dès que les temps d'épreuves furent passés. La culture du coton commença d'appeler l'attention des États du Sud.

L'industrie manufacturière fut de toutes les branches de la fortune publique en Amérique celle qui fit les progrès les moins rapides. Aux premiers temps de la colonisation, l'Angleterre avait un intérêt direct à ne pas favoriser l'industrie manufacturière dans ses colonies, pour assurer à ses produits un marché d'écoulement. La nécessité qui fait loi, obligea les Américains, pendant la révolution, à tenter quelques efforts dans la voie industrielle; mais l'abondance des importations anglaises, après la conclusion de la paix, et aux prix les plus bas, rendit irréalisables toutes les tentatives que les Américains firent pour établir chez eux des manufactures. Nous avons vu, ailleurs, que ce fut en 1812, au moment où la guerre éclata de nouveau entre la Grande-Bretagne et les États-Unis que ceux-ci purent, enfin, prendre un rang important comme peuple industriel.

Telle était la situation des treize États après la victoire du droit sur l'oppression. Les progrès immédiats de cette jeune république expliquent son rapide développement sous le rapport politique, et l'ambition des colonies voisines à entrer dans cette grande famille nationale. Mais à mesure que ce groupe d'États grossissait, de profondes modifications s'introduisaient dans le cœur social du pays. C'étaient de nouvelles mœurs, des origines différentes, un passé historique entièrement étranger à celui des treize colonies.

Ces phases diverses, nous les avons étudiées et suivies pas à pas, autant qu'il nous a été possible, dans un autre ouvrage, auquel nous renvoyons le lecteur (1).

Dès les premiers moments on a regardé avec une certaine crainte ce développement de la république américaine et cette accumulation dans son sein de populations hétérogènes. Certes, il y avait là un danger qui a été conjuré par la facile assimilation entre elles de tant de races étrangères les unes aux autres. Jamais peuple, dans sa cohésion intime, n'a porté plus d'éléments de division dans son sein. Tout a contribué à développer ces germes de désunion qui ont résisté au temps et à la force même des événements : l'omnipotence des États, les institutions variant d'une latitude à l'autre, les religions multiples, les passions politiques et sociales.

Au premier symptôme de désaccord entre les États, on a poussé des cris d'alarmes dont les observations suivantes de M. Michel Chevalier ont été l'écho, lors de l'acte de *nullification* de la Caroline du Sud :

« A mesure que la confédération s'est étendue, a dit M. Michel Chevalier, le lien fédéral s'est affaibli. » Plus loin il ajoute : « Il y a entre le Nord et le Sud des dissidences politiques assez graves. Le nord a plus de respect pour le lien fédéral ; il serait plutôt disposé à le fortifier qu'à l'affaiblir. Le Sud a la tendance opposée. Au Sud on est contre le tarif des douanes, contre les subventions du gouvernement fédéral aux travaux publics, contre tout ce qui peut étendre l'influence de l'autorité fédérale. « Plus le lien fédéral sera léger, « dit le Sud, plus on le portera aisément, moins il sera à « craindre que quelqu'un des membres de la confédération « n'ait envie de le rompre. » — « A force d'affaiblir le lien « fédéral, répond le Nord, vous le détruisez. Pour peu que

(1) Voir *la République Américaine*. — Bruxelles. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie.

« vous continuiez ainsi, l'Union sera abolie de fait et n'exis-
« tera plus que de nom; le plus mince accident suffira
« ensuite pour que le nom même disparaisse. » Dans toutes ces querelles, même dans celle de la *nullification*, où une partie du Sud menaçait de briser le pacte fédéral, on a jusqu'ici fini par s'entendre. De part et d'autre on s'est fait des concessions, quoique le Nord ait cédé plus souvent que le Sud. Comme le Nord et le Sud ont déjà une assez longue communauté d'existence, il y a lieu d'espérer qu'ils continueront longtemps encore à vivre ensemble. »

M. Michel Chevalier écrivait ces lignes en 1834. Depuis cette époque, le Sud et le Nord ont été exposés à plusieurs crises; le dénouement de ces crises a été conforme aux espérances formulées par M. Michel Chevalier.

Quant à moi, en présence de la crise actuelle, la plus formidable que les États-Unis aient encore affrontée, je ne puis me résigner à croire à la dissolutien définitive de l'Union, et j'espère en un rapprochement que commande l'intérêt commun.

CHAPITRE XXIV.

LA FLORIDE.

I

La Floride est le plus méridional des États de l'Union. Avant que de raconter le passé de la Floride, lequel n'a rien de commun avec l'histoire des treize États primitifs, sinon qu'elle a été l'œuf d'où sont sorties les trois colonies des Carolines et de la Georgie, avant que de raconter ce passé, dis-je, donnons à la Floride la place qu'elle occupe dans l'Union. A la suite d'événements que je raconterai plus loin, la Floride fut cédée par l'Espagne aux États-Unis le 23 février 1819 (1), par un traité signé à cette date à Washington, ratifié en 1820 et mis à exécution en 1821. Au moyen de cette convention, l'Espagne, qui avait déjà cédé la Floride à l'Angleterre après le traité de Fontainebleau, en 1762, pour la recouvrer en 1783, vendit cette colonie avec les îles adjacentes moyennant cinq millions de dollars (25 millions de francs), somme à déduire d'une indemnité que les Américains avaient à réclamer de l'Espagne pour capture illégale

(1) Ce traité, signé sous la présidence de Monroe, fut négocié entre Quincy Adams, secrétaire d'État des États-Unis et Don Onès, plénipotentiaire d'Espagne.

de navires. Les États-Unis, c'est sans doute une tactique de leur part, ont toujours en réserve quelque répétition de ce genre à exercer contre l'Espagne. Dans le dernier Message du président Buchanan, celui de 1860, on retrouve l'éternelle phrase qui semble stéréotypée dans tous les Messages présidentiels au sujet des contestations avec l'Espagne. Les États-Unis, on le sait, ne perdent pas de vue Cuba, et ce qui leur a réussi à propos de la Floride, ils espèrent de le voir réussir au sujet de Cuba.

En 1822, la Floride fut occupée comme Territoire, ayant pour gouverneur le général Jackson, son véritable conquérant, et en 1845 seulement, elle fut admise au rang d'État (1). L'Union en comptait déjà vingt-six à cette époque.

La Floride, presqu'île baignée à l'ouest par le golfe du Mexique et à l'est par l'océan Atlantique, s'avance sur ces deux grands bassins d'eau comme un gigantesque promontoire dont la pointe, aiguë et recourbée vers l'ouest, se termine par un archipel de récifs connus sous le nom *keys*, et qui forment comme un panache de petites îles. La dernière de toutes, le *key-west*, est une position militaire dont les États-Unis ont tiré parti, en même temps, comme point de retraite pour les navires dans ces parages dangereux. La Floride, dont la superficie totale est de 55,000 milles carrés, s'étend, les *keys* compris, du 24e au 30e degré, 25 de latitude; elle ne se relie à la terre ferme qu'au 30e degré à la rive extrême de la baie Apalachee, sur le golfe du Mexique. Tout le reste de ce grand corps du 30e au 24e degré baigne dans le golfe et dans l'océan. Sa partie la plus large, celle de terre ferme, qui longe la Georgie et l'Alabama au Nord, de l'océan aux confins sud de l'Alabama s'étend du 81e au 87e degré de longitude.

(1) J'ai expliqué, dans le premier volume de cet ouvrage, les conditions qu'un Territoire doit remplir pour devenir État.

La population de la Floride au moment de son annexion aux États-Unis ne dépassait pas 10,000 âmes, en 1850 elle atteignait déjà 87,000 âmes ; elle est aujourd'hui de plus de 147,000 dont 65,000 esclaves environ.

Le sol de la Floride est bas et à peine au dessus du niveau de la mer. Le long des fleuves ce sol est fécond, et ses principales productions sont le coton, le riz, le maïs, le tabac et le sucre. Ces deux derniers sont d'essai tout récent et ont donné, dès le début, d'excellents résultats. Les portions de la Floride voisines des côtes sont de véritables jardins de fruits et de fleurs. Les oranges, les figues, les grenades y abondent. La dixième partie à peine de la Floride est défrichée et civilisée. Dans les parties encore sauvages on rencontre d'immenses pâturages où paissent de grands troupeaux. Les forêts dont quelques-unes sont rarement visitées par la hache, fournissent d'excellents bois de construction.

On peut s'étonner qu'un pays aussi plat ait autant de cours d'eau dont quelques-uns sont navigables à une certaine distance. Mais on a constaté ce double phénomène que plusieurs rivières se perdent tout à coup sous terre, tandis que d'autres, surgissent du sol en sources tumultueuses. La côte orientale de la Floride, sur l'océan présente de nombreuses lagunes et les ports qui s'y trouvent sont à peine accessibles à des navires d'un fort tonnage ; et c'est, cependant, sur ces côtes que les premiers navigateurs espagnols ont abordé charmés et séduits par l'aspect du pays.

La côte occidentale, au contraire, coupée par de belles et profondes baies est hospitalière aux bâtiments du golfe. Les principales de ces baies sont : à l'extrémité ouest de la Floride, la baie de Pensacola au fond de laquelle se trouve à dix milles du golfe, le port de ce nom, un des plus beaux arsenaux maritimes des États-Unis ; la profonde baie Apalachee dans laquelle se jettent quatre fleuves importants l'Oscilla,

l'Ocklockony, le Vacassar, le Suwanee qui reçoit lui-même plusieurs affluents; la baie de Vacassar au sud de la précédente; la baie de Tampa, la baie Chatam presqu'à l'extrémité sud-ouest de la presqu'île et fermée par les deux caps Roman et Sable qui est le plus occidental des caps de la Floride, en face du cap Largo sur l'extrême côte orientale. La baie de Pensacola reçoit trois fleuves l'Escambia, la rivière Jaune et la rivière Noire.

Parmi les autres principaux cours d'eau de la Floride, je citerai la Sainte-Marys qui forme la frontière de la Georgie et se jette dans l'océan, courant de l'ouest à l'est; le Perdido qui sépare la Floride de l'Alabama; le Chattahoochee, le Saint-Johns, dont le cours tumultueux de 200 milles, descend parallèlement à la côte Atlantique, tantôt en s'évasant en lacs, tantôt en débordant sur les rives, pour se jeter dans l'océan.

Cette géographie de la Floride a un caractère particulier, en raison surtout de la construction semi-insulaire du pays, qui est unique aux États-Unis. Certains Américains ambitieux d'annexions et de conquêtes ont prétendu que la Floride est une main de l'Union qui s'étend vers Cuba pour l'aider à franchir le canal de Bahama. Topographiquement parlant cette ingénieuse idée a du vrai.

Des rives du grand lac Okiebochée et sur le territoire sud-ouest s'étend un immense désert d'eau couvert d'un millier de petites îles boisées presque toujours submergées. Ce désert marécageux se nomme les Everglades; ç'a été le dernier refuge des restes de la tribu des Séminoles que les Américains ont eu à combattre et à vaincre pour affranchir la Floride des déprédations de ces Indiens qui avaient ensanglanté le sol de cet État, en même temps qu'ils firent faire un grand pas à la conquête et à l'annexion de ce territoire.

Ce n'est qu'en 1858, que le dernier chef des Séminoles, Billy Bowleg, qui avait pris le nom de roi des Everglades rendit les armes avec les débris de ses guerriers et consentit à émigrer sur les terres indiennes dans l'Ouest.

L'histoire de cette capitulation du roi des Everglades implique l'histoire des convoitises et des tentatives des États-Unis sur la Floride. Nous allons donc la raconter, en réservant cependant la légende de la découverte de la Floride et de la fondation des premiers établissements dans cette colonie d'origine espagnole.

II

La Floride a une date dans l'histoire des États-Unis. C'est sur la côte orientale, au sud du fleuve Saint-Johns, vers le 30e degré de latitude que fut bâtie, en 1535, la première ville dans l'Amérique du Nord, Sainte-Augustine, qui existe encore aujourd'hui. Située à deux milles de la mer dont elle est séparée par l'île d'Anastatia, Sainte-Augustine est un véritable jardin de fleurs et d'orangers. Son climat est délicieux et d'une salubrité merveilleuse; on l'a surnommée la Nice américaine. On s'explique, en arrivant à Sainte-Augustine que les Espagnols qui abordèrent les côtes de la Floride aient été séduits par les charmes de ce climat et aient rêvé du paradis terrestre en posant le pied sur ce sol. Malgré ces dons d'une nature prodigue, Sainte-Augustine est restée une ville d'ordre inférieur sous le rapport des développements matériels; à peine compte-t-on dans ce coin parfumé 2,000 habitants. Mais Sainte-Augustine a conservé tous les caractères de son origine espagnole. Son infériorité provient de l'inhospitalité des côtes orientales de la Floride, que j'ai constatée plus haut.

Pensacola, qui se trouve au fond du golfe du Mexique,

c'est à dire dans la Floride occidentale, a offert des avantages de position que Sainte-Augustine n'avait pas. Fondée quatre ans après, c'est à dire en 1539, Pensacola ne s'est pas beaucoup plus développée sous le rapport commercial et industriel ; mais cette circonstance tient à ce que Pensacola, considérée et avec raison par les Espagnols comme une ville de guerre est devenue, sous l'administration américaine un arsenal maritime, le plus beau et le plus important peut-être de ceux que possèdent les États-Unis. Ce caractère essentiellement militaire de Pensacola a arrêté, nécessairement, son développement industriel, et aujourd'hui même elle ne compte guère plus de 3,000 habitants.

La Floride fut découverte en 1512 par Ponce de Leon, un illustre soldat d'Espagne. Ayant appris qu'il existait dans l'archipel de Bahama, une île nommée Birmini qui contenait une source dont les eaux renouvelaient le miracle de la fontaine de Jouvence, Ponce de Leon qui avait alors soixante et dix ou soixante et douze ans, partit de Porto-Rico pour aller à la découverte de la jeunesse éternelle. Il avait armé à son compte trois navires ; il aborda, sans avoir découvert l'île mystérieuse, sur les côtes de la Floride, à quelque distance de l'endroit où est aujourd'hui Sainte-Augustine.

Ponce de Léon trouva un pays tout en fleurs, et y ayant débarqué le jour des Rameaux (*Pascua florida*), il donna au pays qu'il venait de découvrir, le nom de Florida. L'hostilité des Indiens contre lesquels il eut à combattre ne lui permit ni de poursuivre sa chimère de la fontaine de Jouvence, ni de prendre possession d'un point quelconque de la côte. Ponce fut obligé de retourner en Espagne, aux nombreuses possessions de laquelle il avait ajouté un pays de plus. Plusieurs années se passèrent avant que Ponce de Leon put organiser une nouvelle expédition. En 1521, il débarqua de nouveau en Floride, mais fut si mal accueilli et si mal traité par

les Indiens, que force lui fut d'abandonner la partie ne ramenant de tout son personnel que six personnes avec lesquelles il se rembarqua, pour aller mourir à Cuba des suites d'une blessure que lui avait faite à la cuisse la flèche empoisonnée d'un Indien.

Entre la première et la seconde expédition de Ponce de Leon, il en avait été entrepris deux autres, l'une par Perez de Ortubia, et l'autre par Vasquez de Ayllon. Ce dernier avait exploré en 1520 la partie occidentale de la Floride. Poussé par une tempête, il avait doublé les *Keys* et remonté la côte orientale jusqu'au cap Sainte-Hélène, dans la Caroline du Sud, pays inexploré encore. De Ayllon ne fonda aucun établissement à Sainte-Hélène; il se contenta d'avoir découvert cette côte et de ramener à Haïti où il les vendit, une centaine d'Indiens. C'est à ce fait qu'il faut attribuer le redoublement d'hostilité des Indiens contre Ponce de Leon, lors de sa seconde expédition. De Ayllon, lui-même, qui entreprit une seconde expédition en 1524 fut victime de l'acte de barbarie et de lâcheté qu'il avait commis quelques années auparavant.

Les Indiens feignirent de le bien accueillir, attirèrent les Espagnols dans l'intérienr du pays, et les massacrèrent; de Ayllon fut, dit-on, au nombre des victimes.

Peu après ces expéditions infructueuses, un des plus célèbres parmi les compagnons de Fernand Cortez, Pamphilo de Narvaez partit de Cadix au mois d'avril 1528, et entrant à pleines voiles dans le golfe du Mexique, explora toute la côte occidentale de la Floride et découvrit la baie de Pensacola. Pamphilo de Narvaez n'avait pas seulement le dessein de découvrir des côtes; il voulait fonder des établissements, conquérir des terres, amasser des richesses. Il débarqua avec trois cents hommes d'infanterie et quarante cavaliers et s'enfonça dans l'intérieur du pays; il arriva jusqu'aux Apa-

laches à travers des obstacles formidables. En butte aux attaques incessantes des Indiens et hors d'état d'y résister, Narvaez se résigna à regagner les côtes et découvrit l'embouchure de l'Apalachicola. Il ne pouvait prendre la haute mer en ce moment, sans s'exposer aux coups de vents d'équinoxe; il se contenta de longer les côtes en courant de l'est à l'ouest, et arriva à l'embouchure d'un grand fleuve, c'était le Mississipi, où assaillie par une violente tempête, la flottille d'embarcations de Narvaez fut dispersée à tous les vents et sombra. Deux ou trois des malheureux naufragés parvinrent à gagner le rivage. Bien accueillis par les Indiens, ils vécurent huit ans au milieu d'eux, après quoi ils se dirigèrent sur le Mexique.

La plus brillante expédition des Espagnols fut celle qu'entreprit Fernand de Soto, un de ces héros dignes de la chevaleresque Espagne et de l'époque où il vécut, époque mélangée d'idées généreuses et d'amour des richesses, où l'ambition de la gloire occupait dans l'âme des aventuriers une si grande place!

La Floride était décidément une terre espagnole, qu'il ne s'agissait plus que de conquérir sur ses naturels possesseurs et de peupler. Tel était le but de Soto quand il entra en campagne, avec une armée de 1,200 hommes. Il toucha d'abord à Cuba dont il avait été nommé gouverneur, y laissa sa femme et partit pour la Floride avec une vaillante flotte montée par la fine fleur de la noblesse espagnole, jalouse de servir sous un tel chef qui avait été un des plus illustres compagnons de François Pizarre au Pérou où il avait acquis une fortune princière. Soto n'avait guère que trente-huit ans quand il obtint de Charles-Quint l'autorisation de conquérir la Floride dans laquelle l'empereur lui avait accordé un marquisat à tailler en pleines forêts.

Soto débarqua avec son armée à la baie de Spiritu-Santo,

et remonta dans le nord jusqu'aux pieds des Apalaches. Les Espagnols changèrent alors de route et se dirigèrent vers l'ouest, traversèrent les contrées baignées par les fleuves Coosa, Alabama et Tombigbee, c'est à dire le territoire de l'État actuel de l'Alabama; et de marche en marche gagnèrent les bords du Mississipi jusqu'à la hauteur de la rivière Rouge, en pleine Louisiane. Là fut le terme d'une expédition marquée par de sanglantes batailles, qui dévorèrent moins d'hommes encore que n'en dévorèrent la famine et les maladies. De sa brillante armée, il ne restait plus à Soto que trois cents soldats tout au plus. Lui-même succomba à un accès de fièvre, et son corps enfermé dans un tronc d'arbre fut jeté dans le Mississipi. Les débris de cette armée, sous la conduite d'un de ses plus braves lieutenants, Muscolo, de Alvarado, s'embarquèrent sur le Mississipi qu'ils descendirent à l'aventure jusqu'aux embouchures, et de là ils gagnèrent Mexico.

Pas plus que ses prédécesseurs, Soto n'avait rien fondé en Floride; et à tout prendre ce vaillant capitaine digne d'un plus grand sort, n'avait fait que traverser le pays pour s'égarer dans des contrées encore vierges, sur ces rives du Mississipi qu'il appartenait aux Français de découvrir et d'explorer plus tard sur tout le parcours de cet immense fleuve, la clé de route du sud et de l'ouest de l'Amérique.

A l'expédition de Soto en succéda une autre, dirigée dans le dessein très arrêté de fonder, enfin, quelque établissement dans cette Floride dont le sol avait bu tant du meilleur sang espagnol. Cette entreprise ordonnée par le vice-roi du Mexique, don Louis de Velasco et commandée par Tristan de Luna, aborda le 14 août 1559, dans la baie de Pensacola. Six jours après, la flotte fut complétement détruite par une tempête, et la petite armée expéditionnaire se trouva abandonnée à elle-même, sans vivres, sans provisions, sur une côte inconnue. Tristan de Luna partit à la

tête de 300 hommes et sans trop savoir où il allait, arriva en fin de compte sur les bords de l'Alabama, où il rencontra au milieu de la tribu des Indiens Coosas, deux soldats de Soto. Le bon accueil que les Indiens firent à Luna, engagea celui-ci à leur prêter l'appui de ses armes dans une expédition contre les Natchez. Le sort de Luna ne fut pas plus heureux que celui de ses prédécesseurs. Comme eux il fut exposé tantôt à l'amitié, tantôt à la haine des Indiens, à la famine, aux maladies. Comme ses prédécesseurs, Luna fut obligé d'abandonner la Floride d'où il revint, sans y avoir laissé aucun établissement sérieux.

Cette expédition fut la dernière que les Espagnols entreprirent en Floride, jusqu'au moment où don Pedro Melendez vint exterminer la colonie française de protestants qui s'était établie dans la Caroline du Sud. Ce ne fut que longues années après que l'Espagne planta définitivement son drapeau en Floride.

III

Il est à peu près avéré que les Espagnols, jaloux de leurs puissants voisins les Américains nouvellement maîtres de la Louisiane, et qui convoitaient déjà la Floride, prêtèrent la main aux attaques et aux déprédations que la tribu indienne des Creeks exerçait sur la frontière de la Georgie, où elle commit des massacres qui demandaient vengeance.

Le Tennessee, alors sous la conduite militaire du général Jackson offrit ses services pour venger cette injure. Jackson avait été le premier à soupçonner la connivence des Espagnols dans ce soulèvement des Indiens, et il était, plus qu'aucun autre officier, l'homme qu'il fallait pour commander une telle expédition où il y avait une grande responsabilité à assumer et peu de scrupules à avoir. La première campagne

de Jackson contre les Creeks pour avoir été sanglante ne fut pas moins couronnée de succès. En cinq ou six batailles il réduisit l'ennemi à signer un traité qui, pendant trois ans, fut scrupuleusement observé. C'était en 1814.

Ce dénouement dérangeait les plans des ennemis des États-Unis. Jackson qui était on peut dire aux aguets, apprit que trois cents Anglais avaient débarqué à l'Apalachicola avec l'agrément des autorités espagnoles, s'étaient rassemblés dans une sorte de fort et de là incitaient les Creeks à recommencer la guerre. Sans attendre les ordres de son gouvernement auquel il en avait référé, ou plutôt prétendant n'avoir reçu que trop tard contre-ordre à ses projets, Jackson se mit en route pour Pensacola, et après un combat des plus vifs entra dans la ville d'où il déclara ne vouloir sortir que lorsque les Espagnols auraient renoncé à la protection des Anglais. Ces conditions ayant été remplies, Jackson, à son grand regret sans doute, évacua la Floride, couvrant son audacieux coup de main du voile d'un châtiment nécessité par la violation des traités.

Alors apparut sur la scène une autre branche de la tribu des Creeks, les Séminoles qui, excités par deux Anglais restés en Floride, déclarèrent la guerre aux Américains. On ne pouvait fournir à Jackson une meilleure occasion de renouer ses projets secrets sur la Floride. Pour commencer, il établit son quartier général au delà de la frontière sur le territoire espagnol et demanda au gouverneur de Pensacola de laisser arriver par la rivière Escambia, en traversant Pensacola et le fort Barancas, les approvisionnements qu'il attendait de la Nouvelle-Orleans. Le gouverneur espagnol ne pouvait se refuser à cette demande en forme d'injonction, sous peine de paraître de complicité avec les Indiens. Jackson laissant des garnisons échelonnées dans les diverses villes de la Floride, marcha droit sur le point où l'ennemi avait concentré

ses forces. Le général vainqueur fit passer sans pitié par les armes les Anglais instigateurs de ce mouvement, puis revenant sur ses pas, il apprit qu'une bande de Séminoles s'était réfugiée dans le voisinage de Pensacola. Jackson marcha sur la ville et s'en empara le 24 mai 1818, ainsi que du fort de Barancas, pendant qu'un de ses lieutenants, le général Gaines, enlevait d'assaut la forteresse Sainte-Augustine. Toute la Floride était alors au pouvoir de Jackson qui jugeait prudent de la garder. Mâis le Congrès blâma hautement sa conduite; il fut même question d'un vote de réprimande rejeté à une grande majorité.

De la conquête de la Floride par Jackson à la cession régulière de ce territoire par l'Espagne, il n'y avait plus qu'une question de quelques jours.

La possession de la Floride par les Américains ne mit pas fin à la guerre des Séminoles. Successivement vaincue dans une série d'attaques, cette tribu se trouva réduite à la poignée de guerriers qui, sous le commandement du fameux Billy-Bowlegs, s'étaient réfugiés dans les Everglades où ils tinrent longtemps les armes américaines sur le qui-vive, jusqu'à la soumission de leur *roi*.

La Floride a donc été plutôt une terre de légendes, un champ de batailles presque continuelles, qu'un territoire propre à la colonisation. Ainsi s'explique comment la Floride, malgré la fertilité de certaines portions de son sol et la beauté de toute une moitié de ses côtes maritimes ouvertes à des relations fécondes avec un littoral des plus riches, est un des États les plus arriérés de l'Union. Ses villes, même les mieux situées, sont dans une condition d'infériorité très marquée. Après Pensacola et Sainte-Augustine dont j'ai déjà parlé, on ne peut guère citer que Saint-Marks sur la baie Apalachee (côte occidentale) Apalachicola et Saint-Joseph, la première au sud, la seconde au nord du cap San-Blas;

ce sont là, en somme, de pauvres villes, et enfin Tallahassee, la capitale de l'État, à 21 milles nord de Saint-Marks également sur la baie Apalachee et sur le golfe du Mexique. Tallahassee est le marché d'un district agricole assez important.

Quel peut être l'avenir de la Floride? Il serait difficile de le prévoir. Son principal rôle dans l'Union est d'être un point de stratégie maritime très important.

LIVRE SIXIÈME.

LA NOUVELLE FRANCE.

CHAPITRE XXV.

VIEUX SOUVENIRS.

I

Les treize colonies qui formèrent, les premières, la confédération américaine étaient un héritage de civilisation que l'Angleterre avait amassé pour ses héritiers transatlantiques, et que ceux-ci trouvèrent tout prêt.

Le reste de l'immense étendue territoriale actuelle de l'Union est l'œuvre de la conquête des Américains, par toutes les voies que la politique offre aux nations pour s'agrandir.

Au moment de la signature de la paix en 1783 entre la mère-patrie et ses anciennes colonies devenues indépendantes, l'Angleterre ne pouvait céder de l'Amérique du Nord que ce qui lui appartenait, à savoir : la zone territoriale qui s'étendait de l'océan Atlantique à la rive gauche du Mississipi, frontière occidentale, et des grands lacs du nord au 31[e] degré de latitude frontière du sud laissant tout le littoral du golfe du Mexique, la Floride tout entière, le port de la Mobile, celui de la Nouvelle Orléans, les lacs de la Louisiane,

et tous les territoires à l'ouest du Mississipi jusqu'au Pacifique aux mains qui les possédaient alors, en vertu du honteux traité de Paris de 1763, — la plus belle part de cette Nouvelle France dont un morceau se trouvait compris dans le lot légué par les Anglais aux Américains. C'était : les États actuels du Wisconsin, du Michigan, de l'Indiana, de l'Ohio, du Kentuckee, du Tennessee, de l'Illinois, du Mississipi et de l'Alabama. Tout cela avait appartenu à la France avec le Canada, jusqu'en 1763, comme lui a appartenu sur l'autre rive du Mississipi : l'Iowa, le Missouri, l'Arkansas, la Louisiane, avec la Nouvelle Orléans, la Mobile. L'Espagne s'était arrondie de cette dépouille de la France.

Si les treize colonies primitives ont eu, à peu d'exceptions près, une origine distincte et une histoire individuelle, il n'en est pas de même de ceux des États qui ont formé jadis cette Nouvelle France, tant de fois pleurée. Leur histoire originelle est confondue. Même ceux qui, après la cession à l'Angleterre et à l'Espagne, sont restés longtemps de vastes déserts, avaient senti le souffle et connu l'influence de la France. Avant donc de dire ce que sont aujourd'hui ces États, les uns immédiatement civilisés, les autres absorbés peu à peu par les Américains, il est indispensable de raconter leur commun enfantement.

Jusqu'au 24 novembre 1758, jour néfaste où le fort Duquesne (1) fut abandonné par les Français, la France avait possédé dans l'Amérique du Nord les éléments du plus beau royaume qu'il fût possible de rêver. Elle était maîtresse du Canada et de la Louisiane (2).

« Nous étions alors en possession, dit M. Michel Cheva-

(1) Aujourd'hui Pittsburg. Voir le chapitre relatif à la Pennsylvanie.

(2) Non pas la Louisiane actuelle qui n'était qu'une infime partie de la vaste Louisiane d'autrefois : celle-ci s'étendait sur les deux rives du Mississipi presque de sa source à son embouchure.

lier (1), des deux plus beaux fleuves, des deux bassins les plus vastes et les plus riches de l'Amérique septentrionale, celui du Saint-Laurent et celui du Mississipi. Entre ces deux bassins, la nature n'a point élevé de séparation. Si bien que dans la saison des grandes eaux l'on peut, du lac Michigan, passer dans le lit de l'Illinois et continuer, ensuite, sans obstacle jusqu'aux bouches du Mississipi. Le plan de nos héroïques *pionniers*, prêtres, marins et soldats avait été de former dans cette vallée à double issue, un empire de la Nouvelle France. »

Ce beau rêve eut son premier échec dans la prise du fort Duquesne, qui fut bientôt suivie de la conquête du Canada par l'Angleterre. La France céda d'une main le bassin du Saint-Laurent et la rive gauche du Mississipi à l'Angleterre, et de l'autre main, la rive droite de celui-ci à l'Espagne.

Les treize colonies anglaises dans l'Amérique n'étaient que la vingt-cinquième partie de ce vaste continent. La vallée du Mississipi à elle seule était six fois plus grande que la France. « En voyant une carte d'Amérique gravée en 1688, dit M. J. J. Ampère (2), je croyais voir une carte de France. » Le lac Ontario s'appelait lac Frontenac ; le lac Erié, lac Conti ; le lac Huron, d'Orléans ; le lac Michigan, avait nom Dauphin, le lac Supérieur, celui de Tracy ou de Condé. « Tout cela, ajoute l'écrivain que je viens de citer, composait la Nouvelle France, et de tout cela il ne nous reste rien. Dans le pays que nous possédions étaient ces régions de l'Ouest, vers lesquelles se précipite aujourd'hui l'activité américaine. »

Il semblait donc que c'était la France qui eut dû, sans difficulté, absorber sa rivale dans cette compétition de puissance sur le sol du Nouveau Monde. Mais le dénouement

(1) Michel Chevalier. — *Lettres sur l'Amérique du Nord*.
(2) *Promenade en Amérique*, t. Ier.

contraire a eu mille raisons pour se produire. « Après deux siècles de possession, dit M. Isidore Lebrun (1), nous comptions à peine dans la Nouvelle France, une population européenne de 80,000 âmes, alors que celle des colonies anglaises voisines en était venue dans le même espace de temps, à dépasser 1,500,000 individus. Nous ne possédions, à vrai dire, que la surface du Canada. Nous y avions des chasseurs, des coureurs de bois, des soldats, mais de colons point. »

La guerre commença entre la France et l'Angleterre, en Amérique, en 1753, à cause de l'incertitude laissée sur la délimitation des frontières par le traité d'Aix-la-Chapelle. Les Français s'attachaient à maintenir les Anglais au sommet des monts Alleghanys comme frontière occidentale, tandis que les Anglais prétendaient à prolonger le territoire de la Virginie jusqu'au lac Erié, c'est à dire en empiétant sur les possessions françaises. C'était ce que Voltaire appelait avec plus d'esprit que d'exactitude, même à ce moment, « se disputer quelques arpents de neige au Canada. »

Si la France au lendemain même du traité de 1763, oublia ce qu'elle avait perdu, et jusqu'au noble sang de ses soldats qui avait coulé sur de glorieux champs de bataille, l'Angleterre a été moins ingrate, même pour les soldats de la France. A Québec, dont le mémorable siége (septembre 1759) fut le dernier soupir de la France dans l'Amérique du Nord, on voit un beau monument élevé au général Wolfe, le vainqueur, et au général Montcalm, le vaincu, tués l'un et l'autre à la tête de leur armée. Ce monument porte l'inscription suivante : *Mortem virtus, communen famam historia, monumentum posteritas dedit* (2). Wolfe blessé à mort se faisait rendre

(1) *Dictionnaire de la Conversation,* article *Canada.*

(2) Leur courage leur donna la mort, l'histoire une gloire commune, la postérité ce monument.

compte des progrès de l'assaut, et comme tout allait à son gré, il dit : « Je meurs content. » Montcalm voyant la défaite des Français imminente, expira en murmurant : « Je suis heureux de mourir, je ne verrai pas les Anglais dans Québec. »

Voyons maintenant ce que la France perdit par le traité de 1763. « L'histoire du Canada, a dit avec raison M. Ampère, est un complément de notre histoire. »

II

Dès l'année 1506, quatorze ans à peine après la découverte du Nouveau Monde, un habitant de Honfleur, nommé Denys, avait dressé une carte du golfe de Saint-Laurent, et formé des plans de colonisation qui n'eurent aucune suite. Ce ne fut qu'en 1524, sous le règne de François Ier, que le Florentin Verrazani (1), alors au service de la France, explora ces régions, sans résultat cependant. On supposa même que Verrazani périt dans un de ses voyages. De colonisation en Amérique, il ne fut plus question pendant une dizaine d'années. En 1534, sur la proposition de Chabot, amiral de France, François Ier envoya dans le Nouveau Monde, Jacques Cartier, de Saint-Malo, qui en deux voyages heureusement accomplis, avait découvert la grande rivière du Canada et le golfe, puis le fleuve Saint-Laurent où il entra le jour de la fête de ce saint. De là le nom que portent le golfe et le fleuve.

Mais ce n'était pas assez que de découvrir ; il fallait coloniser. Tâche difficile ; car si le pays était tout entier à défricher, en France même on ne trouvait guère de colons décidés à émigrer. Un premier essai infructueux eut lieu

(1) Voir dans le premier volume de cet ouvrage.

en 1540, sous la conduite du seigneur de Roberval, associé avec Cartier, qui jeta les premiers fondements de Québec, en y bâtissant un fort.

Cinquante ans s'écoulèrent après cette infructueuse tentative, sans que la France songeât à porter ses pas dans le Canada. Dans l'intervalle avait eu lieu l'expédition des calvinistes dans la Caroline, et que nous avons racontés dans nos précédents chapitres.

Ce ne fut que sous le règne d'Henri IV, en 1598, qu'une autorisation de coloniser fut accordée au marquis de la Roche, mais sans que sa tentative ait eu le moindre succès. Enfin, en 1603, une compagnie de marchands se forma à Rouen, sous le patronage et à l'instigation du gouvernement de Dieppe, et Samuel de Champlain, habile marin, fut chargé de conduire cette expédition au Canada. Champlain n'hésita pas à suivre le chemin qui avait été tracé par Cartier, et choisit le fort de Québec comme point central de la colonie, et fonda réellement en 1608 la ville de Québec. « C'est lui qui, par ses dispositions naturelles et son goût merveilleux pour ce genre d'entreprises, devint, à vrai dire, le père des établissements français au Canada. Il possédait un esprit clair et pénétrant, une intelligence curieuse et prudente, une persévérance infatigable, une activité incessante, un courage intrépide (1). »

Champlain retourna en France au moment où la souveraineté de l'Acadie (2) venait d'être concédée à un calviniste du nom de De Monts. Cette concession comprenait tout le territoire entre le 40e et le 36e degré (3), avec monopole absolu du trafic des fourrures et le gouvernement du pays. L'expédition quitta la France en 1604. « La Nouvelle France

(1) P. Lorain. *Origine et fondation des États-Unis d'Amérique.*
(2) Aujourd'hui la Nouvelle Écosse.
(3) C'est à dire de Philadelphie à Montréal.

future, dit M. P. Lorain, tenait tout entière dans deux vaisseaux qui suivirent la route bien connue de la Nouvelle Écosse. Après un été, passé à trafiquer avec les indigènes le long des côtes, ils arrivèrent au Hâvre appelé, depuis la conquête de l'Acadie par la reine Anne, Annapolis, port excellent, quoique d'un accès difficile, avec une rivière peu large, mais navigable, abondante en poisson, bordée de prairies magnifiques. » Ce lieu séduisit Poitrincourt, un des chefs de l'expédition, qui en sollicita la concession et s'y établit après lui avoir donné le nom de Port-Royal, qui a été le nom français d'Annapolis. Une autre partie de l'expédition s'établit à l'île Sainte-Croix à l'embouchure de la rivière du même nom. Cette rivière fut plus tard prise comme frontière N.-E. des États-Unis; et des réclamations s'étant élevées sur la question de savoir quel était la vraie rivière Sainte-Croix, on en appela, pour décider, aux restes des fortifications bâties par de Monts (1). Mais l'île parut bientôt un point peu propice aux développements de la colonie qui se groupa tout entière à Port-Royal.

Préoccupé de l'idée de fonder un établissement dans un climat moins rigoureux, de Monts explora les rivières, baies et côtes de la Nouvelle Angleterre jusqu'au cap Cod; mais il dut renoncer à son projet, à cause des hostilités qu'il rencontra de la part des Indiens; il revint à Port-Royal qui fut décidément appelé le premier établissement français sur le continent américain.

Mais le commerce français ayant réclamé contre le monopole accordé à de Monts, on vit reparaître sur la scène Champlain que nulle ambition de richesse ne dévorait et qui, en se livrant à de telles entreprises, ne faisait qu'obéir aux entraînements de son esprit aventureux. En 1615, Champlain

(1) E. Bunner. *Histoire de la Louisiane.*

revint à cette ville de Québec qu'il avait ébauchée sept ans auparavant; puis sans autre appui que deux de ses compagnons, il se joignit à une expédition de Hurons et d'Algonquins contre les Iroquois au nord de New-York. C'est alors qu'il remonta la rivière Sorel et découvrit le lac Champlain.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque où le nom de Nouvelle France fut donné aux établissements du Canada. Selon les uns, ce nom date de la première expédition de Verrazani; d'autres croient que ce nom ne fut acquis à ces établissements qu'après la prise de possession du sol par Cartier au nom de François Ier; enfin quelques chroniqueurs prétendent que ce fut au retour de Champlain, qu'Henri IV, charmé de tout ce que lui apprit le hardi aventurier, « donna le nom de Nouvelle France à ses domaines américains qu'il négligea cependant, *pour s'occuper de soins plus importants* (1). »

En 1615, Champlain ramena de France des moines franciscains; mais toujours entraîné, par son goût pour les aventures, il fit une nouvelle invasion sur le territoire des Iroquois. « Blessé, repoussé, sans guides, il passa l'hiver chez les Hurons, et, en véritable chevalier errant, il alla au travers des forêts porter sa langue, sa religion, son influence jusqu'aux huttes des Algonquins près du lac de Nipissing. En 1620 il commença à bâtir le fort de la colonie. Les négociants se récriaient contre cette dépense, mais il tint bon. « Il ne faut pas, disait-il, céder aux passions des hommes; « elles ne durent qu'une saison; on doit songer à l'avenir, » et quatre ans après, il avait définitivement fondé le fort Saint-Louis qui fut si longtemps le point de départ des expéditions contre les Iroquois de la Nouvelle Angleterre. Enfin après

(1) Gayarré. *Histoire de la Louisiane.*

quelques années de désordres dans la colonie, causés par les dissensions des catholiques et des calvinistes, Champlain réussit à établir l'autorité des Français sur les rives du Saint-Laurent; il y mourut, et le « père de la Nouvelle France, « eût son tombeau au sein de la colonie qu'il avait « fondée (1). »

Cette Nouvelle France, malgré des efforts quelquefois heureux ne prospéra pas rapidement; car en 1622, c'est à dire quatorze ans après sa fondation, la population de Québec n'était que de cinquante âmes. « Québec était encore dans cet état de langueur, lorsqu'elle fut prise par les Anglais en 1628; mais ils la rendirent à la France en 1632, en conséquence du traité de paix de Saint-Germain. Après un grand nombre de succès et de revers dans lesquels les Iroquois et les Hurons jouent un rôle principal, la Nouvelle France eut espoir de jouir enfin de quelques jours de prospérité et de puissance, sous le gouvernement du comte de Frontenac en 1671. Quelques forts furent construits et les Indiens furent obligés de se tenir à une distance respectueuse des établissements français (2). »

Ces Indiens éloignés un moment dans l'intérêt de la sécurité de la colonie, furent peu à peu rappelés dans l'intérêt de sa prospérité. Les Français avaient mis à profit ce temps de répit, pour consolider, moralement et militairement, leur puissance dans le Canada. Le rocher de Québec avait été bien garni de fortifications; la ville de Montréal avait été fondée.

Les tribus de sauvages moitié soumis par les armes, moitié conquis par l'influence des missionnaires religieux s'étaient réunies en une assemblée générale au Sault de Sainte-Marie et avaient résolu de se placer sous la protection

(1) P. Lorain. *Origine et fondation des États-Unis.*
(2) Gayarré. *Histoire de la Louisiane.*

de la France. Cette alliance ne tarda pas à être profitable aux Français.

Pendant une tournée que le père Marquette, récollet, et Joliet un des principaux marchands de Québec avaient entreprise, l'un dans un but spirituel, l'autre pour ses intérêts commerciaux, les Indiens leur apprirent qu'il existait à l'occident un fleuve immense que l'on appelait le Meschacébé c'est à dire « *Père des Eaux* » et qu'en descendant ce fleuve jusqu'à son embouchure on arrivait au golfe du Mexique. Pour compléter ce renseignement des Indiens, Marquette et Joliet s'imaginèrent qu'en remontant à la source du fleuve ils découvriraient ce fameux passage vers l'Inde et la Chine qui était la préoccupation de tous les navigateurs et explorateurs de l'Amérique. Marquette et Joliet offrirent à Talon qui fut le premier intendant de la Nouvelle France, de se charger de la découverte du Meschacébé.

Ils prirent quatre guides indiens s'embarquèrent dans leurs pirogues, traversèrent le lac Michigan, puis la baie Verte (Green Bay) et remontèrent la rivière Fox dont les rives étaient habitées par une tribu d'Indiens du même nom. Après avoir franchi quelques bras de montagnes, ils arrivèvèrent à la rivière Wisconsin, et en suivant son cours, atteignirent le 7 juillet 1673 le Meschacébé dont le poétique nom fut changé, plus tard en celui de Mississipi qui est un mot de langue des Iroquois.

En entrant dans les eaux du Meschacébé, les Indiens offrirent « au Père des Eaux » des flèches, des calumets et des oreilles de daim, pendant que Joliet inspectait les rives dont la fertilité le frappa d'étonnement et que le Père Marquette, les genoux en terre, adressait au ciel des actions de grâce pour une si importante découverte.

A cent trente-deux ans de distance, le Mississipi avait porté sur les flots puissants et à deux points opposés de son

cours, des Européens. Si les Français découvrirent le haut Mississipi, de Soto fut le premier qui vit le grand fleuve, en 1541, lors de cette fameuse expédition qui le conduisit d'abord au Tennessee, puis dans l'Arkansas. On se souvient qu'il descendit jusqu'à la jonction de la rivière Rouge, et qu'enfin le corps de l'illustre aventurier a eu pour sépulture les eaux profondes du Mississipi. Il ne faut pas oublier non plus que les débris de l'armée de Soto avaient descendu, non en explorateurs, mais en fuyards poursuivis par des masses d'Indiens coalisés, le Mississipi jusqu'à ses embouchures, et que ces embouchures avaient été entrevues en 1528, par Pamphilo de Narvaez, dont la flottille sombra en ce lieu.

Mais de ces excursions rien n'avait été su aux sources du « Père des Eaux, » et depuis Soto aucun homme blanc n'avait paru sur les bords du Mississipi.

Au point où Marquette et Joliet entrèrent dans le fleuve celui-ci a déjà depuis sa source un cours de 321 milles. Le Mississipi prend sa source au 47e degré 13'35" latitude nord, dans un petit lac appelé Itasca, large de cinq à sept milles, d'un aspect sauvage, et où coulent des sources d'eau pure sur un fond de sable. Le lac Itasca est situé, d'après les calculs faits en 1836 par M. Nicollet, à 1,575 pieds anglais au dessus du niveau du golfe du Mexique, et à 105 pieds plus bas que les montagnes qui l'environnent.

Le Mississipi à son origine est formé de plusieurs petits bras, mais il s'élargit bientôt, roulant paisiblement des masses d'eau; le courant est à peine sensible, tantôt sur un fond marécageux, à travers des marais interminables, tantôt sur un lit de sable blanc. Plus loin resserré entre des collines calcaires, son courant devient rapide. Un grand nombre d'autres cours d'eau qui prennent leur source sur le même plateau, mêlent leurs ondes avec celles de la rivière Rouge et d'autres rivières venant du lac Winnipeg se réunis-

sent pour former le Saint-Peters et le Mississipi (1) qui reçoit une infinité de tributaires de toutes dimensions, et parmi lesquels, la rivière Wisconsin par laquelle Marquette et Joliet entrèrent dans le Mississipi.

Ce grand tributaire, navigable sur un parcours de 200 milles, court de l'est à l'ouest et se jette dans le grand fleuve à la hauteur de la Prairie du Chien, dans l'État actuel de l'Iowa. Les deux hardis pionniers du Canada se confièrent au courant du fleuve, reconnurent les grands tributaires du Mississipi, l'Illinois, l'Ohio, le Missouri et l'Arkansas sur les bords duquel ils s'arrêtèrent; quelques pas de plus et ils atteignaient l'embouchure de la rivière Rouge, c'est à dire le point où, pour la première fois, les rives du Mississipi avaient été foulées par les pieds des hommes civilisés. Ils étaient à 1,400 milles de la source du fleuve et la rivière Rouge se jette dans le Mississipi à 300 milles plus bas.

Mais Marquette et Joliet croyaient s'être suffisamment assurés que le fleuve aboutissait réellement au golfe du Mexique. A bout de provisions, épuisés de fatigues, jugeant inutile et dangereux de s'aventurer au milieu de nations indiennes dont ils ignoraient le caractère et la langue, ils résolurent de borner là leurs explorations. Ils revinrent sur leurs pas jusqu'à la rivière des Illinois, qu'ils remontèrent jusqu'aux collines qui séparent ce cours d'eau du lac Michigan. Marquette s'enfonça dans les déserts de la rive septentrionale du lac pour aller continuer sa mission évangélique parmi les Indiens, et Joliet retourna à Québec pour rendre compte au gouverneur de la Nouvelle France de leur importante découverte. La nouvelle en fut accueillie avec enthousiasme. Les cloches sonnèrent pendant toute une journée, et un *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale de Québec. « Le

(1) Flint's, *Geography*.

comte de Frontenac qui, quoiqu'éloigné de la cour, n'en avait pas oublié la tactique, donna au fleuve le nom de Colbert, en l'honneur du ministre auquel les finances du royaume étaient alors confiées (1). »

Le drapeau de la France venait de flotter sur un espace qui forme aujourd'hui six puissants États de l'Union : le Michigan, le Wisconsin, l'Iowa, l'Illinois, le Missouri, l'Arkansas. C'était une belle conquête dont il ne fut plus question pendant bien longtemps, même au Canada. La mort du père Marquette, et les opérations commerciales de Joliet qui l'absorbèrent tout entier, semblèrent avoir éteint chez les Français du Canada toute ambition d'aller troubler de nouveau ces immenses solitudes où le prêtre et le marchand avaient passé comme deux fantômes.

« Les esprits, dit Gayarré, n'étaient plus échauffés par des projets de gloire et de fortune, et une sorte d'apathie avait succédé à l'audacieuse activité des premiers aventuriers français qui avaient abordé en Amérique, lorsque la France dut au courage et à la persévérance d'un homme obscur l'honneur de fonder une colonie dans cette magnifique contrée. » Cet homme fut Robert Cavelier de Lasalle, de Rouen, ancien jésuite, qui ayant abandonné l'ordre et se trouvant sans fortune s'était embarqué pour le Canada. Courageux, et persévérant dans ses entreprises, il avait le caractère voulu pour achever avec succès ce que Marquette et Joliet avait commencé. De Lasalle offrit ses services à Frontenac et s'engagea, si on lui en fournissait les moyens, à explorer le Mississipi jusqu'à son embouchure. Le gouverneur tout en approuvant les plans du hardi aventurier, reconnut que l'exécution exigerait des déboursés considérables, n'osa prendre sur lui de rien décider et engagea de Lasalle à

(1) Gayarré. *Histoire de la Louisiane.*

aller demander à la cour l'autorisation d'entreprendre ce voyage. »

De Lasalle trouva dans le prince de Conti un protecteur éclairé qui obtint de Louis XIV tout ce que l'audacieux aventurier pouvait souhaiter, « des lettres de noblesse et la propriété d'un territoire très étendu aux environs du fort Frontenac, à condition qu'il rebâtirait ce fort en pierres, et les pouvoirs nécessaires pour exécuter les grands desseins de découverte et de commerce avec les Indiens (1). » De Lasalle s'embarqua à la Rochelle le 14 juin 1678, il était accompagné entre autres du chevalier de Tonti, un officier italien particulièrement protégé par le prince de Conti et dont le nom est associé à celui de Lasalle dans sa glorieuse expédition. A peine arrivé à Québec, 15 septembre 1678, Lasalle se rendit au lac Ontario, alors appelé lac Frontenac, et se mit à l'œuvre pour relever le fort, en même temps qu'il faisait construire sur les bords du lac Érié un petit navire destiné à le conduire dans son voyage fluvial. Il avait, pendant ce temps, exploré tout le pays voisin, remonté jusqu'aux chutes du Niagara, et passé l'hiver avec les Iroquois dans un de leurs villages. Au printemps, il revint au fort Frontenac, et s'embarqua avec quarante hommes et trois ecclésiastiques. Il passa du lac Érié dans le lac Huron, et de celui-ci dans le lac Michigan sur les bords duquel il construisit le fort Saint-Joseph. Là il fut rejoint par le chevalier de Tonti qui, à la tête de quelques hommes, avait pris une autre direction. La troupe entière entra dans rivière Illinois (2), sur les bords de laquelle Lasalle éleva un autre fort qu'il nomma Crèvecœur, en raison de quelques déceptions qu'il avait éprouvées en cet endroit, raconte un chroniqueur. Il

(1) Gayarré.
(2) Déjà le Mississipi avait reçu le nom de Colbert De Lasalle, donna à l'Illinois celui de Seigneley.

fit une halte au confluent de l'Illinois et du Mississipi dont les eaux majestueuses se déroulèrent devant lui.

La pensée de Lasalle était de remonter le Mississipi, espérant découvrir à sa source le passage tant rêvé qui devait conduire en Chine. Jusqu'alors il avait suivi la même route que Marquette et Joliet, sauf qu'il avait pris possession des pays et jeté le long de son chemin les fondements de futurs établissements. Lasalle n'était plus seulement un voyageur s'en allant à l'aventure, il était en même temps conquérant et colonisateur.

Il résolut de s'arrêter pendant quelque temps dans le pays des Illinois (1), et ordonna au père Hennepin, un des missionnaires qui l'accompagnaient, de remonter le grand fleuve. Hennepin, accompagné de deux autres Français, s'embarqua dans un petit canot et commença sa pénible ascension. Il remonta ainsi près de 600 milles pour arriver aux chutes de Saint-Anthony, où le Mississipi, en se précipitant par dessus une barre calcaire de 17 pieds de haut, présente une largeur de 600 *yards*, mesure américaine (2). Hennepin hissa son canot de l'autre côté de la cataracte et s'embarqua sur une rivière à laquelle il donna le nom de Saint-Francis. Fait prisonnier par les indiens Sioux, il resta trois mois avec eux, en fut bien traité, s'échappa avec ses compagnons, redescendit le Mississipi jusqu'à la rivière Wisconsin et rentra au Canada.

Lasalle avait médiocrement réussi dans sa tentative d'établissement chez les Illinois. D'une part la jalousie des Indiens, de l'autre, des mécontentements coupables chez les compagnons qui finirent par le vouloir empoisonner, arrêtèrent ses efforts. Lasalle triompha néanmoins de tous les

(1) En langue indienne, *Illini*, nom de la tribu qui habitait cette contrée, signifie *hommes par excellence*.
(2) La yard représente 914 millimètres environ.

obstacles. Il laissa le commandement du fort Crèvecœur au chevalier de Tonti, retourna au Canada, et après plusieurs excursions commerciales avantageuses, engagea de nouveaux émigrants, revint à Crèvecœur, et au printemps de 1681, descendit l'Illinois jusqu'au Mississipi dont il entreprit l'exploration le 6 février 1682. Lasalle passa la rivière Arkansas qui avait été le terme du voyage de Marquette, et livré au rapide courant du Mississipi, il se lança dans des pays inconnus. La longueur de ce voyage parut interminable aux compagnons de Lasalle, qui voyait le découragement se répandre parmi eux; mais il releva leur moral, triompha de tous les obstacles, de tous les mauvais vouloirs, et le 6 avril 1682, l'expédition arriva à l'embouchure du fleuve.

« Nous arrivasmes (1) le 6 avril à une pointe où le fleuve se divise en trois chenaux. Le sieur de Lasalle partagea le lendemain son monde en trois bandes, pour les aller reconnaistre. Il prit celui de l'Ouest; le sieur Dautray, celui du Sud; et le sieur de Tonty, que j'accompagnais, celui du milieu. Ces trois chenaux étaient beaux et profonds, l'eau était saumastre; au bout de deux lieues nous la trouvasmes tout à fait salée, et avançant toujours, nous découvrismes la pleine mer; de sorte que le 9 avril nous fismes la cérémonie, avec le plus de solennité possible, de planter la croix et arborer les armes de France. Après que nous eusmes chantés le *Vexilla Regis* et le *Te Deum*, le sieur de Lasalle prit, au nom de Sa Majesté, possession de ce fleuve, de toutes les rivières qui y entrent et de tous les pays qu'elles arrosent. »

Quelques passages du procès-verbal de la prise de possession, sont assez curieux pour être rapportés ici : Cet acte fut rédigé par le sieur La Métairie, « notaire du fort Frontenac, à la Nouvelle France, établi et commis pour exercer

(1) Récit du Père Zénobe, cité par M. Thomassy. (*De La Salle et ses relations inédites de la découverte du Mississipi.*)

lesdites fonctions de notaire pour le voyage de la Louisiane dans l'Amérique septentrionale. » Voici en quels termes s'exprime La Métairie :

« On continua la navigation jusques au sixième jour d'avril, « qu'on arriva aux trois canaux, par lesquels le fleuve « Colbert se décharge dans la mer. On campa sur le bord du « plus occidental, à trois lieues ou environ de l'embou- « chure. Le septième, M. de Lasalle le fut reconnaître et « visiter les côtes de la mer voisine, et M. de Tonti, le « grand canal du milieu. Ces deux embouchures s'étant « trouvées belles, larges et profondes, le huitième jour on « remonta pour trouver un lieu sec et qui ne fut point « inondé à environ 27 degrés du pôle septentrional. On fit « préparer une colonne et une croix, et sur ladite colonne « on peignit les armes de France avec cette inscription : « Louis le Grand, roi de France et de Navare, le neu- « vième avril 1682. Tout le monde étant sous les armes, « on chanta le *Te Deum*, le *Domini salvum fac regem*. Puis « après les saluts de mousqueterie et les cris de « vive le « roi, » M. de Lasalle érigea la colonne debout, et debout « près d'elle, dit à haute voix :

« De par très haut, très puissant, très invincible et victo- « rieux Louis le Grand, par la grâce de Dieu roi de France et « de Navare, quatorzième de nom, ce jourd'hui 9e avril 1682, « ici, en vertu de la commission de Sa Majesté que je tiens « en mains, prêt à la faire voir à qui il pourrait apparte- « nir, ai pris et prends possession au nom de Sa Majesté « et de ses successeurs de la couronne, de ce pays de la « Louisiane, mers, hâvres, ports, baies, détroits adjacents, « et de toutes les nations, peuples, provinces, villes, bourgs, « villages, mines, pêches, fleuves, rivières, compris dans « l'étendue de la Louisiane, depuis l'embouchure du grand « fleuve Saint-Louis, du côté de l'est appelé Ohio, Olighui-

« sipou ou Chukgua et ce, du consentement des Chabanons,
« Chikassas et autres peuples y demeurants, avec qui nous
« avons fait alliance, comme aussi le long du fleuve Col-
« bert ou Mississipi et rivières qui s'y déchargent, depuis
« sa naissance au delà du pays des Sioux et ce de leur con-
« sentement et avec qui nous avons fait alliances jusques à
« son embouchure dans la mer ou golfe du Mexique, envi-
« ron les 27 degrés du pôle septentrional, jusques à l'em-
« bouchure des Palmes. »

A la suite de cette allocution que couronnèrent des cris de « vive le roi » et des salves de mousqueterie, de Lasalle fit « mettre en terre au pied de l'arbre où avait été attachée la croix, une plaque de plomb, avec cette inscription latine :

LVDOVICUS MAGNVS REGNAT.

NONO APRILIS CIƆIƆC LXXXII

ROBERTVS CAVELIER, CVM DOMINO DE TONTY, LEGATO, R. P. ZENOBIO MEMBRE, RECOLLECTO, ET VIGENTI GALLIS, PRIMVS, HOC FLVMEN, INDE AB ILLINEORVM PAGO, NAVIGAVIT, EJVSQUE OSTIVM FECIT PERVIVM.

NONO APRILIS CIƆIƆC LXXXII.

Le Père Zenobe dans son récit consigne les particularités suivantes :

« Nous estimions la baye du Saint-Esprit (1) au N.-E. de notre embouchure; car nous sommes toujours au S. et au S.-E. Le fleuve serpente un peu, conserve jusqu'à la mer sa largeur de près d'un quart de lieu, est fort profond partout, sans aucun banc ni rien qui empesche la navigation quoi qu'on ait publié le contraire. On estime ce fleuve de huit cents lieues de profondeur (2), nous en avons fait pour le

(1) La baie de la Mobile.

(2) L'estimation du Père Zenobe sur la longueur du Mississipi était au dessous de la vérité. Son cours, en effet, est de 3,000 milles américains (4,827 kilomètres).



moins trois cent cinquante, depuis l'embouchure de la rivière Seignelay (1). Les vivres nous avaient manqué; nous trouvasmes seulement quelques viandes boucanées auprès de notre embouchure dont nous nous servismes pour satisfaire à la grosse faim; mais peu après on remarqua que c'estait de la chair humaine, si bien que nous laissasmes le reste à nos sauvages, elle se trouvait fort bonne et délicate. Enfin le 10 avril, nous commençasmes à remonter le fleuve ne vivant que de pommes de terre et de crocodilles. Le pays est si bordé de cannes (2) et si bas en cet endroit qu'on ne pouvait chasser sans retarder beaucoup. »

Lasalle venait de conquérir à la France les deux rives du Mississipi, de sa source à son embouchure. Le pays baigné par ce fleuve et par ses majestueux tributaires (3), représentait les huit dixièmes de la totalité du continent de l'Amérique septentrionale!

J'ai déjà dit ce qu'était le Mississipi à sa source et jusqu'aux chutes de Saint-Antoine. A l'embouchure du Rock River et à celle de la rivière des Moines, son cours est interrompu par les Rapides qui sont un obstacle à la navigation pendant l'été. Au dessus des Rapides, le Mississipi prend son véritable caractère, et sa largeur ne varie plus guère jusqu'à sa jonction avec le Missouri (4), où il s'élargit alors jusqu'à un mille et demi d'une rive à l'autre. Jusqu'à l'embouchure de l'Ohio, la largeur moyenne n'est plus guère que d'un mille environ. Le Missouri change donc complétement la physionomie et le caractère du Mississipi dont les eaux, jusque là paisibles, deviennent bouillonnantes; ses ondes transparentes perdent leur limpidité. Cependant sur un assez long parcours encore on voit les flots de deux rivières des-

(1) La rivière Illinois.
(2) Cannes de jonc.
(3) On compte quarante tributaires importants au Mississipi.
(4) Flint's, *Geography*. Jules Rouby, *Guide américain*.

cendant côte à côte, sans vouloir pour ainsi dire se mélanger. Le même phénomène se produit à l'embouchure de la rivière Rouge dont les eaux ont une teinte très distincte de celles du Mississipi déjà profondément troublées par le Missouri et l'Ohio.

Le Mississipi par ses affluents et par la route qu'il suit de sa source à son embouchure est donc la grande voie liquide qui relie entre eux tous les États de l'Union aux quatre points du compas. Jamais plus belle conquête n'avait été faite pour un pays. Et quand on se reporte à ce honteux traité de 1763 presqu'oublié aujourd'hui, on se demande si l'homme qui a osé le signer, et dépouiller ainsi la France, n'était pas fou ou imbécile. Le pilori où l'histoire l'a cloué est encore une justice trop douce.

Lasalle enthousiasmé de sa découverte, se hâta de regagner Québec et partit immédiatement pour la France, où son arrivée excita l'enthousiasme, enflamma les imaginations, et changea les dispositions du gouvernement qui, peu de temps avant, écrivait au gouverneur du Canada de ne plus permettre aux habitants d'aller à la découverte de nouvelles terres, « Sa Majesté n'estimant pas que ces découvertes soient avantageuses ; » c'était seulement par grâce que l'on voulait bien laisser « achever celle commencée par M. de Lasalle jusqu'à l'embouchure de la rivière Mississipi, » et encore n'était-ce qu'à la condition que le gouverneur « après l'examen qu'il en fera, estime que cette découverte puisse être de quelque utilité. »

L'éloquence de Lasalle, les merveilleux récits qu'il fit de son voyage modifièrent ces mauvaises dispositions. En 1684, une expédition composée de quatre bâtiments et 280 personnes se dirigea, sous la conduite de Lasalle, vers les embouchures du Mississipi pour coloniser la Louisiane. Malheureusement les soldats étaient indisciplinés ; les

ouvriers inhabiles, et le pire fut que le commandant de l'escadre, Beaujeu, incapable de s'associer aux plans de l'héroïque Lasalle, contraria par jalousie et par orgueil, les plans du chef de la colonie.

La flottille ayant porté trop à l'ouest, passa devant le Mississipi, sans le relever. Lasalle s'en étant aperçu, ne put décider Beaujeu à changer de route; ils découvrirent alors la baie Saint-Bernard ou Matagorda, entre les rivières Matagorda et Brazos, sur la côte du Texas. Beaujeu débarqua Lasalle et toute sa colonie sur ces rives encore inconnues, lui laissa un seul navire (1) et repartit pour l'Europe avec le reste de l'escadre. Lasalle après avoir pris tous les arrangements compatibles avec sa situation pour assurer la sécurité de ses compagnons, s'embarqua pour aller à la découverte du Mississipi; mais le destin le poursuivait; son unique bâtiment fut jeté à la côte et livra aux flots tout ce que ses flancs contenaient. Lasalle se montra résigné à ce nouveau malheur, autant par énergie naturelle que pour ne point décourager ses compagnons. Il se hâta de construire un fort auquel il donna le nom de Saint-Louis, arbora le drapeau et l'écusson aux armes de France, et prit possession du Texas au nom de son souverain. La France, en effet, aussi longtemps que la Louisiane lui a appartenu, a toujours considéré le Rio del Norte, comme la limite de la Nouvelle France sur le golfe du Mexique. En dépit de la beauté des sites, de la fertilité du sol qui entouraient le fort Saint-Louis, de la richesse en poissons des fleuves voisins et de l'abondance du gibier dans les plaines et dans les bois, Lasalle était loin d'être satisfait et se considérait comme cruellement déçu de n'avoir su retrouver son Mississipi. Il

(1) « Beaujeu laissa également à La Salle 12 pièces de canon, mais pas un seul boulet, sous prétexte qu'ils étaient à fond de calle et qu'il ne pouvait les en retirer sans nuire à la sûreté de son vaisseau auquel ils servaient de lest. » Gayarré. *Histoire de la Louisiane.*

résolut d'entreprendre un excursion à la découverte du grand fleuve. Les armes et les embarcations des Indiens qui habitaient les rives du Matagorda, ayant une grande similitude avec les embarcations et les armes des Indiens des bords du Mississipi, Lasalle put croire qu'il n'était pas très éloigné de ce dernier. Il ne put obtenir aucune lumière sur ce point de la part des Indiens avec qui il vivait d'ailleurs en amitié douteuse. Lasalle se mit, néanmoins, en route et passa quatre mois en recherches inutiles; il revint alors au fort Saint-Louis et repartit de nouveau dans une autre direction, se dirigeant du côté du Nouveau Mexique où il espérait, en compensation, découvrir des mines d'or. Il rencontra une tribu d'Indiens nommé les Cénis, dont la beauté des femmes causa de nombreuses désertions dans les rangs de ses compganons. Lasalle voyant son personnel se réduire de jour en jour, se hâta de revenir à son point de départ, sans avoir rencontré aucune mine, et ne rapportant que le souvenir du pays le plus fertile que l'on puisse imaginer, et couvert de troupeaux de chevaux sauvages.

Pendant que de Lasalle se livrait à ces infructueuses excursions, le chevalier de Tonti qui s'était établi dans l'Illinois, ayant appris son départ de France, résolut de l'aller rejoindre aux bouches du Mississipi. Après être demeuré quatre ou cinq mois au bas du fleuve et sur les côtes même du golfe, désespérant de rencontrer son ancien compagnon, il retourna au fort de Crèvecœur, en laissant en chemin beaucoup de ses gens qui s'établirent dans l'Arkansas. Ces expéditions eurent au moins des résultats qui portèrent leurs fruits plus tard. Le gros des Français était au Canada; mais il se répandait sur toute cette surface du continent américain, une avant-garde d'aventuriers qui jetaient racine ainsi sur un sol où leur courage et leur influence devaient, un jour, servir la cause commune. Dans chacun des pays

que ces petites armées expéditionnaires avaient traversés, de la source à l'embouchure du Mississipi, et sur ses deux rives à l'ouest et à l'est, il était resté de la semence française; mauvais colons peut-être, mais bons soldats formés à l'école des épreuves.

A son arrivée au bas du Mississipi, Tonti y trouva la colonne aux armes de France qui y avait été élevée quatre ans auparavant, renversée par les débris que charriait le fleuve. Il la releva et la transporta sept lieues plus haut pour la planter sur un terrain mieux abrité contre les envahissements des eaux, et en s'en retournant, il laissa entre les mains d'un chef de la tribu amie des Bayougoula, une lettre à l'adresse de Lasalle. Nous verrons, plus tard, à qui cette lettre fut remise.

La situation de Lasalle au Texas devenait de jour en jour plus critique. Les Indiens avaient passé de l'indifférence à des actes d'hostilité ouverte. La famine et comme conséquence la rébellion, dévoraient les colons dont le nombre avait peu à peu diminué; ils n'étaient plus que trente-sept. De Lasalle choisit seize d'entre eux, et prit la résolution de se frayer un chemin au Canada, dût-il y succomber. Parmi ces seize compagnons d'élite, se trouvaient deux frères du nom de Lanquetot; le plus jeune s'étant trouvé, après deux jours de marche, hors d'état d'aller plus loin, de Lasalle l'autorisa à retourner au camp, mais refusa à son frère de l'accompagner. Le jeune Lanquetot ayant été massacré par les Indiens, l'autre jura de venger la mort de son frère dont il fit tomber la responsabilité sur de Lasalle. Il ne trouva que deux mois plus tard l'occasion d'accomplir sa vengeance, et assisté de trois complices il tendit à de Lasalle un piége pendant la nuit. L'héroïque aventurier tomba frappé de trois balles à la tête, le 19 mars 1688.

Ce crime abominable s'accomplit sur les bords de la rivière Brazos, proche du lieu où s'élève aujourd'hui, dans le

Texas, la ville de Washington. Les coupables redoutant la vengeance des amis de Lasalle, les abandonnèrent et s'en retournèrent au fort Saint-Louis, tandis que les autres réduits au nombre de sept, continuèrent un peu sur la foi du hasard, leur route vers le Canada, à travers des tribus indiennes qui leur firent bon accueil. Quatre mois après le meurtre de Lasalle, ils arrivèrent à l'embouchure de l'Arkansas sur les bords du Mississipi. Grande fut leur surprise et grande aussi leur joie en voyant dressé au milieu de ce désert le symbole du christianisme. C'était la croix plantée en ce lieu par ceux des compagnons de Tonti qui l'avaient abandonné. Ce fut là pour ces voyageurs égarés un encouragement à suivre les rives du Mississipi; ils arrivèrent, enfin, sains et saufs au Canada.

Les infortunés que de Lasalle avait laissés à la baie Saint-Bernard furent massacrés par les Indiens à ce que l'on apprit par des enfants à qui ils laissèrent la vie sauve et que les Espagnols du Mexique recueillirent peu de temps après.

De même que c'est à l'Angleterre que l'on doit le monument élevé à la mémoire de Montcalm à Québec, de même aussi la France oublieuse et ingrate envers la mémoire de Lasalle, a laissé le soin au Congrès américain d'honorer cet homme de courage et de génie, en plaçant son buste dans le Capitole à Washington-City.

La France mit une seconde corde à l'arc de son ingratitude, en affectant d'ignorer même l'existence de ce vaste et riche continent que de Lasalle lui avait donné, au prix de sa vie.

III

Ce ne fut que dix ans plus tard, après la paix de Ryswick, en 1697, que l'attention de la France fut de nouveau éveillée sur ces belles et riches contrées lointaines. Le gouverne-

ment avait sous les yeux un mémoire adressé par de Tonti à l'époque de la mort de Lasalle et dans lequel on lisait le passage suivant :

« Je ne saurais exprimer la beauté de tous les pays dont j'ai fait mention, et si je les avais pratiqués, je marquerais en quoi ils peuvent être utiles. Pour ce qui est du Mississipi, il peut produire tous les ans pour dix mille écus de pelleteries, quantité de plomb, des bois pour les navires. L'on pourrait y établir un commerce de soie, un port pour attirer les navires et faire la course dans le golfe du Mexique. On trouvera des perles, et, quand même le froment ne pourrait venir en bas, le haut de la rivière en fournirait, et l'on pourrait approvisionner les îles de ce qu'elles auraient besoin, comme planches, légumes, grains et bœufs salés. »

D'un autre côté, le neveu de Lasalle, écrivain de marine à Toulon, et qui avait fait partie des expéditions de son oncle, disait dans un mémoire présenté au gouvernement : « Le commerce sera considérable en toutes sortes de belles pelleteries et en peaux de bœufs qui sont en grand nombre dans ce pays où ils vont à dix et quinze mille par bandes... Les sauvages que nous avons vus au bas de la rivière de Mississipi étaient parés la plupart de très belles perles, et plusieurs morceaux d'or et d'argent attachés à leurs oreilles : ce qui nous a fait préjuger qu'ils avaient des mines dans leurs pays... Comme la côte du golfe du Mexique est extrêmement basse et sablonneuse, et qu'il faut absolument s'en approcher pour la reconnoistre, il serait à propos, au cas que le Roy voulust faire un établissement, d'y envoyer de petites frégates et quelques chaloupes à varangues plates, pour bien reconnoistre l'entrée de toutes ces rivières de la Louisianne. Si nous eussions pris toutes ces mesures, la collonie françoise serait beaucoup avancée et l'on jouiroit d'un grand commerce en France. »

Ces renseignements servirent à l'expédition nouvelle, dont avait offert de se charger un officier de marine de grande réputation à ce moment, Iberville. Le comte de Pontchartrain ministre de la marine fit mettre à sa disposition deux frégates de trente canons et deux autres petits bâtiments qui partirent de la Rochelle le 24 septembre 1698 ayant à bord deux cents colons, femmes et enfants compris. La flottille française toucha d'abord à Saint-Domingue d'où elle fit voile le 1er janvier 1699 pour venir mouiller devant Pensacola où les Espagnols avaient fondé un établissement. Iberville leva l'ancre, et se dirigea vers le sud-ouest, releva la baie de Mobile, la rivière Pascagoula, et débarqua son monde dans l'île-aux-vaisseaux et envoya à terre quelques soldats pour étudier le rivage. Ceux-ci furent très amicalement accueillis par les Indiens qui dirent se nommer les Biloxi, nom qu'Iberville laissa à cette baie située sur le territoire de l'État actuel du Mississipi.

Le lendemain, 27 février 1699, Iberville et l'un de ses frères, Bienville, partirent chacun dans une embarcation pour aller à la découverte du grand fleuve. Ils étaient accompagnés d'un moine récollet, le père Anastasse qui avait fait les deux voyages avec de Lasalle et était près de lui lorsque celui-ci fut assassiné. Iberville entra dans un fleuve aux eaux troubles et profondes que le récollet reconnut, sans pouvoir l'affirmer, pour être le Meschacébé. Il remonta néanmoins ce rapide courant, et arriva jusqu'au village des Bayagoulas qui lui montrèrent des vêtements ayant appartenu aux Européens, un livre de prières portant le nom d'un des compagnons de Lasalle, et enfin la lettre que quatorze ans auparavant Tonti avait laissée à l'adresse de son illustre chef. Il n'y avait plus de doutes pour les voyageurs qui continuèrent leur ascension jusqu'à la hauteur de la rivière Rouge. Ils jugèrent prudent de s'arrêter à ce point et redescendirent le

fleuve, Bienville continuant sa route jusqu'au golfe et Iberville en prenant vers l'est par le Bayou Manchac qui le conduisirent à deux lacs qu'il baptisa des noms de Maurepas et de Pontchartrain qu'ils ont conservé et arriva à une baie qu'il nomma baie Saint-Louis et qui appartient aujourd'hui à l'État du Mississipi.

Iberville, de retour à son point de départ, décida de s'établir à la baie de Biloxi où il fit construire un fort, avant de retourner en France où il allait pour rendre compte du succès de son expédition et réclamer des renforts. Pendant son absence, ses deux frères Sauvolle et Bienville se dévouèrent avec courage et intelligence à consolider l'œuvre d'Iberville. Ils se mirent en bonnes relations avec les Indiens, et explorèrent le pays dans tous les sens. Déjà les bords du Mississipi et de ses affluents étaient jalonnés de Français, chasseurs, trafiquants et missionnaires qui se tenaient les uns aux autres comme les anneaux d'une vaste chaîne, du golfe du Mexique au Canada. Il y eut comme un immense écho qui porta jusque dans les profondeurs de ces déserts la nouvelle de l'arrivée des colons français sur les rivages du golfe.

La découverte de Lasalle n'avait pas manqué que de faire grand bruit en Europe, et au risque de se trouver en rivalité avec les Français et sauf à empiéter sur leurs territoires, les Anglais établis sur la côte orientale avaient fait quelques incursions sans succès sur les territoires indiens. Bienville lui-même en revenant d'une de ses visites sur le Mississipi fut fort étonné et inquiet, de rencontrer montant le fleuve un bâtiment anglais de seize canons mouillé dans une de ces grandes courbes du Mississipi, qui ressemblent à de vastes lacs ou à des baies. Le commandant anglais dit à Bienville qu'il y avait aux embouchures du fleuve un autre bâtiment de même force, et que tous deux avaient été envoyés par leur

gouvernement pour découvrir le Mississipi et y établir une colonie. Bienville usa de ruse et répondit à l'Anglais que le fleuve dont il parlait était beaucoup plus à l'ouest, que celui sur lequel ils étaient en ce moment était un des cours d'eau dépendant de la colonie française du Canada. L'Anglais leva l'ancre aussitôt et redescendit le fleuve. Le bassin du Mississipi où se passa cette scène fut depuis surnommé le « tour à l'Anglais, » et par corruption aujourd'hui on l'appelle le « détour des Anglais. »

A la fin de l'année 1699, Iberville revint de France avec une flotte chargée de protéger la colonie naissante et de s'opposer à un établissement que les Anglais méditaient dans ces parages. Bientôt après son arrivée, il reçut la visite du chevalier de Tonti qui, ayant appris que des Français s'étaient établis dans le sud de la Louisiane, quitta les Illinois où il s'était décidément fixé et vint, avec sept de ses compagnons, rendre visite aux nouveaux colons et leur offrir ses services. Iberville et Bienville accompagnèrent Tonti jusqu'au village des Natchez sur la rive gauche du Mississipi et là les deux frères résolurent de construire un fort qu'ils appelèrent Rosalie, en l'honneur de la comtesse de Pontchartrain. Leur intention était de transporter sur ce point le siége de la colonie de la Louisiane.

« Les progrès de la colonie, dit Gayarré, menaçaient d'être extrêmement lents; les colons ne pensaient qu'à étendre leurs découvertes dans l'espoir d'arriver à quelque mine d'or ou d'argent ; la terre n'était pas cultivée et c'est de Saint-Domingue que les colons recevaient leurs moyens de subsistance. » Il en résulta la famine à laquelle se joignirent les maladies, et en 1702, il y avait à peine cent cinquante habitants dans cette partie de la Louisiane. Iberville qui était un homme de bon sens, avait mis le doigt sur le véritable obstacle au développement de toutes les tentatives de colo-

nisation des Français, lorsqu'il écrivait au gouvernement : « Il faut trouver moyen d'envoyer des laboureurs en Louisiane, car des gens à leur aise en France ne voudraient pas volontiers y aller. Ce n'est pas le penchant des Français de quitter pour si loin leur pays, quand ils y ont leurs commodités. Ce qui fait que nos colonies avancent si peu, c'est qu'on n'y envoie que des gueux pour s'y enrichir, qui y passent leur vie avant d'être en état de faire des entreprises et la colonie languit pendant ce temps-là. »

La position de Biloxi avait été reconnue incommode pour y fonder un centre de colonie; on avait transporté le siége principal de la Louisiane sur le côté occidental de la rivière Mobile, dans l'État actuel de l'Alabama et à peu près au même endroit où s'élève aujourd'hui la florissante ville de la Mobile.

Iberville, ai-je dit plus haut, avait mis le doigt sur l'obstacle qu'ont rencontré en général tous les établissements coloniaux français; il avait omis de signaler un vice profond qui faisait bien plus de ravages encore en ce temps, qu'il ne lui est possible d'en exercer aujourd'hui, c'est à dire la jalousie entre les chefs. « Les colons, dit Gayarré, au lieu de s'unir pour résister aux sauvages et pour combattre la famine qui les menaçait, se querellaient entre eux; la discorde régnait en souveraine parmi cette poignée d'hommes. M. de Lasalle, qui était le commissaire ordonnateur de la colonie, faisait tout pour nuire à Bienville et écrivait au ministre, en date du 7 septembre 1706 : « Iberville, Bien-
« ville et Châteaugné, les trois frères, sont coupables de
« toute espèce de méfaits, et sont des voleurs et des fripons
« qui dilapident les effets de Sa Majesté. » De son côté, le gouverneur de Biloxi, M. de Boisbriant, écrivait au ministre :
« Le curé de La Vente s'est déclaré contre le sieur de Bien-
« ville, sans en avoir sujet..... Le curé se vante à tout le

« monde de faire rappeler le sieur Bienville, et il a eu la « hardiesse de l'en menacer lui-même, et cela avec de « grands emportements; à quoi M. de Bienville a répondu « avec beaucoup de retenue. Tous les ecclésiastiques qui « sont avec M. de La Vente souffrent beaucoup de sa mau- « vaise humeur. Un homme d'un pareil tempérament n'est « guère propre pour l'établissement d'une pareille colonie. » Ce n'était certes pas avec de tels éléments qu'un pays peut prospérer. On en peut juger par un état de la colonie envoyé au gouvernement en 1708. Ce document établissait l'existence de 122 fonctionnaires militaires, civils ou religieux, et de 157 habitants dont 24 hommes, 28 femmes, 25 enfants, et 80 esclaves « tant sauvages que sauvagesses de différentes nations, » au total 279 personnes. « Plus, ajoute le document, 60 Canadiens errants qui sont dans les villages sauvages situés le long du fleuve du Mississipi, sans permission d'aucun gouverneur, et qui détruisent par leur mauvaise vie libertine avec les sauvagesses tout ce que messieurs des Missions étrangères et autres leur enseignent sur les mystères de la religion. » Si la colonie ne prospérait pas sous le rapport agricole, il y avait des gens qui avaient trouvé moyen d'y faire fortune. Dans un de ses rapports au ministre, Bienville dit : « J'ai ordonné de veiller sur plusieurs habitants de la Rochelle qui sont dans le dessein de sortir du pays. Ce sont des gens qui *ont amassé du bien en tenant cabaret*. Par conséquent, il serait, ce me semble, juste de les obliger à y rester. » Ce curé de La Vente lui-même « d'un tempérament si difficile, » paraissait avoir assez bien tiré profit de son temps, à en croire les dépêches de Bienvillle sur son compte, « il n'avait pas honte de tenir boutique ouverte et vendait comme un juif-arabe. » Enfin, en 1710, Bienville annonçait au gouvernement « qu'il était dans une si extrême pénurie qu'il avait été obligé de donner la plus

grande partie de ses hommes à nourrir aux sauvages. » En 1712, d'Artaguette rendait compte au ministre, en ces termes, de la situation de la colonie : « Les soldats désertent chez les Anglais de la Caroline. Ils auraient déserté chez les sauvages, si ceux-ci n'avaient eu ordre de les arrêter et de nous les conduire. Les habitants languissent. Ils sont en petit nombre et ne peuvent rien entreprendre de considérable. D'ailleurs leurs femmes les ruinent par le luxe. Ils sont naturellement paresseux. Ils n'ont fui le Canada que pour le libertinage et l'oisiveté. Il s'y trouve vingt-huit familles. De celles qui s'attachent à l'agriculture des terres, il n'y en a que dix ou douze. Le reste sont des marchands, des cabaretiers ou des ouvriers. Il est nécessaire d'envoyer des filles et des laboureurs. »

On comprend peut-être que le gouvernement français ait désespéré de réaliser aucun des avantages que la découverte de la Louisiane lui avait fait entrevoir. Il songea alors à en faire abandon, moyennant concession de tous priviléges commerciaux à quelque grande compagnie. Antoine Crozat, « le plus riche homme de Paris, » dit Saint-Simon, demanda et obtint pour seize années cette concession. La tentative avorta; et en 1717, après cinq ans d'exercice, Crozat rendit sa concession. L'insuccès ne découragea pas les rêveurs d'aventures. Le monopole de Crozat ne cessa que pour être transféré à une autre compagnie.

Je ne puis résister au plaisir de citer ici une page très bien pensée et très bien dite de l'*Histoire de la Louisiane* de M. Gayarré, à propos de cette nouvelle concession de la colonie à la compagnie du Mississipi :

« La France, dit l'historien de la Louisiane, n'imaginait pas d'autre moyen pour faire prospérer cette colonie naissante. Le sens commun et l'expérience indiquaient, cependant, une autre route à suivre. L'histoire nous apprend que

plus d'un souverain d'Europe, lorsqu'il avait voulu fonder une ville ou en rebâtir une détruite, avait promis et accordé toute espèce de franchises, immunités et dispenses d'impôts à la population qui viendrait s'y établir. Ce moyen avait toujours été infaillible. Mais aussitôt que la ville devenait florissante, aussitôt que l'enfant, devenu homme, pouvait porter tous les fardeaux que le maître jugeait convenable de lui jeter sur les épaules, la factice libéralité qu'on avait employée comme moyen de séduction disparaissait, et ceux qui en avaient été les dupes s'apercevaient que ce n'était pas dans leur intérêt particulier qu'ils avaient été si paternellement traités. Voilà la politique toute simple que la France avait à appliquer à sa colonie de la Louisiane. Il fallait donner à ses jeunes poumons tout l'air dont ils avaient besoin; il fallait donner au pays toutes les libertés possibles, liberté de conscience, liberté de pensée, liberté de commerce, liberté d'action. La population y serait accourue de toutes les parties du monde, et au bout d'un petit nombre d'années, puisqu'il est convenu que les colonies doivent servir de pâture à leurs métropoles, la France aurait peut-être trouvé assez de substance dans la Louisiane pour l'alimenter à ses dépens. Il est évident que si la colonie ne se peuplait pas et ne prospérait pas, c'est qu'au lieu de dire à ceux qu'on y envoyait : *Travaillez pour vous*, on leur disait : *Travaillez pour nous.* »

La compagnie du Mississipi, fondée au capital de cent millions, avait un privilége exclusif de vingt-cinq années sur le commerce, l'agriculture et l'exploitation des mines; exemption de tous droits; pouvoir de nommer les juges, de faire la paix ou la guerre avec les Indiens. Au fond le grand ressort des associés de cette compagnie était l'exploitation des mines. Sur la nouvelle qu'un voyageur nommé Nicolas Perrot avait découvert près de la rivière Saint-Peter une

mine de cuivre, les directeurs de la compagnie avaient conclu que le sol de la Louisiane contenait des trésors immenses. La mine de cuivre de Nicolas Perrot avait été bien vite convertie en une mine d'or et d'argent, et l'on devait découvrir dans les limons du Mississipi des perles et des diamants.

Bienville avait été nommé gouverneur de la Louisiane pour le compte de la compagnie. Depuis longtemps il avait reconnu l'insuffisance des baies de Biloxi et de Mobile comme siége central d'une colonie; il avait déjà conçu le plan qu'il mit à exécution, alors, de fonder une ville sur le Mississipi même, non loin de la mer et dans une position à pouvoir commander le grand mouvement de circulation sur le fleuve. Il choisit l'emplacement où est, aujourd'hui, la ville de la Nouvelle Orléans, à 90 milles de l'embouchure du Mississipi en ligne directe et à 105 milles en suivant les sinuosités du fleuve.

En 1719, la guerre ayant été déclarée entre la France et l'Espagne, Bienville reçut ordre de s'emparer de Pensacola qui, après une résistance de cinq heures, tomba au pouvoir des Français. Ceux-ci ayant eu la générosité de renvoyer les prisonniers espagnols à la Havane, le gouverneur de cette colonie renvoya traîtreusement ces mêmes prisonniers à bord des deux navires français qui les avaient conduits à la Havane, pour reprendre Pensacola, que les Français à leur tour reconquirent quelques semaines après. Mais ce port fut restitué à l'Espagne en 1721, après la conclusion de la paix.

A la suite de la déconfiture de Law et de la compagnie du Mississipi, le gouvernement reprit l'administration de la Louisiane qui avait singulièrement prospéré sous l'influence des sommes énormes que la compagnie y avait versées.

La colonie fut alors divisée en neuf cantons : la Nouvelle

Orléans, Biloxi, Natchez, Mobile, Alibamons, Natchitoches, Yazoos, Arkansas et Illinois. La ville de la Nouvelle Orléans qui ne contenait à cette époque (1722) que 200 habitants et quelques maisons en bois, fut choisie pour capitale de ce vaste gouvernement. La traite des noirs qui avait déjà pris une certaine importance sous l'administration de la compagnie, s'établit sur une large échelle. Il arriva en surcroît à la population de la Nouvelle Orléans un millier de nègres et plusieurs familles allemandes de l'Arkansas. La population totale de la colonie s'élevait à 5,000 habitants qui se défendirent victorieusement contre les attaques des Indiens sur divers points. Toute cette période de l'histoire de la Louisiane est remplie, d'ailleurs, par les guerres avec les Indiens qui faillirent, à plusieurs reprises, compromettre l'existence de la colonie.

Au moment où Bienville quitta le gouvernement de la Louisiane (en 1741), après un séjour de près de quarante ans dans la colonie, celle-ci était dans un état de prospérité relative. Le commerce y était assez florissant, les terres y avaient gagné du prix, l'agriculture s'était développée.

Le drapeau de la France flottait, alors, sur la plus grande partie de l'Amérique du Nord, quoique par suite du traité d'Aix-la-Chapelle, elle eut déjà cédé à l'Angleterre l'Acadie, appelée depuis Nouvelle Écosse; mais la possession du Canada lui était incontestée, ainsi que celle de la vallée du Mississipi le long duquel avaient été fondés de nombreux établissements. Pour protéger ces territoires importants, de Québec au golfe du Mexique s'étendait une ligne non interrompue de forts disposés avec la plus grande intelligence militaire. Les tribus indiennes vivaient en bons rapports avec les Français, à l'exception des Iroquois composés de six tribus, peuple brave et belliqueux, et attachés aux Anglais à qui ils prêtèrent un vigoureux appui dans la guerre de sept

ans. Le Canada et tous les territoires de la Louisiane formaient, comme on l'a dit un arc dont les colonies anglaises sur l'Atlantique étaient la corde.

Une situation aussi forte ne pouvait être envisagée que d'un œil jaloux par les Anglais qui prétendaient qu'en vertu des découvertes des frères Cabot, ils avaient le droit d'étendre leurs possessions jusqu'au Pacifique; ce que les Français déniaient en soutenant qu'ayant les premiers exploré et colonisé la vallée du Mississipi, les Anglais ne pouvaient songer à passer les Monts Alleghanys. On rapporte qu'un chef indien devant qui ces points de litige étaient discutés, fit cette remarque : « Les Français, dit-il, réclament tout le pays situé à l'ouest; les Anglais tout le pays situé à l'est et à l'ouest; où donc, alors, est le pays qui reste aux Indiens? » Heureusement ce droit de priorité n'occupait pas beaucoup les Indiens, plus soucieux de prendre parti pour ou contre les Français et les Anglais. Ce fut en effet une circonstance très favorable aux Français qui n'étaient guère que 45,000 dans le Canada et 9,000 environ dans la Louisiane, tandis que les colonies anglaises comptaient une population, comme je l'ai déjà dit, de plus d'un million d'individus.

Il ne fallait plus qu'une occasion pour allumer la guerre entre les deux nations. Elle se présenta. Le traité d'Aix-la-Chapelle, ai-je dit, avait négligé de définir ou avait mal défini les frontières des possessions anglaises et françaises dans l'Amérique du Nord. A l'abri de cette omission ou de cette négligence, les Anglais de la Virginie formèrent une société sous le nom de compagnie de l'Ohio, et obtinrent de la Couronne une concession de 600,000 acres de terres situées sur le territoire sujet à litige. La compagnie, à la fois commerciale et agricole, établit dans le pays des magasins et un personnel chargé d'assurer les intérêts des Anglais.

Le gouverneur du Canada avisé de ce fait, qu'il considéra

comme un empiétement sur les possessions françaises, fit connaître aux gouverneurs de la Pennsylvanie et de New-York que si les Anglais ne se retiraient pas du territoire, il les ferait arrêter, ce qui eut lieu. Et comme en ce moment même les Français avaient projeté déjà d'établir des communications avec l'Ohio, ils échelonnèrent immédiatement des postes dans cette direction. Ces lignes militaires traversant le territoire occupée par la *compagnie de l'Ohio*, sommation fut faite aux Français d'avoir à se retirer. L'officier chargé de cette mission était un jeune homme de vingt et un ans, qui après avoir développé un grand courage dans cette guerre contre la France, devait, quelques années plus tard, ouvrir les bras à notre amitié et partager avec nos soldats les gloires et les épreuves de la conquête de l'indépendance américaine. Cet officier était Washington. On peut dire que ce fut lui qui ouvrit les hostilités entre la France et l'Angleterre en attaquant un de nos avant-postes dont le jeune commandant M. de Jumonville fut tué. Washington, d'abord accusé d'avoir manqué, en cette occasion, aux rigoureuses lois de la guerre, fut parfaitement justifié de cette imputation par les Français eux-mêmes.

Cette guerre commencée en 1755, fut perdue pour nous du jour où le fort Duquêne tomba au pouvoir des Anglais après la bataille de la Monongahela où Washington se couvrit de gloire (1758). J'ai dit le sort de Québec si vaillamment défendue par Montcalm l'année suivante. Le Canada était perdu pour la France à qui il ne restait plus que la Louisiane morcelée et démembrée, mais assez vaste encore pour contenir des éléments de grandeur et de richesse, et dont la population grossie déjà par l'émigration des Acadiens qui s'étaient établis aux Attakapas et aux Opelousas (Louisiane actuelle), s'augmenta encore de tous ceux des Canadiens qui ne voulurent pas accepter la domination anglaise. Ces hardis

fils du nord, fortement trempés au moral comme au physique, actifs, industrieux, donnèrent un incontestable élan à la colonie du sud.

Mais tant d'efforts passés, tant de sacrifices, tant de courage, tant de sang versé allaient être perdus à jamais pour la France !

Par le traité de 1763 la France se dessaisit en faveur de la Grande-Bretagne de tout le territoire situé sur la rive gauche du Mississipi. « Les confins entre les États de Sa Majesté « Très Chrétienne, » dit le traité, « et ceux de Sa Majesté « Britannique en cette partie du monde, seront irrévocable- « ment fixés par une ligne tirée du milieu du fleuve Missis- « sipi, depuis sa naissance jusqu'à la rivière Iberville, et « de là, par une ligne tirée au milieu de cette rivière et des « lacs Maurepas et Pontchartrain jusqu'à la mer, et à cette « fin, le roi très chrétien cède en toute propriété et garantie « à Sa Majesté Britannique la rivière et le port de la Mobile « et tout ce qu'il possède ou a dû posséder du côté gauche « du fleuve Mississipi, à l'exception de la ville de la « Nouvelle Orléans et de l'île dans laquelle elle est située, « qui demeureront à la France, bien entendu que la navi- « gation du fleuve Mississipi sera également libre, tant « aux sujets de la Grande-Bretagne, comme à ceux de la « France, dans toute sa longueur depuis sa source jusqu'à « la mer et nommément cette partie qui est entre la sus- « dite île de la Nouvelle Orléans et de la rive droite du « fleuve, aussi bien que l'entrée et la sortie par son embou- « chure, etc., etc. (1). »

L'Angleterre maîtresse déjà du Canada, le devenait de tout le territoire qui forme aujourd'hui les États du Wisconsin, du Michigan, de l'Illinois, de l'Indiana, de l'Ohio,

(1) Article VII du traité.

du Kentucky, du Tennessee, du Mississipi, de l'Alabama, et un coin de la Louisiane actuelle.

Par un traité secret signé à Fontainebleau le 3 novembre 1762, la France avait déjà cédé à l'Espagne la Louisiane, et de plus la Nouvelle Orléans. « La couronne de France, » dit le traité, « cède à celle d'Espagne, le pays connu sous « le nom de Louisiane, ainsi que la Nouvelle Orléans et « l'île dans laquelle cette ville est située. » On voit, fait observer Gayarré que par le traité de 1763, auquel l'Espagne assistait, la France disposait « d'une partie de la Louisiane « comme si l'acte de donation fait à Fontainebleau, le « 3 novembre précédent, n'avait pas existé. » C'était probablement, ajoute l'historien de la Louisiane, « chose entendue « entre les deux couronnes, puisqu'il n'y eut aucune objec- « tion de la part de celle qui aurait pu en faire. »

Ce n'était là qu'un jeu entre rois, où les peuples servaient de jetons à marquer les points. La France, l'Espagne et l'Angleterre étaient d'accord. L'Angleterre prit sa part, l'Espagne la sienne de ce beau pays, et la France ne garda rien; car ce morceau de Louisiane qu'elle avait conservé vint grossir le lot de l'Espagne. En 1769, le pavillon espagnol flottait à la Nouvelle Orléans en remplacement du pavillon blanc fleurdelisé de la France.

Pendant la guerre de l'Indépendance, l'Espagne avait conquis une partie des territoires que l'Angleterre lui avait repris, et à la signature de la paix en 1783, elle rentra en possession de la Floride notamment, et ses frontières à l'est du Mississipi eurent pour limites le 30e degré de latitude nord.

Ici s'arrête la commune histoire des territoires qui devaient plus tard former ce Tout colossal de l'Union américaine. Chacun des États qui sortit de ce grand démembrement de la Louisiane réclame son droit d'être étudié à part, et chacun suivant la responsabilité de ses efforts et de ses progrès individuels.

LIVRE SEPTIÈME.

LE SUD.

CHAPITRE XXVI.

L'ALABAMA (1).

L'État actuel de l'Alabama qui emprunte son nom à la belle rivière qui baigne son territoire est un morceau détaché de cette Nouvelle France dont je viens de raconter les premières époques. Il est borné au nord par le Tennessee, au sud par la Floride et le golfe du Mexique, à l'est par la Georgie, à l'ouest par l'État du Mississipi; sa superficie totale est de 52,000 milles carrés.

Le dernier recensement officiel, celui de 1860, attribue à l'Alabama une population de 955,000 habitants dont 520,000 hommes libres et 435,000 esclaves; en 1850, la population de l'État s'élevait à 771,000 individus dont 428,000 libres et 343,000 esclaves. Dans ces dix dernières années, la population libre a donc augmenté de cent mille âmes et la popula-

(1) En langue indienne, *Alabama* signifie : *Lieu de repos.*

tion esclave du même chiffre à peu près. Comme État à esclaves, l'Alabama est un de ceux dont la population a progressé le plus rapidement; en 1810, au moment de sa formation en territoire elle était de 20,000 âmes; en 1820 de 128,000 dont 42,000 esclaves; en 1830 de 310,000 dont 118,000 esclaves; en 1840 de 600,000 dont 254,000 esclaves.

Le mouvement commercial de l'Alabama a suivi une progression égale à celle de sa population. Les chiffres se sont élevés, en dollars, de la manière suivante :

EXPORTATIONS.	IMPORTATIONS.
1850, à 10,544,858 (52,724,290 fr.)	1850, à 865,362 (4,326,810 fr.)
1856, à 23,734,170 (118,670,850 fr.)	1856, à 793,714 (3,968,570 fr.)
1857, à 20,576,229 (102,881,145 fr.)	1857, à 709,090 (3,545,450 fr.)
1858, à 21,018,119 (105,090,595 fr.)	1858, à 704,228 (3,520,140 fr.)

Cette décroissance que l'on remarque dans les importations à mesure que les exportations croissent, au contraire, s'explique par ce fait que l'importation ne comprend presque absolument que des objets de consommation, et que cette diminution, qui s'est manifestée au fur et à mesure de l'augmentation de la population, atteste un progrès très remarquable dans l'agriculture intérieure et dans l'industrie.

Le principal produit agricole de l'Alabama est le coton; en 1860, il en a fourni 843,012 balles, contre 704,406 en 1859, et 522,364 en 1858. C'est, après la Louisiane, l'État dont la production est la plus riche en cette matière; de même que le port de Mobile est, après celui de la Nouvelle Orléans, le plus important marché aux cotons des États-Unis. Avec le coton, l'Alabama produit du maïs en assez grande abondance et un peu de tabac, dans la partie nord de l'État, celle voisine du Tennessee.

L'Alabama, comme on l'a vu précédemment, fut visité en 1539 par Fernand de Soto. Jusqu'en 1783, il n'y eut

guère que son littoral qui fut habité, car on se souvient que dans les diverses cessions et échanges de territoires qui eurent lieu entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, il ne fut question que de la ville de Mobile qui, fondée en 1700 par les Français, passa aux Anglais en 1763, aux Espagnols en 1786 et fut cédée par ceux-ci aux États-Unis en 1813. Le reste du territoire, avant cette dernière cession, avait été compris dans le lot de la Nouvelle France qui fut attribué à la Grande-Bretagne.

En 1783, l'Alabama, que l'on avait toujours considéré et que l'on considérait encore comme « la terre de chasse des Indiens, » était administré par la Georgie, qui prétendait à se l'adjoindre; mais en 1800, l'Alabama et le Mississipi furent réunis en un seul et même Territoire, placé, conséquemment, sous la juridiction du gouvernement fédéral. En 1817, la partie occidentale de ce vaste Territoire, fut autorisée à former un État sous le nom de Mississipi, et l'Alabama ne devint à son tour un État qu'au mois de juillet 1819.

Le réseau des voies fluviales est considérable dans l'Alabama; et comme tous ces fleuves et rivières sont navigables à de grandes distances, il en résulte un mouvement intérieur important; de là les rapides progrès agricoles et commerciaux de l'État, et la prospérité relative des villes qui ont pris naissance sur les rives de ces cours d'eau, dont les principaux sont le Perdido, qui sépare l'État de l'Alabama de la Floride et se déverse dans la petite baie du Perdido aux confins des deux États; la Mobile, qui, grossie de deux affluents considérables, l'Alabama, coulant du N.-E., et la Tombigbee, du N.-O., se jette dans la baie de la Mobile. La Tombigbee reçoit le Black-Warrior, et dans l'Alabama affluent deux cours d'eau importants, la Coosa et la Talapoosa. C'est sur les bords de cette dernière que fut livrée, en 1814,

la bataille de Tohopeka où Jackson défit les Indiens, dans cette campagne qui décida de l'annexion de la Floride aux États-Unis. Au nord, la rivière Tennessee, après avoir franchi la frontière de l'État de ce nom, décrit un demi-cercle de l'ouest à l'est dans l'Alabama, pour rentrer en courant, vers le nord-est, dans le Tennessee. Le système des cours d'eau de l'Alabama se résume en un tronc principal, la Mobile, qui se divise en deux grandes branches, l'Alabama et la Tombigbee, auxquelles se rattachent des rameaux s'épanouissant dans les deux directions de l'ouest et de l'est vers le nord.

Sur chacune de ces rivières, ai-je dit, il y a eu place pour une ville qui en commande la navigation, en même temps qu'elle prospère sous l'influence de leurs communications par la vapeur. Ainsi Florence, Tuscumbia, Decator, Huntsville, dans la vallée de la Tennessee, dont Florence est le point extrême de la navigation qui compte un parcours de 1,500 milles environ navigables en steamboats. Florence est le port d'un district important où se concentrent les importations manufacturières de l'Ohio et du Mississipi. La population de Florence est d'environ 3,000 habitants.

La Tombigbee, navigable sur un parcours de 460 milles jusqu'à Aberdeen (dans le Mississipi), compte 400 milles de navigation, en y comprenant la portion du Black-Warrior, qui offre accès aux steamboats jusqu'à Tuscalloosa, ancienne capitale de l'Alabama et ville importante de commerce. Le siége du gouvernement de l'Alabama a été transporté à Montgomery, assez jolie ville de 6,000 habitants environ et faisant tête à la navigation de l'Alabama, qui, en remontant la rivière Coosa, est navigable à 460 milles jusqu'à Wetumpka.

Le grand centre commercial, le cœur de l'État, est la ville de Mobile, bâtie sur la rive occidentale de la rivière Mobile, au fond de la baie de ce nom, qui, malgré certaines diffi-

cultés d'accès et de navigation pour les bâtiments d'un fort tonnage, n'a pas laissé que de devenir un point de destination important pour le commerce européen. La baie de Mobile, longue de trente milles et large de trois milles, n'est accessible que par un chenal étroit bordé de pieux qui endiguent la route que les navires doivent suivre. Les bâtiments d'un fort tonnage, c'est à dire calant au dessus de huit pieds d'eau, sont obligés de se tenir en rade, et le service entre eux et la terre s'opère au moyen de petits steamers faisant fonction de chalants pour charger et décharger.

A l'entrée de la baie se trouve l'île Dauphine, où Iberville avait, en abandonnant Biloxi, établi le siége de la colonie. L'île Dauphine s'était primitivement appelée l'*île du Massacre*, en raison du nombre considérable d'ossements que les Français y trouvèrent en débarquant. Mais on s'empressa de changer ce nom de sinistre augure. C'est en parlant de l'île Dauphine que M. de Lamothe Cadillac, qui fut gouverneur de la Louisiane pour le compte de Crozat, écrivait au gouvernement, dès son arrivée : « J'ai vu aussi un jardin sur l'île Dauphine, dont on m'avait parlé comme d'un paradis terrestre. Il est vrai qu'il y a une douzaine de figuiers fort beaux et qui produisent des figues mûries. J'y ai vu trois poiriers sauvageons, trois pommiers de même, un petit prunier d'environ trois pieds de haut qui avait sept mauvaises prunes, environ trente pieds de vigne avec neuf grappes de raisin en tout, dont une partie des grains pourris ou secs, et les autres un peu mûrs, environ quarante pieds de melons français et quelques citrouilles. Voilà le paradis terrestre de M. d'Artaguette et de plusieurs autres, la Pomone de M. de Raimondville et les îles fortunées de M. Marigny de Mandeville. Leurs mémoires et leurs relations sont de pures fables. »

Le tableau n'était pas séduisant. Nous devons nous hâter d'ajouter que les chefs de la colonie ne songèrent pas à faire de l'île Dauphine le siége du gouvernement; c'était un siége provisoire.

J'ai déjà eu occasion, dans le chapitre précédent, de dire combien peu les rapports officiels flattaient cette colonie naissante. Que si les contempteurs d'alors revenaient aujourd'hui au milieu de ces pays qu'ils ont tant dénigrés, ils avoueraient à leur honte que ce n'était point le sol qu'il fallait accuser, mais les hommes qui ne savaient pas chercher dans ses entrailles les richesses qu'elles renfermaient. Lamothe Cadillac, dont je viens de rapporter l'opinion sur l'île Dauphine, eut le mérite peut-être, s'il se méprit sur la fécondité du sol, de rendre justice du moins au personnel des colons.

La prospérité agricole actuelle de l'Alabama qui faisait partie de cette Louisiane tant décriée alors lui donnerait un éloquent démenti. Cette jaillissante fécondité de ces terres vouées au mépris, est bien due aussi aux habitants qui sont venus prêter au sol leur intelligence, la vigueur de leurs bras et leur moralité. Les passages suivants empruntés aux rapports de Lamothe Cadillac, donneront une idée de l'opinion de certains hommes sur la Louisiane à cette époque.

Lamothe Cadillac écrivait, en 1713, au ministre de Pontchartrain :

« Le froment ne vient point dans tout ce continent. Ceux qui ont informé la cour que quelques habitants en ont semé sur les terres qui sont vers le lac Pontchartrain se sont fort trompés. J'ai parlé à ces habitants là qui sont actuellement ici, ayant abandonné leurs terres parce qu'elles n'ont pu produire ni blé ni légumes. Ils conviennent, en effet, qu'il vient parfaitement bien en herbe, mais qu'il en demeure là sans pouvoir former de grains. Ces gens là m'ont assuré

qu'ils en avaient semé tous les mois de l'année, toujours inutilement.... Si les habitants n'ont pas cultivé le tabac et l'indigo, s'ils n'ont pas élevé de vers à soie, c'est qu'ils ne connaissaient rien à ces cultures. Ils ont seulement fait venir du blé d'Inde et des légumes. Les premières années, les récoltes de ces choses ont été abondantes.

. . . .

« Tout le commerce n'a guère consisté qu'en planches et en peaux d'ours, chevreuils, chats et autres. Des coureurs de bois allaient chercher des peaux et des esclaves chez les sauvages et vendaient le tout aux habitants. Les peaux étaient vendues aux Espagnols de Pensacola ou aux vaisseaux qui venaient de temps à autre, et les esclaves étaient employés à scier des planches et à défricher.... Voilà le seul et unique commerce qui a, non pas enrichi les habitants car ils sont tous fort pauvres, mais qui les a fait subsister.

« S'il y a quelque chose d'étonnant, c'est qu'avec tant de pauvreté et si peu de commerce, les habitants aient consenti à rester dans la colonie. Mais il est à remarquer qu'il est bien reconnu que le pays pourrait produire de l'indigo, du tabac, de la soie, quoique les habitants ne les aient pas cultivés, par ignorance de procédés de culture et par la crainte qu'ils ont toujours eue que l'on n'abandonnât la colonie après qu'ils se seraient donné beaucoup de soins.

« La colonie n'a pas augmenté, parce que ceux qui avaient de quoi vivre ailleurs s'en sont retirés, et qu'il est venu fort peu de nouveaux colons. »

Il faut bien croire que l'auteur de ces rapports avait un peu d'humeur noire quand il les écrivait, car, après avoir dit que si les colons n'avaient cultivé ni tabac, ni indigo, c'était par ignorance, il disait dans un autre mémoire : « C'est un mauvais pays, bon à rien, ne pouvant produire ni tabac, ni indigo, ni légumes, même à la hauteur des Nat-

chez. » Lamothe Cadillac ajoute : « Selon le proverbe, méchant pays, méchantes gens, on peut dire que c'est un amas de la lie du Canada, gens de sac et de corde, sans subordination, sans respect pour la religion et pour le gouvernement; adonnés au vice, principalement aux femmes sauvagesses qu'ils préfèrent aux Françaises (1)..... En arrivant, j'ai trouvé toute la garnison dans les bois parmi les sauvages qui l'ont fait vivre tant bien que mal du bout de leurs fusils, et cela faute de vivres, non seulement en pain, mais même en maïs, la récolte ayant manqué pendant deux années consécutives.... La colonie ne peut pas être plus pauvre qu'elle ne l'est actuellement. Les Canadiens qui y sont, ne pouvant vivre, s'en retournent au Canada. »

Les documents de cette époque sont curieux à consulter sur l'impossibilité d'établir une colonie en Louisiane; je parle surtout des rapports de de Lamothe Cadillac. J'en veux citer un pour clore, il est du 22 juin 1716 :

« Jusqu'à présent, écrit ce gouverneur, cette colonie est un monstre qui n'a ni queue ni tête. — On a écouté au lieu de mes avis des fables de roman. — Les mines de l'Arkansas ne sont qu'un songe. Les beautés et la bonté des terres de ce pays sont un fantôme. — L'île Dauphine n'est guère qu'un sable pur; il y a seulement quatorze baraques de pieux couvertes de joncs, un corps de garde et une prison. — Il n'y

(1) Il ne faut s'en étonner que médiocrement, à en juger par le passage suivant d'un autre rapport de M. Cadillac : « Il a passé douze filles que M. de Clérembaut a fait embarquer à « Port-Louis, mais si laides et si mal faites, que les habitants de ce pays-cy, et surtout « les Canadiens, ont fort peu d'empressement pour elles. Il y en a, cependant, deux de « mariées. J'appréhende fort que les autres ne nous restent longtemps sur les bras. Il me « paraît que, dans un pareil choix, M. de Clérembaut devrait plutôt s'attacher à la figure « qu'à la vertu. Les Canadiens et surtout les voyageurs dont nous avons trouvé ici un « grand nombre, qui sont tous gens bien faits, ne sont pas fort scrupuleux sur la conduite « que les filles ont eue avec ceux qui les prennent ; et s'ils en eussent trouvé de bien faites « et à leur gré, il en serait peut-être resté ici quelques-uns pour les épouser et s'établir. « Ce qui augmenterait la colonie, au lieu qu'ils s'en sont tous retournés, en affirmant qu'ils « aimaient encore mieux les sauvagesses, avec lesquelles la plupart d'entre eux se marient, « et surtout aux Illinois, de la main des jésuites qui y sont missionnaires. »

a qu'un mauvais fort au fort Louis. — Le gouverneur ne sait pas à quelle fin on propose tant d'établissements à la fois. »

On voit par ces plaintes extravagantes le peu de confiance que l'avenir de la colonie inspirait à la France, ou du moins à ses fondés de pouvoirs. « M. de Lamothe Cadillac, » rapporte l'auteur de l'*Histoire de la Louisiane*, « avait fini par faire perdre patience à M. Crozat qui mit cette apostille à une de ses dépêches : « Je suis d'opinion que tous les désordres « dont M. de Lamothe se plaint dans la colonie proviennent de « la mauvaise administration de M. de Lamothe lui-même. » Le ministre, dont les yeux auraient dû s'ouvrir plus tôt, y ajouta cette autre apostille : « Messieurs de Lamothe Cadil- « lac et Duclos, qui ont des caractères incompatibles, sans « avoir l'intelligence nécessaire à leurs fonctions, sont révo- « qués et remplacés. »

Le gouvernement de la Louisiane passa en de meilleurs mains, mais il était dans sa destinée de ne point prospérer sous l'administration de la France.

CHAPITRE XXVII.

LE MISSISSIPI.

I

L'État du Mississipi, comme nous l'avons vu, a fait partie de l'ancienne Louisiane. C'est aujourd'hui, un des plus vastes États de l'Union, sa superficie est de 48,000 milles carrés; il est borné au nord par l'État du Tennessee, au sud par une partie de la Louisiane et le golfe du Mexique; à l'est par l'Alabama, et à l'ouest moitié par l'Arkansas, moitié par la Louisiane. Le fleuve Mississipi le sépare de ces deux derniers États, et il jouit des bénéfices de ce puissant cours d'eau à partir de la double frontière de l'Arkansas et du Tennessee, c'est à dire à partir du 35e degré jusqu'à son embouchure en quelque sorte. L'État tout entier, jusqu'au 31e degré qui établit sa frontière méridionale avec la Louisiane, est baigné par la rive gauche du Mississipi; et il suffit de jeter les yeux sur une carte de ce pays, pour voir combien il eut été logique de comprendre toute la rive gauche du fleuve jusqu'à son embouchure dans les limites du Mississipi; mais les traités ayant réservé à la France certaines portions du territoire actuel de la Louisiane, lors de la cession à l'Angle-

terre et à l'Espagne, cette part donnée par la nature à l'État du Mississipi, a été attribuée à un autre État, lors de l'entrée de celui-ci dans la grande confédération. Il en est de même, on peut l'observer géographiquement, en ce qui concerne la Floride et l'Alabama dont toute la frontière sud devrait s'étendre, logiquement, jusqu'à l'embouchure de l'Apalachicola sur le golfe du Mexique.

Le Mississipi fut élevé au rang d'État au mois de décembre 1817, après sa séparation d'avec le Territoire de l'Alabama qui resta, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, jusqu'en 1819 sous la tutelle du gouvernement fédéral. Comme l'Alabama, le Mississipi a eu une rapide prospérité. Sa population qui n'était en 1800 que de 8,850 âmes dont 3,489 esclaves, atteint, d'après le recencement de 1860, le chiffre de 886,658 habitants dont 479,607 esclaves, c'est à dire que le nombre de ces derniers est supérieur à la population libre. Il en est ainsi depuis dix ans; car jusqu'à 1850 la population libre dominait au contraire. Pendant longtemps toute la partie nord de l'État a été occupée par les Indiens Chactas et les Chickassas qui ont joué un rôle très important dans les premiers temps de la colonisation française, et qui étaient restés possesseurs inquiétants de la plus importante contrée du Mississipi. En 1801, en vertu du traité de Fort-Adams (1), les Chactas cédèrent leurs terres, et ce ne fut qu'en 1832 que l'on parvint à négocier avec les Chickassas qui allèrent rejoindre les premiers sur le Territoire indien.

Si le Mississipi n'avait eu que le grand fleuve de ce nom pour assurer son développement commercial et agricole,

(1) Fort Adams, a été construit sur un rocher voisin de la ville de Natchez et que l'on avait appelé aux premiers temps de la colonisation *Roche à Davion*, du nom d'un missionnaire français qui s'y était établi, après la première exploration du Mississipi par de Lasalle. Les Indiens avaient conservé, raconte-t-on, une telle vénération pour ce vieux et courageux missionnaire, que, même après sa mort, ils apportaient leurs nouveau-nés sur cette roche pour attirer sur eux les bénédictions du ciel.

cette frontière liquide, toute puissante qu'elle est, n'eut aidé qu'à la prospérité des terres et des villes riveraines. Il ne faut pas perdre de vue que l'État du Mississipi n'a qu'une ouverture de côtes médiocres sur le golfe du Mexique, aucun port maritime n'ayant pu être établi dans les trois petites baies de Biloxi, Saint-Louis et Pascagoulas. Mais d'abondants cours d'eau intérieurs ont suppléé à ces inconvénients.

Outre le Mississipi, l'État compte sept rivières principales dont quatre se jettent dans le grand fleuve, et les trois autres aboutissent au golfe : la Perle qui est la frontière sud-occidentale des États du Mississipi et de la Louisiane, la Pascagoula qui, grossie par quelques cours d'eau secondaires, coule à l'extrémité orientale, et la Tombigbee qui, après avoir baigné une petite portion de l'État, et se précipitant du nord au sud sur le territoire de l'Alabama, va rejoindre la Mobile dont il est un des gros affluents ; or on sait déjà que la Mobile se jette dans la baie de ce nom sur le golfe. La Tombigbee est navigable sur un parcours de 460 milles et a pour port extrême une ville du Mississipi, Aberdeen.

Les rivières qui se jettent dans le Mississipi sont : le Yazoo qui prend sa source dans le centre de l'État, court pendant 300 milles de l'est à l'ouest, baignant un pays riche et fertile, et vient rejoindre le Mississipi un peu au dessus de la ville de Vicksburg vers le 32e et demi degré de latitude ; (le Yazoo se grossit dans son cours de deux affluents importants la Tallahatchee et la Yalabusha) le Big-Black navigable à 330 milles, dont la jonction avec le Mississipi s'opère presqu'à la hauteur du 32e degré et le Homochitto aux environs de la frontière louisianaise. Ce système de cours d'eau qui sillonnent le territoire de l'État en tous sens, est merveilleusement secondé par le réseau de voies ferrées dont l'une partant de la Nouvelle Orléans, c'est à dire de la mer et courant du sud au nord aboutit à Jackson, capitale du Mississipi sur la

Perle, et rejoint Vicksburg sur le grand fleuve, dans la direction est à ouest. Quand j'aurai dit plus tard l'importance commerciale de la ville de Vicksburg, on comprendra comment cette circulation fluviale et terrestre assure le développement de la prospérité dans l'État du Mississipi qui compte sur les rives du fleuve, vingt et une villès ou villages dont quelques-uns sont des points d'un ordre essentiel à l'activité agricole et commerciale de cette contrée. Sur ces vingt et un villages ou villes, dix se trouvent sur la rive confinant l'Arkansas, et onze sur le parcours du fleuve le long des terres de la Louisiane.

Le sol de l'État du Mississipi a été inégalement partagé et favorisé par la nature; la partie nord, celle où les Indiens récalcitrants ont pu résister le plus longtemps aux avances et, ensuite, aux sommations de la civilisation, est extrêmement montueuse, et couverte de forêts d'essence; au centre le sol est disposé en collines à pentes douces; au sud les terres sont basses, marécageuses, surtout aux environs de la côte. On s'explique donc que ce pays plat n'ait offert que de médiocres ressources aux fondateurs de la colonie, et qu'Iberville, après s'être provisoirement établi à Biloxi, ait cherché un point plus propice et qu'il n'ait pas davantage opté pour la baie Saint-Louis, découverte par lui, on se le rappelle, en 1699, après avoir traversé les deux lacs Maurepas et Pontchartrain, dont cette baie est comme une annexe.

La reconnaissance topographique de ce pays impliquait l'absolue nécessité d'asseoir sur le Mississipi le centre de cette vaste colonie, puisque le fleuve aboutissant à la mer, embrassait par ses affluents et ses subdivisions, l'étendue territoriale du continent américain nord tout entier. C'est bien ce qu'avaient compris les intelligents créateurs de cette colonie, les deux frères Iberville et Bienville; aussi après avoir jeté les yeux sur Natchez, ils se décidèrent à choisir la

majestueuse baie fluviale devant laquelle s'élève la Nouvelle Orléans pour y fonder le chef-lieu de la Louisiane. Mais ces deux intelligents explorateurs ne s'étaient pas trompés absolument en jetant les yeux sur Natchez, puisque cette ville est devenue un point commercial de premier ordre, non pas seulement pour l'État du Mississipi dont elle est la seconde ville, mais pour tout le bas Mississipi, ouest et sud.

II

La ville de Natchez joue un rôle important dans l'histoire de la Louisiane, et le nom dont elle a été baptisée est populaire en France, plus peut-être que le nom d'aucune autre ville d'Amérique. Il est donc juste de trouver place ici pour les faits qui ont provoqué cette popularité dont, aujourd'hui, on ne se doute pas à Natchez.

Après avoir apprécié l'importance de ce point stratégique sur le fleuve et résolu d'y faire au moins un établissement, Iberville avait provisoirement bâti sur une des collines, un fort qu'il appela fort Rosalie en l'honneur de Mme de Pontchartrain. Jusqu'alors (1700) les Français avaient vécu sans liens entre eux, à l'aventure beaucoup plus qu'en vue de fonder quelque établissement. Nous ne répéterons pas ici les misères de cette colonisation que nous avons déjà rapportées plus haut. Les chasseurs et trafiquants, dispersés dans le pays, se rallièrent autour du fort Rosalie qui leur assurait une protection salutaire contre les Indiens. Cependant ce ne fut qu'en 1715, que, sur les instructions de Crozat, de La Loire des Ursins fonda à Natchez, un établissement sérieux. Les Indiens plutôt défiants qu'hostiles ne s'y opposèrent point ; leurs dispositions, grâce aux soins et à l'habileté de Bienville, étaient généralement amicales, et ce fut ce Lamothe Cadillac dont nous avons raconté les excen-

tricités, qui changea ces dispositions. Nous lisons à ce sujet dans un document officiel du temps (1), les passages suivants : « M. de Lamothe ayant voulu se gouverner à sa fantaisie, aliéna si fort les Sauvages, que M. de Bienville avait maintenus dans la plus grande dépendance pendant plus de treize ans, qu'ils se jetèrent tous du côté des Anglais (2), lesquels, ravis de ces dispositions, leur envoyèrent plusieurs traiteurs avec quantité de marchandises et établirent des magasins aux Chactas, aux Chickassas, aux Yazous, et aux Natchez d'où ils envoyèrent des émissaires parmi le petit nombre de nations qui persévéraient dans notre alliance. Il est aisé de juger par la position de ces postes, qui sont au milieu de la colonie, qu'elle était sur le point de sa perte entière. Aussi le sieur de Lamothe, qui sentait ce danger, chargea M. de Bienville de ramener les sauvages dans notre alliance et de trouver les moyens de faire retirer les traiteurs anglais qui étaient parmi eux. Ce qu'il fit en moins d'un mois. »

Les Anglais, nos voisins dans l'Amérique du Nord et déjà nos rivaux, n'ont donc pas été étrangers à cette longue et sanglante lutte que nous eûmes à soutenir contre les Natchez et qui se divisa en trois guerres ou en trois actes.

Richebourg raconte dans ce même mémoire dont je viens de citer un passage, qu'au mois de janvier 1716, on avait appris l'assassinat par les Natchez de quatre Canadiens qui remontaient aux Illinois. Une expédition fut alors résolue pour tirer vengeance de cet attentat commis par une tribu avec laquelle les Français avaient, jusqu'à ce moment, vécu en bonne intelligence. De Lamothe Cadillac ne voulut don-

(1) Mémoire de M. de Richebourg sur la première guerre des Natchez.

(2) Voici un échantillon de la manière de procéder de M. de Lamothe avec les Indiens : « A mon arrivée ici, écrit-il dans une de ses dépêches, j'ai donné l'ordre au frère du grand chef des Chactas, de tuer son frère, en lui disant que je lui donnerais sa place, ce qu'il a fait. »

ner à Bienville, commandant de l'expédition que trente-quatre hommes pour l'exécuter, alors qu'on savait pertinemment que les Natchez pouvaient mettre tout au moins huit cents guerriers sous les armes. Après bien des insistances, Bienville obtint quinze hommes de plus, et on s'embarqua sur huit pirogues.

En arrivant aux Tunicas, à dix-huit lieues de Natchez, de Bienville apprit que ceux-ci avaient encore assassiné un Français et qu'ils avaient projeté d'en tuer quinze autres qu'on attendait au même endroit. Ces renseignements furent donnés par un missionnaire qui avertit en même temps Bienville de paraître ignorer ces crimes, que les Natchez croyaient être inconnus, et d'avoir aussi à se défier des Tunicas qui avaient reçu des présents pour le tuer.

Bienville rassura d'abord les Tunicas sur ses projets qu'il leur dit être tout pacifiques, fuma avec eux le calumet de paix et envoya des messagers prévenir les Natchez de sa présence chez les Tunicas.

Trois jours après arrivèrent trois Natchez envoyés par leurs chefs à M. Bienville, « auquel ils présentèrent le calumet de paix, qu'il repoussa en leur disant : qu'ils pouvaient faire fumer quelques-uns de ses soldats ; que pour lui, étant grand chef des Français, il ne fumerait que lorsque les calumets lui seraient présentés par les *Chefs-Soleils* (1). »

(1) « La nation qui portait ce nom (les Natchez), avait été extrèmement nombreuse, mais elle avait été réduite par des guerres fréquentes et ne comptait plus que douze cents guerriers. Un missionnaire nommé St-Côme, était arrivé depuis peu du Canada et s'était fixé au milieu d'eux. Le roi ou le Grand Soleil de la nation, informé de l'approche des Français (ceci se rapporte au premier voyage de Bienville et d'Iberville au pays des Natchez), sortit de son palais ; porté par quelques-uns de ses sujets et suivi de tout son peuple, il s'avança vers les étrangers qu'on lui avait annoncés, et les reçut avec courtoisie. Ces Indiens paraissaient être plus civilisés que toutes les nations qu'Iberville avait vues jusqu'alors. Ils conservaient dans un temple un feu perpétuel, que des prêtres étaient chargés de nourrir avec soin, et déposaient sur un autel consacré au soleil les prémices de leurs chasses.

« Pendant que les Français étaient parmi les Natchez, une scène épouvantable les glaça d'horreur. L'un des temples, ayant été frappé par la foudre, devint la proie des flammes. Les prêtres sollicitèrent les femmes indiennes de jeter leurs enfants dans le feu pour apaiser

Ces paroles les déconcertèrent un peu ; et Bienville ajouta que si les chefs refusaient de recevoir les Français, il allait fonder chez les Tunicas un établissement important dont il avait eu l'intention de faire profiter la nation des Natchez. Les trois envoyés protestèrent des bonnes dispositions de leurs chefs, et repartirent, dès le lendemain, pour leur aller rendre compte de ce qui venait de se passer. En même temps, Bienville expédia un Canadien hardi et adroit, dans une pirogue, en compagnie d'un sauvage Illinois, avec ordre de passer la nuit devant le village des Natchez et de les observer, puis ensuite de remonter le fleuve plus haut et de prévenir les quinze Français du sort qui les attendait. Pour être plus sûr que son avis parviendrait à sa destination, Bienville remit au Canadien une douzaine de grandes feuilles de parchemin sur lesquelles il avait tracé ces mots :

« Les Natchez ont déclaré la guerre aux Français, et M. de Bienville est campé aux Tunicas. »

Le Canadien fut chargé d'accrocher cet avis aux arbres le long du fleuve.

Le 8 mai, huit chefs Natchez se rendirent auprès de Bienville, et lui offrirent en dansant le calumet de paix. De Bienville refusa en demandant brusquement aux chefs quelle satisfaction ils pouvaient lui donner pour les cinq Français assassinés. Ces malheureux demeurèrent anéantis. Bienville les fit aussitôt arrêter et mettre aux fers. Le soir, trois d'entre eux, le Grand Soleil, le Petit Soleil et le Serpent Piqué furent conduits devant le commandant français qui les rassura sur ses intentions, leur dit qu'il les savait personnellement innocents du crime, mais qu'il exigeait qu'en qualité de

la colère de leur divinité. Ils ne réussirent que trop à étouffer par le fanatisme la plus puissante des affections, et des mères précipitèrent dans les brasiers de l'incendie le fruit de leurs entrailles. Quatre de ces innocentes créatures avaient déjà péri, lorsque les Français, par des menaces et des prières, empêchèrent la continuation du sacrifice infernal. » — Gayarré, *Histoire de la Louisiane.*

chefs, ils donnassent les ordres nécessaires pour qu'on lui apportât les têtes des coupables. « C'est justice, leur dit-il; quand les Français ont tué des sauvages, je les ai fait exécuter; quand des Indiens de nations hostiles ont tué des Indiens de nations amies, je les ai fait périr également. Il faut donc que les Natchez qui ont assassiné les Français soient punis. »

Ce fut le Petit Soleil qui partit pour cette difficile mission, et il revint, le 14 mai, rapportant trois têtes, et ramenant deux prisonniers français qui allaient être brûlés au moment où il arriva au village. Mais le principal auteur et l'instigateur de tous ces crimes était parvenu, disait Petit Soleil, à s'échapper, et il était difficile de pouvoir l'arrêter. Deux autres des chefs prisonniers se firent fort de s'emparer du coupable et ils partirent laissant en otage leurs six autres camarades. Le Serpent Piqué fit alors d'étranges révélations à Bienville, lui dénonça les auteurs de tous les assassinats, s'engagea à faire une bonne alliance avec les Français, et promit de livrer les coupables; ce qui eut lieu. Ceux-ci furent fusillés en présence de la tribu. Après quoi Bienville fit élever un fort sur le territoire des Natchez et y mit garnison.

Cette sévère leçon ne parut pas avoir porté fruit, car sept ans après, Bienville fut obligé d'entreprendre une seconde expédition contre les Natchez, « pour les punir, dit Gayarré, d'avoir tué plusieurs colons et d'avoir pillé leurs habitations. Il partit avec sept cents hommes, et ne revint qu'après avoir obtenu les têtes des principaux coupables. »

Les Natchez mirent, enfin, le comble à leur trahison en massacrant, le 28 novembre 1728, tous les Français qui se trouvaient sur leur territoire. « Il en périt plus de deux cents; ce fut, en petit, un renouvellement des vêpres siciliennes. Ce coup eut d'autant plus de retentissement et excita d'autant plus de crainte, que l'on crut qu'il y avait

contre les Français une conspiration générale de toutes les tribus indiennes. Si ces craintes avaient été fondées, et si une coalition avait eu lieu parmi toutes les nations sauvages, il est hors de doute que la colonie eût été détruite de fond en comble. Car il paraît que les nations établies sur les principaux fleuves de la Louisiane pouvaient mettre sur pied de seize à dix-sept mille hommes, et que parmi celles qui étaient dans les terres, la nation des Chactas comptait à elle seule dix-sept mille guerriers (1). »

Comme une prévision du secours immense que les Français pouvaient tirer de leur alliance prochaine avec les Chactas, un des chefs de la colonie, d'Artaguette disait dans une de ses dépêches : « cette nation sera un jour le soutien ou le bouleversement de cette colonie, parce que toutes les autres ne sont pas capables de lui résister. » La façon dont les Natchez combinèrent leur plan de massacre mérite d'être rapportée et dénote de la part de ces sauvages une fourberie merveilleuse. Ils s'étaient armés et habillés comme pour aller en chasse. Après avoir visité les principaux habitants français qu'ils connaissaient le mieux, ils leur empruntèrent leurs fusils, leur promettant au retour de bons approvisionnements en gibier. Puis pour éloigner tout soupçon, ils se rendirent au fort et payèrent entre les mains de l'officier leur tribut en nature. Affectant sur tous les points la plus complète indifférence, évitant même des démonstrations trop chaudes d'amitié, ils s'étaient introduits dans toutes les maisons. Au signal donné, le massacre commença partout à la fois, en sorte que, dans un clin d'œil, presque tous les malheureux Français, au nombre de plus de deux cents, périrent, tandis que les Natchez ne perdirent que douze des leurs, par l'héroïque défense d'un des habitants, la Loire

(1) *Histoire de la Louisiane*, par Gayarré.

des Ursins, qui de sa main en tua quatre avant que de trouver lui-même la mort.

Les Natchez n'avaient massacré que les hommes et avaient fait prisonniers les femmes et les enfants qu'ils résolurent d'envoyer chez leurs alliés les Chickassas avec qui ils allaient, désormais, se fondre pour ne former plus qu'une même nation, redoutable par le nombre, par le courage et par les cruautés. Le gouverneur français fut informé de tous ces faits par un nègre échappé des mains des Natchez, lequel raconta, en même temps que les sauvages avaient tranché la tête de leurs victimes.

Les Chickassas, tout en ayant vécu jusqu'alors en paix apparente avec les Français, étaient nos plus redoutables ennemis. C'étaient eux qui avaient poussé les Natchez à ces actes atroces. De leur côté, les Français avaient des alliés dans la puissante tribu des Chactas, mais des alliés intéressés qui coûtaient fort cher. Un fait consigné à cet égard dans un rapport du gouverneur Périer, dénote un machiavélisme profond chez les Chactas : « Ils ont toujours voulu, dit-il, détruire les Natchez, et c'est nous qui les en avons empêchés. Il est venu de là que les Chactas ont conseillé aux Natchez de donner sur nous, étant assurés que nous nous servirions d'eux pour nous venger. Ce qui est arrivé. Ils ont eu nos marchandises, celles des Natchez, et, de plus, la satisfaction de se venger. Ce fait est constant. Les Natchez l'ont reproché publiquement aux Chactas, et ces derniers s'en sont vantés aux petites nations. »

On prit donc les Chactas au service de la colonie qui, avec leur aide, entreprit la guerre contre les Natchez joints aux Chickassas. Mais cette guerre fut menée mollement, faute d'hommes, et les Chactas, se voyant mal soutenus par les Français, n'osèrent pas trop s'aventurer.

On lit à ce sujet ce qui suit dans une dépêche de d'Arta-

guette, du 10 janvier 1731 : « On peut dire maintenant que c'est de la faute de M. Périer si les Natchez n'ont pas été détruits du premier coup. Car les Chactas s'étaient rendus au jour assigné à dix-huit lieues de l'ennemi. Il ne s'y trouva aucun Français pour les seconder dans une occasion si favorable. Les Natchez étaient tous hors de leurs forts à se divertir, ce qui obligea les Chactas, après qu'ils eurent appris de leurs coureurs qu'il n'y avait point de Français le long du fleuve, de profiter d'un moment si avantageux. Ils coururent sus le 27 février (1730). Il y eut soixante Natchez de tués et dix-huit faits prisonniers. Il aurait suffi de trente hommes disciplinés pour empêcher les Natchez de rentrer dans leurs forts ; et si cela eût eu lieu, les Chactas n'en auraient pas manqué un seul. »

Il est vrai de dire que nos troupes étaient occupées, à ce moment-là, à observer les Chactas eux-mêmes, de crainte d'une trahison de leur part. Néanmoins les Natchez furent harcelés par de fréquentes attaques qui les avaient intimidés. Périer, avec l'aide de quelques petites tribus ralliées à nous, momentanément, avait fait, écrit-il, tuer ou pendre une cinquantaine de Natchez : « J'ai brûlé ici dernièrement, ajoute-t-il, quatre hommes et deux femmes, et j'ai envoyé le reste à Saint-Domingue. »

La seule réparation qu'on obtint des Natchez fut la restitution des femmes et des enfants qu'ils avaient faits prisonniers lors du massacre. Joints aux Chickassas et enhardis par la mollesse de nos attaques, les Natchez prirent bientôt une attitude arrogante qui nécessita de la part des colons le siége en règle de plusieurs de leurs forts. Délogés peu à peu sous le feu meurtrier du canon, ils finirent par demander à traiter. Périer, qui jouait avec les sauvages un jeu égal, c'est à dire leur rendait cruauté pour cruauté, trahison pour trahison, fit répondre qu'il ne voulait avoir affaire qu'avec

les chefs. Trois de ceux-ci, Saint-Côme, le Petit Soleil et La Farine se rendirent auprès de Périer, qui les emprisonna aussitôt. La Farine parvint à s'évader pendant la nuit et ne put être atteint par les coups de feu qu'on lui tira.

Il ne restait aux Natchez qu'un fort qu'on leur enleva. Ils se dispersèrent alors, mais pour signaler encore de temps en temps leur présence par des vols, des incendies, des assassinats. Sans territoire à eux appartenant, ils allaient en aventuriers, attaquant les petites nations, s'emparant de leurs villages où ils se fortifiaient pour, de là, harceler et inquiéter les colons. Chassés successivement de ces divers points, ils errèrent de côté et d'autre par groupes de cent à deux cents, cherchant asile partout, mais n'abandonnant pas leurs projets de vengeance.

Un jour il en vint une trentaine demander l'hospitalité aux Tunicas. Le chef de ceux-ci, d'après les instructions du gouverneur français, déclara ne les vouloir recevoir qu'à la condition qu'ils rendraient leurs armes, ce que firent les Natchez. Bientôt après, cent autres arrivèrent qui se soumirent aux mêmes conditions. Vers le soir, à un signal convenu, les Natchez se jetèrent à l'improviste sur les armes des Tunicas, et commencèrent à massacrer ceux-ci, aidés par une bande de Chickassas qui s'étaient cachés dans les environs. Les Tunicas prirent la fuite en désordre. Ralliés, enfin, à la voix d'un de leurs chefs, ils revinrent faire l'assaut de leur village dont ils ne s'emparèrent qu'après un combat acharné de cinq jours et de cinq nuits.

Les Natchez se dispersèrent et de quelque temps on n'entendit plus parler d'eux. En 1733, Bienville apprit qu'ils s'étaient divisés en trois bandes : l'une, retirée dans des pays impraticables, ne comptait pas alors plus de cinquante guerriers ; la seconde, un peu plus considérable, habitait

les bords du Mississipi ; et enfin la troisième avait trouvé asile chez les Chickassas.

Ces derniers, les Chickassas, étaient devenus le point de mire des attaques des Français. Bienville dirigea contre eux une expédition (1735) qui eut les plus tristes résultats. Nos troupes, après des marches pénibles, furent mises en déroute, laissant sur le champ de bataille un grand nombre d'officiers, au nombre desquels se trouvait un jeune homme d'une grande valeur, Diron d'Artaguette, neveu de celui dont j'ai eu occasion de citer plusieurs fois le nom. « Blessé de trois coups de feu, racontent les chroniques, il fut pris avec quelques-uns de ses officiers, blessés comme lui, avec le père Sénac, quelques soldats et habitants, le tout au nombre de dix-neuf. Une sauvagesse avoyelle, qui était esclave chez les Chickassas, s'étant sauvée, rapporta que M. d'Artaguette, le père Sénac et les autres prisonniers furent divisés en deux lots et brûlés vivants. Deux prisonniers furent épargnés pour être échangés contre un guerrier chickassas. »

En 1740, les Chickassas demandèrent spontanément à faire la paix, en livrant quelques Natchez et en s'engageant à détruire le reste de la tribu réfugié chez eux. Les Chickassas ne tinrent pas la parole donnée en cette occasion. Ce ne fut que bien longtemps après qu'on parvint à les soumettre. Mais on n'entendit plus parler des Natchez, dont les débris ne résistèrent pas aux derniers assauts qu'ils subirent et à la trahison des Chickassas.

Ce n'est pas dans la ville qui porte aujourd'hui leur nom qu'il faut chercher trace ou souvenir des Natchez. Ce n'est plus qu'une cité commerçante, le marché de coton le plus important sur le Mississipi après la Nouvelle Orléans, dont elle est éloignée de 300 milles environ. Les rues de Natchez sont tellement encombrées de balles de coton, au moment

des arrivages de la récolte, que la circulation y est pour ainsi dire impossible. Natchez concentre, en effet, à peu près la plus grande partie de la récolte de coton de l'État du Mississipi; c'est plus qu'un simple entrepôt, c'est un grand marché régulateur, dont les immenses approvisionnements sont dirigés soit sur la Nouvelle Orléans, pour être revendus ou expédiés en Europe, soit sur le Nord et dans les États manufacturiers.

Natchez est, en conséquence, un point de station important pour les steamboats à la remonte ou à la descente du Mississipi, sans compter que beaucoup de ces bateaux, sur la route desquels ne se trouve pas Natchez, s'y rendent directement pour prendre ou déposer des chargements. Le mouvement de la navigation est donc considérable dans cette ville qui contient en outre plusieurs fabriques de machines à vapeur, de presses à coton, de moulins à sucre. Le mouvement des affaires à Natchez est évalué annuellement à 600 millions de dollars. La population de la ville ne répond pas à son importance commerciale; elle s'élève à peine à 8,000 âmes, et n'a guère augmenté que de 2,000 habitants en vingt ans.

Les chargements partant de Natchez à destination des marchés de l'ouest, remontent jusqu'à Vicksburg, autre ville importante de l'État du Mississipi et bâtie sur la rive du fleuve, dans une situation des plus pittoresques et des plus avantageuses. Vicksburg est à 408 milles de la Nouvelle Orléans et à 520 milles de l'embouchure du Mississipi. C'est une ville florissante et, comme Natchez, un marché à coton et un point de station considérable pour les steamboats. Comme je l'ai dit, Vicksburg, outre sa grande voie fluviale, est reliée au réseau des chemins de fer de l'est et du nord-est, dont Jackson est le point de rayonnement. Sa population est d'environ 6,000 âmes, comme celle de Jackson. Toutes les

villes de l'État du Mississipi, telles que Grenade, sur la Yalabutha, Columbus, sur la Tumbigbee, Yazoo-City, sur le Yazoo, sont des centres cotonniers.

L'État du Mississipi a pris, depuis quelques années, une grande place parmi les sols producteurs de coton dans le Sud. Le coton y absorbe la presque totalité de l'industrie de sa population. On y cultive aussi le maïs en grande abondance, le tabac et le riz sur une moindre échelle. La culture de la canne à sucre a été essayée, mais presque tout à fait abandonnée.

CHAPITRE XXVIII.

LA LOUISIANE.

I

L'État actuel de la Louisiane qui a conservé la dénomination de l'ancienne et vaste colonie française de l'Amérique du Nord, n'en est qu'une bien minime partie. Nous ne répéterons pas, malgré même les souvenirs que réveille ce nom, ce que nous avons dit de la grandeur et de la décadence de la France en Amérique, et des diverses transformations que subit la Louisiane dont le sort se trouva lié à celui de la colonie tout entière.

On se rappelle que par le traité secret de 1762, la France avait cédé la Louisiane à l'Espagne. Pendant longtemps les colons français ignorèrent l'existence de ce traité, et ils manifestèrent le plus grand mécontentement à la prise de possession de la colonie par le gouverneur espagnol don Antonio d'Ulloa. Dans une dépêche du 10 Mars 1766, M. Foucault, commissaire-ordonnateur, écrivait au gouvernement français. « L'arrivée de M. d'Ulloa dans cette colonie, y a répandu une consternation générale à l'égard de la perte

pour la France d'un pays aussi immense que l'est celui-ci par son étendue, par sa richesse naturelle, par sa fertilité en toutes les productions, par le nombre et les forces de ses habitants, par la douceur enfin de son climat. » Plus loin le même fonctionnaire, dans la même dépêche, s'exprime ainsi : « Un autre inconvénient auquel on aurait pu s'attendre, c'est que la garnison de cette colonie toute composée de soldats qu'on n'a retenus au service, après la réforme de 1763, que parce qu'on les a flattés de voir arriver les hommes de recrue que feu M. d'Abadie a eu l'honneur de vous demander, ou les Espagnols qu'on nous annonçait de toutes parts, refuse d'entrer au service de l'Espagne. M. d'Ulloa a fait observer à ces soldats, ainsi que M. Aubry et moi, qu'il attendait d'autres troupes, et qu'après qu'elles seraient arrivées, il leur serait loisible de quitter. Ils ont répondu qu'ils ne pourraient faire ce sacrifice que pour leur roi... S'ils persistent dans leur résolution, il sera impossible à M. d'Ulloa de prendre possession de cette colonie, n'y ayant amené que quatre-vingt-dix hommes. »

Le gouverneur Ulloa était arrivé à la Nouvelle Orléans avec les meilleures intentions. « Comme l'Espagne, dit Gayarré (1), n'avait nullement déféré la cession de la Louisiane, et qu'elle ne l'avait acceptée que pour plaire à la France, elle ne s'attendait pas à ce que la domination qu'on la forçait presque d'assumer, serait regardée à la Louisiane comme un fléau. » Ulloa acquit la preuve qu'il en était ainsi ; il se vit accueilli en ennemi, et bientôt cette terre, jadis française, fut le théâtre de drames sanglants. Le mécontentement des colons devint de jour en jour plus profond ; il fallut recourir à des mesures pénibles : six des principaux citoyens furent pendus et cinq officiers fusillés. Un grand

(1) *Histoire de la Louisiane.*

nombre de Louisianais, en haine de la domination espagnole, se retirèrent alors à Saint-Domingue (1).

Au moment de la révolution américaine, l'Espagne, après quelques hésitations, s'était décidée à prendre parti pour les colonies contre l'Angleterre, dans l'espérance de reconquérir ainsi ses possessions voisines du Mississipi et celles de la Floride qu'elle avait perdues, par le traité de 1763, aux termes duquel elle avait dû céder à la Grande-Bretagne « la province de la Floride avec le fort Saint-Augustin et la baie de Pensacola, ainsi que tout le pays à l'est et au sud du Mississipi. »

Ce calcul de l'Espagne ne fut pas déçu ; en 1779, le gouverneur de la Louisiane, Galvez, s'empara de Baton-Rouge, ville de l'État actuel située sur le Mississipi, et de tous les autres établissements anglais dans la Floride. A la paix de 1783, on s'en souvient, les frontières anglaises s'arrêtèrent au 31e degré, laissant à l'Espagne la possession des territoires au dessous de cette latitude. En 1795, la Nouvelle Orléans, par convention passée entre l'Espagne et les États-Unis, fut reconnue entrepôt libre pour les produits américains ; ce privilége momentanément retiré lors de la cession de la Louisiane à la France, jeta de vives inquiétudes en Amérique. Les États de l'ouest virent dans cette suppression de la libre navigation du Mississipi, la ruine de leur commerce ; le privilége attaché à la Nouvelle Orléans ne tarda pas à être restitué.

Il y a un peu d'obscurité sur ce fait important, et tous les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine et la cause de

(1) Ce fait eut sa contre partie en 1806. Les colons français de Saint-Domingue qui s'étaient réfugiés à Cuba, obligés de quitter cette colonie au moment de la guerre entre l'Espagne et la France, vinrent pour la plupart chercher asile à la Nouvelle Orléans, qui est restée une terre d'hospitalité pour les colons français. C'est là qu'en 1848, les habitants de nos Antilles, fuyant les scènes sanglantes dont la Martinique venait d'être le théâtre trouvèrent un généreux asile.

cette suppression de l'entrepôt libre de la Nouvelle Orléans : suivant l'un d'eux, le traité passé à cet effet entre l'Espagne et les États-Unis, pour dix ans, aurait été maintes fois violé par les agents espagnols, dans l'espoir que les États riverains du Mississipi, pour qui la libre navigation du fleuve devenait chaque jour de plus en plus importante, s'irriteraient des obstacles incessants que rencontrait leur commerce, et finalement se constitueraient en une république séparée, sous le patronage de l'Espagne. C'est alors que Casa Calvo, gouverneur de la Louisiane, commença à entraver les Américains dans l'exercice de leurs droits, mais sans donner lieu encore à de trop vives réclamations, jusqu'à ce qu'en 1802, l'intendant Moralès interdit formellement la navigation du bas fleuve aux Américains. Les États de l'ouest résolurent de recourir aux armes, s'il le fallait, pour défendre leurs droits. Jefferson, alors président des États-Unis, intervint, et les circonstances favorisant sa prudence habituelle, il put réaliser le vœu qu'il avait formé d'illustrer son administration par une importante acquisition.

Tel est le récit d'un des historiens de la Louisiane (1). Il y a dans ce récit un seul point, et c'est le principal, qui nous paraît sujet à confusion. Que les Espagnols aient tenté d'éluder l'exécution du traité passé avec les États-Unis, qu'ils l'aient entravé par beaucoup d'empiétements, nous n'avons aucune raison pour ne croire pas à cette assertion; mais il est douteux que l'intendant Moralès ait nourri encore au moment où fut supprimée la libre navigation du Mississipi, les rêves de ses prédécesseurs.

A ce moment là, la Louisiane n'appartenait plus à l'Espagne qui l'avait restituée à la France par un article secret du traité de Saint-Ildefonse (1800), laquelle cession ne devint

(1) Bunner : *History of Louisiana.*

publique que par le traité de Madrid de 1801. De même que les Louisianais étaient devenus des sujets espagnols en croyant être encore Français, de même ils rentrèrent en jouissance de leur ancienne nationalité, alors qu'ils pensaient encore être sous la domination de l'Espagne.

La France, en réclamant la possession de la Louisiane avait un but caché; mais les procédés des Espagnols contre les Américains au sujet de la navigation du Mississipi avaient éveillé l'attention du président Jefferson. Le premier consul Bonaparte avait voulu conserver le plus grand secret sur le retour de la Louisiane à la France, jusqu'à ce qu'il eût reconquis Saint-Domingue. Mais dès qu'il se vit obligé de renoncer à cet espoir, la Louisiane lui parut un embarras et une proie facile pour les Anglais. En même temps que le premier consul sanctionnait la prise de possession de la Louisiane, en envoyant à la Nouvelle Orléans, à titre d'intendant, M. de Laussat, il songeait déjà à la cession de la colonie aux États-Unis.

Jefferson avait vu d'un œil inquiet le retour de la Louisiane à la France. Dans une lettre adressée (18 avril 1802) à M. Livingston, alors ministre des États-Unis à Paris, il s'exprimait ainsi : « La cession de la Louisiane et des Florides à la France, produit aux États-Unis l'impression la plus pénible. Cet événement menace de bouleverser toutes les relations des États-Unis et de faire époque dans notre direction politique. De toutes les nations puissantes, la France était celle qui jusqu'ici nous présentait le moins de points sur lesquels il pût s'élever des conflits, et le plus de points au contraire sur lesquels nos intérêts fussent communs..... Il y a sur le globe un seul territoire dont le possesseur est notre ennemi naturel et habituel; c'est celui de la Nouvelle Orléans, à travers lequel les produits des trois huitièmes de notre pays doivent passer pour trouver leurs débouchés;

produits que la fertilité du sol doit élever bientôt à la moitié de notre production totale..... Le jour où la France prendra possession de la Nouvelle Orléans, sera le terme fatal de sa puissance maritime. Ce jour scellera l'union de deux peuples que leur alliance maintiendra en pleine possession de l'océan. Dès cet instant, il faut que nous nous joignions à la nation et à la flotte britannique (1). »

Le premier consul s'était tacitement rencontré avec Jefferson sur le rôle politique que la Nouvelle Orléans était appelée à jouer dans les relations des États-Unis vis-à-vis de la France.

Dès la fin de l'année 1802, Bonaparte avait chargé M. de Talleyrand d'ouvrir des négociations avec M. Livingston au sujet de la vente de la Louisiane aux États-Unis, et Jefferson préoccupé, de son côté, du même objet, avait envoyé à Paris en mission extraordinaire Monroe qui fut, depuis, président. Quelle ne fut pas la surprise de Monroe, en arrivant à Paris, d'apprendre que le gouvernement français était résolu à vendre la Louisiane et qu'il ne s'agissait plus que de s'entendre sur le prix de cette importante acquisition. Le premier consul demandait 125 millions de francs; les commissaires américains offraient 50 millions; le marché fut conclu à 80 millions desquels il y eut à déduire 20 millions d'indemnité due au gouvernement américain pour spoliations commerciales (2), et le traité fut signé le 30 avril 1803, entre les commissaires Barbé-Marbois pour la France, Monroe et Livingston pour les États-Unis. Bonaparte insista pour qu'il fût stipulé dans le traité que les habitants de la Louisiane seraient le plus tôt possible incorporés dans l'Union; que les navires et marchandises français et espagnols seraient admis sans droits pendant douze ans dans les

(1) Mémoires et correspondances de Jefferson.
(2) *American state papers.*

ports de la Louisiane. Le premier consul voulut écrire de sa propre main dans le traité les articles qui garantissaient tous les droits et avantages des colons français. Bonaparte avait dit : « Que les habitants de la Louisiane apprennent que nous nous séparons d'eux avec regret; que nous stipulons en leur faveur tout ce qu'il leur est possible de désirer, et que, dans l'avenir, heureux de leur indépendance, ils n'oublient pas qu'ils ont été Français et que la France, en les cédant, leur a garanti des avantages que ne pourrait leur assurer aucun gouvernement d'Europe, quelque parternel qu'il fût. Qu'ils conservent pour nous des sentiments d'affection, et que leur commune origine, leur langue et leurs coutumes éternisent leur amitié. »

M. Livingston avait dit de son côté, en signant le traité : « Nous sommes déjà vieux; mais voici la plus belle œuvre de notre vie. Le traité que nous venons de signer n'a été obtenu ni par la force ni par la ruse. Également avantageux aux deux parties contractantes, il va changer en districts prospères de vastes solitudes. Les États-Unis vont rétablir, dans le monde, le droit des mers usurpé maintenant par une seule nation. Les pièces de ce traité ne feront pas verser une seule larme; elles garantissent des siècles de bonheur à d'innombrables générations de créatures humaines. »

Le 20 décembre 1803, la Louisiane fut officiellement remise aux États-Unis, et M. Claiborne en fut nommé le gouverneur.

L'interrègne de la France en Louisiane dura vingt jours après que le pays eût appartenu pendant trente-quatre ans à l'Espagne.

Les limites de la Louisiane avaient été mal définies dans le traité, et cette inexactitude laissait aux Espagnols des prétentions sur certaines parties du territoire. « Ne vous inquiétez pas de cela, avait dit le premier consul; s'il n'y

avait pas d'incertitude à cet égard, il serait peut-être de bonne politique d'en laisser. » Les Américains profitèrent de cette circonstance pour s'emparer à la première occasion du territoire de Baton-Rouge qui formait litige entre eux et les Espagnols qui prirent leur revanche, en 1806, en attaquant la Louisiane par la frontière du Texas. Ils s'étaient avancés jusqu'à Natchitoches. Le général Wilkinson qui commandait les troupes en Louisiane les refoula au delà de la Sabine qui sépare la Louisiane du Texas ; il était campé sur les bords de cette rivière, s'apprêtant à la franchir, lorsqu'il fut informé que la Nouvelle Orléans était menacée d'une attaque. Il se hâta de signer un traité qui donnait la Sabine pour frontière définitive à l'ouest, et revint sur ses pas. L'attaque dont la Nouvelle Orléans était menacée, se rattachait au fameux complot d'Aaron Burr (1). Le général Wilkinson, impliqué à tort ou à raison dans cette affaire, fut deux fois mis en jugement et deux fois acquitté.

Jusqu'en 1811, la Louisiane actuelle s'appela Territoire d'Orléans et reprit son ancien nom en s'élevant au rang d'État en 1812.

Les événements qui s'accomplissent en ce moment en Louisiane, c'est à dire la séparation prononcée par cet État du reste de l'Union, a été contestée, au point de vue du droit, en raison de l'acquisition faite par les États-Unis. Un écrivain dont nous avons souvent occasion d'invoquer l'autorité, M. Gayarré, l'auteur de l'*Histoire de la Louisiane*, a cru devoir intervenir dans ce débat. L'opinion de cet auteur est importante à rappeler ici, sans que nous la tenions pour infaillible en la matière.

Suivant M. Gayarré, il est bien vrai que Napoléon céda la Louisiane aux États-Unis, le 30 avril 1803, pour la somme de

(1) Voir dans la *République Américaine*, t. II, le chapitre relatif au général Jackson.

soixante millions de francs. Mais ce serait une erréur grave que de considérer cette cession comme une vente, comme un contrat à titre onéreux.

Le traité a un tout autre sens, si l'on se reporte aux circonstances dans lesquelles il fut conclu. Napoléon ne pouvait plus se maintenir en paisible possession du vaste et lointain territoire de la Louisiane. Alors, il se résigna à l'abandonner. Mais il choisit comme peuple concessionnaire les États-Unis, auxquels il entendit conférer, dit le traité « une preuve remarquable d'amitié. » Le prix de vente est purement nominal et bien inférieur aux dépenses occasionnées à la France par la colonie. Ce n'est pas même un remboursement de frais, c'est à peine une faible indemnité.

Le but réel de Napoléon fut de fortifier la nation naissante de l'Amérique du Nord, la future rivale de l'Angleterre. Il ne stipula un prix que pour la forme. Les conversations qui eurent lieu entre le premier consul et le ministre Barbé-Marbois, justifient pleinement cette intelligence du traité de 1803. Donc le contrat n'est qu'une donation déguisée d'un côté, et une véritable annexion de l'autre.

M. Gayarré cite encore à l'appui de sa thèse les débats du Congrès américain et extrait plusieurs passages des discours de Pickering et Adams du Massachusetts, Tracy et Griswold du Connecticut, John Randolph, de Roanoke, etc. A la lumière de l'histoire ainsi présentée, le droit de séparation est clair pour la Louisiane et aucun scrupule ne doit l'arrêter quant à ce qui regarde le traité de 1803. Elle est libre est souveraine et peut à son gré disposer de son sort.

Voici, d'ailleurs, textuellement, les conclusions de M. Gayarré :

« Il me semble donc évident que la constitution qui devint obligatoire pour la Louisiane au jour de son adoption, ne la lie ni plus ni moins que les États primitifs, cette constitu-

tion ayant été mise de côté par quelques-unes des parties contractantes, au nom d'une loi supérieure invoquée par elles; que l'égalité de la Louisiane dans l'Union ayant été méconnue, — que ses droits comme membre de cette Union ayant été foulés aux pieds, — que la propriété et l'existence de ses citoyens étant mises en péril par l'action d'une majorité de ses associés dans la confédération, — que l'Union elle-même étant dissoute par les violations systématiques de la constitution et par la retraite d'un ou de plusieurs États, — alors la souveraineté possédée par la France en Louisiane et transférée aux États-Unis et à la Louisiane elle-même, lors de son incorporation à ces États, retourne pleinement à la Louisiane et aux autres États qui furent formés de son territoire, dès le moment où les États-Unis n'existent plus suivant les principes de la constitution fédérale et suivant les stipulations, le sens et l'esprit du pacte primitif. La souveraineté émanant du traité de 1803 et exercée depuis 1812, à l'exception de certains pouvoirs délégués, ne peut périr et doit trôner à jamais dans la Louisiane, soit que l'Union survive à la crise actuelle, soit qu'elle arrive à une ruine prématurée. Une fois acquise, la souveraineté ne peut être perdue que par un asservissement complet et permanent ou par une abdication volontaire. »

II

L'État actuel de la Louisiane est borné au nord par l'Arkansas, au nord-est et à l'est par l'État du Mississipi; au sud par le golfe du Mexique et à l'ouest par le Texas. Sa superficie est de 48,320 milles carrés, et sa population, d'après le recensement de 1860, s'élève à 666,423 habitants dont 312,181 esclaves. La progression de la double classe d'hommes libres et d'esclaves a été à peu près égale comme

on peut le voir par les chiffres suivants : En 1810 la population de la Louisiane était de 76,556 individus dont 34,660 esclaves; en 1820, 153,407 (69,064 esclaves); 1830, 215,739 (109,588 esclaves); 1840, 352,411 (168,452 esclaves); 1850, 500,763 (230,807 esclaves.)

La Louisiane, par son climat et par les deux espèces de culture qui sont sa principale richesse agricole, est un des États qui gagnent le moins en population, attendu que l'émigration ne jette que des oiseaux de passage sur son sol. Mais la Louisiane attirera néanmoins à son extrémité, c'est à dire à la Nouvelle Orléans, un flux de population toujours considérable que la maladie emportera, que le climat repoussera, mais qui se renouvellera incessamment. La Nouvelle Orléans est indispensable à l'Amérique du Nord, c'est la clef de voûte de ce colossal édifice. On en a eu la preuve dans le souci de Jefferson à vouloir acquérir la possession de ce point, nécessité qui avait été démontrée par le trouble qu'avaient ressenti les Américains lors de la suppression par le gouvernement espagnol du droit de dépôt à la Nouvelle Orléans. Enfin M. Michel Chevalier a dit avec raison : « Il y a deux capitales commerciales, New-York et la Nouvelle Orléans, qui sont comme les deux poumons de ce grand corps. » Quelle que soit la résistance que l'émigration essaie d'opposer au développement de la Louisiane, la population de cet État si riche prendra lentement peut-être, mais sûrement, des proportions gigantesques.

A l'intérieur et sur ses frontières, la Louisiane est favorisée par un système de cours d'eau qui lui est tout particulier et qui pourrait presque suppléer aux voies ferrées. Le territoire tout entier de la Louisiane est baigné par le cours puissant du Mississipi qui, du 33e au 31e degré, arrose à l'est l'État de ce nom et à l'ouest la Louisiane que, du 31e degré jusqu'à son embouchure, il coupe en deux parties presqu'égales.

Vers le 33e degré, et un peu au dessus de l'embouchure de la rivière Rouge qui est un de ses principaux tributaires, le Mississipi se divise en un certain nombre de bras ou *bayous* qui traversent des lacs et des marais pour aller se jeter dans le golfe du Mexique, en courant parallèlement au fleuve. Ces *bayous* coupent la partie septentrionale de la Louisiane en plusieurs îles fluviales, si j'osais dire. Le plus important de ces *bayous* est l'Atchafalaya qui a sa prise d'eau sur le Mississipi à trois milles au dessous de la jonction de la rivière Rouge et va se jeter, en coulant au sud, dans la baie d'Atchafalaya qui se trouve sur le golfe du Mexique entre le 14e et le 15e degré de longitude, à peu près vers le milieu de l'étendue de côtes que possède la Louisiane sur le golfe. A Plaquemine, à cent vingt-huit milles plus bas sur le Mississipi, coule un autre *bayou* qui communique également avec le golfe. A Donaldsonville, à 81 milles au dessus de la Nouvelle Orléans commence le bayou Lafourche, un beau canal maritime qui vient se déverser dans la baie de Barataria, à l'est de l'Atchafalaya vers le 13e degré. Les rives de Lafourche sont couvertes d'habitations. Ces grandes lignes d'eau longitudinales sont coupées par des bras transversaux courant de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est, entre autres et au dessus de Lafourche : le bayou Iberville qui traverse les lacs Maurepas, Pontchartrain et Borgne, pour rejoindre la mer. Cette zone de la Louisiane comprise dans ce réseau de cours d'eau, est ce qu'on appelle le *Delta* du Mississipi ; ce territoire, plus bas que les eaux, est sujet aux inondations dont on l'a garanti au moyen d'un système de fortifications nommées *levées* qui commencent à 60 milles au dessus de la Nouvelle Orléans sur la rive orientale et à 172 milles sur la rive occidentale du grand fleuve.

J'ai nommé deux des baies qui festonnent les côtes maritimes de la Louisiane sur le golfe du Mexique; l'Atchafalaya

et la Barataria ; il en existe d'autres : la baie de Calcasieu, la plus occidentale de toutes, puis en revenant vers l'est, la baie de Mermentau, celles de Vermillion et de la Côte Blanche qui n'en forment pour ainsi dire qu'une seule, et sont voisines de l'Atchafalaya qui est séparée de la baie de Barataria par une sorte de promontoire dont le Ship Island (l'île Vaisseau) est comme la sentinelle avancée ; après cette dernière, la baie du Bastion. De l'autre côté des embouchures du Mississipi, à l'extrémité sud des îles de la Chandeleur, se trouve la baie Noire.

Quant au nombre des lacs que l'on rencontre sur ce sol tout d'alluvion et morcelé par tant de cours d'eau, il est considérable. Outre les trois lacs que nous avons déjà nommés, les lacs Maurepas, Pontchartrain et Borgne qui sont situés au sud-est, nous devons citer encore au sud-ouest les lacs Calcasieu et Mermentau qui forment deux grands réservoirs un peu avant l'arrivée au golfe des deux rivières dont ils portent le nom ; au nord-ouest sur la frontière du Texas, le lac Caddo, et le Catahoota dans la presqu'île intérieure formée par le cours de la rivière Rouge et celui de la Washita, un peu au dessous de la jonction de la Tensas avec cette dernière rivière.

La géographie fluviale de la Louisiane est assez intéressante à étudier, sous le double rapport de la nature territoriale de cet État et du développement des communications. Après le Mississipi, le plus important cours d'eau de la Louisiane est la rivière Rouge qui prend sa source dans la chaîne des montagnes Caous aux environs de Santa-Fé, dans le Nouveau Mexique. Après une course de 1,500 milles de l'ouest à l'est, elle se jette dans le Mississipi à 215 milles au dessus de la Nouvelle Orléans et à 776 milles au dessous de l'Ohio. Avant d'entrer dans la Louisiane, la rivière Rouge écorne un coin du territoire de l'Arkansas. Elle reçoit dans

sa course un grand nombre d'affluents dont les deux plus importants sont la rivière Bleue et la False-Washita, et se divise elle-même dans deux ou trois de ses parties, en une infinité de petits bayous qui amoindrissent le volume de ses eaux. Dans la portion supérieure de son cours, la rivière Rouge baigne une vaste région de prairies riches en troupeaux de buffles et de chevaux sauvages. Le sol des prairies, très fertile d'ailleurs, où l'on peut cultiver, où l'on l'on cultive même le coton, la canne à sucre, le raisin, l'indigo, le riz, le tabac, le maïs, le sol de ces prairies, dis-je, est rouge et les eaux de la rivière lui empruntent littéralement cette couleur. A partir du lac Caddo et sur une longueur de trente milles environ, on rencontre une suite de marais connue sous le nom de *raft*, ou radeau, qui est un obstacle au développement et même à l'écoulement des eaux qui se perdent dans un grand nombre de bayous. Aux approches de son embouchure, la rivière Rouge atteint jusqu'à dix-huit milles de largeur (1). Les autres principaux cours d'eau de la Louisiane sont le Calcasieu qui coule du nord au sud en décrivant une légère courbe vers l'est, pour venir ensuite se jeter dans le golfe du Mexique : la Sabine qui sépare la Louisiane du Texas et se jette aussi dans le golfe après s'être, comme le Calcasieu et le Mermentau, épanchée en un grand lac à quelque distance de son embouchure. Ces trois cours d'eau la Sabine, le Calcasieu et le Mermentau, sont parallèles et peu éloignés les uns des autres. La Washita grossie par la Tensas qui coule du nord-est, prend sa source dans l'Arkansas, coule du nord-ouest au sud et vient se jeter dans la rivière Rouge. Outre ces grandes artères fluviales, le territoire de la Louisiane, ainsi que je l'ai déjà dit, est sillonné en tous sens par des cours

(1) Flint's *Geography*.

d'eau secondaires et par des bayous ; on pourrait dire que la Louisiane est le réservoir de cette masse colossale d'eau qui couvre le sol des États-Unis. Cette situation toute particulière de la Louisiane a fait sa fortune, en lui ouvrant des communications avec tous les territoires de l'Union et en faisant d'elle l'aboutissant obligé de tous les États de l'intérieur, et de sa ville principale un entrepôt commercial de premier ordre.

La richesse agricole de la Louisiane se compose de riz, de maïs, de tabac, de sucre et de coton. Ces deux dernières cultures y ont acquis rapidement des proportions colossales, et tiennent le premier rang. En 1860, la production du coton en Louisiane s'est élevée à 2,139,425 balles contre 1,669,274 en 1859 et 1,576,409 en 1858. L'exportation de la même matière par le port de la Nouvelle Orléans, a été, en 1860, de 2,293,470 balles. Quant à la production du sucre, en vingt ans elle a doublé en Louisiane ; en 1845, elle avait été de 207 millions de livres. Il existe actuellement en Louisiane 1,308 sucreries dont 992 sont mues par la vapeur. La plus forte récolte du sucre connue jusqu'à ce jour a été celle de 1858 qui s'est élevée à 221,840 boucauts (255 millions de livres) qui ont produit 24 millions 500,000 dollars (environ 131 millions de francs). La production de la Louisiane est entrée pour un quart dans la consommation totale des États-Unis, évaluée à 1,072 millions de livres, soit, en la répartissant entre les 26 millions d'habitants libres, à peu près 41 livres ou 18 kilog. 1/2 par tête (1). Le sucre produit

(1) On lit à ce sujet dans les *Annales du Commerce extérieur* : « La population des États-Unis étant de 30 millions d'habitants, dont 4 millions d'esclaves ne faisant presque pas usage du sucre, la consommation totale ci-dessus répartie entre 26 millions d'habitants seulement, ressort à 41 livres (18 kilog. 1/2) par tête. Mais les États du Nord, qu'une séparation politique pourrait conduire à ne consommer que du sucre de canne étranger, comptant à eux seuls 18 millions d'habitants, la Louisiane, même avec l'aide de tarifs protecteurs favorisant cette branche de sa production, en verrait le débouché devenir très précaire.

par la Louisiane reste dans l'Amérique du Nord pour la consommation; mais le coton et le tabac forment les deux matières les plus considérables de l'exportation de cet État dont l'importance commerciale peut être appréciée par les chiffres suivants : en 1821, la Louisiane importait pour une valeur de 3,379,717 dollars de marchandises et on en exportait pour 7,272,172 dollars. En 1850, l'exportation s'élevait déjà à 38,105,350 dollars et l'importation à 10,760,499 dollars. En 1859, on a constaté les chiffres suivants : à l'importation 18,349,516 dollars; à l'exportation 100,734,952 dollars. La différence entre l'importation et l'exportation a été, en s'augmentant sans cesse; en 1821, l'exportation n'était supérieure que de 50 pour cent à l'exportation; en 1850, elle est de 72 pour cent environ; et en 1859, de 82 pour cent, tandis que le chiffre de l'importation, au plus bas de 3 millions de dollars, s'élève au plus haut à 18 millions, c'est à dire se sextuple; les exportations, au contraire, s'élèvent de 7 millions à 100 millions, soit quatorze fois la valeur primitive.

Le mouvement commercial dont la Louisiane est le centre et l'intermédiaire, s'absorbe tout entier à la Nouvelle Orléans qui reçoit les produits de tous les États voisins et de ceux dont les voies fluviales affluent au Mississipi. Dans le chiffre des importations de la Nouvelle Orléans, la France n'occupe que le quatrième rang et vient après le Brésil (1), l'Angleterre et l'Espagne.

III

Les autres villes de la Louisiane, tout en coopérant à la prospérité matérielle de l'État par leur influence géogra-

(1) La supériorité du Brésil est due à ses cafés, dont il a, pour ainsi dire, le monopole de l'importation aux États-Unis.

phique, par leur position sur certains cours d'eau et comme centres au milieu des pays producteurs, sont complétement effacées par la Nouvelle Orléans; aucune d'elles, ni par le chiffre de la population, ni par son importance commerciale, ne pourrait songer à amoindrir la supériorité de la *ville du croissant* (1), et toutes sont ses tributaires. Alexandria sur la rivière Rouge, à 150 milles au dessus de la jonction de celle-ci avec le Mississipi, est le centre d'une des plus belles contrées cotonnières du monde. Ses relations avec la Nouvelle Orléans sont quotidiennes par steamboats; la population d'Alexandria ne dépasse pas 1,200 habitants.

Schreveport également sur la rivière Rouge, près de la frontière nord-ouest du Texas, expédie plus de 60,000 balles de coton annuellement à la Nouvelle Orléans. Schreveport dont la population s'élève à 6,000 âmes environ, est le point de jonction d'un chemin de fer projeté de Vicksburg et qui doit traverser le Texas pour gagner la ligne ferrée du Pacifique, ce gigantesque rêve des États-Unis.

Natchitoches est la troisième des villes de la Louisiane placée sur la rivière Rouge. Elle est une des plus anciennes cités de l'État, ayant été fondée en 1732, par Juchereau de Saint Denis, un des plus intelligents et des plus hardis aventuriers que la colonie française ait comptés en Louisiane. Le comté de Natchitoches est spécialement adonné à la culture du tabac et ses produits ont déjà en Amérique une réputation qui ne tardera pas à être universelle. C'est dans la ville de Natchitoches que les débris dispersés de la tribu des Natchez livrèrent, en 1733, leur dernière bataille. Un peu au dessous de Natchitoches se trouve la petite ville d'Adayes, fort ancienne aussi et qui fut bâtie par les Espagnols; elle a

(1) Nom que l'on donne à la Nouvelle-Orléans à cause de sa forme de demi-lune autour du fleuve.

conservé le caractère de son origine. La population d'Adayes n'est composée que de familles espagnoles.

Donaldsonville, Plaquemine, Pointe-Coupée, Bauou-Sara, Saint-Francisville, Bâton Rouge sur le Mississipi, répondent, dans des proportions plus ou moins importantes, aux besoins commerciaux de la Nouvelle Orléans, par leur position à la tête ou sur le parcours des rivières qui animent le mouvement commercial et agicole de la Louisiane.

Au mois de décembre 1849, le siége du gouvernement de l'État qui, depuis l'origine de la colonie, avait été établi à la Nouvelle Orléans, fut transféré à Bâton Rouge. Cette ville bâtie sur les bords du Mississipi, à 245 milles de son embouchure, compte environ 6,000 habitants. Malgré sa position sur le fleuve, Bâton Rouge n'a pas atteint le rang commercial qui lui semblait réservé, et plusieurs villes en apparence moins importantes de la Louisiane l'ont primé; mais dans ces pays la supériorité ne tient ni à l'agrément d'une situation, ni au chiffre de la population; elle est dans les services que la ville rend à l'industrie, au commerce, à l'agriculture. A ce point de vue, tel village de trois cents âmes joue un rôle plus fécond que certaine ville de 10,000 habitants. Le nom de Bâton Rouge qui fut donné à cette cité remonte aux premiers temps de la Louisiane. Le Page du Pratz, un des chroniqueurs de cette époque, raconte qu'on y voyait un cyprès duquel un charpentier avait offert de faire deux pirogues. « Comme le cyprès, dit cet auteur, est un bois rouge, quelqu'un des premiers voyageurs qui arrivèrent dans ce canton, s'avisa de dire que cet arbre ferait un beau bâton. C'est ce qui fait qu'on a nommé cet endroit Bâton Rouge. Quant à l'arbre, sa hauteur n'a pas encore été mesurée. Elle est à perte de vue. »

La Louisiane, si j'osais dire, se résume, sous beaucoup de rapports, dans la Nouvelle Orléans. Cette ville est située

sur le Mississipi au 29e degré 57 minutes de latitude nord et au 90e degré 7 minutes de longitude ouest, à cent milles du golfe, et sur une courbure du fleuve en forme de croissant allongé. Elle fut fondée en 1719, par Bienville, qui avait pressenti sa haute destinée, lorsqu'il avait choisi sur le grand fleuve un point d'établissement assez près de la mer pour devenir le centre commercial de toute cette riche contrée qui se déroulait autour du territoire de l'ancienne Louisiane. La fortune de la Nouvelle Orléans fut relativement rapide, en raison de sa situation géographique admirable entre un grand fleuve et les grands lacs auxquels elle est adossée. Mais si les progrès de cette cité ne furent pas plus rapides encore, il faut l'attribuer à la mauvaise administration des premières années de la colonie, et au climat si dangereux de cette contrée pendant plusieurs mois de l'année. Si aujourd'hui la Nouvelle Orléans dont la population s'élève à 150,000 âmes environ, n'a pas acquis l'apogée de sa prospérité, elle possède du moins tous les éléments propres à lui assurer une prépondérance commerciale que nulle autre ville de cette latitude ne sera jamais capable de lui disputer. Son mouvement maritime se traduit par la présence de 3,000 navires représentant plus de 2 millions de tonneaux et par un commerce dont nous avons indiqué le chiffre plus haut. Dans le total de la flotte marchande des États-Unis, la Nouvelle Orléans figure pour 210,411 tonneaux sur 5,049,808 tonneaux qui composent l'effectif de cette flotte; elle vient au quatrième rang après New-York, Philadelphie et Boston. Depuis sa cession aux États-Unis, la Nouvelle Orléans a centuplé en force; la vie est entrée dans ses veines à pleins bords; elle a marché à grands pas dans la voie des développements matériels. Cette ville de baraques en bois qui représentaient l'ancien campement français, a élargi sa ceinture; trois quartiers ou plutôt trois

villes nouvelles sont venues s'ajouter à la ville primitive, et tous les progrès auxquels l'industrie a recours pour vaincre la nature et pour multiplier les forces d'une société, ont été appliqués à ce corps pour l'étendre et pour l'élever.

La Nouvelle Orléans se divise aujourd'hui en quatre municipalités réunies sous un seul gouvernement communal. L'ancienne ville où tous les souvenirs et tous les noms de la France ont été conservés (1), forme un carré parfait où les rues sont tracées en ligne droite, les unes perpendiculaires, les autres parallèles au fleuve. Les nouveaux quartiers sont moins réguliers, mais ont commencé, par l'ampleur des édifices, la régénération de cette cité.

La Nouvelle Orléans a eu le glorieux honneur, par la victoire du 8 janvier 1815, restée célèbre dans les annales du pays, de terminer la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, guerre dont les Américains ont tiré de si grands avantages.

L'Angleterre, n'ayant intérêt à cette guerre, fit tout pour qu'elle éclatât. Les Américains avaient, au contraire, intérêt à éviter un conflit. En 1808, au moment où surgirent les difficultés diplomatiques entre les deux pays, les États-Unis ne comptaient qu'une armée régulière de 3,000 hommes; ils semblaient littéralement hors d'état d'entreprendre la lutte, moralement et matériellement. Telle était aussi l'opinion de Jefferson qui écrivait au président Madison, le 17 mars 1809 : « Les événements qui peuvent survenir pendant les cinq ou six mois prochains, me causent la plus profonde anxiété. S'il est possible de conserver la paix, j'espère et j'ai même la confiance que votre administration sera facile. Je ne connais pas de gouvernement plus susceptible d'embarras que le nôtre pendant la guerre..... Il est donc à désirer que nous puissions éviter la guerre, si les circon-

(1) Les rues de ce quartier de la ville portent les noms de rues Royale, de Chartres, d'Orléans, de Bourbon, etc.

stances le permettent..... Je crois que se sera pour nous un titre à l'estime du monde, que d'avoir eu pour objet principal d'éviter de nous engager dans cette lutte qui ne ressemble à aucune autre. Malgré cela, les choses peuvent en venir au point que nous ayons moins à perdre par la guerre que par des déprédations impunies. »

Il n'y eut pas moyen de l'éviter; après de longues et inutiles négociations, la guerre fut résolue en raison du but que poursuivait l'Angleterre, c'est à dire la destruction du commerce maritime des États-Unis. La guerre devait être une guerre maritime beaucoup plus qu'une guerre de terre ferme. Or, la marine américaine n'était pas dans une situation beaucoup meilleure que son armée. Des matelots, une nation aussi essentiellement commerçante en trouve toujours; mais ce qui manquait aux Américains, c'étaient des vaisseaux. Leur matériel naval se composait de dix frégates, dix sloops, cent soixante-cinq chaloupes canonnières. Voilà tout ce qu'ils avaient à opposer aux nombreuses flottes de l'Angleterre. Aujourd'hui encore les Américains seraient exposés à cette infériorité du nombre, au premier moment d'une guerre. Ce n'est pas de l'imprévoyance de leur part, c'est un parti pris qui se trouve tout entier résumé dans les passages suivants de deux lettres de Jefferson à John Adams : « Je me réjouis sincèrement avec vous, disait Jefferson, dans la première de ces lettres, des succès de notre petite marine; ils doivent vous être d'autant plus agréables que vous avez été de bonne heure et constamment partisan des murailles de bois. Si j'ai différé avec vous sur ce point, ce n'était pas quant au principe, mais quant au temps. Il me semblait que nous ne pouvions construire ni entretenir une marine assez puissante pour ne pas tomber immédiatement dans le même gouffre qui a englouti, non seulement les marines les moins importantes, mais celles des peuples qui

tenaient le second rang sur la mer. Quand ces dernières pourront sortir de leur ruine et s'approcher assez du point où elles balanceraient le pouvoir de l'Angleterre, pour qu'en y ajoutant la nôtre, nous assurions le succès, c'est l'époque où je crois qu'il nous conviendra de songer à en avoir une..... (1). »

« Dans la dernière guerre notre marine nous a relevés aux yeux des autres nations. Cependant c'est un instrument bien dispendieux. Il est reconnu qu'au bout de dix ou douze ans un vaisseau est tout à fait hors de service; que, pour le tenir en état de réparation, il en coûte autant que pour en construire un neuf; et qu'une nation qui pourrait compter sur douze ou quinze années de paix gagnerait à brûler ses vaisseaux pour en construire de neufs après ce terme. Les dépenses qu'on y consacre doivent donc dépendre des circonstances (2)... »

Ce système est faux, complétement faux; il domine cependant aux États-Unis, non pas en principe, mais en fait. Puissent les Américains ne pas s'apercevoir un jour du vice de cette organisation dans la faiblesse! Je sais qu'ils invoquent en faveur de ce système la facilité avec laquelle ils ont pu, en deux occasions solennelles, d'une poignée de soldats faire sortir des armées redoutables et avec quelques bâtiments défier les flottes anglaises. Mais cette façon d'agir a quelque chose qui ressemble à la chance du joueur heureux; c'est une mauvaise tactique, même en faisant la part du régime social américain qui repousse et réprouve les armées permanentes, considérées comme dangereuses à la liberté (3).

(1) Lettre du 27 mai 1813.
(2) Lettre du 1er novembre 1832.
(3) Au dernier recensement, les forces militaires organisées des États-Unis se composaient de dix-neuf régiments, savoir : cinq régiments de cavalerie, quatre d'artillerie, dix d'infanterie, faisant un total de 13,000 hommes. Cette petite armée est répandue sur un espace de deux millions de milles carrés, égal aux deux tiers de l'Europe. Le nombre des officiers est de 1,100, desquels 840 sortent de l'école militaire de West-Point, et 250 ont des

Le patriotisme est certainement un bon recruteur de soldats; mais les Américains peuvent-ils affirmer que le patriotisme n'aura jamais de défaillance chez eux?

Ce patriotisme, en tout cas, a été fécond pendant la guerre de 1812, plus fécond que pendant la révolution de l'Indépendance même; il a aidé le peuple américain à réaliser de grandes choses, et certainement la bataille du 8 janvier 1815 peut être considérée comme un des grands événements de cette guerre. Le général Jackson en a été le héros et la Nouvelle Orléans est fière à juste titre de cette auréole de gloire qui l'entoure (1).

nominations civiles; 1,060 de ces officiers sont nés aux États-Unis, les autres proviennent de tous les pays; les Français y figurent pour un contingent de six officiers. Les États-Unis possèdent un autre élément de défense dans les milices qui n'ont rien de commun avec nos gardes nationales; elles sont à peu près aussi bien organisées et aussi bien disciplinées que les troupes régulières. On évaluait, au dernier recensement, ces milices à 2,755,735 hommes; dont 2,700,000 fantassins, 20,000 cavaliers, et 12,000 artillerie.

(1) Voir dans la *République Américaine*, t. II, au chapitre consacré à Jackson, le récit de cette glorieuse bataille.

CHAPITRE XXIX.

LE TEXAS.

tat qui complète le groupe des États du sud de l'Union, de ses plus récentes conquêtes, et la preuve en même le la patience du peuple américain dans ses visées et nfluence féconde sur les pays qui viennent se trans- et se régénérer à son contact.

exas a été un moment une colonie française, lorsque lle, à son second voyage à la découverte des embou- du Mississipi vint prendre terre sur les côtes du On se souvient que la domination française, disputée rd par l'Espagne, s'étendit jusqu'au Rio Grande del qui forme encore aujourd'hui la frontière occidentale t. Le Texas fut ensuite une colonie de l'Espagne défi- ent reconnue sa propriété, lorsque fut conclu le e cession de la Floride aux États-Unis. De la domi- de l'Espagne, le Texas passa sous celle du Mexique devint une des provinces.

us ces souvenirs, il ne reste plus trace au Texas; car française ou province mexicaine, il ne fut qu'un territoire dont les ressources et les richesses étaient

inconnues. Le littoral seul avait été exploré et très peu peuplé; l'homme civilisé semblait avoir dédaigné les terres intérieures les plus belles, les plus saines, les plus florissantes, et qui restèrent longtemps un vaste désert.

Les Américains n'étaient pas gens à voir un tel pays, et si vaste, abandonné par ses possesseurs. Les Anglo-saxons entrèrent dans le cœur de cette riche province et ouvrirent à travers les forêts et les prairies des fissures par lesquelles l'émigration pénétra lentement, d'abord, puis les voies s'élargirent et il se trouva, un jour, que la population américaine était plus nombreuse, plus riche, plus influente que la population d'origine espagnole. Le grand organisateur de cette colonisation forcée et de cette conquête par la hache du bucheron et la charrue du cultivateur, avait été le colonel Austin dont le père fut le premier Américain qui explora fructueusement le Texas. Ceci se passait en 1823.

Ces faits paraissaient avoir échappé aux Mexicains ou bien ils les voyaient d'un œil indifférent. Il ne s'aperçurent du danger qu'en 1835, au moment où le Texas se mit en révolution et en quête de son indépendance. C'étaient, en réalité, des Américains qui se soulevaient contre le Mexique. Cette lutte héroïque soutenue par une petite armée de 500 à 600 hommes sous les ordres du général Samuel Houston, se dénoua à l'honneur du Texas sur le champ de bataille de San Jacinto, en 1836; l'armée mexicaine commandée par Santa-Anna fut défaite et ce chef célèbre tomba prisonnier entre les mains des Texiens. L'indépendance du Texas fut bientôt reconnue par les puissances, sauf le Mexique qui y mettait pour condition que son ancienne province n'appartiendrait jamais aux États-Unis. C'était le dénouement vers lequel tendait cette conquête de son indépendance par le Texas, et en 1845, l'annexion de l'ancienne province du Mexique à l'Union américaine devint un fait accompli.

La possession du Texas était pour les États-Unis la réalisation d'une conquête préparée de longue main, patiemment! par une assimilation lente, mais sûre. Les États-Unis n'eurent ni mœurs, ni lois à imposer au Texas; sa population, ai-je dit, était presque toute américaine; l'absorption était donc facile.

Le Texas fut une belle étoile ajoutée au drapeau américain; d'autant plus belle que le Mexique irrité trop tard de la perte qu'il avait faite et de son imprévoyance, chercha querelle aux États-Unis au sujet de la délimitation des frontières, et commença cette guerre de 1846 qui lui coûta la Californie, le Nouveau-Mexique et les territoires annexés dont il fit abandon, en signant le 2 février 1848, le traité de Guadelupe-Hidalgo. Le Texas fut le principal champ de bataille de cette guerre. C'est sur son territoire que se livrèrent les combats de Palo Alto et de Palma de la Resaca, qui ouvrirent à l'armée du général Taylor le passage du Rio Grande, qu'elle franchit pour vaincre encore les Mexicains à Monterey. Les Américains, discrets ou prudents cette fois, se contentèrent de ce qu'ils obtinrent par le traité de Guadelupe, sachant bien que chacune des étapes victorieuses qu'ils avaient parcourues dans le Mexique, leur avait assuré dans un avenir plus ou moins rapproché la possession entière du Mexique.

Le Texas est présentement le plus vaste des États de l'Union; sa superficie est de 200,000 milles carrés, soit approximativement 52 millions d'hectares. Situé entre le 26e et le 34e degré latitude nord, le Texas est borné à l'est par la Louisiane et l'Arkansas; à l'ouest par le Nouveau Mexique et la province de Chihuaha; au sud par le golfe du Mexique et au nord par le Nebraska et le Territoire indien.

S'il est le plus vaste de tous les États de l'Union, il en est relativement le moins peuplé. La population actuelle du Texas, (recensement de 1860) est de 600,755 individus

dont 184,956 esclaves. En 1850 cette population était de 230,000 âmes dont 60,000 esclaves. En dix ans cette population a donc triplé. Le Texas, il faut le dire, est, en ce moment, le point de mire du progrès dans l'Amérique du nord; l'immigration y est considérable, et ce qui démontre la confiance que l'on doit avoir en l'avenir de cette belle et riche contrée, c'est que, présentement, les émigrants qui s'y transportent sont presque tous Américains, dans la proportion des quatre cinquièmes environ. Aussi le mouvement ascensionnel qui se produit dans le Texas tient-il du prodige; il dépasse tout ce que l'ambition peut rêver en fait de progrès, et la transformation se fait avec une rapidité qui mettra bientôt le Texas au niveau des plus prospères États de l'Union.

Le sol est puissamment riche, le climat est beau et sain; la terre est généreuse et rend au delà de ce qu'on lui demande; enfin ce pays traverse toutes les phases heureuses qui signalent l'enfantement des territoires en Amérique.

Le Texas est divisé en trois zones distinctes : le *pays des côtes* formé d'alluvions, mais non pas marécageux cependant, et qui renferme de vastes plaines propres à la culture du riz, du coton et de la canne à sucre. La vallée de Brazos, située entre la baie de Galveston et celle de Matagorda, est particulièrement remarquable pour ses plantations de cannes à sucre. On y rencontre des sucreries immenses, infiniment plus belles et plus fécondes que les plus riches exploitations de ce genre sur les rives du Mississipi en Louisiane.

La zone centrale ou *pays des collines* est sans aucun doute la plus riche du Texas; elle est couverte de fertiles savanes, entremêlées de forêts d'essences précieuses, et providentiellement arrosées par des cours d'eau d'une grande puissance. La portion qui se trouve entre le Nueces et le Rio Grande, vers l'ouest, est, cependant, aride et déserte. En remontant

au nord, le sol s'élève graduellement et devient tout à fait montagneux; c'est ce que l'on nomme le *pays des Terres Hautes*. Cette zone est féconde en richesses minières et en forêts; on y rencontre, toutefois, quelques plaines plantureuses.

Le système d'arrosage dont la nature a doté cette contrée est particulièrement remarquable. Le sol est disposé de façon que les grands cours d'eau qui sillonnent le Texas convergent vers un centre commun dans le golfe qui lui-même forme une vaste courbe concave comme pour aller au devant de ces fleuves qui lui apportent leur tribut. Les neuf fleuves ou rivières de premier ordre qui baignent le vaste territoire du Texas, coulent uniformément du nord-ouest au sud-est; si bien que les cinq baies principales qui servent de débouchés à quelques-uns de ces cours d'eau, savoir, de l'est à l'ouest, les baies de Sabine, de Galveston, de Matagorda, d'Espiritu Santo et de Corpus Christi, sont resserrées dans un espace de côtes relativement très restreint. Ces fleuves ou rivières sont :

La Sabine qui est la limite orientale du Texas sur la frontière louisianaise. De sa source qui est au nord-est dans le Texas même, la Sabine, jusqu'à la frontière de la Louisiane, suit une course sud-est; de là elle coule plein sud et se jette dans le golfe, après avoir traversé un lac auquel elle donne son nom. La longueur totale de ce fleuve est de 500 milles. A son extrémité septentrionale, le lac Sabine reçoit les eaux du Neches dont les rives sont peuplées de nombreux troupeaux de bêtes à cornes et de chevaux sauvages.

La Trinity, après une course de 600 milles se jette dans la baie de Galveston qui reçoit également le San Iacinto. La Trinity, navigable sur une longueur de 350 milles, baigne un pays fertile en coton, cannes à sucre et riz. Le San Iacinto n'est qu'un très petit cours d'eau. A 45 milles à l'ouest de la

baie de Galveston, se jette le Brazos qui prend sa source au lac Salin dans la zone centrale du Texas. Le Brazos dont la longueur est de 900 à 1,000 milles, est navigable sur un parcours de 200 milles pendant les hautes eaux. La contrée riveraine est, comme je l'ai dit, particulièrement riche en plantations de cannes à sucre; on y trouve également de belles cultures de riz, de maïs et de coton, et dans la contrée supérieure de vastes forêts de cèdres rouges et de chênes. Les plaines que baigne le Brazos vers son embouchure sont basses, mais légèrement au dessus du niveau de la mer.

Le Colorado, un des plus importants cours d'eau du Texas, est navigable pour les steamers de moyenne force sur un parcours de 300 milles, il se jette dans la baie de Matagorda. Le San Antonio et le Nueces, le premier se déversant dans la baie d'Espiritu Santo et le second dans celle de Corpus Christi, sont des fleuves peu navigables ou du moins sur une longueur très limitée et pour steamers d'un petit tirant d'eau.

Le Rio Grande del Norte semblait être la frontière naturelle d'un puissant État. Prenant sa source dans les montagnes rocheuses, ce fleuve d'un aspect majestueux coule du nord au sud jusqu'à la frontière mexicaine, et de là il reprend, comme les autres rivières du Texas, sa course de l'est au sud-est, baignant une étendue de pays de 2,000 milles, et va se jeter dans le golfe du Mexique par le 25° degré latitude nord. Dans son long parcours, le Rio Grande reçoit plusieurs tributaires, notamment, sur le territoire texien, le Rio Puercos déjà grossi lui-même de nombreux affluents. Outre la Rivière Rouge qui forme la frontière nord du Texas et dont nous avons décrit l'importance dans le chapitre précédent, on compte dans le Texas une infinité de cours d'eau secondaires qui faciliteront, à un jour évidemment rapproché, la circulation sur cet immense territoire et aideront à sa prospérité agricole plutôt que commerciale.

Jusqu'à présent le commerce du Texas s'est concentré et paraît devoir se concentrer longtemps encore dans Galveston, le meilleur et pour ainsi dire le seul port de cette côte. Galveston, situé dans une île et sur la baie de ce nom, a pris, dans ces dernières années, un rapide développement; en 1855 ce port a été visité par 233 navires et par 269 en 1856. Un pays ne peut pas être aussi richement agricole, sans que le commerce n'y vienne prendre, tôt ou tard, une place un peu plus ou un peu moins importante, quand ce ne serait que pour l'écoulement de ses produits. Seulemènt ce commerce a un caractère général ou essentiellement local, selon qu'il a sur les côtes des ports ouverts et que ces ports sont des points centralisateurs. Galveston ne réunit pas ces conditions, pas plus que la Mobile sur la côte de l'Alabama. Les deux ports ont dû céder le pas à la Nouvelle-Orléans et Galveston a dû se faire le tributaire du grand marché louisianais, avec lequel ses relations sont d'une grande importance. L'avenir du Texas n'est donc pas un avenir maritime et commercial; un pays forcément tributaire d'un pays voisin pour l'écoulement de ses produits, doit se borner à être producteur, et le rôle est assez beau, sous ce rapport, pour le Texas. Au surplus Galveston, malgré la sûreté de son port, n'a même aux hautes marées qu'un tirant d'eau suffisant à des navires de moyen tonnage. La ville de Galveston fondée il y a une vingtaine d'années, compte environ 12,000 habitants.

Après Galveston, la ville commerçante la plus importante est Houston, ancienne capitale du Texas, située à 45 milles de la baie de Galveston avec laquelle elle communique par voie ferrée. La population d'Houston est de 6,000 habitants environ. A quelques milles entre Houston et Galveston, il s'est fondé une autre ville, Harrisburg, qui a pris, en peu d'années, un développement considérable et menace d'absorber le rôle commercial d'Houston.

La capitale actuelle du Texas est Austin sur la rive orientale du Colorado, à 200 milles de la baie de Matagorda. Austin est en communication directe avec Galveston par le chemin de fer; sa population est d'environ 4,000 âmes.

Les villes futures, encore villages aujourd'hui, pullulent sur le sol du Texas; il est naturel de penser que chaque fleuve, à son embouchure, compte une cité déjà ancienne, et que chaque rivière navigable, au fur et à mesure que l'écoulement des produits se faisait sentir, a dû voir surgir sur ses rives une ville, une station du sort de laquelle l'avenir décidera.

Quelques villes du Texas ont le monopole du commerce avec le Mexique; c'est d'abord San Antonio de Bexar, sur la rivière San Antonio. C'est une ancienne ville espagnole qui, après avoir été richement peuplée, a vu sa population décroître de 12,000 à 2,000 habitants. Le coup de fouet du progrès qui se généralise dans le Texas a retiré San Antonio de sa léthargie et le courant de l'émigration a pris la route de cette ville qui se repeuple assez rapidement. L'autre cité texienne qui partage avec San Antonio le monopole du commerce mexicain est Brownsville, sur le Rio Grande, à 40 milles de son embouchure. En 1846, les Américains ont remporté sur ce point une victoire assez vive contre les Mexicains. Brownsville compte environ 6,000 habitants. Sa position sur la frontière mexicaine lui assure un incontestable développement dans l'avenir.

En même temps que l'émigration s'est accrue, en même temps que l'industrie agricole s'est développée au Texas, la propriété y a gagné en valeur, non pas seulement par le fait de l'étendue des terres cultivées, mais aussi par le fait de l'amélioration de ces terres. En 1850 le nombre de fermes établies au Texas n'était que de 12,198, et l'outillage agricole était évalué à 2,095,308 dollars (11,314,663 fr.); en 1859, le

nombre de fermes était de 28,000 et la production avait triplé. La récolte du coton s'est élevée de 8,000 balles à 145,286 en 1858, à 192,062 en 1859 et à 252,424 en 1860.

La valeur de la propriété foncière qui était évaluée en 1852 à 80,754,094 dollars (436,072,107 fr.) l'était, en 1855, à 149,521,421 dollars (807,415,673 fr.) (1).

« Grâce aux vastes prairies et aux forêts plantureuses qu'il possède, dit le même voyageur, le Texas est avant tout et par excellence un pays propre à la culture pastorale. La stabulation, dans les campagnes du moins, y est complétement inconnue, et les bœufs, les chevaux, les moutons, les porcs, etc., y vivent toujours en plein vent, sans autre abri que l'épaisse feuillée des bois contre les rares inclémences du ciel.... Un document statistique inséré dans le *Galveston weekly*, numéro du 28 août 1847, porte à 10,000 le nombre de têtes de bœufs ou vaches que possédait, à cette époque, le seul comté d'Houston dont la population n'était encore que de 1,929 âmes. Il y a, aujourd'hui, plus de 20,000 bêtes à cornes. Lorsque M. Bracht, un écrivain allemand qui habite le Texas, arriva, en 1845, dans la colonie toute fraîche éclose de New-Braunsfels, elle contenait, raconte-t-il dans un récent ouvrage, 150 bêtes bovines et 50 chevaux. Quatre ans après, on y compta 450 chevaux et 50,000 bœufs ou vaches, la plupart nés dans le pays. La population ne s'élevait encore qu'au chiffre de 951 âmes...

« D'après une récente statistique, le gros bétail du Texas s'est accru, dans une période de dix ans, de plus d'un million de têtes, et sa valeur totale s'est élevée de 2 millions de dollars (10,800,000 fr.) à 16 millions (86,400,000 fr.)...

« On a beau chercher des points de comparaison partout, les développements de la prospérité et de la puissance du

(1) Rouby, *Notice sur le Texas.*

Texas restent sans exemple dans les annales du monde. Le chef élu, le magistrat suprême de ce pays des miracles, disait, il y a quelques mois, dans son dernier message aux deux Chambres : « En douze ans, nous avons vu s'accomplir ici de plus grands changements qu'il ne s'en opère dans le cours de plusieurs siècles au sein des vieilles communautés. » Cela est vrai, et cela « est prodigieux, » ajoute l'auteur que nous citions tout à l'heure, « parce que cela est vrai. »

LIVRE HUITIÈME.

L'OUEST ET LE FAR-WEST.

CHAPITRE XXX.

L'ARKANSAS. — LE MISSOURI.

I

En se plaçant au point de vue des premiers colons qui vinrent peupler l'Amérique du Nord, on se demande si leur regard a pu être assez ambitieux pour oser alors pénétrer à travers ces terres inconnues et atteindre des bords de l'Atlantique aux côtes du Pacifique, de l'embouchure de la Delaware à l'embouchure de la Columbia, d'une limite à l'autre d'un continent tout entier. Derrière la borne du champ, à 20 milles des bords de la mer, a commencé, pour les hommes de cette époque, le Far-West, c'est à dire l'inconnu, le mystère, l'œuvre de la conquête de l'avenir. Le Far-West a été comme ces horizons que dessine en pleine mer à l'œil du voyageur, la jonction illusoire du ciel avec les flots, et qui semblent marquer le terme du voyage. A mesure que le navire s'en approche, cet horizon s'éloigne; on se trouve au point où le regard s'arrêtait tout à l'heure comme

à la limite extrême du monde, et la ligne est encore là, toujours à la même distance, comme si elle avait reculé avec une vitesse uniforme et proportionnée à la marche du navire. Puis enfin, derrière ces brouillards insondables, se dresse tout à coup la terre qu'on poursuit, et le mystère disparaît. Ainsi en a-t-il été du Far-West en Amérique : il a reculé devant la civilisation, à chaque pas que faisait celle-ci. Il est évident que ce qui a été le Far-West pour les fondateurs des colonies de l'Amérique du Nord, est aujourd'hui un pays riche, cultivé, sillonné de railways et de steamboats.

Ce qui était le Far-West, il y a cinquante ans, il y a trente ans, il y a dix ans, ne l'est plus aujourd'hui. Pour mieux dire, le Far-West, à le prendre dans sa signification primitive, n'existe plus. Il impliquait une terre à découvrir, elle est découverte; un mystère à pénétrer, la lumière en a illuminé toutes les ténèbres; un continent à ouvrir aux conquêtes et aux bienfaits de la civilisation, de l'embouchure de la Delaware à l'embouchure de la Columbia : la circulation est assurée, sinon encore facile. Et, comme si la Providence avait eu hâte de trouver le dernier mot de ce problème humain, il a fallu que la Californie, terre perdue entre les mains du Mexique, devint la proie de l'Union; et de ses veines ouvertes sous le fer de la première pioche, ce pays a laissé couler l'or. Ce fut la conclusion finale. Le travail et le peuplement, lents encore à régénérer cette zone du Far-West, s'établirent au cœur du pays, et remontent à cette heure de l'extrême occident pour rencontrer la civilisation en marche par le nord et par l'est.

Le Far-West ne représente plus qu'une tradition vénérable; et quand ce mot éclate dans une conversation pour désigner le désert, je crois toujours entendre une voix s'élever des bords du Pacifique pour protester, et il me semble que du fond de l'Illinois, du Michigan ou de l'Indiana, steamboats

et locomotives sont prêts à lancer de leurs flancs embrasés une lave de fumée noire pour donner un démenti à cette expression « des temps d'autrefois. » on dirait que les Américains ne se servent de cette locution que par vanité et par orgueil national pour avoir le droit, si quelqu'un leur demande où est le Far-West, de répondre : « Il fut là où vous voyez aujourd'hui des cités, des champs en pleine culture, des fabriques en activité, des usines, des railways, des steamboats, des canaux, un commerce florissant, des États constitués, des législatures, des populations au large hier, plus resserrées aujourd'hui, et qui demain seront à l'étroit; le contraire enfin du *campos ubi Troja fuit!* Au lieu du triste spectacle d'une ville ensevelie dans un linceul d'herbes, et livrant ses pierres aux morsures insolentes des reptiles, cent Ilions nouvelles se dressant fières et jeunes sur un sol étonné. C'est la civilisation, c'est le temps, c'est le travail qui ont fait cela; mais c'est aussi mon œuvre à moi, peuple de l'avenir! »

Le Far-West n'existe donc plus. Il y a à peine vingt ans déjà, un voyageur, l'oreille et l'esprit familiarisés avec cette appellation et dotant encore dans son imagination le Far-West de tous les mystères qui l'enveloppaient jadis, se trouvait à Baffalo, et voyant arriver un steamboat avec quatre cents passagers à bord, il demanda d'où venait cette espèce d'arche de Noé? De l'ouest, lui répondit-on. A Saint-Louis où il s'était rendu, il vit aborder aux quais, des flottes de steamboats jetant de leurs flancs du fer, des bestiaux, des chevaux, du charbon de terre, ou se chargeant de toutes sortes de marchandises; et comme il demandait encore : « Où vont ces steamboats; d'où arrivent ceux-ci? » Les uns, lui répondit-on, viennent du Far-West, les autres y vont. Ce voyageur imita l'exemple qu'on lui donnait; il s'embarqua et partit pour l'ouest. A mesure qu'il s'y enfonçait, il rencon-

trait des steamboats et des voyageurs comme lui, revenant de plus loin ou allant plus loin encore. Il devint évident pour ce curieux que l'ouest était le point vers lequel se dirigeaient toute l'intelligence, toute l'activité, tous les efforts des Américains. Et, comme si le *nec plus ultrà* de la prospérité des États-Unis fût caché dans le dernier fourré d'arbres de la dernière forêt inexplorée de cette vaste contrée, les grandes cités de l'Union, celles qui doivent leur développement le plus rapide à leur situation dans l'ouest, en sont à regretter de n'être plus, comme elles le furent jadis, à six cents lieues dans l'intérieur de ces anciens déserts.

« Nous sommes destinés peut-être à demeurer stationnaires désormais, disait un jour un habitant de Cincinnati, et les causes qui ont valu à notre ville une si rapide croissance que le lendemain de sa naissance, elle était en pleine jeunesse, n'existent plus pour nous. *Nous ne sommes plus assez enfoncés dans l'ouest*. L'avenir est là-bas, ajoutait-il, en tournant un regard d'envie du côté des jeunes États de l'Indiana, de l'Illinois et de l'Iowa, comme un jour il sera au delà de ceux-ci. »

L'ouest a été un théâtre où se sont succédé, en reculant toujours de quelques milles, des acteurs nouveaux, recommençant pour la centième fois, depuis deux cent cinquante ans, la représentation de la même pièce. Et pour peu que les circonstances y prêtent un peu, le succès du lendemain dépasse toujours de beaucoup celui de la veille. Quelque coin de terre, inconnu sans doute aujourd'hui, et couvert peut-être encore de ces hautes herbes que des géants montés sur des chevaux géants ne dépasseraient pas de la tête, aura à son tour le sort et la rapide fortune qu'a eus Cincinnati.

L'ouest, dans ses deux grandes divisions de l'ouest et du nord-ouest, comprend les États du Kentucky, de l'Ohio, du

Tennessee, de l'Indiana, de l'Illinois, du Michigan, du Missouri, de l'Arkansas, du Wisconsin, de l'Iowa, de la Californie, de l'Orégon, du Minnesota et des territoires de l'Utah, du Nouveau Mexique, du Kansas, de Washington, du Dacohta.

Il faut bien reconnaître que le climat et la fécondité du sol ont secondé admirablement le développement des territoires situés dans l'ouest. Je me suis assez appesanti sur ce sujet dans la première partie de cet ouvrage pour n'avoir pas besoin d'y revenir.

La population de cette division territoriale de l'Union s'élève à 12,465,227 âmes, sur lesquels 737,278 esclaves dans les quatre États du Missouri, de l'Arkansas, du Kentucky et du Tennessee qui sont les seuls des États occidentaux possédant des esclaves; la population libre de ces quatre États est de 2,596,960.

L'ouest est couvert de forêts épaisses qui ont été longtemps impénétrables et de prairies immenses. Cette double circonstance a rendu ce pays favorable à l'émigration des Indiens qui, chassés peu à peu du sol primitif, occupent aujourd'hui par tribus éparses les territoires qui leur ont été assignés « pour toujours, » disent les traités. L'histoire de leur émigration devant la marche de la civilisation, nous force à traduire ces mots par ceux-ci : « Le territoire qu'on vous donne vous appartiendra jusqu'à ce qu'il devienne nécessaire de vous en chasser de nouveau et de vous refouler, d'année en année, jusqu'aux confins de la mer où les débris de votre race, s'il en subsiste encore, seront réduits à se noyer, s'ils ne se civilisent pas. »

Aux frontières mêmes du territoire occupé par les Indiens, la civilisation a accompli son œuvre patiente, sauf que les sauvages du désert éprouvent le besoin d'y prendre part. J'ai vu à New-York un tableau représentant avec une portée

philosophique qui, probablement, avait échappé à l'auteur, le côté affligeant de ce contraste. A droite de la toile s'élève une ville au dessus de laquelle fument les cheminées des usines; d'un côté à l'autre de la rivière, des ponts développent leurs arches; au loin on aperçoit un train de voitures roulant à toute vapeur sur un chemin de fer; de toutes parts de laborieux cultivateurs courbés sur la charrue. A gauche de la toile et sur une éminence, un groupe d'Indiens, les uns endormis, les autres fumant paisiblement leur calumet et contemplant d'un œil indifférent et stupide, ce spectacle de l'activité humaine.

Hélas! quoi espérer, en effet, de ces enfants du désert qui ne se sont jamais rencontrés avec la civilisation que pour la combattre sans la comprendre, et pour en arrêter l'essor au lieu de prendre place dans les rangs de leurs vainqueurs. Chassés, le feu dans les reins, de tous les points où les premiers colons avaient jeté les bases de leurs établissements, les Indiens ont été refoulés, sans presque jamais essayer de se fondre avec eux, vers les territoires inconnus ou encore inutiles de l'ouest. Ils s'y sont agglomérés, fortifiés, et certes les terreurs qu'ils inspiraient aux uns, les obstacles qu'ils suscitaient à tous, n'ont pas peu contribué à populariser les idées étranges et peut-être poétiques qui ont longtemps enveloppé l'ouest.

Jusqu'en 1775, le Kentucky a été arrêté dans son développement par les attaques incessantes des Indiens, et ce n'est qu'après leur expulsion que cet État a commencé à jouir de la paix nécessaire à l'enfantement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Chassés du Kentucky, ils remontèrent dans le nord-ouest, suivant le même système d'attaques contre les habitants de l'Indiana qui n'en furent délivrés qu'en 1811, après la glorieuse campagne du général Harrison.

Aujourd'hui les Indiens ne peuvent plus rien contre la civilisation. Bandes de voleurs, d'assassins, de pillards, d'incendiaires, ils sont traqués sans merci, chassés impitoyablement de tous les territoires dont la civilisation a besoin. La politique américaine (1) n'a plus aucune tendresse pour eux, et ne s'arrête pas devant les déclamations poétiques auxquelles ils servent de temps en temps de sujet sentimental.

Ces progrès merveilleux dont l'ouest a donné tant de preuves déjà, ne seront plus désormais ni entravés, ni arrêtés.

Après l'acquisition de la Louisiane qui avait jeté quelque inquiétude parmi les États de l'est, Jefferson, dans une lettre sur les *conséquences de l'acquisition de la Louisiane*, s'exprimait ainsi :

« On élève dans les États de l'est beaucoup d'objections contre cette vaste extension de nos limites et on propose d'échanger la Louisiane, ou une portion du moins de cette contrée, contre les Florides. Mais, comme je l'ai déjà dit, nous aurons les Florides sans cela (2); et je ne voudrais accorder à aucune nation un seul pouce des eaux du Missisipi, parce qu'il me paraît de la plus grande importance, pour notre tranquillité, que nous conservions le droit exclusif de naviguer sur ce fleuve et de n'y admettre aucune autre nation que, comme dans les eaux du Potomac et de la Delaware, de notre consentement et sous notre police (3). »

Dans cette même lettre, Jefferson disait encore :

« La partie habitée de la Louisiane, depuis Pointe-Coupée jusqu'à la mer, va en conséquence devenir immédiatement

(1) Voir notre ouvrage intitulé : *les Peaux-Rouges, scènes et mœurs de la vie des Indiens.*
(2) Jefferson avait prophétisé juste, comme on a pu le voir.
(3) Lettre à M. Breckenbridge, datée de Monticello, 12 août 1803.

un gouvernement territorial, et bientôt un nouvel État. Mais le meilleur emploi que nous puissions faire du pays situé au dessus de cette limite sera d'y donner des établissements aux Indiens qui habitent actuellement à l'est du Mississipi, en échange des territoires qu'ils y occupent; de mettre ensuite en vente ces derniers terrains, et de faire servir ainsi cette acquisition à l'accroissement de la population sur la rive gauche, au lieu de l'affaiblir par des émigrations. Quand nous aurons atteint de ce côté le complément considérable, nous formerons une série de nouveaux États sur la rive droite depuis la source jusqu'à l'embouchure du fleuve, procédant par séries successives, de manière à avancer en masse compacte, à mesure que notre population s'accroîtra. »

II

Le territoire le plus immédiatement voisin de cette grande contrée était l'Arkansas qui en avait lui-même fait partie si longtemps; mais, pendant bien des années encore, le mouvement fut médiocre de ce côté. En 1835, toute la population anglo-américaine était concentrée sur la rive gauche du Mississipi; sur la droite, il n'existait encore, à cette époque, qu'un État peu important alors, le Missouri, et l'Arkansas en voie de se constituer et qui entra dans l'Union à titre d'État en 1836.

Le développement de l'Arkansas, sol à esclaves, ne commença qu'avec le développement de la culture du coton dans les États du sud. Sa fécondité relative en ce produit fut une des causes qui y attira les populations. Je rappellerai, uniquement pour faire comprendre l'importance de cette observation, ce que j'ai dit dans la première partie de cet ouvrage, sur l'influence du coton aux États-Unis, dans la

double question de l'esclavage et de la politique extérieure. Je demande à ajouter à ce chapitre quelques notes sur ce produit si haut placé, aujourd'hui, dans l'opinion du monde.

Les États-Unis, qui exportent présentement une si énorme quantité de coton, ont expédié cette plante en Angleterre pour la première fois en 1784. Un navire arrivant à Liverpool ayant à bord huit balles de coton fut saisi par les employés de la douane, qui étaient parfaitement convaincus que ce coton ne pouvait être de provenance américaine. D'anciens journaux donnent la note suivante sur l'exportation du coton jusqu'en 1788 : janvier 1785, *Diana*, de Charleston, 1 sac de coton; février, *Tening*, de New-York, 1 sac; juin, *Grange*, de Philadelphie, 3 sacs; mai 1786, *Thomas*, de Charleston, 2 sacs; *Juno*, de la même ville, 4 sacs; avril 1787, *John*, de Philadelphie, 6 sacs; juin, *Wilson*. de New-York, 9 sacs; *Grange*, de Philadelphie, 9 sacs; août, *Henderson*, de Charleston, 41 sacs; décembre, *John*, de Philadelphie, 44 sacs; janvier 1788, *Mesey*, de Charleston, 1 sac; *Grange*, de Philadelphie, 5 sacs; juin, *John*, de Philadelphie, 30 sacs; juillet, *Harriet*, de New-York, 62 sacs; *Grange*, de Philadelphie, 111 sacs; *Polly*, de Charleston, 73 sacs.

Le *Newport Mercury* du 19 décembre 1758, contient l'avis suivant, ainsi libellé :

JOSEPH GARDNER,
de Newport, Rhode Island,

dans la traversée de l'île de la Jamaïque à Rhode Island, le 25 octobre dernier, a ramassé en mer cinq sacs de coton. Toute personne qui les réclamera, après s'en être fait reconnaître propriétaire, les recevra après en avoir payé les frais de sauvetage.

A cette époque, le coton porté en Amérique venait des Indes Orientales. Il était importé en balles, chacune d'elles contenant quatre-vingt dix pièces. Elles étaient de celles qu'on nommait baftas, gurrahs, émertis, soumas, etc. Les baftas et les gurrahs étaient des cotons bruts d'environ un mètre de largeur.

La boisson appelée *cotton gin* (genièvre de coton) fut inventée en 1792.

Le cotonnier constitue le genre le plus important de la famille des malvacées, tribu des hibiscées. Les végétaux qui le composent sont des herbes vivaces, ou plus généralement des arbustes qui atteignent quelquefois jusqu'à 18 pieds de hauteur. Leurs fleurs sont alternes, pétiolées, cordées, palmatinervées, tri ou quinquélobées, à lobes aigus. Leurs feuilles sont grandes, belles et remarquables par une ample corolle. Leur fruit, vulgairement désigné sous le nom de coque ou de gousse, est une capsule arrondie ou ovale, pointue à son sommet, s'ouvrant par 3 ou 4 valves, et divisée intérieurement en 3 ou 4 loges contenant chacune de 3 à 7 graines noires, ovoïdes, enveloppées dans un flocon de duvet, long, très fin, de couleur blanche ou roussâtre. C'est ce duvet qui, sous le nom de coton, joue dans l'industrie moderne un rôle si remarquable. Les botanistes regardent la multitude des cotonniers cultivés ou existant à l'état sauvage, comme de simples variétés d'un petit nombre d'espèces; mais ils ne sont pas d'accord sur le nombre de ces dernières. Ainsi, Linnée en comptait 5, Lamarck 8, de Candolle 13, tandis que Rohr en admet 29, et le docteur Boyle seulement 4. Nous nous contenterons de citer ici les espèces les plus importantes.

1. Le *cotonnier herbacé*, ou *cotonnier de Malte* (*Goss. herbaceum*), est une plante annuelle qui s'élève à 4 pieds 1/2 et même à 6 pieds, suivant la fertilité du terrain. Il se dis-

tingue par la brièveté des lobes de ses feuilles qui sont courts, arrondis, et que termine une pointe brusque, et par la glande qui existe à leur base. La fleur est jaune pâle, avec une tache pourpre au bas de chaque pétale. La capsule est à 3 loges et de la grosseur d'une noix. Le coton en est jaunâtre ou blanc pur. Cette espèce est originaire de l'Asie.

2. Le *cotonnier arborescent* est un arbrisseau de 15 à 18 pieds de hauteur, qui dure plusieurs années. Ses fleurs sont purpurines, et ses feuilles portées sur des pétioles allongées et bistipulées, sont divisées en 5 lobes profonds. Ses capsules sont bi ou quadriloculaires. Cette espèce vit dans l'Inde, en Chine et en Arabie, d'où elle a été introduite aux Canaries qui, à leur tour, l'ont transmise à l'Amérique. Elle produit un duvet d'excellente qualité; mais elle est moins cultivée que la précédente, parce que sa taille élevée rend difficile la récolte du coton.

3. Le *cotonnier de l'Inde* est originaire du pays qu'indique son nom. Il ne dépasse pas 12 pieds. Ses fleurs sont purpurines ou jaunes avec l'onglet pourpre. Ses capsules ont 4 loges et 4 valves. Ses feuilles, généralement petites, présentent 3 ou 4 lobes allongés ou aigus.

4. Le *cotonnier velu* est particulier à l'Amérique. C'est une plante herbacée annuelle ou bisannuelle, rameuse, velue. Ses fleurs sont jaunes et ses feuilles, qui sont molles et pubescentes de deux côtés, ont les pétioles également velues.

5. Le *cotonnier religieux* ou *à trois pointes* est un petit arbuste de 3 à 4 pieds et demi. Il est caractérisé par ses fleurs, qui sont successivement blanches, rousses et rouges, et par la longueur du style. Sa capsule a 3 loges et 3 valves, et fournit un coton d'une blancheur éclatante ou de couleur rousse, suivant les variétés.

6. Le *cotonnier à feuilles de vigne* doit son nom à la ressemblance de ses feuilles avec celles de la vigne. Il porte des fleurs grandes, pédonculées et jaunes, avec une tache rouge à l'intérieur de l'onglet. Sa capsule est ovoïde et triloculaire. Cette espèce, qui paraît originaire de l'Inde, s'élève de 9 à 12 pieds au dessus du sol.

Les planteurs se contentent de diviser toutes les espèces de cotonniers en trois grandes classes, fondées sur la différence de la taille, et qu'ils nomment cotonniers herbacés, cotonniers-arbustes et cotonniers-arbres.

La zone occupée par le cotonnier est extrêmement étendue. En effet, cette plante croît non seulement dans les parties tropicales des deux hémisphères, mais encore dans les pays où la température ne descend pas au dessous de 16° 25 à 17°, ce qui a lieu, par exemple, en Grèce et en Espagne. En Europe, la culture du cotonnier s'arrête au 45e degré, de latitude nord. En Asie, elle s'étend jusqu'au 46e degré du côté d'Astrakhan, et au 41e degré, dans la partie orientale, en Chine et au Japon. Ses limites sont à peu près les mêmes dans l'Amérique du Nord; mais dans l'Amérique du Sud, elles ne descendent pas jusqu'au 30e degré de latitude australe sur la côte orientale, et au 33e degré sur la côte occidentale. Elle embrasse tout le continent africain.

Le cotonnier demande un sol sec et sablonneux. Le sel paraît aussi contribuer à la bonne qualité de ses produits, car on remarque que les meilleures variétés, particulièrement le Sea-Island, ne prospèrent complétement que sur les côtes de la mer. Quant à sa culture, elle exige les soins les plus minutieux : aussi ne peut-elle occuper de très grands espaces.

Aux États-Unis, par exemple, les plus grandes plantations ne couvrent pas plus de 15 à 16 hectares. Quand on veut former une *cotonnière*, on choisit un terrain meublé et bien

divisé, afin que les racines des plantes puissent s'étendre librement. Les graines se sèment en ligne et en quinconce dans des trous de 3 à 4 pouces de profondeur et éloignés les uns des autres de 3 pieds pour les variétés herbacées, et de 4 pieds 1/2 pour les autres. On plante 4 ou 5 graines autour de chaque trou, en ayant soin de laisser entre elles un espace de 2 à 3 pouces, et de ne pas les enfouir à plus d'un pouce. Les jeunes cotonniers lèvent au bout de 8 jours. Aussitôt on les sarcle, c'est à dire on les débarrasse des mauvaises herbes qui pourraient les étouffer, et l'on renouvelle de temps en temps cette opération jusqu'à l'époque de la floraison. On a également soin d'arracher, autour de chaque trou, les pieds les plus faibles, pour n'y laisser que les plus vigoureux. L'apparition de la première fleur est toujours un événement dans les plantations; 70 jours après, la graine ayant acquis toute sa maturité, la capsule qui la renferme s'ouvre d'elle-même, et le duvet s'en échappe sous la forme d'un flocon de neige; c'est le moment de la récolte. Seulement, comme le cotonnier porte en même temps des boutons de fleurs, des fleurs et des fruits mûrs, il en résulte que cette phase de la culture dure plusieurs mois. La cueillette se fait en enlevant avec les doigts les graines et la matière filamenteuse qui les enveloppe, mais en laissant la capsule sur la plante.

Un bon ouvrier peut ramasser de 250 à 300 livres de coton par jour.

Une fois cueilli, on le fait sécher en plein air, puis on l'emmagasine. Ce séchage préalable a pour objet principal de faciliter la séparation des filaments d'avec les graines, séparation qu'on opère au moyen de machines dont la disposition varie suivant les pays.

La récolte achevée, on donne un dernier sarclage, et l'on enlève le bois mort. Au Brésil, on se contente de briser la

tige, et on la laisse sur le sol; mais il vaut mieux la tailler à un pied de la terre.

Les cotonniers herbacés produisent dès la première année. Il en est quelquefois de même des autres espèces. En général, cependant, c'est seulement au bout de 2 ans que la plante commence à produire. Les variétés vivaces sont soumises à une taille annuelle. Enfin, au bout de quelques années, ordinairement 4 ou 6, ces végétaux perdent sensiblement leur faculté productive; on peut alors les recéper; mais le plus souvent on détruit la plante et on la rétablit sur un autre terrain.

La culture du cotonnier, en effet, épuise énormément le sol, et l'on compte par centaines de milliers les hectares qu'elle a frappés de stérilité aux États-Unis.

Les plantations sont, en outre, sujettes aux attaques de divers ennemis. Les plus redoutables sont deux espèces de noctuelles (*noctua subterranea* et *noctua gossypii*), dont la dernière, à l'état de chenille, dépouille souvent les tiges de leurs feuilles, de leurs fleurs et de leurs fruits dans l'espace de 24 heures.

On évalue la production moyenne d'un hectare de cotonniers à 2,400 livres de coton brut, c'est à dire mêlé de sa graine, et à 1,600 ou 1,800 livres de coton nettoyé. Mais comme un homme n'en saurait éplucher plus d'une livre par jour, on a recours à des machines, lesquelles diffèrent selon les pays. L'une des plus simples est celle qu'on désigne en Amérique sous le nom de machine à rouleaux (*rottergin*). Elle consiste en deux rouleaux en fer ou en bois dur, et d'un très petit diamètre, qui tournent horizontalement en sens contraire, et qu'on met en mouvement avec une pédale ou par le moyen de l'eau. Ces rouleaux peuvent, en outre, s'écarter ou se rapprocher à volonté, afin que les graines ne puissent passer dans leur intervalle. Quand on

leur présente le coton, ils saisissent les filaments et les séparent des semences. Cet appareil épluche de 8 à 10 livres de coton à l'heure. Le moulin à scie (*saw-gin*) de l'américain Witney, se compose d'un système de cylindres munis de dents recourbées qui agissent comme des cardes. On fait, avec cette machine, trois fois plus de travail qu'avec la précédente; mais elle a l'inconvénient de déchirer les longs filaments du coton. Enfin, lorsque le coton a été nettoyé de ses graines, on le purge de la poussière dont il est chargé, en le battant avec des baguettes ou en l'agitant avec des appareils appropriés. Il ne reste plus après cela qu'à l'emballer pour l'expédier aux fabriques; dans le commerce on l'appelle alors coton en laine.

Les cotons varient de couleur et de qualités suivant l'espèce de cotonniers dont ils proviennent. Ainsi les uns sont d'un blanc terne, les autres d'un blanc argenté; d'autres tirent sur le roux ou le brun; il y en a qui offrent toutes les nuances du jaune beurre. Quant à leurs qualités, elles consistent essentiellement dans la ténacité, la flexibilité, la souplesse, et surtout dans la longueur de leurs filaments.

Dans le commerce on divise les cotons en deux catégories, les longues-soies et les courtes-soies, et l'on désigne en outre chacune d'elles par le nom du lieu de provenance.

Le *Sea-Island*, qu'on appelle vulgairement Georgie longue-soie, est le premier de tous les cotons connus, comme il est aussi le plus cher. Les autres cotons de la catégorie des longues-soies se classent dans l'ordre suivant :

Bourbon, Jumel ou Égypte, Porto-Rico, Cayenne, Fernambouc, Motril ou Grenade, Bahia, Camouchi, Para, Maragnan, Haïti, Minas, Guadeloupe, Cuba, Martinique, Trinité de Cuba, Cumana, Caraque et Carthagène.

A la tête des courtes-soies se place le coton de la Louisiane; viennent ensuite, en les rangeant dans l'ordre de leur

valeur respective : Cayenne, Alabama, Mobile, Tennessee, Caroline, Georgie, Sénégal, Virginie, Soubonjack, Kirkagach, Kinick, Surate, Madras, Alexandrie et Bengale.

Il résulte de cette énumération, que ce sont les États-Unis qui produisent les plus beaux et les meilleurs cotons. De plus, ce pays fournit à lui seul les trois quarts des cotons consommés, chaque année, par l'industrie du monde entier.

Les longues-soies d'Amérique servent à fabriquer les tissus les plus fins, comme les percales, les tulles et les mousselines, tandis que les courtes-soies s'emploient pour les étoffes communes ou de finesse moyenne, notamment pour les indiennes.

Le Brésil ne produit que des longues-soies recherchées pour la confection des madapolams et de la bonneterie. Les longues-soies de l'Inde sont propres à la fabrication des mousselines et toutes les autres étoffes fines. Les courtes-soies du même pays ne sont guère employées que pour la passementerie et les gros tissus. On fait le même usage des courtes-soies du Levant, et l'on se sert de ses longues-soies pour fabriquer des étoffes de finesse moyenne, mais d'une grande solidité.

Quoiqu'il dure moins longtemps que le chanvre et le lin, le coton se recommande, entre toutes les plantes, par ses qualités hygiéniques qui le rendent également propre à garantir du froid et de la chaleur. Comme il est mauvais conducteur du calorique, il conserve mieux la température propre du corps dans les pays septentrionaux ; et comme il absorbe promptement la transpiratien, il la rend dans les pays chauds plus facile et plus libre, et prévient ainsi les graves maladies produites par la suppression de l'exhalation cutanée.

Le cotonnier paraît avoir été cultivé dans l'Inde dès la plus haute antiquité, et nous savons par le père de

l'histoire, Hérodote, que de son temps, c'est à dire au ve siècle avant Jésus-Christ, les habitants de ce pays portaient habituellement des vêtements en coton. « Les Indiens, dit-il, possèdent une sorte de plante qui produit, au lieu de fruits, de la laine d'une qualité plus belle et meilleure que celle des moutons ; ils en font leurs vêtements. » Il n'est pas question dans son livre que les Assyriens et les Égyptiens fissent usage de cette sorte de tissus. Ces deux peuples paraissent en effet n'avoir connu, à cette époque, que les étoffes de lin et de laine. En Égypte, parmi les milliers de tombeaux qu'on a ouverts, on n'a jamais trouvé, dans les bandelettes qui entouraient les momies, le moindre vestige de coton. Arien, qui vivait au IIe siècle de notre ère, confirme le témoignage d'Hérodote. Il nous apprend, en outre, que les Indiens nommaient cette plante *tala,* et il en décrit la capsule. Mais, à cette époque, le cotonnier avait déjà franchi l'Indus, car Strabon rapporte qu'on le cultivait à l'entrée du golfe Persique, et Pline l'Ancien nous apprend qu'il était connu dans la Haute-Égypte et dans l'Arabie, et que l'on fabriquait avec son duvet des vêtements pour les prêtres égyptiens. Le commerce des tissus de coton prenait en même temps de grands développements.

Au IIe siècle avant Jésus-Christ, il était entre les mains des Arabes, qui allaient chercher ces tissus à Barygaza, aujourd'hui Barotch, dans l'Inde, et les apportaient au port égyptien d'Andulé, sur la mer Rouge.

Au VIIIe siècle, les Arabes introduisirent le cotonnier dans l'Afrique du Nord, d'où ils le firent passer en Espagne.

Au XIIIe siècle, les manufactures de Fez et de Maroc jouissaient d'une grande réputation, et leurs produits trouvaient un placement facile dans les pays musulmans.

En Europe, les premiers cotonniers furent plantés dans la plaine de Valence. Des fabriques s'élevèrent presque aus-

sitôt à Cordoue, à Séville et à Grenade, et, au XIV[e] siècle, les mousselines de cette dernière ville étaient réputées plus belles et plus fines que celles de Syrie.

A la même époque, la culture du cotonnier devint générale en Chine, où l'opposition des ouvriers en laine et en soie en avait longtemps empêché le développement. C'est aussi au XIV[e] siècle que l'industrie cotonnière pénétra en Italie, où elle se concentra à Venise et à Milan, et que les Turcs l'importèrent dans l'Albanie et la Macédoine.

Cent ans plus tard, les Européens la trouvèrent en pleine prospérité à Cuba, au Mexique et au Pérou, où le cotonnier paraît avoir été de tout temps cultivé. Les indigènes de l'Afrique centrale, de la Sénégambie et de la côte de Guinée ont cultivé de bonne heure le coton et confectionné leurs vêtements avec son duvet. Il est certain du moins qu'en 1590 de la toile de coton fabriquée en Afrique fut apportée du Benin à Londres.

On ne connaît pas l'époque précise de l'introduction de l'industrie cotonnière en Angleterre. Il en est fait mention pour la première fois dans le *Traité de commerce* publié en 1641 par Lewis Roberts. Mais à cette date Manchester et plusieurs autres villes possédaient des fabriques de coton déjà fort anciennes. Aikin rapporte aux premières années du XIV[e] siècle l'arrivée dans la Grande-Bretagne des premières balles de coton qu'on y ait vues; elles y furent apportées par des navires vénitiens et génois.

On ne sut d'abord tirer aucun parti de la nouvelle matière textile, et l'on se contenta d'en faire des mèches; mais, en 1430, les tisserands de Chester et de Lancastre eurent l'idée d'en fabriquer des futaines, et cet essai ayant réussi, des armateurs de Bristol et de Londres allèrent chercher de la matière dans le Levant. La nouvelle industrie fut tellement favorisée par le gouvernement, qu'au milieu du

XVIIe siècle il n'y avait presque pas de petite paroisse qui ne possédât, pour occuper les agriculteurs pendant la mauvaise saison, un certain nombre de métiers à tisser.

En 1701, l'Angleterre exporta seulement pour 25,178 liv. st. de cotons filés ou tissés ; mais ce chiffre s'éleva à 216,378 liv. st. en 1764, à 19,965,312 liv. st. en 1833, et il dépasse aujourd'hui 30,240,000 liv. st. Suivant le rapport de la commission française de l'exposition de Londres, publié en 1854, les fabriques anglaises employaient à cette époque 299,160,000 francs de coton brut, et produisaient 494,000,000 de livres de fils ou de tissus, dont 146,000,000 pour la consommation intérieure et 348,000,000 pour le commerce extérieur.

Les États-Unis de l'Amérique ne sont pas seulement le le pays où la culture du cotonnier a lieu sur la plus grande échelle, ils sont encore, après l'Angleterre, celui où l'industrie cotonnière a pris le plus grand développement ; ces deux sources de richesse se sont d'ailleurs accrues avec une rapidité qui tient du prodige.

Dès 1791, les États-Unis exportaient 170,000 livres de coton, et 6,000,000 en 1795. Mais ceci n'était que le prélude ; car les exportations de coton des États-Unis s'élevaient à 160,000,000 en 1820, à 716,000,000 en 1840, à 896,000,000 en 1850 ; enfin, en 1853, elles atteignaient le chiffre de 1,174,000,000 de livres, valant 120,000,000 de dollars (600,000,000 de francs).

Cette industrie occupe plus de 5 millions d'hommes, à 3 millions desquels elle procure du travail manufacturier. On porte à 1 milliard et demi la valeur des machines qu'elle emploie, et à 3 au moins celle des produits qu'elle livre à la consommation. En une seule année (1853), et en Europe seulement, elle a consommé 1,358,000,000 de livres de coton en laine, dont 1,174 ont été produits par les États-

Unis, 62 par l'Égypte, 100 par les Indes orientales, 50 par le Brésil et 12 par les autres pays. Il est probable qu'une notable partie des cotons qu'emploient les filatures françaises pourra leur être fournie à l'avenir par l'Afrique, car les essais de culture qui y ont été faits ont démontré que le sol et le climat sont très favorables au cotonnier. Bien plus, le précieux *Sea-Island* de la Georgie paraît être la variété qui réussit le mieux dans l'Algérie, et les longues-soies qu'elle a déjà produites semblent ne pas le céder aux plus belles longues-soies des États-Unis.

L'industrie cotonnière ne remonte pas, pour la France, au delà du XVII[e] siècle. En 1668, il ne fut importé en France que 400,000 livres de coton en laine et 1,417,560 livres de coton filé. En 1750, l'importation du premier s'élevait déjà à 2,751,200 livres, et celle du second à 1,972,688. Amiens est une des premières villes où cette industrie se soit établie en grand. Toutefois, c'est seulement depuis la chute du premier empire que cette industrie a acquis une haute importance. Les importations de coton en laine pour les fabriques françaises, qui étaient de 4,270,221 kilos en 1789, s'élevaient à 10,716,465 en 1803, à 16,414,606 en 1815, à 24,667,312 en 1825, à 38,759,819 en 1835, et ainsi de suite progressivement jusqu'à ce jour. En 1856, elles atteignaient 89,200,000 kilos.

III

L'État de l'Arkansas, quoique ne jouant encore qu'un rôle secondaire dans la production cotonnière des États-Unis, est entré de plain pied dans l'association des États du sud. De l'époque de son admission dans l'Union jusqu'aujourd'hui, l'Arkansas a profité assez largement du mouvement dont l'ouest a été le théâtre. Sa population était, en 1820, de 14,273 indi-

vidus, dont 1,617 esclaves; de 30,388, dont 4,576 esclaves, en 1830; de 97,574, dont 19,935 esclaves, en 1840; en 1850, la population libre atteignait le chiffre de 162,657 âmes et la population esclave celui de 46,982, en tout 209,657; en 1860, le progrès est beaucoup plus sensible, nous trouvons une population totale de 331,710 habitants libres et 109,065 esclaves, ensemble 440,775 âmes.

L'Arkansas, dont la superficie est de 55,000 milles carrés, est borné au nord par le Missouri, au sud par la Louisiane, à l'est par le Tennessee et le Mississipi (État) et à l'ouest par le Texas et le territoire indien. Quatre grands cours d'eau baignent l'Arkansas : la rivière Blanche, le Saint-Francis et la Washita baignent son territoire entièrement; la rivière Rouge, comme nous l'avons dit, traverse la partie sud-ouest de l'Arkansas, dans son passage du Texas à la Louisiane. Chacune de ces rivières a des affluents qui aident à la circulation intérieure de l'État, mais sans offrir un bien grand développement à la navigation. Le plus important de ces cours d'eau est la rivière Arkansas, dont la source est dans les montagnes Rocheuses; après une course de 2,000 milles, elle se jette dans le Mississipi par le 33e degré 54' de latitude nord. Le courant de l'Arkansas, au sortir des montagnes, est large et profond et roule à travers des plaines arides et sablonneuses. C'est, après le Missouri, l'affluent le plus important du Mississipi. Les tributaires de l'Arkansas sont tellement imprégnés de principes salins que les eaux de celle-ci ne sont pas potables. Elle est navigable pour les steamboats et par les hautes eaux à 750 milles de son embouchure. Sur quelques-unes de ses rives, vers la frontière occidentale, on trouve du charbon bitumineux.

Le Saint-Francis, qui semble un bras détaché du Missouri un peu avant sa jonction avec le Mississipi, coule parallèlement à celui-ci, et il vient s'y jeter après une course de

450 milles dont 150 sont navigables pour de petits steamboats et à de certaines saisons.

La rivière Blanche prend sa source dans la chaîne des monts Ozark, dans l'État du Missouri dont il baigne la partie méridionale en courant nord-est, puis traverse l'Arkansas du nord au sud avec des courbes nombreuses vers l'est; la longueur de la rivière Blanche est de 800 milles dont 400 sont navigables. Ses rives sont fertiles et produisent du coton, du maïs et des minéraux. Sa partie haute est couverte de vastes forêts de sapins, et le sol qui avoisine son embouchure est marécageux. Au surplus, toute la partie de l'État qui borde le Mississipi a ce caractère marécageux, les terres y sont basses et souvent inondées. Dans l'intérieur de l'État, au contraire, les terres sont hautes et le climat sain et fertile.

Les villes de l'Arkansas n'ont encore acquis qu'un développement secondaire. Little-Rock, la capitale, ne compte guère plus de 3,000 habitants; située sur la rive méridionale de l'Arkansas, à 300 milles de son embouchure, elle est une des places où se concentrent les expéditions de coton sur la Nouvelle Orléans, par steamboats; avant peu, des lignes de fer relieront Little-Rock avec la Nouvelle Orléans, Memphis, Cairo, les grands ports de commerce sur le Mississipi. Sur la frontière occidentale, Fort-Smith, qui n'a été longtemps qu'un poste militaire destiné à maintenir les Indiens, est devenu une ville de trafic, qui a dû cet avantage à sa position de ville frontière communiquant avec Little-Rock par l'Arkansas. Les autres villes de cet État, Pelena, Fulton, Batesville, Fayetteville, ne sont guère, quant à présent, que de grands villages ou des bourgades placés au centre de contrées agricoles dont ils sont les marchés d'expédition. L'Arkansas compte de nombreuses sources d'eau chaude qui attirent de nombreux visiteurs; ces sources (*Hot-springs*) se trouvent à 50 milles à l'ouest de Little-Rock.

IV

L'État du Missouri qui doit son nom au puissant cours d'eau qui le baigne, a, comme l'Arkansas, fait partie de cette grande Louisiane française morcellée et abandonnée pièce à pièce. Il appartenait encore à cette Louisiane réduite que la France céda aux États-Unis. Ç'a été une terre vraiment française, car la grande ville de Saint-Louis a été l'œuvre de nos compatriotes, la dernière fondation que le drapeau fleurdelisé couvrit de sa protection sur ces rivages. Et cent ans auparavant deux petites villes missouriennes, Sainte-Geneviève et Nouvelle-Bourbon avaient été le premier témoignage de la prise de possession de ce sol par la France.

En 1820 le territoire du Missouri, lent à se développer, prit place dans l'Union comme État. Son admission dans la grande famille politique donna lieu à de graves conflits ayant de singulières analogies avec ceux qui viennent de diviser si profondément la République américaine. La question que souleva l'admission du Missouri au rang d'État, était de savoir si on le recevrait dans la confédération avec l'institution de l'esclavage qui avait pris racine et s'était rapidement développé sur son sol. Après de longs et brûlants débats, Henry Clay dont la puissante influence n'est malheureusement plus là, proposa que le Missouri fût admis sans condition, mais en déclarant en même temps qu'aucun nouvel État situé au delà du 36e degré 30' de latitude ne serait reçu, désormais, dans l'Union avec l'esclavage, à l'extension duquel on opposait ainsi une barrière. Cette proposition qu'on appela le compromis du Missouri, rallia les esprits et le Missouri fut admis dans l'Union. Le Missouri est un des États qui, depuis lors, s'est montré le plus disposé à l'émancipation des esclaves, et avant peu de temps, il aura extirpé radicale-

ment l'institution servile de son sol. L'esclavage qui avait, pendant un temps, suivi une progression croissante égale à celle de la population libre, s'est ralenti, tout en s'augmentant, dans ces dix dernières années. La population du Missouri était en 1810 de 20,845 individus dont 3,011 esclaves; en 1820 de 66,586 dont 10,222 esclaves; en 1830 de 140,445, dont 25,081 esclaves; en 1840 de 383,702 dont 58,240 esclaves; en 1850 de 682,043 dont 87,422 esclaves, en 1860 de 1,201,206 dont 115,611 esclaves. Ainsi dans la dernière période décennale, pendant que le chiffre de la population libre s'élevait de 500,000 âmes à 1 million, c'est à dire se doublait, pendant le même espace de temps, la population esclave s'élevait de 87,422 à 115,611, c'est à dire s'augmentait d'un peu plus d'un quart seulement. Des résultats contraires se sont produits dans les États du sud, comme on a pu le remarquer. Il s'en faut que le Missouri qui tient la tête des États de l'ouest, au point du développement commercial et industriel, soit arrivé à son apogée; les 64,000 milles carrés de superficie de ce vaste État sont prêts à recevoir quatre ou cinq fois la population qu'ils renferment aujourd'hui.

Le Missouri est borné au nord par l'Iowa, au sud par l'Arkansas, à l'est par l'Illinois et l'extrémité méridionale du Kentucky, à l'ouest par le Kansas.

Le sol du Missouri est un mélange de plaines, de collines et de prairies; ces dernières dominent, surtout dans la partie nord. Dans le voisinage des nombreux cours d'eau qui sillonnent l'État, les terres sont assez basses et exposées aux inondations, mais elles s'élèvent progressivement, et dans quelques parties du Missouri forment d'âpres chaînes de rochers. Au sud-ouest, par exemple, on rencontre d'immenses plaines marécageuses qui s'exhaussent peu à peu en approchant des rives de l'Osage. Entre cette rivière affluent du Missouri et celui-ci se trouvent de très-belles mines de

houille. Trois chaînes de montagnes, d'ailleurs, s'élèvent sur le sol du Missouri, l'Ozark dans le sud-ouest, le Pilot Knob et l'Iron Mountain, ces deux dernières dans le centre de l'État. L'Iron Mountain, comme son nom l'indique, est une véritable montagne de fer pur dont on évalue la base à 600 millions de tonnes. Le sol du Missouri, fertile en céréales, surtout dans les contrées voisines des rivières, est riche en mines de cuivre, de plomb, de zinc, de charbon; il y a des mines de plomb qui sont en exploitation depuis plus d'un siècle et qui semblent inépuisables.

Le commerce du Missouri est considérable, soit comme exportation de fer, riches produits qui s'expédient dans toutes les directions de l'Union, grâce à des communications faciles et quotidiennes par les voies de fer et par les voies d'eau, soit comme trafic avec le Nouveau Mexique dont Santa-Fé est le point central des opérations. En outre le Missouri a eu, de tout temps, le monopole du commerce des pelleteries dont Saint-Louis est toujours le grand entrepôt. Les trafiquants ou *traders* qui traversent les prairies de l'État du Missouri pour passer la frontière de l'ouest, marchent par bandes ou caravanes armées et à cheval, afin de pouvoir se défendre contre les attaques des Indiens déprédateurs qui infestent ces contrées et pillent les caravanes mal défendues. Ces caravanes se réunissent à Indépendance, petite ville de la frontière occidentale de l'État.

Ce mouvement commercial du Missouri est favorisé par un système de chemins ferrés parfaitement combiné, qui rayonne dans tout l'État et le met en communication avec l'Union entière (1). L'industrie des hommes n'a fait que compléter par l'établissement des chemins de fer les admirables voies de circulation dont la nature avait doté ce pays. Les grandes

(1) Dix lignes de chemins de fer aboutissent à Saint-Louis ou partent de cette ville.

rivières y abondent et sillonnent le territoire du Missouri dans tous les sens.

Le plus important et le plus puissant de ces cours d'eau est le Missouri, le grand réservoir d'eau de l'État auquel il donne son nom et qu'il baigne dans sa plus grande partie.

Le Missouri dont la longueur ne compte pas moins de 2,900 milles jusqu'à sa jonction avec le Mississipi et de 4,100 milles jusqu'au golfe, prend sa source dans les montagnes Rocheuses. Cette source est à une élévation de plus de 1,700 mètres au dessus du niveau de la mer, entre les 42e et 43e degrés latitude nord. La Columbia dont la source est voisine de celle du Missouri débouche dans le Pacifique, par l'Oregon. Trois torrents se réunissent pour former le Missouri à son départ; le Gallatin, le Jefferson et le Madison. Au 45e degré 10' ces cours d'eau se réunissent en un majestueux et vaste lit qui prend alors le nom unique de Missouri (1); celui-ci coule au nord, en traversant quatre grandes cataractes dont la premièrė, la plus élevée, a 98 pieds de hauteur et la dernière 27 pieds; ces cataractes sont flanquées de murailles de rochers de plus de 400 mètres de hauteur. De nombreuses cataractes, vingt-six environ, mais moins grandioses que les précédentes, continuent à marquer le cours du Missouri qui, dans ses diverses chutes, et sur un espace moindre de 30 kilomètres, s'est abaissé de cent onze mètres. Sur son immense parcours le Missouri reçoit d'importants affluents; la Maria, le Yellow-Stone dont l'embouchure a une largeur de 800 mètres au moins; le petit Missouri, le White-Earth, le Knife-River, le Cannon-Ball, le Winipenhu, la Chienne, le James-River, le Big-Sioux, etc.

Le Missouri est impétueux, les rives sur lesquelles il se rue sont déchirées. Les vallées que baigne le Missouri se

(1) En langue indienne *Mi-su-re.*

distinguent de celles à travers lesquelles se promène le Mississipi, en ce qu'elles sont plus élevées en général. Cependant les inondations sur les rives du Missouri et de quelques-uns de ses affluents sont assez fréquentes. Pendant les premiers quatre cents milles de son parcours, le Missouri ne laisse guère voir sur ses rives que des forêts d'essence tendre, et par intervalles des prairies qui deviennent dominantes à deux cents milles plus bas, et s'étendent à des profondeurs incommensurables. La rivière Platte et le Yellow-Stone traversent ces immensités habitées par les buffles, les chevaux sauvages, les daims et les ours blancs. Lewis et Clarke, deux explorateurs américains à qui l'on doit la découverte des sources du Missouri, racontent que dans ces régions on trouve des pétrifications extrêmement curieuses; ils citent notamment un squelette de poisson « qui n'a pas moins de quarante-cinq pieds de long (1). »

Avant d'entrer dans l'État auquel il a donné son nom, le Missouri longe la frontière ouest, courant du nord au sud, jusqu'au 39e degré de latitude. A ce point il entre dans l'État, tantôt remontant vers le nord, tantôt redescendant vers le sud pour courir ensuite à l'est jusqu'à sa jonction avec le Mississipi au 38e degré 59'. Les principaux affluents qu'il reçoit, dans l'État, sont au nord, le Grand River et le Chariton, au sud, l'Osage, la Mesie, la Gasconnade.

Cette rencontre du Missouri et du Mississipi impliquait l'établissement d'une ville destinée à centraliser le commerce, affluant par ces deux immenses cours d'eau; comme la rencontre de l'Ohio et du Mississipi a donné naissance à la création d'une ville que le génie américain seul était capable de rêver (2). Cette station commerciale fondée à

(1) Flint's *Geography and history of the Mississipi-Valley*. — Rouby, *Guide Américain*.
(2) Cairo dont je parlerai plus loin.

l'embouchure du Missouri et du Mississipi est Saint-Louis, dont Pierre de Laclède-Leguest, ébaucha les bases en 1763. Ce Français de la Louisiane avait obtenu le monopole du commerce des fourrures sur les deux rivières, et il avait rêvé un point de relâche où les chasseurs et les trafiquants européens et indiens pussent déposer sans redescendre jusqu'à la Nouvelle Orléans, le produit de leurs chasses et venir faire leurs échanges. Il choisit sur la rive occidentale du Missouri à 1,300 milles de la mer, un site pittoresque et grandiose, une sorte de colline calcaire qui s'abaisse en pente douce vers le fleuve. Sur cette élévation, Laclède traça, aidé par Pierre et Auguste Chouteau, deux Louisianais dont le nom est inséparable du sien, le plan de la ville de Saint-Louis à laquelle il prédit un avenir qui se réalisa. En 1780, la ville enfant défendue par une soixantaine de Français fut attaquée par 1,500 Indiens qui furent mis en déroute. Les frères Chouteau immortalisèrent leur nom dans ce combat héroïquement disproportionné.

Les progrès de Saint-Louis n'ont pas été aussi rapides qu'on aurait pu le croire. Avant que Saint-Louis ne devînt cette grande ville d'aujourd'hui, un des centres commerciaux les plus importants et les plus actifs, non seulement de l'Amérique, mais du monde entier, avant que tant de voies ferrées y aboutissent et que tant de steamboats y vinssent de tous les points de l'Union, unis par les fleuves et par les rivières, vider et remplir leurs flancs chargés de marchandises et de passagers, Saint-Louis végéta à l'état de bourgade. De Laclède avait eu raison de prédire un si grand avenir à Saint-Louis; mais c'était une question de temps. En 1810, on comptait à peine, 1,600 habitants à Saint-Louis ; en 1840, il y en avait 16,740; 63,491 en 1845 ; 77,854 en 1850; 94,814 en 1852; 150,000 en 1860. Chose singulière, cette ville fondée par des Français ne contient plus

sur une population de 150,000 âmes que 1,300 Français! Les Allemands par contre y luttent d'influence et presque de nombre avec les Américains; pendant que ceux-ci comptent dans le total de la population pour un chiffre de 60,000, les Allemands fournissent un contingent de 50,000 âmes; après quoi viennent les Irlandais au nombre de 25,000. Saint-Louis n'a pas dit son dernier mot dans la voie de prospérite. Cette capitale de l'Ouest, comme on l'a surnommée, joue dans sa latitude le même rôle que la Nouvelle Orléans dans la sienne, et que New-York sur les bords de l'Atlantique, un rôle d'absorption.

La capitale du Missouri est Jefferson, sur la rive méridionale du Missouri à 150 milles de l'embouchure. Le commerce y est assez actif et de nombreux steamboats y arrivent, pénétrant ainsi dans le cœur de l'État. De nombreuses villes presque toutes plus ou moins commerçantes bordent les rives du Missouri ou de ses affluents. Nous citerons entre autres Saint-Charles, qui est au centre de riches carrières de plâtres et de mines de charbon; Sainte-Geneviève, sur le Mississipi, dont les environs fournissent d'abondantes extractions de cuivre, de plomb et de fer; Franklin, Boonville, Lexington, Saint-Joseph à la frontière nord-ouest et qui est le point de départ des caravanes d'émigrants pour l'Oregon; New-Madrid qui, en 1811, fut presque détruite par un tremblement de terre dont les résultats ont été des plus curieux parmi ceux que produit ce terrible phénomène.

La ville de New-Madrid qui occupait une falaise passablement élevée au dessus du Mississipi, s'affaissa en masse, et les quelques maisons qui restèrent debout, malgré cet abaissement subit, furent inondées de cinq pieds d'eau à la première crue du fleuve. Un phénomène inverse se produisit dans plusieurs lacs du voisinage dont les fonds furent mis à sec et tellement exhaussés qu'on a pu, depuis lors, les livrer

à la culture. Plusieurs fermes des environs furent inondées sous des flots d'eau blanchâtre qui jaillirent subitement des entrailles de la terre. Le gonflement subit du Mississipi fit sombrer un grand nombre d'ambarcations dont quelques-unes furent lancées dans un petit affluent voisin de New-Madrid et on les y retrouva échouées : « La région si violemment secouée par ce redoutable phénomène, ressentit de nouvelles secousses, pendant plusieurs années consécutives. Aujourd'hui encore, elle semble frémir, d'intervalle en intervalle par quelques rares et sourdes trépidations, du terrible bouleversement dont elle a été le douloureux théâtre au commencement de ce siècle (1). »

(1) Flint's, *ut suprà*. — J. Rouby, *Guide Américain*.

CHAPITRE XXXI.

L'IOWA. — LE MINNESOTA. — LES TERRITOIRES.

I

Cette rapide transformation dont les États-Unis ont donné le merveilleux spectacle au monde, s'est fait sentir surtout dans les nouveaux États de l'ouest, dont nous allons étudier l'organisation.

L'Iowa, l'un des États récemment créés, est une portion détachée des vastes territoires d'où sont sortis successivement le Wisconsin, et le Minnesota et dont les parties les plus à l'ouest et au sud-ouest forment les Territoires de Nebraska, du Dacotah, de l'Utah, du Kansas. L'Iowa qui a été admis au rang d'État en 1846, fut organisé en Territoire en 1838. Sa superficie totale est de 55,000 milles carrés environ; il est borné au nord par le Minnesota, au sud par le Missouri, à l'est par le Nebraska. Une grande partie de cet État est encore occupée par des tribus indiennes; les Sioux habitent dans le nord, les Iowas, les Sacs et les Fox sont disséminés dans le sud. Si loin qu'on ait exploré l'Iowa on a

constaté la fertilité de son sol qui fournit d'abondantes récoltes de céréales et renferme de riches mines de charbon, de chaux et surtout de plomb. Le pays est chargé de collines onduleuses; on n'y remarque ni montagnes, ni terres plates. Dès son organisation en Territoire, c'est à dire dès que la protection du gouvernement a pu garantir d'une manière efficace la vie des habitants et leur propriété, la population s'est portée vers l'Iowa où les villes se sont fondées et ont grandi avec une rapidité extraordinaire. En 1838, la population de l'Iowa était de 23,000 âmes; en 1850, elle était de 192,214 et en 1860 elle atteint le chiffre de 680,000. Au moment de son entrée dans la Confédération on comptait dans le nouvel État 16 esclaves qui ont été depuis lors, ou vendus ou affranchis. L'Iowa a été promptement colonisé par la fondation d'une colonie hongroise et d'une colonie d'Allemands. En 1852, la valeur des propriétés dans l'État représentait une somme de 22,623,334 dollars (plus de 120 millions de francs); aujourd'hui on peut l'estimer au triple.

Cette progression n'a rien d'extraordinaire; elle résulte d'un mouvement simultané d'accroissement de la population et des villes qui ont pris un rapide essor aidé par les chemins de fer de l'ouest et de l'est; ceux-ci sont venus apporter à l'Iowa leur contingent d'activité, en même temps qu'ils étaient attirés par les ressources agricoles et industrielles qu'offrait le pays; en second lieu, la présence et le concours de deux grands cours d'eau tels que le Mississipi et le Missouri qui enserrent l'État l'un à l'est, l'autre à l'ouest, n'ont pas peu contribué à développer sur ce territoire les éléments commerciaux.

Parmi les villes de l'Iowa, celles qui ont pris le plus rapide élan, sont Keokuk, au pied d'un des *rapids* (ou cataractes) du Mississipi et à quelques milles plus bas que l'embouchure

de la rivière des Moines (1). Keokuk est devenu tout naturellement le port de navigation de toute cette contrée; il y arrive et il en part un millier de steamboats annuellement, et le chiffre du commerce de cette ville est évalué à 12 millions de dollars par an (plus de 64 millions de francs). Keokuk, par sa position et le voisinage de chutes d'eau puissantes, était destiné à devenir et est devenu tout naturellement une ville manufacturière; on y compte, en effet, de nombreuses fonderies et fabriques de machines. Cinq ou six lignes de chemins de fer y aboutissent ou s'y croisent. Fondé en 1836, Keokuk compte environ 15,000 habitants aujourd'hui.

Davenport sur le Missouri traversée par la ligne de fer de Chicago et de Missouri. C'est la plus grande ville de l'Iowa; elle compte 12,000 habitants; dans le voisinage de Davenport se trouvent de riches mines de charbon. Dubuque, sur le Mississipi, dans le centre d'un grand bassin minier, ancienne ville, où il se fait, annuellement, un grand commerce; sa population est également de 12,000 âmes, comme celle de Burlington qui a été la première capitale de l'État, située aussi sur le Mississipi à 200 milles plus au sud que Dubuque, presqu'à la ligne des frontières du Missouri et de l'Illinois.

La capitale de l'Iowa après avoir été transférée à Iowa-City a été définitivement établie à Des Moines, ville dans le centre de l'État. Il y a dix ans ce n'était qu'un poste militaire, aujourd'hui on y compte plus de 4,000 habitants. Iowa-City sur la rivière Iowa à 70 milles de son embouchure dans le Mississipi, est à la fois une ville de commerce et une ville manufacturière, où les steamboats remontent et que les chemins de fer mettent en communication avec l'est.

(1) Un des tributaires du Mississipi, navigable sur un parcours de 200 milles. Ses rives sont bordées de magnifiques forêts.

Muscatine, fondée en 1836, a vu se développer l'industrie dans son sein, à tel point qu'au lendemain pour ainsi de sa naissance, les lignes ferrées dirigeaient leur course de ce côté. C'est une ville pleine d'avenir et qui compte déjà plus de 6,000 âmes; il en est de même de Council-Bluffs sur le Missouri à la frontière ouest, qui, à peine sortie de terre, était déjà une riche cité.

L'instruction publique est très développée dans l'Iowa; dès 1850, alors que la population de l'État n'atteignait pas 200,000 âmes, une somme annuelle de 132,000 dollars (plus de 600,000 fr.) était consacrée à cet objet.

II

Le Minnesota dont l'admission dans l'Union a été prononcée en 1858, offre un exemple non moins frappant de cette rapide croissance des territoires nouveaux en Amérique. Jusqu'en 1848, le Minnesota a fait partie du territoire du Wisconsin et, immédiatement après l'admission de ce dernier dans la confédération, le Minnesota fut organisé en Territoire. Sa population était, alors, de 4,700 habitants; en 1850, elle atteignait le chiffre de 6,000; en 1852, 12,000; en 1860, 172,000.

Le Minnesota, borné au nord par les possessions anglaises et par le lac Supérieur, au sud par l'Iowa, à l'est par le Wisconsin, à l'ouest par le territoire de Nebraska, est la surface la plus élevée au nord du golfe du Mexique et forme ce que les géographes appellent le réservoir des trois grands bassins. Le Mississipi, la rivière Rouge et les cours d'eau qui se jettent dans le Saint-Laurent et le lac Supérieur y prennent leurs sources; les nombreux lacs (1) qui parsèment

(1) Les principaux de ces lacs sont le Minnesota ou lac du Diable; le lac Rouge; le lac des Pluies, au nord des sources du Mississipi; le lac des Rois, sur la frontière anglo-américaine.

ce pays en font une des contrées les mieux arrosées des États-Unis.

Le Mississipi traverse l'État presque dans son entier en courant vers l'est; à l'ouest, le Missouri lui sert de frontière du nord au sud. Les autres principaux cours d'eau sont le Saint-Peters, que les Indiens appellent Minisota (ou rivière boueuse); le James River, qui baigne de vastes prairies dans la direction du nord au sud et se jette dans le Missouri au grand coude qu'il fait de l'ouest à l'est pour venir baigner l'Iowa; le Big-Sioux, qui coule parallèment au James River et débouche également dans le Missouri sur la frontière de l'Iowa; le Saint-Louis, qui se jette dans le lac Supérieur, et la rivière Rouge dans le lac Winnipeg.

A l'exception d'une chaîne de petites montagnes qui séparent le Mississipi du lac Supérieur, et que l'on nomme les Terres-Hautes, et de magnifiques collines crayeuses qui bordent le Mississipi au dessous de la ville de Saint Paul, le Minnesota est un pays de vastes prairies coupées de forêts. Le climat en est sec et sain, et les hivers, quoique longs, sont moins rigoureux que dans certaines latitudes plus méridionales. Le sol est, presque dans toute l'étendue de l'État, riche, facile à la culture et produit toutes les céréales et tous les fruits propres aux contrées septentrionales. On n'a pas pu encore apprécier les ressources minérales du pays, mais on y a découvert néanmoins du cuivre, du charbon, du fer, du plomb, quoiqu'en petites quantités; le sel est abondant dans la région du nord-ouest.

Le Minnesota faisait partie de cette Louisiane que la France céda aux États-Unis en 1803. Les missionnaires français furent les premiers Européens qui y pénétrèrent, il y a deux cents ans, et les tribus indiennes qui habitaient dans cette contrée, les Chippewa et les Sioux, ne revirent plus de

représentants de la race blanche, longtemps après la cession du pays.

Depuis son organisation en Territoire, le Minnesota a progressé considérablement; Saint-Paul, la ville principale, sur le Mississipi, se composait, en 1842, d'une simple chaumière; en 1846 on y comptait 10 habitants blancs, en 1856 la population de la ville s'élevait à 10,000 âmes. En 1851, les propriétés soumises à la taxe étaient évaluées à 1,182,060 dollars (6,000,000 de francs); en 1856, cette propriété était évaluée à 23,347,701 dollars (130,000,000 de francs), et en 1857, à 30,000,000 de dollars (154,000,000 de francs). Un bac à vapeur établi sur la rivière Saint-Peters, pour le service entre le fort Snelling et la rive opposée, produisit pendant l'été de 1851, 300 dollars (1,500 francs); en 1854, les recettes s'élevaient à 6,000 dollars (30,000 francs); à 12,000 en 1855 (60,000 francs), et à 30,000 dollars (150,000 francs) en 1857. Dans l'espace de sept années, de 1848 à 1854, on n'avait vendu que 500,000 acres de terres dans le Minnesota; dans la seule année 1855, cette vente a atteint le chiffre d'un million d'acres.

La ville de Saint-Paul est bâtie sur la rive gauche du Mississipi, à 12 milles au dessous des chutes de Saint-Antoine, au 44e degré 52' latitude et 93e degré 5' de longitude. Saint-Paul est devenu un port de navigation important dont le prochain prolongement de chemins de fer, développeront l'activité. A 8 milles au dessus de Saint-Paul se trouve la ville de Saint-Antoine, voisine des chutes de ce nom. La population y est de 4,000 âmes environ.

III

Enclavés entre la frontière occidentale du Minnesota, de l'Iowa, du Missouri et de l'Arkansas, la frontière orientale

de l'Orégon et de la Californie, le Texas au sud et les possessions britanniques au nord, se trouvent les Territoires de Nebraska, de l'Utah, de Dacotah, de Kansas et du Nouveau Mexique. Quant au Territoire de Washington, il est à l'extrémité nord de l'Orégon sur le Pacifique.

Les plus avancés de ces Territoires sont le Nouveau Mexique et le Kansas. Ce dernier a déjà touché le seuil de la confédération en 1858; mais la question de l'esclavage, ou plutôt la question de savoir s'il serait admis avec une constitution adoptant ou proscrivant l'esclavage, fut la pierre d'achoppement. Il en résulta des troubles très graves dans le Territoire, et la *question du Kansas* occupa l'opinion publique aux États-Unis et assez profondément pour que la réception de ce Territoire au rang d'État fût ajourné. Le Congrès, dont la mission, dans ce cas, est d'approuver ou de rejeter la constitution que se donne un nouvel État, repoussa la constitution dite Lecompton, du nom de la ville où s'était réunie la convention qui l'adopta. Cette convention avait admis l'esclavage comme un droit de propriété qu'il fallait reconnaître avant de voter toute constitution. La reconnaissance préalable de ce droit impliquait la faculté pour tout propriétaire d'esclaves d'en accroître le nombre au même titre qu'on peut augmenter toute autre propriété; de plus la faculté pour tout étranger qui viendrait s'établir dans le Kansas d'y amener des esclaves dont la possession lui serait garantie.

La convention Lecompton, à laquelle le président Buchanan et son cabinet avaient donné leur sanction, non seulement maintenait dans le Kansas les esclaves qui avaient pu y être introduits avant l'établissement d'une constitution, mais ouvrait nettement les portes du nouvel État à l'esclavage. Cette condition *sine quâ non* de l'adoption de l'acte constitutionnel et constitutif était inconstitutionnelle, en ce

qu'elle impliquait la reconnaissance préalable de l'esclavage par le gouvernement fédéral, tuteur des Territoires, et étendait à ceux-ci des droits qui n'appartiennent qu'aux États. C'était une doctrine nouvelle, une interprétation erronée, selon les uns, exacte, selon les autres, de la constitution, et de la longue et insoluble discussion qui en résulta, surgit un parti en matière d'esclavage et qui prit le nom de démocrates-lecomptonistes. Comme tous les partis intermédiaires, celui-ci fut emporté dans la grande question qui devint le mot d'ordre aux dernières élections présidentielles : il fallait être franchement abolitioniste ou esclavagiste. Les nuances et les subtilités ne pouvaient plus compter ; c'est ainsi que s'explique la défaite de M. Douglas, un des candidats à la présidence (1).

La population du Kansas, d'après le recensement de 1860, est de 143,645 habitants. On peut compter que jusqu'à nouvel ordre il y aura un temps d'arrêt dans le mouvement en avant de ce Territoire.

IV

Le Nouveau Mexique, qui ne comptait en 1850 que 61,547 habitants, figure dans le recencement de 1860 pour le chiffre de 93,024 habitants. Il est donc en mesure de réclamer son admission comme État dans la confédération. Cete demande a été portée au Congrès à la dernière session (2) ; mais elle a été ajournée. Ce n'est pas au moment où la question de l'esclavage divisait l'Union, que le Congrès pouvait constituer un État que sa position géographique entraînait inévitablement peut-être à entrer dans la confédération esclavagiste.

Le Nouveau Mexique a été organisé en Territoire au mois

(1) Voir la *République Américaine*.
(2) Celle de 1861.

de septembre 1850, après la délimitation des frontières du Texas, à l'ouest duquel se trouve ce Territoire qui s'étend jusqu'à la limite de la Californie et jusqu'à l'Orégon au nord. Le Nouveau Mexique traversé par deux chaînes de montagnes, la Cordillère à l'ouest et la Sierra de Comanches à l'est, est un pays pauvre en cours d'eau et aucune rivière n'y est navigable, pas même le Rio del Norte. Le sol est aride, et il faut recourir aux irrigations artificielles pour réussir dans la culture; les montagnes offrent de magnifiques pâturages.

Le Nouveau Mexique a été annexé aux États-Unis par le traité de Guadelupe du 2 février 1848, qui mit fin à la guerre avec le Mexique. Santa Fé est le chef-lieu du commerce le plus important de ce Territoire. C'est une vieille ville espagnole, de 6,000 âmes environ, située sur un des affluents du Rio Grande par 35 degrés 41′ latitude et 106° 10′ longitude.

V

L'Utah est devenu célèbre dans ces derniers temps par le rôle qu'y a joué la secte des Mormons. Il a été formé de la partie nord-est du Territoire de la Haute Californie. C'était encore jusqu'au moment où le traversa l'armée américaine pour aller soumettre le chef des Mormons, un désert à peine frayé, à peine connu. L'absence de routes, la difficulté pour les transports du matériel de guerre, des solitudes immenses à traverser, beaucoup de négligence aussi de la part de l'administration fédérale, rendirent cette expédition extrêmement onéreuse. On s'est mépris généralement en Europe sur l'objet de cette expédition. L'Utah était organisé en Territoire, conformément au chiffre de sa population qui est de 50,000 âmes environ ; peu importait au gouvernement des États-Unis quelle était la religion des habitants de l'Utah; là n'a pas été la question. Mais ce qui importait aux États-

Unis, c'était de ne pas tolérer qu'un Territoire eût la prétention de s'affranchir de l'administration du Congrès, tuteur des Territoires. Or c'était précisément ce qui venait d'arriver. La ville de Lac Salé avait été fermée aux fonctionnaires désignés par le gouvernement de Washington pour administrer le Territoire. Il fallut donc recourir à la force des armes pour faire respecter la loi.

L'Utah est coupé en deux parties bien distinctes par une chaîne de montagnes : la partie orientale, qui est la moindre, comprend le bassin du Rio Grande et du Green River; la partie occidentale, entourée de hautes montagnes est un des plus immenses plateaux du monde, à une hauteur de 1,500 mètres au dessus du niveau de la mer, et dont le système d'eau n'a aucune communication avec l'océan. Dans cette partie se trouve le grand lac Salé découvert en 1770 et à peine exploré parfaitement; il compte 11 myriamètres de long sur 8 de large et 44 myriamètres de côtes. A 31 mètres plus haut se trouve le lac Utah dont les eaux se déversent par le Jourdain dans le lac Salé (1). La principale ville du Territoire de l'Utah est la ville de Lac Salé, sur le Jourdain à 22 milles du lac. C'est une belle ville, bien bâtie et qui contenait 12,000 babitants.

Je n'entreprendrai pas de raconter l'histoire de la célèbre secte qui a défriché ces déserts et y a apporté la civilisation et la vie à tout prendre. Beaucoup d'ouvrages ont été publiés sur les Mormons se contredisant tous; mais morale ou immorale, cette secte possédait le premier des éléments nécessaires pour peupler rapidement un désert : le fanatisme qui est le propre de toutes les sectes. Après tout, l'étrangeté des doctrines jetées par le mormonisme comme un appât à l'avide curiosité et aux appétits de certaines classes, est-ce

(1) Fremont, *Géographie de la Haute-Californie.*

une chose plus immorale que d'imaginer, comme on le fit en 1858, qu'au pied du Pike's Peak dans le Kansas, on avait découvert des mines d'or, dans l'unique but d'y attirer une population affamée de richesses? Il en résulta que Leavenworth (1) d'un simple poste militaire de 100 habitants devint en un an une ville de 12,000 habitants; comme la ville de Lac Salé. Tous les moyens semblent bons quand on veut peupler un désert.

Les Américains ne sont pas seuls coupables de ces procédés. Je lis dans un livre intéressant et véridique (2) le passage suivant : « La colonie (Port Philipp) était en pleine voie de prospérité quand la découverte des mines d'or de Bathurst près de Sydney fut annoncée à Melbourne. A cette nouvelle tous ceux qui n'étaient pas retenus par des intérêts importants se dirigèrent vers ces mines. La province de Victoria fut menacée d'un abandon général par les classes ouvrières, par les bergers et les laboureurs, si elle ne découvrait pas à son tour le précieux métal.

« L'assemblée législative de Melbourne, craignant de voir bientôt la ville déserte, promit cinq cents livres sterling à qui découvrirait de l'or dans le district, et pour encourager les recherches, on fit arriver à franc étrier, un homme qui avait un morceau d'or dans sa poche, et prétendait l'avoir trouvé dans un ruisseau à dix lieues de Melbourne; on réunit aussitôt un comité pour examiner cet or. Trois ou quatre cents individus s'y laissèrent prendre et allèrent passer quelques jours dans le *bush*, courbés vers la terre pendant toute la journée et occupés à remuer les cailloux; ils revinrent bientôt découragés, mais le but de la fraude était atteint en partie : ils revenaient dégoûtés de l'envie d'aller aux mines de Sydney et résolus d'atten-

(1) Dans le Kansas.
(2) *Les Squatters australiens*, par M. Hubert de Castella.

dre que l'or fût réellement découvert dans la province même. »

Cela prouve que les Anglais, comme les Américains et les Mormons, s'entendent à coloniser.

VI

Le Nebraska, le Dacotah et le Washington sont encore à organiser.

Ce dernier a donné lieu, en 1860, à un de ces défis que de temps à autre les États-Unis aiment à jeter à son ancienne mère-patrie, et qui ont tant de fois tourné à l'avantage de la jeune république. L'île de San Juan qui se trouve sur le Pacifique, au sud du 49e degré de latitude, fut tout à coup occupée, l'an dernier, par le général Harney à la tête d'un corps de troupes américaines et réclamée par le général comme une possession des États-Unis. Il faillit en résulter une collision que prévint la prudente conduite du commandant de l'escadre anglaise.

Un journal américain résumait ainsi les prétentions sinon le droit strict des Américains sur San Juan :

« La difficulté survenue dans le Pacifique entre les autorités américaines et anglaises au sujet de la possession de San Juan, rappelle naturellement celle qui a failli amener une rupture entre les États-Unis et la Grande-Bretagne au sujet de l'Orégon. Le nouveau différend est une conséquence du premier, car l'île où les Américains s'étaient fortifiés est une annexe de l'Orégon. Les États-Unis réclamaient la possession de l'Orégon jusqu'au 54e degré 40' de latitude nord, et la convention démocratique de Baltimore qui, en 1844, décerna la candidature présidentielle à M. Polk, déclara solennellement que les titres des États-Unis à la parallèle ci-dessus étaient incontestables. Dans son message

d'inauguration, le président, s'inspirant de la proclamation de la convention, répéta que l'Orégon appartenait aux États-Unis jusqu'au delà du 54e degré et que le gouvernement ne renoncerait pas à un pouce de terrain au dessous de cette latitude.

« Cependant les Américains rabattirent de ces prétentions et acceptèrent pour frontière le 49e degré. Ces concessions du gouvernement américain furent moins l'œuvre de M. Polk que celle du sénat. Le président avait consulté cette assemblée et lui avait fait part de la proposition de l'Angleterre qui, non moins absolue que les États-Unis, revendiquait la possession de l'Orégon jusqu'au 49e degré. La ferme attitude de lord Aberdeen intimida le sénat qui, persuadé que la guerre serait inévitable s'il se montrait aussi inflexible que les ministres de la reine Victoria, se hâta d'accepter, à une écrasante majorité, la solution proposée et qui portait que le 49e degré formerait la ligne de démarcation entre le territoire américain et celui de la Grande-Bretagne ; que cette ligne serait ensuite prolongée jusqu'au milieu du détroit qui sépare le continent de l'île de Vancouver, et qu'elle s'étendrait enfin vers le sud, en suivant toujours le milieu du détroit jusqu'à l'océan Pacifique.

« Tant que durèrent les négociations, le sénat se montra bien décidé à ne rien céder en deçà du 49e degré, et comme cette parallèle traverse Vancouver, les États-Unis devaient posséder une partie de cette île. En renonçant à la limite du 54e degré, c'était déjà pour eux se montrer de très bonne composition, et grande fut la surprise lorsqu'on apprit qu'ils abandonnaient également la partie de l'île de Vancouver qui leur était concédée.

« Lord Aberdeen, avait formulé sa proposition avec une très grande fermeté ; mais ce n'était pas de sa part un ultimatum. Le sénat le crut et donna dans le piége. Quoi qu'il

en soit, le gouvernement anglais, heureux de faire accepter la 49e parallèle, ne se serait certainement pas opposé à ce qu'elle fût prolongée dans l'ouest de manière à laisser aux États-Unis une portion de Vancouver.

« M. Buchanan, qui était alors secrétaire d'État, avait écrit à M. Packigham une lettre remarquable dans laquelle le droit des États-Unis sur tout le territoire de l'Orégon était établi jusqu'à l'évidence. Cette lettre avait été traduite dans les principales langues de l'Europe et lue dans toutes les chancelleries. Les cabinets étrangers applaudissaient à l'attitude que les Américains avaient prise et c'est à ce moment même que le sénat désavouait le gouvernement et donnait gain de cause à la diplomatie britannique.

« L'Angleterre voudrait-elle maintenant, s'écriait à ce propos un journal américain, nous contraindre à de nouvelles concessions? Nous ne pensons pas qu'elle ait désiré autre chose que l'île de Vancouver, et puisque San Juan est situé au sud du 49e degré, il nous semble qu'on ne saurait équitablement nous en contester la légitime possession. Les États-Unis ont été si conciliants jusqu'à présent que l'Angleterre aurait tort de se montrer exigente. Nous pourrions bien, à notre tour, pour prendre notre revanche d'un passé humiliant, formuler un ultimatum et ne reculer devant aucune des conséquences de notre résolution. »

De leur côté, tout en s'élevant contre la conduite du général Harney que le gouvernement de Washington n'approuva pas, les journaux anglais ne défendirent que faiblement les droits de l'Angleterre sur San Juan; et le *Times* dans un article que je vais reproduire allait plus loin; il reconnaissait les droits des États-Unis, mais il aurait voulu que l'acte du général Harney les eût détruits. Voici comment s'exprimait le *Times* :

« Nous ne sommes pas disposés à déprécier la puissance

des Américains à San Juan ou sur tout autre point où leur nombre et leur promptitude à s'organiser leur donnent de la résolution et de l'audace. Nous pensons que si une collision avait lieu entre les deux nations, la Californie lèverait ses deux mille hommes et peut-être deux fois autant pour combattre les Anglais. Il n'est pas douteux même que la population peu nombreuse de la Colombie anglaise n'éprouvât de grandes difficultés et ne dépendît presque entièrement des secours de la mère-patrie, tandis que les enfants perdus de la race américaine seront en position de leur tenir tête sans avoir besoin de recourir au pouvoir central. Mais les choses n'en sont pas encore venues à ce point. Nous ne sommes pas en guerre avec les Américains, nous n'avons pas même de querelle avec eux. Le seul point de la dispute est un de ceux qui peuvent donner lieu à beaucoup de discussions, et qui ne peuvent être décidés que par le jugement de commissaires du gouvernement ou par un traité supplémentaire. Un commandant emporté a jugé convenable de trancher cette question en s'emparant militairement d'une petite île, et en exposant le monde aux chances d'une guerre entre deux grandes puissances, tout simplement pour satisfaire son ambition ou les instincts d'un parti qui le soutient dans le district dont le commandement lui a été confié. Nous croyons fermement que la grande masse des Américains n'approuve pas cette politique. Quels que soient les droits dans cette question, la conduite du général Harney est généralement injustifiable.

« Personne ne peut examiner cette manière d'agir sans comprendre qu'une insulte gratuite a été faite à l'empire britannique, insulte que le gouvernement de la reine ne peut pas passer sous silence. Les droits de notre nation et de ses colons doivent être soutenus à tout prix, et il n'est guère probable que l'Angleterre, avec ses armées et ses

flottes, s'abstienne en présence d'une force telle que celle que peut mettre en mouvement le général Harney. Mais heureusement une pareille solution n'est pas probable. M. Buchanan a compris que quelque légales que puissent être les prétentions des États-Unis sur San Juan, elles ont perdu de leur force par la conduite outrageante de leur délégué. Il a, en conséquence, envoyé le général Scott prendre le commandement, et la conduite de cet ancien soldat sera probablement plus surveillée que celle de son prédécesseur. Notre gouvernement, nous en avons la certitude, répondra à cet acte par une politesse égale, et le résultat sera, nous n'en doutons pas, le règlement pacifique d'une question qui a été rendue dangereuse pour deux grandes nations par la conduite écervelée et la folie de quelques hommes. »

CHAPITRE XXXII.

L'ORÉGON. — LA CALIFORNIE.

I

L'Orégon est l'un des deux États de l'Union sur le Pacifique, ce rêve des Américains depuis qu'ils avaient médité d'étendre leur domination d'une mer à l'autre. Ce n'a pas été une conquête facile; si elle n'a pas coûté de sang, elle a donné la mesure de la patience des démocrates américains à atteindre un but.

L'Orégon a beaucoup occupé le monde et son nom a retenti en Europe comme une menace incessante de guerre entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Découverte par les Espagnols qui prétendirent à sa possession absolue, cette partie du continent américain passa en 1792 aux mains des Anglais qui s'en emparèrent en même temps que les États-Unis faisaient valoir des droits qu'ils revendiquaient en vertu d'une navigation exécutée sur la Columbia par un des capitaines de leur marine marchande et d'établissements de commerce fondés sur la côte.

L'année 1818 mit fin aux prétentions de l'Espagne sur cette portion de l'Amérique, en même temps que les frontières des possessions russes y étaient définitivement arrêtées; mais l'Angleterre et les États-Unis n'ayant pu s'entendre en ce qui concernait leurs frontières respectives, il fut décidé qu'on ajournerait à dix ans le règlement de cette question, sous la condition que, pendant ces dix années, le territoire serait accessible aux mêmes titres, et aux sujets anglais et aux citoyens américains. Après ce délai il ne fut pas davantage possible de vider le litige, et on décida d'en ajourner indéfiniment la solution.

Enfin, en 1846, les Américains signifièrent à la Grande-Bretagne, en manière d'*ultimatum*, leurs prétentions sur les pays occidentaux du Pacifique; ces prétentions allaient jusqu'à marquer le 54e degré de latitude nord comme la limite de leur territoire. Les Anglais s'y refusèrent nettement et la guerre allait éclater entre les deux pays, lorsqu'intervint le traité du 17 juillet 1846, qui trancha la question en reconnaissant aux Américains tout le pays au sud du 49e degré et à l'Angleterre toute la portion au nord de cette parallèle.

Aussi fut formé le Territoire de l'Orégon qui devint le 33e État de l'Union au mois de juillet 1858.

L'Orégon qui s'étend des montagnes rocheuses au Pacifique, et au nord-ouest du 42e au 49e degré latitude nord, est borné à l'est par les montagnes Rocheuses qui le séparent du territoire de Nebraska; au sud par la Californie et l'Utah; à l'ouest par le Pacifique et au nord par les possessions anglaises de l'Amérique. Son étendue de l'est à l'ouest est de 665 milles, et du nord au sud de 279 milles; sa superficie totale est de 185,030 milles carrés.

La population de l'Orégon était, en 1852, de 20,000 habitants, de 33,000 en 1853 et de 60,000 en 1860. Les Indiens

qu'il a fallu longtemps combattre (1) et qui sont sur beaucoup de points encore un obstacle au développement de l'Orégon, ont vu leur nombre s'accroître dans cet État; il était de 10,000 en 1852; il est aujourd'hui de 20,000 environ. Quatre tribus sont campées sur le territoire de l'Orégon, les Flatheads, les Nezpercés, les Wallawalles, les Shoskones.

Trois chaînes de montagnes divisent l'Orégon en trois parties bien distinctes : les montagnes Rocheuses, les montagnes Bleues et les Cascades, ainsi nommées à cause des cascades qu'y forme la rivière Colombia en les traversant; elles sont égales en hauteur aux Rocheuses et deux de leurs pics sont volcaniques. Entre cette dernière chaîne qui coupe l'Orégon du nord au sud par le 124e degré de longitude, et l'océan Pacifique se trouve la région dite occidentale et qui est la partie fertile et agricole de l'État. La région centrale est comprise entre les montagnes Bleues et les Cascades; enfin, l'Orégon oriental ou sauvage occupe un immense espace entre les montagnes Bleues et les Rocheuses. C'est dans cette région, qui n'est à tout prendre qu'un vaste désert inhabitable, que se tiennent ou se réfugient les principales tribus indiennes.

L'Orégon produit du très beau blé; les pâturages y sont excellents et sur les rives de la Columbia qui traverse la région centrale et la région occidentale pour se jeter dans l'océan Pacifique, s'élèvent de majestueuses forêts de pins dont quelques-uns ont jusqu'à 250 pieds de haut. Quant aux produits minéraux de l'Orégon on en connaît encore peu l'importance; mais on a pu constater qu'il existait de riches mines de charbon dans la vallée de la Villamette que l'on a surnommée, et à juste titre, le jardin de l'Orégon. « Je

(1) Cette guerre contre les Indiens a coûté aux États-Unis tout près de cinq millions de dollars (27 millions de francs).

devais d'abord la préférence au Villamette dont les affluents dans la Columbia forment des deltas remarquablement beaux. L'île Multonomah est, à présent qu'on peut mieux s'y défendre contre les crues de la rivière, le siége d'importantes cultures. La végétation des deux rives jusqu'à Portland, à 12 milles de la Columbie, y étale ses plus grandes richesses et donne une forte tentation de ne pas pousser au delà (1). »

Le principal cours d'eau de l'Orégon est la Columbia qui coule de l'est à l'ouest et dont les principaux affluents sont le Lewis et la Villamette. Aux termes du traité de 1846, la navigation sur la Columbia a été déclarée libre pour les citoyens américains, la compagnie de la baie d'Hudson et les sujets britanniques qui trafiquent avec celle-ci.

La riche vallée formée à l'embouchure de la Villamette a concentré les trois principales villes actuelles de l'Orégon : Portland à 15 milles de l'embouchure de cet affluent, est la plus importante ville commerciale de l'État ; Orégon-City, la capitale, contient plusieurs miroiteries en grande voie de prospérité ; Astoria, fondée par le riche négociant M. Astor de New-York, se trouve à l'embouchure de la Columbia.

L'Orégon est pauvre en ports de mer ; on n'en compte qu'un seul un peu abordable, le port de Discovery sur le détroit de Tuca.

L'avenir de l'Orégon semble résider dans la découverte des mines de métaux précieux. Malgré un climat relativement très tempéré, certaines portions d'un sol fertile, tout semble conspirer contre son essor rapide : d'abord le voisinage immédiat de la Californie ; puis l'absence de ports de mer, circonstance qui lui constitue une infériorité commer-

(1) Saint-Amand, *Voyages en Californie*. — Voir également Washington Irving, et les rapports du colonel Fremont.

ciale flagrante, enfin l'intérêt stratégique bien plutôt que politique que les Américains y attachent, depuis la possession de la Californie. Un pays à qui est réservé un tel rôle est un pays condamné à l'avance, à moins que des éléments, que ne possède pas l'Orégon, ne l'emportent sur de telles conditions d'abaissement.

II

Il n'en est pas de même de la Californie. Un peu moins de trois siècles, cependant, s'était écoulé entre l'année où l'amiral anglais, François Drake, avait dit en frappant du pied le sol de la Californie : « Ce n'est pas de la terre, c'est de l'or, » et le moment où le capitaine Sutter découvrit cet or par hasard. François Drake avait parlé ainsi en 1579 et la découverte du capitaine Sutter date de 1848.

De ce jour la Californie a changé de face ; ce n'est plus un pays ordinaire, c'est le pays des merveilles, c'est l'Eldorado. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de rappeler tout ce qui a été dit et écrit sur le pays de l'or. Nous ne sortirons pas du cadre où nous devons nous renfermer, notre but devant être purement et simplement de constater les résultats de cette immense découverte qui a fait de la Californie, en quelques mois, l'un des plus puissants États de l'Union et un des points les plus considérables du commerce universel.

Ce ne fut qu'en 1542, sept ans après que Fernand Cortès eut visité la Vieille Californie et y eut planté le drapeau castillan, que Cabrillo aborda les côtes de la Nouvelle Californie, en entrant en relâche dans la baie appelée plus tard Monterey, du nom de Monte-Rey, vice-roi du Mexique qui, en 1602, avait ordonné un voyage de reconnaissance dans ces parages. En 1642 l'Espagne y fit quelques tentatives de

colonisation renouvelées avec plus de succès en 1768 par les missionnaires. La Nouvelle ou Haute Californie, celle qui est aujourd'hui américaine, devint, alors, une province du Mexique, mais une province délaissée, non seulement par ceux qui la découvrirent et en furent les premiers possesseurs, mais par toutes les nations. Jusqu'en 1848 la Californie était une contrée à peine connue. Les navires qui bravaient les rudes traversées au delà du cap Horn pour faire escale dans les ports du Pacifique, dédaignaient de remonter si haut, et ils évitaient les côtes de la Californie comme inhospitalières et dangereuses.

La domination du Mexique sur cette province n'avait été ni habile, ni heureuse. Des tentatives incessantes d'insurrection avaient démontré l'esprit d'indépendance qui animait les habitants. Comme le Texas qui, nous l'avons vu, s'était, par le fait du délaissement de l'Espagne, *américanisé* peu à peu, grâce aux établissements fondés par les Américains, la Californie avait été conquise par ceux-ci, moralement, bien avant que de l'être matériellement. La population de cette contrée avait, par pressentiment on eut dit, été toujours turbulente. Tantôt, c'était la race hispano-californienne qui se mettait en révolte armée contre le gouvernement, tantôt, c'était la race anglo-américaine qui se soulevait et préparait en quelque sorte les voies de l'annexion future.

L'Angleterre voyant l'abandon où le Mexique laissait la Californie, lui proposa de l'acquérir; ce projet se rattachait au litige qui subsistait encore à propos de l'Orégon dont la Grande-Bretagne ne désespérait pas de s'emparer. Mais la guerre entre les États-Unis et le Mexique vint à propos pour faire avorter ce plan. Dès le début de cette guerre, en 1846, le colonel Fremont, un des plus hardis et des plus intelligents explorateurs de ce pays, y avait provoqué un mouvement américain à l'encontre des tendances favorables à

l'Angleterre provoquées par la population d'origine espagnole. Le pavillon étoilé de l'Union flotta bientôt sur le sol de la Californie, et le commodore américain Sloat, se présenta devant la ville de San Carlos sur la baie de Monterey et déclara en prendre possession au nom des États-Unis (1). Après le traité de Guadelupe du 2 février 1848, qui termina la guerre, la Californie demeura aux États-Unis qui auraient pu la regarder comme une terre conquise ou en faire une des stipulations du traité; mais de crainte qu'il ne surgit des difficultés à propos de ces prétentions et que l'Angleterre ne triomphât à prix d'argent des scrupules du Mexique, les États-Unis offrirent une compensation de 15 millions de dollars (75 millions de francs) qui fut acceptée.

« Si le génie de la race anglo-saxonne, dit à ce sujet un écrivain (2), ne fut pour rien dans cette découverte, et c'est un fait incontestable, désormais acquis, on peut, du moins, admirer son bonheur. Pour les nations, comme pour les individus, il semble un privilége attaché à la jeunesse. On peut même ajouter à la louange de ce peuple, qu'on doit se féliciter de ce que pareille trouvaille soit tombée en des mains qui ne se sont pas montrées exclusives comme celles des premiers conquérants de l'Amérique. Tout l'univers a été appelé à en prendre sa part, et l'essor prodigieux et rapide qu'a pris elle-même la contrée tient, aussi bien qu'à ses richesses, aux grandes et libérales institutions de la meilleure des républiques. »

Nous avons dit que peu de jours après l'annexion de la Californie, l'or jaillissait de ses entrailles, à la chute d'eau de la scierie du capitaine Sutter. La nouvelle fit le tour du monde avec la rapidité de l'éclair, et deux mois ne s'étaient pas écoulés que le territoire de la Californie était foulé

(1) Le 7 juillet 1846.
(2) Saint Amand, *Voyages en Californie.*

par une émigration de quinze à vingt mille personnes. Les traditions turbulentes de la population primitive ne pouvaient pas se calmer sous l'influence de cette population étrangement mélangée qui s'abattit sur la Californie. Il fallait cette foi robuste de l'Américain du Nord dans le lendemain, pour ne s'être pas effrayé, au point de vue de l'organisation de ce pays, de l'effroyable désordre qui en signala le premier peuplement. C'était partout meurtres, incendies, pillages; la justice sommaire des comités de vigilance, la terrible loi de Lynch purent seules arrêter ce débordement dont le premier résultat fut une opposition à l'organisation du pays en Territoire. Le fait d'une organisation territoriale impliquait une administration avec tout son cortége, une surveillance, des tribunaux, des lois; la population refusa de recevoir le gouverneur nommé par le gouvernement fédéral. Ce qu'il fallait à cette population, c'était le désordre, c'était l'anarchie; le gouvernement américain laissa ces éléments de destruction subsister jusqu'à ce qu'ils en vinssent à se dévorer ou à s'épuiser, et le territoire de la Californie devint comme par enchantement un État organisé le 7 septembre 1850. Selon une heureuse expression de M. Chatelain « la Californie fut rendue à la vie normale des nations. »

La Californie est bornée au nord par l'Orégon, au sud par la Vieille ou Basse Californie, à l'est par le Territoire de l'Utah dont la séparent les montagnes Neigeuses et le Nouveau Mexique; à l'ouest par l'océan Pacifique sur lequel s'ouvrent entre autres la baie de San Francisco assez vaste pour contenir les navires de toutes les marines du monde; la baie de Monterey au sud de la première. Chacune de ces baies reçoit de puissants fleuves : le Sacramento, navigable pour les plus gros navires, coule du nord au sud et se jette dans la baie San Francisco, ainsi que le San Joaquim qui

remonte du sud au nord, prenant sa source dans la chaîne de la Sierra Nevada et traverse les lacs de Tulares. Le San Felipe se déverse dans la baie de Monterey. A part ces trois grands cours d'eau, la Californie compte peu de rivières, mais un grand nombre de lacs.

La superficie totale de l'État est de 21,132 myriamètres carrés. La Californie est traversée presque du nord au sud par deux chaînes de montagnes, la Sierra Nevada ou montagnes Neigeuses, et les montagnes des Côtes et qui courent toutes les deux parallèlement à la côte de la mer. Le mont Hood, dans les Neigeuses, a une hauteur de 5,160 mètres, c'est le point culminant des montagnes du pays; celles des Côtes atteignent une élévation de 1,000 à 1,200 mètres; le mont du Diable, voisin de la baie de San Francisco, a 1,220 mètres, et au cap Mendocino, au 40e degré 29' de latitude nord, l'élévation des plateaux va jusqu'à 3,000 mètres (1).

III

La progression de la population a répondu aux grands mouvements que la découverte de l'or, d'abord, puis les immenses richesses agricoles de ce pays ont provoqués en Californie. En 1790, la population de la Californie était de 7,748 âmes; en 1801, elle était de 13,668; en 1851, nous la trouvons élevée à 200,000 âmes et à 400,000 en 1860. En 1850, San Francisco était un village de quelques centaines d'habitants; en quelques mois sa population y atteignait le chiffre de 10,000 habitants, puis de 50,000 et aujourd'hui on l'évalue à 70,000.

Si l'on peut considérer comme légendaires déjà les récits

(1) Anatole Chatelin.

qui furent débités sur les étranges incidents de la vie en Californie, après la découverte de l'or, on ne saurait se dissimuler, selon la juste observation de M. Chatelain (1), que la période la plus remarquable de l'histoire de cet État est « celle où sa population a repris les travaux de l'agriculture, » et sous un climat aussi exceptionnellement beau, avec une terre si abondante en tous produits, les agriculteurs durent être aussi favorisés sinon plus favorisés que les chercheurs d'or (2).

Voici, d'après des statistiques récentes et de source certaine, des indications sur le mouvement commercial et producteur de la Californie. En 1858, le chiffre total des marchandises de toute nature exportées de Californie a représenté une valeur de 3,622,120 dollars, soit environ 18,110,600 francs. C'était, sur l'année précédente, une augmentation de 1,300,000 francs.

Les points vers lesquels ce mouvement d'exportations s'est produit sont : la Colombie anglaise, le Mexique, l'Australie, la Chine, Tahiti, Honolulu, Panama, New-York, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, les possessions russes, les Indes orientales. Sur tous les points que nous venons d'énumérer, l'importance du mouvement commercial n'est pas égale. Avec les uns, les relations sont encore à leur début ; avec d'autres, elles ont des résultats insignifiants que le temps développera sans doute, à mesure surtout que les moyens de communications se multiplieront.

Dans la nomenclature que nous venons d'établir plus haut, la Colombie anglaise avait offert, en 1858, au commerce californien le débouché le plus considérable : la valeur des exportations à cette destination n'avait pas été au dessous de

(1) Article Californie, *Dictionnaire de la Conversation.*

(2) Dès 1852, c'est à dire en quatre années d'exploitation, on évaluait à 1 milliard 95 millions de francs le produit des mines de la Californie.

6,917,500 francs. Ce rapide et subit écoulement de marchandises vers ce point était dû au mouvement important d'émigration qui s'y était produit. C'est là un phénomène économique et commercial tout naturel, que les précédents analogues justifient et sur lequel nous n'avons pas besoin d'insister.

Le second point où l'exportation californienne a trouvé, en 1858, des débouchés considérables, est New-York, qui figure dans le chiffre total pour 5,644,420 francs. Ce résultat prouve que le mouvement commercial de la Californie avec les autres États de l'Union est très suivi, et qu'il est, conséquemment, appelé à se développer sur une très vaste échelle, par suite de la multiplicité des voies de communication, qui resserront davantage des liens et des rapports que les positions géographiques favorisent admirablement. Nous avons une autre preuve toute matérielle et palpable, dès à présent, à invoquer au bénéfice des grands liens commerciaux existant entre la Californie et les autres États de l'Union ; cette preuve est dans les chiffres qui résument le mouvement des frets à San Francisco en 1858.

Pendant que New-York figure dans ce chapitre pour une somme de 7,562,260 francs, Boston pour près de 3,000,000 et divers ports des autres États pour 130,000 francs, soit ensemble pour les États-Unis près de 11,000,000, les nations étrangères n'ont participé, en 1858, dans le total des frets que pour une somme de 3,147,255 francs.

Dans le mouvement d'exportations californiennes dont il vient d'être question, il est bien entendu que l'or ne figure pas. Dans l'espace de dix ans, de 1849 à 1858, il a été exporté de la Californie pour 1,995,166,750 francs d'or. Le chiffre le plus élevé est applicable à l'année 1856 (244,028,965 francs) un peu plus qu'en 1853 (241,526,140 francs). En 1858, le chiffre de l'exportation de l'or a été de 225,796,345 francs,

inférieur à celui de 1857 qui avait été de 226,830,475 francs.

Nous concluons de tout ce qui précède que la Californie, malgré les déboires auxquels elle a exposé certains spéculateurs, malgré les déceptions qu'elle réserve peut-être encore aux expéditeurs trop imprudents ou mal renseignés, nous concluons, disons-nous, que la Californie est un des points du globe sur lequel le commerce doit avoir les yeux fixés avec le plus d'attention.

Aux faits que nous venons de citer, se joignent des considérations d'un autre ordre qui doivent faire de la Californie, dans un temps très prochain, un des marchés les plus considérables du monde.

La Californie a des ports spacieux ouverts sur l'Asie. Un tel avantage ne pouvait passer inaperçu. Ce que l'avenir réserve à la Californie, à cause de sa position géographique, est quelque chose de si immense que nous n'osons y insister, de peur de paraître nous oublier dans des rêves d'imagination. Nous préférons ne signaler que des faits acquis.

Au mois de mars 1856 le gouvernement américain, donna à M. Perry Mac D. Collins la mission d'explorer, dans un but que le titre d'agent commercial attribué à M. Collins explique suffisamment, le pays baigné par le fleuve Amoor. Les résultats de l'entreprise de M. Collins ont répondu à toutes ses espérances, à toutes ses prévisions, à tous ses efforts. Ces résultats sont consignés dans une série de documents que le secrétaire d'État de Washington, M. le général Cass, a soumis au Congrès pendant la session de 1858. Les rapports de M. Collins, au point de vue géographique, statistique et commercial, contiennent des révélations tout à fait neuves et curieuses sur des contrées inexplorées jusqu'alors, et que Mac Culloch, dans son *Dictionnaire géographique*, représente comme « inconnues, » sur lesquelles il n'existe pas, ajoute-t-il, d'autres données que les « renseignements

fort douteux des géographes chinois ; » et elles réalisent les prévisions exprimées encore par Mac Culloch « que si, ce qui est probable, quelque événement permettait à des voyageurs intelligents de pénétrer dans l'intérieur de ce pays, il faudrait introduire de toute nécessité des modifications considérables aux cartes et aux descriptions de ce qui n'est rien moins qu'une *terra incognita.* »

D'un autre côté, Mac Gregor dans ses *Statistiques commerciales* n'avait pas hésité à dire que, « relativement à la puissance et aux progrès de la Russie, l'ignorance, et par conséquent l'erreur ont depuis longtemps prévalu non seulement en Angleterre, mais dans les autres pays. »

L'opinion de Mac Gregor, les déclarations si explicites de Mac Culloch, et enfin les mouvements de la flotte russe dans le Pacifique, après l'affaire de Petropaulowsky, avaient excité l'attention de M. Collins, en lui suggérant la pensée d'une exploration dont il a résumé l'objet dans une note préalable fort intéressante adressée, le 29 février 1856, au président des États-Unis. Nous en extrayons quelques passages :

L'Amoor, ou rivière Sak-kah-lin, se jette dans le détroit de Tartarie ou baie de Castries, vers le 54e degré de latitude nord. Après avoir fait un grand coude dans le sud-ouest, il pénètre dans le centre de la province de Manchooria, et combine ses bras extrême-sud avec les cours d'eau qui baignent les parties les plus méridionales de l'empire chinois. Ainsi, courant au nord et à l'ouest, l'Amoor, par un chenal naturel, arrive à mêler ses eaux au gigantesque réseau de rivières qui se projettent dans l'océan Glacial.

Une île d'une étendue considérable, nommée Sak-kah-lin se développe parallèlement avec la côte de la Chine (Tartarie), au nord de Jesso (l'une des Japonaises), et contribue à former le détroit de Tartarie tout à fait à l'extrémité nord de la mer du Japon. « Voilà, fait observer M. Collins, une

portion du globe qui n'est nullement à dédaigner : la Chine d'un côté, de l'autre l'île de Sak-kah-lin, et le fleuve Amoor au nord. » M. Collins, en s'exprimant ainsi, a toujours en vue, bien entendu, l'exploitation commerciale de cette forte tranche de pays. Nous ajouterons d'après l'importante observation de l'explorateur, que de l'embouchure de l'Amoor on arrive, en suivant le cours ascendant du fleuve, jusqu'aux marchés impériaux de Moscou et de Saint-Pétersbourg, rencontrant sur la route des ressources toujours nouvelles, les immenses productions de la Chine mongolienne et le commerce considérable de l'intérieur de la Sibérie, lequel s'élève déjà à plus de cinquante millions de dollars annuellement.

Nous ferons remarquer incidemment que dans son projet d'exploration, M. Collins a eu en vue, avant tout, le commerce américain et les territoires assis sur le Pacifique, tels que la Californie, l'Orégon, le Washington, pour lesquels il entrevoit là des débouchés nouveaux d'une importance considérable. Mais il y a, en matière de commerce et d'économie politique, une loi qui finit toujours par triompher tôt ou tard du premier mouvement d'égoïsme des peuples. Telle découverte qui paraît devoir favoriser d'abord une nation au détriment des autres, ne peut pas manquer de se généraliser en un temps donné. La pression est irrésistible. Tout débouché ouvert aux productions de l'industrie ou du sol, crée rapidement des besoins nouveaux pour les peuples mêmes qui songeraient à en profiter exclusivement. Il n'y a pas de commerce spécial, si nous pouvons le dire, qui ne sente bientôt la nécessité de s'accroître et de se féconder par le concours général de toutes les forces productrices. Nous respecterons donc la pensée tout américaine qui a préoccupé dès l'abord M. Collins : ce sentiment était naturel. A l'honneur qu'il entendait revendiquer pour son pays d'être le premier à découvrir les nouvelles voies commer-

ciales à la recherche desquelles il se vouait, il était fort simple qu'il rattachât le bénéfice des avantages qui en devaient résulter. Le lecteur voudra bien, par conséquent, ne pas oublier que nous suivons dans ce travail un texte dont nous ne devons pas nous écarter. Ce n'est donc pas nous qu'au besoin il faudra accuser d'*américanisme* exclusif.

D'après les renseignements qu'il avait recueillis jusqu'alors avec un soin tout particulier, M. Collins décrivait la géographie et les statistiques de ce pays où son ambition le portait.

« De l'embouchure de la rivière Amoor, dit-il, s'étend une série de postes fortifiés et de villes qui assurent le commerce du pays, et où s'accumulent les produits de ces vastes provinces, en attendant les époques fixées pour les foires et le passage des caravanes.

« Les divers points importants de la Sibérie, ajoute-t-il, sont : Tobolsk, au 58° 12′ latitude nord ; Omsk, 54° 59′ latitude nord ; Tomsk, 56° 30′ ; Irkoutsh, 52° 17′ ; Kyachta, 50° 21′ ; Okhotsk, 59° 21′. Chacune de ces villes contient une population qui s'élève de 5,000 à 60,000 âmes. D'autres cités ont été bâties par les czars, au fur et à mesure que le commerce se développait. Tels sont : Jénasaisk, sur la rivière de ce nom ; Albasin, sur l'Amoor ; Selenginsk, sur le Selenga, et plusieurs autres sur l'Argoon. »

Quant au mouvement commercial qui se produit sur tous ces points, il atteint des proportions qui justifient parfaitement les prévisions et les calculs de M. Collins. Par suite d'un traité qui remonte à 1728, entre la Russie et la Chine, deux villes avaient été désignées pour servir d'entrepôts au commerce des deux nations : Kyachta, en Russie, sur la frontière chinoise, et Mai-mah-tschin, en Chine, sur la frontière russe. A la foire du mois de décembre 1829, 60,000 caisses de thé avaient passé par ces frontières ; en 1841 le

nombre s'en était élevé à 120,000. Mais le thé n'est pas le commerce exclusif de ces villes; il s'y brasse des millions de dollars en tabac, eau-de-vie, soie, marchandises manufacturées de coton et de laine, cuirs, sucres, objets fabriqués en étain, cuivre, fer, etc., etc. Le revenu de la douane à Kyachta, en 1851, a atteint la somme de 4,685,000 roubles, environ 3 millions et demi de dollars, ou 17 millions et demi de francs.

D'après les dires de M. le baron Stoeckl, ministre russe à Washington, à partir du poste de Castries, situé à l'embouchure de l'Amoor, sur la baie de Castries tout le pays d'Amoor appartient à la Russie. Une ligne de postes fortifiés s'étend jusqu'à la frontière de la Sibérie et se relie à la grande route de terre de Saint-Pétersbourg et de Moscou. « Tout ce pays, disait M. Collins, paraît être extrêmement riche, et les relations à y établir doivent être éminemment avantageuses aux États-Unis. » Les statistiques de M. Koeppen venaient à l'appui de ces renseignements. En effet M. Koeppen, en 1846, évaluait à 7 millions de milles carrés la superficie territoriale de la Sibérie et à 3 millions environ le nombre des habitants. La population de la Manchoorie et de la Mongolie, difficile à évaluer en chiffres officiels, est estimée à plusieurs millions.

Tous ces renseignements, qui servirent de base aux propositions d'exploration faites par M. Perry Collins au président des États-Unis, ne reposaient que sur des données puisées à diverses sources; mais les conjectures paraissaient tellement sérieuses, qu'elles ne laissèrent aucune hésitation dans l'esprit du gouvernement américain, qui avait pris déjà précédemment la glorieuse initiative de l'expédition du Japon. La mission qu'il sollicitait fut donc accordée à M. Collins, que nous allons suivre dans le long et pénible voyage qu'il entreprit. On se pourra faire une idée de l'importance de ce

voyage quand nous aurons dit que, parti de San Francisco le 5 janvier 1856 pour se rendre d'abord à Washington, qu'il quitta le 12 avril, et rentré dans la capitale de l'Union en février 1858, M. Collins a parcouru dans ces vingt-cinq mois au delà de 30,000 milles, c'est à dire plus de 45,000 kilomètres. Voici l'itinéraire qu'il a suivi : de Liverpool il se rendit à Cronstadt par Elseneur; de Cronstadt à Saint-Pétersbourg et de là à Moscou; de cette dernière ville à Irkoutsk, capitale de la Sibérie orientale, en passant par huit ou dix localités sur lesquelles il nous fournira tout à l'heure d'utiles et intéressants renseignements. De Moscou à Irkoutsk la distance est de 3,545 milles à parcourir en poste. De Irkoutsk, M. Collins partit pour Kyachta et Maimah-tschin, sur la frontière de Chine; de là il se rendit à Chetah, à la source du fleuve Amoor; de Chetah à Chilkah, puis à Nicolaivsky, à l'embouchure de l'Amoor. De ce port, M. Collins fit voile pour Petropaulowsky, le Kamschatka, les îles Sandwich, San Francisco et enfin rentra à Washington.

L'énumération de ces diverses stations frappe non seulement par l'étendue du parcours, mais aussi par l'attention qu'elle éveille sur la nature et l'importance des observations que contiennent les rapports de M. Collins.

Il y a d'abord un point essentiel que nous croyons devoir faire ressortir, et qui est consigné dans les dépêches officielles de l'agent commercial des États-Unis et dans celles du ministre américain à Saint-Pétersbourg, M. Seymour; c'est l'empressement avec lequel le gouvernement russe s'est prêté à ce voyage d'exploration. Ce fait contraste singulièrement en tout cas avec les habitudes de réserve extrême attribuées et reprochées à la Russie envers les étrangers curieux qui cherchent à pénétrer dans les secrets de cet État. Toujours est-il que la cour du czar montra une

grâce parfaite à aider M. Collins dans ses études; que le général Mouravieff, gouverneur de la Sibérie, le prit sous sa protection particulière, et que les autorités et les populations de toutes les villes qu'il visita lui firent un chaleureux accueil. Cependant nous devons faire observer que le gouvernement impérial, soit par un reste de préjugé ou de prudence, soit dans des vues politiques mystérieuses, ne se montra nullement disposé à ouvrir le fleuve Amoor au commerce européen, non plus qu'à y autoriser l'établissement d'aucun consul ou agent consulaire, « quant à présent. » C'est là, ajoute une dépêche de M. Seymour, ministre américain, « une station exclusivement militaire pour le moment, et qui restera telle tant que ce sera le bon plaisir du gouvernement impérial. »

En outre, les populations de certaines villes éprouvèrent de très vives appréhensions à la pensée qu'un commerce étranger et nouveau introduit dans le pays pourrait renverser ou modifier les habitudes et les traditions, déplacer les débouchés ordinaires et changer les centres d'opérations.

Quoi qu'il en soit, si longtemps que puisse durer « le bon plaisir du gouvernement impérial » à l'endroit des réserves relatives au fleuve Amoor; si peu favorables que soient aux mouvements du commerce et du progrès les appréhensions des populations russes, nous considérons comme une conquête énorme à réaliser, dans un avenir plus ou moins rapproché, les résultats acquis par M. Collins. Nous invoquerons à l'appui de ces espérances la loi fatale dont nous parlions plus haut, et qui ne permet pas non plus que les grands courants et les grands débouchés commerciaux échappent à leur destinée, qui est de s'ouvrir aux besoins et aux productions des peuples. Voyez la Chine, voyez le Japon, pour ne citer que des exemples tout récents!

Ces réserves provisoires du gouvernement russe à l'endroit de ses possessions intérieures n'ont pas rebuté M. Collins, à supposer qu'elles aient pu l'étonner. Il fait à ce sujet les réflexions suivantes, consignées dans un rapport daté de Saint-Pétersbourg le 9 août 1856.

« Prenez, dit-il, l'immense étendue de territoire actuellement placé sous la domination de la Russie, et qui n'a pas son équivalent dans l'histoire, vous verrez qu'il présente un champ où les plus gigantesques idées peuvent être pratiquement mises à exécution, dès que le pouvoir souverain est entre les mains d'un seul homme qui a l'intelligence nécessaire pour concevoir de vastes desseins et la volonté de les faire exécuter. Le privilége qui m'a été octroyé par le gouvernement impérial m'assure tous les avantages qui s'étaient présentés à moi, lorsque, pour la première fois, je sollicitai ma mission. Je ne doute point que le premier pas que je ferai dans le cœur de la Manchoorie ne produise, dans un temps donné, à mon pays tous les bons effets que j'avais espérés à l'avance, et n'assure un grand développement à notre commerce. »

M. Collins a, comme on le voit, confiance dans le résultat de sa tentative hardie. Maintenant disons quel sera, dans ses prévisions, le dénoûment. Voici comment il s'exprime dans un passage de la même lettre précitée :

« Que les eaux du lac Baïkal puissent être réunies à celles de l'Amoor, je pense qu'il ne peut pas y avoir de doute à cet égard. De cette manière le cœur de la Sibérie sera ouvert à notre commerce du Pacifique. C'est là ce que j'ai principalement en vue. Mon idée est qu'une voie ferrée de quelques centaines de milles pourra réunir les deux systèmes d'eaux, et mettre en communication, sans solution de continuité, le Pacifique et l'océan Glacial. Quelques steamers placés sur le lac Baïkal, le Jénissea, l'Oby, le Lena, l'Amoor et leurs tri-

butaires avanceraient le commerce et les relations de ces pays mille fois plus vite en dix ans, et feraient beaucoup plus pour la civilisation que la découverte du passage par le nord-ouest de l'Inde. Cette route, si elle était ouverte par la vapeur sur les cours d'eau de la Sibérie, réaliserait *de fait* un passage nord-est vers l'Inde, à travers lequel s'opérerait un immense mouvement commercial ; car, avec la vapeur, l'océan Glacial serait praticable pendant quelques mois d'été chaque année.

« Dans les relations actuelles avec Archangel il faut aller chercher le cap Nord, par environ 71° latitude nord, et les promontoires de l'Oby ne sont qu'à 72°, ceux du Jénissea à 73° latitude nord. Tandis qu'Archangel est à 64°, Obdorsk, à l'embouchure de l'Oby, est à 66°, et le Jénissea un peu au dessus de 70°. Ainsi on peut voir que la différence est minime, et avec la vapeur le passage par l'Oby s'accomplirait plus rapidement qu'il ne se fait par Archangel avec des bâtiments à voiles.

« En conséquence, au moyen d'un passage ouvert de l'embouchure de l'Amoor, et d'une route de terre desservie par la vapeur, la distance totale d'un océan à l'autre, c'est à dire environ 4,000 milles, se trouverait triplée et quadruplée grâce à de nombreuses voies de navigation qu'on rendrait praticables par cette artère commune ; car les cours d'eau de la Sibérie, qui forment une sorte de réseau sur la surface du pays, deviendraient aisément navigables par des canaux de jonction. Il en résulterait un magnifique système de navigation intérieure. »

Voilà certes un gigantesque rêve. Nous sommes bien obligé d'y croire, puisque les faits et les pièces sont là pour démontrer la possibilité d'une réalisation.

Incidemment, et en terminant sa dépêche, M. Collins signale l'importance commerciale de Moscou, « qui est cer-

tainement, dit-il, le cœur de la Russie. Le commerce de cette ville, ajoute-t-il, est immense ; ses besoins sont considérables, ses ressources sont énormes. » A propos de la consommation restreinte du coton en Russie, M. Collins, préoccupé surtout du débouché important que les États-Unis trouveraient pour cette matière première, complète son rapide aperçu commercial sur Moscou en disant qu'il y a là des millions qui devraient passer par les mains des Américains, sous forme de transactions et d'établissements manufacturiers. »

De Moscou, M. Collins se rendit en trente-cinq jours à Irkoutsk, dans la Sibérie orientale, où il arriva le 7 janvier 1857.

Le voyage d'un point à l'autre a été une suite d'étapes dans un assez grand nombre de villes qui ont fourni matière à d'intéressantes statistiques commerciales.

Nijne-Novgorod, ville populeuse, riche et bien construite, sur la rive occidentale du Volga, au confluent de l'Okah, fut la première station. Le commerce y est très actif et très étendu. D'après les rapports officiels, un seul article, le thé, aurait donné lieu, pendant la précédente foire (celle de 1856), à un mouvement d'opérations qui aurait atteint le chiffre de 6,920,000 roubles d'argent; et l'ensemble des affaires de la place, durant cette même foire, aurait dépassé 300,000,000 de roubles. C'est à Nijne-Novgorod que M. Collins entendit pour la première fois, et par la bouche du gouverneur lui-même, se manifester les craintes relatives au déplacement du commerce et à sa ruine, au cas où s'ouvriraient par le fleuve Amoor de libres communications entre la Russie et les États-Unis. Une quarantaine de steamers circulent sur le Volga et aident au développement des affaires, qui prennent chaque jour, sur ce point, un essor de plus en plus important.

De Nijne-Novgorod à Astrakan, la distance est d'environ 1,200 verstes. « La rivière était gelée, » dit M. Collins, « mais pas assez pour m'empêcher de tenter une pointe jusqu'à Kazan, capitale de la vieille Tartarie, à 500 verstes dans l'est. C'est une belle ville très commerçante. Je m'arrêtai, ensuite, deux jours à Ecatherinberg, centre des travaux des mines des montagnes de l'Ural; le commerce m'y a semblé avoir des proportions considérables; très belle ville, moitié européenne, moitié asiatique, bâtie au sommet des montagnes. Le produit des mines d'or y est, dit-on de 5,000,000, et la variété des minéraux, pierres précieuses et marbres y est véritablement étonnante. »

D'Ecatherinberg, M. Collins se rendit à Tumen, point de jonction du double mouvement d'importation et d'exportation de la Sibérie orientale, et où s'opère le va-et-vient commercial, à travers l'Ural, d'Asie en Europe et réciproquement. Tumen a enlevé ce privilége à Tobolsk, qui en jouissait jadis. De Tumen, en passant par Omsk, notre voyageur gagna Tomsk, où il demeura quelque temps pour assister à l'ouverture de la foire annuelle. « C'est là, » dit-il, « une localité importante et où le commerce est extrêmement animé. » Entre Tomsk et Omsk, il commença à rencontrer les trains de traîneaux chargés de thé, se rendant de Kyachta à Tomsk qui est la plus grande station de ces caravanes. Là on décharge le thé, que l'on charge sur d'autres trains; les premiers s'en retournent emportant d'autres espèces de marchandises. « J'y ai vu, » écrit M. Collins, « en pleine rue, des monceaux de thé à destination de Nijne-Novgorod. La quantité et la variété des marchandises qui se trouvaient là étaient vraiment étonnantes; et avec un froid de 30 degrés Réaumur, les affaires étaient actives au possible. » Le nombre des trains de marchandises qui circulent entre Tomsk et Krasnoyarsk est si considérable, que l'on en peut

compter plus de mille par jour. Cette dernière ville est le centre des opérations des mines d'or de ce pays, qui sont considérables et très riches, notamment dans la partie nord. A propos de l'exploitation de ces mines, M. Collins raconte le fait suivant : « Je dînais, » dit-il, « à Irkoutsk avec un mineur qui emploie 1,200 hommes dans ses « diggins, » à un millier de verstes au nord-est d'Irkoutsk, sur une rivière qui se jette dans la Lena. Il m'a dit que l'année dernière (1856) ses mines ont produit 150 *poods* d'or, soit à raison de 36 livres par *pood*, 5,406 livres; et la livre d'or brut étant estimée à 200 dollars, c'est donc une valeur de 1,800,000 dollars. Vu la rigueur du climat, on ne peut consacrer aux travaux d'exploitation que cinq mois de l'année. Un autre établissement de deux mille ouvriers, a produit 828 dollars d'or par tête d'ouvrier. » Ces résultats peuvent certainement être comparés avec avantage à ceux que donnent les mines de la Californie.

Les échantillons de cet or ont des affinités remarquables avec celui de cette dernière contrée. Les mines sont incontestablement très riches; mais comme tout le minéral passe forcément par les mains du gouvernement, il est difficile, sinon impossible au public de savoir exactement à quel chiffre s'élève le produit de ces placers. A Irkoutsk, M. Collins rencontra, paraît-il, moins de craintes que dans d'autres parties de la Sibérie, sur les conséquences que pourraient avoir sur le commerce intérieur des relations établies avec les États-Unis par le fleuve Amoor. Il y a même été question dans un moment d'enthousiasme, peut-être éphémère, de créer une compagnie destinée à établir des bateaux à vapeur sur l'Amoor et sur le lac Baïkal, où il en existe un déjà, le seul il est vrai qui soit en Sibérie. C'est un bateau de la force de quatre-vingts chevaux, construit il y a huit ans, et dont la machine est allemande. Le charbon et le fer abondent à

Irkoutsk ; mais on ne se préoccupe pas d'en développer l'exploitation. On y travaille le fer, mais on ne fabrique pas de machines.

L'approche de l'ouverture de la grande foire annuelle, engagea M. Collins à se rendre à Irkoutsk et à Mai-mah-tschin. Ce voyage, sur un parcours de 550 verstes et en se dirigeant dans le nord-est, s'effectue en traîneaux attelés à des chevaux de poste, disposés par relais sur un pied de service parfaitement organisé. A ce propos, nous consignerons, d'après les notes du voyageur américain, un détail assez curieux et qui détruit bien des préjugés et bien des préventions à l'endroit de cette Russie, que l'on représente toujours comme un vaste désert. De Moscou à Irkoutsk, sur un parcours de plus de 5,138 verstes (environ 4,100 kilomètres), « j'ai traversé, » écrit-il, « cinq cents cités, villes ou villages. » Cette assertion doit détruire en effet bien des idées erronées, généralement répandues sur ces contrées.

Des deux rapports de M. Collins sur le mouvement commercial de Kyachta et de Mai-mah-tschin, nous extrayons les observations suivantes :

Kyatchta et Mai-mah-tschin sont situées à 370 verstes au sud-est de Irkoutsk, par 50° 21′ latitude nord, et 106° 43′ longitude est, à 4,461 milles de Saint-Pétersbourg, à 3,000 milles de l'embouchure de l'Amoor et à 1,000 milles au nord-ouest de Pékin. L'une de ces villes, Kyachta, est en Sibérie ; l'autre, Mai-mah-tschin, en Mongolie, à l'extrémité nord du désert de Cobi. Kyachta est entourée de murailles et de palissades en bois, et n'est séparée de Mai-mah-tschin que par un espace ouvert, commun aux deux localités, une sorte de terrain neutre. Les deux villes sont bâties dans une vallée entourée de hautes montagnes. D'un côté, à Mai-mah-tschin, quelques Tartares-Mongols, de l'autre, à Kyachta, des Cosaques, gardent les deux cités, plutôt afin de prévenir les vols que

dans le but de les défendre contre une invasion réciproque, à laquelle ni les Russes ni les Chinois ne songent. Ces derniers, par un esprit de défiance qui leur est particulier, ont élevé au dessus de leurs murailles, en face de Kyachta, une sorte de paravent, pour empêcher que l'on ne puisse voir ce qui se passe chez eux. Tout le pays, des deux côtés de la ligne de séparation, est parfaitement cultivé et produit du bétail, des grains, des chevaux, des moutons, et tous les objets nécessaires à la consommation de ceux qui sont engagés dans ce commerce russo-chinois. Il y a plus de cent ans que ce système d'échange s'est établi sur ces points, en vertu d'un traité, dont nous avons rappelé plus haut la date. On ne saurait s'imaginer quelles fortunes immenses se sont accumulées dans cet espace de temps! La population de Kyachta est de 5,500 habitants; celle de Mai-mah-tschin est évaluée à 3,000 Chinois. Les femmes n'ont pas la permission d'y résider. La population mongole des faubourgs et villes avoisinants est considérable; mais aucune statistique ne permet d'en fixer exactement le chiffre. On peut estimer à 20,000 le nombre de personnes engagées dans le commerce entre les deux villes, lequel représente annuellement une valeur moyenne de 20 millions de roubles, sans compter la contrebande, qui est très active des deux côtés. On s'en peut convaincre par un fait tout matériel : en 1856, la douane a accusé le transport de 150,000 caisses de thé, ou environ 12 millions de livres. Ce chiffre est notablement au dessous des besoins d'une population de 80 millions d'hommes, qui tous, de l'empereur au plus pauvre diable, boivent du thé au moins trois fois par jour.

Mais le thé n'est pas le seul objet qui compose cet immense commerce; il se fait là un écoulement considérable de vêtements confectionnés, de fourrures et de peaux, de velours, de soie, d'article de laine, d'armes, de verrerie, de sucre, de

riz, de tabac, de porcelaine, de rhubarde, de poils de chameaux, de produits japonais, etc , etc. — Les droits perçus par la douane russe à Kyachta, en 1856, se sont élevés au delà de 7 millions de roubles.

« Les négociants de Kyachta, » écrit M. Collins, « ont paru très charmés de ma visite. Ils m'ont témoigné beaucoup de considération, et leur hospitalité a été cordiale; ils m'ont donné un dîner public le jour de mon départ, et le « golovah » ou chef des négociants, après avoir bu « à la santé de l'em« pereur, » porta celle « du président des États-Unis; » elle fut accueillie avec de chaleureux applaudissements. Je leur parlai des avantages qui pourraient résulter pour leur pays en l'ouvant au commerce américain par le fleuve Amoor; j'ajoutai que s'ils voulaient y prêter seulement la main, et que si le commerce leur était désirable, ils verraient en peu d'années le leur prendre un grand essor; que le puissant agent, la vapeur, unirait les eaux du grand Océan oriental aux eaux de la Sibérie par la rivière Amoor, et qu'au lieu d'avoir à faire traverser six mille verstes par terre à leurs marchandises, la vapeur les déposerait à leurs portes.

« Mais ils ont des habitudes arrêtées pour leur commerce, qui ont été transmises du père au fils, d'une génération à l'autre, et ils ne songent pas à y rien changer. Beaucoup de grandes fortunes ont été faites ainsi; le secret de ce commerce est comme un héritage conservé dans les anciennes familles. En réalité, le commerce est un *grand secret;* chaque négociant a sa pratique personnelle et spéciale qu'il ne communique à personne autre. Cela se peut concevoir dans un pays si reculé, où il n'existe aucun système public de surveillance, aucuns journaux, aucunes publications relatives aux matières de commerce ou aux affaires, de quelque espèce que ce soit, établies entre de tels peuples, et se traitant presque toutes en langue mongole.

« La distance entre Pékin et Kyachta pourrait être réduite à huit jours, par le système des relais de poste qui existent en Russie, et un courrier pourrait faire la route en cinq jours.

« Les marchandises mettent de quarante-cinq à soixante jours de Holhan à Mai-mah-tschin, et de là à Moscou elles se rendent en quatre ou douze mois, selon la saison de l'année ou le mode de transport..... La ville de Mai-mah-tschin est bien bâtie, et dans beaucoup de maisons on trouve un grand luxe et une grande élégance. On m'y a fait voir d'immenses magasins bondés de thé à destination de la Russie, en échange de soieries et de vêtements confectionnés, ou peut-être même en échange d'or et d'argent; car on dit que maintenant, au lieu d'un tiers en argent que l'on payait, conformément au traité de Kyachta, deux tiers au moins de la valeur des expéditions de thé passent en or ou en argent dans les coffres-forts des négociants chinois, ce qui explique la haute prime dont jouissent l'or et l'argent dans ce pays. En réalité, il n'y a pas d'autre monnaie de circulation en Sibérie que le cuivre et les billets de crédit de la Russie.

« Le commerce de la Sibérie doit devenir extrêmement intéressant pour les États-Unis, en y ajoutant celui de la Manchoorie, de la Mongolie et du nord de la Chine; le coton fabriqué, par exemple, pourrait y trouver place pour des millions de dollars, et il existe une masse de produits de ces pays que l'on échangerait avec avantage. Mais il faut que ce mouvement s'établisse par le fleuve Amoor et ses affluents; on peut prédire alors une véritable révolution dans le commerce et les relations de ces pays. Le goût de ce peuple pour le luxe et les marchandises étrangères étant très grand, s'il avait la facilité de se les procurer, si les prix en étaient bas, la consommation en deviendrait immense, et on pourrait, en peu d'années, établir des relations sur le pied de plusieurs millions. »

Après son expédition à Kyachta et à Mai-mah-tchin, M. Collins revint à Irkoutsk, d'où il se rendit à Pétrofski, grande manufacture de fer située au pied des monts Stanovoï. C'est un établissement de condamnés, au pied duquel s'est fondé et a prospéré un village composé d'abord de condamnés libérés, puis de paysans colons qui sont venus s'y établir. Le minerai y est de très bonne qualité; la houille abonde. « J'y ai vu, » dit l'auteur de ce rapport, « des barres de fer très bien travaillées. On y a construit également quelques machines, des appareils à vapeur et des chaudières, mais d'un travail inférieur, faute de ressources suffisantes. On s'occupe de monter l'atelier sur un pied qui permettra de fabriquer des machines dignes des progrès de la science. » Ces mines de houille et de fer ont été mises en œuvre sous le règne de Pierre le Grand, de qui elles portent le nom. Elles avaient été fort négligées pendant longtemps; mais le général Mouravieff, en prenant le gouvernement de la Sibérie, a introduit de grandes améliorations dans toutes les branches de l'industrie de ce pays, et leur a imprimé un essor tout nouveau. »

De Petrofski, M. Collins se dirigea vers l'est, pour se rendre à Chetah, où commence la navigation de l'Amoor. Il traversa les monts Stanovoï, qui séparent les eaux de l'océan Glacial de celles du Pacifique. Le froid était intense (en mars) et au haut des montagnes les voyageurs essuyèrent une violente tempête de neige. Ces montagnes, comme celles de l'Ural à Ecatherinberg, ont une pente assez douce; le versant oriental est un peu plus rude, mais praticable pour les voitures. De vastes forêts en couvrent les sommets. A leurs pieds, en descendant vers Ingodah, s'étend une magnifique vallée, bordée par une forêt de dix ou douze milles de superficie.

Chetah, la capitale du gouvernement du Trans-Baïkal, est

située sur une petite rivière qui porte le même nom et qui se jette dans l'Ingodah, l'une des sources de l'Amoor, à un mille environ plus bas. Chetah est à 52 degrés latitude nord, et 113 degrés longitude est, et contient 1,200 habitants. C'est une ville nouvelle; il y a quatre ans qu'elle a été érigée en siége du gouvernement. « Après un séjour de quelques jours à Chetah, » dit M. Collins, « je me convainquis que c'était là le point de départ réel de ma navigation par eau pour regagner le Pacifique, et j'acquis aussi la certitude que les bateaux à vapeur pouvaient remonter jusque-là. »

La province du Trans-Baïkal a à peu près la même étendue que la Californie; sa population s'élève à 340,000 âmes. C'est un pays très fertile; les pâturages y sont excellents pour les bêtes à cornes et les moutons, dont on évalue à 2 millions le nombre de têtes. Les rivières y sont riches en poisson; le sol produit du blé, des légumes, du lin; les forêts sont pourvues de gibier, et les montagnes abondent en minéraux. La nature a tout fait pour ce pays. Les hivers y sont rigoureux, mais secs et sains; le ciel est rarement couvert de nuages, et, sauf dans les montagnes, les orages sont rares.

« En attendant la débâcle des glaces sur la rivière, » écrit M. Collins, « je visitai les mines de Nerchinsk. Nous passâmes par le Vieux-Nerchinsk pour nous rendre aux mines d'argent du Grand-Nerchinsk. Après avoir traversé un pays extrêmement intéressant, nous arrivâmes à la ville de Bankin, à 300 verstes de Chetah; là nous suivîmes dans la direction du sud-est une série de hautes montagnes, au delà desquelles nous rencontrâmes de nouveau une route plane et des relais de chevaux. Grand-Nerchinsk est une ville de 5,000 âmes, située au centre d'un des pays du monde les plus riches en minerai d'argent; non pas que l'argent soit le seul métal qu'on y trouve, car on y rencontre aussi en abon-

dance l'or, le plomb, la houille, le cuivre, l'étain et le fer. Nerchinsk est sur l'Argoon, à 450 verstes environ de la jonction de cette dernière rivière avec l'Amoor. De l'autre côté de Nerchinsk, à la distance de quelques milles seulement, il y a, dit-on, quatre pieds et demi d'eau sur les barres de l'Amoor; si cela est exact, la circulation des steamers y serait très facile. En tout cas, la rivière est navigable à une très grande distance au dessus. Toute cette portion du pays est dénuée de bois, excepté au sommet des montagnes; les vallées sont peu productives, mais les versants des collines et les prairies fournissent de grandes quantités d'herbages et de blé; le sol est d'excellente qualité. A l'époque de l'année où nous étions, il n'y avait aucune mine en exploitation à Nerchinsk; aussi fûmes-nous obligés de nous rendre à un petit village plus au sud, à quelques verstes de là. Nous y rencontrâmes M. Echwald, qui avait consacré plusieurs années d'études dans les mines en Allemagne. Il avait tout récemment reçu de Saint-Pétersbourg la mission de prendre la direction des mines de Nerchinsk, devenues improductives par suite d'un mauvais système d'exploitation. Les nouveaux plans et projets de M. Echwald ne pouvaient manquer de leur rendre promptement leur ancienne splendeur. Nous visitâmes les mines « des Trois-Saints, » où le minerai était abondant et riche d'apparence; celles de Zarentoonskoy, à 10 ou 15 milles plus loin, où, en pénétrant dans un immense espace, nous vîmes les plus riches mines d'argent de l'Asie, peut-être du monde entier. Dire ce que ces montagnes renferment de minerai d'argent, ce serait paraître vouloir se jouer de la crédulité humaine; mais ce que je puis affirmer, c'est que ce fut pour la première fois de ma vie que je me trouvai enfermé entre des murailles d'argent massif.

« De là nous nous rendîmes, en côtoyant les villages cosaques de la frontière, aux mines d'or de l'Onon, le tribu-

taire le plus important de l'Ingodah dans l'ouest. Nous y avons trouvé 400 mineurs à l'ouvrage, bien que le nombre des ouvriers eût été jadis de 1,200. Les dépôts aurifères s'étendent sur une vallée de 30 verstes de long, et de 1 verste à 2 de large. A travers cette vallée coule une rivière assez considérable, qui a été détournée de son cours naturel au moyen d'un canal. Les mineurs enlèvent le sable, la terre et les pierres du fond et des côtés de cette rivière, jusqu'à ce qu'ils découvrent l'or. D'après les calculs du directeur, ces mines produisent cent mille roubles par an; il estime qu'elles peuvent produire jusqu'à un million annuellement. Elles sont exploitées par les condamnés et pour le compte du gouvernement. Aucune concession n'a été faite aux particuliers. »

M. Collins traversa ensuite le Shilkah à Bankin, sur la rive nord, et revint à Chetah par la route du Vieux-Nerchinsk, ayant parcouru dans ce voyage d'aller et de retour à Chetah une distance de un millier de milles. On était à la mi-avril; la glace tenait toujours sur la rivière et les montagnes étaient couvertes de neige. La débâcle sur l'Ingodah ne commença que le 7 mai; et le 18, après onze jours de retards causés par le mauvais temps et les préparatifs de départ, on se mit en route pour Shilkah d'abord, où on arriva le 25 mai, après avoir accompli par eau un voyage de 467 milles en moins de six jours. Shilkah, située sur la rive gauche de la rivière de ce nom, compte de 1,000 à 1,500 habitants. Ce fut autrefois le siége d'une grande exploitation de mines; mais Shilkah a été abandonnée pour le Grand-Nerchinsk. On y trouve une manufacture de glaces et un chantier de construction pour des bateaux.

On ne saurait s'imaginer, dit en passant M. Collins, ce qu'une semaine de soleil peut produire dans ce pays. Quand nous arrivâmes à Shilkah, les forêts étaient sans

feuilles, maintenant la végétation est magnifique ; les rives du fleuve sont chargées de fleurs, et l'atmosphère est embaumée. »

A 15 milles au dessous de Shilkah, à Ouse-Skurre, se trouvent encore des mines d'or très abondantes; 1,500 condamnés environ y sont employés, toujours pour le compte du gouvernement. Un peu plus bas on rencontre le village de Gorbitza, à l'embouchure de la rivière Noire. Il y a deux Gorbitza, le petit et le grand. Ce dernier a été longtemps considéré comme la frontière russe de la Chine; les traités antérieurs l'avaient établi ainsi. Mais les Chinois ont tenu essentiellement à porter cette frontière plus dans l'est, au Petit-Gorbitza. La Russie, soit calcul politique, soit dans le but de faciliter l'accroissement de son commerce sur ces frontières, a consenti aux exigences des Chinois. De Gorbitza, M. Collins se rendit à Ouse-Strelkah, « l'embouchure de l'Arrow, » comme on appelle le confluent de l'Argoon et du Shilkah, qui forme l'Amoor. Ce point est à 53° 30′ latitude nord, et 21° 40′ longitude est, à 2,000 milles du détroit de Tartarie. Les frontières de la Russie et de la Chine longent le Shilkah de Garbitza à l'Argoon, et ensuite l'Argoon lui-même dans la direction de Kyachta, ce qui donne à la Russie tout le territoire compris entre l'Argoon et le Shilkah et, en fait, la navigation de l'Amoor à sa source.

Les Tartares ont donné à ce fleuve le nom de Sak-kah-lin ou Karanneran, c'est à dire « rivière Noire, » à cause de la couleur de ses eaux, produite par le trouble qu'y apporte la jonction des deux rivières. La barre comporte à l'embouchure de l'Arrow huit pieds d'eau, profondeur suffisante pour un steamer de 500 tonneaux. A quelque distance un peu plus bas, lorsque la rivière a pris ses développements, sa largeur est de 50 yards (50 mètres) et le courant atteint 4 milles à l'heure.

« Je naviguai, » écrit M. Collins, « le jour ou la nuit, selon que le temps le permettait, ou selon mon caprice, m'arrêtant fréquemment sur les rives, examinant le sol, relevant les gisements de minéraux, sondant les diverses profondeurs du fleuve, notant la rapidité du courant, visitant les villages, les pêcheries et les villes tartares dans les parties plus civilisées de la Manchoorie, m'enquérant des besoins des habitants et des nécessités commerciales du pays.—Je m'arrêtai ainsi sur la vieille rive de l'Albasin, qui mérite d'être citée, comme ayant été, il y a deux siècles, le centre de la puissance russe et des établissements sur l'Amoor, lorsque les hardis et aventureux habitants des frontières de la Sibérie développèrent leur commerce et leur civilisation du côté de l'est, comme jadis les marchands et les Cosaques s'étaient avancés sur les monts Ural, annexant à l'empire russe, et dans un court délai, toute la Sibérie. — Quelques audacieux pionniers, défiant la puissance tartare, étaient déjà parvenus jusqu'au Kamschatka, montrant à la Russie toute l'importance de ce fleuve comme la seule route naturelle conduisant de la Sibérie à l'océan. Mais Kamhi, alors empereur mandchou-chinois, contesta à la Russie, l'épée à la main, tout droit sur ce pays, et réussit à l'en chasser, en emmenant à Pékin un millier de prisonniers. Peu de temps après des ambassadeurs chinois, appuyés par une nombreuse armée et une forte artillerie, se présentèrent devant les portes de Nerchinsk et forcèrent Golowine, ambassadeur de la Russie, à accepter un traité par lequel la Russie renonça à toutes ses prétentions sur le pays de l'Amoor et à la navigation sur le fleuve. A dater de ce jour (27 août 1689) et dans un laps de temps assez court, le commerce oriental de la Russie vers les côtes et les rives de l'Okhotsk, du Kamschatka et à travers ses possessions américaines s'est dirigé, par un immense détour, sur le

nord, de Irkoutsk à Okhotsk ou Ayam, et a été dérangé complétement. Les fourrures par exemple revinrent à Kyachta et à Saint-Pétersbourg par la même route. C'est ainsi que pendant près de deux siècles la Russie perdit les avantages naturels et l'usage acquis de cette importante rivière. »

De l'autre côté d'Albasin, au sud, une rivière du même nom se jette dans l'Amoor, et ajoute avec d'autres affluents d'une importance non moindre, au volume de ses eaux. D'Albasin, M. Collins se rendit à l'embouchure de la Zea, le plus considérable des affluents débouchant du nord et se jetant avec violence à quelques milles à l'ouest d'Igoon, dans l'Amoor dont les eaux noires finissent par absorber les flots jaunâtres de la Zea qu'elles entraînent vers l'océan avec un courant de plus en plus rapide. Igoon qui compte de 1,000 à 1,500 habitants, est une colonie pénitentiaire fondée par les Chinois, en vue d'arrêter les empiétements des Russes du district de Nerchinsk.

« Je pus m'assurer, » fait observer M. Collins, « que toutes les tribus qui habitent le long de l'Amoor sont soumises aux autorités chinoises d'Igoon; elles ont souvent refusé de nous vendre des provisions, en crainte des ordres du gouverneur d'Igoon, qui interdisent tout commerce avec les étrangers. » — Visite de la douane, arrestation provisoire des voyageurs, leur comparution obligée devant le gouverneur, la curiosité dont ils furent l'objet de la part des populations, rien n'a manqué pour donner à ce côté du voyage un caractère pittoresque et pour révéler en même temps l'état de barbarie des habitants. Enfin M. Collins arriva le 10 juillet 1857, à Nicolaivski, à 20 milles de l'embouchure de l'Amoor, après un voyage de cinquante-deux jours, stations comprises, et ayant parcouru de Chetah à ce point une distance de 2,600 milles.

L'auteur termine cette partie de ses longs rapports, pleins

de certains détails que nous avons cru devoir passer sous silence, en disant que le parcours entier de l'Amoor est navigable à la vapeur; que, par ses affluents, des bateaux d'une construction spéciale peuvent très bien, en se dirigeant vers le sud, arriver à quelques centaines de milles de Pékin qu'il serait très facile de relier à ce point extrême de la navigation par un chemin de fer qui mettrait cette ville à 10 jours de l'embouchure de l'Amoor, éloigné lui-même de 15 jours de San Francisco, de 5 à 7 jours de Shanghaï et de Hong-kong, et de 3 jours de Hakodadi (Japon). De Chetah, tête de la navigation sur l'Amoor, un chemin de fer mettrait en communication Kyachta, Mai-mah-tschin et Irkoutsk, où le commerce par terre sur Nijne-Novgorod, Moscou et Saint-Pétersbourg serait concentré, ouvrant ainsi un riche, splendide et nouveau pays aux entreprises américaines. « Un tel pays, » ajoute M. Collins, « uni dans toutes ses parties par un système commercial libéral, ouvert à l'émigration établie sur des bases raisonnables, deviendrait bientôt une des contrées les plus intéressantes de l'Asie, donnerait un essor immense au commerce du monde entier, et ajouterait une page de plus à l'histoire des grandes merveilles de ce siècle. »

Tel est le rêve gigantesque que fait M. Collins ! Nous disons un rêve, parce qu'encore que les conclusions que nous venons de rapporter soient le résultat d'observations reposant sur des faits patents, ces conclusions ont un point d'appui qui nous semble, quant à présent du moins, bien fragile. Nous ne pouvons en effet oublier que M. Collins lui-même a signalé les préventions des populations russes les plus commerçantes, à l'endroit de tout changement qui paraîtrait devoir déplacer le mouvement actuel du commerce et menacer leurs traditions terre à terre. Nous ne pouvons oublier que sur les rives de ce fleuve qu'il représente, avec raison, comme une

artère féconde, il a rencontré des tribus esclaves de préjugés, ignorantes de toute loi de progrès, soumises aveuglément au despotisme de maîtres plus aveugles qu'elles-mêmes, et qu'enfin, le gouvernement russe, tout en appréciant l'importance des résultats que pressentait M. Collins, a déclaré en termes officiels qu'il refusait présentement d'autoriser l'établissement d'aucun consulat ou agence consulaire sur l'Amoor, et qu'il persistait à fermer ce fleuve au commerce européen.

N'est-ce pas là un ensemble d'obstacles assez considérable à surmonter avant d'arriver à la réalisation du projet de M. Collins? Les difficultés matérielles ne sont rien; à l'époque où nous sommes on en a vaincu de plus sérieuses que celles que présenterait le plan dont il s'agit; mais la victoire sur les difficultés morales, sur l'ignorance, sur les préjugés n'est pas seulement l'œuvre des hommes, si énergiques et si intelligents qu'ils soient; c'est l'œuvre du temps. Si puissante que soit cette force que l'on nomme la loi du commerce, laquelle implique des besoins, crée des passions, transforme des populations entières, change la face des États, cette force elle-même se briserait contre le mauvais vouloir, contre l'indifférence, contre la barbarie que M. Collins a signalés comme existant actuellement à Saint-Pétersbourg, dans les centres commerçants de la Russie, sur les rives de l'Amoor. C'est tout autant qu'il en faut, c'est plus qu'il ne faut pour que nous persistions à considérer comme un rêve gigantesque, mais comme un rêve, la pensée caressée par le voyageur américain, de voir les ports de l'océan Pacifique reliés à Pékin par de beaux fleuves et par un réseau de ces voies ferrées qui effacent, de jour en jour, les distances entre les points les plus reculés du monde civilisé.

Quoi qu'il en soit, il restera à M. Collins l'honneur d'avoir, le premier, entrepris en hardi pionnier, un voyage qui ne

sera pas sans résultats tôt ou tard. Il aura indiqué au commerce des routes nouvelles et fécondes en richesses, qui s'ouvriront peut-être un jour devant lui. Ce jour sera plus ou moins prochain, toute la question est là. Si ce n'est pas une génération qui le voit luire, ce sera une autre génération. Que sont quelques années comparées à la longue existence des peuples, quand il s'agit de quelqu'un de ces progrès qui changent entièrement la face d'un pays? L'exploration faite par M. Collins dans la Sibérie orientale, sur le fleuve Amoor et sur les tributaires de ce fleuve, si peu immédiat que puisse être le résultat à en attendre, ne doit donc pas être considérée comme une œuvre sans utilité; loin de là! Le présent conservera pour l'avenir les observations, les faits consignés, les statistiques établies. Tout cela, encore une fois, portera ses fruits dans un temps donné. Et puis qui sait quel est le sort réservé à une idée féconde jetée tout à coup dans le monde? Ne fait-elle pas son chemin souvent à l'insu des hommes les plus prévoyants? On la croit loin du but, qu'elle est près d'y toucher. Et quand nous disions qu'il faudrait compter sur la pression des années pour obtenir un terme au projet dont il s'agit aujourd'hui, qui peut répondre que nous ne soyons pas dans une erreur involontaire? Qui affirmerait que nous ne nous montrons pas plus patients que l'idée n'est patiente elle-même? Qui oserait prétendre que cette idée n'est pas à la veille d'éclore, enfin que ce rêve ne touche pas à la réalité?

Souhaitons donc de nous être trompé dans nos prévisions.

Nous avons encore à emprunter aux rapports de M. Collins quelques observations et quelques statistiques d'un grand intérêt, qui ont été de sa part l'objet de paragraphes spéciaux, et qui nous paraissent trop bien compléter l'ensemble de son travail et trop bien éclairer le sujet pour ne pas les reproduire ici.

La vallée de l'Amoor couvre de l'ouest à l'est environ

40 degrés de longitude et 13 degrés de latitude du sud au nord ; ayant pour limites au nord et à l'ouest les monts Altaï, Iablonoï et Stanovoï qui divisent les cours d'eau de la Sibérie en ceux qui forment le réseau intérieur, et en ceux qui se jettent dans l'océan Glacial au nord ; c'est à dire les branches de l'Amoor qui confluent avec le Lena ; les eaux du lac Baïkal qui alimentent le Angara et le Yenisaiski, et les sources du Yenisaiski à l'ouest et au sud de Baïkal. Au sud, les sources du Hon-gah-ree et du Ou-su-ree, le Son-gah-ree, l'Albasin, et l'Argoon courant dans diverses directions, gagnant Corea et Leetong, enveloppant presque toute la partie méridionale de la Manchorie et une assez grande partie de la Mongolie, dans l'ouest et dans le sud-ouest. A l'est se trouve le détroit de Tartarie, l'Okhotsk et la mer du Japon. La nature n'a rien refusé à cette immense étendue de terre : du gibier à profusion dans les forêts, des rivières poissonneuses, un sol fécond, des montagnes portant dans leurs entrailles des mines d'or, d'argent, de fer, de houille, de cuivre. Ce pays, compris dans les limites que nous venons d'indiquer, se divise en trois régions distinctes selon les conditions de son sol. La région occidentale, comprise entre l'Ouse-Strelkah, la source de l'Amoor et jusqu'à la Zea, c'est à dire une superficie de 600 à 700 milles, compte de nombreuses chaînes de montagnes, entrecoupées par des plaines fertiles légèrement boisées elles-mêmes. La région méridionale de la Zea au Hon-gha-ree compte 800 milles. Elle est comprise dans le coude profond que l'Amoor fait dans la Mongolie ; peu de montagnes, un climat assez tempéré, et abrité contre les vents de l'océan Glacial par la chaîne des Altaï qui s'élèvent au nord. La troisième région, ou région de l'est, a une étendue de 600 milles ; pays de plaines qui court de la Zea au Son-gah-ree, et protégé par ses montagnes. Cette partie de la vallée de l'Amoor est couverte d'épaisses forêts ;

le sol y est fertile et produit de la vigne et des pâturages ; les fleurs y sont magnifiques et très variées. En gagnant la côte, le sol tend à s'élever, et forme à son extrémité un pays très montueux, coupé à pic sur la mer.

Le climat, sur le bord de la mer et le long de l'Amoor, jusqu'à une distance de 300 milles en partant de son embouchure, est très rigoureux ; la neige y tombe en abondance ; les tempêtes y sont fréquentes et terribles ; le rivage est rocheux et impropre à toute culture. De l'Ouse-Sterlkah à la Zea, le pays est habité par une tribu nommée Man-a-gre, qui a les caractères principaux et le langage des Tonguses du nord. De la rivière Zea aux montagnes Hingan, les rives de l'Amoor sont habitées particulièrement par des Manchous et des Chinois, population agricole et assez avancée en civilisation ; les habitations y ont un comfort remarquable, où l'on trouve souvent même un certain luxe. Le long des Hingan vit un peuple nomade, nommé Sa-lon-see ; ce peuple vit particulièrement de la chasse. Il est évidemment de la famille des Tonguses ; il ne se mêle jamais aux autres tribus qui peuplent les rives du fleuve. A 100 milles environ au dessus du Son-gah-ree et en descendant vers le Garin se trouve le pays du Gol-dee. Le dialecte des habitants de cette contrée est un mélange du manchou-tartare et de tonguse, où le premier domine cependant. Comme la plupart des tribus qui habitent le pays de l'Amoor, celle-là vit de la pêche, qui est abondante. Pendant l'hiver cette peuplade abandonne les rives du fleuve et se retire au nord de l'Amoor, dans des montagnes très riches en magnifiques fourrures. On ne rencontre de traces de culture qu'entre l'Ou-sa-ree et le Son-gah-ree. Entre l'Amoor, l'Ou-sa-ree et les côtes de la mer, au sud de Castries, le pays est habité par une peuplade demi-nomade, nommée O-roch-cha ; et le long des rives de l'Amoor, jusqu'à plusieurs centaines de milles de son embouchure, le

long des côtes du détroit de Tartarie et des côtes de l'île de Sak-kah-lin, habite la tribu puissante des Ge-lacks ou Ge-lans, qui diffèrent complétement des peuples mentionnés ci-dessus par le langage et par les mœurs. Dans le sud de l'île de Sak-kah-lin on trouve les I-nee ou Kour-al-see, et dans les montagnes une autre tribu nomade, les O-ro-ka-te, qui paraissent de la famille des Tonguses. Ils sont idolâtres; la polygamie y est pratiquée et la femme est esclave. On l'achète, à titre de femme ou de maîtresse, et elle est condamnée à tous les rudes travaux de la vie sauvage. Les hommes s'occupent de chasse, de pêche et de commerce d'échange. Les Gol-dee et autres tribus alliées entre elles reconnaissent l'autorité des Ge-lacks et n'ont aucun rapport avec les Manchous et les Chinois. Les *schamans* ou prêtres sont considérés par ces idolâtres comme des intermédiaires tout-puissants entre les hommes et les esprits du mal; le vrai Dieu, celui qu'ils considèrent comme le maître souverain de l'univers, est adoré sans l'intermédiaire des prêtres. Ils célèbrent leurs rites religieux une fois par an et en cérémonie générale. Le total de ces populations sauvages ne dépasse pas 7,900 individus. La population chinoise et manchoue sur les bords de l'Amoor ne peut être évaluée qu'approximativement. Ainsi Igoon est signalée comme ne contenant que 15,000 habitants. « En raison, » dit M. Collins, « du nombre très considérable de villes et de villages que j'ai visités, la population totale de cette partie du pays doit être de 60,000 âmes. » Les missionnaires grecs, qui sont allés jusqu'à Pékin, évaluent de 3 à 5 millions la population de la Manchoorie; celle de la Mongolie est de 5 à 10 millions.

« Il n'est pas nécessaire, » fait observer M. Collins, « d'énumérer minutieusement tous les articles de commerce qui trouvent écoulement soit en Sibérie ou en Chine, par Kyachta et Mai-mah-tschin, aussi bien que dans les trois Tar-

taries, la Bukharie et même le Thibet. Il suffit de dire que j'ai vu dans les boutiques et les magasins, en Sibérie, en Mongolie et en Manchoorie des produits manufacturés de toutes sortes; des marchandises françaises, anglaises, allemandes; étoffes, produits industriels et agricoles, etc., etc. » Suit à ce sujet, dans le rapport de M. Collins, une nomenclature que nous pouvons nous dispenser de reproduire, mais qui indique par ses détails un mouvement commercial universel.

Les ressources minérales de ce pays sont considérables. Dans l'Ural se trouvent les grandes mines de la Russie, qui en tire annuellement un produit de 12 millions de roubles en platine, cuivre, fer, pierres précieuses, lapis-lazuli, malachite, marbre. Les plaines aurifères du pays de l'Yé-nisaisk s'étendent sur plusieurs milliers de milles carrés; beaucoup de localités n'ont pas encore été explorées et offrent un vaste champ à de nouvelles découvertes. On y trouve aussi des montagnes de sel, et vers le nord des restes antédiluviens, fossiles d'ivoire qui peuvent, à eux seuls, fournir un article considérable de commerce.

En traversant le Baïkal, on rencontre des mines de houille et de fer, de cuivre, de sel et d'asphalte, et, récemment, le capitaine Arnosoff, du corps des ingénieurs, y a découvert de riches veines d'or qui se prolongent jusque dans la Mongolie. De l'autre côté des montagnes de Stanovoï se trouvent les terrains aurifères de Onon, Skurrie, Nercha et Schilkah, et les riches mines d'argent de Nerchinsk, les plus fécondes de la Sibérie. Le produit des mines de la Sibérie est évalué annuellement à 15 millions de dollars, selon les rapports de M. Collins, soit 75 millions de francs; sans compter un produit égal provenant de la redevance que payent au gouvernement les particuliers exploitant ces concessions. Il y a, dit-on, 50,000 individus, condamnés ou autres, employés aux travaux des mines.

On peut voir par tout ce qui précède que la mission confiée à M. Collins par le gouvernement américain a été fructueuse quant aux recherches. Ces recherches, sous le rapport géographique et commercial fourniront d'excellentes bases pour l'avenir, lorsque le moment sera venu de faire passer ou d'essayer de faire passer dans la pratique ce qui se réduit en ce moment à des espérances, à des efforts que nous devons souhaiter de voir promptement couronnés de succès.

Il est certain que le mouvement commercial signalé par M. Collins, réduit aux conditions mesquines et timorées d'un commerce pour ainsi dire local, est assez vaste déjà pour laisser pressentir tout ce qu'il serait capable de produire, si le génie européen et la vigueur américaine s'y introduisaient. Il n'est pas douteux que ce pays immense, couvert de cours d'eau magnifiques et navigables à des distances très considérables, reliés entre eux par des canaux ou par des voies ferrées, ouvrirait un vaste champ aux combinaisons industrielles et commerciales. Tous ces avantages se présentent d'eux-mêmes trop distinctement à l'esprit de nos lecteurs pour que nous jugions nécessaire d'y insister. Il n'est possible dans l'état où est la question, que de se placer à un point de vue général pour l'apprécier. Nous ne saurions qu'y ajouter des banalités dont le sujet n'a pas besoin. Il s'expose par lui-même avec assez de force, par la seule autorité des faits, des chiffres et des considérations matérielles.

Déjà les prévisions de M. Collins se sont réalisées en partie; en effet, il résulte de renseignements tout récents que le commerce américain paraît augmenter tous les jours sur le fleuve Amoor, et plusieurs navires sont partis des États-Unis pour cette destination avec des chargements de coton, de vins, de liqueurs, de provisions de bouche, de

quincaillerie, de machines, etc. Il y a sur l'Amoor, desservant différents ports de ce fleuve, cinq bateaux à vapeur construits aux États-Unis. Un officier russe, le capitaine Davendorff, préside en ce moment, dans une usine à New-York, à la confection de machines destinées à des canonnières qui seront construites sur l'Amoor. Cette rivière est navigable sur un parcours de 2,500 milles. Le chenal est semblable à celui du nord-est du Canada, et les productions du sol sont à peu près les mêmes. Les exportations se composent principalement de fourrures et de métaux, mais elles embrasseront d'autres produits dès que les chemins de fer et les steamers auront établi de rapides communications entre les points éloignés.

De Moscou aux sources de l'Amoor, la distance est de 4,000 milles, sur laquelle sont semés plus de 500 villes, villages et hameaux habités par une population très industrieuse. La compagnie de l'Amoor y enverra cette année trois ou quatre navires, avec de fortes cargaisons, ainsi que plusieurs steamers en fer, pour inaugurer des relations commerciales et entretenir des communications régulières entre la colonie et la Sibérie.

L'Ukase du czar autorisant les exilés de la Sibérie à émigrer sur l'Amoor a pour but de favoriser la colonisation sur ce point des possessions russes. On songe déjà à construire des railways et à établir des lignes télégraphiques qui se prolongeront jusqu'à Moscou.

La Russie deviendrait alors la grande voie des communications entre l'Europe et l'Amérique du Pacifique, par la Californie.

CHAPITRE XXXIII.

L'OHIO.

Cet État a été un des premiers exemples des immenses ressources que la république des États-Unis devait trouver dans ces régions de l'Ouest où les colons primitifs n'avaient pas osé pénétrer. Jamais progrès moral et matériel n'a été aussi rapide que celui de l'Ohio dont le territoire avait appartenu partie au Connecticut, partie à la Virginie, qui s'en dessaisirent en faveur des États-Unis, pour en former le territoire actuel qui ne compte pas moins de 44,000 milles carrés de superficie. Ces cessions eurent lieu en 1781. A cette époque l'Ohio n'était ni défriché, ni habité; on y comptait deux postes militaires chargés de surveiller les Indiens. Ce fut en 1788, qu'une colonie de quarante-sept individus conduits par le général Putnam, et expédiés par une compagnie de colonisation, dite *Compagnie de l'Ohio*, vint camper à l'embouchure du Miskingum, sous la protection d'un fort, et fonda la ville de Marietta à laquelle les colons réunis en assemblée le 2 juillet 1788, trois mois après leur établisse-

ment, résolurent de donner ce nom en l'honneur de Marie-Antoinette, reine de France, et par reconnaissance pour l'appui que le roi Louis XVI avait prêté à la révolution américaine. Le premier règlement administratif de la petite colonie fut affiché sur un arbre des forêts vierges (1). Ces colons étaient des émigrants de la Nouvelle Angleterre qui apportaient avec eux ces instincts d'énergie et cette force de volonté qui ont toujours distingué leur race; ils eurent besoin de ces qualités indispensables aux colonisateurs pour triompher des épreuves du début. Ce fut là un noyau magnifique pour le peuplement de l'Ohio; les traditions morales de ce petit groupe d'hommes se perpétuèrent, et M. Michel Chevalier fait de la population actuelle de l'Ohio un exact portrait, lorsqu'à propos des grands travaux exécutés dans cet État, il dit (2) :

« Il y a dans cette population de l'Ohio, presque toute originaire de la Nouvelle Angleterre, un instinct des affaires, une sagacité pratique et une aptitude à faire tous les métiers sans les avoir appris, que l'on chercherait en vain dans la population anglo-germanique de la Pennsylvanie. Les législateurs sous la direction de qui se sont exécutés les travaux publics dans l'un et l'autre État, étaient, comme cela se rencontre ordinairement aux États-Unis, l'image parfaite de la masse qui les avait nommés, avec ses qualités et ses défauts. Les commissaires des canaux de l'État de l'Ohio joignaient à un beau désintéressement un bon sens admirable, c'est à eux que doit revenir la majeure part de la gloire d'avoir conçu le canal de l'Ohio, de l'avoir tracé et fait exécuter. C'étaient des avocats et des agriculteurs, qui se mirent à faire des canaux tout naturellement, sans efforts et sans soupçonner qu'en Europe on n'ose se charger de pareils travaux, à

(1) Jules Rouby, *Guide américain.*
(2) Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

moins de s'y être préparé par de longues études scientifiques Aujourd'hui, dans cet État, établir des canaux, n'est plus art, ce n'est qu'un métier. La science de la canalisation s'y est vulgarisée. Le premier venu dans les *bar-rooms* vous exposera en prenant un verre de wiskey, comment s'alimente un partage, et comment se fonde une écluse. Tous nos mystères des ponts et chaussées sont ici tombés dans le domaine public, à peu près comme les méthodes de la géométrie descriptive que nous retrouvons dans les ateliers, où elles se perpétuaient bien avant que Monge ne leur donnât la sanction de la théorie. »

Puisqu'il s'agit des canaux de l'État de l'Ohio, disons, dès à présent, que c'est à ces voies de communication si intelligemment établies que ce territoire a dû son rapide développement, en se créant des liens économiques avec les États voisins et entre les villes disséminées sur sa vaste étendue L'étendue de ces canaux commencés en 1823 et promptement achevés, comptent 714 milles; le plus long est le canal d'Ohio et Erie qui, sur une distance de 309 milles, met en communication Portsmouth et Cleveland, c'est à dire l'extrémité sud et l'extrémité nord de l'État, et joint la rivière Ohio au lac Erie. C'est un gigantesque travail. Vient ensuite le canal Miami qui va de Cincinnati à Erie sur le lac, sa longueur est de 180 milles, et enfin le canal de Wabash et Erie 143 milles de Lafayette à l'embouchure de la rivière Maumee La dette de l'État qui s'élevait en 1852 à 17,333,216 dollars (93,599,366 fr.), provenait presque tout entière des emprunts contractés pour les travaux publics, dans lesquels les canaux entraient pour une large part. La Constitution de 1851 a interdit à l'État de contracter désormais aucune dette pour les travaux intérieurs. Les nombreuses voies de fer sont venues ensuite, apporter leur contingent de transports et de communications dans l'Ohio et a complété ce système de circulation

en se combinant avec les rivières qui se jettent les unes dans l'Ohio, les autres dans le lac Erie (1).

L'Ohio est le plus important de ces cours d'eau, et joue un rôle considérable dans l'Union comme voie de navigation. Formé par la jonction de l'Alleghany et de la Monongahela, à Pittsburg dans la Pennsylvanie, l'Ohio baigne une partie de cet État en coulant du sud-est au nord-ouest; puis coule du nord au sud entre l'État de l'Ohio et la Virginie, reprend sa course de l'est à l'ouest le long de la frontière du Kentucky, pour se précipiter ensuite vers le sud jusqu'à sa jonction avec le Mississipi, après avoir baigné les frontières de l'Indiana et de l'Illinois. L'Ohio relie ainsi le Mississipi avec les grands lacs du Canada et l'Atlantique. Son cours est paisible, sa largeur ne dépasse pas quelquefois un quart de mille; mais à son approche du Mississipi, les détours qui le caractérisent sont moins nombreux; les horizons ont des aspects océaniques; les rives sont sujettes alors, à des déchirements profonds et à des submersions. Les crues de l'Ohio sont en général formidables; en le descendant à une époque d'inondation, le bateau à vapeur sur lequel j'étais embarqué a pu traverser une propriété inondée, afin d'économiser un coude de l'Ohio.

Entre autres affluents l'Ohio reçoit la Wabash, la Cumberland, la Tennessee, et dans l'État auquel il donne son nom, quatre rivières importantes : le Miami et le petit Miami, le Scioto et le Muskingum; les deux Miami vers la frontière de l'ouest, le Scioto dans le centre et le Muskingum dans la région orientale. Quatre autres rivières coulant dans le sens opposé, c'est à dire du sud au nord ou de l'ouest à l'est, se jettent dans le lac Erie, ce sont la Maumee, le Sandisky, le Huron et la Coyahoga. Chacune de ces rivières qui ont elles-

(1) On compte dans l'État trente-six chemins de fer, d'un parcours de 400 myriamètres; dix lignes aboutissent à Cincinnati, ou s'en éloignent.

mêmes de nombreux affluents secondaires, comptent le long de leur parcours ou à leur embouchure d'importantes cités; quelques-unes sont des villes manufacturières de premier ordre qui ont trouvé dans les chutes d'eau de puissants et économiques moteurs. Si l'industrie humaine est venue aider au développement rapide de l'Ohio, la nature avait fait considérablement pour ce sol fécond où la culture des céréales donne de splendides récoltes (1), où l'on trouve en abondance des métaux, tels que le fer et le charbon, où les pâturages sont plantureux. Aussi l'Ohio est-il à la fois un État agricole, commerçant, industriel; l'élève du bétail tient une grande place dans sa richesse, notamment l'élève des porcs.

L'Ohio est borné au nord par le Michigan et le lac Erie, au sud par le Kentucky et la Virginie, à l'est par la Pennsylvanie, à l'ouest par l'Indiana. Jamais, contrée si riche n'a été mieux entourée de pays également riches, et en suivant le cours de l'Ohio que nous avons décrit plus haut, on se peut imaginer quelle part de fortune il apporte aux États qui lui sont limitrophes.

La population de l'Ohio, depuis le jour de l'arrivée des 47 émigrants de la Nouvelle Angleterre, s'est singulièrement accrue, comme on peut croire. En 1800, cette population était déjà de 45,365 âmes (2), en 1810, elle atteignait 230,760 individus; en 1820, 581,434; en 1830, 937,903; en 1840, 1,519,467; en 1850, 1,977,031; en 1860, 2,377,917. S'il y a un exemple non moins merveilleux à mettre en parallèle avec cet accroissement rapide de population, c'est celui de Cincinnati, la ville principale de l'Ohio. Fondée en 1788, Cincinnati n'avait en 1800 qu'une population de 750 habitants; en 1810 le chiffre en atteignait 2,540 individus; en

(1) Voir le premier volume de cet ouvrage.
(2) L'Ohio fut érigé en État en 1802.

1820, 9,644; en 1830, 24,861; en 1840, 46,338; en 1850, 116,108; en 1860, 250,000.

Cincinnati est un des grands centres d'activité aux États-Unis. Bâtie sur les bords de l'Ohio (rive droite), à 250 milles de son embouchure; dans une position pittoresque et charmante, sur un plateau entouré de collines qui lui servent de murailles partout où la grande rivière ne lui sert pas de fossé. Cincinnati est le point de ralliement de tout le commerce avec le haut et le bas de l'Ohio; ce commerce est considérable; il embrasse le transport et la manutention des céréales, la distillerie des liqueurs fortes, notamment le wiskey; l'ébénisterie, les salaisons, les objets d'habillement manufacturés. Les chiffres suivants donneront une idée de l'importance de ce mouvement commercial : la menuiserie et l'ébénisterie représentent 2,616,000 dollars, la distillerie 800,000 dollars, la fabrication des habillements 2,147,500 dollars, l'huile de porc 3 millions de dollars; les salaisons 3,760,000; le tabac 1 million, la tannerie 1 million, la tonnellerie 500,000; les fonderies de fer 700,000 : c'est pour ces seuls articles de fabrication un total de 14,523,500 dollars, ou 73 millions de francs environ. Le mouvement de la navigation à Cincinnati est considérable; plus de 500 steamboats de dimensions colossales appartiennent à cette ville et sillonnent l'Ohio et les affluents.

L'État de l'Ohio compte plusieurs villes d'une grande importance qui, sans prétendre rivaliser avec Cincinnati aident à l'essor de celle-ci en même temps qu'elles en tirent une partie de leur valeur. Je citerai entre autres Columbus, capitale politique de l'État sur la rive orientale du Scioto; bâtie en 1812, cette ville a 20,000 âmes de population. Située à 92 milles de l'embouchure du Scioto, elle renferme des fabriques considérables et est un point de jonction important de différentes lignes de fer.

Chillicothe à 45 milles de l'embouchure du Scioto a été, jusqu'en 1816, la capitale de l'Ohio. On trouve aux environs de Chillicothe des ruines dont l'origine reste encore un problème d'archéologie et de civilisation. M. J. J. Ampère s'exprime ainsi à ce sujet (1) : « ...... Mais il faut bien aller à Chillicothe, où j'espère trouver des monuments indiens et la collection d'antiquités de M. Davies.

« Malheureusement pour moi, M. Davies est à New-York. Je m'adresse à son beau-père, qui, avec une politesse parfaite et un empressement très aimable, me prête le livre de son gendre, pour m'orienter dans mes recherches et me met en rapport avec un jeune médecin allemand au fait des localités environnantes, et qui a plusieurs fois accompagné M. Davies dans ses excursions archéologiques. M. Rominger, à qui je procure le plaisir de parler allemand et de parler de l'Allemagne, me reçoit avec beaucoup de cordialité et m'emmène dans son cabriolet visiter plusieurs de ces grands tertres et de ces vastes travaux de défense qui attestent l'existence d'une population nombreuse et d'une race plus puissante que celles qu'on a rencontrées dans la portion de l'Amérique du Nord occupée aujourd'hui par les États-Unis. Sur une immense étendue, depuis les grands lacs jusqu'au delà du Mississipi, on a trouvé des fortifications en terre fort considérables et des tertres contenant une classe d'antiquités d'un caractère tout particulier et qui ne ressemble à aucun autre. Je n'ai vu encore, dans les collections de Cincinnati, qu'un petit nombre de ces antiquités, des poteries, des figures d'animaux remarquablement sculptées, etc. Quant aux tertres et aux enceintes, dont les unes paraissent avoir été des enceintes religieuses, et les autres étaient certainement des fortifications, j'en ai vu plusieurs

(1) J. J. Ampère, *Promenade en Amérique*.

aux environs de Chillicothe : elles sont quadrangulaires ou circulaires et forment toujours des cercles ou des carrés parfaits. Il est de ces enceintes carrées qui ont plus de mille pieds sur chaque côté (1). Celles qui ont été construites dans un but de défense sont entourées d'un fossé extérieur. Le rempart qui est en dedans du fossé est le plus souvent en terre. Cependant on a trouvé aussi des murs composés de pierre, et quelquefois ces pierres paraissent avoir été apportées d'assez loin. Ce sont des travaux considérables qui supposent une population trop abondante pour avoir pu vivre autrement que par l'agriculture, et que les races faibles et rares, découvertes par les premiers explorateurs de ces contrées, n'auraient pu exécuter. De plus, il est certain que ces constructions et ces tertres artificiels qui les accompagnent, remontent à une époque plus ancienne. Quelques-uns des arbres qui les couvraient ont été coupés, et, en comptant les couches annuelles des troncs, on a reconnu que plusieurs d'entre eux étaient âgés d'au moins huit cents ans (2). Comme ces arbres n'étaient probablement pas nés sur le dernier en date de ces monuments, on peut sans exagération donner à ceux-ci un millier d'années, et par conséquent une origine bien antérieure à la découverte de l'Amérique. Les enceintes que j'ai vues étaient carrées ou rondes; mais il existe dans d'autres parties de la vallée de l'Ohio des élévations en terre auxquelles on a donné la forme d'animaux. L'une d'elles représente un grand serpent de cent cinquante pieds de long avec un œuf au devant de la tête.....

« Il demeure établi qu'une classe de monuments tous de même origine, renfermant des antiquités de même sorte,

(1) *Ancient monuments of the Valley of Mississipi*, by Davies and Squiers, cité par M. J. J. Ampère.
(2) Lyel, *Travels in america*, cité par M. J. J. Ampère.

s'étendent sur un espace de plusieurs centaines de lieues dans l'ouest des États-Unis, attestent la présence dans cette immense région, d'une race supérieure à toutes les races indiennes de ces contrées, et remontent à une époque antérieure d'au moins six cents ans à la découverte de l'Amérique. Cette race a entièrement disparu et n'a laissé d'autres vestiges d'elle-même que ces monuments gigantesques, pareille à ces oiseaux et à ces lézards dont l'espèce est perdue et dont l'existence n'est attestée que par les empreintes de leurs pas sur le sable humide qui les a gardées. On ne sait pas le nom de ce peuple, et on est obligé de désigner ceux qui ont élevé ces tertres et construit ces remparts par l'appellation de *bâtisseurs de tertres* (mound-builders). Chose assez remarquable, on ne trouve aucun signe de la présence de ces populations inconnues à l'est des Alleghanis, chaîne de montagnes qu'évidemment elles n'ont pas traversée. »

Avant peu de temps, il n'existera plus rien de ce « passé inconnu. » Il est regrettable, comme le fait observer l'écrivain que je viens de citer, que l'on n'ait pas sauvé de la destruction de la charrue du cultivateur, « les débris de ce que l'on peut appeler une civilisation relative qui semble avoir été intermédiaire entre la culture plus avancée des peuples du Mexique et la barbarie des sauvages. » Tout n'est qu'hypothèse en présence de ces ruines; une tradition des Indiens les attribue à une race de géants qui ont été vaincus par leurs ancêtres; mais ce n'est pas là une explication; « Il est naturel, ajoute M. J. J. Ampère, que les sauvages aient supposé l'existence d'un peuple de géants pour expliquer la présence de monuments dont ils ignoraient l'origine, et qu'après avoir imaginé ce peuple de géants, ils aient fait à leurs ancêtres l'honneur d'en triompher. »

Je reviens aux principales villes de l'Ohio. Après Marietta

dont j'ai déjà parlé, je citerai à l'embouchure du Scioto, Portsmouth, où se trouvent de nombreuses fabriques de fer; Dayton sur le Miami, une des plus importantes localités de l'État comme population (20,000 âmes) et comme industrie; Steubenville sur l'Ohio, Zanesville sur le Miskingum à 80 milles de son embouchure, ville de 20,000 âmes, considérable par sa fabrication du fer, ses minoteries et ses produits bitumineux abondants dans le voisinage. C'est une ville d'un grand avenir.

Sur le lac Érie, je citerai Cleveland à l'embouchure de la Cuyahoga, et la rivale de Buffalo comme port de commerce sur le lac. Cleveland dont la population s'élève à 60,000 âmes est en communication avec l'intérieur de l'État par le canal d'Érie. Son commerce est considérable, et comme ville industrielle elle tend à prendre le premier rang. L'Ohio compte sur le lac Érie deux autres ports d'une grande importance, Toledo et Sandusky; ce dernier au sud de la baie de Sandusky à 3 milles du lac Érie, à 60 milles à l'ouest de Cleveland et 42 milles à l'est de Toledo. Ses relations sont nombreuses et quotidiennes par la navigation sur le lac et par les chemins de fer qui l'unissent à toutes les villes de l'intérieur. Toledo se trouve à l'embouchure de la Maumee. C'est une cité de premier ordre et dont l'importance commerciale croît de jour en jour. Toledo et Sandusky ont chacun une population de 18 à 20,000 âmes.

Le tableau rapide mais complet, à ce que je crois, que je viens de tracer du mouvement de l'Ohio, résume le mouvement américain sous toutes ses faces : progression étonnante de la population, production naturelle, commerce, industrie, fortune générale, tout s'est développé dans l'Ohio avec une merveilleuse élasticité. J'ajoute à ce bonheur et à ce triomphe des institutions américaines un dernier trait. L'instruction publique dans l'Ohio, gratuite comme sur

toute la surface de l'Union, y a pris des proportions colossales : on compte dans l'État, pour une population de près de 2,400,000 habitants, 17,000 écoles publiques, fréquentées par un demi millions d'enfants des deux sexes. De tels chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

CHAPITRE XXXIV.

LE MICHIGAN. — LE WISCONSIN. — L'ILLINOIS. — L'INDIANA. — LE KENTUCKY. — LE TENNESSEE.

I

Le Michigan est un des vieux souvenirs de la France sur le continent de l'Amérique du Nord. Voisin du Canada, c'est sur son territoire, jadis habité par la grande et célèbre tribu des Hurons, que les fondateurs de la Nouvelle France posèrent le pied pour franchir ensuite cette immense étendue de terres et de fleuves qui les conduisit à l'embouchure du Mississipi. Des premières conquêtes de la France sur la nature dans ce pays, il ne reste plus que des souvenirs ; la première ville qu'ils y construisirent en 1670, Détroit n'a plus rien de français ; son rapide et subit développement qui, en vingt ans, a porté sa population de 2,000 à 52,000 habitants, suffit pour convaincre que la trace des pas de la France est effacée de son sol. L'autre ville, fondée plus tard en 1776, aujourd'hui la ville de Monroe, fut entièrement reconstruite en 1835.

Le Michigan fut abandonné en 1763, avec le Canada, à

l'Angleterre, dont la domination fut, pendant quelque temps tenue en échec par la guerre que souleva, en 1771, le célèbre chef indien Pontiac (1).

Le Michigan, dont la superficie totale est de 60,000 milles carrés, est borné au nord par le lac Supérieur, à l'est par le lac Huron, à l'ouest par le lac Michigan et au sud par l'Indiana et l'Ohio. Le territoire du Michigan forme deux grandes péninsules, l'une entre les lacs Huron et Michigan, l'autre entre les lacs Michigan et Supérieur. Les lacs qui entourent l'État sont, comme nous l'avons déjà dit, navigables aux plus grands navires; ils ont été le théâtre de batailles navales, et les Américains comptent avec orgueil dans leur histoire la victoire que Perry remporte sur les Anglais, au mois de septembre 1813, sur le lac Érie. Ces lacs étant unis entre eux par des rivières également navigables, donnent un caractère tout particulier à l'État du Michigan. Ainsi le lac Michigan est relié au lac Huron par le Mackinaw; entre les lacs Huron et Érie se trouve le lac Saint-Clair, en communication avec le premier par la rivière Saint-Clair, et joint lui-même au lac Érie par la rivière Détroit.

Outre les trois rivières que je viens de nommer, il faut citer encore la Mennomonie, le Montréal, qui séparent la péninsule nord Michigan du Wisconsin, et se jettent la première dans le lac Supérieur, le second dans le lac Michigan. Il faut citer encore à l'ouest le Maskegon, le Grand River, le Kalamazoo, le Saint-Joseph, qui ont leurs embouchures dans le lac Michigan; à l'est le Black-River, qui se jette dans la rivière Sainte-Clair; le Raisin et le Huron dans le lac Érie.

Comme dans toutes les contrées de l'Amérique du Nord, où les cours d'eau sont nombreux, navigables et bien distri-

(1) Voir mon ouvrage intitulé les *Peaux Rouges*.

bués, les villes se sont multipliées dans le Michigan, soit aux embouchures, soit aux sources des rivières ou sur les côtes de ces grands lacs qui lui font une ceinture océanique. Les plus importantes des villes du Michigan sont sur le lac Érié et sur le lac Huron ou sur les rivières qui y aboutissent; par exemple, Détroit sur la rivière de ce nom, et qui est un des plus beaux ports des États-Unis; Monroe-City, à l'embouchure de la rivière Raisin, Ann Harbour, Port-Huron, Ypsilanti, cette dernière une des cités les plus florissantes de l'État. Au nord Mackinaw sur une île à l'entrée du lac Michigan et qui a été, pendant longtemps, le marché d'un grand commerce de fourrures; Saginaw sur la Shiavassée, a son embouchure dans le lac Supérieur; à l'ouest, Niles et Saint-Joseph sur la rivière Saint-Joseph; Grand-Rapid, sur le Grand-River, aux rapides de ce cours d'eau, importante ville manufacturière et tête de la navigation du lac Michigan.

La capitale de l'État est Lansing sur le Grand-River, ville d'un commerce assez considérable, quoique dépourvue encore de communications par voies ferrées.

Le Michigan a été érigé en État en 1837. Les bases extrêmement libérales qu'il avait données à sa première constitution, telle que l'admission au vote de tout citoyen blanc, même sans qu'il fut naturalisé et pourvu qu'il eut un an de résidence dans l'État, donnèrent lieu à de longues discussions au Congrès, et rendirent douteuse, un moment, l'admission du Michigan dans la confédération.

Sa population, relativement nombreuse aujourd'hui, a surtout progressé depuis l'organisation du territoire en État. Cette population était, en 1810, seulement de 4,762 habitants, de 8,896 en 1820, de 31,639 en 1830; dans la période décennale qui suit, cette population s'élève tout à coup à 212,267; en 1850 elle atteint le chiffre de 397,654, et en 1860 celui de

754,291 habitants. En 1834, le Michigan importait de l'Ohio presque toutes les céréales nécessaires; en 1838, il en exportait pour plusieurs millions de dollars, ce qui est l'éloge le plus pratique que l'on puisse faire de la fécondité de son sol. En outre, on trouve dans le voisinage du lac Supérieur et sur les bords du lac Michigan le cuivre en abondance et souvent à l'état pur. On y exploite de très importantes mines de ce métal dans les environs de ces deux lacs.

II

Le Wisconsin est un des plus grands États de l'Union; jusqu'à l'admission du Michigan au rang d'État, il a fait partie du Territoire de ce dernier, et en 1846, il a été à son tour appelé dans la grande famille des États. Au moment de son organisation, une portion, le tiers environ, de son territoire occidental fut joint au Minnesota. Sa superficie actuelle est de 100,000 milles.

Le Wisconsin est borné au nord par le lac Supérieur, à l'ouest par le Minnesota, au sud par l'Illinois, à l'est par le lac Michigan. Sa population s'est rapidement accrue; de 30,945 qu'elle était en 1840, elle s'est élevée en dix ans à 304,226 habitants, et en 1860 au chiffre extraordinaire de 763,485. Ce courant considérable d'émigrants dans le Wisconsin a été provoqué par la fertilité merveilleuse de son sol et par la richesse de ses mines de plomb, de cuivre et de fer. La majeure partie de la population du Wisconsin est américaine; les Américains sont, en effet, les plus intrépides et les meilleurs défricheurs des territoires nouveaux.

Le Wisconsin, dont le sol est partout ondulé de prairies, sans qu'on y rencontre de montagnes, est propre à toutes les cultures, notamment dans l'admirable vallée du sud-ouest, qui s'étend depuis la Baie Verte, formée par le lac

Michigan, jusqu'au Mississipi. Cette vallée, arrosée par le Fox-River, par le Wisconsin et par le lac Winnebago, est, d'ailleurs, la zone la plus peuplée de l'État. Le Mississipi, déjà navigable sur le territoire du Wisconsin, y reçoit comme tributaires le Sainte-Croix, le Chippeway, le Black-River et le Wisconsin, qui sont tous navigables.

Par le Mississipi, le Wisconsin a des communications directes avec les États de l'ouest et du sud; par les lacs Supérieur, Michigan, Huron et Ontario, il aboutit au fleuve Saint-Laurent, c'est à dire à l'océan Atlantique, et correspond avec tous les États de l'est. Aussi le Wisconsin est-il appelé à être non seulement un État agricole, mais commerçant de premier ordre; c'est ce qui justifie la rapidité avec laquelle s'est accrue sa population dans un si court espace de temps.

Les villes se sont naturellement multipliées dans le Wisconsin; la plus importante est Milwauke dont la population est de plus de 60,000 âmes aujourd'hui. Milwaukie est bâti sur la côte occidentale du lac Michigan et à l'embouchure de la rivière Milwaukie; Southport, Sheboyagan, Navarino sont également situés sur le lac Michigan. Une des villes les plus importantes de l'État est Mineralpoint, au centre de la zone plombifère; Jamesville sur le Roc-River, et sur les bords du Mississipi à 4 milles environ de l'embouchure de la rivière Wisconsin, Prairie du Chien (1).

La capitale du Wisconsin est Madison-City à 80 milles à l'ouest de Milwaukie, entre deux lacs. C'est une ville riche, où le commerce et l'industrie se sont développés dans des proportions considérables. Des voies ferrées mettent Madison en communication avec les principales villes de l'ouest.

(1) Le mot indien est *Pray-re-du Sheen*, d'où l'on a fait naturellement Prairie du Chien, nom français resté à cette ville.

III

L'Illinois aussi a fait partie de cette Nouvelle France de l'Amérique effacée aujourd'hui de la carte du Nouveau Monde. Il a été défriché en 1683 par nos compatriotes qui s'établirent sur les bords de la rivière Kaskaskias. L'Illinois a été ensuite peuplé par des émigrants de l'Ohio, et par des Français venant du Canada de 1803 à 1816. Érigé en Territoire en 1809, l'Illinois fut élevé au rang d'État en 1818. La population s'y est rapidement accrue. En 1810, elle était de 12,282 âmes; en 1820 de 55,211; en 1830 de 157,455; en 1840 de 476,183; en 1850 de 858,298; en 1860 de 1,691,328. L'esclavage n'a été que transitoire dans l'Illinois; en 1810 on y comptait 168 esclaves; 117 en 1820; 747 en 1830; 331 en 1840; depuis 1850, il n'en existe plus.

L'Illinois dont la superficie compte 55,000 milles carrés est un des États les plus fertiles de l'Union; le sol est presque tout entier composé de vastes prairies, où la culture du maïs, du blé, du tabac et de très beaux pâturages rendent productif l'élève du bétail et des chevaux qui y sont à l'état de liberté. On trouve également sur le territoire de l'Illinois des mines de plomb et de charbon; les premières occupent particulièrement de grandes étendues de terres dans le voisinage de Galena ville presque à la frontière du Wisconsin sur la petite rivière Fèvre qui se jette dans le Mississipi.

L'Illinois est borné au nord par le Wisconsin, au sud par le Kentucky, à l'est par l'extrémité du lac Michigan et par l'Indiana, à l'ouest par l'Iowa et le Missouri. Cet État a trois puissants cours d'eau pour frontières : à l'ouest le Mississipi, au sud l'Ohio, à l'est le Wabash et au nord il touche, comme je viens de le dire, au lac Michigan sur les bords duquel il possède la plus importante de ses villes, Chicago qui est

une des cités les plus riches et les plus florissantes de l'Union. L'Illinois est en outre traversé par de grandes rivières, l'Illinois, le Kaskaskia et le Rock qui se jettent dans le Mississipi. La rivière Illinois, elle-même navigable jusqu'à 200 milles au dessus de son embouchure est grossie par de nombreux affluents dont quelques-uns sont considérables; le Wabash de son côté reçoit trois cours d'eau, le Vermillion, l'Embarras et le petit Wabash qui baignent l'Illinois.

Le lac Michigan a été mis en communication avec la rivière Illinois par un canal de 100 milles de long. L'État est en outre sillonné de voies ferrées qui rayonnent dans toutes les directions et dont Chicago est le point de mire.

Chicago est, avons-nous dit, la ville la plus considérable de l'Illinois. Située sur le lac Michigan, elle est devenue, en peu d'années, le centre d'un commerce considérable; c'est le port le plus fréquenté de tous ceux qui existent sur les lacs. « Chicago, dit M. J. J. Ampère, est aujourd'hui ce qu'était il y a trente ans Cincinnati, la sentinelle perdue de la civilisation de ce côté du Mississipi; car au delà est Saint-Louis le véritable poste avancé du mouvement vers l'ouest, l'avant-garde de cette armée de défricheurs que le grand fleuve n'arrête pas, et qui s'avancera jusqu'aux plaines de sable qui s'étendent au pied des montagnes Rocheuses... Chicago n'est pas une grande ville comme Saint-Louis, mais on me l'a signalée comme très curieuse par la rapidité de ses progrès, et par sa situation aux confins, pour ainsi dire, de la civilisation, au moins de ce côté. Un chemin de fer conduit droit au lac Michigan; ce chemin traverse de vastes forêts coupées de flaques d'eau et de petites rivières. On arrive le soir au bord du lac, on le traverse en bateau à vapeur pendant la nuit et le lendemain matin on se trouve à Chicago. Il faut se défier des prévisions et des prédictions en ce qui concerne l'extension future des villes en Amérique. On a voulu créer une

capitale à Washington, et le vaste espace qu'on avait préparé pour les destinées idéales de la ville est demeuré en grande partie presque vide. D'autre part, M. Keating qui accompagnait en 1823 le major Long dans son expédition et traversait avec lui les tribus de Potwanies et de Chippewas qui occupaient alors le pays que je visite aujourd'hui en chemin de fer, écrivait : « Les dangers de la navigation sur le lac « Michigan et le petit nombre de ports qu'offrent ses rives « seront toujours un obstacle sérieux à la population de « Chicago. » Or la population de cette ville qui n'existait pas il y a quinze ans, est aujourd'hui de 34,000 âmes (1)..... Une autre maison est celle de M. Ogden à qui je suis recommandé. Personne ne peut mieux me renseigner sur Chicago que M. Ogden; personne ne connaît mieux cette ville; il l'a vue naître et a aidé à la faire. M. Ogden est venu jeune dans ce pays où il avait une propriété. Il a été chargé de vendre les terres de l'État; il en a acheté lui-même. Il a donc assisté, pour ainsi dire, au développement de Chicago; il y a pris une part active. Comme nous nous promenions dans son jardin, il m'a montré un arbre, reste de la forêt primitive, et il m'a dit : « Il y a quinze ans, je suis venu ici; j'ai attaché « mon cheval à cet arbre, qui était au cœur de la forêt pri- « mitive. » Ce lieu ressemble maintenant à la forêt primitive comme le jardin du plus gracieux cottage aux environs de Londres ou sur les hauteurs de Passy. »

Sous le rapport commercial, les progrès de Chicago n'ont pas été moins vifs que sous celui de la population. En 1840, la propriété immobilière de Chicago n'était évaluée qu'à

(1) Depuis l'époque, qui n'est pas éloignée, où M. Ampère écrivait ces lignes, la population de Chicago a quintuplé, elle est aujourd'hui de 150,000 âmes. M. Ampère lui-même a ajouté à son livre la note suivante : « J'ai eu le plaisir de retrouver M. Ogden à Rome : « Quelle était la population de Chicago, m'a-t-il demandé, quand vous y êtes venu il y a trois ans ? — 34,000 âmes. — Chicago en compte maintenant 65,000. Combien y avait-il de chemins de fer ? — Un seul. — Il y en a onze. »

94,437 dollars (509,940 fr.), en 1853, elle atteignait la valeur de 18,790,744 dollars (101,470,000 fr.). Sous le rapport de la navigation de Chicago, les chiffres suivants ne sont pas moins éloquents que les premiers : en 1852, le tonnage de Chicago était de 23,724 tonneaux ; en 1855, on l'évaluait à 56,670 ; en 1854, on a compté 5,060 bâtiments à l'entrée, en 1856, ce nombre a été de 6,128. Les lignes de voies ferrées qui partent de Chicago ont un développement de 6,419 milles.

Tous les États de l'Ouest versent leurs produits à Chicago. Le commerce des grains seul a fourni à l'exportation, pendant la saison de 1858, près de dix-huit millions de boisseaux de grain ainsi répartis : 322,537 barils de farine ; 7,467,546 boisseaux de blé, 7,110,073 boisseaux de maïs, 1,412,000 boisseaux d'avoine, et 87,000 boisseaux d'orge.

L'année précédente l'exportation s'élevait à 104,123 barils de farine, 5,634,484 boisseaux de blé, 6,624,287 boisseaux de maïs, et 275,714 boisseaux d'avoine, ce qui donne une augmentation pour 1858 de 4,771,364 boisseaux.

Que l'on ajoute à ces calculs le chiffre des autres denrées qui doivent s'expédier proportionnellement, et l'on se fera une idée de l'immense commerce de Chicago (1).

Chicago n'est pas la seule ville importante de l'Illinois quoiqu'elle absorbe et résume le mouvement commercial et industriel et les progrès matériels de l'État, comme le Missouri semble se résumer dans Saint-Louis, l'Ohio dans Cincinnati, la Louisiane dans la Nouvelle Orléans. Springfield la capitale de l'Illinois, est le centre d'un commerce important. Peoria, Beardstown, Naples sur la rivière Illinois

(1) Le mouvement des importations, qui avait représenté en 1836 une valeur de 235,203 dollars, et celui des exportations une valeur de 1,000 dollars ont représenté en 1853, c'est à dire 17 ans après, les importations une valeur de 17,000,000 dollars et les exportations de 15,000,000. Le chiffre des capitaux engagés dans l'industrie à Chicago s'élève à 8 millions de dollars.

Quincy et Alton sur le Mississipi et bien d'autres localités devenues florissantes du jour au lendemain, méritent d'attirer l'attention.

Nous ne négligerons pas de signaler dans l'Illinois la ville de Nauvoo sur le Mississipi, aux confins de l'État de l'Iowa. Nauvoo a été bâtie en 1840, par le chef de la secte des Mormons, le célèbre Joseph Smith. Cette cité avait été conçue sur un plan très vaste, et les édifices y étaient grandioses. Mais à la suite de discussions très sérieuses avec les autorités et les citoyens de l'État, Joseph Smith et son frère Hivam furent arrêtés, emprisonnés, et massacrés ensuite par la multitude qui força les portes de la prison. Les Mormons furent peu de temps après expulsés de l'Illinois, et se mirent en marche à travers les déserts de l'ouest pour aller s'établir près du grand lac Salé, dans le Territoire de l'Utah; nous avons raconté leur défaite et leur dispersion nouvelle. Le temple des Mormons à Nauvoo a même été brûlé; il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines. En 1848, la secte française des *Icariens*, conduite par Cabet, vint s'établir à Nauvoo; mais elle fut dispersée bientôt, non cette fois par la fureur populaire, mais par la misère, l'insuccès et la désunion. Nauvoo n'est plus qu'une ville à reconstruire, et qui reprendra son rang à raison des développements que l'Illinois est appelé à réaliser. Les habitants de cet État, comme s'ils avaient eu la prétention de s'emparer du commerce au sud, comme ils s'en sont emparés au nord par la fondation de Chicago, ont imaginé d'élever une ville au confluent de l'Ohio et du Mississipi. Cette ville est Cairo. Le sol sur lequel ils ont bâti cette cité était noyé, ils en ont chassé les eaux au moyen de digues formidables qui ont coûté des millions de dollars. Ces premiers efforts n'ont pas suffi; il a fallu élever des digues nouvelles qui ne sont pas encore un obstacle assez puissant contre les envahissements des

deux fleuves, puisque pendant les trois quarts de l'année la ville de Cairo est inondée et qu'il est arrivé déjà deux ou trois fois qu'elle a été entièrement submergée. A coup sûr ce promontoire fluvial sur lequel on a bâti Cairo est un emplacement admirablement choisi pour créer un port de commerce; mais l'avenir décidera si c'est là une folle conception, ou si le génie audacieux des Américains ne saura pas triompher des plus formidables obstacles que la nature lui ait encore opposés. En attendant Cairo se peuple; les steamboats à la remonte et à la descente des fleuves y font station; une ligne de fer part de Cairo pour s'embrancher sur les chemins de l'ouest et du nord-est. Un jour on ne trouvera plus un vestige de tous ces travaux surhumains, ou bien Cairo sera une des villes les plus florissantes de l'Union; il n'y a pas de milieu pour elle entre la roche Tarpéienne ou le Capitole.

IV

L'Indiana est un des États les moins étendus de l'Ouest où ils sont tous taillés en pleins déserts, et tout à leur aise. Sa superficie est de 44,000 milles carrés; il est borné au nord par le Michigan, au sud par le Kentucky, à l'est par l'Ohio, à l'ouest par l'Illinois. Au sud il est baigné par l'Ohio et à l'ouest par le Wabash. La Maumee qui traverse la partie nord de l'État de l'Ohio pour se jeter dans le lac Erie, prend sa source dans l'Indiana et baigne une certaine étendue de son territoire.

L'Indiana a été défriché et peuplé primitivement par les Français qui y ont bâti la petite ville de Vincennes encore existante aujourd'hui, sur la rivière Wabash. L'Indiana organisé en territoire en 1811, fut admis au rang d'État en 1816. Sa population a profité largement du courant

d'émigration qui a si rapidement transformé les déserts de l'Ouest en pays civilisés et en plaines cultivées; il convient d'ajouter que la beauté et la fertilité du sol ont singulièrement aidé à ce développement. En 1800, la population de l'Indiana n'était que de 4,875 habitants: en 1810, ce chiffre s'élevait déjà à 24,520; en 1820, il atteignait 147,178 âmes; en 1830, 343,031; en 1840, 685,866; en 1850, 988,734; en 1860, 1,350,802. Comme dans l'Illinois, l'esclavage n'a été que transitoire dans l'Indiana où, en 1810, le nombre des esclaves était de 135, de 237 en 1820, de 190 en 1830. La constitution de l'État ayant proscrit l'esclavage, les esclaves disparurent avec l'entrée du Territoire dans la confédération.

Le sol de l'Indiana n'est montagneux que vers l'Ohio; partout ailleurs il est en prairies, et par conséquent d'une culture facile. Cet État est un véritable grenier à blé, et en même temps l'industrie manufacturière y prend chaque jour des développements considérables; ce qui s'explique par l'abondance de la houille dans la zone voisine de l'Illinois. Les canaux et les chemins de fer y ont été multipliés et avec une intelligence et une activité qui démontrent les besoins de cette industrieuse population.

La ville principale de l'Indiana est Indianopolis sur le White-River, un des tributaires du Wabash, à 109 milles à l'ouest de Cincinnati. Indianopolis a été fondée en 1820 dans une vallée qui, à cette époque, était couverte d'immenses forêts. Sa population s'est accrue rapidement; elle s'élève aujourd'hui à 20,000 âmes. La situation de cette ville centrale, point convergent d'un grand nombre de voies ferrées, lui a assuré un développement commercial et manufacturier important. Indianopolis est surtout un marché de transit, où aboutissent les produits de tout l'État. Après Indianopolis, la ville la plus importante, commercialement

parlant surtout, est New-Albany sur l'Ohio; sa population est de 20,000 âmes. Les autres cités de l'Indiana sont, outre la vieille ville de Vincennes que j'ai déjà signalée, New-Harmony, Terre-Haute, Lafayette, Logansport, sur le Wabash, Michigan-City sur le lac de ce nom, South-Bend sur le Saint-Joseph, Fort-Wayne sur la Maumee.

V

Le Kentucky est un des plus riches États de l'Union. Il a été défriché par la forte race des Anglo-Américains, ce qui a été une garantie pour sa rapide prospérité. M. Michel Chevalier définit très bien le mouvement civilisateur qui a inondé le vaste domaine de l'ouest au sud et au nord.

« Depuis les grands lacs jusqu'à la pointe de la Floride, ce mouvement, dit l'éminent écrivain que je cite, c'est opéré avec une énergie et un ensemble admirables. L'émigration a eu lieu sur toute la ligne de l'est à l'ouest. Les habitants de la Nouvelle Angleterre après s'être répandus sur leur ancien territoire, et y avoir fondé les nouveaux États du Maine et du Vermont, se sont jetés sur l'ouest de l'État de New-York; de là, en se tenant aussi près que possible de la frontière nord des États-Unis, ils ont longé les lacs Ontario et Erie et en outre le vaste delta compris entre l'Ohio et le haut Mississipi, qui forme aujourd'hui les États d'Ohio, d'Indiana, d'Illinois et le territoire de Michigan. Les gens de New-York et de la Pennsylvanie se sont peu écartés de leur teritoire, qui est très étendu et qui n'était que peu habité en 1783. Ils ont cependant fourni un petit contingent à la grande armée d'expédition, partie de la Nouvelle Angleterre et ont contribué à envahir les uns le Michigan, les autres l'Ohio et l'Indiana. La Virginie après s'être peuplée elle-même du côté de l'ouest, a enfanté l'État de Kentucky; puis

faisant au midi ce que l'Angleterre exécutait au nord, elle a envoyé vers le golfe du Mexique de nombreux essaims qui se sont disséminés dans les nouveaux États du Sud. La Caroline du Nord l'a aidée dans cette tâche et a eu sa progéniture dans l'État de Tennessee. La Georgie et la Caroline du Sud ont contribué à produire l'Alabama et le Mississipi. Le Tennessee et le Kentucky ont à leur tour fourni des rejetons au Missouri et à l'Arkansas..... »

La portion de la Virginie qui était la plus peuplée lors de l'indépendance, offre un sol plat et sablonneux, très pauvre en général... Les propriétaires de cet État durent songer de bonne heure à quitter leurs plantations pour aller s'établir sur les excellentes terres du Kentucky, occupées alors par de belliqueux sauvages qui en faisaient leur rendez-vous de chasse favori. Quelques hardis pionniers, à la tête desquels était le vieux Boon, osèrent les premiers passer les montagnes avec leurs carabines, et soutinrent vaillament la guerre atroce que leur déclarèrent les Indiens. Après maints combats sanglants, où plus d'un héros tomba sous la balle ou le tomahawk de quelque Hector à peau rouge; après bien des assauts où plus d'une matrone représenta notre Jeanne Hachette; après bien des alarmes et bien des souffrances, le génie de la civilisation l'emporta. Sur l'appel des pionniers, au bruit de leurs exploits, les planteurs du littoral se mirent en branle. Ils arrivèrent avec leurs esclaves et défrichèrent de vastes domaines au sein desquels ils menèrent une existence patriarcale, entourés de leurs serviteurs et de leurs troupeaux, se livrant avec frénésie au plaisir de la chasse contre les bêtes des bois, quelquefois contre les Indiens, et dépensant très souvent leurs récoltes à parier en faveur de la vitesse de leurs chevaux, dont ils sont fiers et dont ils conservent la généalogie avec plus de soin que la leur propre. Postérieurement, lorsque la demande du coton fut deve-

nue considérable en Angleterre par suite des perfectionnements apportés à la machine à vapeur et aux appareils mécaniques en général, et que le bateau à vapeur eut ouvert la vallée du Mississipi, ils émigrèrent plus au midi, emmènant toujours avec eux leurs esclaves; un avenir de prospérité et de richesse s'ouvrait définitivement pour le sud.

J'ai, précédemment, constaté cet état de prospérité du Sud. Le Kentucky où Daniel Boon entra en 1769, est donc un produit de la Virginie dont il dépendit presqu'en 1791. A cette époque il y eut séparation, et en 1792 le Kentucky prenait son rang comme État, avec l'Illinois, l'Indiana et l'Ohio pour frontières au nord, le Tennessee au sud, la Virginie à l'est et le Missouri à l'ouest. Le Mississipi à l'ouest et l'Ohio au nord baignent ces frontières; le Big-Sandy, moins important le sépare de la Virginie. A l'intérieur de nombreux cours d'eau sillonnent le territoire du Kentucky; entre autres le Tennessee, le Green River, le Cumberland, le Kentucky, le Salt River, le Lacking.

Dans sa partie orientale, le sol de cet État est coupé de collines ondulantes; à l'ouest le pays est plat, au contraire, et semé de vastes prairies. C'est un pays d'une fertilité célèbre en Amérique. Ses principaux produits agricoles sont les céréales et le tabac; l'élève du bétail est une des richesses de l'État où l'on trouve également des sources bitumineuses, notamment dans le voisinage de la rivière Cumberland, et autant de fer que dans le Missouri. Il existe également dans le Kentucky d'importantes salines.

La population du Kentucky a nécessairement pris de très grands développements. En 1790 elle était de 73,077 âmes; en 1860 elle a atteint le chiffre de 1,145,567. En 1790 il y avait dans l'État 11,830 esclaves; et 225,490 en 1860.

La grande ville du Kentucky, la ville de commerce par excellence est Louisville, sur la rive gauche de l'Ohio, à

370 milles de l'embouchure de celui-ci. Louisville fondée en 1780, ne fut incorporée comme ville qu'en 1819. En 1800 elle ne comptait encore que 1,300 habitants, en 1820, 4,000; en 1830, 10,090; en 1840, 43,217; en 1860, 70,000. Primitivement les chutes de l'Ohio, pendant la saison des basses eaux, interrompaient la navigation à Louisville. Placée en tête de ces chutes, cette ville a dû d'abord son existence, puis sa prospérité, à cette situation qui en a fait le point obligé du transbordement des marchandises et des passagers. Le canal (1) de Louisville à Portland que l'on a construit, depuis quelques années pour assurer la navigation en contournant les chutes a ajouté à l'importance commerciale de Louisville d'où rayonnent en outre de nombreux chemins de fer. Dans ces conditions favorables, dit M. L. Michelant (2), le commerce de Louisville suit, depuis plusieurs années, une marche ascendante dont le rapprochement des chiffres suivants peut faire apprécier les rapides progrès : en 1836, l'ensemble des transactions commerciales était évalué à 29 millions de dollars (145 millions de francs); et en 1850, il s'élevait à 50 millions de dollars (254 millions de francs). Louisville est l'intermédiaire sur l'Ohio, entre Pittsburg et Cincinnati.

La seconde ville du Kentucky est Francfort sur la rivière Kentucky et la capitale de l'État : puis Lexington, sur l'Elkhorn, le plus important marché de l'intérieur et communiquant avec Louisville par une voie ferrée.

C'est dans le Kentucky que se trouvent sur les bords de l'Ohio et près de Louisville, les célèbres grottes de Mammouth, dont quelques parties seulement ont été explorées, et qui sont une curiosité que les voyageurs visitent avec intérêt.

(1) Ce canal, de 50 pieds de largeur sur 10 de profondeur, et long seulement de 1/2 milles (4 kilomètres), a coûté 3,750,000 francs à établir. Il a été creusé dans le roc vif.
(2) *Dictionnaire universel de la Navigation et du Commerce.*

VI

Comme le Kentucky a été un produit de la Virginie, le Tennessee est un rejeton de la Caroline du Nord qui est sa frontière est, et dont il a été pendant longtemps une dépendance. C'est en 1790 que le Tennessee a été cédé par la Caroline au gouvernement fédéral qui se constitua immédiatement en Territoire, et en 1796, le Tennessee fut admis comme État indépendant.

Sa superficie est de 45,000 milles carrés. Il est borné au nord par le Kentucky; au sud par la Géorgie, l'Alabama et le Mississipi, à l'ouest par l'Arkansas, à l'est par la Caroline du Nord. Deux cours d'eau baignent l'intérieur de l'État : le Cumberland et le Tennessee (1), le Mississipi coule sur sa frontière occidentale.

Le Tennessee est divisé en trois régions, qui sont : l'occidental entre le Mississipi et la rivière Tennessee; le central qui s'étend de cette dernière rivière aux monts Cumberland, et l'oriental qui occupe l'espace entre ces montagnes et la frontière de la Caroline.

Le climat du Tennessee est très beau et un des plus sains du monde; le sol y est généralement fertile, sauf sur les plateaux des monts Cumberland où l'on trouve des métaux, notamment du fer qui a amené l'établissement de nombreux fourneaux. La population du Tennessee est beaucoup plus agricole qu'industrielle ou commerçante. C'est le pays où l'on fait les plus riches récoltes de maïs; on y cultive également sur une vaste échelle le coton et le tabac.

La population du Tennessee a suivi une progression ana-

(1) Le Tennessee reçoit plusieurs affluents : l'Holston, le Clinch, le French-Broad et l'Hiwassee.

logue à celle des autres États de l'Ouest; en 1790 elle était de 30,791 âmes; de 105,602 en 1800; de 261,727 en 1810; de 422,813 en 1820; de 681,904 en 1830; de 829,210 en 1840; de 1,002,625 en 1850 et de 1,146,690 en 1860. La population esclave qui était de 3,417 individus en 1790, a été en augmentant considérablement d'année en année; elle était de 239,461 en 1850 et de 287,112 en 1860.

La capitale du Tennessee est Nashville, sur la rive gauche de la rivière Cumberland à 200 milles de son embouchure, dans un district très fertile. Toute l'activité commerciale du Tennessee s'est concentrée dans Memphis sur le Mississipi, à l'embouchure du Wolf River, à 414 milles au dessous de Saint-Louis entre cette ville et la Nouvelle-Orléans. Memphis est un grand marché de coton. Des voies de fer y aboutissent de tous les points, de Cincinnati, de Louisville, de Charleston, de la Nouvelle-Orléans, de Mobile, de Galveston, de Saint-Louis. Memphis devient ainsi un point de jonction du système général des chemins de fer aux États-Unis; il y a donc là un avenir commercial immense. La situation exceptionnelle de Memphis édifiée au sommet d'une falaise à trente pieds au dessus des plus hautes eaux, la beauté et la fertilité du pays qui l'environne expliquent les rapides progrès qu'elle a accomplis et ceux qu'elle est destinée à réaliser.

Memphis s'élève sur l'emplacement où avait été construit, en 1739, le fort de l'Assomption, destiné à protéger le pays contre les Indiens Chickassas. Une petite armée française de 4,000 hommes y stationna pendant cette époque jusqu'à ce que la paix fut conclue, en 1740, avec les Indiens. Vu du fleuve, Memphis a un aspect imposant avec ses constructions monumentales. Le gouvernement fédéral y a établi un chantier de constructions navales.

Les États de l'Ouest dont je viens de retracer la physionomie actuelle et de constater les rapides progrès dans la voie

de la civilisation ont un passé historique qui se confond avec celui des autres États et qui ne remonte qu'à quelques années, comme on a pu le voir.

Leur passé véritable est inconnu, nul monument, sauf les ruines de Chillicotte, n'existe pour le raconter ; il s'est éteint avec les tribus indiennes, qui elles-mêmes l'ignoraient ; ou plutôt ce passé perdu dans les forêts vierges de l'Ouest a disparu avec ces forêts qui ont été éventrées par la hache du pionnier, la charrue du laboureur, et la locomotive, comme les fleuves, autres confidents du passé de ces mystérieuses régions se sont ouverts devant le steamboat, ce symbole ailé de la civilisation américaine.

Les Génies de ces forêts et de ces fleuves se sont enfuis au bruit des sifflets de la vapeur, et les traces de leurs pas sur le sol de l'Ouest ont été à jamais effacées.

LIVRE NEUVIÈME.

LES ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS.

CHAPITRE XXXV.

TOGA.

I

L'élection de M. Abraham Lincoln à la présidence des États-Unis, a rompu cette union qui existait depuis trois quarts de siècle.

Le lecteur a pu suivre dans les pages qui précèdent la progression rapide et florissante de cette république qui, de treize colonies réunies en un groupe d'États, après la conquête de leur indépendance, a porté à trente-quatre le nombre de ses associés politiques; — qui, du chiffre de 4 millions, a vu sa population s'élever à près de 33 millions d'habitants.

Ces résultats, dont nous avons, croyons-nous, suffisamment indiqué les causes et la marche, en écrivant l'histoire de ces trente-quatre États et des Territoires qui comptaient sur la continuation de cette ère de prospérité et sur la durée de l'union pour entrer dans la confédération, ces résultats, disons-nous, suffisent à constater les regrets que laissent

aux amis de l'Amérique les événements qui ont provoqué subitement la dissolution de cette association politique, la plus grande et la plus féconde dont l'humanité ait à se glorifier.

M. Lincoln aura été le seizième président que l'Amérique du Nord aura élevé à cette haute, imposante et bien humble fonction.

Son avénement aura marqué par la dissolution d'une association que tant d'efforts avaient concouru à établir. Je ne saurais dire comment l'histoire, exempte des passions contemporaines, appréciera et jugera ce regrettable dénouement; si elle en rendra responsable le peuple américain tout entier, ou la fraction du peuple qui a cru devoir saisir cette occasion pour briser les liens de l'Union, ou le parti qui, par une victoire inattendue, a provoqué cette extrême résolution.

Pour nous, nous nous bornerons à enregistrer, à titre de documents historiques, les faits qui se sont accomplis sous l'influence de l'élection de M. Lincoln.

Nous avons dit ailleurs les causes qui ont servi de texte à cette rupture, nous n'y reviendrons donc pas; nous avons exprimé nos regrets sur ce dénouement et notre confiance dans l'avenir, nous n'y insisterons pas à nouveau.

La proclamation du triomphe de M. Lincoln à l'élection présidentielle, fut le signal, avant son installation même au pouvoir, d'un mouvement séparatiste longtemps combattu au sein même des États qui voulaient se constituer en une république détachée de l'Union. Ces États étaient au nombre de six d'abord : la Caroline du Sud, la Georgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane. Peu de temps après, et non pas sans que quelques troubles intérieurs y aient présidé, un septième État, le Texas, se joignit aux précédents.

L'exemple de sécession fut donné par la Caroline du Sud; cet exemple ne gagna pas rapidement les autres États. Tous les efforts furent tentés pour le maintien de l'Union, dont le parti était puissant.

Les causes qui pouvaient amener cette hésitation à rompre des liens qui avaient fait la force de l'Union et celle de chacun des États individuellement, sont suffisamment indiquées dans chacune des pages qui composent cet ouvrage, pour qu'il ne nous semble pas utile d'y insister. Quoi qu'il en soit, les délégués des États (moins le Texas), réunis en convention à Montgomery (dans l'Alabama), proclamèrent solennellement la séparation et constituèrent un gouvernement provisoire qui devint définitif peu de jours après, dès que la constitution de la nouvelle confédération fut adoptée. Ces événements s'accomplirent rapidement, en dépit des tentatives infructueuses que l'on faisait au Congrès de Washington pour amener une réconciliation, et pendant qu'un membre de ce Congrès, appartenant à l'un des six États séparés, déclarait vouloir persister à siéger, disant qu'il continuerait à rester sous le drapeau auquel il avait prêté serment.

Enfin, le fort Sumter, dans la Caroline, occupé par les troupes fédérales, était assiégé par les armes des séparatistes.

C'est au milieu de ces hésitations, de ces contradictions, que fut proclamée la nouvelle constitution du Sud, dans laquelle la Convention des États confédérés respecta autant que possible, et presque sans y rien changer, l'œuvre des fondateurs de la grande république, c'est à dire la constitution de 1787, de laquelle on ne modifia « que les articles qui, par leur insuffisance ou leur obscurité, avaient ouvert les portes aux abus. » Ainsi s'exprimait un organe du Sud, qui ajoutait :

« La première chose qui frappe dans la nouvelle consti-

tution, c'est le soin qu'elle prend à mettre en relief et à sauvegarder les droits et les priviléges particuliers de chaque État Ce caractère éclate à la première ligne du préambule, lequel débute ainsi : « Nous, le peuple des États confédérés, *chaque État agissant en sa capacité souveraine et indépendante*, etc. Inutile de dire que ces derniers mots ne figurent pas dans la constitution des États-Unis.

« Rien n'est changé dans le système administratif. La division du gouvernement en trois pouvoirs reste la même. Le pouvoir exécutif est exercé par un président ; deux chambres composent le Congrès, source du pouvoir législatif ; tandis qu'une cour suprême et des tribunaux inférieurs représentent le pouvoir judiciaire.

« En vertu de la constitution des États-Unis, les représentants au Congrès, et par induction le président de l'Union, sont élus par les citoyens qui, dans chaque État, ont le droit de voter pour les représentants dans les législatures locales. Or, comme un État a la faculté d'accorder le droit de suffrage à des individus que la constitution fédérale ne reconnaît pas comme citoyens de l'Union, il peut arriver que les membres du Congrès, ainsi que le président, soient désignés par des votants qui, malgré leur qualité d'électeurs d'État, sont considérés comme étrangers par la constitution de l'Union. La constitution de Montgomery corrige cette anomalie en déclarant formellement que les représentants au Congrès seront élus, dans chaque État, par les votants de cet État qui seront en même temps citoyens de la confédération.

« Voici encore une importante modification. La section 7 de la constitution des États-Unis déclare que tout bill, pour avoir force de loi, devra être approuvé et signé par le président. Celui-ci ratifie ou rejette purement et simplement. Mais voici ce qui arrive souvent. Quand on veut faire passer

une mesure en dépit du président, on a soin de la décréter dans une loi qui renferme d'autres dispositions dont l'urgence est telle que le pouvoir exécutif, pour ne point les annuler, est obligé de ratifier en même temps la clause qu'il condamne.

« Pour obvier à cet inconvénient, le pacte fondamental de la confédération déclare que chaque bill n'aura qu'un objet, et que cette fin unique sera indiquée dans le titre. Il autorise, en outre, le président à approuver, dans toute loi de subvention, telle allocation particulière de fonds publics à l'exclusion de telle autre indiquée dans le même bill. Cette faculté donnée au pouvoir exécutif est une très heureuse innovation et préviendra bien des dilapidations. Ce qui se passe à Washington est connu de tout le monde. Quand une majorité, achetée par d'effrontés spéculateurs, veut forcer le président d'approuver une allocation de fonds que rien ne justifie, elle la décrète dans le bill des dépenses générales. Le pouvoir exécutif ne pouvant alors frapper de nullité la mesure qu'il condamne sans invalider toute la loi, c'est à dire sans annuler le budget et sans suspendre les paiements nécessaires à l'administration, est contraint de céder et de sanctionner le pillage des deniers publics. C'est ce qui n'aura pas lieu dans la confédération.

« La convention de Montgomery, jalouse de conserver aux États leurs droits particuliers, a pris à tâche d'énumérer avec beaucoup de précision et de clarté les pouvoirs du gouvernement général. Nous avons déjà dit, dans un précédent article, qu'elle défendait au Congrès de la confédération de favoriser une industrie quelconque au moyen de droits protecteurs ou prohibitifs. Dans la clause relative au règlement du commerce entre les divers États, la nouvelle constitution ne manque pas de déclarer que le Congrès ne pourra pas voter de fonds pour l'exécution de travaux dits

d'intérêt public ou destinés à favoriser le commerce intérieur.

« La constitution des États-Unis, par son silence sur ce sujet, a permis à l'opinion de se diviser. Tandis que l'ancien parti whig se prononçait pour l'exécution par le gouvernement d'un vaste système de travaux publics, tendant à faciliter les relations commerciales entre États, le parti démocrate s'y opposait de toutes ses forces. L'un et l'autre se fondaient, bien entendu, sur la constitution, qui, selon les whigs, reconnaissait au Congrès le droit de creuser des canaux, de curer l'embouchure et le lit des fleuves, de créer des chemins de fer, etc., en lui ordonnant de réglementer l'échange des produits entre les divers États ; et qui, au contraire, selon les démocrates, interdisait cette faculté au pouvoir législatif en ne la lui accordant pas formellement.

« La convention de Montgomery a au moins profité de l'expérience du passé.

« Le service de la poste a toujours coûté fort cher au gouvernement fédéral ; aussi la constitution des États confédérés déclare-t-elle que ce service devra acquitter ses propres dépenses, sans compter sur le budget pour une subvention.

« Le nouveau pacte fondamental prohibe la traite africaine. Les mots de « nègres » et de « esclaves » s'y trouvent en toutes lettres, contrairement au précédent établi par la constitution de l'Union qui, à côté des mots magiques de « liberté » et de « indépendance, » n'en a pas osé placer d'autres qui expriment l'assujettissement et la servitude. Les auteurs de la charte de Montgomery ont montré à la fois moins de fausse délicatesse et plus de sens pratique. Qu'on indique chaque chose par son nom ; on ne s'attirera pas au moins le reproche d'hypocrisie. Nous sommes sur ce point de l'avis du bon Lafontaine qui voulait qu'on appelât un chat

un chat. Appelons tout nettement esclaves ceux qui le sont, quitte à discuter ensuite tant que nous le voudrons le principe et les conséquences de la servitude.

« L'importation des esclaves d'États ou territoires à esclaves, compris actuellement dans l'Union, n'est pas défendue par la constitution de Montgomery, mais celui-ci autorise le Congrès de la confédération à interdire, si bon lui semble, cette importation. C'est une permission comminatoire à l'adresse de la Virginie, de la Caroline du Nord, du Kentucky et des autres États à esclaves restés en dehors de la confédération.

« Le Congrès de Washington vote des subventions à la simple majorité des voix; celui des États confédérés ne pourra voter de dépenses qu'avec le concours des deux tiers des suffrages de chaque chambre, à moins que la demande ne lui en soit adressée, avec l'apostille du président, par un des ministres du cabinet, ou qu'il ne s'agisse du paiement d'une dette du gouvernement déclarée juste et valide par les tribunaux.

« Le président exercera ses fonctions comme tel pendant six ans, au lieu de quatre; mais nous ignorions, avant d'avoir vu le texte de la constitution, qu'il ne pourra pas être réélu après ces six années. C'est donc un double changement introduit dans la 1re section du chapitre II de la constitution fédérale.

« Le serment que devra prêter le président des États confédérés est la reproduction de celui qui se trouve inscrit dans le pacte fondamental de l'Union.

« L'esclavage devra être reconnu et protégé par le Congrès dans les territoires que pourra acquérir la confédération, mais nous ne voyons pas que ceux-ci ne puissent, au moment de se faire admettre au nombre des États confédérés, ou plus tard, prohiber l'esclavage dans leurs limites.

Il n'est donc pas impossible que la nouvelle république du Sud, si elle dure assez longtemps, renferme un jour des États libres.

« Nous ne trouvons aucune autre différence essentielle à signaler entre les deux constitutions. Nous répéterons que l'œuvre des législateurs de Montgomery, malgré le cachet local qu'ils lui ont imprimé, nous paraît plus complète que celle des fondateurs de l'Union. La tâche des premiers était, il est vrai, bien plus facile, il n'ont eu qu'à corriger et à modifier, dans le sens indiqué par l'expérience, tandis que leurs prédécesseurs avaient tout à créer. Le pacte fondamental de l'Union restera le modèle de toutes les constitutions républicaines. »

II

M. Jefferson Davis fut élu président de la nouvelle confédération et M. Stevens vice-président.

Le discours que M. J. Davis prononça à la cérémonie de son inauguration, mérite d'être signalé ; il est la première pierre du nouvel édifice. A ce titre seul, ce serait déjà un document historique à conserver :

« *Messieurs du Congrès des États confédérés d'Amérique, amis et concitoyens.*

« Appelé à la position difficile et pleine de responsabilité de premier magistrat du gouvernement provisoire, que vous avez institué, c'est avec une humble défiance de mes capacités, mais avec une confiance encourageante dans la sagesse de ceux qui doivent me guider et m'aider dans l'administration des affaires publiques et une foi sans bornes dans la

vertu et le patriotisme du peuple, que j'entre dans l'exercice des devoirs qui me sont assignés.

« Comptant sur le prompt établissement d'un gouvernement permanent pour remplacer celui-ci et qui par une plus grande force morale et physique, sera mieux en état de lutter avec les nombreuses difficultés provenant des conflits d'intérêts existant entre deux nations séparées, j'entre en fonctions avec l'espoir que le commencement de notre carrière, comme confédération, ne sera pas entravé par une opposition hostile à ce que nous jouissions de l'existence et de l'indépendance séparées que nous venons d'affirmer et pour le maintien desquelles nous lutterons avec la grâce de la Providence.

« Nous avons atteint notre position politique actuelle d'une manière qui est sans précédents dans l'histoire des nations. Elle fournit un exemple de l'idée américaine : que les gouvernements reposent sur le consentement des gouvernés, et que c'est le droit du peuple de les changer ou de les abolir à sa volonté, lorsqu'ils deviennent un obstacle aux fins pour lesquelles ils ont été établis.

« Le but déclaré du pacte social des États-Unis, d'avec lesquels nous venons de nous séparer, était « d'établir la justice, d'assurer la tranquillité domestique, de pourvoir à la défense commune, d'encourager la prospérité générale et de garantir les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité ; » et maintenant que, d'après l'opinion des États souverains composant cette confédération, ce pacte a été détourné du but pour lequel il avait été créé, et a cessé de répondre aux fins pour lesquelles il avait été établi, un appel pacifique au scrutin a déclaré, qu'en ce qui concernait ces États, le gouvernement créé par ce pacte devait cesser d'exister.

« En cela les États ont simplement affirmé le droit que la

déclaration d'Indépendance, du 4 juillet 1776, définissait comme inaliénable. Comme souverains, ils étaient juges en dernier ressort, chacun pour lui-même, du temps où il devenait opportun d'affirmer et d'exercer ce droit.

« Le verdict impartial et éclairé du genre humain réhabilitera notre conduite et celui qui connaît tous les cœurs, jugera de la sincérité avec laquelle nous avons travaillé pour maintenir dans son esprit le gouvernement de nos pères.

« Le droit solennellement proclamé à l'origine des États-Unis et qui a été affirmé et réaffirmé solennellement dans les bills sur les droits des États admis subséquemment dans l'Union de 1789, a reconnu indubitablement au peuple le pouvoir de reprendre l'autorité déléguée à l'Union pour l'exercice du gouvernement.

« En vertu de ce droit, les États souverains, ici représentés, se sont retirés de cette confédération et c'est par un abus de langage que leur acte a été qualifié de révolutionnaire.

« Ils ont formé une nouvelle alliance, mais chaque État a conservé son gouvernement et ni les droits des personnes ni ceux de propriétés n'ont été troublés.

« L'agent au moyen duquel ils communiquaient avec les nations étrangères est changé, mais ceci n'interrompt pas nécessairement leurs relations internationales.

« Soutenus par la conscience que cette transition de l'ancienne Union à la confédération actuelle ne vient pas de ce que nous avons méconnu de justes obligations ou failli à remplir aucun de nos devoirs constitutionnels, n'étant excités ni par intérêt ni par passion à porter atteinte aux droits des autres, et désireux de cultiver des relations de paix et de commerce avec toutes les nations, — si nous ne pouvons espérer d'éviter la guerre, nous devons au moins

compter que la postérité nous absoudra du reproche de l'avoir faite sans nécessité.

« Avec cette double justification résultant de l'absence de tout tort de notre part et d'une agression gratuite de la part des autres, il ne peut y avoir aucune raison de douter que le courage et le patriotisme du peuple des États confédérés d'Amérique seront à la hauteur des mesures de défense que requièrent son honneur et sa sécurité.

« Étant un peuple agricole, dont le principal intérêt est l'exportation de matières premières dont on a besoin dans tous les pays manufacturiers, nous devons avoir pour politique la paix et le commerce le plus libre que puissent permettre nos besoins. C'est aussi bien notre intérêt que celui de tous ceux à qui nous vendons ou de qui nous achetons, qu'il y ait le plus petit nombre de restrictions pratiques dans l'échange de ces commodités. Il ne peut, néanmoins, exister que peu de rivalités entre notre nation et toute autre communauté manufacturière telles que celles des États-Unis du Nord et de l'État de l'Union américaine. Il doit donc s'ensuivre, que les rapports mutuels inviteront au bon vouloir et aux bons offices des deux parts.

« Si, cependant, la passion ou le désir de la domination venait à obscurcir le jugement ou à enflammer l'ambition de ces États, il faut que nous nous préparions à faire face à cette éventualité et à maintenir par l'arbitrage suprême de l'épée la position que nous avons prise parmi les nations de la terre.

« Nous sommes entrés dans une nouvelle carrière d'indépendance et nous devons être inflexibles pour la maintenir, même s'il faut le faire au prix de nombreuses années de controverse avec nos anciens associés des États du Nord.

« Nous avons vainement tenté d'assurer notre tranquillité et d'obtenir le respect des droits qui nous appartenaient, et

c'est par nécessité et non par goût que nous avons eu recours au remède de la séparation, et par conséquent tous nos efforts doivent tendre à la conduite de nos propres affaires et à la perpétuité de la confédération que nous avons formée.

« Si une juste appréciation des intérêts mutuels nous permet de poursuivre paisiblement notre carrière politique séparée, mon désir le plus sincère aura été rempli. Mais si on nous refuse ce droit, et si l'intégrité de notre territoire et de notre juridiction est assailli, il ne nous restera plus qu'à faire appel aux armes avec une ferme résolution et à invoquer les bénédictions de la Providence sur une juste cause.

« Comme conséquence de notre condition et de nos relations nouvelles, et en vue de faire face aux besoins présumés, il sera nécessaire de pourvoir à l'organisation prompte et efficace des branches du pouvoir exécutif, chargées spécialement des relations étrangères, des finances, des affaires militaires et du service postal.

« Pour les moyens de défense, les États confédérés peuvent, dans les circonstances ordinaires, compter principalement sur leurs milices; mais il est jugé prudent, dans l'état actuel des affaires, qu'il y ait une armée bien instruite et bien disciplinée, plus nombreuse qu'elle ne serait habituellement en temps de paix. Je suggère aussi que, pour la protection de nos ports et de notre commerce sur les mers, on organise une marine. Mais ceci, aussi bien que d'autres sujets relatifs à nos besoins, a sans aucun doute été l'objet de l'attention du Congrès.

« Avec une constitution qui ne diffère de celle de nos pères qu'autant qu'il était nécessaire pour expliquer notre intention bien connue d'être affranchis de conflits sectionnels qui ont entravé la marche du progrès général, il n'est pas déraisonnable d'espérer que d'autres États d'avec les-

quels nous venons de nous séparer, chercheront à unir leur fortune à la nôtre sous le gouvernement que nous avons institué. Votre constitution contient des dispositions en vue de cette possibilité; mais au delà de ce cas, si je ne me trompe, l'opinion et la volonté du peuple ne sont qu'une réunion avec les États d'avec lesquels nous nous sommes séparés, n'est ni praticable ni désirable. Pour augmenter le pouvoir, développer les ressources et favoriser le bonheur d'une confédération, il est nécessaire qu'il y ait assez d'homogénéité pour que le bien de chacune de ses parties soit le but de la totalité. Quand cela n'existe pas, il s'engendre des antagonismes qui doivent nécessairement aboutir à une séparation.

« Basée simplement sur le désir de sauvegarder nos droits et d'avancer notre prospérité, la séparation des États-Unis n'a été marquée par aucune agression contre autrui, et n'a été suivie d'aucune convulsion. Nos affaires industrielles n'ont éprouvé aucun temps d'arrêt. La culture de nos champs a marché comme auparavant, et lors même que nous serions engagés dans une guerre, il n'y aurait pas de diminution considérable dans la production des produits qui constituent nos exportations et à laquelle le monde commercial a un intérêt à peine moins grand que le nôtre.

« Cet intérêt commun du producteur et du consommateur ne peut être interrompu que par une force extérieure qui s'opposerait à la transmission de nos produits aux marchés étrangers, conduite qui serait aussi injuste envers nous qu'elle serait nuisible aux intérêts manufacturiers et commerciaux au dehors. Si la raison guide les actions du gouvernement duquel nous nous sommes séparés, une politique si funeste au monde civilisé, y compris les États du Nord, ne pourrait être dictée que par le plus violent désir de nous causer du tort. Mais si le contraire est vrai, une terrible

responsabilité pèsera sur ce gouvernement, et les souffrances des masses porteront témoignage contre la folie et la perversité de nos agresseurs. En même temps il nous restera, indépendamment des moyens ordinaires suggérés plus haut, la ressource connue des représailles contre le commerce d'un ennemi.

« L'expérience que j'ai acquise dans les emplois publics d'un rang inférieur à celui que votre bonté m'a conféré, m'a enseigné que les soucis, les peines et le dénigrement sont le prix de l'élévation à de hautes fonctions. Vous verrez beaucoup d'erreurs à excuser, beaucoup d'insuffisances à tolérer, mais vous ne trouverez en moi ni manque de zèle ni manque de fidélité à la cause qui est pour moi la plus haute et la plus digne de mon inaltérable affection.

« Votre générosité m'a conféré une distinction imméritée que je n'ai ni cherchée ni désirée. C'est sur la continuation de ce sentiment et sur votre sagesse et votre patriotisme que je compte pour me diriger et m'aider dans l'accomplissement des devoirs qui me sont imposés.

« Nous avons changé nos relations politiques mais non notre système de gouvernement. La constitution établie par nos pères est celle des États confédérés. Dans les exposés qu'ils en ont fait et les interprétations judiciaires qu'elle a reçues, nous avons une lumière qui a révelé son sens véritable. Ainsi éclairé sur le sens véritable et la juste interprétation de cet acte, et me souvenant toujours que tous les pouvoirs délégués sont de droit strict, j'espère que, bien que je puisse tromper votre attente, je garderai en me retirant, grâce au zèle et à l'activité que j'apporterai à l'accomplissement de mes devoirs, quelque chose du bon vouloir et de la confiance qui m'accueillent à mon entrée en fonctions.

« C'est une joie et une consolation, dans des temps de péril, de reposer ses regards sur un peuple, uni par le cœur,

mû comme un seul homme par l'objet unique d'une résolution élevée, et chez lequel les sacrifices à faire ne sont pas pesés dans la balance contre l'honneur, la liberté et l'égalité.

« Les obstacles peuvent retarder, mais ils ne peuvent longtemps empêcher le progrès d'un mouvement sanctifié par sa justice et soutenu par un peuple vertueux.

« Invoquons donc le Dieu de nos pères pour qu'il nous guide et nous protége dans nos efforts pour perpétuer les principes qu'avec sa protection ils ont réussi à défendre, à établir et à transmettre à leur postérité. Avec la continuation de ses faveurs, objet continuel de reconnaissance, nous pouvons compter avec espoir sur le succès, la paix et la prospérité. »

L'œuvre de séparation était donc définitivement consommée, du moins de la part du Sud, qui avait franchi le Rubicon.

Il n'en était pas de même dans la pensée du gouvernement fédéral. Le moment venait d'arriver où M. Lincoln allait, aux termes de la constitution, prendre possession du fauteuil présidentiel. On attendait avec un intérêt mêlé d'une curiosité anxieuse le discours du nouveau président de l'Union.

M. Lincoln entra en fonctions le 4 mars (1861). Dans les circonstances présentes, son discours est d'une grande importance historique; nous en consignerons ici les parties qui ont trait aux événements actuels. Après un court exorde, M. Lincoln s'est exprimé ainsi :

« Les populations des États du Sud semblent craindre que l'avénement d'une administration républicaine ne mette en péril leurs biens, la paix et leur sécurité personnelle. Jamais une cause raisonnable n'a justifié une semblable appréhension.

« Voici ce que je déclarai dans un de mes précédents discours : « Je n'ai nul dessein de m'immiscer, soit directe-

« ment, soit indirectement, dans l'institution de l'esclavage « là où elle existe. » Je ne crois avoir aucun droit légitime d'agir ainsi, et je n'y suis nullement enclin : ceux qui m'ont nommé, qui m'ont élu, ont présenté à mon acceptation et comme une loi pour eux-mêmes ainsi que pour moi, les résolutions suivantes :

« Il est résolu que l'inviolable maintien des droits des États, et spécialement ceux qu'a chaque État de régler et de contrôler, suivant qu'il l'entend, ses propres institutions, est exclusivement essentiel à cet équilibre de pouvoir dont dépendent la perfection et la durée de notre édifice politique.

« Nous déclarons inique l'envahissement à force armée de quelque État ou territoire que ce soit; nous déclarons que, n'importe le prétexte dont on peut se servir, c'est le plus grand des crimes. Je réitère aujourd'hui l'expression de ces sentiments, et je sollicite, à cet égard, l'attention publique.

« Qu'on se persuade bien que l'administration qui s'installe ne met nullement en danger la propriété, la paix et la sécurité d'aucun État. Il y a un très vif débat sur l'extradition des fugitifs qui se sont soustraits à un service ou labeur.

« Voici la clause qui est clairement énoncée dans la constitution : « Nul individu attaché à un service ou labeur dans « un État, d'après la législation dudit État, et qui s'enfuira « dans un autre, ne sera, en conséquence de toute loi ou « règlement en vigueur dans ce pays, affranchi de ce service « ou labeur. Il sera, au contraire, livré sur la réclamation « de celui à qui peut être dû ledit service ou labeur. »

« Tous les membres du Congrès sont liés par serment à l'énonciation qui porte que les esclaves, dont la situation ressortit aux termes de cette clause, seront extraditionnés. Je prête aujourd'hui le serment officiel, sans nulle réserve

mentale, sans nul dessein d'interpréter la constitution ou les lois par des règles exceptionnelles.

« J'aborde ma tâche au milieu de difficultés extrêmes et d'une nature toute particulière. La constitution de notre libérale Union, jusqu'ici menacée, est maintenant en butte à des attaques formidables. Je crois qu'en considérant notre État universel et sa constitution, l'union de ces États est perpétuelle, et continuera d'exécuter toutes les dispositions formelles.

« Notre constitution nationale et notre union sont impérissables. Nul État ne peut de sa propre autorité, sortir de l'Union. Toute résolution, toute ordonnance à cet effet sont légalement nulles et non avenues, et tout acte de violence, dans un État quelconque ou dans des États, contre l'autorité des États-Unis, est insurrectionnel ou révolutionnaire, selon les circonstances.

« A mes yeux donc, l'Union n'est pas rompue, et dans la mesure de mes moyens, j'aurai soin que les lois de l'Union soient pleinement exécutées dans tous les États. Ces paroles seront, je l'espère, considérées non comme une menace, mais comme une volonté hautement manifestée de maintenir l'Union. Elle sera constitutionnellement défendue et se maintiendra d'elle-même.

« En agissant ainsi point d'effusion de sang, point de violence, à moins qu'on ne force la main à l'autorité nationale. Le pouvoir qui m'est confié, je l'emploierai à maintenir, à occuper, à posséder les biens et les plans qui appartiennent au gouvernement, et à percevoir les droits imposés. En dehors de ce qui est nécessaire pour tout cela, il n'y aura ni invasion, ni emploi de la force. Là où l'hostilité aux États-Unis est si grande, si générale, qu'elle empêche les citoyens de remplir des emplois, on ne tentera point d'imposer au peuple des étrangers qui lui déplairont.

« Les malles, à moins qu'elles ne soient renvoyées, continueront d'être distribuées à toutes les parties de l'Union. Je suis informé qu'un amendement qu'on a proposé de faire à la constitution a passé au Congrès. Il porte que le gouvernement fédéral ne s'ingérera jamais dans les institutions particulières des États, y compris l'institution des individus en service. Je dirai que je ne m'oppose point à cet amendement, qui est devenu formel et irrévocable. »

Après un appel aux partis pour les inviter à bien étudier la question et avec calme, M. Lincoln a terminé ainsi son discours :

« Nous ne pouvons séparer, isoler les unes des autres nos sections respectives, ni élever entre elles une barrière infranchissable. Un mari et une femme peuvent divorcer et ne plus se revoir ; mais les différentes parties de notre pays ne peuvent faire de même ; elles ne peuvent que rester face à face, et les relations soit amicales, soit hostiles, doivent continuer entre elles.

« Est-il donc possible de rendre ces relations plus avantageuses ou plus satisfaisantes après la séparation qu'auparavant ? Des étrangers peuvent-ils faire des traités plus faciles que des amis ne peuvent faire des lois ? Ces traités peuvent-ils être plus facilement observés entre étrangers que les lois ne peuvent l'être parmi des amis ?

« Supposez que vous fassiez la guerre ; vous ne pouvez toujours combattre, et quand des deux côtés on a beaucoup perdu, que de part ni d'autre on n'a rien gagné, la question reste toujours à vider. Ce pays, avec ses institutions, appartient au peuple qui l'habite. Quand il se fatiguera du gouvernement qui existe, il pourra exercer son droit constitutionnel de l'amender, ou son droit révolutionnaire de le démembrer ou de le jeter à bas.

« Je ne saurais ignorer que beaucoup de patriotes et

dignes citoyens désirent que la constitution soit amendée. Tout en ne recommandant aucun amendement ou réforme, je reconnais volontiers la souveraine autorité du peuple à cet égard, et, dans la situation actuelle, je favoriserais, plus que je ne m'y opposerais, l'occasion propice donnée au peuple d'agir en conséquence.

« Le magistrat suprême tire toute son autorité du peuple, et celui-ci ne lui a conféré aucun pouvoir pour déterminer les conditions d'une séparation des États. Le peuple lui-même peut seul le faire, s'il le juge à propos : mais l'exécutif, en tant qu'exécutif, n'a rien à y voir. Son devoir est d'administrer le gouvernement actuel tel qu'il arrive entre ses mains, et de le transmettre intact à son successeur.

« Pourquoi ne pas avoir une patiente confiance dans la justice définitive du peuple? Existe-t-il au monde un espoir égal ou supérieur à celui-là? Dans nos différends actuels, l'un des deux partis doute-t-il qu'il soit dans le vrai?

« Si le Tout-Puissant, maître des nations, avec sa vérité et sa justice éternelles, est de votre côté, hommes du Nord, — ou du vôtre, hommes du Sud, — cette vérité et cette justice prévaudront certainement par l'arrêt de ce grand tribunal qui s'appelle le peuple américain.

« Par la combinaison du gouvernement sous lequel nous vivons, ce même peuple a sagement donné à ses serviteurs un faible pouvoir pour le mal, et avec une égale sagesse il a pourvu à ce que ce faible pouvoir lui-même fasse retour entre ses mains à de courts intervalles.

« Tant que le peuple conserve sa vertu et sa vigilance, aucune administration, quelle que soit sa malice ou sa folie, ne saurait sérieusement porter atteinte au gouvernement dans le court espace de quatre ans.

« Concitoyens! je m'adresse à tous et à chacun : réfléchissez bien et avec calme à ce sujet. On ne saurait rien

perdre à prendre son temps. Si l'on a un but quelconque en vous pressant en toute hâte de faire une démarche que vous ne feriez pas de propos délibéré, ce but sera déjoué en prenant son temps; mais aucun but inutile ne saurait être compromis par la temporisation.

« Ceux d'entre vous qui sont mécontents ont encore entre les mains la vieille constitution intacte, et les lois que vous-mêmes avez faites en vertu de cette constitution. De son côté, l'administration nouvelle n'a aucun désir immédiat, ni aucun pouvoir, alors même qu'elle en aurait le désir, de changer l'une ou les autres.

« En admettant même que vous, qui êtes mécontents, soyez dans le vrai, il n'y a aucun motif quelconque pour agir précipitamment.

« L'intelligence, le patriotisme, le christianisme et une ferme confiance en celui qui n'a jamais abandonné sa terre favorite, peuvent encore suffire à ajuster pour le mieux nos présentes difficultés.

« C'est dans vos mains, à vous, mes concitoyens mécontents, et non dans les miennes, que se trouve la terrible question de la guerre civile.

« Le gouvernement ne vous attaquera pas. Vous n'aurez pas de conflit, si vous n'êtes pas les agresseurs.

« Vous n'avez point de serment enregistré au ciel de détruire le gouvernement, tandis que moi, j'ai fait le serment le plus solennel « de le maintenir, de le protéger, de le « défendre. »

« Il m'en coûte de terminer. Nous ne sommes pas des ennemis, mais des amis. Nous ne devons pas être ennemis. Bien que la passion ait tendu à l'extrême nos liens d'affection, elle ne doit pas les briser.

« Les cordes mystiques du souvenir, qui vont de chacun de nos champs de bataille au tombeau de chacun de nos

patriotes, à chaque cœur qui bat et à chaque foyer de ce vaste pays, vibreront encore en chœur pour l'union, sous le toucher des bons anges de la nation. »

III

Ce discours qui aurait pu calmer les irritations, ne produisit aucun effet. En le rapprochant des allocutions précédentes de M. Lincoln, des dispositions avouées de son parti, du choix qu'il avait fait des membres appelés à composer son cabinet, on le considéra comme un manifeste d'hypocrisie officielle.

Le Sud ne changea rien à ses allures. Le fort Sumter continua d'être assiégé. En un mot la séparation était maintenue, parce qu'elle reposait sur d'autres motifs que l'esclavage. Ces causes étaient anciennes; il suffit de rappeler la première tentative de séparation qu'avait faite la Caroline du Sud sous l'administration du général Jackson. Ce vieux levain d'antipathie se peut résumer ainsi :

Les États du Sud sont exclusivement agricoles; les États du Nord voisins du littoral, renferment presque toutes les manufactures de l'Union. On y fabrique des étoffes communes de laine et de coton, des draps, des cuirs, des souliers, des meubles, etc. Pour protéger ces manufactures contre la concurrence anglaise, et aussi pour créer un revenu public, diverses lois de plus en plus restrictives furent publiées en 1816, 1818, 1824 et 1828. On établit ainsi des droits qui, excepté pour quelques articles principaux de laine et de coton, et pour le fer étaient généralement au dessous de 40 pour cent. En 1832, sur les plaintes des États du Sud, le tarif des douanes fut revisé; mais les modifications qu'on y apporta furent insignifiantes et les réclamations du Sud devinrent plus vives qu'auparavant. En

octobre 1832, la Caroline du Sud convoqua une convention de délégués du peuple de l'État, pour le 3 novembre de la même année, à l'effet de prendre un parti sur les lois du Congrès relatives aux douanes et sur celles de la même nature qui pourraient être faites à l'avenir, ainsi que sur les moyens auxquels le gouvernement fédéral pourrait recourir pour les faire observer. Le 19 novembre cette convention, à la majorité de 136 voix contre 26, passa une *ordonnance* qui devait être obligatoire à partir du 1er février 1833, à moins que le Congrès n'eût alors réduit le tarif, et qui statuait que les diverses lois du Congrès sur les douanes et notamment celles du 19 mai 1828 et 14 juillet 1832, n'étaient point autorisées par le pacte fédéral, qu'elles en violaient l'esprit, et qu'en conséquence elles étaient nulles et non avenues. A l'appui de cette déclaration, la Caroline du Sud arma et exerça sa milice. Pendant ce temps quelques autres États du Midi, et notamment la Virginie et la Georgie, se tenaient en observation, non sans témoigner l'intérêt qu'ils prenaient à la cause de la Caroline du Sud. On parlait d'un pacte d'alliance entre tous les États méridionaux. L'Union ne tenait plus qu'à un fil.

« Le 2 décembre le Congrès se réunit et s'occupa sans relâche de la situation des affaires (1). L'on ne put cependant arriver à aucune détermination qui satisfit toutes les parties intéressées avant le terme fatal du 1er février 1833. Cependant la Caroline du Sud patienta encore, et, sur l'avis des autres États du Sud, laissa continuer la perception des droits, tout en conservant son attitude militaire. Le président Jackson de son côté avait fait un appel au patriotisme du Sud, et avait ordonné en même temps des préparatifs militaires pour que force restât à la loi de l'Union. Enfin,

(1) Michel Chevalier, *Lettres sur l'Amérique du Nord*.

M. Clay, le défenseur des manufactures américaines, proposa une nouvelle loi de douanes qui fut acceptée par les deux chambres et sanctionnée par le président, le 1er mars. Cette loi, actuellement en vigueur (1), stipule la réduction graduelle du tarif de deux ans en deux ans, par dixièmes de la différence entre le chiffre actuel et le chiffre définitif, avec une réduction considérable des cinq dixièmes de cet excédant, au 30 juin 1842. Le droit ne doit dépasser 20 pour cent sur aucun article, à partir du 1er juillet 1842.

« Quelques jours après, la convention de la Caroline du Sud, rappela son ordonnance du mois de novembre; cependant, pour maintenir son droit, elle crut devoir conserver les lois de la législature sur la milice, et passa même une ordonnance qui *nullifiait* un acte du Congrès appelé *Force Bill* ou *Enforcing Bill*, dont l'objet était de donner au président certains pouvoirs à l'effet d'assurer la perception des droits dus au trésor fédéral. Cette prétention d'un État à annuler une loi du gouvernement de l'Union s'appuie sur une doctrine qui porte le nom de *nullification*. Le parti politique qui professe cette doctrine s'appelle celui des *nullifieurs* (*nullifyers*), ou des droits des États particuliers (*states' rights party*).

« Malgré la seconde ordonnance de nullification, et quoique le parti des *nullifieurs* soit en force dans le Sud, la nouvelle loi de douanes rétablit de fait l'harmonie dans l'Union, en ce qui concerne les douanes. »

(1) M. Michel Chevalier écrivait ceci en 1835. Depuis, diverses modifications ont été introduites au tarif.

CHAPITRE XXXVI.

ARMA.

I

Les événements ont marché rapidement tout à coup.

Le fort Sumter fut obligé de capituler après un bombardement de 48 heures, une partie de la Virginie (1) s'est déclarée pour la confédération du Sud et les officiers fédéraux de cet État se sont trouvés dans la dure nécessité de détruire, à Norfolk, une escadre tout entière pour l'empêcher de tomber au pouvoir des séparatistes. On a fait sauter, en outre, les diverses constructions de l'arsenal, ainsi que du bassin flottant, un des plus beaux du monde, et l'on craignait que deux officiers du génie, restés en arrière pour diriger cette œuvre de destruction, n'eussent péri avec cinq ou six hommes dont on n'a plus eu de nouvelles.

Le président Lincoln qui, malgré les résolutions énergiques annoncées dans son discours, avait longtemps hésité, au gré même de ses partisans, à adopter le parti de la guerre, se

(1) Des nouvelles récentes annoncent que la partie occidentale de cet État reste fidèle à l'Union et formera un nouvel État qui prendra le nom de Kanawha.

décida à appeler la milice sous les armes en lançant le 15 avril (1861) la proclamation suivante qui convoquait en même temps le Congrès en session extraordinaire :

« Attendu que l'exécution des lois des États-Unis a rencontré pendant quelque temps et rencontre aujourd'hui, dans les États de la Caroline du Sud, de la Georgie, de l'Alabama, de la Floride, du Mississipi, de la Louisiane et du Texas une opposition trop puissante pour qu'elle puisse être surmontée par les moyens judiciaires ou par les pouvoirs conférés par la loi au *marshal;* moi, Abraham Lincoln, président des États-Unis, en vertu des pouvoirs dont je suis investi par la constitution et par les lois, j'ai jugé convenable de convoquer la milice des différents États de l'Union au nombre de 75,000 hommes, afin de surmonter cette opposition et de faire exécuter la loi.

« Les détails de cette mesure seront incessamment communiqués aux autorités des États par l'intermédiaire du département de la guerre. Je fais appel à tous les fidèles citoyens, et je les invite à favoriser et à faciliter cet effort qui a pour but de maintenir la puissance, l'intégrité et l'existence de notre Union nationale et du gouvernement populaire, et de redresser des griefs trop longtemps endurés. Je crois devoir dire que le premier service qui sera exigé de ces forces sera probablement la reprise des forts, des postes et des propriétés qui ont été enlevés à l'Union; et, quoi qu'il arrive, on aura soin, conformément au but que nous nous proposons, d'éviter toute dévastation, tout ce qui peut porter préjudice aux propriétés privées ou troubler les citoyens paisibles dans toutes les parties du pays; et j'ordonne aux personnes qui ont combiné l'opposition susdite de se disperser et de se retirer paisiblement dans leurs demeures respectives dans l'espace de vingt jours à dater d'aujourd'hui.

« Croyant que la situation actuelle des affaires est d'une

nature extraordinaire, je convoque, en vertu du pouvoir dont je suis investi par la constitution, les deux chambres du Congrès. Les sénateurs et les représentants sont donc invités à s'assembler dans leurs chambres respectives, à midi, le jeudi 4 juillet prochain, afin d'examiner les mesures que dans leur sagesse ils croiront nécessaires à la sûreté et à l'intérêt publics.

« En foi de quoi j'ai signé le présent écrit et l'ai fait sceller du sceau des États-Unis. »

L'opinion publique du Nord répondit à cet appel que l'on considéra même comme tardif. Les enrôlements prirent un élan extraordinaire, et ceux qui ne payaient pas de leur personne payaient de leur bourse. A ce propos, un publiciste distingué et bien au courant des questions américaines, M. F. Gaillardet, s'exprimait ainsi (1) :

« Un point à noter, du reste, dans le concours prêté à celui-ci (le gouvernement fédéral), c'est qu'il revêt complétement le caractère d'indépendance et de souveraineté locale dont les États séparés tirent leur prétendu droit, et que l'on use de ce droit, en fait, au Nord comme au Sud. Ainsi, les États qui envoient leurs milices à Washington, le font non par obéissance pour le président de l'Union, mais par sympathie pour la cause qu'il défend. Ils le soutiennent, parce qu'ils l'approuvent, Par la même raison, ceux qui ne l'approuvent pas refusent de le soutenir. Aussi y a-t-il autant de diversité dans les attitudes prises par les différents États que s'il s'agissait de monarchies complétement indépendantes. Le gouvernement de la Virginie a refusé tout concours, en écrivant à M. Lincoln : « Vous avez inauguré la guerre civile, nous l'acceptons avec autant de détermination que vous en montrez. » Le gouverneur du Tennessee a répondu qu'il four-

(1) Journal *la Presse*.

nirait plutôt des troupes contre le Nord que contre le Sud, et il en envoie, en effet, au président Davis, sans se préoccuper de formalités législatives d'aucune sorte. Le Kentucky déclare qu'il veut rester neutre, le Missouri en dit autant, et, parmi les États libres de l'Ouest, tous ne montrent pas le même empressement que l'Ohio. »

En même temps on commençait à organiser le blocus des ports du Sud, blocus un moment abandonné, puis repris et demeuré imparfait, si imparfait qu'on en conteste non seulement l'efficacité mais la légalité.

A ces mesures, le Sud répondait par des mesures non moins énergiques : après avoir placé un emprunt de 15 millions de dollars pour faire face à ses premiers besoins, le Congrès avait réuni des troupes considérables, peu exercées, mais valant bien celles du Nord, plaçait à la tête de cette armée un général qui devait s'illustrer bientôt, le général Beauregard, créole de la Louisiane, et délivrait des lettres de marque aux corsaires armés en course. L'ordonnance du Congrès qui proclama l'état de guerre, en excepta la Virginie, qui s'était ralliée à la confédération du Sud, et les États du Maryland, de la Caroline du Nord, du Tennessee, du Kentucky, de l'Arkansas, du Missouri, du Delaware, et les territoires de l'Arizona, du Nouveau-Mexique et du Kansas méridional, en prévision de leur refus probable de coopérer aux actes d'hostilité et d'agression contre le Sud.

Devant ces manifestations armées qui excluaient toute idée de réconciliation, les troupes fédérales demeuraient en quelque sorte inactives et l'on saisissait dans la conduite du président Lincoln des symptômes d'hésitation. « Une des causes, dit le publiciste, que nous avons déjà cité plus haut, qui retardent l'entrée en campagne, est toujours l'insuffisance du commissariat ; on manque de vivres, de matériel et même d'argent. Pour parer à ce dernier obstacle, le secrétaire du

trésor avait mis en adjudication, pour le 21 mai, neuf millions de dollars restant à émettre sur l'emprunt autorisé en février dernier. Cette somme et les quatorze millions de dollars de l'emprunt de 1860, qui doivent être adjugés le 30 courant (1), mettront les finances fédérales en état de faire face aux besoins de la situation. »

Cette inaction ne se comprenait guère, surtout en la comparant aux belliqueuses proclamations de M. Lincoln. En même temps les organes de la politique fédérale modéraient singulièrement leur langage : Ils s'attachaient avec un soin particulier à combattre la croyance que le gouvernement voulait soulever les esclaves. Cette croyance, autorisée par les déclarations de certains journaux du parti républicain, s'était assez répandue pour que la question ait été posée au général Harney, dans le Missouri. Ce général a répondu en rejetant bien loin toute idée de ce genre. Un de ses collègues, le général Butler, s'est prononcé encore plus nettement dans le même sens. Des symptômes d'agitation s'étant manifestés parmi les noirs de certains districts du Maryland, il avait spontanément offert le concours de ses troupes pour étouffer tout mouvement servile, et cette offre avait provoqué l'improbation du gouverneur du Massachusetts, qui trouvait étrange qu'on portât secours à un ennemi et qu'on ne profitât pas, au contraire, de tout ce qui pouvait l'affaiblir. Le général Butler a repoussé cette réprobation avec l'énergie d'un soldat, et expliqué comment il entendait son rôle en termes qui l'honorent. A ces déclarations anti-abolitionistes s'ajouta un acte plus remarquable encore du commodore Prendergast, qui, tout en bloquant Norfolk, a réintégré dans cette ville sept esclaves parvenus à s'en échapper.

« Ces faits, disait à ce moment M. Gaillardet, indiquent

(1) Mai 1861.

que la guerre est faite par M. Lincoln dans un intérêt tout autre que celui de l'émancipation des esclaves, et que, tout en voulant rétablir l'Union, il recule devant les moyens qui pourraient le mener le plus directement à son but, et hésite devant la responsabilité qu'il encourt. Il est probable qu'il se décidera à attendre le 4 juillet, époque à laquelle le nouveau Congrès doit se réunir, pour se décharger d'une partie de cette responsabilité, en y associant légalement le pays. Mais l'inaction jusqu'au 4 juillet, c'est l'inaction forcée jusqu'à l'automne, et la prolongation indéfinie d'un état de choses qui sera ruineux pour tout le monde. Si le Nord et le Sud ne se battent pas à coups d'épée, ils se battent à coups d'emprunts. Le gouvernement de Washington vient d'en faire deux s'élevant ensemble à 23 millions de dollars; celui de Montgomery en annonce un de 50 millions. *A défaut de sang, il y aura de l'argent de versé, et le moins riche sera le plus tôt vaincu.* »

Les faits ne devaient pas tarder à donner un démenti à cette dernière assertion.

A propos de cette question délicate des esclaves fugitifs, nous ne devons pas omettre d'enregistrer la dépêche que le secrétaire de la guerre, M. Cameron, adressa au général Butler, dans les premiers jours d'août; en voici le texte :

« L'importante question de ce que l'on a à faire des esclaves dans les États en insurrection contre le gouvernement fédéral, question sur laquelle vous avez appelé mon attention dans votre lettre du 20 juillet, a été l'objet de ma plus attentive considération. Le désir du président est que tous les droits existant dans tous les États soient pleinement respectés et maintenus. La guerre que poursuit aujourd'hui le gouvernement fédéral est une guerre pour l'Union, pour le maintien de tous les droits constitutionnels des États et des citoyens des États dans l'Union.

« Il ne peut donc être soulevé de question relativement aux esclaves fugitifs dans les États et les territoires qui reconnaissent sans réserve l'autorité de l'Union. Les formes ordinaires de procédure judiciaire y doivent être respectées par les autorités militaires et civiles pour donner tout le poids possible aux formes légales. Mais dans les États soumis en tout ou en partie à l'insurrection, où les lois des États-Unis trouvent tant d'opposition et de résistance qu'elles n'y peuvent être efficacement exécutées, il est clair que les droits reposant sur l'exécution de ces lois doivent temporairement être suspendus. Il est non moins clair que les droits reposant sur les lois dans les États, — théâtre des opérations militaires, — doivent être nécessairement subordonnés aux exigences militaires créées par l'insurrection, s'ils ne sont même entièrement éteints par la trahison.

« L'acte du Congrès en date du 6 août 1861 déclare que si des individus tenus au service sont employés d'une manière hostile aux États-Unis, le droit à leur service sera perdu et que lesdits individus seront affranchis de ce service. Il s'ensuit nécessairement que les autorités militaires de l'Union ne peuvent reconnaître les réclamations pour le service desdits individus quand ils sont fugitifs.

« Une question plus difficile se présente à propos des individus s'échappant du service de maîtres loyaux. Il est manifeste que les lois de l'État, sous l'empire desquelles seulement le service de ces fugitifs peut être réclamé, doivent être entièrement ou presque entièrement suspendues par les mesures militaires qu'exige l'insurrection, et il est également manifeste que la substitution des mesures militaires aux mesures judiciaires, pour faire droit à de semblables réclamations, doit être accompagnée de grands inconvénients et d'embarrassantes recherches.

« Sous l'empire de ces circonstances, il semble bien clair

que les droits en eux-mêmes des maîtres sont encore mieux protégés en recevant cette classe de fugitifs aussi bien que ceux qui fuient les maîtres déloyaux au service des États-Unis, et en les employant à telles occupations et de telle manière que les circonstances peuvent l'exiger ou le suggérer.

« Naturellement, on devra enregistrer le nom et le signalement des fugitifs, le caractère loyal ou déloyal du maître, et tels faits qui peuvent être nécessaires pour la connaissance exacte des circonstances accompagnant chaque cas, jusqu'à ce que la tranquillité puisse être rétablie. Au retour de la paix, le Congrès pourvoira sans doute ainsi qu'il conviendra au sort des individus ainsi reçus au service de l'Union, et donnera une juste compensation aux maîtres loyaux. De cette manière seulement, semble-t-il, on pourra pleinement allier le devoir et le salut du gouvernement avec les justes droits de tous les citoyens.

« Vous vous considérerez donc désormais comme éclairé, pour régler votre future conduite à l'égard des esclaves fugitifs, par les principes ici exposés, et deux fois par mois au moins vous rendrez compte à ce département de vos actes à ce sujet.

« En aucun cas vous ne permettrez ou n'autoriserez quelques rapports entre les troupes sous vos ordres et les esclaves de citoyens pacifiques dans une maison de la campagne, ni ne souffrirez que, par quelque moyen que ce soit, on encourage ces esclaves à quitter le service de leurs maîtres. Vous n'empêcherez pas non plus les fugitifs de retourner volontairement au service auquel ils se seront soustraits, excepté dans les cas où le bien public semblerait l'exiger. »

II

Le 4 juillet, le Congrès se réunit en session extraordinaire à Washington. Cette session devait être féconde en mesures extraordinaires et marquée par des événements qui semblent présager inévitablement la défaite du Nord dans un temps plus ou moins prochain.

Le Message de M. Lincoln, à l'ouverture de cette session, a été ce qu'il pouvait être dans de pareilles circonstances; il explique les mesures prises jusqu'à ce jour par le gouvernement, et il fait connaître aux représentants de la nation celles qui sont jugées nécessaires pour l'avenir. Après avoir rappelé que les États qui se sont retirés de l'Union n'avaient aucun sujet de plaintes, après avoir fait ressortir la longue patience du gouvernement fédéral, les sacrifices qu'il s'est imposés pour éviter de donner aux séparatistes le moindre prétexte qui pût seulement expliquer leur conduite, le président passe en revue les faits principaux qui ont signalé jusqu'à présent la marche de la révolution américaine, l'attaque des soldats fédéraux restés dans le fort Sumter, la saisie de Harper's Ferry et de Norfolk aux deux extrémités de la ligne du Potomac par les *insurgés*, l'hésitation des États intermédiaires, l'armement des corsaires, le blocus des ports du Sud et la proclamation de la loi martiale; enfin, comptant sur le dévouement des populations du Nord, il invite le Congrès à ratifier les mesures qu'il a dû prendre d'urgence, et il termine en demandant que 400,000 hommes et 400 millions de dollars soient mis à la disposition du gouvernement.

De son côté, le président Jefferson Davis, dans un Message adressé le 20 juillet au Congrès du Sud, réuni à Richmond

(Virginie), demandait une augmentation de forces militaires « proportionnée à l'invasion d'un demi-million d'hommes dont on les menace. »

Ce document, dans lequel M. Davis fait l'historique de la scission en relevant avec certains avantages de logique divers passages du Message de M. Lincoln, ce document, disons-nous, constate une résolution inébranlable de soutenir la guerre à toute extrémité. Il semble apporter un soin spécial à s'abstenir de toute parole irritante envers les populations du Nord, qui sont représentées comme abusées par leurs chefs politiques; mais, en revanche, il est empreint d'une profonde acrimonie contre le gouvernement de Washington.

M. Davis affirme qu'une grande partie de la population des États limitrophes à esclaves regarde les confédérés comme leurs frères, et qu'ils se joindraient à eux s'ils n'étaient pas contenus par la présence de fortes armées. Il n'est pas déraisonnable d'y croire. Enfin, M. Davis annonçait que l'approvisionnement était assuré pour deux années par une récolte dont l'abondance a été exceptionnelle; que la souscription à l'emprunt proposé par son gouvernement ne s'élèverait pas à moins de 50 millions de dollars, et que « ses opérations militaires allaient s'étendre considérablement. »

Cette dernière observation qui semblait indiquer la résolution de prendre l'offensive, allait se confirmer à peu d'heures de là.

Le lendemain, en effet, se livrait cette bataille de Manassas-Junction ou de Bull's Run qui a été un coup désastreux porté au prestige dont jouissait encore le Nord.

Les récits ont abondé sur cette bataille; ils ont différé beaucoup entre eux: nous empruntons le compte rendu de cette sanglante victoire à la plume de M. Gaillardet qui

en a résumé les épisodes d'après des renseignements puisés à de bonnes sources :

« C'est le 21 juillet au matin — date désormais néfaste dans les annales de l'Union américaine — que l'armée fédérale, commandée par le général Mac-Dowell, a attaqué les confédérés, après une suspension d'hostilités de quarante-huit heures, consacrée à reconnaître les positions de l'ennemi et à arrêter un plan d'opérations. La perte de ce temps a été d'autant plus funeste, que l'on savait que le général Johnston, refoulé de la Virginie occidentale par le général Mac-Clellan, se repliait du côté de Manassas. Une dépêche écrite de Centreville, avant le combat, disait : « Si le général Johnston n'a pas opéré sa jonction avec Beauregard, notre manœuvre l'isolera complétement et le repoussera dans les montagnes, où son armée démoralisée tombera probablement entre les mains de Mac-Clellan. Si la jonction est opérée, ce mouvement couvrira nos communications avec le général Patterson. »

« Celui-ci se trouvait à vingt-cinq milles du champ de bataille, et n'a pu venir prendre part à l'action engagée par les seules troupes du général Mac-Dowell, évaluées à 22,000 hommes par les dépêches de Washington, qui portent au double les forces du général Beauregard. Les versions seront probablement en sens inverse à Richmond.

« Les troupes du Sud, disposées en triangle, avaient leur sommet à Bull's Run, leur base à Manassas, et étendaient leurs ailes sur une ligne continue de la première à la seconde de ces positions. Ce plan avait l'avantage d'empêcher qu'elles pussent être tournées ou débordées. Trois combats distincts furent engagés, l'un de face, les deux autres sur la droite et sur la gauche. Le général Beauregard a laissé les assaillants s'engager profondément sur toute la ligne, puis il a commencé à rompre en leur abandonnant le

terrain pas à pas, et en ramenant, à chaque manœuvre rétrograde, ses ailes plus près de son centre. Les troupes fédérales ont suivi, et le général Mac-Dowell a cru pouvoir annoncer à Washington, dans l'après-midi, qu'il restait maître du champ de bataille. Mais tout à coup, la retraite simulée s'est arrêtée, et, au lieu de l'armée épuisée par dix heures de combat, que l'on croyait reconduire jusqu'à Manassas l'épée dans les reins, on s'est trouvé en face d'une réserve toute fraîche, composée en grande partie de cavalerie, qui a pris une impétueuse offensive. La marche victorieuse s'est alors convertie en défense mal organisée, puis en retraite, puis enfin en déroute.

« On a attribué ce revirement de la journée à l'arrivée providentielle du corps d'armée du général Johnston, qui aurait joué pour l'armée du Sud un rôle analogue à celui de Desaix à Marengo. Le *Courrier des États-Unis* ne partage pas cet avis et croit que la réserve, qui est venue si inopinément changer la face des choses, avait reçu ses instructions dès le matin. Cela ressort, d'après lui, de la marche générale de la bataille. En restant des heures entières sans répondre au feu des assaillants, en se repliant par degrés, en prolongeant la lutte jusqu'à la tombée du jour, les confédérés avaient eu pour but d'épuiser leur adversaire, et de l'attirer vers le point et le moment le plus favorables pour fondre sur lui. Cette appréciation du journal français de New-York est confirmée par une dépêche adressée de Richmond à la Nouvelle Orléans, et portant que la droite de l'armée méridionale était commandée par le général Beauregard, la gauche par le général Johnston (arrivé, par conséquent, avant la dernière heure), et le centre par le général-président Jefferson Davis, arrivé sur le terrain vers midi, et auquel on attribue l'issue de la journée.

« Des dépêches de Washington expliquent le désastre de

l'armée fédérale par une panique sans motif qui, commençant parmi les conducteurs de bagages et les suivants du camp, se serait propagée dans les rangs. D'autres dépêches accusent les régiments de l'Ohio d'avoir mal tenu, par manque de confiance en leurs officiers. Un grand nombre d'entre eux avait protesté contre le commandement du général Schenck. La confiance des autres corps de l'armée était aussi ébranlée, parce qu'ils supposaient que le général Johnston avait opéré sa jonction avec le général Beauregard et que l'ennemi leur était supérieur en nombre. Les officiers ne marchaient en avant que par obéissance aux ordres reçus de Washington. Dans cette ville, on accuse les stratégistes de cabinet et certains journaux de New-York d'avoir forcé la main au général Scott, et de l'avoir contraint à précipiter les choses.

« Mais ce ne sont pas les choses qui ont fait défaut aux prévisions du vieux général, ce sont les hommes. Il a compté sur les vertus du génie national, sans compter sur les faiblesses de la nature humaine. Il ne faut que du courage pour mener un assaut; il faut, pour soutenir une retraite, la discipline et l'habitude du feu. Le patriotisme suffit à faire de braves soldats, l'expérience seule fait des soldats solides.

« Le général Mac-Dowell a tenté de rallier les fuyards à Centreville et à Fairfax, mais il n'a pu être écouté. M. Eaton, du Michigan, en faisant la même tentative, a failli être tué par un des fuyards qui l'a blessé à la main d'un coup de pistolet. Les soldats du régiment de Garibaldi étaient devenus fous de rage, et ils ont massacré tous ceux qu'ils ont rencontrés sur leur passage jusqu'à Fairfax.

« Les premières versions portaient la perte des fédéraux à quatre ou cinq mille hommes. La dépêche du secrétaire de la guerre, assure que cette perte est moins grave qu'on

ne l'avait cru d'abord, et elle est réduite à 1,500 hommes par le sénateur Lane, de l'Indiana, qui a assisté à l'action, avec un grand nombre d'autres membres du Congrès. La Chambre n'avait pas tenu séance le samedi, afin de laisser aux représentants républicains le loisir d'aller satisfaire leur curiosité belliqueuse à Centreville.

« Une partie des équipages et des approvisionnements a été sauvée, mais il est avéré que presque toute l'artillerie a été abandonnée sur le champ de bataille. C'est la perte que l'armée fédérale réparera avec le plus de peine. »

Un correspondant du *Times*, de Londres, a adressé à ce journal une lettre qui contenait des détails intéressants à noter sur les suites de la bataille de Manassas.

« Il faut se garder, dit ce correspondant, de porter un jugement trop prompt sur les résultats de cette défaite en ce qui concerne l'issue générale de la guerre. Ceux qui croient que le Nord finira par avoir le dessus ne voient dans ce désastre qu'une prolongation de la guerre, une simple perte de matériel et peut-être même un redoublement de vigueur et d'espoir chez les unionistes. D'autres y voient un mauvais présage pour un compromis, puisque le Nord aura une nouvelle insulte à venger et que le Sud y puisera un surcroît de confiance. Les confédérés y trouvent une nouvelle preuve de leur supériorité.

« Ce qui est certain, c'est que si le cabinet veut se maintenir, il devra résister à la pression de la populace. S'il cède aux fanatiques et s'il livre des batailles malgré l'avis de ses généraux, il sera infailliblement battu, et une seconde défaite lui coûterait son existence. A l'avenir il pourra résister à toute pression en se rappelant l'affaire de Bull's Run. Dans le cabinet, M. Chase, secrétaire de la Trésorerie, a reçu la nouvelle du désastre sans sourciller; M. Seward et

les autres se remettent peu à peu en voyant qu'il y a plus de peur que mal et que les confédérés n'ont pas marché immédiatement sur la capitale. Si M. Lincoln était réellement un despote et s'il avait le génie nécessaire pour diriger une armée, l'occasion serait bonne pour lui. La victoire lui donnerait une popularité sans exemple et peut-être un pouvoir durable, et il ne pourrait rien faire qui pût ajouter aux accusations et aux invectives qui ont été déjà lancées contre lui tant dans le Nord que dans le Sud. Si les passions populaires continuent à être excitées par les démagogues et si le gouvernement se laisse influencer par eux, sa ruine est certaine. Les meneurs de la populace ordonnent déjà aux ministres de se démettre de leurs fonctions. Le secrétaire de la guerre, M. Cameron, dont le frère est tombé à la tête de son régiment, est attaqué, à cause de sa soumission envers le peuple, par les gens même qui l'ont contraint à agir ainsi; et ces gens ont raison, c'est un crime que de les écouter. Quant aux abolitionnistes, ils déclarent qu'ils ne se plaignent pas, parce que, selon eux, la perte de l'esclavage devient dès à présent certaine.

« J'ai été rendre visite au général Mac-Dowell à Arlington; c'est un homme dans toute la force de l'âge, de quarante ans environ, et d'une forte stature. Ses manières sont simples, ouvertes, et d'une cordialité toute militaire. Quoiqu'il ne soit nullement fier d'avoir été battu, il n'a pas non plus l'air découragé. Le général a eu la bonté de m'expliquer le plan de l'attaque et de me signaler les ordres qu'il avait donnés; et d'après mon humble jugement, ils m'ont paru judicieux et clairs. Il est évident que les généraux confédérés avaient connaissance de ces plans ou qu'ils les ont devinés. Le projet consistait à tourner la gauche de l'ennemi pendant que la gauche des fédéraux tiendrait les confédérés en échec à Bull's Run. Mais l'ennemi est venu au devant du

général, et l'a obligé à accepter le combat plus tôt et sur un autre terrain qu'il ne l'aurait voulu. Le mouvement était déjà compromis depuis quelques jours, les colonnes fédérales s'étant mises en marche trop tard et ayant été obligées de s'arrêter à Fairfax-Court-House, au lieu de marcher droit sur Centreville et sur le Run, ce qui a fait perdre un jour. Toutes les opérations en ont été viciées, et le général Tylor, qui a attaqué l'ennemi trop sérieusement à Bull's Run, où il ne devait faire qu'une simple reconnaissance, a répandu l'alarme et a fait accourir Johnston.

« Tous les officiers qui étaient présents à notre entretien se sont accordés à dire que les fédéraux s'étaient avancés avec fermeté au centre et sur la droite, et qu'ils avaient fait reculer les confédérés en leur faisant éprouver des pertes considérables pendant un mille et demi ; c'est alors que la panique s'est emparée des régiments qui flanquaient la droite, et l'on dut donner un ordre de retraite et faire avancer les réserves. Les volontaires qui s'étaient débandés n'ont pu être ralliés, et un pareil mouvement, toujours dangereux avec des éléments de cette nature, s'est transformé en une déroute complète par la faute des conducteurs de chariots et par la mauvaise conduite de quelques hommes. Si cette déroute n'a pas été plus désastreuse, c'est grâce à l'ignorance et à la faiblesse de l'ennemi. Le major Barry, officier de l'armée régulière, m'a dit qu'il n'avait pu arrêter les fugitifs. Parmi les officiers réguliers, il n'y a qu'un cri contre la conduite des volontaires et de quelques régiments. Ainsi les hommes d'une batterie sont partis le matin même de la bataille, abandonnant leurs canons, parce que leurs trois mois de service étaient expirés.

« Le corps de Johnston, qui s'est dirigé de Winchester sur Manassas, est évalué par les fédéraux à 40,000 hommes. Prenons-en seulement la moitié. Beauregard et Lee avaient,

dit-on, 60,000 hommes à Manasssas. Admettons encore qu'il n'y en avait que la moitié. Il y avait bien certainement 20,000 hommes entre Monroë, Fairfax et Richmond, dont 10,000 hommes au moins étaient disponibles; à l'ouest de Richmond, il y avait aussi au moins 10,000 hommes. On n'aperçoit donc aucun motif qui ait pu empêcher les confédérés de se mettre en campagne avec 75,000 hommes divisés en deux corps, si ce n'est que les transports, les équipements et la discipline leur font aussi défaut.

« Avant la bataille, les forces de Mac-Dowell étaient évaluées à 50,000 hommes, et on ajoutait que quinze régiments étaient venus rejoindre l'armée. Aujourd'hui on assure qu'il n'y avait pas plus de 15,000, 18,000 ou 20,000 hommes engagés. Où était donc le reste de l'armée? Les assertions de M. Davis ne sont pas moins étonnantes; car tandis qu'il déclare qu'il a eu à combattre 35,000 hommes, il prétend qu'il n'en avait lui-même que 15,000 en ligne. Quant aux pertes, naturellement on ne sait absolument rien de certain. Des régiments qui passaient pour exterminés se sont retrouvés tout frais et tout gaillards le jour où il s'est agi de rentrer dans leurs foyers. »

Le correspondant du journal anglais que je viens de citer fait l'observation suivante qui est exacte et qu'il importe de noter dans les circonstances présentes :

« Le peuple du Nord, dit-il, comprendra bientôt que la guerre est un luxe dispendieux, surtout quand elle ne réussit pas. Quant aux pertes, celles du Sud sont en définitive plus graves. Les colonels et les officiers dans le Sud sont des personnages importants, et même les soldats appartiennent à de bonnes familles. Les pertes sont donc très sensibles d'après l'organisation de l'État social du Sud. Si M. Davis et quelques chefs tombaient dans la lutte, le Sud serait dépouillé d'une partie de sa confiance et de sa force, tandis

que dans le Nord démocratique les tués et les blessés disparaissent sans laisser de trace, et demain tout le cabinet serait anéanti qu'on ne s'en apercevrait pas. »

Le général Beauregard qui s'est illustré soudainement dans cette bataille, est un créole de la Louisiane, et par conséquent d'origine française. Il a toutes les qualités de sa race, restée comme un type éminemment distingué dans le Sud. Le général en est un des échantillons les plus remarquables au physique comme au moral. Au moment où la scission éclata, Beauregard avait dans l'armée américaine le grade de major du génie, il avait fait d'une manière brillante la dernière guerre du Mexique avec les généraux Scott et Taylor, et il jouissait de la réputation d'un excellent officier, alliant à un courage bouillant, des connaissances spéciales très étendues. Dans les circonstances exceptionnelles où se trouvait le pays, on pouvait donc improviser plus mal en improvisant Beauregard général.

C'était l'officier du Sud le plus naturellement désigné au choix de Jefferson Davis, qui se connaît en hommes de guerre, et qui est lui-même un militaire distingué. En outre, Beauregard jouissait en Louisiane d'une grande popularité, due non seulement à ses services militaires, mais aussi à ses qualités personnelles et à ses mérites civils. En 1858, il avait été porté candidat à la mairie de la Nouvelle Orléans, fonctions fort importantes et d'un caractère tout à fait politique, comme on sait, dans ces pays. On était à cette époque dans une crise municipale très sérieuse, qui se termina même par une petite révolution. La candidature de Beauregard avait pour objet de réconcilier les partis; nul homme n'avait été jugé plus digne de jouer ce rôle toujours difficile et délicat. Beauregard, il faut bien le dire, manqua peut-être d'adresse en cette occasion; au lieu de se laisser pousser en avant, il voulut conduire le mouvement, et dans

un appel aux électeurs, il compromit cette neutralité qui sans doute ne convenait pas à son caractère et qu'on lui imposait; il échoua dans sa candidature, mais ne perdit rien de sa popularité, qui s'est étendue de la Louisiane à l'Amérique tout entière, et qui a pris des proportions extraordinaires dans les rangs de l'armée, à laquelle il inspire une confiance très grande.

Sa conduite à la bataille de Manassas-Junction, et l'habileté qu'il a montrée comme général ne peuvent qu'accroître cette popularité et cette confiance. Le prestige de « grand tacticien » qui entourait le général Scott et faisait craindre qu'on ne trouvât pas d'officier à lui opposer, ce prestige a disparu, et l'armée des confédérés en acquiert une force considérable. Pour achever de vous dépeindre le général Beauregard, qui va marquer désormais dans l'histoire du Nouveau Monde, et sur la personne duquel la curiosité va commencer à s'exercer, je vous dirai qu'il est jeune encore (il n'a pas cinquante ans), grand, mince, bien fait, fortement constitué, élégant de manières, simple, affable, spirituel quand il veut bien se livrer, car il a une réserve qui ressemble parfois à de la froideur; ce dernier côté de son caractère tient à ce que le général a été, je crois, élevé dans le Nord et qu'il a emprunté au contact des Yankees ce flegme qui contraste avec l'effusion expansive des créoles. En un mot, le général Beauregard réunissait toutes les qualités nécessaires pour conquérir un grand ascendant sur l'armée. On attendait beaucoup de lui; il a dépassé les espérances de ses plus chauds partisans; à l'heure qu'il est, il est l'idole du Sud, et la popularité de Jefferson Davis en est éclipsée. Heureusement pour celui-ci qu'il est homme d'action, et sa présence soudaine sur le champ de bataille de Manassas prouve quelle part il entend prendre au mouvement des États confédérés. Se servant également bien de la plume, de la parole

et de l'épée, il réunira en toutes occasions les trois genres d'éloquence, si je puis m'exprimer ainsi.

La nouvelle du désastre a été d'autant plus foudroyante à Washington qu'elle succéda sans transition à la joie d'une fausse victoire; la consternation, s'était traduite à la Bourse de New-York par une baisse de 3 à 5 pour cent sur presque toutes les valeurs. Ce désespoir fit place à d'énergiques cris de vengeance, et la guerre dut prendre un caractère d'acharnement plus terrible que par le passé. Le général Mac-Clellan a été appelé au commandement de l'armée du Potomac, réorganisée sur un nouveau pied, et le général Fremont, un des meilleurs officiers de l'armée américaine qui avait été envoyé dans l'ouest, fut mandé à Washington. En même temps, le gouvernement dut arrêter les mesures, un peu tardives par lesquelles, « tous les officiers des régiments de volontaires subiront des examens devant le bureau militaire qui sera nommé par le département de la guerre avec le concours du général en chef, pour rechercher s'ils sont aptes à remplir les positions qui leur sont attribuées. Les officiers déclarés incapables seront destitués, et leurs places occupées par ceux qui auront subi l'examen devant le bureau. »

III

Pour un moment les actes belliqueux furent interrompus. L'armée du Sud ne sut pas ou ne put pas profiter de la victoire, et l'armée fédérale ne songea pas à prendre l'offensive.

Le Congrès, ne l'oublions pas, était en fonction. De nouvelles tentatives de conciliation furent faites, mais sans succès. On lit dans une correspondance récente :

« La proposition de M. Cox, de l'Ohio, de nommer des

commissaires destinés à s'aboucher avec des commissaires du Sud dans le but de rechercher les moyens de conciliation possible entre les deux partis et d'introduire dans la constitution tel amendement capable de satisfaire toutes les prétentions, cette proposition a été rejetée d'une façon si péremptoire que ce vote écarte toute espérance de compromis. En réalité, ce n'est pas sans peine qu'on a empêché le parti extrême de prendre dans les deux chambres les résolutions les plus violentes. M. Diven a proposé de déclarer que quiconque demanderait de traiter avec l'armée des *rebelles*, serait considéré comme traître; un membre de New-York voulait que les 40 membres, qui ont voté pour la proposition de M. Cox, encourussent la censure de tous les vrais patriotes de la chambre comme ayant fait acte de félonie et de mauvais citoyens.

« M. Allen, de l'Ohio, a été battu dans le sénat sur une question importante. Il demandait la lecture d'une proposition tendant à établir que l'esclavage n'était pas mis en question dans la guerre actuelle, et que la conclusion n'en était pas dirigée contre cette institution. »

Mais les questions d'argent ont dominé cette session dont la clôture a été marquée, par une sinistre mesure. Pendant que le Sud proclamait les principes de la liberté du commerce, le Nord en appelait aux tarifs restrictifs. Le *Courrier des États-Unis* résume comme suit les mesures extrêmes auxquelles le Congrès a eu recours en cette matière.

Le principe des taxes sur la propriété foncière a fait place à celui de la taxe sur les revenus, comprenant les rentes provenant soit de valeurs industrielles, soit d'immeubles, les bénéfices commerciaux, les produits nets de tout travail ou exploitation, les salaires et appointements. La proportion de l'impôt à prélever a été fixée à 3 pour cent sur tout revenu

annuel dépassant, non 600 dollars, comme on l'avait dit, mais 800 dollars.

Toutefois, par une exception empruntée aux traditions que la Russie abandonne aujourd'hui, les personnes ayant un revenu quelconque aux États-Unis et vivant à l'étranger payeront une taxe de 2 pour cent, que l'on pourrait appeler droit d'absence.

La perception sera faite par les administrations de chaque État, et, à leur défaut seulement, par les agents du gouvernement fédéral. Le montant de la taxe sera fixé pour chacun d'après le chiffre de son revenu pendant l'année 1861.

Les États où le recouvrement ne peut avoir lieu actuellement, en raison de la situation politique, seront considérés comme restant débiteurs de la quote-part qui leur est assignée dans la contribution, et auront à la payer avec intérêts à raison de 5 pour cent, lorsque l'autorité fédérale y sera rétablie.

Le bill fixe à vingt millions de dollars le produit à tirer de cet impôt; mais cette évaluation est forcément conjecturale comme celle des droits supplémentaires du tarif voté en mars dernier.

L'aggravation de ce tarif déjà si lourd frappe une cinquantaine d'articles seulement, et il se trouve que les plus importants de ces articles appartiennent à l'importation française, tels que les soieries, rubans, velours, vins et spiritueux, qui payeront 10 pour cent de plus, et les eaux-de-vie 25 pour cent de plus qu'à présent.

« L'industrie française, fait observer à ce sujet, la *Presse*, est ainsi appelée à supporter la plus lourde part des frais de la guerre que se font les Américains. Nous comprenons les nécessités de la situation dans laquelle ils se trouvent, et nous sommes convaincus que si les produits de notre industrie sont relativement plus maltraités que ceux de toute

autre provenance étrangère; c'est comme articles de luxe et non comme articles français.

« Nous croyons que le *Journal of Commerce* se trompe en expliquant cette aggravation « par des considérations politiques, » qui seraient plutôt impolitiques, comme le fait remarquer le *Courrier des États-Unis*, dans un moment où l'on affecte à Washington d'attacher un prix spécial aux sympathies de la France, et où M. Lincoln a voulu voir, à toute force, une marque de ces sympathies dans la visite du prince Napoléon, en dépit du caractère privé de cette visite. On ne doit pas commencer par détrousser ceux qu'on tient à garder pour amis.

« Mais quelle que soit la cause qui a valu cette préférence de rigueurs à notre commerce, elle n'en est pas moins fâcheuse et inopportune.

« Une autre mesure tout aussi impolitique est celle qui rend obligatoire l'acquittement des droits sur toutes les marchandises destinées au marché américain, dans les trois mois qui suivent leur entrée en entrepôts, sous peine d'une surtaxe de 25 pour cent. Cet article complémentaire, destiné à forcer les recettes de la douane, en faisant acquitter les droits sur toutes les marchandises qui comptent aujourd'hui plus de trois mois d'entrepôt, aura pour effet, dans le présent, d'accroître la gêne du commerce déjà si éprouvé, et de restreindre notablement les importations dans l'avenir.

« Toutes les nouvelles dispositions du tarif doivent entrer immédiatement en vigueur, sauf pour les marchandises qui se trouvaient en vente ou en entrepôt à la date du 2 août.

« En même temps qu'elle exige le sacrifice de la liberté commerciale et de la liberté individuelle, la guerre actuelle vient d'inaugurer le règne du papier-monnaie, comme elle a déjà introduit celui du sabre dans la république américaine.

En politique, le fer et l'argent s'excluent presque toujours l'un l'autre.

« Depuis le 1er janvier 1847, les métaux constituaient l'unique monnaie des États-Unis. Le Trésor fédéral n'acceptait aucune autre valeur et était tenu, à son tour, d'effectuer ses paiements en espèces. Ce système, qui était devenu la cause de la prospérité de l'Union et la sauvegarde obligatoire de ses finances, au milieu d'une circulation commerciale composée presque uniquement de billets de banque, a virtuellement cessé d'exister.

« Les correspondances de Washington annoncent qu'en touchant leurs émoluments, les membres du Congrès ont reçu 50 dollars en or et le reste en bons du Trésor à 6 pour cent, remboursables dans deux ans. Le même mode de paiement va être ajoute-t-on, appliqué à tous les employés du gouvernement, puis, par une conséquence forcée, à tous ceux qui auront affaire avec lui. C'est le règne du papier-monnaie qui commence.

« Jusqu'ici, les bons du Trésor avaient été assimilés, quant à l'émission, aux titres mêmes de la dette fédérale. Ils étaient mis en adjudication par coupon de 100 dollars au moins, et les caisses fédérales en recevraient la contre-valeur en espèces, qui leur servaient à effectuer leurs paiements conformément à la loi. Désormais il n'en est pas ainsi. Le bon du Trésor devient une monnaie courante avec laquelle l'administration solde ses créanciers, bon gré, mal gré, qu'elle fait entrer dans la circulation de vingt, de dix et même de cinq dollars. Au lieu d'être relatif et restreint à une certaine sphère, le poison du papier-monnaie se répandrait ainsi dans la circulation générale et amènerait une perturbation inévitable dans l'équilibre du crédit public. »

Le Congrès s'est séparé le 9 août, en laissant au président de pleins pouvoirs, et en rejetant la proposition de M. Cal-

vert tendant à faire nommer un comité permanent de treize membres pris dans les deux chambres.

Le dernier jour de la session du Congrès, M. Lincoln a signé le bill qui met en liberté les esclaves appartenant aux États engagés dans la lutte. Ce bill a failli échouer, car il a fallu du temps pour vaincre les scrupules du président. La session du Congrès a été prolongée d'une demi-heure, et sans cette prolongation le bill n'aurait pas été signé, M. Lincoln ayant péremptoirement refusé en disant « que par cette loi le Kentucky allait être perdu pour l'Union. » Mais, cédant enfin aux instances d'un grand nombre de sénateurs, il a fini par se décider, dix minutes avant que la session ne fût déclarée close.

« Aujourd'hui, dit une correspondance de New-York, on assure qu'on va aller plus loin, et que le gant sera jeté à la fois au Sud et au parti démocrate du Nord. S'il en est ainsi, la nature de la lutte et les moyens qui seront employés ne sauraient plus être douteux. Il faut aux républicains du courage et une grande confiance pour soutenir ouvertement cette question au moment où la Convention démocratique de New-York refuse d'agir en commun avec les républicains, et essaie de former dans le Nord et dans le Nord-Ouest un parti « de la paix à tout prix. » En général, en temps de révolution, les médiateurs risquent d'être anéantis entre les deux partis. Il y a toutefois des exceptions à cette règle, et les fractions violentes et fanatiques sont quelquefois neutralisées et absorbées par « le juste milieu. » Cependant, malgré le désir que peuvent éprouver beaucoup d'Américains de voir cet espoir se réaliser, et malgré les vœux des hommes politiques de l'Europe, c'est une tentative presque désespérée. »

L'aspect de la lutte devient sinistre : les accusations de trahison, les arrestations arbitraires se multiplient parmi

des personnages considérables, la presse dans beaucoup de localités est opprimée.

Une bataille nouvelle a été livrée le 10 août, à Springfield, sur le territoire du Missouri. Voici en quels termes est racontée cette affaire qui, sans avoir pour le Nord le caractère désastreux de Bull's Run, n'en a pas moins été un échec d'autant plus sensible que les troupes fédérales y ont perdu presqu'au début de l'action un de leurs plus habiles officiers, le général Lyon.

« Les troupes fédérales, écrit-on, ont éprouvé un échec; elles ont perdu 800 hommes tant tués que blessés, et l'un de leurs meilleurs généraux, un vrai soldat appartenant à l'armée régulière.

« Le théâtre de l'action a été l'extrémité occidentale du Missouri. Cet État, à la surprise mêlée de dépit des confédérés, a montré depuis le commencement de ce malheureux conflit plus de sympathies pour les États libres que pour les États à esclaves. La partie septentrionale du Missouri s'est ralliée franchement au Nord, et la présence à Saint-Louis de deux officiers capables, le général Lyon et le colonel Siegel, a contribué pour beaucoup à ce résultat. Maîtres de la partie septentrionale de l'État, Lyon et Siegel ont poursuivi et défait les confédérés dans le Sud, et ces derniers ont dû se replier sur l'Arkansas pour se réorganiser et faire de nouvelles recrues.

« Une portion des troupes de l'Union a été alors placée en observation sur la frontière, au sud-ouest de Springfield. Les confédérés, après leur succès de Manassas, se sont décidés à reprendre les hostilités sur le Mississipi et dans le Missouri méridional. Le gouverneur Jackson, le général Mac-Culloch et d'autres officiers confédérés ont été dirigés contre les avant-postes des unionistes, pendant que le général Pillow était chargé de traverser le Mississipi à New-

Madrid avec 10,000 hommes, afin de porter les forces du Sud à 40,000 hommes.

« Le corps de troupes principal, fort de 20,000 à 30,000 hommes, se dirigea de l'Arkansas sur Springfield. Le général Lyon vint à sa rencontre le 2 août, et il y eut un engagement assez vif qui s'est terminé, dit-on, à l'avantage des fédéraux, bien qu'ils se soient repliés sur Springfield. Les confédérés avouent qu'ils avaient 30,000 hommes, et que 10,000 hommes menaçaient en même temps Saint-Louis. La dépêche officielle du général Fremont fixe les chiffres des forces confédérées à 23,000 hommes, c'est à dire 7,000 hommes de moins que les confédérés ne l'avouent eux-mêmes. Le général Lyon n'avait que 10,000 hommes; ses troupes étaient évidemment bien supérieures à celles de Bull's Run.

« C'est avec cette petite troupe que le général Lyon est allé prendre position à quelques milles de Springfield et a offert la bataille aux 23,000 confédérés. Ici, comme à Manassas, les confédérés, quoique supérieurs en nombre, se sont tenus sur la défensive. Il semble résulter des renseignements publiés que le général Lyon a remporté quelque avantage par le feu de son artillerie et l'impétuosité de l'attaque.

« Les confédérés ont été repoussés jusqu'à leur camp, et leurs tentes ont été incendiées. Cette poignée d'unionistes s'est évidemment bien battue, car ils ont perdu beaucoup de monde et ont dû finir par battre en retraite. Mais il n'y a pas eu de déroute, car le colonel Siegel, qui a pris le commandement après la mort du général, ne s'est retiré sur Springfield que le lendemain matin. Il a toutefois dû abandonner un canon.

« La retraite s'est effectuée en bon ordre. Le colonel a d'abord marché sur Springfield, puis sur Rolla, emmenant les prisonniers qu'il avait faits, tout son bagage et même

l'argent de la Banque de Springfield. Ainsi il n'a pas dû être fort pressé par l'ennemi.

« A Rolla, il a opéré sa jonction avec ses réserves. A cette ville aboutit le chemin de fer de Saint-Louis, en sorte que le colonel est en communication avec le général Fremont. Il est évident que cette retraite effectuée en bon ordre fait grand honneur aux troupes fédérales, surtout si l'on tient compte de leur infériorité numérique. »

La grande préoccupation est évidemment de sauver Washington qui est, naturellement, le point de mire des efforts du Sud. Les troupes arrivent de tous côtés dans les environs de la capitale. Quoique le général Scott soit convaincu que les confédérés sont hors d'état d'opérer un mouvement agressif, bien qu'on évalue leur nombre à 100 et même à 150,000 hommes (1), le général Mac-Clellan n'est pas rassuré et demande constamment des renforts. Il en demande à toutes les personnes qu'il voit, et un sénateur a été si vivement impressionné par les réclamations du général, que, de son propre chef et sous sa responsabilité privée, il a envoyé directement une dépêche au gouverneur de son État pour lui demander d'expédier tous les hommes disponibles. Je crois aussi que le général Mac-Clellan a, sans en demander la permission au général Scott, envoyé de temps en temps des régiments sur les points qui lui paraissaient menacés, La cavalerie et l'artillerie de campagne lui font défaut ; ses troupes ne sont que des recrues sans instruction, et ses officiers ne sont pas meilleurs que ceux de l'affaire de Bull's Run. En un mot, son armée ne peut être considérée comme prête au combat, ni comme un tout homogène.

Une chose inquiète dans le Nord et donne la mesure de sa faiblesse. Les troupes du Sud sont fidèles et pleines d'en-

(1) *Le Courrier des Etats-Unis* évalue à 250,000 hommes l'armée du Sud.

thousiasme, tandis que, au dire d'une correspondance récente adressée au *Moniteur français*, les désertions dans l'armée fédérales sont très nombreuses. « On en a la preuve, dit cette correspondance, par le nombre d'hommes qu'on rencontre retournant chez eux. Ils se plaignent en général de leurs officiers, mais ils ne sont dignes d'aucune confiance. Si quelque chose pouvait accroître la désunion qui existe entre les troupes régulières et les volontaires, c'est le langage que tient l'artillerie à propos des troupes qui étaient chargées de la soutenir à Manassas. Il est un fait certain, c'est que les batteries ont fait bravement leur devoir jusqu'au dernier moment. »

IV

Nous ne voulons pas aller plus vite que les événements. Nous ne nous chargeons pas de lire dans l'avenir des nations; mais autant qu'il est permis de le croire, l'Union est à jamais brisée. Que résultera-t-il? Nous n'y voyons aucun péril pour la liberté dont l'Amérique du Nord avait comme le monopole; mais on peut prévoir de la formation de deux républiques des conséquences que le *Journal des Débats*, appelle « éventuelles » et qui selon lui, doivent amener « un changement radical dans la balance politique, en ce qui concerne le Nouveau Monde. » Nous les devons indiquer :

« Séparés l'un de l'autre, dit le *Journal des Débats*, le Nord et le Sud feront ou pourront faire ce qui s'est pratiqué en Europe : chacun des deux aura son armée, et avec l'armée la tentation de s'en servir pour s'agrandir du côté où il se croira des chances.

« Le Sud nourrit le dessein, qu'il ne dissimule pas, de s'approprier l'île de Cuba, la majeure partie du Mexique et

l'Amérique centrale. Il n'était retenu dans son désir de conquêtes que par la résistance du Nord. Libre d'agir à sa guise, il enverra de nouveaux Walker et de nouveaux Lopez dans les républiques hispano-américaines ou dans l'île de Cuba, et après les avoir envoyés il les soutiendra ouvertement.

« Le Nord, de son côté, a toujours eu un faible, c'est de s'adjoindre le Canada, qui, par le Saint-Laurent, commande un des principaux débouchés du continent américain. Lors de l'indépendance, il s'empressait de jeter sur cette belle province un corps d'armée qui, habilement commandé par un officier destiné à déshonorer son nom plus tard, le général Arnold, parvint jusqu'à Québec et faillit s'en emparer. La tentative fut renouvelée à l'ouverture des hostilités pendant la guerre de 1812. De ce côté, le succès ne serait pas aussi facile que vers le Mexique; il serait subordonné à la connivence des Canadiens. Mais on peut remarquer que, du moment que le Nord serait séparé du Sud et aurait répudié toute sympathie esclavagiste, la répugnance, qu'a jusqu'ici excité dans la population canadienne le projet de la faire entrer dans l'Union, serait fort amoindrie.

« Une autre conséquence probable des événements actuels, c'est la formation d'une nouvelle grande puissance maritime. Le Nord réunit à un haut degré tous les éléments nécessaires à cette formation. Il a des matelots nombreux et excellents, les premiers pêcheurs de baleine qu'il y ait au monde, et ces admirables matelots sont commandés par des capitaines intrépides et infatigables. Le Nord s'est emparé d'une grande partie de la navigation universelle; ce qu'étaient les marins hollandais au XVIIe siècle, les rouliers des mers, les Américains du Nord le sont aujourd'hui. Les constructeurs américains excellent dans leur art. Ce sont eux qui inventèrent les clippers effilés et fins voiliers de 1810 et des années sui-

vantes; ce sont eux qui ont inventé, il y a peu d'années, les magnifiques clippers modernes qui ont la taille des frégates et en surpassent la célérité.

« L'Amérique du Nord, constituée jusqu'ici sur le pied de paix, n'avait qu'une flotte nominale. Elle se contentait de promener sur les mers et de montrer de loin en loin dans les ports de l'Europe un tout petit nombre de frégates et de corvettes dont la tenue parfaite excitait l'admiration. Les nécessités de la guerre actuelle détermineront le Congrès à faire des armements moins exigus, ne fût-ce que pour bloquer le Sud et courir sus à ses corsaires. La prévision, quelque incertaine qu'elle puisse être encore, de complications avec telle ou telle puissance européenne, à l'occasion du blocus des ports des États cotonniers, le décidera à ne pas être avare sous ce rapport. Il n'y avait jusqu'à ce jour que deux flottes dans le monde, celles de l'Angleterre et de la France; il y en aura une troisième désormais, et elle sera la digne émule de ses aînées. »

Les États confédérés du Sud à supposer qu'il ne leur vienne aucun allié, représentent une population totale de plus de 7 millions d'habitants. Mais il est peu probable que les États esclavagistes restés en dehors de la lutte jusqu'à présent, ne prennent pas parti pour le Sud après le bill sinistre arraché à M. Lincoln, le jour de la clôture de la session. En ce cas la population totale de la nouvelle confédération, composée de quinze États, sans compter les Territoires, s'élèverait de 12 à 14 millions.

APPENDICE.

Je profiterai jusqu'au dernier moment de la latitude que me laisseront les exigences d'une publication dont les événements ont dérangé non le sens, mais la mesure, pour raconter ceux de ces événements qui pourront y trouver place.

Jusqu'à présent, les faits ont donné raison à nos calculs et à nos appréciations, c'est à dire que la victoire semble se ranger du côté des confédérés. Une expédition entreprise par le général Butler et couronnée de succès, est venue interrompre cette série de défaites essuyées par le Nord.

Voici en quels termes le commodore Stringham rend compte de la reddition des forts du cap Hatteras (Caroline du Nord). Au moment où je trace ces lignes, les résultats de cette expédition ne sont encore connus que par ce document officiel que nous nous bornons à enregistrer.

A l'honorable Gideon Wells, secrétaire de la marine.

« Anse de Hatteras, à bord du *Minnesota*, le 30 août.

« J'ai l'honneur de vous informer que nous avons obtenu un succès éclatant dans notre expédition. Tout ce qui pouvait être espéré a été accompli. Nous recevons ce matin à bord du *Minnesota*

615 prisonniers, officiers et soldats, qui se sont rendus hier après un bombardement exécuté par la flotte. J'enverrai un rapport détaillé aussitôt après mon arrivée à New-York, où j'ai résolu de les débarquer, comme vous l'avez ordonné dans votre communication relative aux prisonniers tombés au pouvoir de l'armée navale. Après le débarquement, je retournerai aux Hampton-Roads.

« S. H. STRINGHAM,

« *commandant de l'escadre de blocus de l'Atlantique.* »

A l'honorable Gideon Wells, secrétaire de la marine.

« Anse de Hatteras, à bord du *Minnesota*, le 30 août.

« Inclus, j'ai l'honneur de vous adresser les articles de la capitulation réglant la reddition des forts de l'anse de Hatteras (Caroline du Nord). Je recevrai à New-York les ordres qu'il plaira au département de me communiquer.

« S. H. STRINGHAM. »

Capitulation.

« Il est stipulé et agréé entre les parties contractantes que les « forces sous le commandement desdits Barron, Martin et Andrews, « et toutes les munitions de guerre, armes, hommes et propriétés « placés sous le commandement desdits Barron, Martin et Andrews, « seront immédiatement rendus au gouvernement des États-Unis sur « le pied d'une capitulation absolue. Il est également stipulé et « agréé que les officiers et soldats seront traités par le gouvernement « des États-Unis comme prisonniers de guerre.

« En foi de quoi, nous, commodore Stringham et général Butler, « pour les États-Unis, et Barron, Martin et Andrews, représentants

« des forces de l'anse de Hatteras, avons apposé notre seing sur les « présentes le vingt-neuvième jour du mois d'août 1861 et de l'indé- « pendance des États-Unis la quatre-vingt-cinquième année. »

(*Suivent les signatures.*)

« J'ai l'honneur de vous informer que l'expédition dirigée sur le cap de l'anse de Hatteras a été suivie d'une victoire signalée sur les rebelles. Nous avons pris les deux forts, 35 canons, 1,000 fusils, 715 prisonniers, parmi lesquels le capitaine Samuel Barron, le lieutenant Shay, F. D. Wyatt, M. Brown, le major Andrews, tous ayant appartenu à l'armée ou à la marine des États-Unis. La perte de leur côté n'est pas encore exactement connue. 5 tués et 11 de leurs blessés sont à bord de ce bâtiment : un grand nombre ont été emportés. Le lieutenant Murdough, autrefois de la marine des États-Unis, est parmi ces derniers avec un bras de moins. Nous n'avons éprouvé aucune perte de notre côté. La reddition a eu lieu sans conditions. Pour tous les détails, je m'en réfère aux rapports du commodore Stringham et du major général Benjamin Butler. Quoique l'*Adélaïde* et le *George-Peabody* aient été affrétés pour un service spécial, j'ai consenti néanmoins à prendre à Newport-News et à la forteresse Monroë, pour d'importantes opérations ultérieures, 900 hommes avec des armes, des provisions, des munitions de guerre, et j'en ai débarqué une partie, environ 300, parmi les brisants, jusqu'à ce que les embarcations fussent submergées et impossibles à manœuvrer.

« Les navires de guerre se sont embossés et ont commencé une vive canonnade à dix heures quinze minutes, le 28 au matin, et n'ont cessé de tirer par intervalles tout le jour; ils ont recommencé le 29, à huit heures quinze minutes, avec des avantages supérieurs. L'ennemi a tenté de débarquer 1,500 hommes, mais il a été repoussé. A onze heures trente minutes, un drapeau de paix a été déployé et les forts se sont rendus à discrétion. A la vue du drapeau blanc, j'ai

fait route vers l'intérieur de l'anse, et me suis arrêté derrière le fort, prêt à jeter à terre le reste des troupes, dans la double éventualité de la reprise ou de la cessation des hostilités.

« Le *George-Peabody* fit la même manœuvre. Lors de la reddition, nous assistâmes à la cérémonie, après quoi les prisonniers furent amenés sur ce navire, et le lendemain 30, nous les avons transbordés sur le *Minnesota*, qui est parti à deux heures trente minutes après midi pour New-York, et nous avons nous-mêmes relevé pour Annapolis avec le major-général Butler et les prisonniers blessés. J'espère que mes efforts dans cette circonstance obtiendront votre entière approbation, et je prends la liberté de recommander à votre attention la conduite du lieutenant E. B. Lowrey, qui m'a secondé dans cette entreprise, en qualité de commandant du *George-Peabody*, de même que celle du docteur W. M. King, de la marine des États-Unis, qui s'est joint volontairement à l'expédition. J'ai aussi reçu une assistance efficace de la part des pilotes et de MM. J. C. Stellwagen et James Forsyth, qui ont rempli auprès de moi les fonctions d'élèves officiers.

« *Signé :* H. S. STELLWAGEN. »

On lit dans une correspondance de New-York du 5 septembre :

« La capitale, malgré le succès de l'expédition navale, n'en continue pas moins à être agitée par la crainte vague d'une attaque de la part des confédérés. Les dernières dépêches annonçaient, du reste, que les vedettes des deux partis se rapprochent de plus en plus en face des hauteurs d'Arlington, et que la proximité est telle, que des soldats du Michigan ont enlevé les gamelles d'un bivouac des confédérés, tandis que ceux-ci, de leur côté, emportaient une provision de poulets appartenant aux soldats fédéraux. »

Le correspondant du *World* écrit dans le même sens. « L'ennemi, » dit-il, nous serre de près en force et s'empare de toutes les hau- » teurs, de tous les bois qui peuvent commander une portion de

« notre camp. » — « La disposition des forces confédérées, dit de « son côté l'*Inquirer*, de Philadelphie, est telle, qu'elles décrivent « un croissant, dont les extrémités reposent sur le pont de chaînes « et Shooter's Hill, tandis que le sommet se trouve aux carrefours « de Ball's et Bailey's Cross-Roads. Il y a des détachements consi- « dérables à Falls-Church, à Vienna, à Fairfax, à Centreville et à « Germantown. Le gros canon Parrott, capturé par l'ennemi à « Bull's Run, a été apporté par lui à Ball's Cross-Roads et mis en « position derrière ses retranchements. »

D'après le même journal, voici quel serait le tableau des forces confédérées en Virginie :

Forces de Beauregard en face de Washington. . . .	80,000	hommes.
Forces de Johnston, près de Leesburg	40,000	—
Forces de Magruder, à Aquia Creek et Fredericksburg.	20,000	—
Batteries du Potomac et des rivières James York et Rappahannock	12,000	—
A Yorktown.	12,000	—
A Norfolk et Portsmouth	10,000	—
A Richemond	5,000	—
Forces des généraux Lee et Floyd dans la Virginie occidentale	50,000	—
A Lynchburg, camp d'instruction	10,000	—
Total.	239,000	hommes.

A New-York, on a saisi vingt ou trente navires, appartenant pour tout ou partie à des habitants du Sud, conformément à la proclamation de M. Lincoln, en date du 16 août. La valeur des bâtiments saisis est estimée à plusieurs millions de dollars. La légalité de la saisie a été contestée, en ce sens que quelques-uns des propriétaires avaient fait ou essayé de faire transférer leur propriété à des sujets anglais ou à des résidents de cette ville ; mais aucun de ces subterfuges n'a été admis, et les navires demeurent bien et dûment confisqués au profit du gouvernement des États-Unis.

Ce n'est pas seulement à New-York que le décret présidentiel est mis à exécution. Les barques *Moneyruck* et *Sunter*, appartenant au port de Charleston, ont été saisies à Boston par le marshall des États-Unis.

J'ai parlé dans les derniers chapitres de ce livre des arrestations qui avaient eu lieu parmi des personnes notables, des oppressions dont la presse était victime, des attentats nombreux contre les citoyens. C'est une véritable loi des suspects qui est mise en vigueur dans le Nord. Les personnes frappées par ces mesures sont principalement des citoyens du Sud, soupçonnés d'entretenir encore des relations avec leurs États respectifs.

Le cri de la passion l'emporte à New-York comme partout, sur la voix de la modération.

Une pétition a été adressée au Marshall pour dénoncer les sympathies du *Courrier des États-Unis* (journal français) en faveur du Sud, et pour demander sa suppression.

Le *Courrier des États-Unis*, qui reproduit lui-même le texte de cette pétition, la fait suivre des réflexions suivantes :

« Nous sommes heureux de voir que le droit de pétition n'est pas perdu pour tout le monde — ce que nous craignions depuis que la police avait mis la main sur les pétitions de la paix.

« Par exemple, les 20,000 personnes qui composent la population française de New-York se demanderont peut-être d'où sortent les soixante ou quatre-vingts noms qui s'arrogent de parler pour elles.

« Nous pouvons le leur dire.

« Ceux qui demandent aujourd'hui la suppression violente de la seule publication qui défende le nom et les intérêts de la France aux États-Unis sont les mêmes hommes qui, en 1854, allaient agiter le drapeau rouge autour de l'escadre française ancrée dans la baie de New-York ;

« Qui, en 1858, promenaient par les rues le catafalque d'Orsini ;

« Qui, pendant la guerre de Crimée, souhaitaient tacitement l'humiliation de nos armes ;

« Ceux qui revendiquent le monopole de l'indépendance et du courage, parce qu'ils appellent de loin Napoléon III M. Bonaparte ;

« Ceux enfin qui, depuis huit ans, poursuivent le *Courrier des États-Unis* de leurs invectives, de leurs calomnies, de leurs menaces, parce qu'il a ses convictions aussi et ne veut pas subir les leurs ;

« Le tout, au nom de la liberté.

« C'est toujours au nom de la liberté, nous n'en doutons pas qu'ils appellent aujourd'hui sur nous les rigueurs de l'autorité.

« Cela peut sembler étrange et difficile à concilier au premier abord ; mais nous qui connaissons la logique en faveur dans ces régions de la démocratie souveraine, nous n'en sommes plus, depuis longtemps, à nous étonner de si peu de chose.

« Ce qui nous étonne, c'est que les signataires de la pétition n'aient pas compris l'immense service qu'ils nous rendaient en donnant une fois pour toutes l'occasion de réduire à ses proportions réelles cette prétendue « population française » qui fait tant de bruit à notre endroit. La quête des noms a duré plus de huit jours, et elle a été poussée dans certains cas jusqu'à la menace, sinon jusqu'à la violence ; on voit ce qu'elle a produit. »

L'État du Missouri qui, depuis le commencement de la lutte avait observé une neutralité suspecte, divisé qu'il était par deux partis, appartient enfin à la Confédération du Sud. La loi martiale proclamée dans cet État par le général Fremont, n'a pas arrêté l'élan de la majorité. Cette mesure extrême a probablement hâté cette solution qui apporte une grande force à la république du Sud. La proclamation du général Fremont dit entre autres choses :

« La propriété en biens ou en personnes de tous les individus dans l'État du Missouri qui prendront les armes contre les États-Unis,

ou qui seront dûment convaincus d'avoir pris une part active à une campagne avec les ennemis de l'Union, est déclarée confisquée au profit du service public, et *leurs esclaves*, s'ils en ont, *sont déclarés désormais hommes libres.* »

Nous ferons remarquer que la guerre servile sur laquelle on avait fondé de si grandes espérances n'a éclaté nulle part; — les esclaves livrés à eux-mêmes n'ont pas fait une seule démonstration hostile; — déclarés libres par le Congrès fédéral de Washington, ils n'ont pas tenté, ils ne tenteront pas de réclamer une liberté que leurs maîtres leur refuseront.

Aujourd'hui il y a dans la république du Nord des gens plus esclaves que les noirs esclaves du Sud : ce sont les innocents, les simples suspects, les prisonniers d'État que l'on dirige chaque jour sur le fort Lafayette devenu la grande oubliette du gouvernement fédéral. La guerre a ses barbaries, je le sais, qu'on décore du nom de nécessités; la plus glorieuse ne se peut défendre d'enfanter des monstruosités.

TABLE DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

LIVRE CINQUIÈME.

UN COIN DU SUD.

LIVRE SIXIÈME.

LA NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SEPTIÈME.

LE SUD.